



HAL
open science

LATTARA (Lattes, Hérault) 2014.

Pierre Garmy, Eric Gailledrat, Elsa Ciesielski, Emilie Compan, Stéphanie Dubosq, Christophe Jorda, Léonor Liottier, Gaël Piquès, André Rivalan, Nuria Rovira, et al.

► **To cite this version:**

Pierre Garmy, Eric Gailledrat, Elsa Ciesielski, Emilie Compan, Stéphanie Dubosq, et al.. LATTARA (Lattes, Hérault) 2014.: La zone 1. Rapport final d'opération 2011-2014. [Rapport de recherche] Centre National de la Recherche Scientifique. 2014. halshs-01134009

HAL Id: halshs-01134009

<https://shs.hal.science/halshs-01134009>

Submitted on 21 Mar 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Languedoc-
Roussillon

Rapport de
fouille programmée

Lattara (Lattes, Hérault) La zone 1

Pierre Garmy, Eric Gailledrat (coord.)

Elsa Ciesielski
Emilie Compan
Stéphanie Dubosq
Eric Gailledrat
Christophe Jorda
Léonor Liottier
Gaël Piquès
André Rivalan
Nuria Rovira
Séverine Sanz
Margaux Tillier
Julie Touzeau
Ariane Vacheret

Rapport Final d'Opération

2011-2014



SOMMAIRE

Introduction (Pierre Garmy, Eric Gailledrat).....	p. 1-18
L'occupation de la première moitié du Ve s. av. n. ère (Zone 1) (Eric Gailledrat, Ariane Vacheret)	p. 19-168
<i>Annexe 1</i> : Etude xylologique de la structure SB 69233 (Léonor Liottier)	p. 169-176
<i>Annexe 2</i> : Les prélèvements de la campagne 2014 (Nuria Rovira, Stéphanie Dubosq et Margaux Tillier).....	p. 177-186
<i>Annexe 3</i> : Conservation-restauration du mobilier archéologique (Julie Touzeau).....	p. 187-190
<i>Annexe 4</i> : Listing des Us et inventaire du mobilier	p. 191-244

I NTRODUCTION

Pierre GARMY, Eric GAILLEDRAT

DONNÉES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

Fiche signalétique

Localisation et référence du site

N° de site : 340129009

Région : LANGUEDOC-ROUSSILLON

Département : HÉRAULT

Lieu-dit : Saint-Sauveur (Lattes)

Cadastré : Lattes 1976 DZ-1

Coordonnées :

Coord. Lambert 93 : X : 773329, Y : 6274493 ; Z : 3,92 m

Coord. Lambert III sud : X : 726884 ; Y : 141852 ; Z : 3,92 m

Statut du terrain : Inscrit sur la liste complémentaire des Monuments Historiques (Arrêté du du 28 février 2003)

Propriétaire : Région Languedoc-Roussillon

Références de l'opération

N° de l'arrêté : 111/137-8266

Nature de l'intervention : Fouille programmée

Responsable administratif : Pierre GARMY

Responsable scientifique : Eric GAILLEDRAT

Organisme de rattachement : CNRS-UMR5140

Archéologie des Sociétés Méditerranéennes, (Montpellier-Lattes)

Surface fouillée : 200 m²

Dates d'intervention sur le terrain : (juillet 2011-2012-2014)

Lieu de dépôt du matériel archéologique : CDAR (Lattes)

Mots-clés : âge du Fer, habitat, urbanisme, architecture en terre, céramique, emporion.

RÉSUMÉ

La campagne de fouille 2014 menée sur le site de Lattes / St-Sauveur, l'antique Lattara, a porté sur la zone 1, délimitée par un caisson de palplanches destiné à pouvoir travailler sous le niveau de la nappe phréatique. Cette zone, dont la fouille a débuté en 1983, a pour objectif d'atteindre les niveaux de fondation du site dont la chronologie est désormais fixée au tout début du Ve s. av. n. ère, du moins au vu des résultats acquis dans les deux fenêtres ouvertes sur les niveaux anciens, à savoir cette même zone 1 (à l'Est) ainsi que la zone 27 (au Sud).

Après une interruption en 2013 pour des raisons techniques liées à l'affaissement partiel des palplanches protégeant la zone de fouille, les travaux ont ici repris en 2014 avec pour objectif de finaliser l'exploration des niveaux de la première moitié du Ve s. av. n. ère, partiellement atteints depuis 2009 et correspondant à deux phases (1S et 1R) couvrant respectivement le premier et le deuxième quart de ce siècle.

Cet objectif n'a été que partiellement atteint en raison de l'extrême complexité de la stratigraphie et des contraintes liées à un milieu humide qui a entraîné la conservation par imbibation de bon nombre d'éléments organiques, et notamment d'éléments d'architecture en bois. La grande richesse de ces mêmes niveaux en termes de macrorestes a en outre justifié une attention particulière aux prélèvements destinés aux études paléoenvironnementales, ralentissant d'autant le rythme de la fouille.

Au vu des résultats acquis, mis en perspective avec l'ensemble des données acquises pour cette période depuis 2009, il est néanmoins possible, non seulement de dresser un bilan exhaustif de la phase 1R (v. -475/-450) mais encore d'appréhender les caractères principaux de l'occupation archaïque correspondant à la phase 1S (v. -500/-475).

Le substrat a été atteint sur près d'un tiers de la zone de fouille et confirme les observations antérieures réalisées par le biais de carottages. La fondation de Lattara intervient sur une étroite langue de terre issue d'une progradation du delta du Lez, caractérisée par des apports de sables fins et de limons. Le lobe deltaïque ainsi formé émerge d'à peine quelques dizaines de centimètres au-dessus du niveau marin. L'ensemble de l'espace disponible semble occupé dès cette période durant laquelle un premier rempart est édifié selon un tracé qui ne connaît apparemment pas de changements durant le second âge du Fer.

La phase ancienne (1S) a livré suffisamment d'éléments permettant de fixer sa chronologie dans les premières années du Ve s. av. n. ère. Cette phase est donc contemporaine de celle caractérisée dans la zone 27 par l'existence d'un quartier bâti selon des schémas proprement exogènes, en l'occurrence méditerranéens, et manifestement occupé par une population Etrusque.

Or, il apparaît que la zone 1 témoigne d'un schéma distinct. Tout d'abord, ce quartier ne semble pas avoir été urbanisé au même moment, mais plutôt durant les dernières années de cet intervalle chronologique. En témoigne un premier état, encore mal défini, caractérisé par la simple mise en place de remblais destinés à viabiliser un terrain déjà manifestement soumis à d'importantes remontées de la nappe phréatique. Ces travaux témoignent a minima d'une entreprise raisonnée et planifiée, qu'il faut rattacher à ce processus volontariste plus global qui accompagne la fondation du site, avec d'importants travaux de construction liés au rempart ou à encore à certains quartiers érigés de manière précoce.

Par la suite, un épisode caractérisé par de nouveaux remblais plus ou moins massifs et une série d'aménagements temporaires, associés à des architectures légères sur poteaux témoigne d'une activité intense qui préfigure très directement, voire correspond à la mise en œuvre d'un chantier de construction. Ce dernier voit la réalisation de bâtiments quadrangulaires sur solins de pierre, munis de banquettes en terre massive. Il semble que les plans reconnus correspondent à des maisons à plusieurs pièces, mais les seules mesures réalisables concernent une pièce de plan rectangulaire de 9 m de long pour 6 m de large. Ces constructions

renvoient à un plan d'urbanisme préconçu selon une trame strictement N/S et E/O. Ni cette orientation, ni la morphologie des constructions ne coïncident exactement avec celles du quartier étrusque de la zone 27. Elles témoignent malgré tout de l'emploi de schémas et de techniques méditerranéennes alors inconnues en contexte indigène pour le Languedoc oriental.

Le fait marquant est que ce chantier de construction n'a pu être mené à son terme. La stratigraphie est sur ce point très explicite, nous montrant que ces bâtiments, de même que leurs aménagements internes, n'ont pas été achevés. Autrement dit, une rupture franche synonyme d'abandon intervient ici vers la fin de la séquence, vers les années -475. Cette rupture est donc contemporaine de l'incendie du quartier méridional et tend à confirmer le caractère généralisé d'un épisode marquant dont l'interprétation est ambiguë, même si l'hypothèse d'une éviction de la composante étrusque à l'initiative des Grecs de Marseille demeure possible.

En outre, les premières données relatives au faciès mobilier nous livrent ici une image sensiblement différente de celle observée dans le quartier étrusque. Un faciès apparemment bien plus indigène caractérise la zone 1, différence accentuée quant à l'acceptation des produits et ustensiles méditerranéens puisque le vin étrusque est ici loin d'être le seul à avoir été consommé et le *bucchero nero* tardif, bien représenté dans la zone 27, est ici délaissé au profit de la céramique attique. La céramique commune étrusque est également minoritaire, tandis qu'aucun graffiti ne permet d'envisager la présence sur place de Tyrrhéniens, a contrario encore une fois de ce que l'on observe dans le quartier méridional.

L'interprétation de ces différences doit être approfondie, mais il semble désormais clair que la composante indigène a bel et bien été intégrée dans ce projet que constitue la fondation de Lattara, aux côtés des Etrusques, voire d'autres intervenants méditerranéens.

La phase suivante (1R) est synonyme de rupture, du moins sur le plan architectural. Une trame lâche caractérise alors l'habitat où, dans un premier temps, n'est attestée qu'une maison absidiale en torchis sur poteaux porteurs associée à un enclos et diverses palissades délimitant les abords de l'habitation. Or, sur un intervalle de temps qui couvre au mieux un quart de siècle, on assiste à des remaniements successifs très rapprochés dans le temps. Ces derniers permettant de distinguer plusieurs états pour ce quartier, de sorte que l'on assiste rapidement à la construction de nouveaux bâtiments en bauge et pour partie sur solins de pierre où coexistent désormais formes absidiales et quadrangulaires.

On note également que le schéma d'organisation de ce quartier, au-delà des remaniements successifs, se traduit par une certaine stabilité. Une entité fonctionnelle cohérente se dessine en effet autour de l'habitation de plan bi-absidial, reconstruite à l'identique à l'emplacement du premier édifice en torchis. Cette maison ouvre au sud sur un espace aménagé à plusieurs reprises et dédié en priorité aux activités culinaires, tandis que la partie orientale de la zone voit l'implantation d'enclos à bestiaux ou de petites constructions annexes.

Ce quartier témoigne d'une occupation dense de l'espace dont le caractère a priori peu structuré doit être fortement relativisé. Le fait qu'existe une trame lâche où voisinent plusieurs entités fonctionnelles (familiales ?) distinctes, n'implique nullement qu'une forme de lotissement n'ait pas régi la réinstallation sur place d'une population à forte consonance indigène. Irait dans ce sens la permanence du schéma d'organisation de ce quartier qui a pu résulter de l'existence de limites, malheureusement non identifiables en raison de l'exiguïté de l'espace fouillé.

On peut également s'interroger sur le caractère strictement indigène de cette phase, plusieurs indices matériels évoquant une certaine « familiarité » avec le monde grec. Il est d'ailleurs parfaitement envisageable que les Grecs, et plus particulièrement ceux de Marseille, aient accompagné ce qui apparaît comme une refondation du site. Quoi qu'il en soit, à l'image de ce qui a été vu dans la zone 27, cette phase de réinstallation du deuxième quart du Ve s. av. n. ère présente un caractère indigène très marqué. Il convient néanmoins de relativiser l'aspect

très traditionnel des architectures alors mises en œuvre, tout d'abord parce que la zone 1 révèle sur ce point certaines originalités, d'autre part parce que cette phase doit, de manière plus globale, être comprise comme étant transitoire, faisant qu'ont été privilégiées des solutions rapides à mettre en œuvre. Autrement dit, nous avons là l'image d'une installation pensée comme étant temporaire, en attente de la mise en œuvre ou du développement d'un nouveau programme urbanistique d'ampleur, qui intervient précisément à partir du milieu du Ve s. av. n. ère et selon des rythmes différents d'un quartier à l'autre.

Le faciès mobilier de la phase 1R est également singulier au regard des données disponibles pour la zone 27. En effet, si la vaisselle est largement dominée par la céramique non tournée indigène, les proportions sont malgré tout bien moindres que dans l'autre zone, tandis que la céramique attique est ici bien mieux représentée et que le faciès amphorique s'avère plus diversifié. Ce faciès présente d'ailleurs de fortes analogies avec celui constaté pour la phase IS, avec l'accentuation de cette particularité déjà observée quant à l'usage de la céramique attique et la place accordée au vin de Marseille.

LE PROGRAMME 2011-2013 ET 2014

Le site archéologique de Lattes (Hérault), au lieu-dit Saint-Sauveur (fig. 1 à 4), fut étudié de 1983 à 2003 sous la direction de Michel Py (DR CNRS, UMR 5140) puis, depuis 2004, sous celle de Thierry Janin (DR CNRS puis professeur de Protohistoire à l'Université Paul Valéry Montpellier III, UMR 5140), par une équipe pluridisciplinaire internationale qui s'est renouvelée régulièrement au fil des ans et des programmes scientifiques qui s'y sont enchaînés.

En 2011, première année d'un nouveau programme triennal de recherches de terrain, les opérations archéologiques ont été placées sous la responsabilité de Pierre Garmy (conservateur du patrimoine au ministère de la Culture, UMR 5140, affecté au site de Lattes) qui assure la coordination générale des opérations et la conduite du projet, en étroite collaboration avec Éric Gailledrat (CR1 CNRS, UMR 5140), chargé du suivi et de la planification scientifiques de l'ensemble des programmes et responsable de celui de la zone 1.

L'ensemble des travaux conduits sur le site depuis le début des recherches de terrain systématiques en 1983 a donné lieu régulièrement à diverses publications où l'on peut trouver un exposé détaillé des programmes engagés et des résultats obtenus. Outre les 22 volumes de la série Lattara dont le dernier numéro est paru en 2014, outre les articles publiés dans diverses revues, trois bilans de synthèses ont été tirés de ces recherches : un dossier en 1993 dans la revue *Gallia* (M. Py et D. Garcia, Bilan des recherches archéologiques sur la ville portuaire de Lattara, Lattes, Hérault, *Gallia*, 50, 1993, p. 1-93), un deuxième dossier, treize ans après, dans la même revue (T. Janin et M. Py dir., Lattara, Lattes, Hérault, nouveaux acquis, nouvelles questions sur une ville portuaire protohistorique et romaine, *Gallia*, 65, 2008, p. 5-230), et une monographie résumant le tout, publiée fin 2009 (M. Py, Lattara, *Lattes, Hérault, comptoir méditerranéen entre Etrusques, Grecs et Romains*, éditions Errance, Paris, 2009, 348 p., 820 fig.). Par ailleurs, un site Internet (Lattes en Languedoc, les Gaulois du sud), présentant un résumé des connaissances actuelles, a été élaboré en 2008 en collaboration avec le Ministère de la Culture (adresse : www.lattara.culture.fr ; auteurs : Thierry Janin et Michel Py ; coordination : Thomas Sagory, MRT/MCC). Enfin, préparée en collaboration avec le musée archéologique Henri Prades voisin, une exposition rétrospective pour le grand public Les objets racontent *Lattara* a donné à voir l'histoire du site archéologique dans son contexte à travers quelques séries de matériels emblématiques. Un catalogue richement illustré accompagnait cette exposition (sous la direction de Lionel Pernet et Michel Py, éditions Errance, Paris 2010).

Ce neuvième programme trisannuel du projet de recherches avait pour but de nous mener, en 2013, à la date anniversaire du cinquantenaire de la découverte de Lattara et à la trentième année de fouilles programmées. Ces chiffres, et la longue durée qu'ils expriment, obligeaient à réfléchir sur les objectifs à donner à cette nouvelle étape, compte tenu des bilans effectués, des recherches engagées et des programmes des chercheurs participant aux fouilles de Lattes.

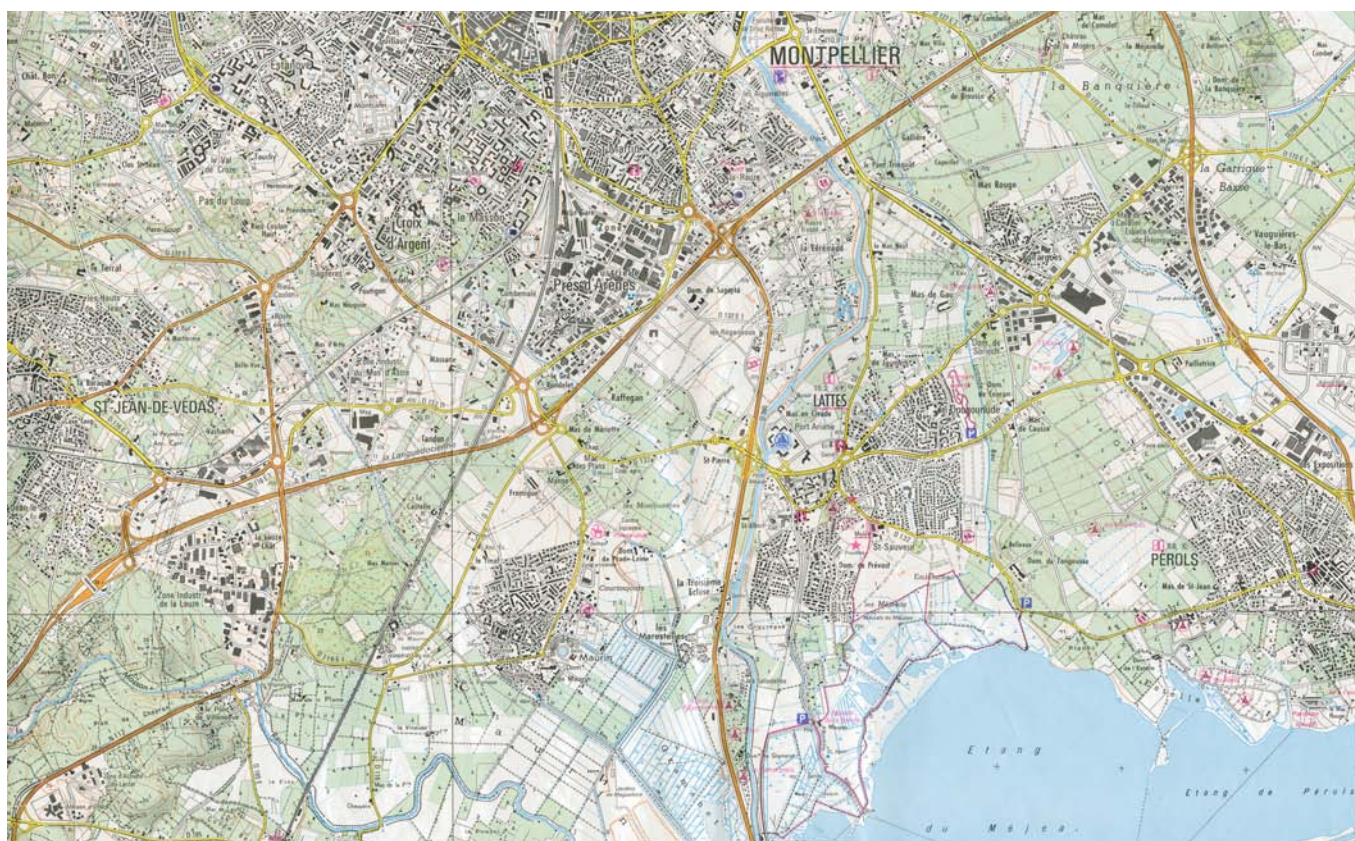
De fait, malgré la masse des publications réalisées, plusieurs thèmes abordés par les travaux récents demandaient à être approfondis, de nombreux aspects restant à étudier et à publier. Dans ces conditions, il a paru exclu de pratiquer une fuite en avant en ouvrant de nouveaux thèmes de recherche et de nouvelles zones de fouille, mais nécessaire au contraire de favoriser l'achèvement des programmes entamés tant sur le terrain qu'au laboratoire, ainsi que la réalisation ou la mise en route des publications nécessaires.

Cet objectif général vise à ce que les trente ans de la fouille programmée marquent un aboutissement des recherches conduites par l'équipe actuelle, pour laisser à l'équipe suivante, qui se chargera de prolonger ces recherches, une situation saine et des bases documentaires solides.

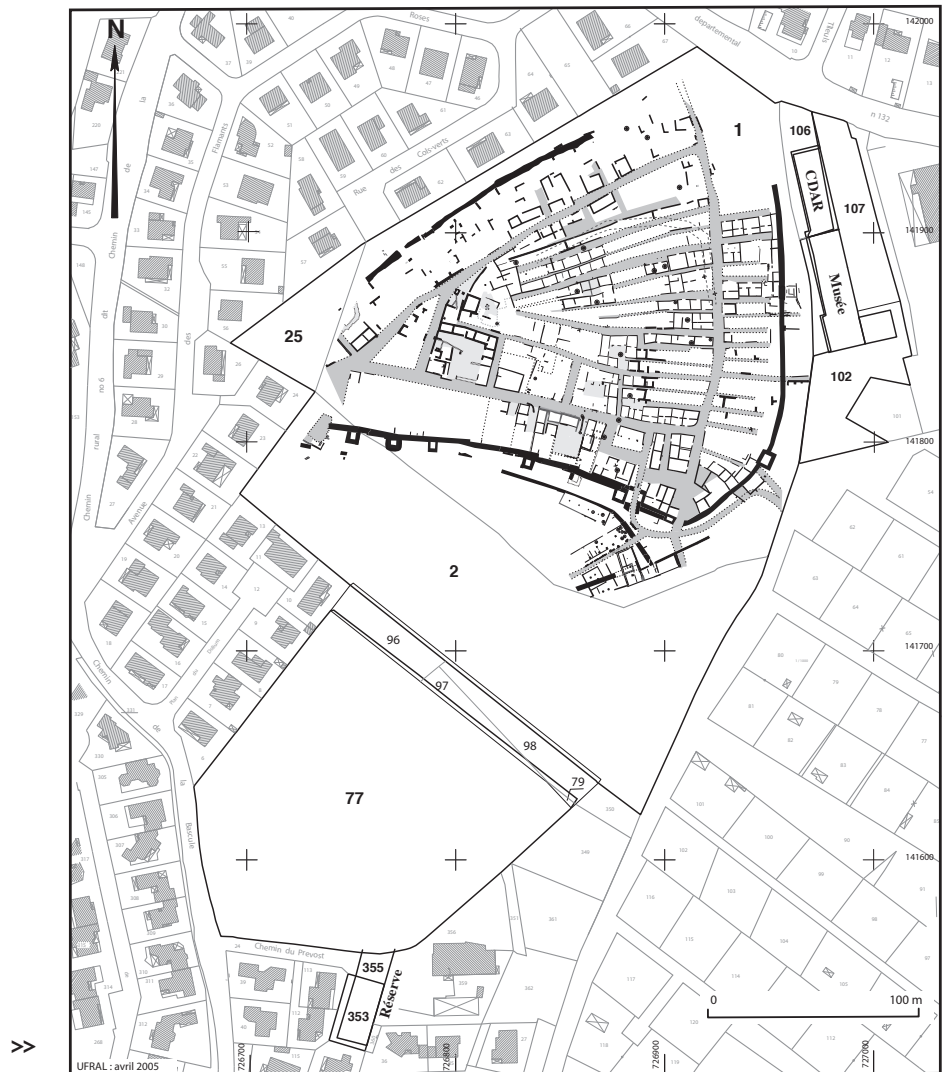
Dans cette perspective, la fouille a porté sur quatre zones principales (fig. 5) où les opérations étaient déjà en cours, pour en achever l'exploration au cours du programme trisannuel achevé en 2013. Cet objectif a été atteint pour les zones



■ Fig. 1 : Carte de localisation du site >>



■ Fig. 2 : Extrait de la carte IGN au 1/25000e 2743 EST Montpellier/Palavas-les-flots



■ Fig. 3 : Situation cadastrale du site
(Lattes 1976-DZ 1)

52 et 54 (Maisons à cour) ainsi que pour la zone 75 (quartier tardo-républicain) (Garmy, Gailledrat 2013).

En revanche, la fouille de la **zone 1**, qui couvre un quartier d'habitat appuyé au rempart oriental (responsable Éric Gailledrat, assisté d'Ariane Vacheret), a été poursuivie en 2011 et 2012 mais n'a pu avoir lieu en 2013, conséquence de l'affaissement partiel des palplanches délimitant la zone ayant nécessité des travaux de mise en sécurité réalisés au printemps 2014 (fig. 6).

Afin d'optimiser la fouille de cette zone, un treuil électrique a été mis en place en bordure nord de la zone, destiné à l'évacuation des déblais, opération devenue trop périlleuse par le biais des seules échelles d'accès installées quant à elles à l'est et à l'ouest des palplanches.

Compte tenu de cette interruption durant l'année 2013, il a été procédé en 2014 à une demande d'autorisation de fouille annuelle afin d'achever la fouille de cette zone qui porte sur les niveaux anciens du site, et plus particulièrement sur les niveaux de fondation du début du Ve s. av. n. ère.

L'exploration des niveaux archaïques, déjà partiellement atteints en 2009, s'est donc poursuivie avec à la clé l'étude de deux phases (1R et 1S) couvrant respectivement le deuxième et le premier quart du Ve s. av. n. ère.

L'un des objectifs principaux des recherches dans cette zone protégée par un caisson de palplanches permettant de travailler sous le niveau de la nappe phréatique, est de comparer les structures mises en place à l'origine de la ville



■ Fig. 4 Vue aérienne du site, avec en arrière-plan l'étang du Méjean et le cordon littoral

<<

avec celles explorées dans la zone 27 (située à 100 m plus au sud), dont la publication monographique est intervenue en 2014 (Lebeaupin 2014). Les résultats attendus sont primordiaux pour la compréhension de la phase ancienne de Lattes et du statut de la cité lors de sa création, vers 500 av. n. ère, dans le contexte des colonisations méditerranéennes.

Etant donné que la campagne de fouille 2013 n'a pu avoir lieu, il nous a semblé peu opportun de dresser un bilan des acquis de la zone 1 dans le rapport triennal 2011-2013. De fait, le présent rapport dresse un bilan complet des phases 1R et 1S pour l'intervalle 2009-2014, reprenant les données déjà partiellement exposées dans les rapports intermédiaires précédents ainsi que dans le rapport triennal 2007-2009.

Le programme 2011-2013 comprend également un effort renouvelé sur l'exploitation de la documentation acquise. Un calendrier a été établi pour les prochaines publications à réaliser.

– en 2014, est intervenue la publication détaillée des maisons/entrepôts étrusques de la zone 27, sous la coordination de Denis Lebeaupin, agrégé d'Histoire (Lattara 22) (Lebeaupin 2014) ;

Sont également prévues :



■ Fig. 5 : Plan général du site avec indication des zones de fouille.

– en 2015 (?), la publication d'un ouvrage de synthèse sur l'enceinte de *Lattara* et son environnement archéologique, coordonné par Joan Lopez, maître-assistant à l'Université de Lérida et responsable du programme « fortification » sur la fouille de Lattes durant les précédents trisannuels (Lattara 23) ;

- en 2016 la publication de la nécropole romaine de Lattes, sous la coordination de Lionel Pernet, Conservateur du Musée de Lattes. Ce projet de publication a été retenu au titre de l'appel d'offre à projet scientifique 2013 du Labex ARCHIMEDE (Lattara 24).

– en 2017 la publication des niveaux de la première moitié du V^e s. de la zone 1, correspondant à trois phases architecturales nettement distinctes, sous la coordination d'Éric Gaillardrat, chargé de recherche au CNRS (Lattara 25) ;

– la publication des maisons à cour 5201 et 5401 dans leur contexte méditerranéen, sous la coordination de Michael Dietler, professeur à l'Université de Chicago.



■ Fig. 6 : Affaissement des palplanchs (2013) et système de renforcement mis en place (2014)



UNE ÉQUIPE DE FOUILLE INTERNATIONALE ET PLURIDISCIPLINAIRE

Le programme 2011-2013 a mobilisé plusieurs membres de l'équipe en charge des opérations depuis plusieurs années. Sur le terrain et/ou en laboratoire, ont collaboré à l'entreprise :

Coordonateur général, conduite du projet

Pierre GARMY, conservateur du patrimoine, UMR 5140

Coordonateur scientifique

Éric GAILLED RAT, chargé de recherche au CNRS, UMR 5140

Responsables de fouille

Michael DIETLER, professeur à l'Université de Chicago, États-Unis
Éric GAILLED RAT, chargé de recherche au CNRS, UMR 5140
Benjamin LULEY, docteur, Université de Chicago, États-Unis
William MEYER, doctorant, Université de Nord-Caroline, États-Unis
Andreu MOYA, doctorant, Université de Lérida, Espagne
Sébastien MUNOS, responsable d'opération, ACTER
Gaël PIQUÈS, ingénieur d'étude au CNRS, UMR 5140
André RIVALAN, Docteur en archéologie, UMR 5140
Ariane VACHERET, Chercheur associé, UMR 5140.

Traitement et étude du mobilier :

Anne-Marie CURÉ, docteur en Archéologie, Université Montpellier 3, UMR 5140
Émilie COMPAN, chercheur associé, UMR 5140
Benoît FAVENNEC, doctorant, Université Montpellier 3, UMR 5140
Melissa SAVANIER, chargée d'étude, Chronoterre Archéologie, UMR 5140

Consolidation/Restauration/Moulage

Julie TOUZEAU, restauratrice, Materia Viva, Toulouse

Coordination des prélèvements

Núria ROVIRA, Maître de Conférences, Université Montpellier 3, UMR 5140
Stéphanie DUBOSQ, doctorante, Université de Barcelone, Espagne (carpologie)
Alain GIOSA, doctorant, Université Paris I
Margaux TILLIER, Etudiante, Université Montpellier 3, UMR 5140 (carpologie)

Études environnementales

Natalia ALONSO, maître de conférence à l'Université de Lérida, Espagne (agriculture)
Cécile BOLLIAN, Etudiante, Université Montpellier 3, UMR 5140 (archéozoologie)
Lucie CHABAL, chargée de recherche au CNRS, UPRESA 5059 (anthracologie)
Armelle GARDEISEN, ingénieur de recherche au CNRS, UMR 5140 (archéozoologie)
Christophe JORDA, ingénieur INRAP (géomorphologie)
Leonor LIOTTIER, doctorante, Université Montpellier 3, UMR 5140 (anthracologie)
Gaël PIQUÈS, ingénieur d'études au CNRS, UMR 5140 (ichtyofaune)
Stéphanie PORCIER, docteur en égyptologie, UMR 5140 (archéozoologie)
Audrey RENAUD, docteur en archéologie, UMR 5140 (archéozoologie)
Núria ROVIRA, maître de Conférences, Université Montpellier 3, UMR 5140 (carpologie)

Spécialistes associés :

Elsa CIESIELSKI, , doctorante, Université de Montpellier (anthropologie)
Lluís GARCIA, chercheur associé à l'Université de Barcelone, Espagne (avi-faune)

André RIVALAN, docteur en Archéologie, UMR 5140 (petit mobilier)
Jean-Claude ROUX, technicien, DRAC-SRA de Languedoc-Roussillon (architecture, mise en valeur du site)

Topographie, infographie, systèmes d'information :

Séverine SANZ, assistante ingénieure, CNRS, UMR 5140
Véronique MATHIEU, Ingénieure d'étude, CNRS, UMR 5140
Hervé BOHBOT, ingénieure de recherche, CNRS, UMR 5140
Cristina GARCIA, Université de Lérida, Espagne (infographie, topographie)
Octavi ESTEVE, Université de Lérida, Espagne (infographie, topographie)
Jordi MAZUQUE, Université de Lérida, Espagne (infographie, topographie)

Assistance technique et logistique

Guy POUZOLLES, technicien au Ministère de la Culture, SRA Montpellier

Gestion comptable

Christine LUCAND, ingénieur d'étude au CNRS, UMR 5140 (Lattes)

Fouilleurs bénévoles (2011)

ADRIASHENKO Daria, ALI TOYBOU Halima, AVAKIAN Léa, BARAT Sophie, BOLLIAN Cécile, BONNET Adelaïde, BONNI Joe, BOUDRAA Fatma Zohra, BOUSQUET Jeremy, BUTLER Ciara, CAPIT Alizée, CHEVALIER Solène, DE CHAVAGNAC Laure, DE STEUR Aliénor, DEGOUTHO Aurélie, DENIZOT Lucile, DOPPELT Martin, DUCATEL Sarah, DUNYACH Ingrid, EYMARD Sandra, FERRER TRIAS Marc, FESTA Giovanni, FRÈRE Mathilde, GAO Wei, GENIS Nicolas, JAMIN Jean-Baptiste, KHACHA Saïd, LACEY Rowan, LALINDE DIEZ Natalia, LARUE Louise, LEGENDART Alizée, LOEZ Jason, MAALLEM Mohammed Fawzi, MADELPECH Amandine, MICHELS Estelle, MOISAND Marie, MULLAS Stella, NETHERTON Alice, PROST Celia, SALLES Sébastien, SEDDIKI Azeddine, SHERWOOD Amy, TILLIER Margaux, TOUBAS Mathieu, VANDEN MAAGDENBERG Thomas, CORRADINO Laura, CYTEVAL Chloé, ERRERA Mélanie, GUEVILLE Estelle, KOPP Tatiana, MAZZEI Marine.

Fouilleurs bénévoles (2012)

ADRIASHENKO Daria, ALI TOYBOU Halima, AUBER Alyssa, AVILA GOMEZ Reyes, BARAT Sophie, BESANÇON Marine, BLEIN Guillaume, BONNET Adelaïde, BONNI Joe, BOUCHITÉ Kévin, BOUHAFS Amel, BOURDAJAUD Laura, CAPARROY Benjamin, CAPIT Alizée, CAUVNI Axel, CHEVALIER Solène, COQUILHAT Chloé, CORRIAS Pauline, DE MASSARI Lucia, DEGOUTHO Aurélie, DOPPELT Martin, ENCISO BENITES Liz Karim, ERRERA Mélanie, FABRO Remi, FLAVIEN Magdeleine, GAO Wei, GOUIFFES Laëtitia, GREVEY Anne-Laure, GRGURIC Zeljka, HAON Lauranne, HENRY Erell, LEGENDART Alizée, LEROY Manon, LOUASS Irvin, LOZANO Irene, LUESMA Romina, MARCEL Mélanie, MARTIN GARCIA Jairo, MASSON Adrien, MOUSSION Agathe, MULLAS Stella, NABET Benjamin, PÉREZ Marta, PÉREZ TOVAR Maria Jesus, POMARET CANADAS Louis, RODRIGUEZ Hélène, ROUSSIN Marlene, RUFFINI Thibaud, SCHELLING Julia, SHERWOOD Amy, SIEGEL Oren.

Fouilleurs bénévoles (2013)

AUDRAIN Chloé, AVELLA Joseph, BARDOU Margaux, BAUVIT Benjamin, BASHIR AHMAD Rustaqi, BILSON Sarah, BONNI Joe, BOUCHITÉ Kevin, CATZ Natacha, CHABRIER Lucile, CHEF Alexis, DALLEST Anaïs, DOPPELT Martin, FARAC Karmen, FOUYER

Tony, GAO Wei, GAYET Annabelle, GINOT Samuel, GREVEY Anne-Laure, HARLÉ Amandine, HAUG Stanislas, KAPAMADJIAN Elise, LACAN Mélanie, LAFORGUE Alexandre, LUCAS Solenn, MASSON Adrien, MATTE LA FAVEUR Oriane, MAURY Pauline, MOUSSION Agathe, PAMPANAY Elise, PAQUET Lauriane, PAVLEK Barbara, PINYOL Patricia, PLASSE Martial, RUFFINI Thibaud, SARRAZIN Paquita, SCARCELLA Pamela, SIEGEL Oren, SUTRA Morgane, TANDY Marion, TOMASINELLI Anna, TROUVÉ Ludivine.

Fouilleurs bénévoles (2014)

Ambre DI PASCALE, Anne-Laure GREVEY, Camille GUERIN, Concetta ANTUONO, Kewin BOUCHITE, Laurie GINESTE, Lisa COMESCURE, Marine GOMEZ, Pamela SCARCELLA, Solenn LUCAS, Stanislas HAUG, Stella MULAS, Thibaud RUFFINI.

Partenariats institutionnels

- Service Régional de l'Archéologie du Languedoc-Roussillon
- UMR 5140 CNRS/Ministère de la Culture/Université Montpellier 3/INRAP
- Région Languedoc-Roussillon
- Université Paul Valéry (Montpellier 3)
- Université de Chicago (Laboratoire d'Anthropologie) (USA)
- Université de Lérida (Espagne)
- Université de Barcelone (Espagne)
- Musée Archéologique Henri Prades, Lattes
- Laboratoire de Paléobotanique, Environnement et Archéologie (Montpellier), UMR 5059 du CNRS
- Centre Archéologique de Gérone (Espagne)
- Direction des Musées Nationaux de Catalogne (Espagne)

UN PROJET DE MISE EN VALEUR DU SITE ET DES RÉSULTATS DES FOUILLES

Un projet d'aménagement du site de Saint-Sauveur est en cours d'étude, parallèlement à celle d'une refonte de la présentation muséographique des collections. Le transfert de la propriété du sol à la Région Languedoc-Roussillon depuis 2007 apporte un nouveau partenaire qui s'investit de manière significative à la fois dans la recherche et dans la valorisation, en synergie avec le Musée monographique installé en bordure des vestiges, dont la réorganisation est en cours sous l'égide de l'Agglomération de Montpellier et sous la conduite de son nouveau conservateur, Lionel Pernet.

La réflexion autour du contenu et des formes de la mise en valeur et de la muséographie présentant l'antique Lattara, est susceptible d'aboutir au terme du prochain trisannuel. La volonté commune de tous les intervenants est de faire de ce site muni d'un exceptionnel appareil documentaire, qui compense l'aspect peu monumental des ruines, un lieu à la fois touristique et didactique, présentant les apports de la fouille à la connaissance des civilisations protohistoriques méridionales, insistant sur les aspects historiques et ethnographiques, sur l'ancienneté, la variété et le rôle des contacts méditerranéens, sur l'insertion enfin de la ville de l'âge du Fer et de l'époque romaine dans un milieu original, en liaison avec le Parc naturel des étangs sur lequel débouche la fouille.

RECHERCHES SUR L'HABITAT ANCIEN DE LATTES.

L' OCCUPATION DE LA PREMIÈRE MOITIÉ DU V^E S. AV. N. ÈRE (ZONE 1).

Eric Gailledrat et Ariane Vacheret

avec la participation de : Elsa Ciesielski, Emilie Compan, Christophe Jorda et Léonor Liottier

INTRODUCTION

La zone 1, située au nord-est du chantier de Lattes/Saint-Sauveur, en bordure de la façade orientale de l'agglomération protohistorique, est l'une des deux zones choisies pour étudier l'évolution stratigraphique d'un quartier d'habitation depuis l'origine de *Lattara*, soit entre la fin du VI^e s. et le II^e s. av. n. è. Dans le prolongement du programme entamé depuis 1984, la fouille en cours a pour but de poursuivre les recherches sur l'évolution de l'agglomération protohistorique, ceci pour la période comprise entre la fondation de l'habitat et le milieu du V^e s. av. n. ère. Les niveaux explorés depuis 2009 concernent donc le premier et le deuxième quart de ce même siècle, soit les phases 1S (v. -500/-475) et 1R, (v. -475/-450 av. n. ère).

La phase 1S correspond à un intervalle chronologique qui, jusque-là, n'était documenté qu'au niveau de la zone 27. Ici, a été révélée une présence étrusque, caractérisée par une architecture méditerranéenne d'autant plus originale pour cette époque en contexte languedocien qu'elle est associée à un faciès mobilier très homogène où les productions tyrrhéniennes sont particulièrement bien représentées. Ces données novatrices ont légitimement invité à envisager l'existence d'un comptoir étrusque à l'origine de *Lattara* (Lebeaupin 2014).

La phase 1R correspond à un moment intermédiaire entre cette première occupation avérée du site et une phase qui voit, dans un contexte très largement indigène, un poids de plus en plus prégnant du monde massaliète, avec la mise en place progressive d'une nouvelle trame urbaine. Que la destruction, aux alentours de -475, de l'habitat de la phase initiale ait été ou non généralisée et liée à un événement conjuguant aspects économiques et politiques dans un contexte de « reprise en main » de la part des Grecs de Marseille, le deuxième quart de ce même siècle est pour le moins synonyme de changements importants à *Lattara*, ce dont témoignent dorénavant la zone 27 ainsi que la zone 1.

1. AUX ORIGINES DE L'OCCUPATION PROTOHISTORIQUE DE LATTARA

La campagne de fouille 2014 menée dans la zone 1 a permis de mettre en évidence la première séquence d'occupation témoignant d'une occupation dans cette partie du site, circonscrite par les palplanches mises en place afin de pouvoir appréhender dans des conditions optimales les niveaux anciens de *Lattara*, situés sous le niveau de la nappe phréatique.

Les niveaux correspondants (phase 1S) ont pu être fouillés de manière intégrale dans le tiers occidental de la zone 1, révélant une séquence complexe au sein de laquelle trois « moments » ou sous-phases peuvent être distingués (1S1, 1S2 et 1S3). Cette phase a également pu être traitée de manière partielle dans le tiers central de la zone, tandis que dans la partie orientale de cette dernière les travaux n'ont pu être menés au-delà de la fouille complète des niveaux plus récents, correspondants à la phase 1R.

Vers l'ouest, le substrat a été atteint à la cote relative moyenne de -4,70 m (soit -0,70 NGF) (fig. 7). Ce substrat se présente sous la forme d'un sédiment limono-sableux de couleur gris clair. En dépit de la présence des palplanches, la remontée de la nappe phréatique a considérablement gêné la fouille. Un certain nombre d'observations ont néanmoins pu être réalisées, en particulier concernant l'interface entre ce substrat stérile et les premiers niveaux archéologiques.



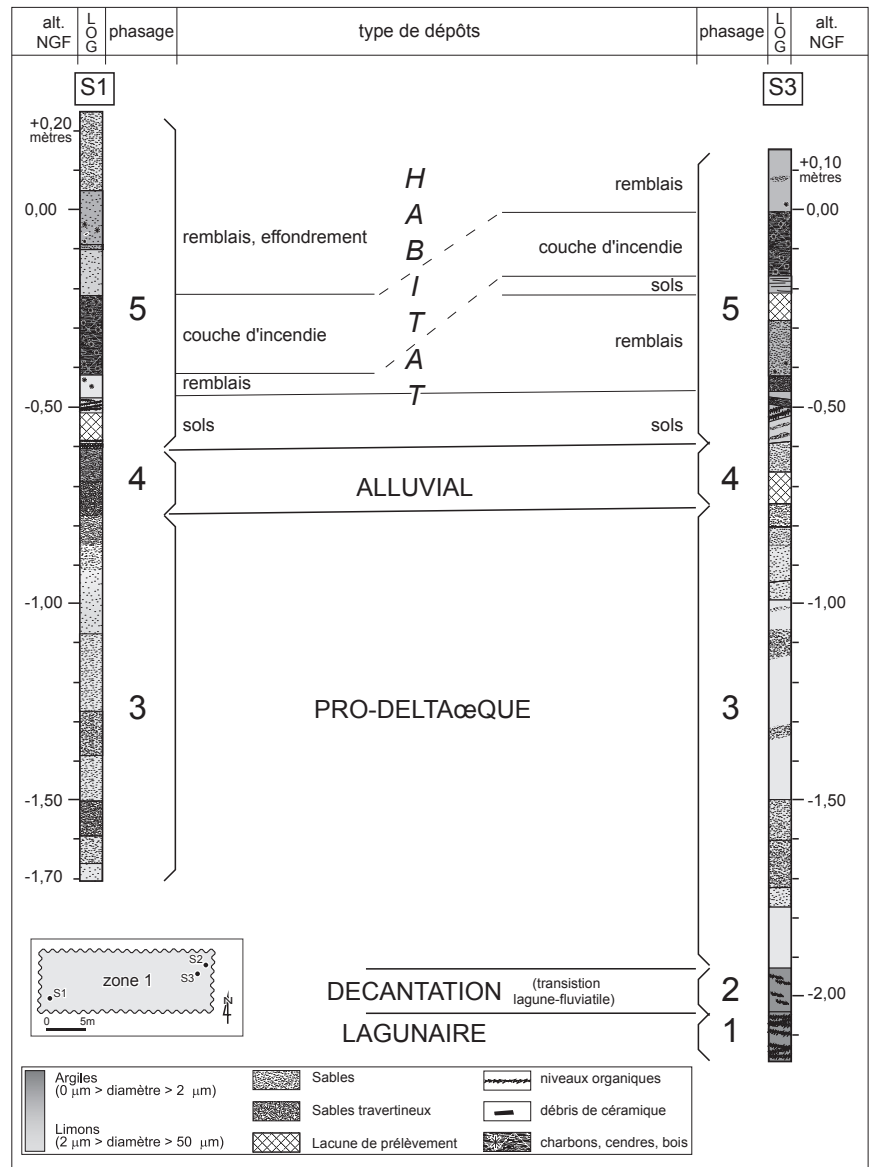
■ Fig. 07 : Vue générale depuis l'ouest de la zone 1, en fin de fouille 2014. Au premier plan, le substrat sablo-limoneux de couleur gris clair.

Les données acquises confirment logiquement les observations réalisées à l'occasion de carottages manuels opérés anciennement aux extrémités Est et Ouest de la zone 1 (fig. 8) :

À l'Est, le sondage 1 a débuté en surface à 0,25 m NGF et atteint -1,70 m NGF en profondeur .

De -1,70 m à -0,75 m NGF, on observe une série de sables fins limoneux, plus ou moins crayeux (phase 3). Vers le sommet, la granularité des dépôts augmente et évolue progressivement vers des sables travertineux, toujours dans une matrice limoneuse. L'ensemble, apparemment azoïque et de couleur gris-clair évoque un prodelta, c'est-à-dire une sédimentation de type estuarien : des dépôts fluviaux (le Lez) en contexte aquatique (la lagune).

La phase suivante (phase 4) entre -0,75 m et -0,60 m NGF, est composée de sables grossiers et moyens ($0,2\text{ mm} < \varnothing < 2\text{ mm}$), alternant avec des limons argileux à passées sableuses. Ces dépôts peuvent être associés à



■ Fig. 08 : Logs réalisés à partir de deux carottages manuels au niveau de la zone 1
(© C. Jorda)

une dynamique clairement fluviale puis de type débordement. La couleur gris-brun observable au sommet de la série traduit une faible altération pédologique, c'est-à-dire un atterrissement du secteur et le développement d'une activité biologique dans le sol.

La cinquième phase, de -0,60 m à +0,25 m NGF, correspond à l'occupation du site, caractérisée par une succession de sols anthropiques caractérisés par une alternance de passées organiques et sablo-limoneuses ou argilo-limoneuses.

A l'Ouest, le sondage 2 a été arrêté à cinquante centimètres de profondeur (-0,35 m NGF), sur une pierre pouvant appartenir à un mur. Le sondage a alors été décalé d'un mètre vers le Nord-Est.

Le sondage 3, de 2,30 m de profondeur, a atteint les -2,15 m NGF.

A la base et jusqu'à -2,05 m NGF (phase 1), une couche argilo-limoneuse organique brune à débris végétaux témoigne d'une dynamique de type lagunaire, tout comme la découverte de deux cardiums en connexion.

La phase 2 de -2,05 m à -1,95 m NGF, correspond à des argiles limoneuses grises, évoluant vers des limons argileux, contenant de nombreuses coquilles de gastéropodes (dont une limnée et traduisant des conditions de décantations en milieu aquatique probablement d'eau douce. Au sommet, la teneur en racines et radicules témoigne d'une activité biologique post-

sédimentaire, attribuée à une phase de pédogenèse : le milieu s'exonde.

A partir de -1,95 m NGF (phase 3), les faciès sont similaires à ceux découverts dans le sondage 1, c'est-à-dire des limons plus ou moins crayeux gris pâle, avec des alternances de passées sableuses fines de plus en plus fréquentes vers le sommet. Là aussi ces dépôts sont attribués à une dynamique de décantation prodeltaïque en contexte aquatique turbide, précédent le delta proprement dit. Cette phase se termine autour de -0,75 m NGF (lacune de prélèvement dans le carottier entre -0,85 m et -0,75 m NGF).

De -0,75 m et -0,60 m NGF, la phase 4 sableuse grossière travertineuse, diffère relativement du sondage 1, dans la mesure où ces pseudo-sables (débris de travertins alluviaux facilement mobilisables) sont associés à une couleur gris-pâle et à l'absence de micro et macrofaune. Ils pourraient appartenir à la dernière période de la construction prodeltaïque.

Pour la phase 5, de -0,60 m à +0,15 m NGF, on retrouve les vestiges de l'occupation protohistorique de la zone 1.

De -0,60 m à -0,43 m NGF, une succession de sols d'occupation limoneux, sableux et organiques montrent une forte corrélation avec la base de l'occupation reconnue dans le sondage 1.

En terme de dynamique morphosédimentaire, les cinq phases identifiées traduisent une logique dans le colmatage du secteur avant l'occupation protohistorique : un paysage lagunaire, peu à peu envahi par des apports fluviaux en contexte estuarien (donc sous-marins) et aboutissant au colmatage du secteur (donc un atterrissement). Ce schéma signifie plus simplement la présence d'un bras du Lez construisant une langue deltaïque, colonisée après son exondation. La question qui demeure concerne la validité spatiale de ce schéma géomorphologiquement cohérent au niveau local. Une comparaison avec d'autres observations est alors nécessaire.

Le carottage effectué en 2003 à 60 mètres de la zone 1 plus au Sud, dans le puits 348, avait révélé quant à lui une séquence assez similaire avec un niveau tourbeux lagunaire entre -2,50 m et -2,10 m NGF (phase 1 du sondage 3 en zone 1) dont la datation radiocarbone donnait une fourchette entre 1130 et 910 cal. BC.

Entre -2,10 m et -1,40 m NGF des limons sableux prodeltaïques peuvent être rapprochés des phases 2 et 3 du sondage 1 avec une augmentation substantielle de la granularité vers le sommet.

L'équivalent possible de la phase 4, entre -1,40 m et -1,10 m NGF, est représenté par des niveaux sablo-travertineux plus ou moins grossiers à matrice limoneuse. En effet, la construction de faciès travertineux est intimement liée à des écoulements d'eau douce, non turbides et au développement d'une végétation aquatique, source principale des précipitations carbonatées. Dans ce cadre, il semble plus vraisemblable que ces dépôts correspondent à une sédimentation de lit mineur, le delta étant en grande partie déjà bâti.

À partir de -1,10 m NGF, les sédiments de couleur grise à gris-noir, extrêmement hétérogènes et contenant de nombreux débris anthropiques, témoignent de l'occupation du site (phase 5). Le sondage se termine à -0,50 m NGF dans le même contexte, c'est-à-dire la base du creusement du puits.

Ces données rejoignent les conclusions acquises à partir de l'ensemble des données géomorphologiques concernant l'environnement du site (Jorda *et al.* 2008). Après une séquence d'environ 3 millénaires caractérisée par un milieu palustre, l'emplacement ensuite occupé par *Lattara* voit la mise en place d'un cône détritique de sables et de cailloutis amenés par le Lez dont le delta prograde vers le sud. On assiste alors à la mise en place d'une succession de matériaux fins, sables et limons de débordement où se mêlent des vases lagunaires, précédant un épisode caractérisé par des apports massifs de sables fins fluviaux.

Cette progradation aboutit à la formation d'un lobe deltaïque, émer-

geant de seulement quelques dizaines de centimètres au-dessus du niveau de la mer, probablement bordé à l'est comme à l'ouest par deux bras du fleuve. En bordure de cette butte s'avancant dans la lagune, les sondages réalisés au nord, au sud et désormais à l'est du site révèlent des apports de sables fins et de limons qui témoignent de l'activité permanente du fleuve et du battement de la lagune.

La forme de cette bande de sable semble largement correspondre à l'emprise de l'établissement protohistorique tel qu'elle peut être définie à partir du tracé du rempart, déjà fixé à l'époque archaïque. Au vu des résultats acquis dans la zone 27 (dans la partie sud du gisement), le tout début du V^e s. av. n. ère marque en effet l'installation d'une communauté comprenant une composante méditerranéenne, et plus particulièrement étrusque (Lebeaupin 2014). Cette implantation constitue une étape dans un processus de consolidation des instruments de l'échange entre les acteurs du négoce méditerranéen et les communautés indigènes occupant la basse et moyenne vallée du Lez (Gailledrat 2014 ; Gailledrat sous presse).

De par sa localisation, à quelques mètres à peine du tracé de l'enceinte orientale, la zone 1 (à l'image de la zone 27) nous livre une image des marges de cette butte sur laquelle a été implanté l'habitat du début du V^e s. av. n. ère. Les données acquises en 2014 confirment par ailleurs que cet espace oriental n'a, lui aussi, été occupé qu'à partir de cette date, laissant en suspens la question des vestiges erratiques plus anciens mis au jour en divers points du site, y compris de manière résiduelle dans cette même zone 1 (notamment 1 bord de canthare B-NERO 3e et 1 bord d'amphore A-ETR 3B, datables du milieu du VI^e s. av. n. ère). Autrement dit, les quelques vestiges répertoriés datant du Néolithique, du Bronze final III ou du VI^e s. av. n. ère (Py 2009, p. 13-18) ne peuvent se rapporter qu'à une série d'occupations, pour l'heure non reconnues, qu'il faudrait plutôt situer dans la partie centrale du site, autrement dit dans sa partie « haute ».

La stratigraphie des zones 27 et 1 n'ayant pas révélé de niveaux antérieurs au début du Ve s. av. n. ère, les questionnements demeurent donc nombreux, et parmi eux celui de la nature même de cette implantation que l'on est tenté de qualifier de « coloniale », avec à la clé un enjeu particulier qui est celui de confirmer ou d'infirmier son caractère proprement étrusque, les données de la zone 27 étant sur ce point particulièrement explicites (Lebeaupin 2014).

2. LA PHASE 1S (v. -500/-475)

En dépit de l'aspect encore partiel des observations réalisées, dû notamment aux conditions de fouille difficiles évoquées en préambule, les données disponibles au terme de la campagne 2014 permettent néanmoins d'appréhender les caractères principaux de cette première occupation de l'espace correspondant à la zone 1.

2.1. Le secteur 67

Ce secteur correspond à l'espace ouvert situé à l'ouest de l'UNF143. Il représente une superficie d'environ 67 m².

Le substrat limono-sableux (69302) atteint de ce côté présente dans l'ensemble une surface sub-horizontale, difficilement caractérisable en détail, mais qui semble avoir été partiellement remaniée. Un décaissement partiel, peut-être synonyme d'un nivellement en vue de la mise en place d'aménagements et de remblais destinés à assainir ou stabiliser le terrain, semble en effet à l'origine du décalage observé dans la stratigraphie entre, d'une part le niveau d'apparition du substrat ou de l'interface sus-jacente (69303), d'autre part les bourrelets et tranchées résultant de l'implantation de structures en matériaux périssables en limite ouest de la fouille qui correspondent déjà (comme explicité ci-après) à un deuxième état de la phase 1S (fig. 9).



■ Fig. 09 : Vue de détail, depuis l'est, des creusements N-S pratiqués dans le substrat (69302), présents dans la partie ouest du secteur 67, scellés par un remblai argilo-limoneux de couleur brune (69281), encore visible en limite de palplanches. A droite, noter les vestiges de la couche argilo-sableuse initialement présente sur tout le secteur (69303).

2.1.1. L'état 1S3

Au-dessus du substrat, et se confondant parfois avec lui, se trouve par ailleurs une couche d'argile gris clair mêlée de sable (69303) formant une nappe compacte et homogène d'épaisseur variable, observée dans la plus grande partie du secteur. Très homogène, la constitution de cette couche précède la mise en place d'un remblai de sable grossier (69032). Or, à l'Est, elle vient buter contre un remblai de sable et graviers (69256), en recouvrant partiellement le niveau de sol présent à la surface de ce dernier (69257) (fig. 10). On note la présence d'un rare mobilier, notamment céramique, plutôt présent à la base de la couche, et pouvant se confondre par endroits avec celui du sol venant d'être évoqué.

Ce qui apparaît comme étant une interface avec le substrat ne constitue

donc pas le premier niveau archéologique à proprement parler. Un remblai, observé de manière très ponctuelle à hauteur des murs MR69044 et MR69045, précède en effet la mise en place de cette couche argilo-sableuse (69303). Ce remblai consiste en une couche stérile d'argile et de sable gris clair mêlée de petits galets (69256). Très compacte et homogène,



■ Fig. 10 : Vue depuis le sud-ouest du secteur 67 en cours de fouille, après enlèvement d'un épais remblai de sable (69032). A gauche, le remblai d'argile sableuse (69303) venant recouvrir le substrat visible à droite (69302) et s'appuyer à l'Est sur un premier remblai d'argile sableuse et de cailloutis (69256). La rupture de pente visible au niveau de ce dernier, sensiblement N-S, est clairement d'origine anthropique.



■ Fig. 11 : Vue depuis le sud-ouest du premier remblai disposé sur le substrat sur lequel s'appuient les constructions de la phase 1S. Ce remblai est surmonté d'une fine pellicule organique de couleur noire.

elle est marquée en surface par un niveau de sol (69257), indiqué par la présence de quelques tessons à plat et, à l'aplomb du mur MR69044, par une pellicule organique noirâtre partiellement conservée (fig. 11). L'extension vers l'est de ce remblai (qui occupe toute la zone dans le sens nord-sud) ne peut être précisée, la fouille n'ayant ici pas encore atteint le niveau en question. Fonctionnant avec cette surface se trouve un poteau en bois (PO69308) dont la base gorgée d'eau a été laissée en place en attente de la fin de la fouille (fig. 12).

La caractérisation de cet état (1S3) demeure donc très partielle. Tout au plus peut-on relever le soin particulier lié à l'aménagement de ce secteur, qui se traduit par d'importants apports de matériaux clairement destinés à viabiliser un terrain peu propice à une installation pérenne.

On constate en revanche, immédiatement à l'ouest des murs MR69044



■ Fig. 12 : Vue de détail, depuis l'est, du poteau en place PO69308.

et MR69045, une interruption franche de ce remblai initial, qui adopte brutalement un pendage dans cette même direction. L'aspect biseauté de la couche, le caractère très régulier du pendage (fig. 13), ne peuvent s'expliquer que par un décaissement survenu dans un second temps et qui aurait précédé la mise en place de la couche sus-jacente (69303). On note également que ce probable décaissement (ou à tout le moins la ligne de rupture de pente) adopte un tracé sensiblement parallèle à celui des murs postérieurs MR69044 et MR69045 et qu'il semble être à l'origine de l'interruption nette de la pellicule organique présente au niveau du sol 69257, manifestement raclée à cet endroit.

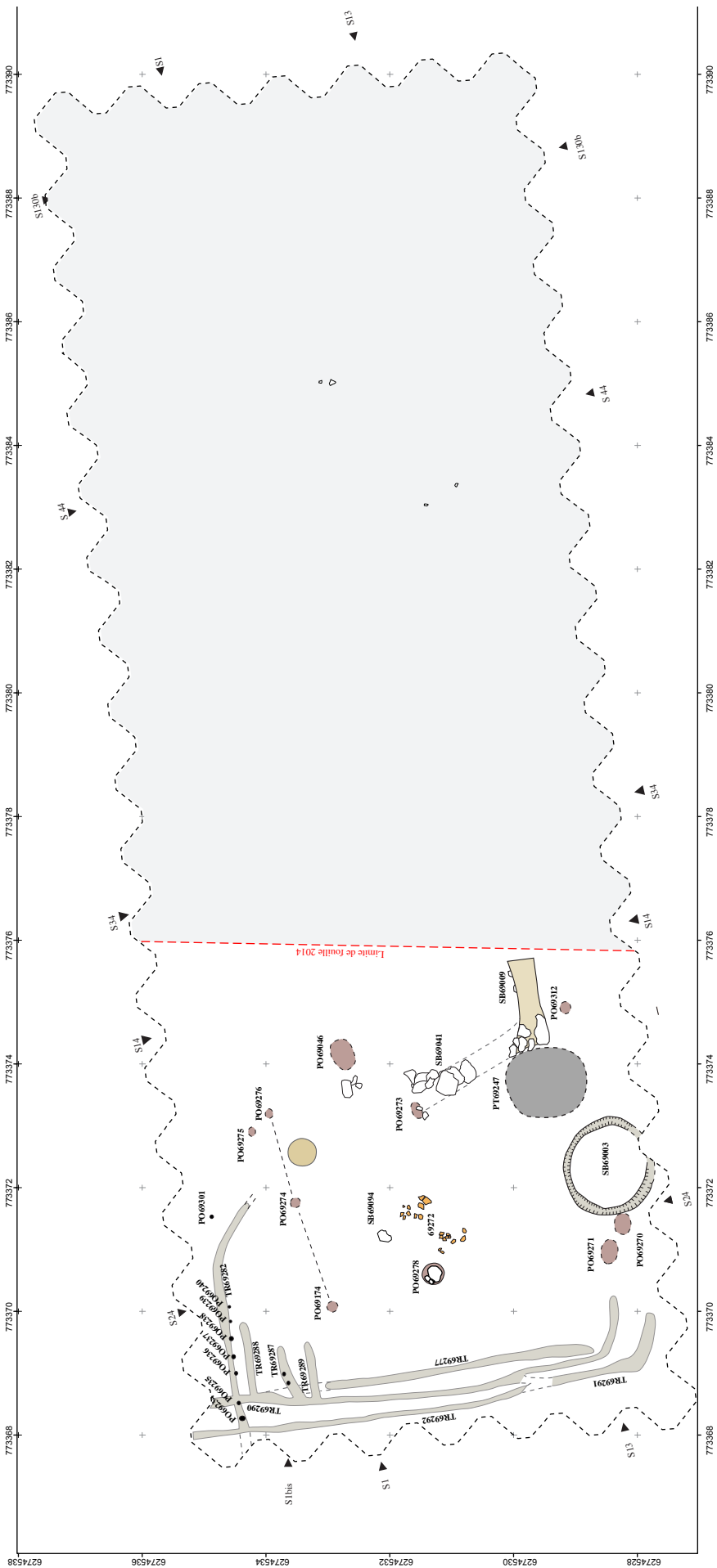


■ Fig. 13 : Vue de détail, depuis le nord, du sol (69257) correspondant à la surface du premier remblai directement installé sur le substrat (60256).

De fait, les deux actions (décaissement et construction des solins maçonnés) semblent étroitement liés, tant sur le plan chronologique que fonctionnel, mais on s'explique mal la raison de ces travaux qui se rapportent donc à un nouvel état de la phase 1S (1S2). Si le remblai initial, réalisé à base de matériaux rapportés soigneusement choisis, semble avoir été parfaitement adéquat dans la perspective d'une stabilisation et d'une imperméabilisation du terrain, on comprend mal le pourquoi d'un décaissement ayant eu pour conséquence de remettre au jour le substrat hydromorphe, et ce d'autant que peu de temps (voire immédiatement) après, l'ensemble du secteur se voit recouvert d'un nouveau et épais remblai, cette fois à base de sable. De fait, la couche argilo-sableuse (69303) présente au contact du substrat se présente moins comme un remblai intentionnel que comme une interface constituée par le piétinement et un apport de sédiment résultant des activités de construction ou d'aménagement alors mises en œuvre.

2.1.2. L'état 1S2

Ce nouveau remblai pratiquement stérile est constitué d'une couche homogène de sable de granulométrie moyenne, de couleur gris à jaune-orangé (couleur résultant de l'oxydation liée à la présence des palplanches) mêlé de quelques poches ou nodules d'argile grise (69032). Épaisse en moyenne d'une vingtaine de centimètres, elle prend place sur l'ensemble du secteur, recouvrant les remblais sous-jacents (69256 et 69303) et, ponctuellement côté ouest, directement le substrat ici mis à nu. Elle s'amenuise à l'ouest et vient s'appuyer contre un léger bourrelet de limon marquant la limite de la tranchée TR69282. Cette couche de sable doit, une nouvelle fois, être interprétée comme un remblai de stabilisation et d'assainissement, antérieur



■ Fig. 14 : Plan des vestiges de la phase 1S2.



■ Fig. 15 : Vue de détail depuis le sud des tranchées N-S entaillant le substrat, en limite occidentale du secteur 67.

à la construction des murs de l'UNF143. L'extension de ce niveau de sable vers l'est, au-delà du mur MR69044, n'est pas définie avec précision mais les quelques observations réalisées de ce côté, en particulier au niveau des creusements de fosse entaillant les niveaux encore en place, laissent bien entrevoir que cette couche est présente sur la plus grande partie de la zone de fouille.

Dans le secteur occidental, ce niveau fonctionne avec une série de structures, pour la plupart en creux. Ces dernières correspondent à une série d'enclos ou de palissades légères, associées à de probables constructions sur poteaux porteurs ainsi qu'à un puits. L'absence de plan clair, la densité des structures tout autant que le recoupement de certaines d'entre elles invite à restituer des dispositifs se succédant selon un rythme relativement rapide à l'intérieur d'une plage de temps excessivement courte (fig. 14).

Un ensemble de tranchées Nord-Sud (fig. 15) et Est-Ouest prend place en limite occidentale de la zone de fouille (fig. 16). Les creusements, qui entaillent la couche de sable (69032) ainsi que le substrat, sont plus ou moins bien définis en raison de la nature très instable du sédiment et de la remontée continue de la nappe phréatique à cet endroit. Certains tracés Nord-Sud (TR69292, TR69290-TR69277) se prolongent pour la plupart au nord au-delà de la limite donnée par les palplanches. Au sud en revanche, deux de ces mêmes tranchées (TR69290-TR69277) s'interrompent en dessinant un retour vers l'est, tandis qu'une série de tranchées Est-Ouest de faible longueur (TR69282, TR69288, TR69287 et TR69289) recoupent les précédentes dans la partie septentrionale du secteur (fig. 17).



■ Fig. 16 : Vue depuis le sud-est des tranchées présentes en limite occidentale du secteur 67.

La présence de restes de piquets en bois gorgés d'eau au niveau des tranchées TR69282 et TR69287 laisse à penser que, plus que des drains dont on comprendrait mal le fonctionnement, ces tranchées bordées d'un bourrelet réalisé à l'aide du sédiment extrait du substrat ont servi à l'implantation de palissades légères, refaites en plusieurs occasions, un minimum de trois états successifs pouvant être envisagé sur la base du recoupement ou de la superposition des structures. En l'absence de restes de bois encore en place ou de dispositifs de calage, l'identification de piquets ayant simplement été enfoncés dans ce sédiment et enlevés par la suite lors du démontage de la structure s'avère impossible compte tenu de la nature instable du sédiment.



■ Fig. 17 : Fouille en cours du remblai de sable 69032, depuis l'est. Niveau d'apparition des tranchées TR69282, TR69287, TR69288 et TR69289, présentes dans l'angle nord-ouest du secteur 67.

TR69277 : Dans la partie ouest du secteur, creusement pratiqué dans le substrat prenant la forme d'une tranchée à profil en U orientée sensiblement NO-SE. Observé sur une longueur d'environ 4,30 m, avec un tracé plus ou moins régulier, la tranchée possède une largeur comprise entre 10 et 15 cm, pour une profondeur allant de 5 à 10 cm. Au sud, son tracé se perd et se confond avec celui de la tranchée TR69290/69291. Au nord, son tracé se perd également en raison de la confusion des différents creusements pratiqués de ce côté.

TR69290 : Dans la partie ouest du secteur, en limite de fouille, creusement pratiqué dans le substrat, prenant la forme d'une tranchée à profil en U orientée sensiblement NO-SE. Observée sur une longueur minimale d'environ 6,50 m, ses limites N et S sont mal définies. Au sud, son tracé se dédouble, rejoignant d'un côté la tranchée TR69291, de l'autre se prolongeant avant de dessiner un retour vers l'Est sur une longueur de 1m environ. La tranchée possède une largeur comprise entre 10 et 15 cm, pour une profondeur allant de 5 à 10 cm. Cette tranchée est colmatée par le remblai 69281. Au nord, elle rejoint les tranchées E-O TR69289, TR69287, TR69288 et TR69282 sans qu'il soit possible d'assurer la stricte contemporanéité des unes et des autres. La tranchée TR69282 semble d'ailleurs plus recouper TR69290, en étant liée à TR69292.

TR69292 : Dans la partie ouest du secteur, en limite de fouille, creusement pratiqué dans le substrat, prenant la forme d'une tranchée à profil en U orientée sensiblement N-S. Observée sur une longueur minimale d'environ 5,50 m, ses limites N et S sont mal définies. Au nord, le creusement rejoint celui de la tranchée TR69282, qui semble synchrone, et se prolonge sous la limite des palplanches. Au sud, son profil s'atténue progressivement mais semble se prolonger par le biais de la tranchée TR69291. Le creusement possède une largeur comprise entre 10 et 15 cm, pour une profondeur allant de 5 à 10 cm. Cette tranchée est colmatée par le remblai 69281.

TR69291 : Dans le prolongement de TR69292, diverticule d'environ 1 m de long orienté N-S qui présente les mêmes caractéristiques que TR69292 et semble constituer le prolongement de cette dernière vers le sud. Le tracé s'infléchit ensuite vers l'est sur une longueur d'environ 90 cm.

TR69282 : Dans la partie nord-ouest du secteur, en limite de fouille, creusement pratiqué dans le sable 69032 et recoupant le substrat prenant la forme d'une tranchée à profil en U orientée sensiblement O-E, s'incurvant légèrement de ce côté en direction du sud. Observée sur une longueur totale d'environ 3,30 m, ses limites est et ouest sont mal définies. A l'est, le creusement s'atténue progressivement, tandis que vers l'ouest elle rejoint en se confondant avec ceux les tranchées TR69290 et TR69292, se prolongeant peut-être

au-delà (limite de fouille). La tranchée possède une largeur comprise entre 15 et 20 cm, pour une profondeur allant de 5 à 10 cm. Cette tranchée, colmatée par le remblai d'argile grise 69031, est associée à 7 piquets en bois, fichés en position verticale dans le substrat, disposés à intervalle plus ou moins réguliers. À noter la présence de quelques fragments de céramique dans le fond de la tranchée, piégés dans le substrat limoneux.

Sont associés à cette tranchée 7 bases de piquets en bois gorgés d'eau (PO69234, PO69235, PO69236, PO69237, PO69238, PO69239 et PO69240) espacés de manière régulière d'une trentaine de centimètres qui constituent les vestiges d'une cloison légère ou palissade en matériaux périssables. Ces piquets, implantés au milieu ou en bordure même du creusement de la tranchée (fig. 18), nous permettent d'imaginer la morphologie de l'ensemble des aménagements présents dans ce secteur.



■ Fig. 18 : Vue depuis le sud du sondage pratiqué dans l'angle nord-ouest de la zone, ayant mis en évidence les tranchées TR69288 et TR69282, ainsi que l'alignement de piquets associé à cette dernière.

PO69234 : Dans la partie nord-ouest du secteur, au niveau de la tranchée TR69282, base de piquet en bois gorgé d'eau, fiché verticalement dans le substrat. Conservé sur une longueur de 16 cm, le piquet d'une largeur maximale de 4,5 cm est taillé à la base. Celle-ci était enfoncée dans le substrat sur une profondeur de 13 cm.

PO69235 : Dans la partie nord-ouest du secteur, au niveau de la tranchée TR69282, base de piquet en bois gorgé d'eau, fiché verticalement dans le substrat. Conservé sur une longueur de 18 cm, le piquet d'une largeur maximale de 5,5 cm est taillé à la base. Celle-ci était enfoncée dans le substrat sur une profondeur de 10 cm.

PO69326 : Dans la partie nord-ouest du secteur, au niveau de la tranchée TR69282, base de piquet en bois gorgé d'eau, fiché verticalement dans le substrat. Conservé en 3 fragments sur une longueur de 23 cm, le piquet d'une largeur maximale de 4,5 cm est taillé à la base. Celle-ci était enfoncée dans le substrat sur une profondeur de 11 cm.

PO69237 : Dans la partie nord-ouest du secteur, au niveau de la tranchée TR69282, base de piquet en bois gorgé d'eau, mal conservé, fiché verticalement dans le substrat. Conservé en 3 fragments sur une longueur de 17 cm, le piquet d'une largeur maximale de 4 cm est taillé en triangle à la base. Celle-ci était enfoncée dans le substrat sur une profondeur de 11 cm.

PO69238 : Dans la partie nord-ouest du secteur, au niveau de la tranchée TR69282, base de piquet en bois gorgé d'eau, fiché verticalement dans le substrat. Conservé sur une longueur de 16 cm, le piquet d'une largeur maximale de 4,5 cm est taillé à la base. Celle-ci était enfoncée dans le substrat sur une profondeur de 13 cm.

vé sur une longueur de 12 cm, le piquet d'une largeur maximale de 4 cm est taillé à la base, avec une section rectangulaire (?), enfoncée dans le substrat sur une profondeur de 9 cm.

PO69239 : Dans la partie nord-ouest du secteur, en bordure de la tranchée TR69282, base de piquet en bois gorgé d'eau, fiché verticalement dans le sable 69032. Très mal conservé, ce piquet n'a pu faire l'objet de mesures.

PO69240 : Dans la partie nord-ouest du secteur, en bordure de la tranchée TR69282, base de piquet en bois gorgé d'eau, fiché verticalement dans l'argile grise venant colmater la tranchée. Très mal conservé, ce piquet n'a pu faire l'objet de mesures.

Le creusement des autres tranchées E-O présentes dans la partie nord du secteur (TR69288, TR69287 et TR69289) rejoint apparemment celui de TR69290. À la fois très rapprochées les unes des autres (avec un écart de l'ordre quelques dizaines de centimètres) et de faible longueur (entre 80 cm et 1 m environ) leur fonction semble moins évidente, même si les deux piquets en bois encore présents au niveau de TR69287 laissent à penser qu'elles devaient également correspondre à des tranchées d'implantation d'une structure légère de type palissade. Une fois encore, la stricte contemporanéité de ces trois creusements ne peut être assurée mais leur disposition régulière semble témoigner d'une certaine pérennisation de la morphologie du dispositif présent à cet endroit.

TR69287 : Dans la partie nord-ouest du secteur, en limite de fouille, dans le sable 69032 (remblai argileux 69031 ?) et recoupant le substrat, prenant la forme d'une tranchée à profil en U orientée sensiblement O-E. Observée sur une longueur totale d'environ 0,90 m, ses limites Est et Ouest sont mal définies. À l'est, le creusement s'atténue progressivement, tandis que vers l'ouest elle rejoint en se confondant avec elle les tranchées TR69290 et TR69292. La tranchée possède une largeur comprise entre 15 et 20 cm, pour une profondeur allant de 5 à 10 cm. Cette tranchée est colmatée par le remblai 69281.

TR69288 : Dans la partie nord-ouest du secteur, en limite de fouille, dans le sable 69032 (remblai argileux 69031 ?) et recoupant le substrat, prenant la forme d'une tranchée à profil en U orientée sensiblement O-E. Observée sur une longueur totale d'environ 0,80 m, ses limites Est et Ouest sont mal définies. À l'est, le creusement s'atténue progressivement, tandis que vers l'ouest elle rejoint en se confondant avec elle les tranchées TR69290 et TR69292. La tranchée possède une largeur comprise entre 15 et 20 cm, pour une profondeur allant de 5 à 10 cm. Cette tranchée est colmatée par le remblai 69281.

TR69289 : Dans la partie nord-ouest du secteur, en limite de fouille, creusement pratiqué dans le sable 69032 (remblai argileux 69031 ?) et recoupant le substrat, prenant la forme d'une tranchée à profil en U orientée sensiblement O-E. Observée sur une longueur totale d'environ 1,20 m, ses limites Est et Ouest sont mal définies. À l'est, le creusement s'atténue progressivement, tandis que vers l'ouest elle rejoint en se confondant avec elle les tranchées TR69290 et TR69292. La tranchée possède une largeur comprise entre 15 et 20 cm, pour une profondeur allant de 5 à 10 cm. Cette tranchée, colmatée par le remblai 69289, est associée à 2 piquets en bois (69283 et 69284), fichés en position inclinée dans le substrat.

PO69283 : Dans la partie nord-ouest du secteur, au niveau de la tranchée TR69287, base de piquet en bois gorgé d'eau, incliné de 25° vers le NO et fiché dans l'argile 69031 qui colmate la tranchée. Conservé sur une longueur de 18,5 cm, le piquet de section circulaire possède un diamètre de 3 cm environ.

PO69284 : Dans la partie nord-ouest du secteur, au niveau de la tranchée TR69287, base de piquet en bois gorgé d'eau, incliné de 35° vers le NE et fiché dans l'argile 69031 qui colmate la tranchée. Conservé sur une longueur de 15 cm, le piquet de section circulaire possède un diamètre de 2,5 cm environ.



■ Fig. 19 : Vue depuis l'est du sondage pratiqué dans l'angle nord-ouest de la zone, ayant mis en évidence les tranchées TR69288 et TR69282, ainsi que l'alignement de piquets associé à cette dernière.

À noter également la présence d'un piquet en bois gorgé d'eau (PO69301), à la fois isolé et déconnecté des tranchées évoquées précédemment, bien que se situant dans le prolongement de TR69282 (fig. 19)

PO69284 : Dans la partie nord du secteur, en limite de fouille, piquet en bois gorgé d'eau enfoncé dans le sable 69032. Le piquet, est conservé sur 9 cm de long pour un diamètre de 3 cm et était enfoncé de 8 cm dans le sable.

Les constructions légères réalisées dans ce secteur semblent donc moins correspondre à des bâtiments qu'à des enclos, ou du moins des palissades ou pare-vents, liés à l'activité présente dans le reste du secteur. Au vu des structures conservées, il semble en outre difficile de restituer un plan fermé. Certaines des tranchées N-S se prolongent certes plus au nord, au-delà de la limite de fouille, mais les retours formant un angle adouci observés dans la partie sud ne semblent pas s'être prolongés vers l'est ou le sud-est. Ces palissades ont de fait marqué une ou plusieurs limites, compartimentant l'espace et marquant de surcroît vers l'ouest la fin de la couche de sable 69032, que l'on ne retrouve pas au-delà.

Immédiatement à l'est prennent alors place une série d'aménagements témoignant d'une occupation, au demeurant mal caractérisée (fig. 20), avec plusieurs constructions très partiellement conservées auxquelles se rattachent, d'une part une série de trous de poteau et de piquets plus ou moins isolés, d'autre part une structure en terre massive (SB69009) probablement associée à un alignement de cailloux (SB69041) pouvant constituer l'angle SO d'une petite construction largement démantelée par la suite. L'existence d'une surface d'occupation, au sommet de la couche de sable 69032 et en liaison avec ces structures, est indiquée par un épandage de mobilier céramique et de quelques cailloux (69272) (fig. 21). L'absence de foyer ou de structure pouvant être clairement mise en relation avec une quelconque activité, domestique ou artisanale, empêche de mieux caractériser cet espace



■ Fig. 20 : Vue d'ensemble, depuis le sud, du niveau d'occupation établi au sommet du remblai de sable 69032, marqué par un épandage de mobilier, des passées charbonneuses et diverses structures appartenant à des aménagements temporaires ou des architectures sur poteaux porteurs.

De par leurs dimensions plus imposantes et la présence d'un calage de pierres, les poteaux PO69278 et PO69046 peuvent avoir été associés au sein d'une même construction, malheureusement impossible à restituer. On note toutefois l'alignement de trois empreintes de poteau moins bien définies (PO69174, PO69274 et PO69276), respectivement espacées de 1,80 m et 1,50 m, qui permettent de restituer un tracé sensiblement



■ Fig. 21 : Vue de détail, verticale, de l'épandage de tessons (69272) présent à la surface du remblai de sable 69032, dans la partie centrale du secteur 67, à proximité du trou de poteau PO69278.

parallèle à celui dessiné par PO69278 et PO69046. L'espace ainsi délimité entre les deux alignements ne posséderait toutefois qu'une largeur de 1,60 m environ, tandis qu'il reste difficile d'associer cet ensemble à celui des autres empreintes de poteau repérées au nord (PO69275) ou au sud (PO69270, PO69271 et PO69312).

PO69278 : Creusement-comblement de trou de poteau. Dans la partie ouest du secteur, trou de poteau caractérisé par un creusement de plan circulaire d'un diamètre de 37 cm associé à un calage matérialisé par trois cailloux disposés dans le fond. Le comblement est constitué d'un mélange stérile de sable et d'argile grise. Le creusement adopte un profil en cuvette, d'une profondeur observée de 20 cm. Observé au niveau du sable 69032, son départ est toutefois mal défini, et peut être situé au niveau du remblai sus-jacent (69031).

PO69046 : Dans la partie sud-est du secteur, à environ 1,50 m du parement occidental de MR69044, calage de pierres remanié (69046) aménagé dans un creusement de plan ovale pratiqué dans le remblai argileux 69031 (sable 69032 ?), de 60 cm de long (E-O) pour 50 cm de large et une quarantaine de centimètres de profondeur (69242). Le niveau d'apparition de la couche est marqué par la présence de moellons et d'un bloc basculé à plat mêlé à du sable jaune identique à celui composant la couche 69032 (fig.22).

PO69270 : Creusement-comblement de trou de poteau. Empreinte de plan circulaire d'un diamètre de 28 cm et 25 cm de profondeur, observée dans le sable 69032 et colmatée d'un sédiment mêlé de sable et d'argile grise.

PO69271 : Creusement-comblement de trou de poteau. Empreinte de plan circulaire d'un diamètre de 42 cm de long pour 35 cm de large et 25 cm de profondeur, observée dans le sable 69032 et colmatée d'un sédiment mêlé de sable et d'argile grise.

PO69273 : Creusement-comblement de trou de poteau. Empreinte de plan circulaire d'un diamètre de 27 cm de long pour 16 cm de large et 10 cm de profondeur, observée au niveau du sol 69203 et recoupant le sable 69032, colmatée d'un sédiment mêlé de sable et d'argile grise.

PO69312 : Négatif de poteau en bois. Dans l'angle sud-est du secteur, négatif de plan subcirculaire d'un diamètre de 20-25 cm pour une profondeur de 20 cm environ, observé dans le sable 69032. Un caillou ainsi que de l'argile grise colmataient intégralement le négatif, peut-être laissé par l'arrachage d'un poteau en bois.



■ Fig. 22 : Vue zénithale du calage de poteau PO69046, implanté dans le remblai de sable 69032.

PO69174 : Négatif de poteau en bois. Dans la partie ouest du secteur, à proximité de la cuve en torchis CV69155, synchrone avec le sol 69173, empreinte de plan circulaire d'un diamètre de 16 cm conservé sur une profondeur de 5 cm environ.

PO69274 : Négatif de poteau en bois. Empreinte de plan circulaire d'un diamètre de 12 cm de diamètre et 10 cm de profondeur, observée dans le sable 69032 et colmatée d'argile grise.

PO69276 : Négatif de poteau en bois. Empreinte de plan circulaire d'un diamètre 15 cm et 10 cm de profondeur, observée dans le sable 69032 et colmatée d'argile grise.

PO69275 : Négatif de poteau en bois. Empreinte de plan circulaire d'un diamètre de 14 cm de diamètre et 12 cm de profondeur, observée dans le sable 69032 et colmatée d'argile grise.

La difficulté qu'il y a à restituer un quelconque plan de bâtiment est accentuée par la présence d'autres structures, notamment dans la moitié sud du secteur, et par la mise en place d'un nouveau remblai argileux (69031) constituant manifestement une chape imperméable, préparatoire pour un sol d'habitat. La mise en place de ce remblai est directement liée à la phase de construction de l'UNF143. Sur la plus grande partie du secteur, au contact du remblai de sable 69032, est alors aménagée une couche d'argile gris clair compacte et homogène, d'épaisseur variable (de 1 à 10 cm) venant apparemment servir de préparation à un sol (69098) conservé de manière lacunaire, principalement sur le pourtour du secteur. La couche a été observée de manière inégale car se confondant par endroits avec le niveau de destruction venant clore la séquence (53960-69002) ainsi qu'au niveau sableux sous jacent (69032).

Ce sédiment gris argileux vient en tout cas colmater les négatifs des poteaux antérieurement mis en place au niveau du sable 69032. Ces derniers ont donc été préalablement arrachés, entraînant le bouleversement plus ou moins prononcé du calage des poteaux PO69278 et PO69046. De même, vers l'ouest, ce remblai vient sceller une partie des tranchées d'implantation de cloison en matériaux périssables présentes de ce côté. Cependant, au niveau de la tranchée TR69282, les piquets en bois retrouvés en place sont inclus dans cette même couche, ou du moins dans un sédiment comparable (fig. 23). Il faut alors imaginer, soit que le remblai argileux a été étalé sur toute la surface et la structure en bois brisée et abattue sans pour autant



■ Fig. 23 : Vue depuis l'est du niveau de sol correspondant à la surface du remblai d'argile grise 69032, niveau d'apparition de l'alignement de piquets en bois marquant la tranchée TR69282.



■ Fig. 24 : Vue du creusement circulaire 69003, depuis le nord.

avoir procédé à l'arrachage de la totalité des piquets, soit que cette tranchée (ainsi peut-être que TR69292) et la palissade restituée correspondante ont en réalité fonctionné de manière concomitante, hypothèse qui ne pourrait fonctionner qu'en envisageant un laps de temps excessivement court.

La faiblesse du potentiel stratigraphique lié à ce remblai argileux laisse en revanche planer un doute quant au calage de plusieurs structures, entre l'état défini par les trous de poteau présents au niveau du sable 69032 et celui défini par le niveau d'occupation présent à la surface de 69031.

Dans la partie sud du secteur, en limite de fouille, une structure bâtie (SB69003) est définie par un léger creusement de plan circulaire régulier d'environ 1,40 m de diamètre recoupant la couche argileuse 69031. Le creusement, qui a mis à nu le sable sous-jacent, adopte un profil en V avec une largeur à l'ouverture comprise entre 10 et 15 cm pour une profondeur maximale de 10 cm (fig. 24). Ce creusement est colmaté par un épandage de sable gris plus récent (53991) qui vient en partie recouvrir la structure. Délimitée par ce creusement est apparue une nappe de terre argileuse de couleur gris foncé d'aspect lité, mêlée de poches de limon jaune et contenant de nombreux charbons fins à moyen (69285). Recouverte d'une pellicule de sable, cette couche qui forme un léger dôme recouvre elle-même une pellicule noirâtre organique (non distinguée au niveau de l'enregistrement) présente à l'état de lambeaux à la surface du sable 69032 (fig. 25 et 26).

L'interprétation de cette structure demeure sujette à caution. Le négatif laissé par le creusement peut laisser penser à la mise en place d'une structure aérienne démontée par la suite, peut-être un cuvelage en bois. Aucune trace de piquet n'a en tout cas été mise en évidence, permettant d'écarter l'idée d'une élévation en clayonnage.

Un puits (PT69247) se situe à proximité immédiate (fig. 27). Il est défini par un creusement de plan subcirculaire d'environ 1,40 m de diamètre et profil en « U » (69247), recoupant le remblai de sable 69032. Le départ du creusement est relativement mal défini, notamment en raison des perturbations liées à l'implantation de la fosse FS53928 (phase 1R), tandis que l'effondrement d'une partie des parois a également occulté une partie du creusement initial, qui doit pourtant bien être rattaché à la phase 1S. Sa profondeur observée est d'environ 1,30 m, le fond étant par ailleurs mal défini (en raison de la remontée de la nappe phréatique), la limite retenue correspondant à l'absence constatée de restes organiques caractéristiques des phases de comblement.



■ Fig. 25 : Vue de détail, depuis le nord, de la couche organique 69285, délimitée par le creusement de la structure circulaire SB69003.



■ Fig. 26 : Vue de détail de la pellicule organique située à la base de la couche 69285, marquant la surface de la structure circulaire SB69003.

■ Fig. 27 : Vue depuis le sud-est du creusement du puits PT69247 après fouille de son comblement.



À la base de ce denier on retrouve ainsi une couche de limon sableux très organique, incluant des nodules d'argile verdâtre (69243), interprétée comme une couche mêlant des rejets détritiques et du limon provenant de la désagrégation progressive des parois, contenant un rare mobilier céramique.

Ce niveau est surmonté d'une couche détritique incluant une tâche de couleur marron, très organique, dessinant un ovale de 70 cm de long pour 60 cm de large, mêlée à un sédiment limono-sableux de couleur gris clair ici encore largement issu de l'effondrement des parois (69218). La couche inclut de nombreux macrorestes ainsi que des pièces en bois gorgées d'eau (fig. 28 et fig. 29). À noter également la présence de mobilier céramique ainsi que de faune. La phase finale de comblement est indiquée quant à elle par une couche de terre argileuse compacte et homogène de couleur gris foncé incluant des passées organiques de couleur marron (69211), principalement à l'interface avec la couche organique sous-jacente. On note ici encore la présence de fragments de bois et notamment d'un bouchon d'amphore en liège avec traces de poix. Le puits est définitivement scellé par une couche de terre argilo-limoneuse peu compacte et hétérogène de couleur brun noir (69186).

La proximité de ce point d'eau avec la structure circulaire SB69003 décrite précédemment peut laisser envisager un lien fonctionnel entre les deux mais les arguments font défaut pour aller plus avant dans l'interprétation.

Dans la partie est du secteur, à environ 2,50 m du parement occidental de MR69044, est présent un dispositif de moellons et cailloux, formant un aménagement sommaire d'environ 50 cm de long pour 40 cm de large (SB69041). Cette structure peut, le cas échéant, être associée au négatif de poteau PO69273 ainsi qu'à la structure en terre massive SB69009. Cette dernière se présente sous la forme d'un massif de terre argileuse d'une cinquantaine de centimètres adossée (ou recoupée ?) par avec la banquette BQ69082. Se développant d'est en ouest sur une longueur d'environ 1,50 m pour une largeur conservée d'une quarantaine de centimètres et une hauteur de 20 cm environ, cette structure réalisée à l'aide de terres malaxées (69044=53987) se voit limitée de ce côté par un assemblage de cailloux et moellons (fig. 30). Le dispositif s'interrompt au niveau du puits PT69247 mais ne semble pas avoir été recoupée par ce dernier. Sa structure est tout à fait comparable à celle de la banquette BQ69082 et semble même former un retour de celle-ci. La liaison entre les deux n'a pas pu être clairement établie ; tout au plus peut-on dire



■ Fig. 28 : Vue de détail du niveau organique (69218) présent dans la partie supérieure du comblement du puits PT69247, contenant plusieurs pièces en bois gorgé d'eau.



■ Fig. 29 : Vue de détail du niveau organique (69218) présent dans la partie supérieure du comblement du puits PT69247, contenant plusieurs pièces en bois gorgé d'eau (2e niveau).



■ Fig. 30 : Vue de détail, depuis le nord, de l'aménagement en bauge SB69009.

■ Fig. 31 : Vue depuis le nord de l'empreinte argileuse 53987 correspondant à une interruption du sable 53956 et correspondant à un reste d'élévation en terre crue.



qu'elle était encore en élévation durant l'état le plus récent (IS1) au moment de la construction de la banquette adossée à MR69044 (fig. 31).

On proposera alors de voir dans l'ensemble SB69009, SB69041 et PO69273 l'angle SO d'une petite construction indéterminée largement démantelée par la suite.

Vers le centre du secteur se trouve un autre dispositif (SB69094) constitué d'un amas de terre argilo-sableuse très compacte et homogène, de couleur jaune, formant un massif de plan circulaire assez régulier d'environ 40 cm de diamètre, pour une hauteur observée de 10-15 cm (fig. 32). Cet amas peut être interprété comme un support en terre crue (base de poteau ou plus sûrement plan de travail) qu'il faut alors restituer à l'intérieur d'un espace couvert.

■ Fig. 32 : Vue d'ensemble, depuis le nord, du secteur 67. Abîmée sur une grande partie de la pièce, la préparation de sol en argile 69031 laisse apparaître le remblai de sable sous-jacent 69032. Au sud et dans l'angle sud-ouest de la pièce, à proximité du mur MR69047, le sol est mieux conservé et présente des traces de rubéfaction. Au premier plan, vers le centre de la pièce, se trouve l'amas argileux SB69094.



2.1.3. L'état 1S1

Si l'enchaînement des états 1S2 et 1S1 s'avère complexe dans le détail, ce nouvel état est clairement marqué par la mise en œuvre du chantier de construction lié à l'UNF143 (fig. 33) qui, pour le secteur 67, se manifeste en premier lieu par la mise en place de nouveaux remblais, dont celui évoqué précédemment (69031).

Directement au contact du remblai de sable 69032, le remblai argileux 69031 vient apparemment servir de préparation à un sol (69098=69203). D'épaisseur variable (de 1 à 10 cm), la couche a été observée de manière inégale car se confondant par endroits avec le niveau de destruction marquant l'étape finale de la phase 1S (53960-69002) et se mélangeant par ailleurs au sable sous jacent. Mieux conservée sur le pourtour du secteur, elle vient également colmater à proximité de MR69044 une dépression correspondant à un léger creusement destiné à implanter la banquette en terre crue BQ69082 ainsi peut-être que la base maçonnée du mur MR69044, ce creusement entaillant le sable 69032.

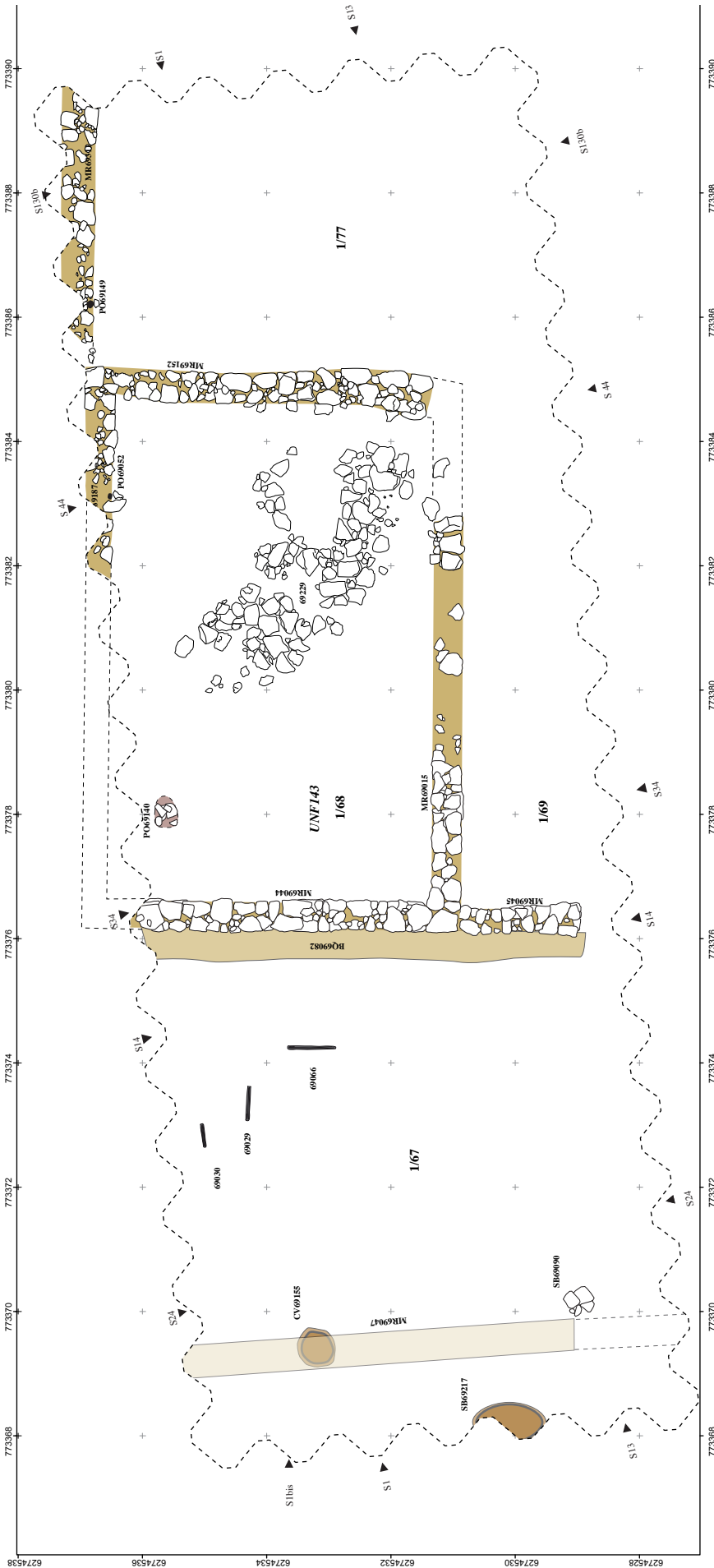
Une banquette en bauge (BQ69082) est en effet disposée le long du parement occidental des murs MR69044 et MR69045. Il s'agit d'un aménagement en terre massive, accolé à la base maçonnée des deux murs venant d'être évoqués et contre lequel s'appuie le remblai argileux 69031. Courant apparemment tout le long du mur MR69044 et s'interrompant au sud au niveau de l'arrêt de MR69045, se prolongeant au nord au-delà de la limite définie par les palplanches, ce dispositif en bauge d'une largeur régulière autour de 50 cm et une hauteur conservée d'une trentaine de centimètres réemploie de nombreux fragments de briques crues de couleur grise ou brun-jaune réalisées à l'aide d'un sédiment argilo-sableux très compact, noyés dans une matrice argileuse de couleur brun à brun-gris (fig. 34). Sur sa face externe, des fragments d'enduit rubéfiés ont pu être mis en évidence de manière très ponctuelle (fig. 35). Ces restes d'enduit de couleur blanchâtre ne sont en effet pas conservés sur le reste du tracé, indiquant peut-être la proximité d'un feu localisé.

Dans la partie ouest du secteur, se prolongeant de ce côté hors des limites de fouille, se trouve une couche de terre argilo-limoneuse de couleur brun foncé compacte et hétérogène, incluant de nombreuses poches de limon jaune (69281). La texture de ce remblai évoque des terres malaxées, préparées en vue d'être utilisées dans la construction. L'hypothèse d'un remblai à base de matériaux de destruction d'élévations en terre peut être avancée, mais aucun élément ne nous permet d'identifier la ou les structures correspondantes. Quoi qu'il en soit, cette couche a été disposée à dessein afin de niveler l'espace. Elle recouvre en partie le substrat à l'ouest, ainsi que le remblai d'argile grise 69031, ceci dans la moitié nord du secteur (fig. 36). La mise en place de ces deux couches paraît synchrone, comme en témoigne le colmatage par ces deux remblais de l'ensemble des tranchées présentes de ce côté. Sa surface est en outre marquée par un épandage de limon jaune clair (69293), ponctuellement observable au niveau du remblai 69031. Dans la moitié sud du secteur, ce remblai vient notamment colmater et sceller les tranchées TR69277, TR69290 et TR69292.

Cette phase de remblaiement indique de manière claire une volonté de nivellement de l'espace, en compensant la déclivité résultant à l'ouest des tranchées d'implantation de clôtures, obstacle qui marquait la limite entre l'espace remblayé de sable (à l'est) et le substrat mis à nu (à l'ouest).

Les niveaux d'occupation qui font suite à cet épisode se caractérisent par une série de rejets de foyers associés à des sédimentations de sol, formant des nappes plus ou moins étendues à l'origine d'une stratigraphie complexe.

En limite ouest du secteur, se trouve ainsi une couche de terre argilo-limoneuse peu compacte et homogène de couleur brun noir, mêlée de



■ Fig. 33 : Plan des vestiges de la phase 1S1.

nombreux charbons (69280). La couche dessine une bande de 20 à 40 cm de large disposée N-S et observée sur près de 4 m de long venant colmater une légère dépression à la surface du remblai 69281 et à l'interface avec le remblai 69031. Dans la moitié ouest du secteur, se retrouve de manière plus générale une couche peu épaisse d'aspect lité avec une surface indurée de couleur brun foncé marquée par des charbons et du mobilier (69203=69098) (fig. 37), présente au sommet de la couche argileuse 69031 ou, parfois, directement au contact du sable sous-jacent (69032). La couche, synchronique avec 69280 est scellée par le remblai 69209.

L'absence de structures de combustion ne permet pas de préciser l'origine de cette rubéfaction du sol, laissant la porte ouverte à l'hypothèse d'un incendie ponctuel ayant pu affecter des structures en bois présentes de ce côté, hypothèse qui irait dans le sens des observations réalisées au niveau de la banquette BQ69082. Peu d'indices probants vont toutefois dans ce sens, si ce n'est la présence, dans la partie nord du secteur, de trois pièces en bois carbonisées, mises au jour au contact du sol 69031. Ces éléments (69029, 69030 et 69066) sont toutefois très lacunaires. Leur disposition, sensiblement E-O pour les deux premières (fig. 38), N-S pour la troisième, suggère en revanche la chute *in situ* d'un dispositif agencé. Le premier fragment (69029) est conservé sur 60 cm de long pour 5 cm de large et possède une épaisseur de 6 cm. Le deuxième (69030) est conservé sur 38 cm de long pour 14 cm de large et une épaisseur de 6 cm. Le dernier élément (69066) se présente sous la forme d'une simple empreinte de bois d'une longueur conservée de 78 cm pour une largeur de 10 cm, sans possibilités de prélèvement. Mis en balance avec la conservation très partielle du sol rubéfié 69230-69098 sur une bonne partie du secteur, l'hypothèse peut être formulée d'un nettoyage sommaire des lieux.

C'est à la même séquence qu'il faut rattacher une autre couche (69181) présente en limite ouest de la fouille et se prolongeant au-delà des palplanches, constituée de terre argileuse ou limono-argileuse de couleur brun foncé, contenant de nombreuses inclusions de limon jaune ainsi que quelques charbons. Ce remblai d'épaisseur variable recouvre partiellement ces niveaux de sol ainsi que le remblai préexistant (69281), achevant manifestement de créer une surface horizontale.

Dans le quart SO du secteur, une nouvelle couche interprétée comme une sédimentation de sol d'épaisseur variable est caractérisée par un sédiment argilo-limoneux de couleur brun-noir mêlé d'assez nombreux charbons et de cendres (69245). Peu compacte et homogène, elle recouvre le remblai 69181 et est partiellement scellée par le remblai 69209.



■ Fig. 34 : Vue de détail, depuis le nord, de la banquette en bauge BQ69082 accolée au parement ouest du solin du mur MR69044.



■ Fig. 35 : Vue de détail, depuis l'ouest, d'un reste d'enduit brûlé accolé à la banquette en bauge BQ69082.



■ Fig. 36 : Vue depuis l'est de la stratigraphie des sols venant sur le remblai de sable 69032 dans la partie ouest du secteur 67, après fouille du remblai 69181.

■ Fig. 37 : Détail du sol 69203=69098 à proximité de la structure SB69003.



Un ensemble de couches synchrones (69209, 69099 et 69179) constituent autant de recharges de sol plus ou moins localisées, toujours dans la partie ouest du secteur. On évoquera en premier lieu une mince couche de terre argileuse de couleur brun moyen mêlée de poches de limon jaune et de charbons, formant une pellicule en surface, non individualisée au niveau de l'enregistrement (69099). La couche, compacte et hétérogène, est rubéfiée et se prolonge sous l'élévation en terre de MR69047 mais se perd rapidement à l'ouest de celui-ci, témoignant d'une part d'une rupture de la stratigraphie à cet endroit (décaissement ?), d'autre part de la postériorité de ce même mur en bauge dont la construction intervient dans les derniers temps de la phase 1S. Elle est équivalente à 69209 présente plus au sud. Dans l'angle SO de la fouille se trouve en effet une couche de terre argilo-limoneuse de couleur brun foncé contenant d'assez nombreuses inclusions de limon jaune (69209). La couche, plus ou moins épaisse, fait office de recharge ponctuelle et recouvre le remblai 69245 au sud ainsi que le sol 69203 sur le reste de la superficie, venant compenser une légère déclivité du terrain de ce côté. Toujours dans l'angle sud-ouest du secteur, se trouve enfin une couche aux contours mal définis formant une nappe peu épaisse d'environ 2 m de long dans le sens N-S (69179). Composée de limon argileux brun, compacte et hétérogène, elle inclut d'assez nombreux charbons

■ Fig. 38 : Vue de détail, depuis le sud, des pièces en bois 69029 et 69030 présentes à la base du niveau de destruction de la phase 1S, sur le sol 69032, conservé à l'état de lambeaux.



petits à moyen ainsi que des poches d'argile jaune clair et de limon. La couche recouvre le sol rubéfié 69098 et est synchronique ou équivalente au remblai 69209, conservé dans la partie nord-ouest du secteur.

Formant une pellicule peu épaisse à la surface du remblai 69209 sont présents des lambeaux de couches limoneuses de couleur brun noirâtre mêlée de nombreux charbons (69170=69173). Les limites de ce niveau de sol sont imprécises vers le sud. Dans la moitié nord du secteur, elle est en revanche mieux conservée car en partie recouverte par le remblai 69126 sur lequel est installé MR69046. Fonctionnant avec ces niveaux de sols se trouvent les structures bâties SB69217 et SB69090 ainsi que la cuve en torchis CV69155.

SB69217 correspond à une structure mal définie, repérée en limite ouest de fouille et en partie recoupée par les palplanches situées de ce côté (fig. 39). Elle prend la forme d'un dispositif en terre crue mal conservé (69217) formant un ovale orienté nord-sud, d'une longueur de 1,20 m pour 50 cm de large et une hauteur de 15 cm environ. L'ensemble dessine une sorte de cuvette, fonctionnant avec le sol 69173. Cette dépression aménagée est colmatée par une couche de terre argilo-limoneuse de couleur brun foncé, peu compacte et homogène, mêlée d'assez nombreux charbons (69207).

SB69090 correspond à un amas de moellons et cailloux dessinant une structure subcirculaire d'environ 50 cm de diamètre, présente dans l'angle SO du secteur, à proximité de MR69046 (fig. 40).

CV69155 correspond à une cuve en torchis, partiellement conservée à l'aplomb du mur en terre massive MR69046, dans la partie NO du secteur, préservée par la mise en place du remblai 69126. Elle est implantée dans un léger creusement en cuvette de plan subcirculaire d'un diamètre d'environ 60 cm (69177), pratiqué dans le remblai argileux 69181. Le fond



■ Fig. 39 : Vue depuis l'est du niveau de sol 69173 associé à la structure bâtie SB69217, en limite de palplanches.



■ Fig. 40 : Vue de détail, depuis le nord-est, du dispositif de moellons SB69090.

du creusement est tapissé d'une couche d'argile mêlée de sable grossier, de couleur jaune clair à blanchâtre (69155) remontant légèrement au-dessus du niveau du sol et constituant le reste de l'élévation, conservé sur une hauteur d'une quinzaine de centimètres. L'effondrement de ces parois, consécutif au démantèlement de la cuve s'est retrouvé piégé à l'intérieur de la structure (69157) (fig. 41).

Dans la partie sud du secteur, un amas d'argile gris clair mêlée de nombreux charbons fins, très compacte et homogène (69100), précède la mise en place du remblai 69126. La couche vient colmater une dépression située

■ Fig. 41 : Vue depuis le nord-ouest la cuve en torchis CV69155 associée au niveau de sol 69173. A noter l'empreinte du poteau PO69174 visible au niveau de la pellicule de limon jaune clair marquant le sol.



en limite des palplanches tout en scellant la structure bâtie SB69003. Cette couche vient au contact d'une sédimentation de sol matérialisée d'un côté par une mince couche de terre argilo-limoneuse de couleur brun à brun gris foncé, peu compacte et hétérogène, mêlée de limon brun et de sable, présentant un aspect lité, observée présente dans la partie sud-ouest du secteur (69054), de l'autre par une mince couche de terre limono-argileuse peu compacte et hétérogène de couleur brun-noir, mêlée de nombreux charbons fins (69092). Toujours dans la partie sud du secteur, une couche de limon brun noir peu compacte et homogène (69035) forme une nappe peu épaisse aux contours irréguliers venant colmater une légère dépression à la surface de la couche 69100. Une mince couche de terre argileuse gris clair mêlée de limon brun foncé, peu compacte et hétérogène, incluant d'assez nombreux charbons fins à moyen (69018) forme une nappe peu étendue à la surface de 69035,

La constitution d'un nouveau remblai précède la construction du mur MR69047, dans la partie ouest du secteur. Ce remblai (69126) consiste en une couche de terre argileuse très compacte et homogène, de couleur brun foncé avec de nombreuses inclusions de limon jaune. La mise en place de ce remblai s'accompagne de la destruction de la cuve en torchis CV69155.

C'est à ce niveau qu'est édifié le mur MR69047 (fig. 42). Cet ouvrage en terre massive dépourvu de solin est matérialisé par une bande de terre argilo-limoneuse brun clair très compacte et hétérogène, orientée N-S et mesurant une cinquantaine de centimètres de large, conservée sur une dizaine de centimètres de hauteur et observée sur une longueur d'environ 6 m. Fortement arasée, cette structure matérialise néanmoins une nouvelle limite, séparant le secteur 67 (à l'est) du secteur 66 (à l'ouest). Son tracé, bien que sensiblement parallèle à celui des murs ouest de l'UNF143 (MR69044 et MR69045), présente toutefois une orientation légèrement divergente, de sorte que se voit ainsi délimité un espace de 6,70 m de large au nord contre seulement 6,15 m au sud. Le mur se prolonge au nord au-delà de la limite des palplanches mais disparaît vers le sud, plus ou moins à hauteur de l'interruption constatée au niveau de MR69045.

La présence de cet ouvrage pose question à plus d'un titre, tout d'abord en ce qui concerne la restitution et l'interprétation de l'espace correspondant au secteur 67 qui fait donc l'objet, vers la fin de la phase 1S, d'une délimitation nette côté ouest et côté est, pouvant laisser penser que l'on a alors affaire à une pièce fermée. La présence d'une banquette le long du



■ Fig. 42 : Vue de détail, depuis le sud, de la coupe du mur en terre massive MR69047, constitué de pains de terre argileuse brun clair. Seule la base de l'élévation est conservée, reposant sur le remblai 69126 (limite de fouille artificielle).

parement occidental de MR69044-MR69045, édifée avec quelque antériorité par rapport à MR69047 et fonctionnant avec l'ensemble des sols et recharges évoquées précédemment, va logiquement dans le sens d'une interprétation en tant qu'espace couvert.

Or, aucune limite vers l'ouest n'a pu être mise en évidence antérieurement à la construction de MR69047. De plus il n'a pas été possible de réellement distinguer un niveau d'occupation fonctionnant avec ce dernier, l'ensemble du secteur se voyant rapidement scellé par le niveau de destruction marquant la fin de la phase 1S. Il faut alors imaginer qu'un laps de temps particulièrement court soit intervenu entre la construction, d'un côté de l'UNF143 et de la banquette BQ69082, de l'autre du mur MR69047. Durant cet intervalle, l'espace correspondant au secteur 67 a été intensément occupé, sans qu'il soit pour autant possible d'identifier les activités ayant pris place à cet endroit. L'hypothèse évoquée plus haut d'un état intermédiaire caractérisé par un incendie suivi d'un nettoyage des lieux demeure sujette à caution.

Parmi les arguments permettant d'évoquer un espace fermé, outre la présence de la banquette BQ69082, la nature même du mur MR69047 doit être prise en compte. En effet, si l'on ne peut exclure la construction d'un mur de façade en terre massive dépourvu de solin, force est de reconnaître qu'un tel choix semble curieux au vu des constructions maçonnées mises en œuvre au niveau des secteurs 68 et 69. De fait, il semble plus vraisemblable que ce mur MR69047 corresponde en réalité à une séparation interne d'un édifice de plus grandes dimensions dont les limites occidentales ne nous sont pas connues.



■ Fig. 43 : Vue d'ensemble de la zone 1 en fin de fouille 2014, depuis le sud-est. Au premier plan, l'UNF143.

Le niveau de destruction est quant à lui matérialisé sur la plus grande partie du secteur par une couche de terre argileuse très compacte et hétérogène, contenant de nombreux restes visibles d'adobes fondus (53960, équiv. 69002 et 69017). Le sédiment, très argileux, présente des natures différentes. Il se présente tantôt sous un aspect franchement argileux de couleur grise, contenant des restes de paille et de végétaux hachés, mêlé de sable et de limon. Il peut être plus limono-argileux avec une teinte plutôt gris-brun. La couche inclut un rare mobilier, notamment céramique et de rares fragments de bois ainsi que de l'enduit. Ce niveau est interprété comme résultant de la destruction des élévations en terre environnantes, notamment de la façade ouest de l'UNF143 et, probablement, de MR69047.

À l'ouest du mur MR69047 (secteur 66), un remblai (69067) semble précéder l'effondrement des élévations en terre. Observé uniquement dans la moitié nord du secteur, il consiste en une couche de terre argileuse compacte et hétérogène de couleur brun gris foncé, mêlée de limon argileux et de poches de limon jaune, assez riche en mobilier. Cette séquence est scellée par un niveau de terre argilo-limoneuse de couleur brun noir assez compacte et homogène. (53663=53772 équiv. 69127).

Plus que des incohérences, la stratigraphie affiche donc un certain nombre de « manques », auxquels on rattachera l'aspect incomplet des murs MR69047 et MR69045. Si l'interruption de ce dernier vers le sud peut le cas échéant témoigner de la présence d'une porte, la disparition progressive de la base en terre de MR69047 pourrait s'expliquer par des remaniements ayant touché ce secteur à la charnière des phases 1S et 1R.

Toutefois, l'absence de séquence d'occupation clairement définie pour l'état le plus récent de la phase 1S, et plus généralement la morphologie des états 1 et 2, nous indiquent que ce secteur occidental a été le siège d'une activité relativement intense et continue mais que la construction ici réalisée n'a pas été « achevée » au point de pouvoir abriter une occupation pérenne, qu'elle ait été de type domestique, artisanale ou autre. Plus encore, on sera tentés de voir dans cette séquence une phase de construction n'ayant pas abouti. Les multiples aménagements caractéristiques des états 1 et 2 pourraient ainsi correspondre à un chantier de construction n'ayant pas été mené à son terme, impression que semble par ailleurs confirmer les observations réalisées au niveau de l'UNF143.

2.2. L'UNF143

L'UNF143 correspond à un bâtiment encore mal défini, ne serait-ce qu'au niveau de son plan. Situé dans la partie centrale de la zone 1, il comprend *a minima* la pièce correspondant au secteur 68 et, probablement, la pièce adjacente au sud correspondant au secteur 69.

2.2.1. Le secteur 68

2.2.1.1. Architecture

Le secteur 68 correspond à une pièce délimitée à l'ouest par le mur MR69044, au nord par le mur MR69187, à l'est par le mur MR69152 et au sud par le mur MR69015 (fig. 43). Cette pièce possède un plan rectangulaire barlong relativement régulier, d'orientation est-ouest, de 9 m par 6, soit une superficie utile totale de 54 m². Le plan, restitué, demeure incomplet, le mur de façade nord étant assez largement amputé par les palplanches marquant la limite de fouille. Si l'angle NO peut être restitué avec vraisemblance, l'angle SE est quant à lui manquant.

Au nord, le mur MR69187 est matérialisé par un solin en pierres liées

à la terre (69187). Il possède une largeur moyenne de 50 cm et a pu être observé sur une longueur de 3,20 m (fig. 44). L'ouvrage présente deux parements avec un blocage interne constitué de pierres de petit module. La quasi-totalité du parement nord a été amputée par les palplanches tandis que le parement sud est quant à lui mieux conservé. Le mur MR69187 ne présente, pour l'heure, aucune liaison avec le mur MR69311 situé plus à l'est ; à l'inverse, il est chaîné avec le mur perpendiculaire MR69152 qui constitue la limite est de l'UNF143 (fig. 45).

Observé sur une longueur de 5,60 m environ, le niveau d'apparition de ce dernier est très inégal. Sa moitié sud est en effet nettement plus profonde que sa moitié nord. La disparité se ressent tout autant dans sa mise en œuvre. Au nord, le double parement est régulier, respectant une largeur moyenne variant de 46 à 52 cm alors qu'au sud le mur dévie de son orientation initiale, vers l'ouest, et s'empâte jusqu'à atteindre les 75 cm de large. Il se termine ainsi, sans chaînage ni régularité, seulement prolongé par quelques cailloux variant de 10 à 15 cm de long sans organisation apparente (fig. 46).

Le mur MR69044 marque la limite occidentale de la pièce 68. Orienté N-S, il est matérialisé par un solin en pierres liées à la terre à double parement, en appareil irrégulier, constitué de dalles, moellons et cailloux calcaires (69044). L'ouvrage, conservé sur 3 assises avec une arase très



■ Fig. 44 : Vue depuis l'est du mur MR69187.



■ Fig. 45 : Vue depuis le sud ouest du chaînage d'angle des murs MR69152 et MR69187.

régulière (53685) (fig. 47). Il délimite d'un côté le secteur 67 (à l'ouest), de l'autre le secteur 68 (à l'est). D'une longueur minimale de 5,40 m (limites non reconnues vers le nord en raison des limites de fouille), il est chaîné au sud avec le solin de MR69015. D'une mise en œuvre relativement soignée, il possède une largeur régulière d'environ 50 cm (fig. 48). Tout comme la banquette BQ69082, il semble avoir été édifié après un creusement ayant entaillé le remblai sableux 69032, reposant ainsi directement sur le remblai 69256 (état 1S3).

Le mur MR69015 marque la limite sud de la pièce. Orienté E-O, il consiste en un solin en pierres liées à la terre inégalement conservé, chaîné à l'ouest avec MR69044 (fig. 49). Il prend la forme d'un ouvrage à double parement constitué de moellons et cailloux en appareil irrégulier, d'une largeur moyenne de 45 cm, bien conservé sur une longueur de 2,30 m



■ Fig. 46 : Vue depuis le sud du mur MR69152.



■ Fig. 47 : Vue depuis le sud-ouest du parement occidental du mur MR69044, installé sur le remblai 69256 et ayant entaillé la couche organique 69304.



■ Fig. 48 : Vue depuis le sud du mur MR69044, installé sur le remblai 69256 et ayant entaillé la couche organique 69304. A noter le chaînage avec le mur E-O MR69015 ainsi que le départ du mur MR69045, accolé à l'angle de ces derniers.



■ Fig. 49 : Vue depuis le sud-est des secteurs 67 et 68, avec le premier remblai disposé sur le substrat sur lequel s'appuie les constructions de la phase 1S. A droite du cliché, les niveaux liés à la construction de l'UNF143.

mais se prolongeant à l'évidence vers l'est sur une longueur minimale de 5 m, comme en témoigne la présence de moellons plus ou moins erratiques (fig. 50). La liaison avec le mur MR69152 ne peut qu'être restituée (observation partielle).



■ Fig. 50 : Vue depuis l'ouest du mur MR69015, chaîné avec le mur N-S MR69044. Accolé à ces derniers, le mur MR69045.

2.2.1.2. Stratigraphie

La fouille de la pièce 68 n'est à ce jour que partielle. Dans la moitié est du secteur, la fouille a atteint une couche d'argile brune compacte et plastique (69295). Cette couche adopte un pendage vers l'est où elle se termine en biseau de manière irrégulière, plus ou moins profondément entaillée par des pierres (69229) qui sont en partie installées en surface (fig. 51). Ces pierres correspondent à un ensemble de cailloux, blocs et moellons bruts ou retouchés dont les dimensions varient sans jamais être inférieurs à 10 cm ou supérieurs à 65 cm. Concernant leur nature, divers types de calcaires sont présents (calcaire froid, calcaire travertineux...) qui renvoient aux matériaux mobilisés dans la construction des murs de l'UNF143. Ces blocs et moellons se présentent sous la forme d'un épan-



■ Fig. 51 : Vue depuis le nord de l'empierrement 69229 présent au sein de l'UNF143.

dage, généralement sur une seule épaisseur, excepté dans la partie est de cette couche où deux niveaux se sont accumulés en raison de la présence d'une légère dépression localisée.

■ Fig. 52 : Vue d'ensemble, depuis l'ouest, de la maison en construction (UNF143) de la phase 1S, avec des amas de terres de nature différente (limon, argile, terre malaxée) liées au chantier.



Dans la moitié ouest de la pièce, une stratigraphie à la fois peu lisible et complexe a été mise en évidence mais, ici encore, la fouille est demeurée partielle. Est néanmoins présent un ensemble de couches (non fouillées) aux limites plus ou moins bien définies, accumulées au centre d'un espace bordé par des massifs de terre plus compacts que l'on interprétera provisoirement comme étant des banquettes en terre massive, perceptibles à l'ouest, au nord et au sud de la pièce, le long des murs périmétraux de cette dernière (fig. 52).

La fouille a ainsi atteint dans la plus grande partie du secteur un épais remblai de limon sableux fin stérile de couleur jaune clair, nuancé par endroits de gris (69130). La couche forme un massif au pendage irrégulier, appuyé à l'ouest contre la banquette BQ69128 (fig. 53). Sa surface, irrégulière par endroits, semble présenter des traces de remaniements et décaissement. Régulière au sud, la surface de cette couche correspond de ce côté au sommet du retour des banquettes BQ69128-BQ69309, formant à cet endroit un

■ Fig. 53 : Vue d'ensemble, depuis le nord, de la maison en construction (UNF143) de la phase 1S, avec des amas de terres de nature différente (limon, argile, terre malaxée) liées au chantier. A noter la présence de traces d'outils (creusements) dans le limon occupant la partie est du secteur (69130).



léger dôme. La couche adopte ensuite un fort pendage à l'est, à l'ouest et au sud, où sont présents (au niveau du centre de la pièce) des traces de surcreusement (fig. 54). La couche est partiellement recouverte par deux remblais (69137 et 69165), l'ensemble de ces couches paraissant synchrones.



■ Fig. 54 : Vue depuis le sud de la couche d'argile 69137, venant recouvrir le sable 69130, en cours de fouille. A noter la présence de traces d'outils (creusements) dans le limon occupant la partie est du secteur (69130).

Dans la moitié nord du secteur, est ainsi présente une épaisse couche d'argile pure stérile de couleur gris moyen, très compacte et homogène (69137, équiv. 69165). Le sédiment, plastique, inclut de nombreux petits fragments coquillers. Au sud, cette couche s'appuie contre le remblai limoneux 69130 avec lequel il est synchrone (fig. 55). Les limites vers l'est de cette couche sont imprécises.

Ces couches s'appuient et se confondent donc avec plusieurs massifs de terre crue dessinant des banquettes aux contours plus ou moins imprécis.

Un premier aménagement en bauge (BQ69128) se situe le long du parement oriental du mur MR69044, prenant la forme d'un ouvrage massif



■ Fig. 55 : Vue depuis le sud-ouest, de la maison en construction (UNF143) de la phase 1S, avec des amas de terres de nature différente (limon, argile, terre malaxée) liées au chantier.

d'environ 70 cm de large, clairement observé sur une longueur minimale de 3,70 m, lié au sud à la banquette BQ69309. Dans le sens de la largeur, les limites sont données par une compaction plus grande des sédiments, de



■ Fig. 56 : Vue zénithale du calage de poteau PO69140, probablement lié au chantier de construction de la phase 1S.

même que par la nature très composite de ce dernier, mêlant argile grise, limon argileux brun gris ou brun jaune évoquant un matériau très malaxé, mis en œuvre à l'état humide (69128).

Vers le nord, les limites se perdent au niveau d'un amas de terre (69142) d'une composition similaire. Au sommet de la couche, à proximité de la limite de fouille, est présent un calage de poteau (PO69140). Ce dernier est indiqué par un amas de cailloux en position verticale ou désordonnée associés à un creusement (69141) aux contours mal définis. On peut néanmoins restituer un creusement de plan ovalaire d'une longueur observée de 45 cm (EO) pour 35 cm de large et une quinzaine de centimètres de profondeur. Ce creusement recoupe nettement la couche 69142 mais son départ est mal défini (fig. 56). Un sédiment argileux de couleur grise correspond au comblement, non distingué au niveau de l'enregistrement.

Au sud, un nouveau massif de terre compacte présente une structure comparable (BQ69142) ; Ses limites sont une fois encore imprécises, à la fois vers l'est et vers le nord où cet amas est en partie occulté par le remblai 69130.

L'interprétation de cette stratigraphie appelle plusieurs remarques. En premier lieu, concernant les banquettes BQ69128 et BQ69309, voire le massif argileux 69142, l'absence de limites franches ne semble pas pouvoir s'expliquer par une simple mauvaise conservation de ces aménagements. Si la banquette BQ69128 est plus lisible, ses limites avec les remblais présents vers le centre de la pièce n'en demeurent pas moins délicates à cerner. Seul une plus grande compacité associée à une nature sédimentaire hétérogène évoquant bien de la bauge réalisée à l'aide de terres malaxées permet de restituer les contours proposés.

La nature des couches s'appuyant contre ces massifs est elle-même des plus singulière, en ce sens que l'on repère fondamentalement, d'un côté une couche de limon (69130), de l'autre une couche d'argile (69137), les deux étant particulièrement homogènes sur le plan sédimentaire, bien que se confondant dans leur partie supérieure.

Ces niveaux sont scellés sur l'ensemble de la pièce par une couche irrégulière de terre argileuse très compacte et relativement homogène, principalement constituée d'une argile brun à brun-gris foncé (69112). Cette couche vient combler la dépression présente vers le centre de la pièce, et recouvre côté ouest le niveau d'arase de BQ69128. À cet endroit, du mobilier céramique est présent au sommet de la couche, avec un amoncellement de tessons d'amphores étrusques (69122) (fig. 57), suggérant la présence



■ Fig. 57 : Vue depuis le nord-est du niveau d'apparition des céramiques écrasées sur place au dessus de la banquette BQ69128, pris dans le niveau de destruction de la pièce 68.

de conteneurs au sommet de cette même banquette. Le reste du mobilier présent (69112), peu abondant, se retrouve mêlé au sédiment, principalement dans la moitié nord de la pièce. Cette couche est interprétée comme résultant de la destruction de murs en terre et du nivellement des ruines à la charnière des phases 1S et 1R. L'absence de brique crue ou de fragments de brique crue laisse penser à des élévations en bauge mettant en œuvre un sédiment préparé très homogène. La couche semble avoir été largement remaniée en surface (53713).

2.2.1.3. *Un chantier de construction inachevé ?*

De fait, il semble bien que nous nous ayons d'un côté des banquettes en bauge en cours d'élaboration mais non achevées, occupant ou ayant vocation à occuper le pourtour de la pièce tandis qu'au centre de cette dernière se trouvent des amas de matériaux destinés à être mélangés, précisément en vue de la fabrication de structures en terre crue. Autrement dit, l'image que nous avons sous les yeux serait celle d'un chantier de construction inachevé, auquel on rattacherait l'épandage de pierres présent dans la partie est (69229), quant à lui manifestement destiné à la construction des solins dont le caractère incomplet, et donc inachevé, a été évoqué précédemment.

La mise en œuvre de ce chantier est alors particulièrement intéressante dans le détail. Telle qu'observée ici, elle laisse en effet à penser que les banquettes ont été réalisées sommairement avant la mise en place des élévations de murs et utilisées comme « plateformes » autour d'une aire de préparation des matériaux, ici donc au centre de la pièce. La terre à bâtir aurait alors été mélangée sur place à partir des réserves de matériau argileux et sablo-limoneux, expliquant au passage les traces de creusement repérées à cet endroit. Il faut alors imaginer un travail ne portant que sur la bauge, les adobes éventuellement employés dans la construction étant quant à eux préparés, préformés et séchés dans un autre lieu.

Le fait de stocker la matière première nécessaire dans l'espace délimité par les solins de murs, construits ou en cours de construction, peut sembler illogique, en ce sens que l'on aurait plutôt tendance à voir des aires de travail situées à l'extérieur. Or, en premier lieu, il convient de tenir compte du fait que nous nous trouvons là dans un espace contraint qui est celui d'un îlot en cours de construction où « l'extérieur » immédiat consiste en réalité (du moins pour) pour partie en d'autres pièces, non seulement mitoyennes mais aussi soumises aux mêmes contraintes en termes d'accessibilité.

Plus généralement, la mise en œuvre d'un chantier de construction dans une trame urbaine serrée, comme l'est par la suite celle de *Lattara*, implique de fait des contraintes techniques : « *les ruelles sont étroites en dehors des voies principales et elles ne sont que très peu privatisées par les habitants [...]. Or, pour bâtir sans empiéter chez les voisins ni sur les lieux publics, le propriétaire ne disposait que de sa propre parcelle qui souvent ne dépassait pas 45 à 60 m². Dans cet espace, il lui fallait un lieu pour stocker la terre et l'eau, un endroit pour gâcher le matériau et le laisser reposer ainsi que son espace de travail [...]. Bien qu'il soit difficile de l'évaluer, la préparation pouvait correspondre à une quantité de terre à bâtir peu volumineuse [...]. La gâchée était préparée à l'intérieur de la maison, directement sur le sol [...]. Les apports de terre se faisaient vraisemblablement par petites quantités et au fur et à mesure de son utilisation » (Roux 2002, p. 272).*

C'est bien à une telle réalité que nous renvoient les observations réalisées au niveau de l'UNF143, à cette réserve près que, durant cette phase 1S, l'espace n'était pas encore contraint par un îlot d'habitation préalablement établi. On a vu en effet que l'état immédiatement antérieur ne se caractérisait que par la présence de structures légères, *a priori* associées

à une trame lâche, sans ordre apparent. Ceci étant, rien ne nous permet d'écarter l'idée d'un « lotissement » matérialisé par la délimitation d'une portion de terrain, autrement dit d'un lot, d'autant que l'espace au sein duquel a ensuite été bâti l'UNF143 a semble-t-il fait l'objet de séparations, notamment par le biais de palissades ou d'enclos. Les pièces et bâtiments constitutifs de cet îlot dont les limites ne nous sont pas connues ont logiquement dû être construites par étapes successives, bien que s'enchaînant durant une même séquence que l'on imagine courte. Ainsi, cela pourrait expliquer que le secteur 67, une fois fermé à l'ouest par le mur MR69047 ait été considéré comme « achevé », et que le travail des bâtisseurs se soit concentré dans les pièces adjacentes côté est (pièces 68 et 69)

Pour en revenir à la question des banquettes de la pièce 68, le choix peut s'expliquer par un souci de facilité de mise en œuvre dans une perspective bien précise qui, *in fine*, est de munir la pièce en question de tels aménagements, destinés à être pérennes. En effet, plutôt que d'achever la construction des murs puis de devoir transporter à l'intérieur les importantes quantités de terre préparée à l'état humide nécessaires à la construction des banquettes en bauge, il semble bien plus simple de travailler dans un espace encore « ouvert » et de former de façon plus ou moins sommaire les dites banquettes de suite après la construction des solins. À la fois espace de circulation autour de l'aire de travail et de stockage des matériaux, plateforme permettant de travailler en hauteur pour la réalisation des élévations de murs, ces banquettes ont alors pu, une fois les matériaux épuisés, être retaillées soigneusement à la verticale selon une technique répandue pour la régularisation des murs en bauge : « *Une fois la levée sèche, le maçon monte dessus et après avoir tendu un cordeau [...] tranche toute la bauge qui débordé sur l'intérieur et l'extérieur du mur avec une pelle plate à bord affûté* » (Petitjean 2003, p. 334). Ainsi retaillée à l'image de n'importe quelle élévation en terre massive, les banquettes ont pu recevoir, le cas échéant, un enduit destiné à régulariser leur surface et améliorer leur rendu visuel.

Dans le même ordre d'idées, la présence d'un trou de poteau (PO69140) suggère que des aménagements temporaires ont bien pris place durant cette phase, toujours en lien avec la nature des travaux réalisés à cet endroit, correspondant à des étais, échafaudages ou autre.

Les observations réalisées au niveau du secteur 67, et notamment de la banquette BQ69082 disposée le long des murs MR69044 et MR69045, se voient alors éclairées d'un jour nouveau. En effet, la régularité de cette structure en terre massive a été évoquée. Sa face externe est à la fois lisse et subverticale, tandis que le reste de la pièce n'a pas livré d'amas de terre à bâtir ou d'autres matériaux de construction. En revanche, le caractère lacunaire des sols rubéfiés mis en évidence antérieurement à la construction de MR69047 pourrait alors correspondre, non pas à un nettoyage de la pièce après un incendie, comme cela a pu être envisagé durant un temps, mais bien plutôt aux stigmates laissés précisément par une activité de construction similaire à celle reconnue dans le secteur 68. En imaginant la présence initiale de terre à bâtir, la réalisation de gâchées a logiquement dû impacter de manière plus ou moins prononcée les niveaux de sol préexistants sur lesquels étaient directement déposés les matériaux. La pièce 67 se présente alors dans son état final comme une construction, sinon achevée, du moins largement avancée, avec des murs en élévation et une banquette prête à être utilisée, seule la finition du sol (et peut-être la réalisation de la toiture) demeurant alors en suspens. Cela impliquerait de fait que cette pièce (à l'image de celle éventuellement située à l'ouest de MR69047) n'ait pas été utilisée, expliquant l'absence de niveaux d'occupation et d'aménagements internes (foyers, autre...).

2.2.2. Le secteur 69

2.2.1.1. Architecture

Ce secteur correspond à l'espace situé immédiatement au sud de la pièce 68. Il est délimité à l'ouest par le mur MR69045 et au nord par le mur MR69015. Sa limite méridionale ne peut être définie car se situant hors de l'emprise de fouille, tandis que vers l'est aucune limite n'a pour l'heure été reconnue.

Côté ouest, le mur MR69045 se présente sous la forme d'un solin en pierres liées à la terre. Il s'agit d'un ouvrage à double parement, en appareil irrégulier, constitué de moellons et cailloux calcaires. Sensiblement orienté N-S, il est appuyé au nord contre MR69044. D'une mise en œuvre relativement soignée, il possède une largeur régulière d'environ 40 cm, conservé sur 2 ou 3 assises (fig. 58). Sa mise en œuvre est légèrement différente de celle de MR69044 dont il constitue le prolongement. Les deux ouvrages semblent en tout cas réalisés successivement durant la même phase de construction, tandis que les deux sont concernées par l'édification de la banquette BQ69082 contre leur parement ouest.



■ Fig. 58 : Vue depuis le nord de la partie occidentale du bâtiment de la phase 1S en cours de construction. Au second plan, le mur MR69045.

L'interruption de MR69045 côté sud, à proximité des palplanches, ne peut être définie avec précision. L'hypothèse d'une ouverture à cet endroit, permettant la communication entre les secteurs 67 et 69, ne peut être vérifiée compte tenu de l'étroitesse de la fenêtre d'étude.

Il n'a pas non plus permis de repérer une éventuelle limite côté est. Si l'on peut envisager une prolongation vers le sud du mur MR69152, les données de fouille demeurent sur ce point lacunaires. Il est d'ailleurs envisageable que cette limite n'ait pas été finalisée, compte tenu des remarques formulées précédemment quant à l'aspect inachevé des constructions de ce quartier.

2.2.1.2. Stratigraphie

À l'image de ce qui a été observé dans le secteur mitoyen au nord, et en dépit de possibilités d'observation plus réduites, la stratigraphie témoigne en effet également d'anomalies ne pouvant s'expliquer que par l'existence d'un chantier de construction inachevé.

La fouille 2014 s'est ainsi arrêtée sur un massif de terre crue

(69210=69286) disposé depuis l'angle NO de la pièce et courant d'Est en Ouest le long d'une partie du tracé de MR69015. Interprété comme une banquette en terre massive incluant à sa base 2 adobes à plat de 39x30 cm (épaisseur non visible), noyés dans un sédiment hétérogène de terres argileuses ou argilo-limoneuses mélangées, allant du gris moyen au jaune en passant par le beige. Le massif, haut de 35 cm, mesure au minimum 75 cm de large pour 1,10 m au maximum. Bien conservé à l'ouest au niveau de l'angle entre les murs MR69015 et MR69045, il se développe au minimum sur 1,10 m de long. Vers l'est, ses limites sont incertaines, et à l'élévation en place, très compacte, se substitue sans rupture franche une couche de même nature formant une nappe irrégulière adoptant un pendage vers le sud.

Ce massif est partiellement recouvert par une couche de terre argileuse et argilo-limoneuse, compacte et homogène, de couleur brun gris à brun jaune, composée d'un sédiment assez hétérogène, contenant de nombreuses inclusions de limon argileux jaune (69182). La couche, épaisse au nord, adopte un pendage vers le sud plus ou moins prononcé et recouvre directement par endroits une surface marquée par des traces charbonneuses et un rare mobilier céramique (69183). Dans la plus grande partie du secteur 69 cette couche 69182, interprétée comme un remblai de destruction, débordé sur l'angle sud-est du secteur 67 et se voit appuyée au nord contre la banquette BQ69210.

Dans la partie sud-est la base de la séquence est indiquée par une mince couche de sable fin de couleur jaunâtre (69178), s'interrompant au niveau de l'espace vide (porte ?) assurant la communication entre les secteurs 67 et 69. De ce côté, la couche adopte vers le sud un pendage assez prononcé. Elle est surmontée du niveau de sol 69167 et est synchronique de la mise en place du remblai de sable 69032, dans le secteur 67.

Ce niveau de sable est recouvert d'une mince couche de terre argilo-limoneuse de couleur brun noir mêlée d'assez nombreux charbons de taille variable, (69167). La couche est recoupée au nord par SB69009 (phase 1R) et disparaît rapidement à l'ouest comme à l'est.

En limite sud-est du secteur, au contact des palplanches, vient ensuite une mince couche irrégulière de limon argileux de couleur brun gris clair (69129) formant un bourrelet disposé selon une bande E-O. Vers l'Est, la couche se confond avec le remblai de destruction 69182 qui clôt la phase 1S

2.2.3. Le secteur 77

Ce secteur encore très partiellement reconnu pour la phase 1S concerne l'espace situé à l'est de la pièce 68 et du secteur 69. Il est délimité au nord par le mur MR69311

Orienté E-O, en limite nord de la zone de fouille et partiellement recoupé par les palplanches, il est matérialisé par les vestiges d'un solin maçonné en pierres liées à la terre. Parmi les matériaux utilisés, blocs et moellons calcaires bruts ou retouchés, on note la présence d'un fragment de meule en basalte. Sa largeur observée oscille entre 56 et 60 cm pour une longueur de 4,20 m. Sa facture, sa morphologie et son orientation paraissent, de prime abord, légèrement différentes des autres murs constituant cette phase 1S. On note également sa disposition quelque peu particulière, en ce sens qu'il ne se situe pas dans le prolongement exact du mur MR69187, autrement dit du mur de façade nord de la pièce 68. Il ne semble pas non plus avoir été chaîné à ce dernier, même si le contact entre les deux murs a été oblitéré par les palplanches (fig. 59).



■ Fig. 59 : Vue depuis l'ouest du mur MR69311.

2.3. Conclusions sur la phase 1S

2.3.1. Chronologie et faciès céramique

Avec un total de plus de 3500 fragments de céramique attribuables à des niveaux de la phase 1S, nous disposons d'un échantillonnage suffisant pour pouvoir proposer une première caractérisation de ce mobilier, tout en précisant la chronologie de cette phase dont il est désormais avéré qu'elle correspond aux premiers niveaux d'occupation, sinon de *Lattara*, du moins de cette partie du site (PL. I-III).

Les enjeux sont en effet nombreux, en particulier eu égard à la confrontation des données acquises ici avec celles de l'autre zone où les niveaux anciens du site ont été atteints, en l'occurrence la zone 27 (Lebeaupin 2014).

La datation proposée pour la phase 1S est le premier quart du V^e s. av. n. ère, datation qui s'accorde avec celle proposée pour cette zone 27, à savoir l'intervalle -510/-480, avec « une préférence pour la partie récente de la fourchette » (Lebeaupin 2014, p. 323). On rappellera que dans ce quartier, construit en même temps que le premier rempart, les données matérielles (architecture et mobiliers) ne laissent aucun doute quant à la reconnaissance d'une implantation étrusque.

Au niveau de la zone 1, le mobilier céramique (fig. 60) comprend un certain nombre de marqueur chronologiques fiables, au premier rang desquels on mentionnera la céramique attique ainsi que les amphores de Marseille, tandis que d'autres catégories possédant des fourchettes chronologiques plus larges ne peuvent au mieux que nous confirmer la datation retenue, sans pour autant pouvoir l'affiner.

Le mobilier étrusque présent ici comprend ainsi plusieurs formes de bucchero nero tardif, limitées aux bols B-NER Bo4 et B-NERO Bo5, offrant pour le premier une datation comprise entre -525 et -475 et couvrant tout les VI^e-V^e s. av. n. ère pour le second. La kylix B-NERO Ky5 se rapporte quant à elle au même intervalle centré sur la fin du VI^e et le début du V^e s. av. n. ère. On note en revanche la présence résiduelle d'un fragment plus ancien, à savoir un bord de canthare B-NERO Ct3e1 ou Ct3e2 qui doit être attribué au début ou à la première moitié du VI^e s. av. n. ère. Ce fragment s'inscrit dans la courte liste de vestiges mobiliers témoignant *a minima* d'une fréquentation du site avant la fondation reconnue du début du V^e s. av. n. ère.

Les amphores étrusques, majoritaires, se rapportent principalement au type A-ETR 4 et, dans une moindre mesure, au type A-ETR 3C, tous deux offrant une chronologie large comprise entre la fin du VI^e et le début du IV^e s. av. n. ère. Ici encore, un élément plus ancien considéré comme résiduel est attribuable à une amphore de type A-ETR 3B, ce qui nous renvoie de manière globale aux trois premiers quarts du VI^e s. av. n. ère.

Les amphores massaliètes, à pâte micacée, se répartissent quant à elles de manière assez régulière entre les types A-MAS bd1, A-MAS bd2 et A-MAS bd3, bien que le deuxième type soit le mieux représenté. Si les bords de type 1 correspondent au premier quart du V^e s. av. n. ère, les bords de type 2 et 3 présentent une chronologie un peu plus large, couvrant dans un cas la première moitié du V^e s., dans l'autre les trois premiers quarts de ce même siècle. De fait, nous avons là un faciès homogène datable des années -500/-475 avec, à l'image de ce qui a été proposé pour la zone 27, le sentiment que l'on se situe plus près de la limite basse de cette fourchette.

La céramique attique, presque exclusivement à vernis noir, nous offre quelques précisions supplémentaires. À côté de formes assez ubiquistes de datation plus ou moins large mais néanmoins cohérentes avec la fourchette proposée, comme la coupelle AT-VN 939-950 (-500/-325), la coupelle

AT-VN 854-862 (-525/-425) ou le skyphos AT-VN 334-349 (-525/-375), d'autres formes indiquent de manière plus précise un intervalle compris entre la fin du VI^e et le début du V^e s. av. n. ère. Il s'agit principalement de la coupe à bord concave de type C (AT-VN 398-413), datée entre -525 et -475, mais également d'un bord de kylix à figures noires de type AT-FN KyC1, daté quant à lui des années -530/-500. La présence d'un bord de *Viscup* (AT-VN 434-438) évoque en revanche un moment plus récent, à savoir le deuxième quart du V^e s. av. n. ère. On notera cependant avec intérêt que le fragment en question provient précisément du niveau de destruction de la phase 1S (us 53960). De fait, la céramique attique nous ne nous permet pas d'exclure une datation autour de -500 pour les niveaux les plus anciens ou, de manière plus prudente, le premier quart du Ve s. av. n. ère, sachant que cette catégorie de vaisselle peut comprendre des formes « anciennes » conservées longtemps en raison de leurs qualités esthétiques ou de l'usage particulier qui en est fait.

La datation souvent large des formes de céramique grise monochrome (VI^e-début du V^e s. av. n. ère) ou même des pâtes claires de type massaliète, peintes ou non peintes, ne permet pas d'affiner outre mesure ce tableau. Concernant les pâtes claires, largement prédominantes par rapport aux séries à cuisson réductrice, on note toutefois la récurrence de formes caractéristiques de l'intervalle compris entre la fin du VI^e et la fin du V^e s. av. n. ère. On citera ainsi les coupes à anses CL-MAS 425, particulièrement bien représentées, les coupes CL-MAS 429b ou 429c ou encore l'amphore CL-MAS 576. Nous avons donc ici de manière générale un faciès caractéristique du V^e s. av. n. ère que certains éléments permettent toutefois de rapporter plutôt à la première moitié de ce siècle. C'est en particulier le cas des coupes à anses de type CL-MAS 423, plus anciennes, datables de l'intervalle -575/-475. On notera également la présence d'un bord de lécythe CL-MAS 551, daté quant à lui des années -525/-450.

Une autre indication nous est fournie par la répartition de la vaisselle entre pâtes claires et grises monochromes. La prédominance des premières, évoquée précédemment, est en effet symptomatique d'un faciès du V^e s. av. n. ère. Plus précisément, la comparaison entre les données de *Lattara* et celles du site voisin de la Cougourlude (Lattes) qui offre une séquence couvrant le VI^e et le début du V^e s. av. n. ère, montre que si les grises monochromes dominent largement durant le VI^e s. av. n. ère et encore à la fin de ce siècle, une inversion assez rapide entre ces productions et celles à pâte claire se produit durant l'intervalle -490/-475 (Lebeaupin 2014, p. 323).

La confrontation de ces différents éléments conforte la proposition de datation de cette phase dans le premier quart du V^e s. av. n. ère. Si cette image doit encore être affinée, elle n'en demeure pas moins cohérente avec les données acquises au niveau de la zone 27.

Ce faciès céramique de la zone 1, se doit également d'être appréhendé en termes culturels, avec en arrière plan la question de « l'identité » du site, autrement dit de la part réelle de la composante étrusque et de l'éventuelle mixité de sa population. Or, la comparaison avec les données de la zone 27 est à ce titre riche d'enseignements (fig. 61).

En effet, en se référant aux niveaux d'occupation et d'incendie de la zone 27 (phase 27I2) (Lebeaupin 2014), on note en premier lieu la très grande disparité quant à la représentation de la vaisselle étrusque, qu'il s'agisse du bucchero nero ou de la céramique commune associant vases de cuisson et mortiers. Dans la zone 1, la présence de bucchero nero est anecdotique, et celle de la céramique commune diamétralement inférieure à celle de la zone 27, révélant ainsi un usage marginal de la vaisselle fine étrusque tandis que la batterie de cuisine des occupants du quartier Est de *Lattara* a principalement consisté en des urnes non tournées.

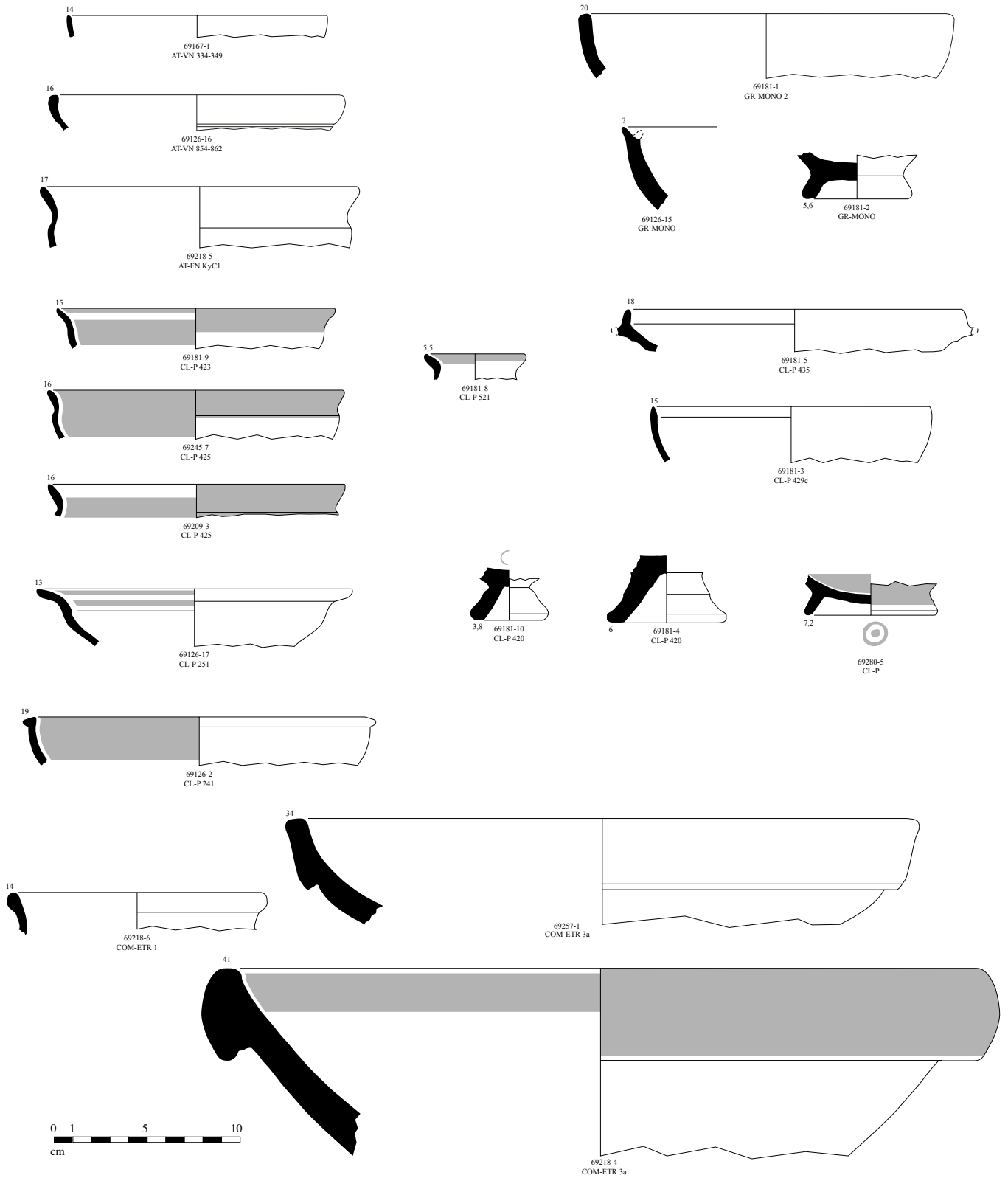
Cette céramique non tournée régionale présente dans la zone 1 un taux plus de deux fois supérieur à celui de l'autre zone, tandis que les céramiques à pâte claire peintes ou non peintes affichent des taux relativement semblables. La vaisselle prise dans sa globalité (vases de table et de cuisine) est donc largement dominée par la céramique non tournée, nous renvoyant un faciès bien plus « indigène » que dans la zone 27. Cette impression est accentuée par l'absence de graffiti en langue étrusque, quant à eux abondants dans cette même zone méridionale. Enfin, bien que minoritaire sur le total des fragments de vaisselle, la céramique attique est non seulement bien mieux représentée dans la zone 1 (alors que marginale dans la zone 27), mais elle se situe à un taux relativement élevé pour un contexte indigène du Languedoc oriental. On note toutefois que le panel de formes, pour ainsi dire exclusivement constitué de vases à boire, est conforme à ce que l'on trouve normalement dans ce type de contexte. Cette importance de la céramique attique ne saurait donc être surinterprétée et doit avant tout à la nature portuaire du site et son ouverture aux apports méditerranéens. Reste un choix qui ne peut être défini autrement que comme « culturel », faisant que dans un cas on privilégie la vaisselle fine étrusque (zone 27), dans l'autre la céramique grecque (zone 1).

Concernant les amphores, la différence constatée quant à la répartition amphores/vaisselle tient avant tout à la nature des ensembles mis au jour dans la zone 27, à savoir des entrepôts. Ce point ne saurait donc à lui seul être révélateur d'une différence dans les pratiques de consommation entre les deux quartiers. On note en revanche que les amphores étrusques, pour ainsi dire exclusives dans la zone 27, sont ici certes majoritaires, mais laissent néanmoins une place importante aux productions massaliètes. Ici encore une logique prévaut, qu'elle soit d'ordre économique ou sociale.

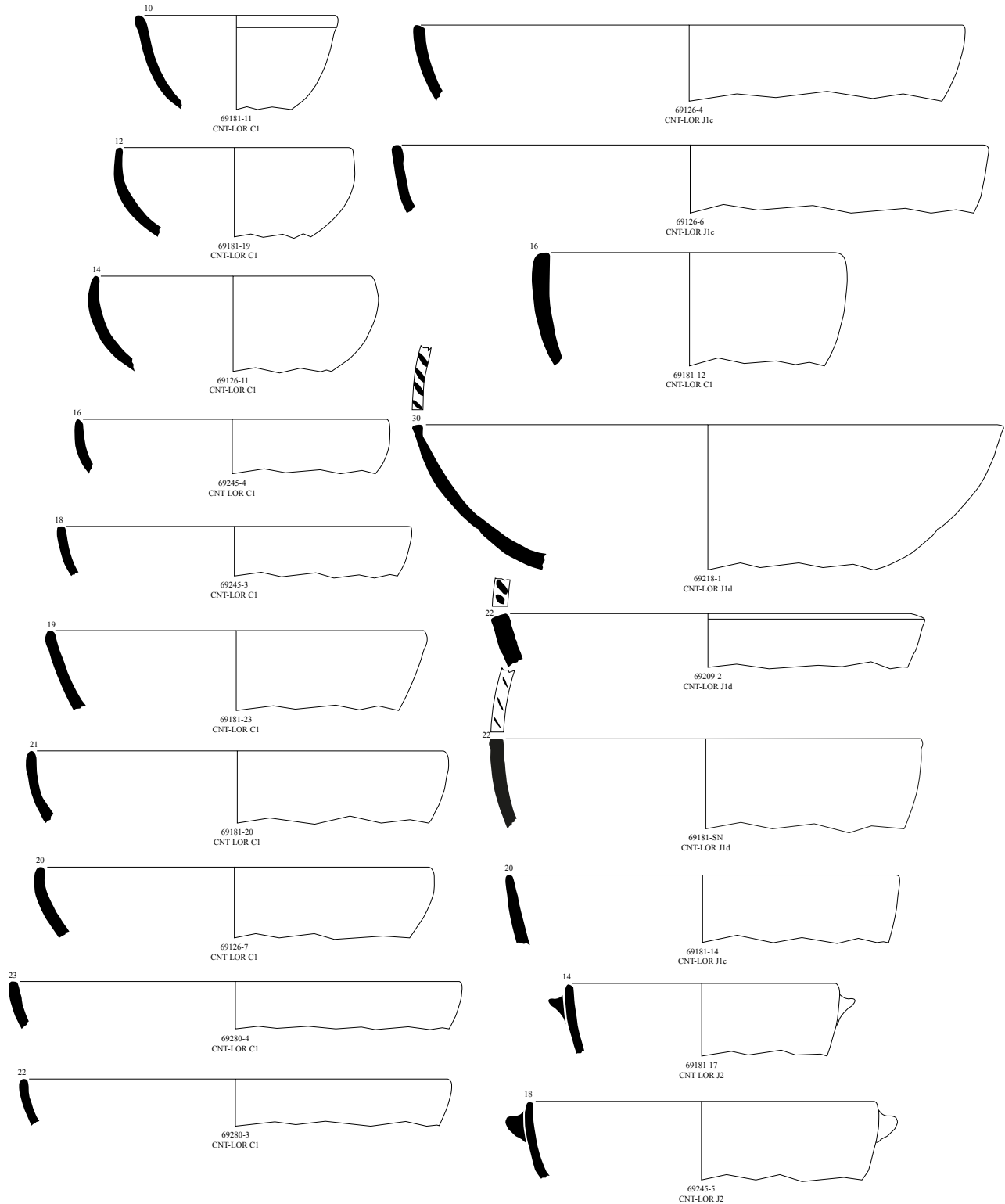
Une fois de plus, cette image première demande à être précisée en comparant les différents états reconnus au sein de la phase 1S, mais un point semble d'ores et déjà acquis, à savoir que l'on peut désormais rejeter l'idée d'un site alors exclusivement occupé par une population étrusque. Sur le plan du mobilier, le faciès de la zone 1 se présente en effet de manière radicalement différente, les marqueurs proprement tyrrhéniens de la zone 27 étant ici absents ou anecdotiques. Si les grilles de lecture doivent encore être affinées, notamment quant à la signification donnée à la céramique non tournée indigène dans un contexte « colonial » (Gailledrat 2014), l'image qui se dessine est celle d'un site mixte, associant diverses composantes ethniques et sociales occupant semble-t-il des quartiers distincts. Le partenaire indigène semble bel et bien présent dès cette phase ancienne du site ; reste à déterminer si hormis les Etrusques une autre composante méditerranéenne (Grecs ?) a pu prendre place à *Lattara* au début du V^e s. av. n. ère dans un contexte qui est alors clairement celui d'un *emporion* fonctionnant en binôme avec le site voisin de La Cougourkude / Mas de Causse (Gailledrat 2014 ; Gailledrat à paraître).

2.3.2. Une urbanisation progressive

Parmi les données acquises dans la zone 1, le fait saillant est sans nul doute cette différence flagrante avec la zone 27 dans les rythmes d'occupation ainsi que dans la morphologie même du quartier. En effet, la mise en évidence d'une phase d'urbanisation avortée dont témoignent les bâtiments en cours de construction de l'état le plus récent de cette phase (1S1) nous indique non seulement que ce chantier s'est arrêté soudainement mais qu'il n'a pas été repris par la suite, le phase suivante (1R) témoignant d'une nette rupture en termes d'architecture et de schémas d'occupation de l'espace.

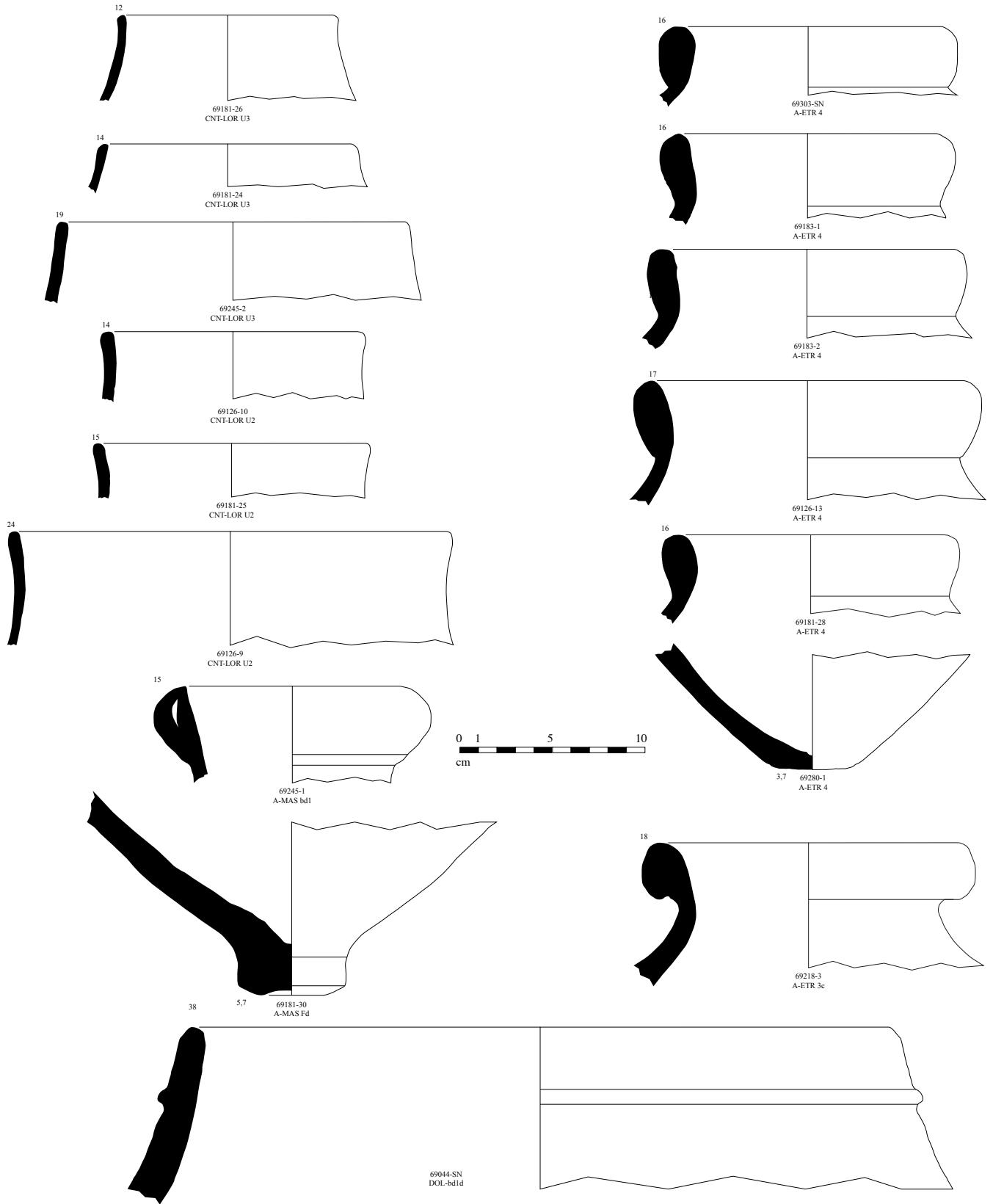


■ Pl. I : mobilier céramique de la phase 1S (-500/-475). Céramique attique ; pâtes claires ; grise monochrome ; commune étrusque



0 1 5 10
cm

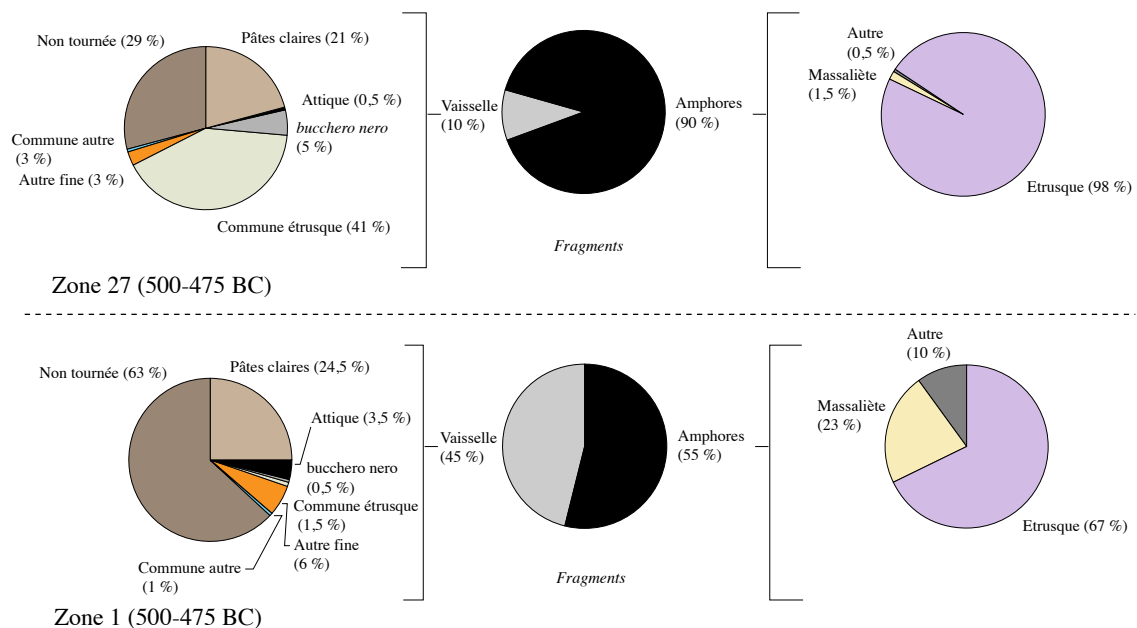
■ Pl. I : mobilier céramique de la phase 1S (-500/-475). Céramique non tournée



■ Pl. I : mobilier céramique de la phase 1S (-500/-475). Céramique non tournée ; amphores étrusques ; amphores massaliètes ; dolium

catégorie	NFR	NFR	NFR	NMI	NMI	NMI	NBD	NBD	NBD	forme	type	éléments représentés
	nb	%/tot	%/grp	nb	%/tot	%/grp	nb	%/tot	%/grp			
mort-m	2	0,06	0,12	1	0,21	0,29				urne	COM-ETR ind.	1f
mort-e							3	0,92	1,11	mortier	COM-ETR 3a	3b
mort-g	2	0,06	0,12	1	0,21	0,29						
TOURNÉE COM.	289	8,2	17,92	58	12,14	16,59	21	6,43	7,77			
CNT-Lor	1014	28,73	62,94	183	38,28	52,29	176	53,82	65,19	coupe	CNT-LOR C1	61b
										coupe	CNT-LOR C2	13b
										autre	CNT-LOR ind.	31b, 30f, 2a, 8d, 2t
										couvercle	CNT-LOR ind.	1b
										jatte	CNT-LOR J1a	2b
										jatte	CNT-LOR J1c	12b
										jatte	CNT-LOR J1d	7b
										jatte	CNT-LOR J2	2b
										autre	CNT-LOR n.c.	1b
										urne	CNT-LOR U2	6b
										urne	CNT-LOR U3	24b
										urne	CNT-LOR U5	2b
										urne sans col	CNT-LOR U6	1b
										couvercle	CNT-LOR V1b	1b
										couvercle	CNT-LOR V2	12b
VAISSELLE	1611	45,65		350	73,22		270	82,57				
a-etr	1297	36,74	67,62	63	13,18	49,61	43	13,15	76,79	amphore	A-ETR 3B	1b
										amphore	A-ETR 3C	10b, 5f, 8a, 30t
										amphore	A-ETR 4	32b, 6f, 29a, 113t
										amphore	A-ETR 5	3t
a-gre	5	0,14	0,26	1	0,21	0,79	1	0,31	1,79	autre	A-GRE ind.	1a
										amphore	A-GRE n.c.	1b
a-mas	446	12,63	23,25	39	8,16	30,71	11	3,36	19,64	amphore	A-MAS bd1	3b
										amphore	A-MAS bd2	5b
										amphore	A-MAS bd3	3b
										amphore	A-MAS ind.	1a
										autre	A-MAS ind.	3f, 17a
a-pun	3	0,08	0,16	1	0,21	0,79						
a-ibé	164	4,65	8,55	21	4,39	16,54	1	0,31	1,79	amphore	A-IBE bd4d	1b
a-ital	2	0,06	0,1	1	0,21	0,79						
a-autres	1	0,03	0,05	1	0,21	0,79						
AMPHORES	1918	54,33		127	26,57		56	17,13				
dolium	1	0,03		1	0,21		1	0,31		dolium	DOLIUM bd1d	1b
TOTAL	3530			478			327					
intrusions							0			autre	AT-FR ind.	1d

■ Fig. 60 : tableau typologique du mobilier céramique de la phase 1S (v. -500/-475)



■ Fig. 61 : Graphiques comparés de la répartition du mobilier céramique entre la zone 1 et la zone 27 (v. -500/-475).

Ce coup d'arrêt doit alors être mis en parallèle avec la destruction brutale subie par le quartier étrusque de la zone 27, conséquence d'un incendie daté autour des années -475 qui, ici encore, marque une rupture franche dans l'histoire du site (Gailledrat à paraître ; Lebeaupin 2014 ; Py 2009). Les deux événements semblent bien contemporains, que ce soit en termes de chronologie relative ou absolue. Il faut alors désormais considérer que cette phase d'installation du début du V^e s. av. n. ère a été conçue comme une entreprise d'envergure, dont témoignent à la fois la construction du rempart (enserrant tout l'espace disponible sur cette péninsule s'avancant au milieu des étangs) et la construction de vastes maisons de type méditerranéen dans la partie sud du site, mais que ce programme a bel et bien connu plusieurs étapes, synonyme d'une urbanisation progressive. Ce schéma n'a en soi rien de surprenant, et nous renvoie à d'autres cas de figure qui sont précisément ceux des fondations coloniales où la délimitation de l'espace voué à être occupé (rapidement matérialisé par une fortification) va de pair avec la délimitation de lots, progressivement bâtis en fonction du rythme des chantiers de construction, voire de l'arrivée progressive de groupes de migrants.

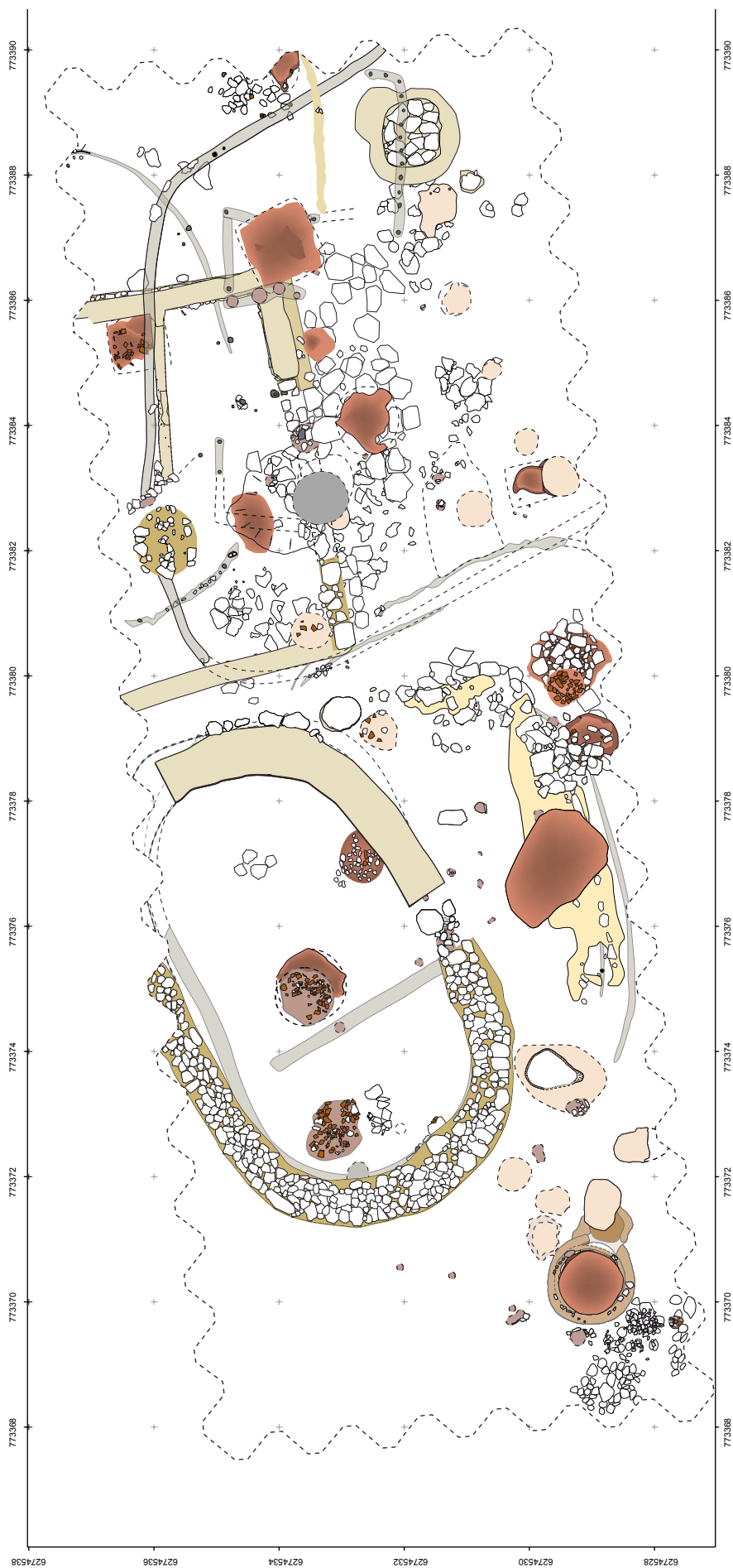
Un tel schéma peut alors nous éclairer sur la situation de *Lattara* durant cette phase qui, rappelons-le, ne couvre guère plus que deux décennies. Alors que des Etrusques occupaient les bâtiments érigés de manière précoce au niveau de la zone 27, au sein d'un quartier témoignant de la mise en œuvre de techniques et de schémas novateurs proprement méditerranéens (fig. 62), la zone 1 semble être demeurée pendant longtemps un espace sinon « vide », du moins relativement marginal où n'ont pris place qu'une série de constructions et d'aménagements dans lesquels il est encore difficile de reconnaître de véritables habitations. Plus encore, il semble que les états 1S1 et 1S2 soient très rapprochés dans le temps, au point que l'état (1S2) caractérisé par la présence de structures sur poteaux pourrait être simplement interprété comme un premier état du chantier associé à l'état le plus récent (1S1). L'état le plus ancien (1S3) demeure, on l'a vu, difficile à caractériser et pourrait de manière quelque peu paradoxale correspondre à un intervalle de temps important, couvrant les premières années, voire la plus grande partie de cette séquence. Il témoigne par ailleurs de travaux de terrassements conséquents qui ne peuvent s'expliquer qu'en fonction de l'importance du programme urbanistique initié vers -500, de sorte que l'on aurait là une phase d'aménagement préparatoire à de futures constructions.

Si donc l'on retient l'hypothèse comme quoi l'essentiel des données matérielles (y compris en termes de mobiliers) relatives à la phase 1S se rapportent à un moment « récent », précédant d'au mieux quelques années la rupture datée des environs de -475, la différence de faciès observée par rapport à la zone 27 prend un sens tout particulier. La présence d'indigènes à *Lattara*, aux côtés des Etrusques ou pourquoi pas d'autres intervenants (notamment des Grecs de Marseille), pourrait alors correspondre à leur implication rapide dans le fonctionnement de ce port à vocation commerciale qui, en tout état de cause, n'a pas été conçu comme un simple comptoir tyrrhénien.

Si la morphologie du quartier en cours de construction dans la zone 1 demeure elle aussi imprécise, les quelques éléments à notre disposition laissent entrevoir certaines différences quant à la mise en œuvre des solins de murs ou encore aux modules des pièces. De toute évidence, il n'a pas été question ici de reproduire à l'identique un schéma ou un plan régulateur identique à celui en vigueur dans la zone 27. Cela peut s'expliquer par l'inévitable décalage chronologique existant entre la construction des deux quartiers mais aussi, et peut-être surtout, par l'existence de modèles ou de traditions distincts, bien que toujours empreints d'influences méditerranéennes.



■ Fig. 62 : Les bâtiments étrusques de la zone 27, vus depuis le nord-ouest.



■ Fig. 63 : Relevé général des vestiges de la phase 1R (v. -475/-450).

3. LA PHASE 1R (v. -475/-450)

Au-delà de son calage chronologique entre les phases 1S et 1Q, la phase 1R peut véritablement être définie comme un moment de transition entre l'installation du début du V^e s. av. n. ère (1S) et celle datée du milieu de ce siècle (1Q), en ce sens qu'elle intervient après la rupture constatée aux alentours de -475 et qu'elle précède une nouvelle étape décisive dans l'évolution du site.

Les données acquises entre 2009 et 2014 nous permettent désormais de caractériser en détail cette phase, particulièrement délicate à appréhender en raison d'une stratigraphie complexe, conjuguée à un état de conservation exceptionnel des restes organiques. Cet état de fait résulte des battements de la nappe phréatique qui, dès l'âge du Fer, a saturé en eau les niveaux archéologiques correspondants, nous invitant par la même occasion à conclure que les multiples remaniements associés à des phases de remblaiement, constatés en particulier à partir du milieu du Ve s. av. n. ère ont (du moins partiellement) répondu à la nécessité éprouvée par les occupants de *Lattara* d'assainir régulièrement un terrain humide, voire instable.

La nature très hydromorphe des niveaux antérieurs à la seconde moitié du V^e s. av. n. ère, autrement dit de ceux situés à la cote 0 NGF (+/- 50 cm), est également à l'origine d'une stratigraphie très monotone, tant sur le plan sédimentaire que chromatique, avec un sédiment argileux ou limono-argileux de couleur grise, souvent uniforme et au final très peu lisible. En revanche, ces conditions taphonomiques sont à l'origine d'une très bonne conservation des éléments organiques qui, ici, se retrouvent minéralisés ou plus simplement encore gorgés d'eau. Les prélèvements réalisés de manière systématique ont ainsi livré quantités de données, en particulier sur le plan carpologique, anthracologique ou xylologique. Plusieurs éléments en bois appartenant aux constructions de cette époque (bases de poteaux), plus rarement quelques objets façonnés, ont ainsi été mis au jour, tandis que de plus ou moins fortes concentrations de végétaux ont permis de supposer en plusieurs endroits l'existence de litières animales ou d'aires de stockage ; à ce titre, la masse d'information issue des nombreux prélèvements effectués, actuellement en cours d'étude, constitue sans nul doute l'un des apports majeurs de la fouille.

Une difficulté supplémentaire a résulté de phénomènes de tassement ou d'enfoncement du sédiment à proximité des palplanches, conséquence de la mise en place de ces dernières. En périphérie de la zone de fouille, les niveaux archéologiques présentent alors bien souvent un pendage plus ou moins accentué vers l'extérieur. Les sédiments ainsi entraînés vers le bas sont ainsi à l'origine de phénomènes d'intrusion, induisant une stratégie de fouille adaptée et un enregistrement particulier, parfois par le biais d'Us techniques. Les contraintes mêmes de circulation à l'intérieur de la zone de fouille et d'évacuation des déblais a souvent poussé à privilégier un cheminement sur le pourtour de la zone, limitant de fait l'espace susceptible d'être fouillé finement. Enfin, malgré la présence des palplanches et l'installation de pompes dans des puisards, la remontée de la nappe phréatique ou l'infiltration d'eau depuis des interstices situés au niveau des parois a eu souvent pour conséquence de gêner la fouille de ces mêmes couches situées en périphérie.

En partie amputés par les travaux de construction liés à la mise en place d'une nouvelle trame urbanistique datée vers le milieu du V^e s. av. n. ère (phase 1Q), les niveaux de la phase 1S, que l'on peut caler dans le deuxième quart de ce même siècle, se caractérisent par leur exceptionnelle densité (fig. 63). Tandis que certains vestiges de la phase antérieure affleurent par endroits, conséquence partielle de processus de tassement voire d'affaissement du terrain, le faible potentiel stratigraphique associé à cet

intervalle chronologique qui couvre sûrement moins d'une génération a considérablement ralenti le rythme de la fouille.

La densité des structures témoigne de multiples phases de réaménagement, très rapprochées dans le temps, associées à la mise en œuvre, à la réfection, au démantèlement puis à la reconstruction de dispositifs légers ou de bâtiments en matériaux périssables, en particulier dans la moitié Est de la zone de fouille. Le phasage proposé reflète la complexité d'une stratigraphie dont on rappellera le caractère souvent très fugace et d'autant plus délicate à appréhender que l'on se trouve ici dans un espace largement ouvert, où les associations entre les structures et les différentes couches de sédimentation ou de remblai sont parfois difficiles à saisir dans le détail. Rares sont également les couches témoignant d'épisodes un tant soit peu généralisés sur l'ensemble de la zone (voire même d'un secteur), qui seules peuvent être à même de réellement définir des états successifs. De fait, si un schéma cohérent se dessine, le degré de précision du phasage s'avère inégal en fonction des secteurs et un certain nombre d'unités stratigraphiques ne peuvent être clairement attribuées à telle ou telle sous-phase ou « état ».

La description de la stratigraphie telle qu'énoncée ci-après tient compte de cette contrainte, sachant que le phasage proposé demande à être encore affiné. On s'attachera donc ici à présenter de manière la plus exhaustive possible les différents contextes, en mettant l'accent sur la cohérence des différents aménagements repérés, que ce soit en termes de chronologie relative ou en termes de cohérence fonctionnelle.

3.1. Phase 1R5 (fig. 64)

3.1.1. Un enclos de plan elliptique (UNF144)

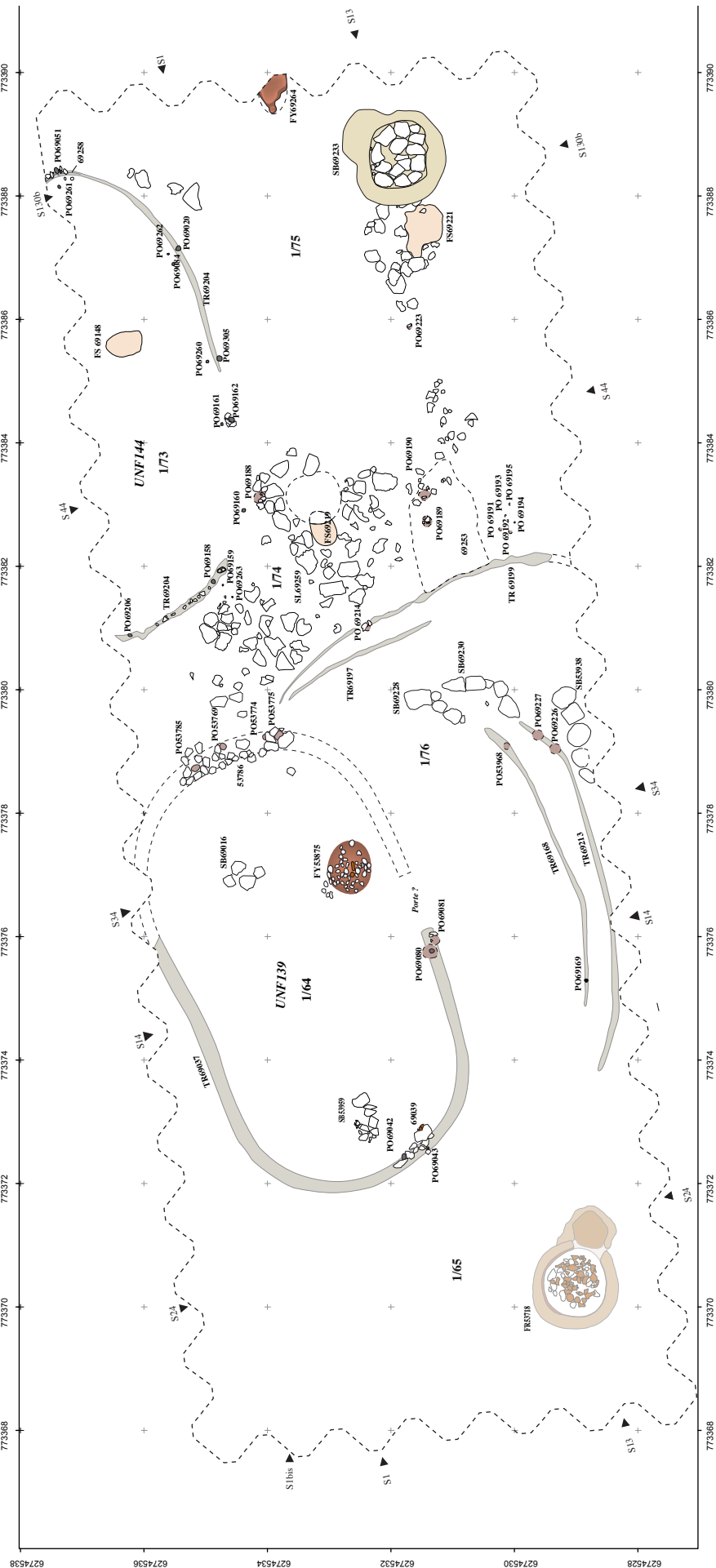
3.1.1.1. Architecture

Situé dans la partie nord-est de la zone, un bâti en architecture légère dessine un enclos de forme ovale pseudo régulier d'orientation SO-NE, dont la partie nord-ouest est tronquée par les palplanches. La superficie visible environne les 13 m², avec une longueur de 7,50 m pour une largeur observable de 2,50 m. Dans l'hypothèse d'un enclos symétrique et pseudo régulier, la superficie initiale devrait être comprise entre 30 et 32 m².

Son élaboration fait appel à plusieurs matériaux périssables et techniques de mise en œuvre. Une tranchée de fondation (TR69204) est repérée en deux endroits distincts, aux extrémités ouest et est. Dans sa partie ouest, le comblement très hétérogène se compose d'un mélange de limon, de limon argileux, de quelques charbons et de restes de matériaux organiques mal conservés et non identifiables concentrés en un point unique. Son épaisseur maximale atteint 11 cm pour une largeur moyenne de 14 cm.

Dans le fond de cette tranchée, des cailloux se retrouvent fréquemment, sans pour autant obéir à un ordonnancement défini (fig. 65). Le module des pierres ne dépasse jamais les 10 cm. Le creusement suit un plan longiligne conservé sur une longueur de 2 m environ pour une largeur moyenne de 14 cm. Ses contours sont très irréguliers tout autant que sa profondeur qui varie entre 5 et 11 cm. Son extrémité nord file sous les palplanches et, au sud, il remonte peu à peu jusqu'à se perdre. La partie orientale diffère totalement de la précédente (fig. 66). Les limites du creusement de la tranchée sont ici ténues mais sa présence se distingue par des restes en élévation de phragmites (roseau commun) (69258) utilisés pour le palissage (fig. 67).

Conservés sur une hauteur maximale de 10 cm, sur une longueur de 4,50 m, les phragmites sont assemblés pour former une cloison de 4 cm d'épaisseur. Des pierres de petit module, ne dépassant jamais les 10 cm, sont dis-



■ Fig. 64 : Plan des vestiges de la phase 1R5.



■ Fig. 65 : Vue depuis le sud-ouest de l'extrémité ouest de la tranchée de fondation TR69204.

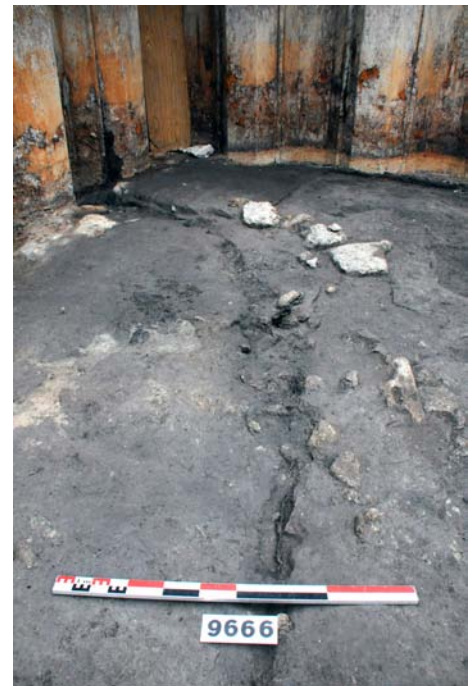
posées fréquemment du côté externe de l'enclos afin de caler l'élévation. Elles ne sont pas sans rappeler celles découvertes au fond de la tranchée côté ouest. Son interruption médiane est due en partie au fonctionnement postérieur de cet endroit avec le puits de la phase 1R2 et aux nombreux affaissements provoqués par son utilisation répétée par les animaux.

Cette tranchée de fondation est fréquemment ponctuée par des poteaux en bois gorgé d'eau, autant dans sa partie est que ouest. Ainsi, il est possible de constater que la cloison en phragmites (69258) passe en avant des poteaux PO69051 et PO69020 (fig. 68). La quasi-totalité des poteaux est doublée par un piquet.

PO69051 : base de poteau en bois gorgé d'eau situé dans le coin nord-est le long des palplanches, d'un diamètre de 8 cm ; non prélevé.

En association avec le piquet PO69261 : morceau de bois informe d'un diamètre de 4 cm pour une hauteur de 2 cm, situé à 17 cm du poteau PO69051. S'agit-il des restes d'un piquet ou d'un fragment de bois positionné accidentellement en avant du poteau PO69051 ?

PO69020 : base de poteau en bois gorgé d'eau avec écorce d'un diamètre de 10 cm pour une longueur conservée de 64 cm. Sa base est taillée en biseau d'orientation nord-sud avec une face à l'est d'une hauteur de 15 cm, l'autre au nord-ouest d'une hauteur de 18



■ Fig. 66 : Vue depuis l'ouest de l'extrémité est de la tranchée TR69204.



■ Fig. 67 : Vue de détail depuis l'ouest des phragmites 69258.



■ Fig. 68 : Vue de détail depuis le sud-ouest de la palissade en phragmites 69258 et de son fonctionnement avec le poteau PO69051.

cm et la dernière laissée brute. Afin de pouvoir l'orienter, notons que la protubérance dans sa partie haute est positionnée du côté sud alors que la protubérance dans sa partie basse est orientée vers le nord-ouest. Quelques traces d'outils sont encore visibles. Il est planté verticalement.

En association avec les piquets PO69262 et PO69084.

PO69262 : base de piquet en bois gorgé d'eau de 6 cm de diamètre pour 32 cm de hauteur conservée, située au nord-ouest du poteau PO69020. Sa base est appointée et le reste de la pièce est laissé brut avec l'écorce partiellement conservée mais présente. Afin de pouvoir l'orienter : une protubérance dans la partie basse du poteau est orientée vers l'est.

PO69084 : trou de piquet de 4 cm de diamètre pour une profondeur observée de 12 cm situé dans la partie est de la zone, au nord-ouest du poteau PO69020.

PO69305 : base de poteau en bois gorgé d'eau située au sud du secteur 73, directement à l'est du mur plus ancien MR69152. Avec un diamètre de 8 cm pour une hauteur conservée de 37 cm, elle se positionne de manière légèrement inclinée vers le sud. Sa base est appointée de manière irrégulière. Son extrémité supérieure est marquée par trois entailles. Deux d'entre elles se retrouvent à chaque extrémité de la section circulaire du poteau en suivant une orientation nord-ouest/sud-est. Elles mesurent 2 cm de long pour un demi-centimètre de large. La troisième entaille se situe au nord-est. Cette dernière a un plan ovale d'orientation nord-ouest/sud-est. Pour l'orientation du poteau : la face de débitage haute et large est orientée est-ouest en faisant face au sud, la face de débitage haute et fine est orientée nord-sud faisant face à l'est.

En association avec le trou de piquet PO69260 non fouillé cette année.

PO69162 : base de poteau en bois gorgé d'eau pseudo circulaire de 10 cm par 8 cm, conservée sur une hauteur de 28 cm. Elle se situe directement à l'ouest du mur antérieur MR69152. Sa base retravaillée est taillée en biseau, orientée est-ouest, alors que la partie supérieure est laissée brute avec l'écorce. Au niveau d'apparition de cette base de poteau, une protubérance du bois se développe du côté nord-est.

En association avec le piquet PO69161 : base de piquet en bois de section quadrangulaire, 3,5 cm par 2 cm, conservée sur une hauteur de 15 cm, d'orientation est-ouest. Il se situe au nord du poteau PO69162. Elle est taillée sur toute sa longueur suivant une section rectangulaire régulière. Aucune écorce conservée.

PO69160 : base de poteau en bois gorgé d'eau située dans la partie sud de l'UNF144, au nord du puits plus récent PT53844. Elle est appointée en biseau d'orientation nord-ouest/sud-est de 4 cm de large pour 3 cm de haut. En plus de ce biseau, les marques d'un premier débitage sont visibles sur une hauteur de 12 cm. La partie supérieure est laissée brute avec l'écorce.

Sans piquet associé.

PO69158 : base de poteau en bois gorgé d'eau installée au sein de la tranchée TR69204. Son diamètre varie entre 7 et 9 cm pour une hauteur conservée de 42 cm. Elle est taillée suivant quatre faces sur une hauteur de 7 cm puis laissée brute avec l'écorce. Sa position au sein de la tranchée est légèrement inclinée vers le sud-ouest.

En association avec le piquet PO69159 : base de piquet en bois située au sud-ouest du poteau PO69158, de 3 cm de diamètre pour une hauteur conservée de 19 cm. Elle est laissée brute avec l'écorce, excepté à sa base où une taille d'appointement a été pratiquée. Prélevée en 4 fragments.

Plus au sud et formant un alignement sud-ouest/nord-est avec le poteau PO69158 et le PO69159, un second piquet (PO69263) en bois gorgé d'eau, de conservation très médiocre de 2 cm de diamètre pour 10 environ de hauteur, est présent.

PO69206 : base de poteau en bois gorgé d'eau d'une longueur conservée de 49 cm

pour un diamètre maximal de 7 cm. Elle se situe à l'extrême ouest de la tranchée de fondation TR69204, juste en avant des palplanches. Elle se positionne verticalement sans révéler d'appointement à sa base mais simplement des traces dues à la coupe formant un léger biseau. Cela mis à part, le reste du poteau est laissé brut avec son écorce. Il est installé au sein d'un creusement 69307 de plan circulaire régulier d'un diamètre de 22 cm dont le profil en U atteint une profondeur de 50 cm puis maintenu par un comblement 69299 composé de limon argileux peu compact. Au sein de ce dernier, plusieurs cailloux ont été insérés afin de renforcer le calage du poteau PO69206.

Sans piquet visible associé.

Au sud de cet enclos, l'espace se divise en deux parties : premièrement un espace extérieur qui se situe dans la partie sud-est de la zone avec des sédimentations de sol qui seront détaillées plus loin ; deuxièmement, à l'ouest, un espace pavé irrégulièrement (SL69259) réutilisant les blocs (69229) ayant été mobilisés pour la construction des murs de la phase 1S (fig. 69). Ces derniers, regroupés dans un espace circonscrit, ont peut-être été complétés par un possible épierrement des murs situés alentours, expliquant peut-être au passage la disparition de l'angle de la pièce 68. Le tout est recouvert par une couche irrégulière d'argile grise mélangée (69259) où se retrouvent de rares petits charbons, quelques brindilles et de nombreux escargots. Elle vient noyer les blocs dans une épaisseur qui varie de 10 à 15 cm.

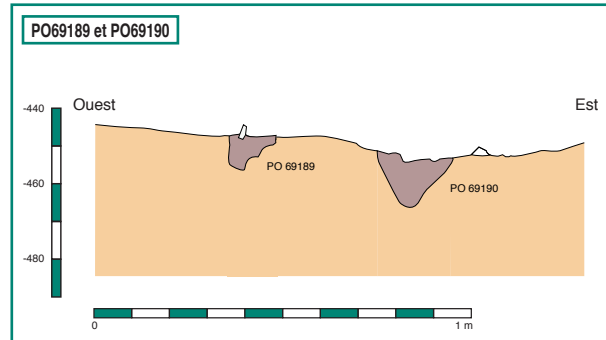


■ Fig. 69 : Vue générale depuis le sud-est des vestiges de la phase 1R5.

L'emprise de cet espace dallé de 10 m² environ est limitée à l'est par l'alignement des deux trous de poteau (PO69188 et PO69190), respectivement au nord et au sud du dallage. De morphologie et de comblement très similaire, ils mesurent tous deux 20 cm de diamètre pour une profondeur variant de 8 à 12 cm. Le premier creusement forme une petite cuvette alors que le second s'apparente davantage à un cône profond. Leurs complements riches en détritiques (coquillages, céramiques, restes fauniques) sont composés de limon sableux meuble de couleur brun-gris. Le tamisage des restes a révélé, entre autres, de nombreux noyaux d'olive. Comme mentionné précédemment, ils marquent la limite est du dallage, limite toutefois floue. En effet, ces deux poteaux paraissent davantage indiquer une entrée, le passage d'un espace à un autre, mais ne forment en aucun cas une cloison.

À l'ouest du PO69190, un troisième trou de poteau est présent, (PO69189). Il est défini par un creusement de plan pseudo circulaire de 10 cm de diamètre pour une profondeur maximum de 9 cm. Dans sa partie

ouest, la paroi verticale est régulière, à la différence de la partie est où un bloc sous-jacent vient perturber le creusement. Son comblement meuble est constitué de limon et de matériaux organiques qui lui confèrent sa couleur brune. Sa morphologie particulière nous amène à imaginer que le creusement a été abandonné en cours d'élaboration à cause du bloc sous-jacent appartenant au mur MR69015 (fig. 70).



■ Fig. 70 : Coupe des trous de poteau PO69189 et PO69190.

Au nord, le sol SL69259 s'arrête le long de la tranchée (TR69204) de l'enclos UNF144. Au sud et au nord-ouest, les limites sont floues et enfin, à l'ouest, il est contenu par la tranchée TR69199 (fig. 71).



■ Fig. 71 : Vue depuis le nord des deux doubles tranchées TR69199/TR69197 et TR69168/TR69213.

3.1.1.2. Stratigraphie

Le secteur 73 correspond à l'espace interne de l'enclos UNF144. La stratigraphie n'est pas très éloquente du fait de sa faible amplitude. Aucun niveau de sol n'a ainsi été mis au jour, ce qui ne permet pas de définir une fonctionnalité précise pour cet enclos. Une couche de remblai de limon argileux (69296), postérieure à la phase 1S et préalable à l'aménagement de la phase 1R5, se retrouve sur une épaisseur maximale de 12 cm. Elle est ceinturée à l'est par le mur MR69152, au nord par le mur MR69187 et au sud-ouest par la tranchée TR69204. Sa texture limono-argileuse la rend compacte et sa couleur très claire oscille entre le gris et le brun.

Plus à l'est, une nappe de sable pur jaune et peu étendue (69268) se situe à proximité du poteau PO69020 constitutif de l'enclos UNF144. Cet épandage peu important semble contemporain de la mise en place d'un ou

des poteaux de l'enclos. En effet, une concentration de bois gorgé d'eau (69267) disposée à 1 m au nord du poteau PO69020 pourrait contenir des déchets de l'appointage de ce dernier (fig. 72). Aucune organisation réelle n'est visible ; ces pièces de bois ne semblent pas travaillées, à l'exception d'un élément cordiforme où de légères incisions sont visibles en surface.



■ Fig. 72 : Vue depuis le nord de l'amas de bois 69267 qui pourrait être le résultat du débitage du poteau PO69020.

Le tout est recouvert par une couche irrégulière d'argile grise (69313) située à l'est du mur MR69152 qui s'étend sur une largeur maximale de 3 m. Ce niveau voit s'implanter la fosse FS69148. Celle-ci est constituée d'un creusement de plan ovalaire régulier, de 58 cm de long pour 40 cm de large. Les parois quasi verticales aboutissent sur un fond arrondi. Le tout forme une cuvette profonde d'orientation N-S. Trois comblements remplissent cette structure en creux. Les parois sont tapissées d'une épaisseur de 3 à 5 cm de charbons de type « brindille » (69154). Vient ensuite une couche compacte de 9 cm d'épaisseur d'argile gris clair au sein de laquelle se retrouvent de rares petits charbons (69153). Enfin, le troisième comblement composé de limon argileux de couleur brun moyen (53151) contenant fréquemment des petits charbons inférieurs à 5 mm correspond au niveau d'apparition de la fosse.

3.1.2. Un bâtiment absidial (UNF139)

3.1.2.1. Architecture

Un peu plus de 2 m à l'ouest de l'enclos UNF144 prend place une construction de plan curviligne, édifiée selon un axe NE-SO, sensiblement dans l'alignement de l'enclos venant d'être évoqué. Conservé de manière très inégale, sa partie orientale étant largement restituée, cet état que l'on peut définir comme étant celui d'une construction en torchis sur poteaux porteurs est principalement observable à partir du fond de la tranchée d'implantation de la cloison, qui vient entailler à l'ouest les niveaux de la phase antérieure (1S), et plus particulièrement le remblai sableux 69032.

Il se dessine alors un édifice de plan absidial ou bi-absidial relativement régulier, d'une longueur totale hors-œuvre de 7,50 m pour une largeur de 4,30 m environ, soit une superficie utile avoisinant les 25 m².

La tranchée d'implantation des parois, dans laquelle sont disposés des poteaux et piquets en bois associés à des calages de pierre (TR69037) possède une largeur comprise entre 12 et 22 cm pour une profondeur moyenne

■ Fig. 73 : Vue d'ensemble, depuis le nord-est, de la tranchée d'implantation de la cloison en torchis TR69037 (phase 1R), entaillant le remblai de sable (69032) appartenant quant à lui à la phase 1S.



de 12 cm, avec un profil en « U » plus ou moins prononcé (fig. 73). Caractérisée par son comblement argileux de couleur grise (69038), elle n'a été repérée à la fouille qu'au niveau du remblai sableux (69032) préparatoire à un niveau de sol argileux (69031) de la phase 1S (fig. 74). Le départ du creusement doit néanmoins logiquement être situé plus haut, postérieurement au niveau de destruction de la phase 1S (69002), et antérieurement à la réfection de ce même bâtiment absidial, réfection caractérisée par la mise en œuvre de murs épais en terre massive, partiellement associés à une base maçonnée en pierres liées à la terre (MR53638).

■ Fig. 74 : Vue depuis le sud-ouest de l'empreinte absidiale TR69037 recoupant le sable 69032 et correspondant au premier état du bâtiment absidial UNF139.



Cet épisode plus récent à l'intérieur de la phase 1R semble avoir largement tronqué le départ de ce qui apparaît ici comme la tranchée d'implantation d'une cloison en torchis, cloison à laquelle se rattachent plusieurs calages de poteau situés, d'une part à l'extrémité orientale du bâtiment (PO53785, PO53769, PO53774 et PO53775), d'autre part au niveau de l'abside occidentale, avec de ce côté un nouveau poteau (PO69042) ainsi qu'un piquet (PO69143) associés à quelques pierres de calage (69039) manifestement destinées à renforcer la base de la paroi (fig. 75 et fig. 76).

Au niveau de PO69042 sont apparus les restes de poteau en bois gorgé d'eau enfoncé dans le sable sous-jacent, associé à un creusement dont les limites n'ont pu être définies avec précision compte tenu de la nature sédimentaire de l'encaissant. La pièce de bois (69042), très bien conservée, mesure 64 cm de long pour un diamètre maximal à la base de 12 cm. Fichée dans le sol avec sa partie la plus large vers le bas, elle se trouvait en position légèrement inclinée vers l'ouest (fig. 77). À proximité se trouvaient les restes très décomposés d'un autre élément en bois (69043), poteau ou piquet faisant également partie de l'architecture liée à la tranchée TR69037.

Du point de vue stratigraphique, la postériorité de cette construction vis-à-vis des architectures mises en place durant la phase 1S est confirmée par les observations réalisées au niveau de la banquette en terre BQ69082, accolée à MR69044 et fonctionnant avec ce dernier (phase 1S). La tranchée TR69037 recoupe en effet cette banquette (fig. 78 et fig. 79) et devait donc recouper initialement les couches résultant de la destruction des élévations en terre environnantes (53960 et 69002). Il faut alors restituer une tranchée qui devait posséder une profondeur minimale d'une trentaine de centimètres, destinée à recevoir un certain nombre d'éléments en bois dont, au final, seuls quelques uns nous sont parvenus. Notons que cette même tranchée TR69037 n'a pas recoupé le solin maçonné de MR69044 ; un simple souci d'économie de temps et de moyens peut aisément expliquer ce choix, lié à la mise en place d'une architecture légère dont on peut se demander si elle n'a pas été pensée dès l'origine comme étant provisoire.

Au niveau de la façade sud du bâtiment, deux vestiges de poteau sont également présents (PO69080 et PO69081), qui font fait apparemment partie de l'état initial du bâtiment absidial. Au niveau de la tranchée TR69037, à l'endroit où celle-ci recoupe la banquette BQ69082, dans la partie sud de celle-ci, se trouve une première empreinte de piquet d'un diamètre d'une douzaine de centimètres (PO69081), indiqué par un négatif colmaté par un sédiment argilo-limoneux gris, friable, présent au sein du comblement de la tranchée (69038). À proximité se trouve une autre empreinte de poteau d'un diamètre d'une quinzaine de centimètres (PO69080), indiqué par un négatif colmaté du même sédiment argilo-limoneux gris au sein duquel étaient encore présents des restes de bois décomposé.

L'hypothèse d'une porte présente à cet endroit ne peut être vérifiée. Elle demeure toutefois possible dans la mesure où sur ce type de bâtiment bi-absidial, une ouverture unique est normalement présente sur l'un des grands côtés, de préférence au sud pour des questions de luminosité. Qui plus est, le tracé de la tranchée ayant servi à implanter la paroi nord étant complet aux 2/3, on peine à imaginer qu'une ouverture ait été située de ce côté.

Si la restitution d'une abside côté Est demeure hypothétique, celle-ci demeure néanmoins probable compte tenu de l'implantation des calages de poteau repérés de ce côté (fig. 80). Au milieu d'un alignement de cailloux et moellons calcaires dessinant un léger arrondi, observé sur une longueur de 2 m environ (53786), quatre empreintes de poteaux et piquets ont été mis en évidence, dont plusieurs contenaient encore des estes de bois gorgé d'eau.

PO53785 : empreinte de piquet ou de poteau (53785) d'un diamètre de 15 cm environ. Colmaté d'un sédiment limoneux brun-gris, il contient les restes d'un poteau en bois minéralisé en surface et gorgé d'eau à la base (53797). Le bois dont l'écorce semble encore partiellement conservée est fiché en position verticale. La section mesurée est de 8 x 4,5 cm, pour une hauteur conservée de 13 cm (fig. 81).

PO53769 : empreinte de piquet en bois (53770) de plan circulaire de 10 cm de diamètre pour une profondeur observée de 11 cm, colmatée d'un sédiment limoneux meuble de couleur brun-gris. Le fond de l'empreinte paraît adopter un profil apointé. Il contient les restes d'un piquet en bois gorgé d'eau de section quadrangulaire (?) de 6 x 2



■ Fig. 75 : Vue de détail, depuis le nord-est, de la tranchée d'implantation de cloison en torchis TR69037 (phase 1R5), dans la partie nord de celle-ci.



■ Fig. 76 : Vue de détail du dispositif de cailloux et moellons 69039 présent au niveau de la tranchée TR69037, interprété comme les vestiges de calages de poteau associés à une cloison en torchis, dans la partie ouest de l'abside correspondant au premier état de l'UNF139.



■ Fig. 77 : Vue de détail des restes du poteau en bois PO69042 (en cours de dégagement) présent au niveau de la tranchée TR69037 et associé au calage de pierres 69039, dans la partie ouest de l'abside correspondant au premier état de l'UNF139.



■ Fig. 79 : Vue depuis l'ouest de la tranchée d'implantation de la cloison en torchis TR69037 correspondant au premier état de la maison absidiale UNF139, recoupant en cet endroit la banquette BQ69082 (phase 1S), dans la partie sud de l'UNF139, colmatée par le remblai d'argile grise 69038.

cm de côtés pour une longueur conservée de 12,5 cm, fiché en position verticale (fig. 82).

PO53774 : empreinte de piquet de plan circulaire de 8 cm de diamètre pour une profondeur observée de 10 cm, colmatée d'un sédiment limoneux meuble de couleur brun-gris.

PO53775 : empreinte de poteau de plan ovale de 14 cm de long pour 8 cm de large observé à l'intérieur du dispositif de cailloux et moellons 53786. Colmatée d'un sédiment limono-argileux peu compact gris, le profondeur observée de ce négatif est d'environ 20 cm.



■ Fig. 78 : Vue depuis l'ouest de la tranchée d'implantation de la cloison en torchis TR69037 correspondant au premier état de la maison absidiale UNF139, recoupant en cet endroit la banquette BQ69082 (phase 1S), dans la partie nord de l'UNF139, colmatée par le remblai d'argile grise 69038.



■ Fig. 80 : Vue de détail des calages de poteau présents au niveau de l'abside orientale de l'UNF139, depuis le sud.

Si tant est que la section du poteau PO53785 soit plus importante que ce que laisse entrevoir la base en bois conservée (ce que semble indiquer l’empreinte visible en surface), il semblerait que cet agencement trahisse une alternance de poteaux d’une section moyenne de 10 à 15 cm et de piquets de plus faible diamètre. La distance séparant le poteau PO53785 de PO53775 est de 1,40 m environ, intervalle dans lequel prennent ici place deux piquets. Il est évidemment impossible de dire si cette observation ponctuelle illustre véritablement le mode de mise en œuvre de cette architecture, mais le procédé semble tout à fait adéquat dans la perspective d’une cloison en torchis.

3.1.2.2. Stratigraphie

Le secteur 64 correspond à l’espace interne du bâtiment UNF139. La stratigraphie relative à cet état de l’UNF139 s’avère particulièrement mince, témoignant à la fois d’une durée d’occupation que l’on pressent extrêmement courte et de l’impact des travaux liés à la reconstruction de ce bâtiment durant la phase 1R4.

Aucun sol clairement identifiable n’a pu être mis en évidence. L’interprétation de ce bâtiment en tant qu’habitation demeure conjecturelle mais néanmoins s’accorde bien, tant avec la surface habitable (conforme à la moyenne des habitations de cette époque) qu’avec la présence d’un foyer. La surface d’occupation correspondante à ce dernier, qui occupe la partie sud-est du bâtiment, n’est guère marquée que deux épandages de cailloux présents au niveau des absides Est et Ouest. L’interface avec la couche sous-jacente correspondant au niveau de destruction/abandon de la phase 1S (53960) s’avère délicate à cerner. L’aspect très perturbé de cette surface est indiqué tant par son caractère irrégulier que par son aspect hétérogène, mêlant des passées limoneuses brun clair à une matrice limono-argileuse de couleur grise (69014). Il semble que l’installation se soit faite directement sur les niveaux arasés de la phase précédente, sans travaux de remblaiement particuliers ou d’apports de matériaux destinés à préparer un sol.

L’épandage de cailloux et moellons bruts calcaires associé à quelques tessons présent côté ouest (SB53959) ne présente pas d’organisation particulière et se voit pris dans cette interface caractérisée par un sédiment agrilo-limoneux brun à gris, ici marqué par des passées cendreuseuses. L’ensemble forme néanmoins un amas de 70 cm de long sur 50 cm de large environ et semble résulter du démantèlement d’une structure bâtie (fig. 83).



■ Fig. 81 : Vue de détail depuis le nord du reste de poteau en bois minéralisé (53797) présent au niveau de PO53785.



■ Fig. 82 : Vue de détail du piquet en bois PO53769.



■ Fig. 83 : Vue depuis le sud de l’épandage de cailloux et tessons 53959 présent au niveau de l’abside occidentale de l’UNF139 (état 1R5). Au second plan le foyer démantelé FY53712 (état 1R4).

Au niveau de l'abside orientale, un autre dispositif, à peine mieux conservé (SB69016), est indiqué par 4 moellons à plat sommairement agencés, dessinant un plan irrégulier d'environ 65 cm de long pour 50 cm de large.

La relative symétrie de ces deux structures bâties invite à penser qu'elles ont dû jouer un rôle dans l'agencement interne de la maison. Leur positionnement, pour ainsi dire dans l'axe médian du bâtiment, permet peut-être d'y voir plutôt les bases de poteaux ayant pu soutenir la faîtière. Aucune empreinte de poteau n'ayant été mise en évidence par ailleurs, cette hypothèse peut donc être retenue avec vraisemblance, permettant de restituer une construction à deux nefs où le poids de la toiture repose sur une poutre faîtière, déchargeant ainsi la poussée pouvant s'exercer sur les parois.

Un foyer (FY53875) est présent dans la partie sud de l'habitation, à proximité de l'ouverture de porte supposée (fig. 84). Ce foyer construit est matérialisé par nappe de galets aux contours irréguliers de plan ovale, d'une longueur conservée d'environ 95 cm pour une largeur de 55 cm. Endommagée, cette nappe est placée dans une légère dépression, à la surface du remblai sous-jacent et présente des traces de rubéfaction.



■ Fig. 84 : Vue de détail, depuis le sud-ouest du radier de foyer en galets 53875.

3.1.2. Les espaces extérieurs

3.1.2.1. Secteur 74

L'espace dallé du secteur 74 révèle une stratigraphie simple. La totalité de sa superficie est en effet recouvert par un niveau limono-argileux brun foncé (69176) d'une épaisseur maximale de 8 cm contenant de nombreux charbons et restes détritiques en tout genre. Sa surface (69175), très charbonneuse, est marquée par de nombreux mobiliers à plat également de nature déritique. La fosse FS69219 vient s'installer sur cette surface. Le creusement est recoupé pour moitié par le puits postérieur situé à cet endroit (PT53844). Il ne subsiste que la moitié sud-ouest du plan ovale régulier d'orientation NE-SO de cette structure. Le tout forme une cuvette profonde de 23 cm dont les parois sont quasiment verticales dans leur partie supérieure pour s'achever ensuite sur un fond arrondi. Le comblement meuble argilo-sableux contient quelques galets et un bloc calcaire dans sa partie basse, accidentellement posés sur un tesson d'amphore qui suit le fond de la fosse. Au vu, d'une part de sa position médiane entre les poteaux PO69188 et PO69190, et légèrement rentrante au sein de l'espace dallé,

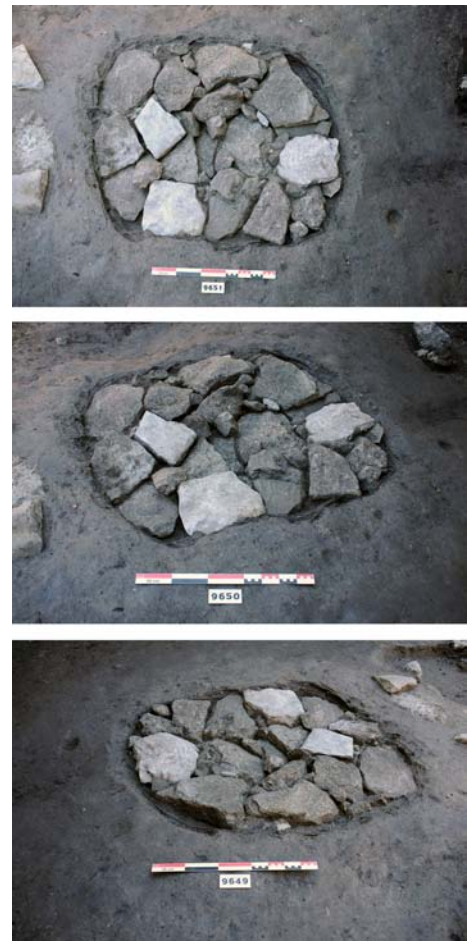
d'autre part au vu des éléments lithiques découverts dans le comblement, nous pouvons nous interroger sur sa fonction : fosse ou trou de poteau ? Dans l'hypothèse d'un trou de poteau, cette surface dallée serait en partie couverte, ce qui expliquerait l'absence de sédimentation fine caractéristique des espaces à ciel ouvert.

3.1.2.2. Secteur 75

Le secteur 75 correspond à l'espace extérieur situé à l'est du secteur 74 et au sud-est de l'enclos UNF144. La campagne 2014 s'est achevée par la fouille d'un niveau homogène d'argile gris clair de 4 cm d'épaisseur surmonté d'une sédimentation peu épaisse de terre humique brune (69251). Il n'est pas rare de découvrir des brindilles incluses dans cette couche compacte également riche en vestiges mobiliers.

Dans sa partie est, un foyer lenticulaire FY69264 est présent. Il est matérialisé par une trace concentrée sur une surface de 50 cm de large pour au minimum 50 cm de long (vue tronquée à cause des palplanches) de cendres et de charbons. De plan très irrégulier, cette nappe restreinte d'un centimètre d'épaisseur est orientée est-ouest.

Plus au sud, deux structures particulières ont été mises au jour. Le caractère exceptionnel de la première tient à son état de conservation remarquable et à la rareté des découvertes similaires. Il s'agit d'une structure bâtie de forme générale quadrangulaire d'un mètre carré de superficie au sol (SB69233), composée d'une base empierrée (69254), d'une élévation en osier tressé (69255) sur piquet en bois (69233) et d'une couche de sédimentation indifférenciée (69208) (fig. 85). Tous les piquets (69233) possèdent un diamètre variant de 1 à 1,5 cm et une hauteur maximale conservée de 20 cm (fig. 86). Ils sont plantés verticalement à intervalle régulier suivant une forme subquadrangulaire aux angles arrondis. Les piquets encore présents révèlent un état de conservation médiocre qui a des conséquences sur la faculté de détermination de l'espèce végétale. Hypothétiquement, suivant les entrecroisements des brins d'osier installés sur cette armature, le nombre de piquet total devrait être égal à vingt-neuf. Or, il n'en subsiste que seize conservés auxquels s'ajoutent trois traces de matière organique décomposée. Les emplacements vides ne répondent pas à une logique numérique qui pourrait s'expliquer par des choix de matériaux dans la mise en œuvre mais plutôt à des positions aléatoires. Quinze des seize pièces prélevées ont révélé des travaux d'appointage de leur base. Chaque piquet



■ Fig. 85 : Diverses vues de la structure bâtie SB69233 et de l'empierrement interne 69254.



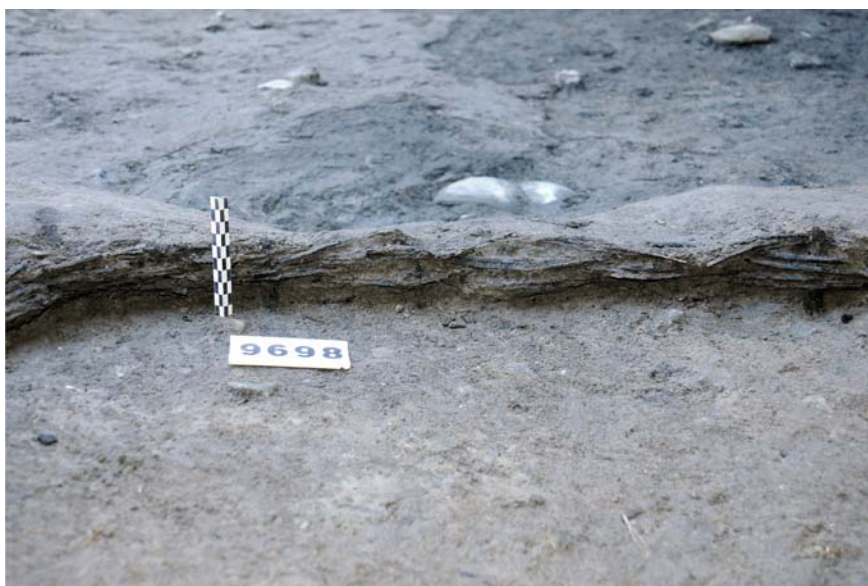
■ Fig. 86 : Vue depuis le nord-est des montants passifs 69233 de la structure bâtie SB69233.



■ Fig. 87 : Vue de détail depuis le nord-est des doubles montants passifs de la structure bâtie en vannerie SB69233.

correspond à un entrecroisement des brins d'osier, excepté dans la partie est où deux piquets sont côte à côte pour le même entrecroisement (fig. 87). L'un est inséré dans le tressage alors que le niveau d'apparition du second est nettement plus profond et la base de ce dernier n'est pas appointée. Au vu de ces deux critères divergents de l'ensemble des autres montants, il est possible d'imaginer qu'il ait cassé lors de sa mise en place et a immédiatement été remplacé par un autre. Le tout sert de structure pour les brins de saule tressés 69255 (fig. 88). Regroupé en nombres inégaux, les brins forment diverses séries élaborant un tressage parfois « clayonné cordé », parfois « clayonné tissé » (Wendrich 1991, p. 62). Quatre rangées de brins sont conservées sur l'ensemble de la structure avec, en certain endroit, un maximum de six séries conservées.

Les matières premières ont fait l'objet d'une sélection par rapport à leur nature mais ne semblent pas avoir été choisies suivant des critères d'esthétique ou de régularité. En effet, certaines portions sont soignées, avec des brins réguliers d'un centimètre de diamètre environ ; d'autres se composent de paquets de petits brins ou de brins avec fourche. Globalement, la moitié sud paraît moins soignée que la moitié nord, où la régularité du tressage permet les plus fines observations.



■ Fig. 88 : Diverses vues de l'élévation en osier tressé 69255 de la structure bâtie SB69233.

Le fond de cet espace délimité est pavé par des pierres plates (69254) disposées à l'intérieur de la structure bâtie SB69233 de manière pseudo horizontale, formant une petite cuvette peu marquée. Malgré quelques éléments de taille moyenne, la grande majorité des dalles ont une longueur comprise entre 10 et 30 cm pour une hauteur de 3 à 18 cm. Aucune trace de taille ou d'équarrissage n'a été observée. Une seule assise est présente sauf en quelques points où les plus petits modules s'ajoutent à cette configuration. La nature des pierres correspond à des calcaires divers. La base empierrée est recouverte par une sédimentation d'argile sableuse (69208) de couleur gris jaune clair qui se retrouve sur une épaisseur de 5 cm maximum.

Venant maintenir la base de cette structure bâtie sur l'ensemble de sa circonférence, un dôme d'argile pure (69294) de couleur grise s'étend sur une surface d'environ 2 m de diamètre. À la jonction avec la vannerie (69255), ses 4 cm d'épaisseur s'amenuisent afin de se terminer en biseau à sa périphérie. Le tout forme une bosse irrégulière. En effet, dans sa partie nord, cette couche accuse un fort pendage en cuvette à la différence des trois autres coté où le pendage en bosse est peu marqué.

Outre la particularité de cette structure bâtie quant aux matériaux de construction et à son état de conservation, son interprétation fonctionnelle pose question. Pour résumer, il s'agit d'une structure comportant un sol dallé ceinturé par une élévation en osier tressé, le tout maintenu par un dôme d'argile placé à la base. Quelques déductions s'imposent. Premièrement, l'espace créé reste très modeste, à savoir un mètre carré. Deuxièmement, il ne s'agit pas d'une structure posée, mais bien d'une structure implantée stable et pérenne. Confortant ce raisonnement, nous pouvons ajouter que le sol n'est pas laissé brut mais dallé en pierres. Deux raisons à cela, nullement contradictoires, peuvent être évoquées. Une protection du sol paraît évidente mais cette installation permet également un meilleur maintien de la structure renforcée par la couche argileuse périphérique. En ce qui concerne l'ouverture de cette construction, aucune interruption n'a été repérée à sa base, ni aucun schéma d'exécution particulier qui renseignerait l'endroit ou la morphologie de l'entrée.

De fait, et malgré la richesse des données de terrain, il est néanmoins difficile de définir avec assurance la fonctionnalité de cet agencement. De prime abord, l'hypothèse d'une structure de parcage pour petits ou moyens animaux, volatiles ou autre, paraît séduisante¹.

Directement accolée à l'ouest de cette dernière, une seconde structure s'apparente à la première (fig. 89). Il ne subsiste seulement que quelques traces de cet aménagement qui paraît avoir été démantelé après l'installation de la structure précédemment décrite. En effet, un ensemble de pierres, calcaires pour la plupart, recouvre en partie la couche périphérique (69294) associée à la structure bâtie SB69233. Aucun ordonnancement n'est visible, bien qu'ils se concentrent tous aux abords de la structure. Caractérisés par défaut comme étant une fosse (FS69221), les vestiges se composent d'un creusement très irrégulier et peu perceptible (69221) d'orientation est-ouest. Ses dimensions générales correspondent à 55 cm de long pour 45 cm de large avec une profondeur régulière de 6 cm. Au sein de cette dépression se retrouve une couche de texture argilo-sableuse et de structure peu compacte de couleur brun foncé (69222). Des petits nodules d'argile

¹ Afin de conforter cette idée, des prélèvements ont été pratiqués dans une couche sous-jacente à l'empierrement, créée artificiellement pour la récolte de sédiment (69265). Une partie de ceux-ci a été envoyée pour une étude d'une éventuelle parasitologie, actuellement en cours de traitement ; 10 autres litres ont fait l'objet de tamisage à l'eau qui a révélé des restes de poissons, de charbons et de graines qui sont également en cours d'étude. Outre ces éléments courants, un fragment de coquille d'œuf a été découvert. Dans l'attente des résultats, on n'ira guère plus loin dans l'interprétation de cette structure SB69233 qui reste largement inédite.

■ Fig. 89 : Vue depuis le nord des structures SB69233 et FS69221 en cours de fouille.



se retrouvent fréquemment au sein de cette Us. Elle se cantonne à l'intérieur du « creusement » sur une épaisseur de 6 cm.

Encore plus à l'ouest, a été mis au jour un trou de poteau isolé (PO69223) avec un creusement de plan circulaire de 10 cm de diamètre pour une profondeur conservée de 7 cm. Il possède une morphologie en « U ». Le comblement limono-sableux, très meuble, n'a révélé aucun reste organique. À noter un galet fiché de champ dans la partie sud-est du comblement.

Venant recouvrir en partie le niveau de sol 69251, une sédimentation d'espace extérieur est présente dans la partie sud du secteur 75. Il s'agit d'une couche d'épaisseur variable composée de brindilles et autres matières organiques brun foncé parsemées de temps à autre de poches de limon beige (69232). Des petits cailloux se retrouvent fréquemment au sein de cette couche. Sa surface (69231) est caractérisée par des tessons à plat et des marques de piétinement indifférenciés (fig. 90). Plus à l'ouest, cantonnée au sein d'une dépression située dans la partie sud du secteur 75, une nappe de limon argileux correspond à un mélange de taches beige clair et brunes dont la structure est compacte (69225). Elle couvre une surface d'environ 3 m le long pour 1 m de large avec une épaisseur maximale de 7 cm et vient remblayer une légère dépression d'orientation est-ouest.



■ Fig. 90 : Vue depuis l'est de la surface d'espace extérieure 69231 marquée par des piétinements indifférenciés.

Au nord de celle-ci, implanté dans un amas d'argile (non fouillé), un ensemble de cinq trous de piquet (PO69191 à PO69195) s'aligne sur deux rangées inégales (fig. 91). Leur fonction reste pour le moment énigmatique. Un second remblai (69266) se positionne au-dessus du mur plus ancien MR69152 (phase 1S), afin de créer un espace continu entre le secteur dallé 74 et le secteur 75. Il se matérialise sur une épaisseur de 6 à 10 cm par une couche d'argile grise et de cailloux dont le module ne dépasse jamais les 10 cm. Quelques fragments d'adobes d'une longueur maximale de 10 cm se retrouvent au sein de cette couche. Toujours plus à l'ouest, au niveau des deux trous de poteau PO69189 et PO69190 et recouvrant également une partie du mur plus ancien MR69015, une couche d'épaisseur très variable constituée uniquement de sable et de quelques cailloux (69196) vient colmater de nombreuses dépressions localisées. Sa surface (69253) se caractérise par un petit cailloutis installé dans un sable jaune clair suivant une trame lâche sur une superficie de 2 à 3 m². Le tout semble former une surface de circulation à la fois très restreinte et contemporaine de l'espace dallé SL69259.



■ Fig. 91 : Vue depuis le sud de l'ensemble des piquets PO69191, PO69192, PO69193, PO69194, PO69195.

3.1.2.3. Secteur 76

La tranchée TR69199, doublée par la tranchée TR69197, marque la limite orientale du secteur 76, situé au sud de l'UNF139. Le secteur s'étend jusqu'au niveau des palplanches mais se voit limité, côté sud, par l'ensemble formé par les tranchées TR69168 et TR69213. Sa limite côté ouest est quant à elle arbitraire et coïncide avec l'arrêt de ces mêmes tranchées, marquant le début du secteur 65.

Cet espace est donc circonscrit par un ensemble de tranchées peu profondes, interprétées comme des négatifs de palissades, qui correspondent probablement à deux états à la fois successifs et très rapprochés dans le temps d'un même dispositif (fig. 92). Celui-ci délimite très clairement un espace en avant du bâtiment UNF139, là précisément où l'on restitue l'emplacement de la porte donnant accès à ce dernier. Une nette séparation de l'espace est alors matérialisée au sol, isolant l'espace ouvert du secteur 75, de même que l'enclos situé au nord-est (UNF144) ainsi que l'aire empierrée (espace de circulation ?) séparant ce même enclos de l'abside orientale de l'UNF139.

Le dispositif s'interrompt vers le sud-est, dessinant une sorte d'ouverture donnant vers le sud, vers un espace malheureusement en dehors des

■ Fig. 92 : Vue depuis le nord du passage délimité par les deux doubles tranchées TR69199/TR69197 et TR69168/TR69213. A l'extrémité nord de cette dernière, une structure bâtie SB69230 protège la fin de cette double tranchée.



limites de fouille. Côté ouest, si l'on ne peut exclure le fait que ces tranchées n'aient pas été conservées plus avant, il est néanmoins tentant de reconnaître ici leur tracé originel. Symptomatique est le fait qu'elles s'interrompent précisément à hauteur de l'abside occidentale de l'UNF139.

La tranchée TR69199 (fig. 93) consiste en un creusement de plan longiligne très fin, de 4,50 m de long pour 10 cm de large, observé sur une profondeur maximale de 14 cm. D'orientation générale NO-SE, il adopte un tracé rectiligne sans sa partie centrale, à l'inverse des deux extrémités quant à elles curvilignes en direction de l'ouest. En coupe, son profil conique se termine par un léger arrondi qui n'enlève rien au caractère aigu de l'angle ainsi formé. Au nord-ouest, le creusement devient moins profond jusqu'à disparaître en ne laissant qu'une limite vague. Au sud-est, il perd de sa régularité et s'empâte pour finalement se rétrécir de nouveau et filer hors de l'emprise de fouille. Le comblement de structure très meuble se compose de limon et de sable concentré dans le fond de la tranchée.

■ Fig. 93 : Vue générale depuis le sud-est de la phase 1R5 où l'on discerne l'extrême ouest de l'enclos UNF144 et les doubles tranchées TR69199 et TR69197 qui cernent le sol empierré SL69259. Au premier plan, est visible le trou de poteau PO69190 fonctionnant avec le second trou de poteau PO69188, ensemble qui marque la limite est du sol SL69259.



Un trou de poteau (PO69214) est installé au sein de la tranchée TR69199 avec un creusement de plan ovalaire irrégulier d'orientation nord-ouest/sud-est, de 8 cm de large pour 12 cm de long. Les parois quasi verticales,

d'une profondeur totale de 16 cm, aboutissent sur un fond pseudo horizontal irrégulier. Le comblement limono-sableux très meuble révèle dans sa partie basse quelques restes fortement décomposés de poteau en bois. Un calage (69215) constitué de deux moellons positionnés de champ achève la mise en place de ce poteau. Le premier mesure 18 cm par 11 et le second 20 cm par 18 de large. Il s'agit de modules de calcaire travertineux utilisés bruts. L'emplacement exact de ce trou de poteau correspond à l'extrémité nord de la partie sud de la tranchée TR69199 où elle est marquée par une interruption de 10 cm. Malgré le lien évident avec la partie sud de cette même tranchée, ce poteau est légèrement décalé à l'ouest.

Une deuxième tranchée (TR69197) moins profonde et, de fait, moins bien conservée, vient doubler la première sur son flanc ouest. Son creusement de 10 cm de largeur pour 5 cm de profondeur, s'étend sur une longueur de 2,30 m, d'orientation NO-SE rectiligne excepté pour son extrémité nord-ouest légèrement curviligne. Il forme une cuvette peu profonde à parois en pente douce qui reste régulière sur la majorité de sa longueur. Aux deux extrémités, le creusement devient moins profond jusqu'à disparaître en ne laissant qu'une limite floue. Son comblement limono-argileux comportant de fréquents charbons et de petits cailloux diffère nettement de celui de TR69199.

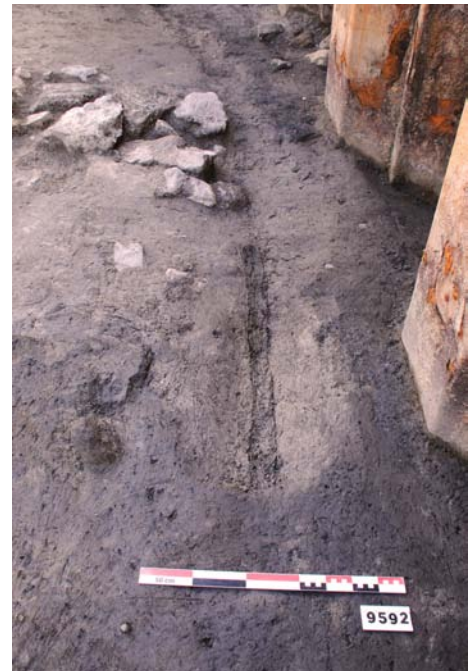
Ces deux structures ne sont pas strictement parallèles, elles se rapprochent au nord sans démontrer une connexion directe, s'interrompant à faible distance de l'abside orientale de l'UNF139.

La tranchée TR69168 est matérialisée par un creusement à profil en U de tracé E-O s'incurvant ensuite vers le nord (fig. 94). Le départ du creusement est mal défini mais il recoupe le niveau de destruction de la phase 1S. Observé sur une longueur totale d'environ 3,30 m, il possède une largeur moyenne d'environ 10 cm pour une profondeur observée de 5 à 7 cm. Son comblement est caractérisé par une terre limoneuse noirâtre contenant de rares restes de végétaux décomposés et par endroits des passées cendreuse. Le comblement inclut les restes d'un piquet en bois décomposé d'un diamètre de 4 cm (69169) (fig. 95).

Un autre poteau (PO53968) doit vraisemblablement être associé à cette palissade. Bien que le départ du creusement soit mal défini, ce négatif indiqué par une empreinte charbonneuse (8939) coïncide parfaitement avec le tracé de la tranchée. Il prend la forme d'un négatif de plan circulaire d'environ 16 cm de diamètre pour une profondeur d'une trentaine de centimètres, associé à 2 tessons plantés de chant. Le comblement limoneux de couleur gris foncé inclut de nombreuses graines carbonisées ou gorgées d'eau (fig. 96).

À l'extrémité orientale de cette tranchée se trouve un agencement de blocs et moellons calcaires disposés sur une seule assise (SB69228) (fig. 97). L'arrondi de cette structure prolonge celui de la palissade, marquant l'arrêt de celle-ci et correspondant peut-être à un léger emmarchement, contribuant par ailleurs à stabiliser le terrain.

Décalée de quelques 40 à 50 cm vers le sud mais reprenant globalement un tracé identique, se trouve la tranchée TR 69213. Celle-ci est matérialisée par un creusement à profil en U de tracé E-O s'incurvant ensuite vers le nord, selon un tracé sensiblement parallèle à celui de la tranchée TR69168. Le départ du creusement est mal défini mais il recoupe le niveau de destruction de la phase 1S. Observé sur une longueur totale d'environ 6 m, il possède une largeur moyenne d'environ 10 cm pour une profondeur observée de 5 à 7 cm. Son comblement est caractérisé par une terre limoneuse noirâtre contenant de rares restes de végétaux décomposés et par endroits des passées cendreuse. Cette tranchée fonctionne avec les empreintes de poteau PO69226 et PO69227 (fig. 98).



■ Fig. 94 : Vue depuis l'ouest de la tranchée TR69168 ayant accueilli une cloison en matériaux périssables dont subsiste un piquet (69169), cloison prolongée par l'aménagement en pierres SB69228.



■ Fig. 95 : Vue de détail depuis le nord du piquet en bois pris dans la tranchée TR69168 ayant accueilli une cloison en matériaux périssables dont subsiste un piquet (69169).



■ Fig. 96 : Vue du niveau d'apparition du trou de poteau PO53968.



■ Fig. 97 : Vue rapprochée depuis le nord-est des doubles tranchées TR69168 et TR69213 fonctionnant avec les trous de poteaux PO69226 et PO69227 et les structures bâties SB69230 et SB69228.

PO69226 : empreinte de plan subcirculaire, d'un diamètre de 18 cm pour une profondeur conservée de 5 cm.

PO69227 : empreinte de trou de poteau de plan ovalaire, de 19 cm de long et 14 cm de large, pour une profondeur conservée de 5 cm.

À l'extrémité orientale de cette tranchée se trouve un nouvel agencement de blocs et moellons calcaires disposés sur une seule assise (SB69230) dont la morphologie et la disposition rappelle très directement celle de SB69228. La structure est constituée d'un ensemble de quatre moellons et un caillou calcaires disposés à plat sur une seule assise.

Dans la partie sud-est du secteur, la campagne de fouille 2014 s'est arrêtée sur une couche argileuse grise fortement de surface très irrégulière, localisée en limite méridionale de ce secteur et marquant une forte dépression par rapport aux niveaux alentours (fig. 99). L'aspect de cette couche évoque la marque de piétinements répétés, ce qui tend bien à confirmer que l'espace situé entre les tranchées TR69199/TR69197 d'un côté et TR69213/TR69168 de l'autre a été soumis à un passage intense. Cet espace correspond donc bien à un accès à l'UNF139 dont les abords immédiats ont fait l'objet d'aménagements plus ou moins sommaires destinés à les viabiliser.

Bien que mal calé stratigraphiquement, il faut apparemment rattacher à cette même phase une autre structure bâtie (SB53938) située immédiatement au sud de l'extrémité est de la tranchée TR69213. Observé sur une longueur de 1,65 m environ, ce dispositif prend la forme d'un simple alignement sensiblement NE-SO de cailloux et moellons disposés sur une seule assise. La fonction de et aménagement semble complémentaire de celle de SB69230.

La surface piétinée est recouverte par une couche d'épaisseur très variable constituée uniquement de sable et de quelques cailloux (69252) venant colmater de nombreuses dépressions localisées. Cette couche se cantonne entre le mur arasé MR69015 (phase 1S) et la dépression située plus au sud. Cet apport de sable avec quelques cailloutis est destiné à créer une surface de circulation, très mal conservée, équivalente à l'Us 69253 précédemment décrite (secteur 75).

Vers l'ouest, le tracé des tranchées TR69168 et TR69213 est partiellement scellé par une mince couche de terre charbonneuse formant une bande irrégulière sensiblement E-O d'une longueur de 2,20 m pour une largeur comprise entre 10 et 30 cm (69166).



■ Fig. 98 : Vue depuis le nord des tranchées TR69218 (premier plan) et TR69213 (second plan) ayant accueilli une cloison en matériaux périssables.



■ Fig. 99 : Vue depuis le nord-est des piétements non différenciables localisés dans le secteur 76, entre les doubles tranchées TR69199, TR69197 et TR69213 et TR69168.

3.1.2.4. Secteur 65

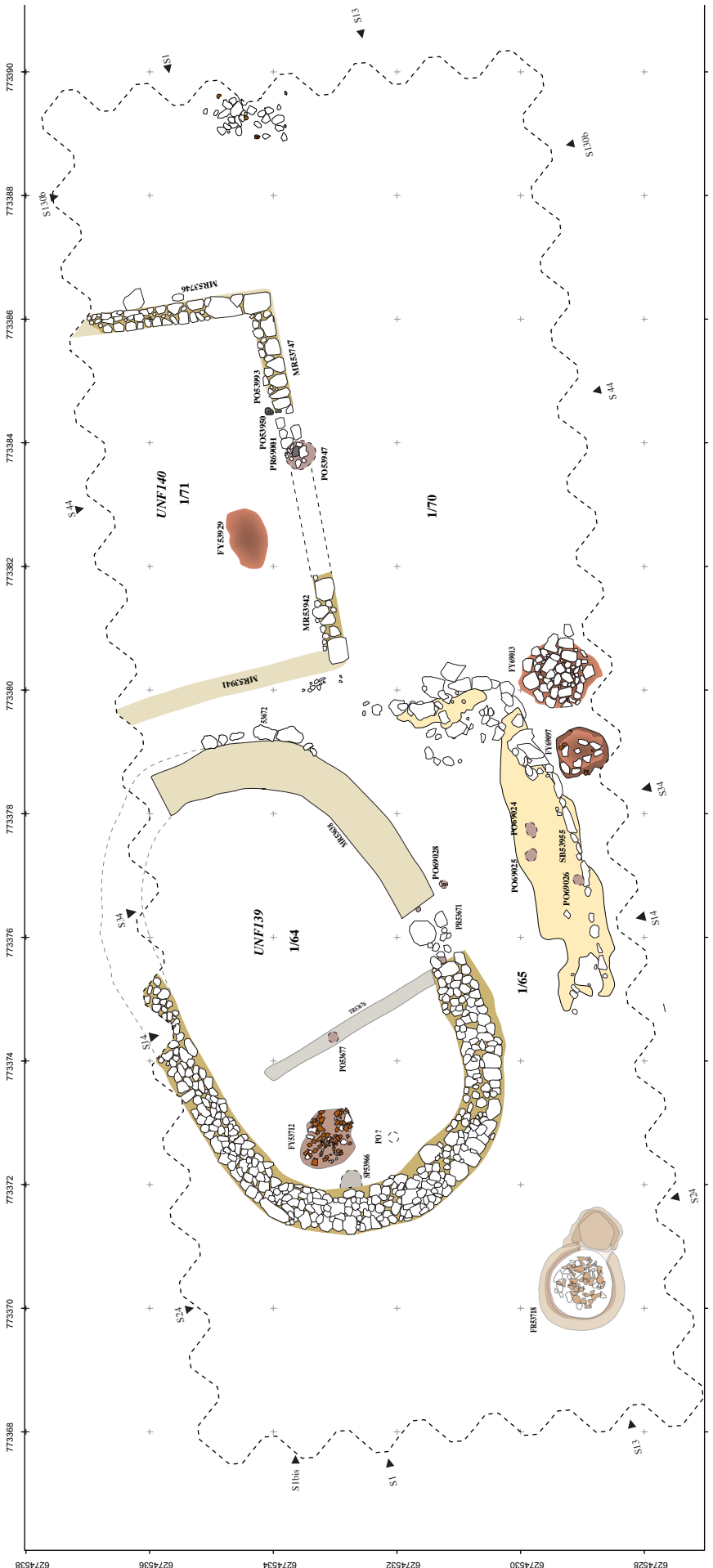
Ce secteur ne laisse guère apparaître de strates clairement attribuables à ce premier état de la phase 1R. Il semble toutefois qu'il faille situer dès ce moment l'implantation du four FR53718 dans la partie sud-ouest du secteur, directement au-dessus des niveaux de destruction de la phase 1S, ces derniers se voyant semble-t-il légèrement entaillés afin de mettre en place le socle de cette structure amenée à perdurer durant toute la phase 1R.

Il est également possible de placer à ce moment une mince couche de terre limono-argileuse, peu compacte et hétérogène, incluant d'assez nombreux charbons de petite taille (53895). La couche vient colmater une légère dépression occupant le centre du secteur, limitée à l'ouest par l'arasement de MR69047 (phase 1S). Les limites vers le sud sont imprécises, au contact des premières couches liées au fonctionnement du four FR53718.

3.2. Phase 1R4

La phase 1R4 se caractérise par une relative évolution du schéma d'occupation de cette zone, synonyme dans un premier temps d'une volonté de pérennisation des constructions édifiées antérieurement et, semble-t-il, de la fonctionnalité des différents espaces. On assiste en effet à l'édification de constructions sur solins de pierre. La maison absidiale en torchis (UNF139) se voit ainsi reconstruite selon une technique radicalement différente mais selon un plan et une orientation comparables. Dans la partie Est de la zone, l'enclos de l'état antérieur laisse place à un bâtiment de plan quadrangulaire dont l'interprétation demeure délicate. Dans le même temps, les espaces extérieurs sont témoins d'une occupation dense, matérialisée par une série d'aménagements successifs tels que fosses, foyers ou autres structures bâties.

Cette phase présente des états multiples, avec un degré de complexité variable selon les différents secteurs. La partie orientale de la zone 1 connaît ainsi des remaniements successifs, de fait très rapprochés dans le temps, liés notamment à trois états du bâtiment quadrangulaire évoqué précédemment (UNF140) et de ses abords, bâtiment dont la morphologie et peut-être la destination évoluent rapidement. Dans la moitié ouest, l'UNF139 n'évolue pas strictement selon le même rythme, constat somme toute logique puisqu'il ne s'agit pas ici de phases de réaménagement globales impactant tout le quartier, mais bien de réfections et d'adaptations



ponctuelles liées aux nécessités du quotidien. Enfin, dans l'angle sud-ouest de la zone, le four probablement mis en place durant la phase précédente (FR53718) fonctionne sans interruption tout au long de la séquence, tandis que vers le nord-ouest l'espace demeure toujours vierge de tout aménagement (figs. 100, 101 et 102)

3.2.1. L'UNF140 (secteur 71)

3.2.1.1. Un bâtiment quadrangulaire (état 1R4c)

Dans le quart nord-est de la zone se trouve un petit bâtiment de plan quadrangulaire (UNF140) (cf fig. 100). La partie nord est tronquée par les palplanches, nous privant ainsi de la totalité de son plan dont la superficie visible est de 20m². Cet édifice est bâti avec des murs en terre érigés sur solin de pierre. Le premier (MR53746) orienté NO-SE, marque sa limite orientale. Observé sur une longueur de 3 m, il mesure en surface environ 35 cm de large. L'argile de construction utilisée se caractérise par une couleur gris clair en surface sur une profondeur de 5 cm, puis devient jaune bleuté. Elle reste compacte dans les deux niveaux avec des inclusions de petits végétaux et coquillages. L'élévation est édifiée suivant le principe de la bauge litée, avec des lits de terre peu épais, car aucune délimitation de briques n'est visible sur la hauteur totale conservée, soit environ 20 cm. Cette bauge est mise en œuvre sur un solin en pierre (53989) de 35 cm de large pour une longueur identique à l'élévation en terre. Il est constitué de pierres en calcaire divers (dur, coquillier, gréseux) disposées sur deux rangées afin d'atteindre la largeur requise pour le mur (35 cm), excepté dans l'angle de ce dernier où deux gros blocs retouchés de 32 cm de large sont disposés en par-

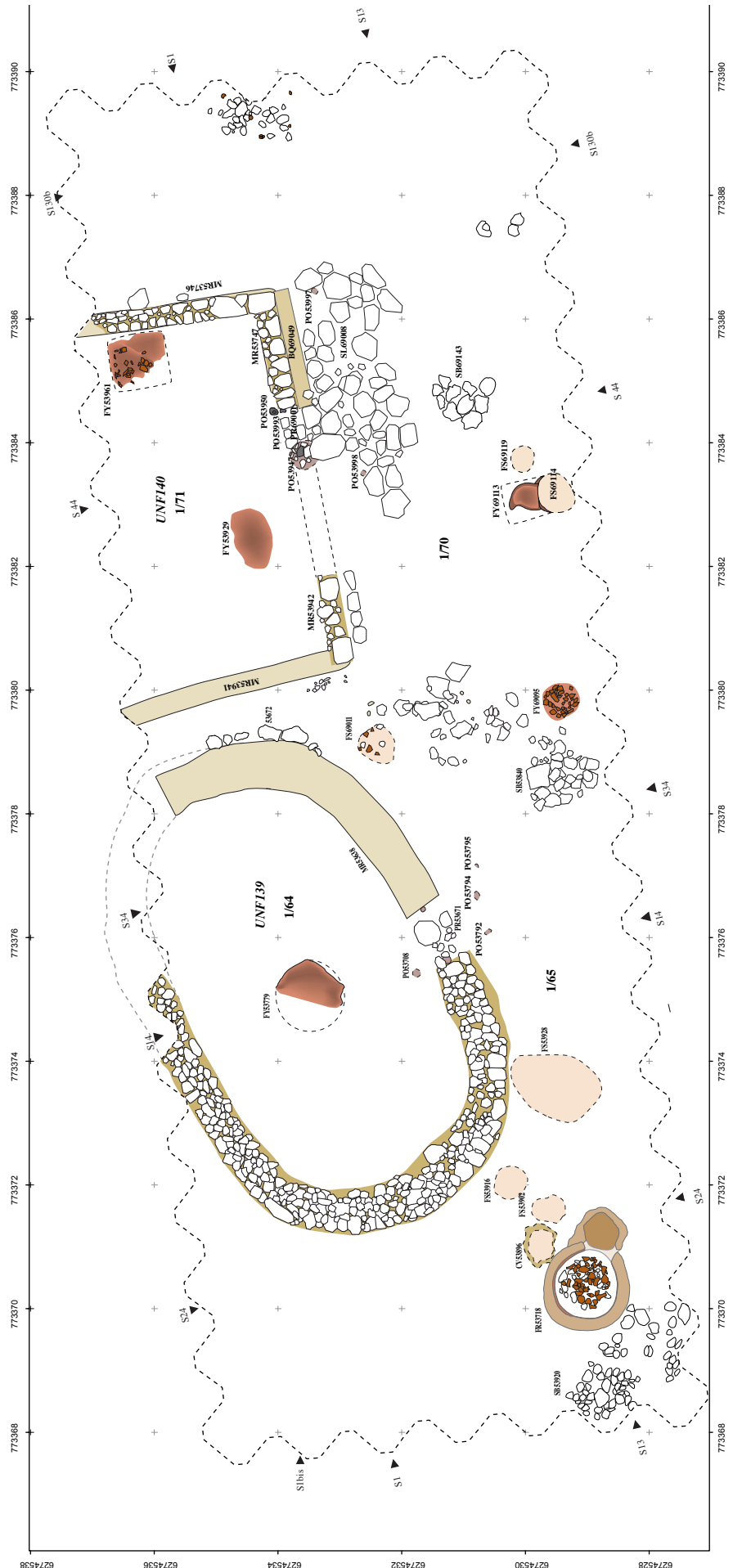
■ Fig. 100 : Plan des vestiges de la phase 1R4c.

paing-panneresse. Ils permettent de chaîner l'angle formé par la réunion des murs MR53746 et MR53747.

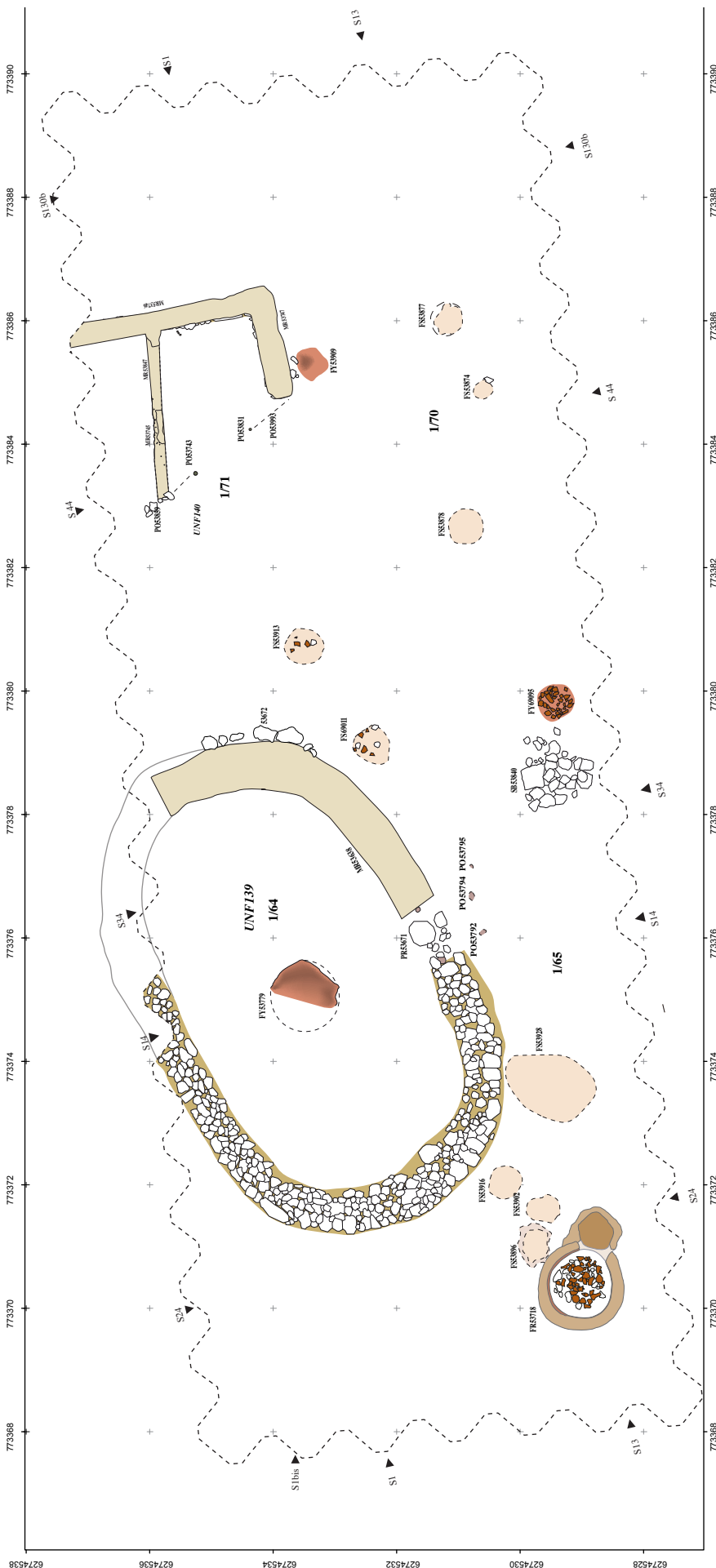
Mis à part ces deux blocs, le solin se constitue de moellons bruts ou retouchés mesurant en moyenne 15 à 20 cm et de pierres plus petites venant combler les interstices. Mêlés à tout cela, des tessons d'amphores sont disposés de ci de là sur les pierres.

Un autre mur disposé selon un axe identique au précédant axe identique délimite le côté ouest de la construction (MR53941). D'une longueur observée de 3,50 m., ce mur se prolonge au nord sous la limite des palplanches et rejoint au sud le solin maçonné de MR53942. Cette élévation en bauge conservée sur 17 cm de hauteur utilise une argile de couleur jaune foncé, de structure compacte et homogène. Sa largeur avoisine 45 cm malgré quelques endroits plus larges dus à l'affaissement de la structure. Le tout est installé dans une tranchée de fondation (69048) et dépourvu de solin de pierre, tranchée dont le creusement de 50 cm de large et 12 cm de profondeur a été suivi sur 3,30 m de long. Son tracé nord-sud est régulier sur l'ensemble de la tranchée tout comme sa profondeur. Le creusement est présent seulement sur le côté ouest, mais inutile du côté est car la couche d'installation se trouve déjà à l'altitude souhaitée.

Enfin deux autres murs d'axe sensiblement est-ouest (MR53747 et MR53942) délimitent la façade sud de l'édifice. Le premier, le plus à l'est, possède une élévation en terre crue d'une largeur de 36 à 40 cm observée en surface, pour une longueur de 1,90 m. L'argile de construction utilisée se caractérise ici encore par une couleur gris clair en surface sur une profondeur de 5 cm, puis devient jaune bleuté. Elle reste compacte dans les deux niveaux avec des inclusions de petits végétaux et coquillages. Ici encore, aucun adobe ou fragment d'adobe brique n'a été repéré. Le tout est installé sur un solin de pierre



■ Fig. 101 : Plan des vestiges de la phase 1R4b.



(53990) de 38 cm de large pour une longueur de 1,90 m. Ce dernier se constitue de moellons en calcaires divers, positionné en boutisse sur le flanc extérieur, complété par des cailloux de plus faibles dimensions sur le flanc intérieur. Les moellons ont une dimension comprise entre 25 et 30 cm de long pour 20 à 25 cm de large. Les cailloux quant à eux ne dépassent pas 15 cm. Ce solin vient s'appuyer contre le parpaing du mur MR53746.

Le second mur (MR53942), est également construit en bauge. Les perturbations postérieures de la phase 1R2 l'ont largement endommagé et ne permettent pas de connaître en détail sa morphologie. Cependant, son épaisseur conservée correspond à 10 cm pour une longueur de 85 cm et une largeur de 20 cm. L'argile utilisée a une couleur jaune avec encore des traces de végétaux à l'intérieur. Un solin de pierre (69021) supporte l'élévation en bauge. Il est constitué de moellons bruts ou retouchés, conservés seulement sur une longueur de 1 m pour une largeur de 35 cm. Des cailloux bruts ont été ajoutés sur la face nord du solin.

Ces deux derniers murs encadrent une porte (PR69001) située à 2,30 m de l'angle sud-est de l'UNF140. Cette ouverture mesure 80 cm de long pour 35 cm de large et, grâce à des conditions particulières de conservation, toutes ses parties constitutives en matériaux périssables ont été conservées (fig. 103). Premièrement, les deux bases de chambranles en bois ont été découvertes. La première d'entre elles (53947) limite la porte sur son flanc ouest. Elle correspond à un poteau circulaire non taillé de 13 cm de diamètre pour 31 cm de haut, carbonisé à son sommet et gorgé d'eau dans la partie basse, dont la base est naturellement courbée et posée sur le fond du creusement circulaire irrégulier (53939) de 25 cm de profondeur maximale. Le tout est maintenu par

■ Fig. 102 : Plan des vestiges de la phase 1R4a.

un calage (69064) constitué de trois moellons et deux cailloux en calcaire brut disposés de manière irrégulière tout autour du poteau en bois.

Au-dessus, deux passées de charbons successives sont présentes et confirment la carbonisation *in situ* du poteau. La couche supérieure (53904), est représentée par de la cendre et du charbon remplissant une dépression de 5 cm de profondeur pour un diamètre environ égal à 70 cm, dont le pourtour est marqué par des traces de rubéfaction. Directement dessous, séparé seulement par une fine sédimentation limoneuse comprise dans l'Us 53904, se trouve une seconde Us charbonneuse (53951). De structure meuble, elle est également présente aux abords du poteau 53947 avec une épaisseur maximale de 12 cm pour une superficie de moins d'un mètre carré.

L'autre montant, à l'est (53993), avec une hauteur totale de 47 cm, possède une base laissée brute de 17 cm de diamètre, retaillée dans la partie haute pour obtenir une section rectangulaire de 11x 6 cm (fig. 104). Il est positionné en travers du mur MR53947, à son extrémité ouest, sur le flanc interne du mur de la maison.

Un seuil en pierre (69027) vient buter contre et fait office de blocage pour la base du montant, tandis que quelques ajouts de pierre de nature diverse sont positionnés tout autour pour parfaire son maintien (69065). À 7 cm au nord de ce jambage, un poteau en bois de section circulaire (53950) d'environ 11 cm maximum de diamètre présente en son centre un évidement volontaire dans le but de produire une crapaudine. Cet enlèvement mesure 5,5 cm par 6 cm avec une forme globalement circulaire d'une profondeur de 6 cm. La hauteur totale de l'objet correspond à 35 cm et sa base est appointée avec des traces de façonnage bien visible (fig. 105 et 106).

Un seuil (69027) marque le pas de porte. D'une largeur de 35 cm pour 80 cm de long, il est bâti en appareil à double parement avec un blocage interne. Les pierres brutes mesurent entre 15 et 25 cm et sont disposées de manière à ce que leur surface plane se retrouve au-dessus. Des lambeaux



■ Fig. 103 : Vue depuis l'ouest du chambranle 53947 au premier plan, et, au second plan, du chambranle 53993 avec la crapaudine en bois 53950. Entre les deux se distingue le seuil 69027 de la porte PR69001.



■ Fig. 104 : Vue latérale du montant Est PO53993.



■ Fig. 105 : Vue latérale de la crapaudine en bois 53950.

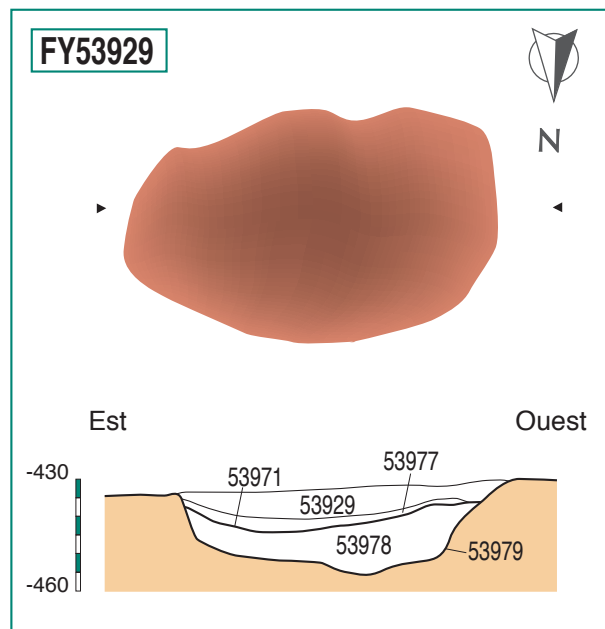


■ Fig. 106 : Vue zénithale de la crapaudine en bois 53950 où est visible l'évidement centré de 5,5 à 6 cm.

d'argile sont présents, ils devaient certainement recouvrir les pierres afin de former un seuil lisse non conservé à l'heure actuelle. Cette trame architecturale globale subsiste pendant les deux états les plus anciens de cet édifice. Cependant, l'organisation des structures alentour diffère dans le temps et dans leur fonctionnalité.

3.2.1.2. Stratigraphie (état 1R4c)

Cet état révèle une séquence stratigraphique minimale. Au sein de l'UNF140, seulement deux niveaux se juxtaposent afin de former une surface uniforme d'occupation pendant cet état 1R4c. Dans la majeure partie de la surface interne du bâtiment, un remblai d'installation (69124) composé de limon argileux brun-gris est présent sur une épaisseur maximale de 10 cm. L'aspect général grumeleux des sédiments est renforcé par les inclusions fréquentes de petits cailloux et de nodules d'argile beige d'un demi-centimètre. En surface, aucun reste mobilier n'est visible alors qu'il s'agit de la surface d'occupation non seulement lors de cet état 1R4c mais également lors du suivant 1R4b.



■ Fig. 107 : Plan et coupe de la fosse-foyer FY53929.



■ Fig. 108 : Vue avant fouille de la fosse-foyer FY53929, depuis le sud-ouest.

La fosse-foyer FY53929, qui sera réutilisée dans l'état 1R4b après re-créusement (fig. 107), est mise en place durant cet état par le biais d'un creusement (53979) de plan globalement ovale irrégulier avec une longueur de 80 cm pour une largeur de 60 cm. Les parois verticales aboutissent sur un fond subhorizontal assez perturbé à une profondeur maximale de 29 cm. Le tout est comblé par une couche constituée de charbons de taille parfois conséquente avec des restes de branches carbonisées (53978). L'épaisseur maximale de la couche correspond à 15 cm et elle comble la totalité de la surface de la fosse (fig. 108).

Dans la partie est du bâtiment, un remblai (69134) quelque peu différent de celui précédemment décrit correspond à une couche hétérogène de 5 cm d'épaisseur constituée de divers matériaux : argiles, matières organiques. Il est présent uniquement sur une bande de 90 cm de large recouvrant en partie le mur plus ancien MR69152 jusqu'à venir buter contre le mur MR53746.

3.2.1.3 Aménagements des abords de l'UNF140 (état 1R4b)

Lors de cette deuxième phase, l'UNF140 se voit dotée à l'extérieur d'une banquette (BQ69049) et d'une sorte de terrasse de 6 m² installée sur son côté sud (SL69008), protégée semble-t-il par un auvent soutenu par deux poteaux en bois (SB53997) (cf fig. 101). Préalablement à l'installation des dalles, un remblai de limon-sableux avec quelques inclusions de matériaux organiques (69163), concentré sur une surface de 3 m², vient remplir une légère dépression afin de niveler le terrain où est ensuite établie la terrasse de pierre SL69008. Sa texture fortement sablonneuse permet ainsi de caler et positionner à son gré les moellons, comme le prouve la surface fortement marquée de ce remblai de 4 cm d'épaisseur maximum.

La terrasse est élaborée à partir de dalles de calcaire et de conglomérat (69008), d'épaisseurs variables, entre 5 et 10 cm, tout comme la longueur et la largeur qui sont comprises entre 20 et 60 cm. Certaines d'entre elles paraissent brutes alors que d'autres sont retouchées voir même grossièrement taillées. Elles se disposent de manière inégale sur un espace de 4 x 1,50 m. À certains endroits leur trame est serrée, comme par exemple devant la porte PR69001, mais ailleurs elles adoptent une trame plus lâche avec des espaces vides d'environ 10 à 20 cm. L'ensemble du dallage est accolé au seuil 69027 et à la banquette extérieure BQ69049.

En effet, une élévation en terre d'un minimum conservé de 5 cm de haut pour une longueur de 2 m et une largeur de 25 cm, est accolée au mur MR53747 depuis l'entrée de la porte PR69001 jusqu'à l'angle sud-est du mur. La technique de construction utilisée semble être la bauge directement installée sur un solin de pierre. Ensuite, un ensemble de deux poteaux en bois, retrouvés gorgés d'eau, forme la structure bâtie SB53997. De section circulaire ils sont installés au milieu du dallage SL69008 et situés chacun à 70 cm du mur MR53747 (fig. 109). Le premier (53997) mesure 13 cm de diamètre à la base et 8 cm au sommet, pour une hauteur conservée de 83 cm. L'autre (53998) possède un diamètre de 14 cm à la base et 9 cm au sommet pour une hauteur conservée de 48 cm. Un calage constitué de trois pierres en calcaire dur, peu épaisses, de 3 à 4 cm, vient sur tout le pourtour de celui-ci (69063). Les pierres qui le constituent sont de forme naturellement triangulaire ou pointue afin d'être fichées la pointe en bas, entre le sédiment et le poteau. L'intégralité des bases de poteau présentent des marques d'outils, de type hache, sans appointage mais au contraire avec deux ou trois facettes planes, non horizontales, qui découlent de la découpe de l'arbre ou de la branche. Ceci implique de fait le creusement d'un trou pour leur mise en place. L'ensemble soutenait un auvent protégeant l'espace dallé SL69008 ainsi que la banquette BQ69049.



■ Fig. 109 : Vue depuis le sud de l'état 1R4b de l'UNF140.

3.2.1.4. Stratigraphie (état 1R4b)

Lors de cet état 1R4b, l'Us 69164 perdure. La fosse-foyer FY53929 est réemployée suivant le même schéma que précédemment. Le creusement de plan ovale irrégulier dont la forme en cuvette mesure 94 cm de long par 60 cm de large (53971), comporte toutefois des parois en pente plus douce que précédemment, d'une profondeur maximale de 8 cm. Le fond très irrégulier présente un léger pendage vers l'est. Il est comblé par une couche constituée de cendres et de charbons (53929) ; charbons qui pour certains sont assez conséquents, comme par exemple une branche de 3 cm de diamètre pour une longueur conservée de 17 cm. Cette strate comble le creusement dans sa totalité sur une épaisseur maximale de 8 cm. À sa base, directement sur le creusement 53971, une passée de limon fin, 53977, porte des traces de rubéfaction due à la chaleur du foyer installé dessus. Son épaisseur maximale correspond à 3 cm et se situe sur la totalité de la surface de la fosse.

La stratigraphie interne du bâtiment n'évolue guère, excepté à son extrémité ouest où l'Us 53952 s'étend sur environ 1 m² contre le mur MR53941. Elle se compose de limon argileux compact de couleur brune, dans lequel se retrouvent de nombreux pépins de raisins carbonisés. L'épaisseur maximale de la couche égale les 2 cm.

À l'est, un foyer construit est installé (FY53961). Il est disposé sur un radier (53972) constitué de tessons et d'une pierre, le tout positionné de manière éparsée et lâche sur deux assises. Sur une surface de 75 x 72 cm. Au-dessus, une sole d'argile très compacte (53963) ne dépasse pas les 3 cm d'épaisseur. Sa conservation partielle ne permet pas de définir sa forme originelle, même si celle-ci semble avoir été quadrangulaire voire carrée, d'environ 90 cm de côtés.

Pour finir, la trace ténue d'une couche charbonneuse peu épaisse est constituée de limon et de charbon très fins (53961). Celle-ci se retrouve partiellement sur la sole d'argile 53963 et également à l'est suivant un plan très irrégulier d'une longueur maximale de 90 cm par 70 cm. De ce même côté, elle comble une légère dépression de 5 cm de profondeur.

En marge de ces quelques structures, très peu de mobilier a été mis au jour. Le sol semble en effet avoir été raclé lors de la mise en place de l'état suivant, comme en témoigne le degré de conservation médiocre du foyer FY53961. Par ailleurs, la stratigraphie a été perturbée par la tranchée et le

puits de la phase 1R2 postérieure. Il est donc, à partir de ces quelques données, très difficile de fonder une réflexion sur la structuration fonctionnelle interne de ce bâtiment. L'ensemble est recouvert à l'ouest par la couche de destruction 53940 à base de matériaux de construction provenant du mur MR53941 dont l'épaisseur maximale se situe au pied du mur, pour s'affiner au centre de la pièce. Elle est constituée d'argile gris-brun, de structure compacte et hétérogène, marquant le changement de structuration interne de l'UNF 140.

3.2.1.5. Remaniements de l'UNF140 (état 1R4a)

Ce troisième et dernier état est marqué par un profond réaménagement structurel de l'UNF140. Le mur ouest (MR59941) est abattu ; en témoigne la couche de destruction à base de matériaux de construction (53940) dont l'épaisseur maximale se situe précisément au pied du mur, pour s'affiner ensuite vers le centre de la pièce. Elle est constituée d'argile grise-brune, de structure compacte et homogène. À l'est, le bâti perdure mais la morphologie globale de l'édifice se modifie profondément de par grâce à l'adjonction de diverses installations (cf fig. 102).

Tout d'abord, un mur de refend en terre crue (MR53847) de 60 cm de long pour une largeur conservée de 30 cm est accolé perpendiculairement au mur MR53746. Ce dernier est recoupé par la tranchée postérieure (TR53842) ce qui limite de fait notre compréhension du plan. Dans son prolongement, un mur en torchis conservé uniquement sur 60 cm de long devait rejoindre le calage de poteau PO53859. Sa longueur restituée serait alors de 2,30 m. Cette cloison est également recoupée par la tranchée TR53842 et ne laisse apparaître qu'une largeur minimale de 15 cm. Le tout est implanté dans une tranchée de fondation dont le creusement adopte un profil en « U », régulier, d'une profondeur de 10 cm pour environ 60 cm conservés. La conservation partielle de cet état ne permet pas de définir exactement les formes et dimensions de cette tranchée.

Ensuite, deux piquets finissent de délimiter l'espace sur son flanc ouest. Chacun se situe respectivement à 70 cm de l'extrémité ouest des murs correspondants, à savoir MR53745 pour le piquet PO53743 et MR53747 pour le piquet PO53831. L'intervalle entre les deux piquets mesure 1,15 m. Le premier piquet (PO53743) a été retrouvé encore en place. De section circulaire, son diamètre correspond à 2 ou 3 cm pour une longueur minimale de 10 cm conservée. Le second, (PO53831) n'a été repéré que par un creusement circulaire, régulier sur toute la profondeur, de 5 cm de diamètre pour une profondeur de 7 à 8 cm. Son comblement de couleur brun foncé présente une texture limono-argileuse de structure peu compacte. L'ensemble forme un nouvel espace de 5,50 m² environ délimité à l'ouest par une cloison légère en matériaux périssable. Le plan tronqué de ce nouveau bâtiment qui met à profit un bâti existant partiellement détruit peut s'expliquer à la fois par le souci de libérer un espace de circulation entre cette construction et la maison absidiale (UNF139) située à l'ouest, et par un changement dans sa destination, hypothèse que semble confirmer la stratigraphie interne de ce bâtiment.

3.2.1.6. Stratigraphie (état 1R4a)

À la base de la séquence correspondant à l'état 1R4a, est en effet présente une couche de matériaux organiques tels que des branches, brindilles, pailles et autres éléments fins, dont certains sont carbonisés (53884). Parmi ces derniers, un outil travaillé en bois gorgé d'eau a été mis au jour ; sa fonction reste pour le moment incertaine. Le tout est lié par une argile compacte de couleur gris foncé provenant du niveau sous-jacent.



■ Fig. 110 : Vue en détail depuis l'ouest de reste de pailles conservées dans la couche 53843 au sein de l'UNF140.



■ Fig. 111 : Vue de détail depuis l'ouest des feuilles prises dans la couche 53816.



■ Fig. 112 : Vue de détail depuis le nord-ouest de l'ensemble de trois trous 53768 situé dans le coin nord-est de l'UNF 140.

Vient ensuite, une strate argileuse de couleur jaune gris et d'une épaisseur maximale de 5 cm (53883), séparant la couche de végétaux inférieure (53884) de la couche suivante (53843) composée quant à elle de limon argileux jaune, d'une épaisseur maximale de 4 cm, mêlée à des végétaux de type paille (fig. 110), de structure homogène et compacte malgré le mélange avec les éléments organiques. Cette couche est assez perturbée. Elle correspond à l'épaisseur d'un niveau de sol (53837) caractérisé par quelques tessons à plat. Vient ensuite, une épaisseur de limon jaune de structure compacte et homogène (53816), au sein de laquelle ont été conservées des feuilles entières d'espèce encore indéterminée (fig. 111).

Dans cette même couche, dans l'angle nord-est du secteur, a été observé un ensemble de trois trous mesurant chacun seulement 1 cm de diamètre pour 6 cm de profondeur environ, disposés d'est en ouest selon un intervalle régulier de 5 cm (fig. 112). Ces trous qui semblent bien d'origine anthropique pourraient correspondre à l'empreinte laissée par une fourche plantée dans le coin de la pièce. De plus, le trou central contient de petites particules métalliques piégées dans le comblement limono-argileux gris clair et meuble qui les compose. L'ensemble est scellé par un niveau de couleur noir avec des nodules bruns clairs, constituée de beaucoup de brindilles carbonisées et de rares charbons de taille plus conséquente (53758-53790). Quelques zones bien localisées contiennent des inclusions de petits graviers provenant sûrement à la couche inférieure. Cette couche se situe principalement dans l'intérieur de l'UNF140, avec une épaisseur maximale de 5 cm à l'est qui se termine en biseau à l'ouest. Elle peut être interprétée comme résultant de l'incendie d'une toiture en chaume ou du fourrage qui aurait été stocké au sein du bâtiment. À l'extrémité ouest, l'arrêt de la couche reprend l'axe nord-ouest/sud-est délimité par les deux poteaux PO53743 et PO53831. Les traces d'incendie sont localisées à l'intérieur du bâtiment et ne semblent pas indiquer une destruction brutale de l'ensemble, mais davantage un événement maîtrisé ou du moins anecdotique.

Dès les premières couches d'utilisation de l'état 1R4a et jusqu'à la fin de sa séquence, on constate de manière continue l'alternance entre les couches de végétaux et les passées d'argile. De manière générale, les restes végétaux se retrouvent en fréquence accrue le long de la paroi du mur MR53746 puis de manière éparse jusqu'à disparaître vers l'ouest. Cela donne l'impression d'un nettoyage systématique avant la pose d'une couche d'assainissement afin d'entreposer de nouveau ce qui pourrait correspondre à des litières animales ou du fourrage. Le bâtiment fait en tout cas alors office d'annexe ou de dépendance, manifestement liée à la maison voisine (UNF139).

3.2.2. Les abords méridionaux de l'UNF140 (secteur 70)

3.2.2.1. Stratigraphie (état 1R4c)

À l'extérieur de l'UNF140, une sédimentation de sol d'épaisseur variable (69164), présente sur 1,50 m en avant du bâtiment et s'étendant plus largement à l'est, est constituée de limon fin brun clair à foncé, de terre humique très fine et de quelques surface argileuse marquée par l'action du feu. Sa surface (69244) est marquée par des tâches de rubéfaction, des nappes de charbons épars, de très rares tessons pris dans son épaisseur et aucun reste de faune. Le tout est directement installé sur les niveaux d'abandon la phase 1S.

Plus à l'est, la dépression créée par les passages répétés dont témoignent encore les empreintes de pas entre les tranchées TR69199 et TR69213, est mise à niveau par une couche feuilletée de 17 cm d'épais-

seur maximale, composée de niveaux successifs de rejets de charbons et de cendres parfois séparés par de fines nappes irrégulières et concentrées de limon beige foncé. Elle constitue certainement le résultat de décharges de structures de combustion non localisées, probablement situées hors des limites de fouille. Recouvrant le tout et s'étendant au sud d'une seconde dépression déjà présente lors de la phase 1R5, un limon argileux compact et homogène (69172) suit ce pendage pour venir en combler le fond. Sa surface est entièrement charbonneuse et cendreuse, son épaisseur maximale correspond à 7 cm.

En résumé, cet état ne semble pas avoir été duré très longtemps. La faible ampleur de la stratigraphie et le peu de restes mobiliers vont dans ce sens. Rapidement, quelques aménagements viennent se rajouter à l'UNF140 ainsi qu'une série de structures qui marquent le début de la phase 1R4b.

3.2.2.2. Stratigraphie (état 1R4b)

L'espace extérieur est activement aménagé lors de cet état qui est probablement le plus « long » parmi tous les autres états de la phase 1R. En effet, une série de structures de combustion est mise en place. Elles se situent malheureusement pour la plupart en limites de palplanches, ce qui nous empêche d'appréhender le fonctionnement global de cet espace. Le premier niveau de sol relatif à cette phase correspond à une nappe d'une épaisseur de 2 à 5 cm, irrégulière car partiellement conservée, présente sur une surface malgré tout relativement étendue (69145). La couche présente une texture argileuse très compacte et homogène, avec une couleur atypique bleu foncé. La structure de combustion FY69113, la fosse FS69114 (fig. 113) et la structure bâtie SB69143 fonctionnent à partir de ce moment-là.



■ Fig. 113 : Vue depuis le nord de la structure de combustion FY69113 associée aux fosses FS69119 et FS69114 installées sur le niveau 69125.

Le foyer à plat FY69113, partiellement conservé, se compose uniquement d'une sole d'argile rubéfiée de couleur beige à rosé, durcie par l'action du feu, d'une épaisseur maximale de 3 cm. Aucun radier d'installation n'a été mis au jour. La sole est directement accolée à la fosse FS69114 avec laquelle elle fonctionne ; elle se cantonne à ses abords sans outrepasser son tracé.

La fosse FS69114 est définie par un creusement de plan ovale régulier d'une longueur de 67 cm pour une largeur de 55 cm. Le tout forme une cuvette profonde de 15 cm maximum dont les parois quasiment ver-

tiques se terminent sur un fond subhorizontal. Cette dépression est recouverte par les palplanches à son extrémité sud. Trois comblements remplissent la fosse. Le comblement supérieur (69115) correspond à une argile de quelques centimètres d'épaisseur, de couleur gris clair, de structure compacte et homogène avec de fréquentes inclusions de petits charbons inférieurs à 3 mm. Ce comblement se situe uniquement dans le quart sud de la fosse. Vient ensuite une couche de structure peu compacte (69116) constituée d'argile mêlée à de la terre humique, présente sur la quasi-totalité de la surface avec une épaisseur maximale de 2 cm. Quelques charbons inférieurs à 1 cm se retrouvent fréquemment au sein de cette couche. Enfin, reposant sur l'ensemble du fond de la fosse sur une épaisseur de 10 cm, se trouve une passe de charbon (fragments de plus d'un centimètre) et de cendres, de couleur gris-noir (69117).

Plus à l'est, une autre fosse de dimensions plus modestes semble fonctionner avec le tout (FS69119). Le creusement de plan parfaitement circulaire de 38 cm de diamètre (69119) forme une petite cuvette à pentes douces très régulières d'une profondeur maximale de 8 cm. En son sein une couche très compacte, homogène et constituée d'argile gris clair très épurée malgré de rares inclusions de très petits charbons (69120), est présente dans la totalité de la fosse sur une épaisseur maximale de 8 cm, constituant l'unique comblement de cette structure en creux.

Enfin, également posée sur le niveau 69145, une structure bâtie (SB69143) se situe entre la terrasse SL69008 et la fosse FS69119 précédemment décrites. Constitués de neuf moellons dessinant un demi-cercle à l'ouest, les éléments périphériques sont inclinés vers le centre du demi-cercle alors que les autres sont plus ou moins horizontaux (fig. 114). Au centre du cercle incomplet, un dixième moellon apparaît à une profondeur plus importante.



■ Fig. 114 : Vue depuis l'est de la structure bâtie SB69143 entièrement dégagée.

Le tout forme une demi-cuvette irrégulière qui accueille un contenant en matériaux périssables (69147) indiqué par un ensemble de brindilles de petit diamètre, maximum 1 cm, pour une longueur maximale observée de 8 cm. Ces éléments ne sont pas tressés, mais semblent toutefois obéir à une organisation définie. Deux rangées de 4 à 5 brins sont ainsi disposées à la perpendiculaire l'une de l'autre, d'orientation SE/NO pour la première, d'orientation NE/SO pour la seconde. Cependant, l'intersection entre les deux n'a pas été observée. Le pourtour de ce contenant est visible grâce à

un listel brun adoptant un plan en 3/4 de cercle, d'un diamètre de 50 cm mais pour lequel aucune trame de brindille n'est présente (fig. 115). Sa conservation partielle nous laisse toutefois la possibilité de restituer un contenant à ossature végétale (espèce à déterminer) dont l'habillage (tissus, peau ?) n'a pas été conservé.



■ Fig. 115 : Vue depuis l'est de la structure bâtie SB69143 sur lequel repose le contenant en matériaux périssables 69147 rempli de graines de millet (69144).

Ce récipient contenait des restes végétaux visibles à la fouille par une concentration de graines carbonisées et imbibées. Ces dernières sont de très petite taille, égale ou inférieure à 1 millimètre. Le tout est lié par de la terre humique de texture très fine et peu compacte, de couleur brun moyen. Ces carporestes ont été identifiés comme des graines de millet dont certaines ne sont pas encore séparées de leurs glumes et, de fait, pas encore aptes à la consommation.

Recouvrant en partie le niveau 69145 malgré qu'il s'étende plus vers l'est, un autre niveau (69125) servant initialement de remblai, a servi un temps de surface d'occupation extérieure contemporaine à l'UNF140 et certainement à la structure de combustion FY69113. De couleur noir bleuté et par endroit brun clair, cette couche 69125 est constituée de terre humique et de limon, avec quelques lambeaux d'argile de ci de là. De nombreux restes de matériaux organiques, type brindilles, sont inclus à l'intérieur tout comme des petits cailloux. Son épaisseur maximale correspond à 4 cm. Elle est recouverte par une couche argileuse (69121) de couleur gris clair, présente en lambeaux sur l'ensemble de l'espace à l'est de l'UNF140. Son épaisseur maximale, provoquée par l'enfoncement des palplanches, correspond à 15 cm. En réalité, celle-ci ne doit pas dépasser les 10 cm. Au sein de cette couche, il n'est pas rare de découvrir des brindilles et autres éléments organiques conservés.

Sur le même niveau 69145, cette fois-ci plus à l'est et en avant de la terrasse SL69008, se retrouve une couche de texture limoneuse, de structure compacte et homogène, dont la couleur varie du jaune au brun (69033). Étant située en avant du dallage SL69008 sur une longueur de 4 m environ, cette couche interprétée comme une sédimentation d'espace à ciel ouvert est recouverte plus à l'est par un remblai de nivellement hétérogène, de couleur noir bleuté et brun clair, venant se pincer dessus (69022). Ce même remblai recouvre également la sédimentation présente plus à l'ouest (69121). L'Us 69022 est constitué de terre humique et de limon, avec quelques lambeaux d'argile épars. De nombreux restes de matériaux organiques, type brindille, sont inclus à l'intérieur tout comme des petits



■ Fig. 116 : Vue depuis le sud-ouest du foyer lenticulaire FY53909.



■ Fig. 117 : vue depuis l'est de l'alignement de structures en creux FS53878, FS53877 et FS53874.

cailloux. Sa surface quant à elle, est marquée par de nombreux galets de 6 à 12 cm. Son épaisseur maximale correspond à 17 cm le long des palplanches, mais à 10 cm sur le reste de son étendue. Elle se situe principalement dans la partie est de la zone, à l'extérieur de l'UNF140.

À l'angle sud-est de l'édifice, des moellons en calcaire (69012) sont installés dans une dépression présente au sein de ce remblai. Ces moellons sont compris entre 15 et 25 cm, liés entre eux par de la terre humique comprenant également des cailloux, des graviers et des écailles de poissons. La fonction de cette structure reste pour le moment obscure. Les moellons ne forment pas un tas mais un lit de pierres accidentées sans lien évident avec une construction ; nous pouvons seulement imaginer, au vu de son positionnement, qu'existe un lien avec l'UNF140 (partie basse d'une « gouttière » ?). Le tout est recouvert par une autre couche de remblai (53964) qui succède à l'Us 69022 et qui marque le passage à l'état 1R4a.

3.2.2.3. Stratigraphie (état 1R4a)

À l'emplacement de l'ancienne moitié ouest de l'UNF140, se retrouve directement sur la destruction 53940 une couche de texture cendreuse et charbonneuse mélangée avec du limon (53924), d'une épaisseur maximale de 3 cm.

Une fosse, également implantée dans la couche de destruction 53940, recoupe les vestiges du mur antérieur (MR53941). Il s'agit d'une fosse circulaire (FS53913) pourvue de deux comblements. Le comblement supérieur, 53913, d'une épaisseur de 3 à 10 cm, possède une texture cendreuse et renferme de nombreux charbons mesurant de 1 et 4 cm ainsi que de rares céramiques et une mâchoire animale. Le comblement inférieur (53926) correspond quant à lui à de l'argile gris clair comportant des inclusions de rares petits charbons. Il tapisse le fond de la fosse mais n'est pas régulièrement réparti et observe un pendage sud-nord assez prononcé. L'inégalité de la couche ne permet pas d'affirmer le caractère intentionnel du tapissage de la fosse afin de la rendre hydrofuge. Cela pourrait davantage être un ancien stock d'argile brute abandonné par la suite et recouvert par des déchets de foyer. Le tout comble le creusement (53918) dont le plan circulaire régulier mesure 62 cm de diamètre. Les parois observent un pendage régulier presque vertical pour aboutir sur un fond perturbé mais globalement plat à une profondeur maximale d'environ 35 cm.

Le reste du secteur est totalement remblayé sur une épaisseur d'environ 15 cm par une couche hétérogène (53964=53949 équiv. 53948) composée de limon et de terre humique comprenant de nombreuses inclusions de matériaux variés. Elle se retrouve sur la totalité de la surface extérieure à l'UNF140 et marque le changement d'état de manière claire en venant recouvrir le dallage SL69008. Située dans la partie nord-est de la zone, une couche de 4 à 6 cm d'épaisseur, constituée d'argile grise incluse de fréquents petits charbons (53934), semble venir assainir la surface de l'Us 53964.

Dans le même temps, au sud de l'UNF140, est présente une fine passée de limon (53885) caractérisée par des tessons à plat et des traces de charbons dispersés. Le tout forme une surface (53925-53910) matérialisée par des galets épars et du mobilier divers, céramique et osseux, sur lequel est installé le foyer FY53909, les trois petites fosses FS53874, FS53877 et FS53878 ainsi que quelques lambeaux d'argile tels que 53907 et 53898.

En premier lieu, une petite tâche de cendre entourée de traces de rubéfaction marque le foyer lenticulaire FY53909 dont le cœur cendré mesure 28 x 21 cm pour une emprise totale d'un diamètre d'environ 60 cm (fig. 116). Il est situé le long du mur sud MR53747 de l'UNF140.

On trouve ensuite trois fosses peu profondes de morphologie semblable, interprétée comme étant destinées au calage de vases, (fig. 117).

La fosse FS53874 est constituée d'un comblement argileux gris clair homogène avec quelques nodules plus compacts (53874). Le tout est installé dans un creusement circulaire régulier de 28 cm par 30 cm pour une profondeur maximale de 4 cm (53880). Les parois sont verticales et elles aboutissent sur un fond plat.

La fosse FS53877 est marquée par un creusement de plan elliptique, d'orientation SO-NE (53886), qui mesure 54 cm de long par 46 cm de large, dont les parois en pente régulière se terminent sur un fond de profil en « U ». Sa profondeur maximale est de 16 cm. Il est rempli par un comblement argileux avec quelques rares inclusions de charbons (53877).

La fosse FS53878 est définie par un colmatage argileux (53878), formant en surface une nappe d'un diamètre de 54 cm. L'argile de couleur gris clair, compacte et homogène, comporte quelques inclusions de charbons disséminés ici et là. Le creusement correspondant (53887) est de plan circulaire régulier d'un diamètre de 54 cm dont les parois pseudo verticales aboutissent sur un fond plat. La profondeur maximale correspond à 12 cm.

Ces trois structures pourraient faire office de calages de vase, alignées et situées en avant de l'UNF140. Enfin, des lambeaux d'argile (53898-53907) se situent dans l'angle sud-est et plus généralement à l'est de l'édifice UNF140. Il s'agit d'une argile grise qui participe de la stratigraphie en millefeuilles de cet espace à ciel ouvert. Il s'agit de lambeaux qui mesurent de 60 à 120 cm de large pour une longueur variant de 1,50 à 2 m. Dès lors, une série de couches fines et mal définie se succèdent, notamment l'Us 53894-53912. Cette équivalence correspond à des apports ponctuels et localisés de matière organique, petites branches, brindilles et écorces mêlées. Ils font partie des nombreuses strates semblables qui ont probablement un lien avec la fonction agricole de cet espace. Leur épaisseur actuelle égale les 4 cm mais devait correspondre au triple voire au quadruple au moment de leur dépose. Le tassement des sédiments réduit en effet considérablement le volume de ce type de couche dont il est assez difficile de se représenter l'image originelle.

Plus à l'ouest, suivant la même structure en millefeuille, d'autres couches reposent sur le remblai présent sur l'ensemble du secteur (53964=53949). En partie sur ce dernier et sur l'Us 53885 décrite plus haut, des bribes d'argile grise (53919) sont situées au centre de la zone 1 sur une surface d'environ 2 m² pour une épaisseur maximale de 6 cm. Suit une fine sédimentation de limon argileux brun (53905) laissant apparaître quelques taches jaune-beige d'argile pure et de rares charbons qui lui confèrent un aspect chamarré. Son épaisseur maximale est de 7 cm mais reste très variable suivant les endroits. Puis, on constate la présence de passées argileuses brunes de structure compacte est homogène (53897), étendues sur 6 m² environ, comportant des inclusions de matériaux organiques. Enfin, l'Us 53825 vient se pincer depuis l'ouest (épaisseur d'environ 6 cm) sur l'Us 53837 en se terminant en biseau. De couleur brun clair et de texture limono-argileuse compacte, cette sédimentation épaisse ou ce remblai superficiel est pourvu de quelques végétaux conservés, de petits graviers épars et de quelques taches de couleur plus claire.

3.2.3. Un nouveau bâtiment absidial UNF139 (secteur 64)

3.2.3.1. Architecture

Le bâtiment bi-absidial érigé durant cette phase (1R4) (cf fig. 100) doit être considéré comme étant la pure et simple reconstruction de l'édifice en torchis antérieurement situé à cet endroit (1R5). En effet, les deux plans se superposent quasiment, tant au niveau des dimensions que de l'orientation. Ce nouvel édifice connaît une durée de vie bien plus longue que le précé-

dent, puisqu'il perdure tout au long de la phase 1R, ne connaissant que des réaménagements internes sans que la structure même de l'édifice, identifié comme étant une unité d'habitation, ne soit modifiée.

À l'image de l'ensemble des niveaux de la phase 1R présents dans la moitié occidentale de la zone 1, les couches d'occupation et, au final, de destruction ont été très largement arasés lors de la phase de réorganisation du quartier vers le milieu du V^e s. av. n. ère (phase 1Q). Le niveau d'apparition de l'UNF139 s'est ainsi traduit par une empreinte irrégulière constituée d'un sédiment brun jaune argilo-sableux très compact (53638) (fig 118 et fig. 119). Cette empreinte, d'une largeur moyenne de 30 cm, correspond à une partie de élévation en terre crue encore en place, dont le tracé continu a permis de clairement délimiter au sol de ce bâtiment dont la partie nord est toutefois manquante car se situant hors de la limite de fouille définie par les palplanches (fig. 120).

Cette construction adopte un plan bi-absidial barlong régulier, orienté NE-SO. Les dimensions hors œuvre observées sont d'environ 8,50 m de long pour 5,20 m de large. L'épaisseur des murs, induite par le recours à la terre massive, fait que la superficie utile est bien moindre. L'espace intérieur mesure ainsi 6,90 m pour une largeur de 3,90 m, soit une superficie d'environ 23 m² dont on note qu'elle pour ainsi dire équivalente à celle de l'état antérieur (phase 1R5).

La régularité du plan, à peine contredite par le contour parfois flou de la tranchée d'implantation des murs, invite à reconnaître la mise en œuvre d'un schéma architectural bien précis, en particulier au niveau de la définition de l'espace intérieur dont le tracé semble avoir conditionné la construction en elle-même (fig. 121). Deux cercles d'un rayon de 1,95 m tracés au sol à partir de points implantés le long d'un axe et distants l'un de l'autre de 2,90 m environ ont ainsi dû définir les deux absides. D'un point de vue géométrique, le bâtiment se décompose alors en deux demi-cercles réguliers encadrant un rectangle de 2,90 m de large environ pour 3,90 m de long. Cette division aboutit alors à une partition très équilibrée de l'espace intérieur puisque la superficie utile de la partie « centrale » avoisine les 11,40 m² et que la somme des deux absides avoisine quant à elle les 11,90 m².

Plus encore, les mesures constatées permettent de supposer avec vraisemblance l'emploi d'une unité de mesure correspondant à un pied de 32,5 cm environ. Le rayon de l'abside correspondrait alors à 6 pieds (6 x 32,5 = 195 cm), la partie centrale possédant une largeur de 9 pieds (9 x 32,5 =



■ Fig. 118 : Vue d'ensemble de la maison à absides (UNF139) et de ses abords (secteur 65), depuis le nord.



■ Fig. 119 : Vue depuis l'ouest de la maison à abside (UNF139). Au centre de la pièce, on note le niveau d'arasement du mur MR53685 (phase 1S).

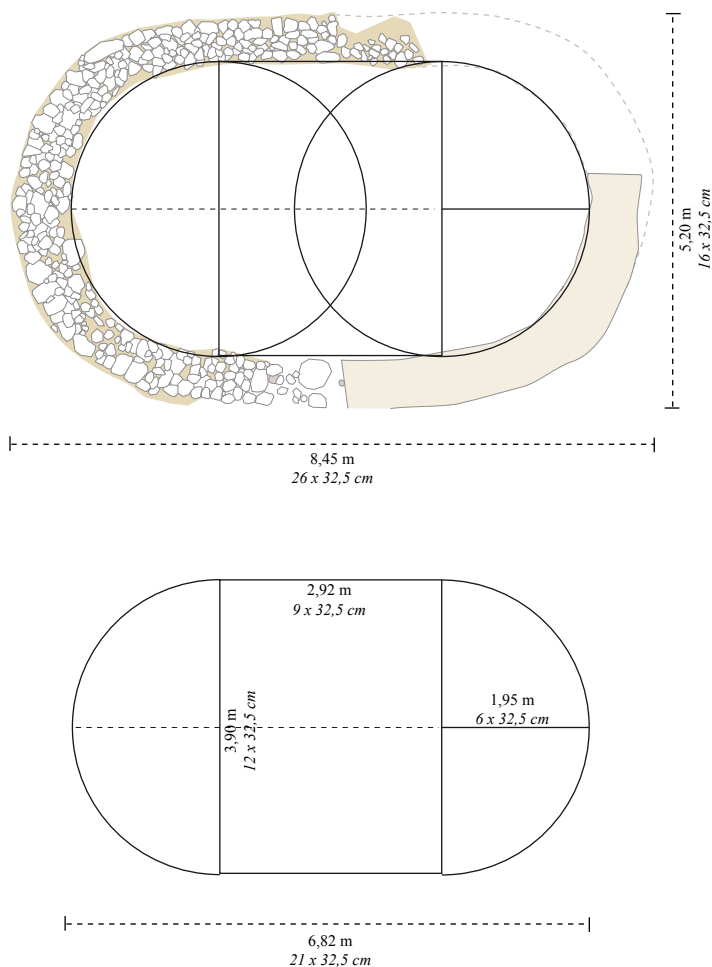


■ Fig. 120 : Vue d'ensemble, depuis le nord, du bâtiment à abside (UNF139). Dans la moitié orientale, on distingue l'arasement du mur de la phase antérieure (1S), possiblement épierré vers le sud (MR53685). Le sol sableux (53659, surface 53667) est conservé de manière inégale, dans les 2/3 de la pièce.

2,92 m) pour une longueur évidemment égale au diamètre de l'abside, soit 12 pieds ($12 \times 32,5 = 390$ cm). Au niveau de la mise en œuvre, on peut donc supposer qu'une fois la première abside tracée au sol à partir d'un point donné et une fois déterminé l'axe médian du bâtiment, un nouveau cercle non plus de 6 mais de 9 pieds a alors été tracé toujours à partir de ce même point, permettant ainsi de situer le point central d'un autre cercle de 6 pieds définissant quant à lui la seconde abside. La régularité de ce schéma « 6/9/12 » ne peut être fortuite et invite bien à reconnaître l'existence d'une métrologie faisant non seulement intervenir un « pied » mais également une unité de 6 pieds qui n'est autre que la « brasse » (Tréziny 1989).

La technique de construction employée est originale sur bien de points, moins sur son principe (celui de la terre massive) que sur les choix techniques opérés, en ce sens qu'une base en pierres semi-enterrée particulièrement massive a été aménagée pour la partie ouest du bâtiment et qu'à l'inverse, dans sa partie est, l'élévation en bauge a directement pris place dans une semelle de fondation excluant tout solin ou radier d'accroche, étant entendu que l'hypothèse d'un épierrage doit être écartée en raison de l'évidence laissée au sol par les vestiges de parois encore en place.

L'épaisseur du mur (MR53638) ne se résume pas à l'étroite bande argilo-sableuse brune mentionnée précédemment (53638). En effet, cette par-



■ Fig. 121 : Essai de restitution du module utilisé pour la construction de l'UNF139 (deuxième état).

tie élévation prend appui sur une base constituée pour partie d'un radier de fondation en pierres liées à la terre (53756) et d'une assise de terre argileuse très compacte et homogène de couleur grise (53748), témoignant d'un choix soigneux du matériau utilisé. Ce soubassement est aménagé dans une tranchée de fondation indiquée par un creusement à profil en « U » à fond plat d'une largeur moyenne comprise entre 75 et 85 cm (53716) pour une profondeur observée d'une dizaine de centimètres, qui recoupe le remblai



■ Fig. 122 : Vue depuis l'ouest de la partie occidentale de l'UNF139.

sous-jacent (53713) correspondant au niveau de destruction des élévations de la phase antérieure. Ce creusement est plus ou moins bien défini en raison de la très faible lisibilité du sédiment, l'encaissant se distinguant très mal de la couche argileuse grise correspondant à la base de l'élévation ou, plus précisément à une sorte d'assise de préparation. Cela est notamment le cas au niveau de l'abside orientale.

Bien mieux définie au niveau de l'abside occidentale ainsi que de la paroi nord, cette tranchée voit de ce côté l'installation d'un solin maçonné (53756) (fig. 122), absent en revanche de la partie orientale du bâtiment. Le dispositif est réalisé à l'aide de moellons équarris ainsi que de quelques blocs et cailloux disposés à plat de manière soignée, sur une largeur moyenne de 70 cm. Les éléments de plus grandes dimensions sont principalement disposés en boutisse vers l'extérieur de la structure. Le liant entre les pierres est constitué d'une argile grise comparable à celle de la base du mur en terre qui prend appui sur ce même radier. La réalisation est particulièrement soignée. Le niveau d'arase est lui-même très régulier, avec une hauteur régulièrement comprise autour de la cote relative -4,20 m.

Dans cette partie, la couche argileuse grise disposée au contact du radier (53748) forme en réalité une assise destinée à l'accroche de l'élévation (53638), réalisée on l'a vu à l'aide d'un sédiment de nature différente (fig. 123). Au niveau de cette assise, l'argile grise est plaquée contre les parois du creusement ou tassée de manière à former vers le centre du mur une cuvette plus ou moins prononcée. Il semble que cette assise (53748) ait légèrement dépassé le sommet du creusement de la tranchée de fondation (53716). L'élévation (53638) réalisée quant à elle à l'aide d'un sédiment argilo-sableux brun-jaune a été largement dégradée, seule étant conservée une mince bande irrégulière correspondant à la partie « ancrée » dans cette assise argileuse. Par endroits, là où cette dernière prend la forme de deux bourrelets plaqués en guise de « coffrage » contre les parois de la tranchée de fondation, la base de l'élévation (53638) arrive directement au contact du radier maçonné (53756) (fig. 124). Une telle technique de construction se rapproche de celle mise en évidence par ailleurs à Lattes, notamment dans cette même zone I dans des niveaux de la seconde moitié du V^e s. av. n. ère (Roux, Cammas 2010).

La morphologie de la partie orientale du bâtiment est comparable à celle de la partie occidentale, en ce sens que les vestiges de l'élévation (53638) sont ici encore ancrés dans une dépression présente au niveau la base argileuse (53748). Un soin particulier a néanmoins été apporté à l'abside orientale ; ici, à la base de l'élévation proprement dite, un dispositif constitué de cailloux et moellons (53672) vient en effet délimiter l'extérieur du bourrelet de terre brune correspondant à la base de l'élévation en terre (53638) (fig. 125 et fig. 126). Ces cailloux et moellons affleurent au niveau du départ de la tranchée de fondation, surmontant le soubassement argileux (53748). Leur fonction de renfort est évidente dans ce qui apparaît de fait comme étant la partie la plus vulnérable de la construction.

Bien que moins documentée, cette pratique qui consiste à pratiquer le creusement d'une véritable tranchée de fondation afin d'y implanter directement une assise de terre, en l'occurrence de bauge, n'en est pas moins attestée par endroits, y compris à Lattes même. Ce choix pourrait éventuellement s'expliquer par la nature plus instable de l'encaissant, mais il ne semble pas que ce soit ici le cas, dans la mesure où l'on a affaire à un sédiment argileux très compact. L'homogénéité du sédiment mis en œuvre dans cette fondation en terre est à peine plus importante, et le choix réalisé ne manque pas de surprendre. Invoquer le manque de pierres ou encore l'aspect hétérogène du terrain n'est guère satisfaisant, d'autant qu'un nivellement est intervenu en préalable à la mise en place des constructions de la phase 1R.



■ Fig. 123 : Vue depuis l'est de la section pratiquée dans le mur en terre MR53638 (coupe C) montrant la mise en œuvre de la base en terre appuyée sur le radier 53756, au niveau du creusement 53716.



■ Fig. 124 : Vue depuis l'est de la mise en œuvre du mur en bauge MR53638 au niveau de la coupe A.



■ Fig. 125 : Vue en coupe depuis le sud-ouest du mur MR53638 en cours de démontage, au niveau de l'abside orientale.

Un autre élément de réflexion vient des limites mêmes qui ont été retenues pour la mise en place du solin maçonné (53756). En effet, ce dernier est donc présent au niveau de l'abside occidentale, sur les deux tiers de la façade septentrionale (une partie est occultée par les palplanches), mais n'occupe qu'environ le tiers occidental de la façade sud, à l'ouest de la porte PR53671, et est absent au niveau de la partie orientale de l'UNF139. Or ces limites coïncident très précisément avec celles du tracé du mur plus ancien MR53685 (phase 1S) qui, pour des raisons de tassement différentiel des sédiments de la zone, affleure à l'heure actuelle au niveau même du sol de l'UNF139. Autrement dit, de part et d'autre de ce mur mais principalement à l'ouest, les niveaux de la phase 1R ont subi un affaissement sensible, phénomène maintes fois constaté à Lattes en raison d'une certaine mouvance liée à la proximité de la nappe phréatique. Plus évident à l'ouest, ce tassement découle peut-être d'une situation de fragilité déjà perceptible à l'époque et qui aurait motivé un souci de stabilisation de l'ouvrage, concrétisé par la construction du radier maçonné (53756) et expliquerait peut-être au passage la courte durée d'existence du premier état de l'UNF139.



■ Fig. 126 : Vue depuis le nord-est de la maison à abside (UNF139), prise dans l'axe longitudinal du bâtiment.

Quoi qu'il en soit, nous avons donc affaire ici à une construction en terre massive, et plus précisément en bauge. L'élévation est, on l'a dit, uniquement conservée au niveau de la partie ancrée dans l'assise argileuse (53748), formant en surface un léger bourrelet érodé qui a permis de définir la morphologie d'ensemble du bâtiment (fig. 127). La base de cette élévation prend la forme d'une bande de terre argileuse de couleur brune d'une largeur observée de manière irrégulière, entre 18 et 25 cm dans la partie ouest, entre 32 et 35 cm dans la partie est où elle est mieux conservée. Le sédiment argilo sableux, très compact, est de couleur brun jaune moyen sur la plus grande partie du tracé, mêlé par endroits d'argile grise, l'ensemble étant malaxé et comportant très peu d'inclusions hormis de fines particules calcaires. Dans la partie sud-est, un sédiment à la fois plus gris et plus argileux a été privilégié, entre la porte et l'emplacement marqué par le renfort de pierres (53672). Fortement arasée, cette bande ne dépasse guère 10 cm de haut. Sur une partie du tracé, principalement au niveau de l'abside orientale et de la partie sud-ouest de l'édifice, il a été possible d'observer la mise en œuvre de ce matériau qui consiste en des pains ou des mottes de terre préparés et façonnés, de dimensions variables et de forme irrégulière, accolés sans liant et à l'état humide.

L'espace interne, de 6,80 m de long pour 3,90 m de large environ, est par ailleurs partagé en deux. L'abside occidentale est ainsi séparée par une cloison interne (MR53676) dont ne subsiste qu'une petite tranchée d'implantation ayant reçu un dispositif en matériaux périssables. Elle prend la forme d'une légère dépression d'une quinzaine de centimètres de large pour une profondeur maximale conservée de 8 cm. Perpendiculaire à l'axe médian du bâtiment, observée sur une longueur de 3,15 m environ, ce tracé s'interrompt côté nord, laissant envisager la présence d'une ouverture de 70 cm de large destinée à permettre la communication entre les deux pièces (fig. 128). Au sud, ce négatif colmaté d'un sédiment feuilleté, qui résulte manifestement de la désagrégation d'éléments organiques, est moins visible mais son tracé peut être restitué jusqu'au contact avec le mur MR53638. Aucune empreinte de poteau ou de piquet n'a pu être mise en évidence, hormis celle d'un poteau (PO53677) matérialisée par un négatif d'environ 17 cm de diamètre associé à un calage constitué de cailloux disposés de chant (fig. 129).

S'il participe manifestement de la cloison (MR53676) et n'a donc pas nécessairement joué de rôle porteur, son positionnement au niveau de l'axe longitudinal de la construction, peut donc également témoigner de l'existence originelle d'une travée centrale, à laquelle il faudrait rattacher un négatif plus incertain, situé sur le même axe, à 1,90 m à l'ouest et à quelques 50 cm de la paroi interne de MR53638. À tout le moins il a pu servir d'appui aux perches situées au niveau de l'abside et qui constituaient ici l'arrondi de la toiture. Celle-ci doit logiquement être restituée comme étant une toiture à double pente avec une charpente relativement légère supportant une couverture en chaume ou phragmites, assez fortement inclinée pour permettre l'écoulement aisé des eaux de pluie. Plus à l'est, aucune empreinte de poteau n'a été relevée. Il est toutefois vraisemblable qu'au niveau de l'abside orientale, au moins un poteau venait également jouer ce rôle de support. L'existence d'une panne faîtière est de fait possible, sans pour autant être indispensable ; le plan absidial permet en effet précisément de stabiliser les chevrons d'une toiture qui serait dépourvue de faîtière porteuse (Garcia, Tréziny 2010, p. 375). Dans le cas présent, compte tenu de leur épaisseur importante, les parois épaisses ont d'ailleurs pu jouer un rôle porteur, ces murs massifs étant suffisamment stables pour compenser la poussée latérale résultant du poids de la toiture.

Il faut alors restituer un bâtiment à une ou deux nefs, qui appelle notamment la comparaison avec les autres exemples de maison absidiales connues à ce jour dans le Midi de la Gaule entre le Bronze final IIIb et le premier âge du Fer (Garcia, Tréziny 2010).

Ce bâtiment est enfin muni d'une porte d'entrée (PR53671) ouvrant au sud. Celle-ci est matérialisée par une ouverture de 90 cm de large correspondant à une interruption du mur MR53638 (fig. 130). Au niveau de ce qu'il faut considérer comme le piédroit occidental, un poteau en bois (53737) peut correspondre au pivot de cette porte (fig. 131). Des restes de bois gorgé décomposé sont présents au niveau d'un négatif de plan circulaire d'environ 11 cm de diamètre pour une profondeur de 25 cm, colmaté par un sédiment limoneux gris clair, tandis qu'un dispositif constitué de cailloux et moellons (53636) fait office de calage. À l'est de cette même porte, une simple empreinte de piquet a été mise en évidence (53738). Avec seulement 8 cm de diamètre (poteau appointé ?) pour une profondeur de 23 cm, cet élément en bois indique peut-être l'emplacement du piédroit oriental.

Le bâtiment semble n'avoir été muni que d'une seule ouverture. Son emplacement, sur l'un des grands côtés de l'édifice, et assez précisément en son centre, s'avère être assez logique compte tenu du plan d'ensemble. Il l'est d'autant plus qu'il s'agit ici du côté sud, côté qui présente à la



■ Fig. 127 : Vue de détail de la mise en œuvre de la base de mur en bauge MR53638, dans la partie méridionale de l'UNF139.



■ Fig. 128 : Vue depuis le nord-ouest de l'empreinte de la cloison 53676 délimitant l'abside occidentale de l'UNF139.



■ Fig. 129 : Vue de détail du trou de poteau PO53677 implanté sur le tracé de la cloison 53676.

fois l'avantage d'offrir une luminosité maximale (susceptible d'entrer par la porte lorsque celle-ci est ouverte) et celui d'être protégé des vents de N-NO. Cette volonté de se protéger des vents dominants de cette partie du Languedoc semble donc expliquer l'orientation NE-SO du bâtiment. Contrairement donc à ce qui est parfois considéré comme un choix technique étroitement lié à l'adoption même du plan absidial, on n'a pas cherché ici à construire de sorte à ce que l'édifice présente l'un de ses petits côtés aux vents dominants. Ce choix est peut-être lié à l'aspect massif des murs, qui pouvaient aisément supporter la pression du vent, mais l'argument peine à être employé dans le cas de l'état primitif de l'UNF139 (état 1R5), caractérisé on l'a vu par des parois en torchis associés à une structure plutôt légère. On notera enfin que cette même orientation se retrouve aux Bronze final IIIb-débuts de l'âge du Fer sur bon nombre des constructions absidiales mises au jour au Traversant à Mailhac (Aude) (Gailledrat *et al.* 2007) ou encore, au début du VI^e s. av. n. ère, dans le cas de l'habitation n°1 de *Ruscino* (Château-Roussillon, Pyrénées-Orientales) (Marichal *et al.* 2003).



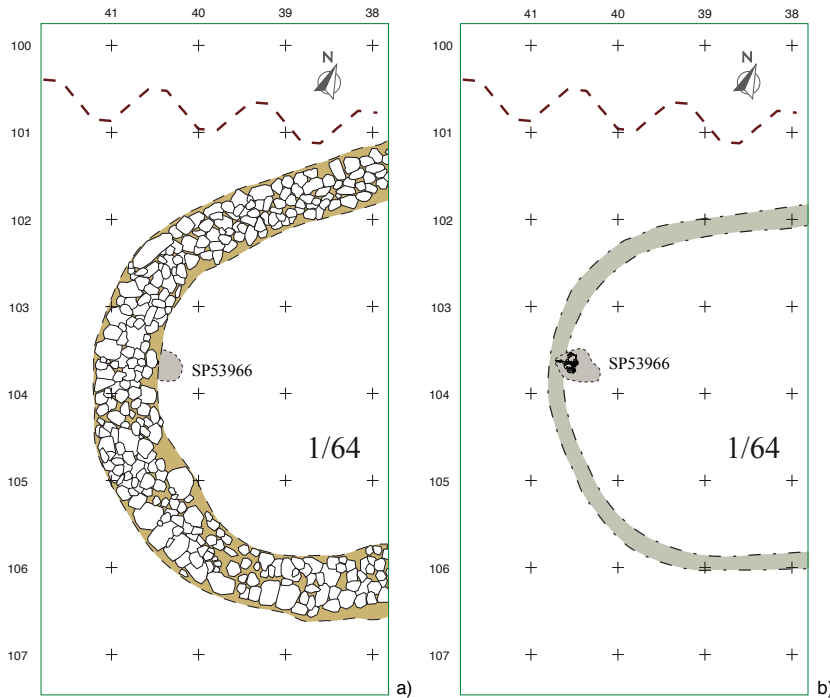
■ Fig. 130 : Vue depuis l'ouest de l'espace ouvert bordant au sud la maison à abside (UNF139). Au premier plan, devant la porte donnant accès à ce bâtiment (PR53671), la zone charbonneuse correspondant au foyer à plat FY53681 (?).



■ Fig. 131 : Vue zénithale de la porte PR53671 délimitée par deux poteaux ou piquets. Celui situé à l'ouest (à gauche sur le cliché) a pu faire office de pivot pour la porte ouvrant vers le sud.

3.2.3.2. Une sépulture de nouveau-né

La reconstruction de l'UNF139 correspondant à l'état 1R4c est contemporaine de l'inhumation d'un nouveau-né dans la partie ouest de l'habitation (fig. 132). Plus précisément, cette sépulture (SP53966) a été mise au jour à l'aplomb de l'extrémité ouest de la construction.

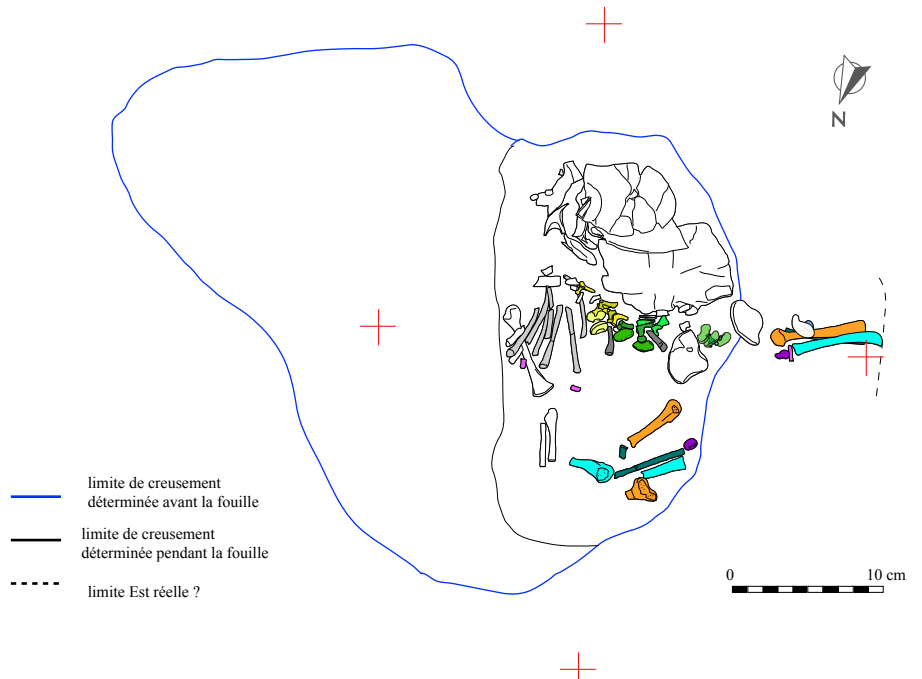


■ Fig. 132 : Localisation de la sépulture SP53966. a) phase 1R deuxième état, b) phase 1R premier état.

Aucune signalisation ou limite de fosse n'a été vue dans les couches supérieures². D'après sa position stratigraphique, le creusement a été effectué à partir du remblai 53954. Il se termine au niveau de la limite entre les Us 53960 et 69032 appartenant à la phase 1S, à une cote de -4,45 m pour l'os le plus profond. Ce creusement vient aussi recouper en partie sur le comblement (69038) de la tranchée TR69037 qui matérialise le premier état de l'UNF139 (phase 1R5). On peut donc positionner cette inhumation près la destruction du premier état du bâtiment tandis que son installation doit être envisagée avant la réalisation de la tranchée de fondation (53716) destinée à la mise en place du solin (53756) du mur MR53638 (phase 1R4c) puisque le membre inférieur gauche est à l'aplomb d'une partie du solin.

Une première limite de creusement (53967) a été distinguée juste après la découverte. Sa forme est irrégulière, globalement elliptique avec un grand axe E-O d'environ 45 cm et un second, plus petit, d'environ 23 cm. Il faut toutefois noter que la recherche de cette limite n'était pas évidente puisque le comblement (53965) se différencieait très peu de l'encaissant (US 53954 et 53960). Au cours de la fouille, le creusement semblait se rétrécir dans la zone ouest (fig. 133). Il est de forme elliptique et mesure environ 27 cm sur l'axe SSE-NNO et 16 cm sur l'autre axe. Enfin, lors de la vérification finale c'est-à-dire lors de la fouille de la couche sous-jacente (53960), d'autres ossements sont apparus, un *ilium* gauche et le membre inférieur gauche. Leur présence indique que la limite ouest du creusement précédemment définie était erronée et que la limite réelle devait se trouver

² Cela explique l'enlèvement partiel du squelette lors de sa découverte au cours de la fouille des Us 53954 (remblais de nivellement) et 53960 (couche de destruction). Un fragment d'humérus gauche (moitié distale), de même taille que l'humérus droit de SP53966, a d'ailleurs été retrouvé lors du tri de la faune de l'Us 53960.

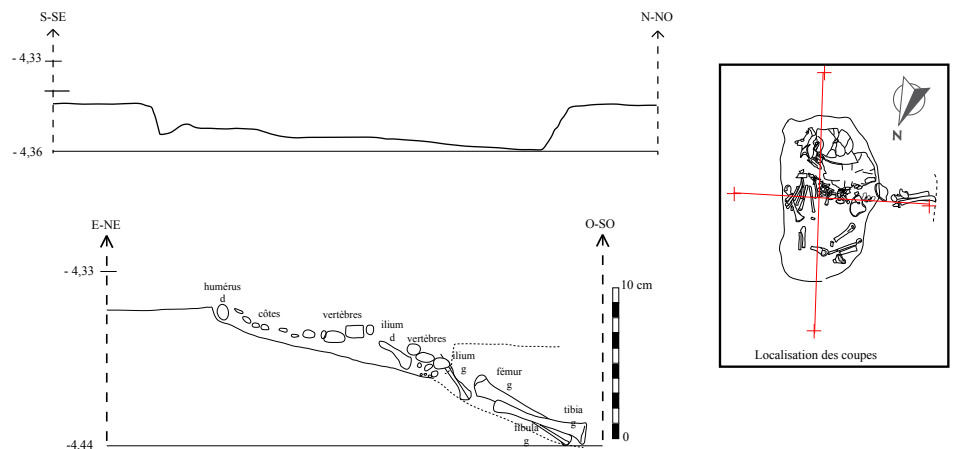


■ Fig. 133 : Limites du creusement
53967

plus à l'ouest, à moins que la position de ces éléments résulte d'une perturbation postérieure, ce qui ne semble pas envisageable étant donné leur logique anatomique. Quoiqu'il en soit il n'est pas possible de restituer la forme du creusement originel et on doit considérer ces limites comme très incertaines.

Deux coupes (SSE-NNO et ENE-OSO) ont été réalisées (fig. 134). La première ne montre pas de différence entre les altitudes de la tête et du membre inférieur droit. La seconde coupe, de l'humérus droit au membre inférieur gauche, indique une différence d'altitude de 6 cm, avec notamment une forte inclinaison de l'*ilium* gauche et du membre inférieur gauche vers l'ouest³.

Le sujet est déposé sur le côté droit, le torse légèrement incliné vers l'arrière, la tête au sud et les membres inférieurs au nord et à l'ouest (fig. 135). Le membre supérieur droit est en extension et les membres inférieurs semblent refléter une position des jambes « en tailleur » : les cuisses sont en



■ Fig. 134 : Coupes, dont coupe transversale avec position des ossements

3 Pour plus de simplicité dans les descriptions d'orientations nous considérerons que l'axe allant de la tête au genou droit est S-N (au lieu de SSE-NNO) et que l'axe allant de l'humérus droit au genou gauche est E-O (au lieu de ENE-OSO).

abduction et en semi-flexion et les genoux sont fortement fléchis ramenant les pieds au niveau de la région fessière. On imagine une rotation entre le bas du thorax et le bassin, avec le thorax reposant plutôt sur son côté droit légèrement postérieur et le bassin reposant plutôt sur sa face postérieure.

Le squelette (53966) présente une conservation anatomique moyenne (fig. 136) mais les circonstances de découvertes ont entraînée la perte des informations spatiales d'une partie des ossements, à savoir ceux de la ceinture scapulaire, de la partie distale de l'avant-bras droit et de la main droite, d'une partie du membre supérieur gauche, du grill costal gauche et d'une partie du rachis, ossements retrouvés au tamisage.

La situation des ossements conservés en place (fig. 137) livre un certain nombre d'informations sur la position initiale du sujet ainsi que sur les conditions d'inhumation et de décomposition du cadavre.

La tête osseuse est représentée par les deux héli-frontaux, un pariétal, une partie latérale gauche d'occipital, un fragment de temporal droit, deux osselets (*malleus* et *incus* d), un zygomatique droit, une partie du sphénoïde, un fragment de face (maxillaire ou mandibule) et quelques dents.

L'ensemble des os de la tête osseuse se répartit dans un rectangle d'environ 12 cm (axe S-E/N-O) par 8 cm (axe N-E/S-O). Les os de la face (maxillaire ou mandibule et zygomatique droit) et la partie antérieure des héli-frontaux sont en direction du S-E ce qui laisse envisager que la tête reposait sur son côté droit le regard dirigé vers le S-E.

Les éléments du neurocrâne, de la surface vers le fond de la fosse, sont l'héli-frontal gauche en vue antéro-supérieure, sur un fragment de sphénoïde lui-même sur l'héli-frontal droit qui apparaît en vue endocrânienne, le tout en partie sur le pariétal (droit ?) en vue endocrânienne. L'ensemble est disloqué et aucun volume n'est conservé (les os ayant été retrouvés quasiment les uns au contact des autres). On aurait donc un effondrement des héli-frontaux et peut-être un mouvement du pariétal légèrement vers le N-O dans le sens de la pente de la fosse.

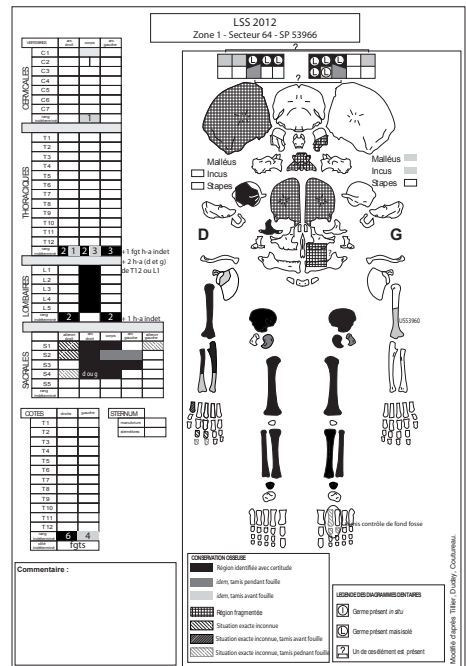
Pendant un autre élément peut nous permettre de compléter cette interprétation. En effet, à l'est des éléments de la voûte on observe le zygomatique droit et un fragment de temporal droit. Si on envisage un dépôt initial sur le côté droit regard vers l'est il faut expliquer la position des héli-frontaux qui auraient dû, s'ils étaient tombés à la verticale de leur position initiale (dans le volume initial du bloc crânio-facial), se retrouver plus à l'est, ou sur le zygomatique et le temporal. Durant leur chute ils se sont donc déplacés vers l'ouest (sens de la pente) alors que le zygomatique et le temporal étaient déjà détachés.

Ces observations impliquent une position initiale de la tête plus à l'est avec au cours de la décomposition une migration de certains éléments (héli-frontaux et pariétal vers l'ouest et le bas de la pente). L'effondrement des éléments crâniens sur eux-mêmes a pu se faire dans le volume initial de la tête, mais la mise à plat et la translation vers l'ouest (dans le sens de la pente) de certains d'entre eux nous orienteraient peut-être plutôt vers un mouvement dans un espace vide.

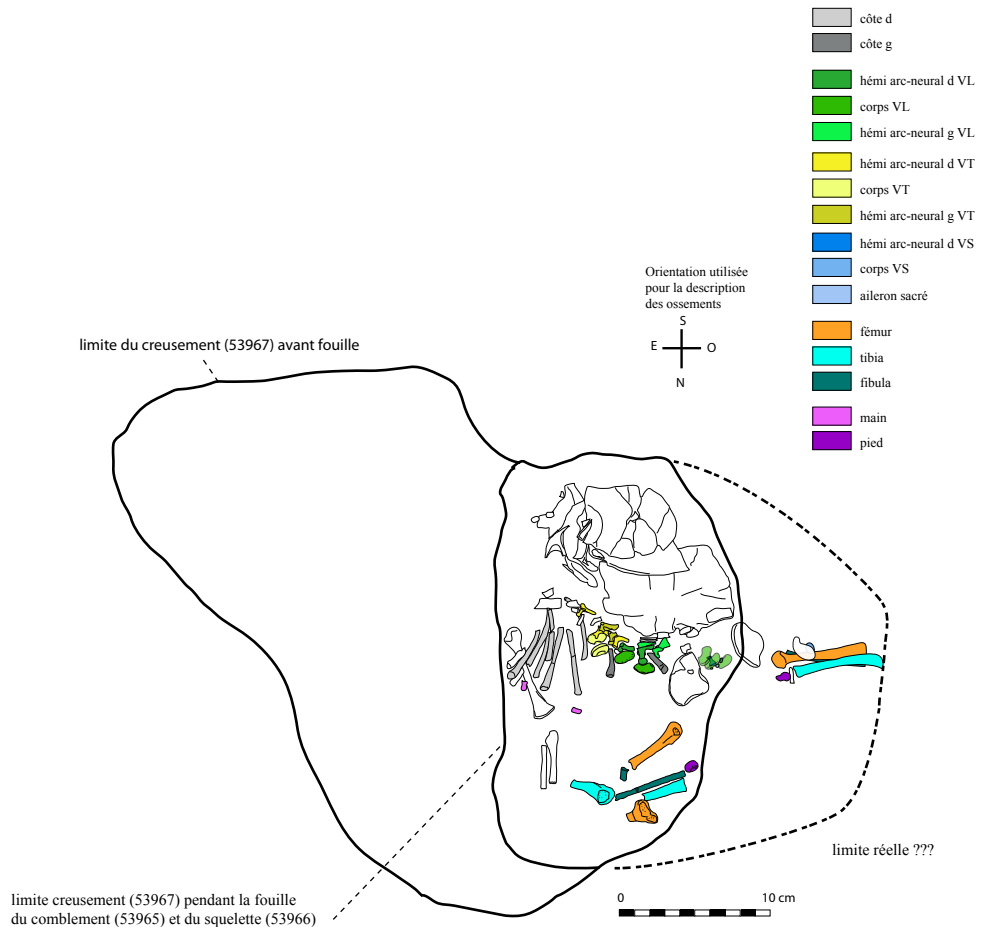
Aucun élément de la ceinture scapulaire n'a été retrouvé en place. En revanche, d'est en ouest, le rachis en place est représenté par 5 héli-arc neuraux et 2 corps de vertèbres thoraciques, 4 héli-arc neuraux et 5 corps de vertèbres lombaires, et 4 éléments de vertèbres sacrées (héli-arc neural, corps et aileron sacré). La logique anatomique est conservée, avec des connexions plus ou moins lâches : pour une position du thorax sur le côté droit les vertèbres thoraciques ont leurs héli-arc neuraux droits sous les gauches et leur corps en antérieur. On observe le même schéma pour les vertèbres lombaires, avec toutefois la partie inférieure de la colonne lombaire largement déconnectée de sa partie supérieure. En effet, les 3 corps inférieurs sont situés 2 cm à l'ouest des supérieurs et presque 1 cm plus



■ Fig. 135 : Détail du squelette de la sépulture SP53966. Vue prise depuis le nord.



■ Fig. 136: Schéma de conservation du squelette de SP53966.



■ Fig. 137 : Relevé de SP54966.

profond, entre les deux iliums. Il y a donc une rupture entre la deuxième et la troisième vertèbre lombaire ainsi qu'une rotation puisque les corps des lombaires inférieures sont retrouvés avec leur bords antérieur en direction du nord-ouest alors que les thoraciques et les premières lombaires sont dans une position qui reflètent plutôt une position primaire avec les bords antérieurs vers le nord ou le nord-est.

Ceci peut s'expliquer par les contraintes dues à la position primaire envisagée. En effet si le thorax est sur son côté droit et le bassin sur sa face postérieure cela implique une importante torsion au niveau des thoraciques inférieures et des lombaires. La position des thoraciques par rapport aux lombaires laisse aussi envisager que la partie supérieure du thorax était plus en arrière que la partie inférieure (plus au sud pour une position géographique). Cela implique une tension au niveau des lombaires, les inférieures étant plus en avant que les supérieures, et donc qu'au cours de la décomposition il y a eu d'abord rupture entre la 2^{ème} et la 3^{ème} lombaires avant la rupture entre les lombaires inférieures, le *sacrum* et les *iliums*.

Des éléments de vertèbres sacrées ont été retrouvés sous les corps des dernières lombaires. Un corps de vertèbre sacrée est observé au sud du fémur, mouvement que nous n'expliquerons pas pour l'instant.

La position du thorax sur le côté droit est confirmée par la présence du grill costal droit vue par sa face endothoracique en avant de la colonne vertébrale qui s'est affaissé au cours de la décomposition. Le grill costal gauche n'a pas été retrouvé en place mais la présence de deux fragments d'extrémités sternales de côtes gauches, proches de la colonne et vers les lombaires, pourrait confirmer la torsion envisagée entre le thorax et le bassin, où la partie inférieure gauche du thorax serait plus en arrière pour suivre la position du bassin sur sa face postérieure.

La position du bassin, sur sa face postérieure, est envisagée à cause de la position actuelle du membre inférieur gauche. En effet, on ne peut pas envisager une position du bassin du son côté droit (qui impliquerait une position initiale du membre inférieur gauche au dessus du membre inférieur droit) puis une ouverture complète du bassin (qui entrainerait le membre inférieur gauche) au cours de la décomposition; car cela impliquerait un mouvement du membre inférieur gauche contraire à la gravité. Il est possible que le bassin n'était pas totalement sur sa face postérieure mais légèrement sur le côté droit, ce qui pourrait expliquer l'apparition de l'*ilium* gauche en face supéro-latérale.

La position du membre supérieur droit entraîne une nuance sur la position du thorax. Le membre supérieur étant largement en avant de la colonne vertébrale le thorax n'était pas strictement sur son côté droit mais légèrement sur sa face postérieure. Le membre supérieur droit est en extension et une perturbation a entraînée la perte de sa partie distale.

La présence de deux phalanges moyennes de main non latéralisables au niveau de la diaphyse de l'humérus droit et à l'ouest du coude droit ne nous informe guère sur les possibles mouvements dans la mesure où on ne connaît pas la position initiale du membre supérieur gauche.

Le membre inférieur droit repose sur son côté droit, la cuisse est en abduction et en semi-flexion (environ 45°) sur le tronc et le genou est fortement fléchi, ramenant le pied à proximité de la région fessière. Une perturbation a entraînée le déplacement de la partie distale du fémur au nord, de la partie proximale du tibia à l'est, et de la partie proximale de la *fibula* au sud. Le tibia est tombé au nord de la *fibula* (en avant par rapport à la position anatomique) et a légèrement tourné pour apparaître par sa face antérieure avec une légère composante médiale, mais on ne peut savoir si ce mouvement est dû à la décomposition ou à la perturbation précédemment évoquée. La partie distale encore en place de la diaphyse de la *fibula* est au-dessus (en altitude) du tibia donc vers sa face médiale, cette position contraire à la position anatomique peut être due à la perturbation visible dans cette zone. Le talus droit peut refléter la position originelle du pied (avec un léger affaissement) mais il aurait fallu retrouver des métatarsiens pour confirmer cette hypothèse.

A priori la position relative des ossement du membre inférieur gauche peut refléter la position originelle du membre : cuisse en abduction et en semi-flexion sur le tronc (angle d'environ 45°), genou fortement fléchi ramenant le pied au niveau de la région fessière et membre reposant sur le fond de fosse. La position du talus vers l'extrémité distale du tibia vient confirmer la flexion du genou. Si les faces d'apparition du fémur et de la *fibula* confirment cette idée, la face d'apparition du tibia est pour le moins étrange (face latérale au lieu de médiale). On a une rotation de cet os qui devrait être visible par sa face médiale. Comme on envisage le fait que le membre inférieur gauche n'était pas totalement à plat sur le sol (vu la position du bassin légèrement sur le côté droit) le tibia a pu subir une rotation lors de la chute du membre sur le fond et/ou le long de la pente (3,5 cm de différence d'altitude entre les deux extrémités du fémur), mais il faudrait donc envisager un espace vide pour permettre ce mouvement. Que ce soit la chute sur le fond ou le glissement le long de la pente ces mouvements ont largement pu contribuer à l'augmentation de la flexion du genou, d'où l'image actuelle où les os de la cuisse et de la jambe sont totalement collés sans laisser de place aux matières molles. Ces mouvements ont aussi pu produire le déplacement de l'*ischium*.

En l'absence des limites de fosse et d'une partie des restes osseux il est difficile de restituer les conditions d'inhumations et de décomposition du sujet (d'autant plus que l'étude de ce type d'inhumation n'est pas notre spécialité). La possibilité d'un dépôt en espace vide est envisageable mais

n'est pas une certitude. De plus un certain nombre d'informations demandent à être discutées plus en détail.

L'estimation de l'âge au décès a été calculée à partir des mesures des os long, et plus particulièrement avec le fémur. D'après les équations proposées par Sellier (Sellier 1993), qui propose une révision des équations de Fazekas et Kosa (Fazekas, Kosa 1978), la stature de l'individu est comprise entre 49 et 52 cm, ce qui correspond à un âge compris entre 9,8 et 10,6 mois lunaires. Ces données sont confirmées par les autres os longs ou d'autres méthodes, comme par exemple avec l'équation proposée par Adalian et collaborateurs (Adalian *et al.* 2002) pour laquelle on obtient $39,13 SA \pm 3,34$, ce qui correspond à environ 8,9 à 10,6 m. l.

Cet individu est décédé au cours de la période périnatale mais il n'est pas possible de préciser si la grossesse était arrivée à son terme (10 mois lunaires) ou non (même si elle en était proche), ni si l'individu est mort-né ou s'il a survécu quelques temps après la naissance.

Les mesures des ossements seront présentées avec l'étude ultérieure.

Nous sommes donc en présence d'une inhumation individuelle primaire. D'après l'estimation de l'âge au décès la grossesse était quasiment arrivée à son terme (voir terminée) et cet individu est soit mort-né, soit a survécu quelques jours.

L'inventaire de ce type d'inhumation à *Lattara* (Fabre, Gardeisen 1999 ; Dedet 2008), bien que complété par des données récentes, n'attestait pas leur présence dans l'habitat lattois avant le dernier quart du V^e siècle av. n. ère. Avec cette découverte, les sépultures d'enfants sont désormais attestées à Lattes dès le deuxième quart de ce siècle. Elle vient compléter la documentation sur cette pratique qui est présente sur la frange méditerranéenne (Dedet 2008) dès la fin du VIII^e ou le début du VII^e s. av. n. ère (Mas Saint Jean, Gard). Le traitement particulier de cette classe d'âge est encore une fois confirmé, l'individu n'est pas brûlé, il est inhumé dans l'habitat voir au sein même de l'habitation et dans ce cas selon une orientation qui suit l'architecture.

Le vocabulaire courant fait usage de sépulture dans le cas de la mise en terre de ces enfants. Il est évident qu'une place et un traitement particulier leur sont accordés, ils sont au sein de l'habitat et leur corps est enterré (au moins dans le but de le protéger des effets de la décomposition en plein air). Cependant rien ne nous permet d'envisager l'existence ou non de rites les accompagnant, il n'y a d'ailleurs jamais d'offrandes ni de dispositifs de signalisations réellement avérés. La question de rite de fondation est aussi parfois évoquée, en ce qui concerne la sépulture étudiée ici (qui est en partie sous le solin d'un mur) nous pensons qu'il s'agit plutôt d'une conjonction due au hasard. En quelque sorte le décès de l'enfant serait survenu entre les deux phases de construction. Envisager la mise à mort de cet individu pour un rite de fondation dans une société qui d'habitude prend soin de les enterrer n'est pas impossible mais cela nous semble pour l'instant inapproprié en l'absence d'éléments tangibles. D'autant plus que le recrutement observé pour les sépultures d'enfants de l'âge du fer ne semble pas entrer en contradiction avec l'importante mortalité infantile connue pour ce type de société (Dedet 2008, p.138).

3.2.3.3. Stratigraphie

La stratigraphie de l'espace interne de cette unité d'habitation s'avère particulièrement ténue, en dépit d'une durée d'utilisation relativement longue puisque ce bâtiment érigé durant la phase 1R4c est utilisé apparemment sans discontinuité jusqu'à la fin de la phase 1R (état 1R1). Outre un mauvais état de conservation général des niveaux de sols, dû en particulier à l'arasement subi par le quartier au moment de sa reconstruction bers -450



■ Fig. 138 : Vue depuis le nord du radier de foyer (53714) FY53712 situé dans l'abside occidentale de l'UNF139.

(phase 1Q), cet espace interne n'a fait l'objet que d'apports de sédiment ponctuels destinés à créer une surface régulière, sans remblaiements massifs. Dans le même temps, il semble bien que ces sols aient été régulièrement nettoyés, comme en témoigne le faible nombre de résidus issus des activités domestiques.

Le sol le plus ancien, associé au foyer FY53712 (état 1R4c) est très largement dégradé. Il n'en subsiste qu'une mince couche de limon brun (53807), présente à l'état de lambeaux uniquement dans la moitié ouest de l'UNF139.

Ce niveau de sol fonctionne avec le foyer FY53712, situé dans la partie nord-ouest de l'habitation (fig. 138). Ce foyer construit est implanté dans un creusement de plan ovalaire irrégulier, de 1,20 m de long pour 90 à 95 cm de large, avec un profil en cuvette irrégulier d'une dizaine de centimètres de profondeur maximale (53733). Un radier est ensuite aménagé, qui prend la forme d'une nappe irrégulière de plan vaguement ovalaire de tessons posés à plat et de quelques cailloux, venant combler le fond de la légère dépression pratiquée dans le sol. L'ensemble possède des dimensions irrégulières, entre 80 et 90 cm de long pour 70 à 80 cm de large. Ce radier (53714) est enfin recouvert d'une sole en argile lissée (53712) (fig. 139).



■ Fig. 139 : Vue depuis le sud du radier de foyer FY53712 situé dans l'abside occidentale de l'UNF139.



■ Fig. 140 : Vue d'ensemble, de la maison UNF139, depuis le sud.

Très dégradée en surface, elle se distingue par une empreinte de terre rubéfiée de couleur rougeâtre à noirâtre, formant une nappe aux contours irréguliers d'environ 60 cm de côtés.

Ce niveau de sol est recoupé par la tranchée d'implantation de la cloison (MR53676) séparant l'abside occidentale du reste de la maison. Durant cet état, le seul foyer attesté se situe donc au niveau de l'abside occidentale, à proximité immédiate de la paroi (MR53638) et à proximité d'un passage d'environ 75 cm de large permettant de communiquer entre l'abside et le reste de l'habitation. Il est impossible de dire si l'abside orientale était alors elle aussi isolée par une cloison. Quoiqu'il en soit, cette maison comporte donc dans un premier temps au moins deux espaces distincts, séparés par la cloison MR53676. Au niveau de l'abside occidentale, avec une profondeur maximale de 2,30 m, c'est une pièce d'environ 8 m² (soit 1/3 de la surface habitable) qui se voit ainsi délimitée, témoignant d'une division fonctionnelle de l'espace que les maigres données disponibles ne permettent toutefois pas de préciser.

Si la position excentrée de ce foyer peut paraître singulière, un espace de quelque 80 cm de large permet néanmoins de circuler entre ce dernier et la cloison de séparation interne. Outre une probable fonction de chauffage, cette structure devait également contribuer à l'éclairage de l'ensemble de l'espace intérieur. Ce positionnement laisse en tout cas peu de place à une éventuelle utilisation de cette pièce en tant que lieu de couchage. Il faut peut-être plus y voir un séjour ou une aire de préparation des repas, associée ou non à du stockage. L'incertitude concernant une éventuelle autre structure de combustion ayant pu prendre place dans les 2/3 restants de la surface intérieure ne permet toutefois pas d'aller plus avant dans l'interprétation fonctionnelle de cette unité domestique.

Un sol de terre battue plus lisible correspond à une surface irrégulière marquée par des lambeaux épars d'une couche hétérogène mêlant des passées cendreuse et des passées de limon jaune (53707), conservée de manière très irrégulière et principalement dans la moitié occidentale de l'UNF139 (fig. 140). Une pellicule de sable jaune indurée (53659) correspond à une recharge postérieure, principalement conservée dans la partie sud-est du secteur (fig. 141). Le niveau de circulation correspondant à cette recharge superficielle (53667) est, une fois encore, pauvre en résidus domestiques, l'espace intérieur ayant semble-t-il été nettoyé périodiquement, tandis que d'importants dépôts cendreux et charbonneux sont en revanche présents à l'extérieur, notamment au voisinage de la porte d'entrée (fig.



■ Fig. 141 : Vue d'ensemble, depuis l'ouest, du bâtiment à abside (UNF139).

142) témoignent peut-être d'une zone de rejet privilégiée. Ces lambeaux de couches de sédimentation (53667, équiv. 53468) liées à l'occupation du bâtiment sont plus lisibles dans la partie ouest de ce dernier. Dans la partie nord, elles sont ainsi partiellement recouvertes d'une mince pellicule de terre limono-argileuse de couleur noirâtre mêlée de charbons (53468).



■ Fig. 142 : Vue depuis le nord de l'intérieur de l'UNF139, au niveau du sol sableux 53659, dans l'axe de l'ouverture de porte 53671. Au second plan, à l'extérieur, la zone charbonneuse correspondant à FY53681.

Cette même surface est également indiquée dans la partie orientale de l'habitation par la présence d'un rare mobilier, et notamment par un fragment de statuette en terre cuite, plus précisément d'une protomé féminine de style ionien conservant encore des restes de polychromie (Pl. IV a). Exceptionnel en contexte indigène, ce fragment de statuette pose d'autant plus question qu'il renvoie normalement à de pratiques culturelles spécifiques, grecques, qui si elles se sont exercées ici dans un cadre domestique invitent légitimement à poser la question de l'identité des habitants de cette maison, voire de ce quartier. Il n'est évidemment pas question d'exagérer la portée de ce document unique dont la présence peut relever de causes multiples, mais le contexte en lui-même s'avère singulier sur bien des points.

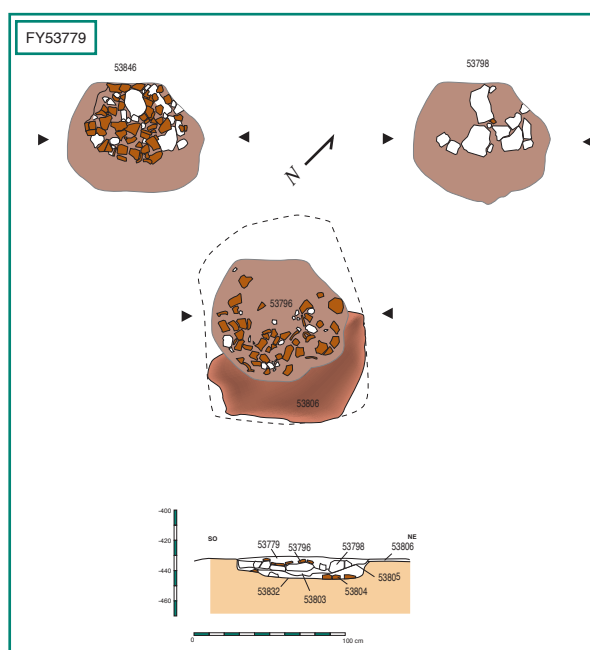
Ces niveaux de sols fonctionnent avec un nouveau foyer (FY53779)

qui lui-même connaît plusieurs états successifs, témoignant a priori d'une séquence chronologique relativement longue, qui ici couvrirait les états les plus récents de la phase 1R (1R4b à 1R1) (fig. 143).

Positionné au centre de l'habitation, ce foyer est en effet associé au sol limoneux marqué de passées cendreuses (53707) qui forme par endroits une simple pellicule, à d'autres une mince couche de 2 à 4 cm d'épaisseur et qui recouvre ponctuellement la tranchée d'implantation de la cloison interne (MR53676). Cela indique que, dans ce deuxième état, celle-ci avait été démontée. La position du foyer FY53779 est d'ailleurs incompatible avec l'existence d'une cloison, *a fortiori* en matériaux périssables contre laquelle il aurait été accolé au risque de provoquer un incendie. De fait, ce nouveau foyer occupe alors une position véritablement centrale dans ce qui est alors une maison à une seule pièce, si tant est que l'abside orientale n'ait alors été séparée, mais aucune indication allant dans ce sens n'a, rappelons-le, été mise en évidence à la fouille.



■ Fig. 143 : Vue depuis l'est du sol de l'UNF139 (53707) associé au foyer FY53779.



■ Fig. 144 : Plan et coupe du foyer FY53779.

Le foyer construit FY53779 fait l'objet de plusieurs réfections et connaît trois états successifs (fig. 144). Dans un premier temps intervient un creusement de plan circulaire régulier de 84 cm de diamètre, apparemment pratiqué au niveau du remblai 53807. Ce creusement à profil en «U» à parois verticales et fond plat régulier (53832) sert de fosse d'implantation pour le foyer. Un premier radier (53804) constitué de tessons et cailloux est disposé de manière régulière le fond de ce creusement (fig. 145). Ce radier est en partie amputé par un recreusement (53805) qui intervient dans un deuxième temps. Ce dernier adopte un plan subcirculaire d'environ 80 cm de diamètre pour une profondeur moyenne de 10 cm, à profil en U et fond irrégulier.

Ce nouveau creusement recoupe le radier de tessons 53804 et est à l'origine du démantèlement de la sole correspondante. Recouvrant la sole du premier état (53804), une mince couche de terre limoneuse de couleur brun gris, peu compacte, homogène et stérile (53803), correspond à un remblai ponctuel conservé à l'état de lambeau. Un nouveau radier est aménagé, qui comprend à la fois un dispositif de pierres combinant cailloux, dalle et moellons disposés à plat (53798) (fig. 146), surmonté d'un niveau de tessons épars également à plat (53846), l'ensemble mesurant 80 cm de long pour 70 cm de large environ. Légèrement excentré par rapport au premier dispositif, ce nouveau foyer est complété par une sole (53806) prenant la forme d'une plaque de terre argileuse rubéfiée de 1 à 2 cm d'épaisseur. Avec des dimensions observées de 95 cm de long pour 80 cm de large, cette nappe, lacunaire, est recoupée par le creusement 53801. La sole, fortement indurée et de couleur jaune orangé, adopte un plan restitué subrectangulaire qui débordé assez largement vers l'est l'emprise du radier qui lui est associé (fig. 147).

Un nouveau réaménagement voit l'intervention d'un creusement de plan subcirculaire d'environ 80 cm de diamètre (53801) qui vient recouper la sole 53806. Un nouveau radier constitué de tessons (53796) (fig. 148) est disposé sur le radier antérieur, mis à nu et détérioré par le creusement lié à cette ultime réfection. Une sole d'argile sableuse lisse est disposée par dessus, et se matérialise par une empreinte rubéfiée subcirculaire de couleur noirâtre, elle aussi détériorée, de 90 cm de diamètre (fig. 149).

3.2.4. L'espace extérieur à l'UNF139 (secteur 65-Est)

Dans la partie sud-est du secteur, au niveau de l'espace donnant directement sur l'ouverture du bâtiment absidial (UNF139), la stratigraphie se révèle à la fois très partielle et superficielle.

3.2.4.1. Stratigraphie (état 1R4c)

C'est à un état ancien (1R4c) qu'il faut attribuer un dispositif (SB53955) matérialisé par un alignement de pierres dessinant un léger arc de cercle, observé sur une longueur de près de 5 m dans le sens E/O puis formant un retour N/S sur environ 2 m. Il délimite au nord un mince remblai de sable pur jaune orangé (53956) (fig. 150) partiellement recouvert par une fine pellicule de terre charbonneuse (69023), correspondant à une sédimentation de sol liée à des vidanges de foyers.

L'ensemble évoque une sorte de plateforme, qui se distingue assez nettement des espaces contigus. La forme du dispositif, qui se superpose en grande partie et prend partiellement appui sur les aménagements de la phase antérieure présents de ce côté (TR69168 / SB69228 et TR69213 / SB69230) (1R5), semble bien indiquer une volonté de pérenniser la morphologie de ce secteur, avec une aire aménagée avec soin précédant l'entrée de la maison absidiale.



■ Fig. 145 : Vue de détail du foyer FY53779 en cours de démantèlement après fouille de la sole 53806 et de la portion de radier de tessons 53846. Vue du premier radier de tessons et galets (53804).



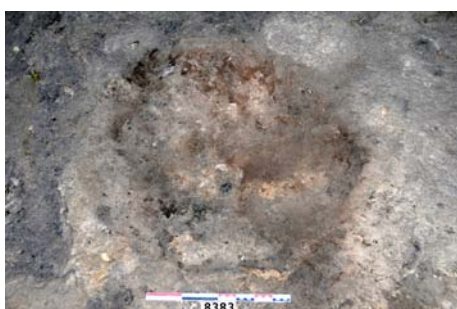
■ Fig. 146 : Vue du foyer FY53779 en cours de démantèlement. Socle en pierre sous le radier de tessons 53796.



■ Fig. 147 : Vue depuis le sud du premier état du foyer FY53779, avec le radier de tessons 53804 et les vestiges de la sole 53806, tous deux amputés par le creusement (53805) du dernier état de cette structure.



■ Fig. 148 : Vue depuis le nord du radier en pierres et tessons (53796) du foyer FY53779.



■ Fig. 149 : Vue depuis le sud-est de l'empreinte rubéfiée du foyer FY53779, au centre de l'UNF139.

■ Fig. 150 : Vue depuis l'est de la couche de sable (53956) délimitée au sud par l'alignement de pierres SB53955.



■ Fig. 151 : Vue depuis le nord-est du radier de cailloux et moellons du foyer FY69097.



La présence de plusieurs empreintes de poteaux et piquets aisément repérés dans cette couche de sable, suggère en outre l'existence à cet endroit d'aménagements légers, peut-être temporaires. Un ensemble cohérent, du moins sur le plan stratigraphique, semble se dessiner par l'entremise des poteaux PO69024, PO69025, PO69026 et PO69028, mais le départ des creusements s'est avéré difficile à déterminer. La stricte contemporanéité de ces poteaux et piquets n'est pas assurée et, en état de cause, il demeure délicat de restituer un aménagement cohérent, même si l'hypothèse d'un auvent peut être avancée. Dans tous les cas il s'agit en outre d'empreintes peu profondes, de l'ordre de 6 à 8 cm, avec des plans subcirculaires de 18 à 27 cm de diamètre maximal.

Fonctionnant avec ce niveau, se trouve vers l'est une mince couche de terre limono-argileuse noirâtre mêlée de nombreux charbons fins, meuble et homogène (69111), limitée au sud par l'alignement de pierres (53955) contre lequel elle vient buter en comblant une légère dépression.

Au sud-est de la structure bâtie SB53955 prennent place deux structures de combustion, apparemment contemporaines.

La première (FY69097) comprend sans doute deux états, avec à la base un radier en pierres très épars (69133), correspondant à un agencement sommaire de quelques cailloux et moellons (fig. 151). Ce dispositif, plus qu'un véritable radier, a pu dans un premier temps faire office de structure de calage pour un vase de cuisson, dans ce cas associé à un foyer à plat dont témoignerait une couche de charbonneuse très localisée (69131) accolée au radier, à l'ouest de celui-ci. Au-dessus a ensuite été mise en place une sole d'argile lissée de couleur brun-moyen de plan subcirculaire d'environ 90 cm de diamètre (69097) (fig. 152). Celle-ci recouvre à la fois le radier de cailloux (69133) ainsi que la couche charbonneuse (69131). Une nappe d'argile grise (69132) forme une couronne plus ou moins régulière autour du foyer, suggérant peu être le départ de coupole en torchis d'un four. Au sud, en limite de fouille, la couche recouvre un amas informe de cailloux (69133) et s'appuie au nord contre une dalle en pierre appartenant à la structure bâtie SB53955.

La seconde (FY69013) se situe à peine à quelques dizaines de centimètres plus à l'est. Ce foyer construit est implanté dans un léger creusement (69079) de plan circulaire irrégulier de 1,20 m de diamètre pour une



■ Fig. 152 : Vue depuis le nord du foyer FY69097.



■ Fig. 153 : Vue depuis le nord-est du radier de pierre 69053 du foyer FY69013.

profondeur maximale de 11 cm à profil en « U » plus ou moins adouci. Ce creusement reçoit une couche constituée de moellons et de galets de nature diverses, venant colmater la fosse sur une seule épaisseur (69053) (fig. 153). Les pierres sont disposées de manière irrégulière, certaines de champs et d'autres à plat, et noyées dans une couche de sable jaune, très meuble et homogène, qui vient colmater tous les interstices du radier (fig. 154). Ce dernier est recouvert d'une couche de terre argileuse rubéfiée de couleur grise correspondant à une sole lissée, fortement détériorée, observée sur une longueur de 60 cm de long pour une largeur de 53 cm. Ses dimensions initiales doivent toutefois correspondre à celles du radier. L'identification de cette structure (foyer ou four ?) n'est pas assurée, tout autant que sa destination (culinaire ?), mais ses dimensions relativement imposantes (eu égard à celle des foyers communément rencontrés) plaide en faveur d'un four assumant peut-être des fonctions autres que strictement domestiques. L'hypothèse d'un dispositif commun à plusieurs unités d'habitation peut ainsi être envisagée, à l'image de ce qui a été proposé pour d'autres exemples lattois, ainsi pour une structure de 1,60 m de diamètre présente au niveau de la zone 27 dans un contexte de la fin du V^e s. av. n. ère (Py 2009, p. 219-220). La vision très partielle induite par les limites de fouille ne permet malheureusement pas d'apprécier l'éventuelle proximité d'autres unités d'habitation et encore moins de restituer l'organisation sous-jacente à la vie de ce quartier.



■ Fig. 154 : Vue depuis le nord-est de la sole 69013 du foyer FY69013, avec la couche de sable 69036 et le radier sous-jacent 69053.

3.2.4.2. Stratigraphie (état 1R4b-1R4a)

La plateforme aménagée en avant de l'UNF139 est rapidement recouverte en partie d'un remblai (53948 équiv. 53949) qui, dans la partie orientale de la zone 1, permet de démarquer clairement les états 1R4b et 1R4c. Ce remblai est matérialisé par une couche plus ou moins épaisse de terre argilo-limoneuse compacte et homogène de couleur grise mêlée de passées limoneuses jaune clair, incluant quelques charbons fins et restes d'adobes désagrégés. Cette couche vient partiellement recouvrir ou s'appuyer contre les structures de cuisson antérieurement présentes à la limite des secteurs 65 et 70 (FY69097 et FY69013) et accompagne la construction de deux nouveaux aménagements se superposant aux précédents.

Venant partiellement recouvrir le foyer FY6097 et la structure bâtie SB53955, se trouve alors un radier de pierres fait d'une assise de blocs et

moellons, de plan subrectangulaire irrégulier, observé sur une longueur maximale de 1,15 m pour une largeur de 1,05 m (SB53840) (fig. 155). À la surface de cet empierrement enfoncé dans le sol est présente une nappe irrégulière d'argile limoneuse compacte et homogène de couleur brun jaune foncé, d'environ 5 cm d'épaisseur (53839). Cette couche qui ne présente pas de traces de rubéfaction est interprétée comme un remblai superficiel ou un niveau d'arase destiné à régulariser la surface de la structure, que l'on peut interpréter comme une aire de travail, sans plus de précision possible.



■ Fig. 155 : Vue de détail de la structure bâtie SB53840, partiellement couverte par la couche argileuse 53839.

Dans la partie sud du secteur, ce niveau est recouvert d'une mince couche de terre argilo-limoneuse de couleur gris foncé, compacte et homogène, recélant en surface quelques poches de limon jaune clair (53818). La surface de ce remblai indifférencié est également marquée par la présence d'un cailloutis épars et de mobilier à plat. La couche, qui se termine en biseau vers le nord et s'appuie au sud contre l'empierrement SB53840, recèle d'assez nombreux charbons fins. Sa surface fonctionne avec SB53840.

Un nouveau foyer construit est implanté à proximité immédiate (FY69095). Celui-ci est implanté dans un creusement (69139) venant entailler le massif argileux (69132) formant bourrelet autour de la structure de combustion antérieure (FY69097). Ce creusement en cuvette de plan circulaire possède un diamètre de 60 cm environ pour une profondeur de 5 cm. Il sert à l'implantation d'un radier de tessons présentant des traces de rubéfaction (fig. 156). La sole, si elle a existé, n'a quant à elle pas été conservée.

L'évolution perceptible durant l'état 1R4b se traduit donc par l'effacement progressif de la plateforme située en avant de l'accès à l'UNF139. En revanche, ce secteur bien précis semble abriter des fonctions relativement pérennes, que l'on interprète comme étant liées à la préparation et à la cuisson des aliments. Établies à faible distance de l'ouverture du bâtiment absidial (UNF139), ces structures (foyers et fours ?) semblent directement liées à l'activité de la maisonnée.

À proximité de l'abside orientale et dans le prolongement de l'alignement de pierres marquant le retour de SB53955 prend place une petite fosse à fonction indéterminée de plan ovalaire (FS69011). Le creusement, de plan circulaire irrégulier de 56 cm par 62 cm (69019) recoupe probablement le remblai 53964 (le départ du creusement est mal défini) sur une profondeur maximale de 11 cm. Les parois, verticales, aboutissent sur un fond

plat irrégulier. Le comblement (69011) consiste en une couche de texture hétérogène, de limon argileux et de terre humique, comportant quelques galets, des poches d'argile et des fragments de végétaux (brindilles) gorgés d'eau (fig. 157). Il faut probablement interpréter ce creusement comme étant celui d'un calage (vase ou autre), remblayé par la suite avec des matériaux divers.

■ Fig. 156 : Vue depuis le nord du radier de tesson 69095 (FY69097).



■ Fig. 157 : Vue depuis l'ouest de la fosse FS69011 en cours de fouille.



L'ensemble du secteur connaît alors une séquence stratigraphique complexe, marquée par des apports de matériaux et des rejets ponctuels, témoignant d'une utilisation continue de l'espace compris entre les foyers et autres aménagements situés vers l'est et le four FR53718 situé à l'ouest. Il est loisible de restituer entre les deux une zone de passage liée à l'accès depuis le sud à la maison absidiale (UNF139). Les piétinements répétés, de même que l'absence de séquence de remblaiement ou d'assainissement un tant soit peu conséquente expliquent l'aspect très hétérogène des couches rencontrées.

Au-dessus du seul remblai marquant un épisode un tant soit peu généralisé sur l'ensemble des secteurs 65 et 70 (53948 équiv. 53949) vient une

couche peu épaisse de terre argileuse de couleur gris moyen, compact et homogène, marquée en surface par des passées charbonneuses (53921). Sa surface (53911) est marquée par des épandages de cailloux et de mobilier, fonctionnant avec l'empierrement 53840 (fig. 158).



■ Fig. 158 : Vue depuis l'ouest de la couche argileuse 53911 fonctionnant avec les empierements SB53840 et 53892.

Plus vers l'ouest, se prolongeant au sud sous les palplanches et se terminant en biseau au nord comme à l'est, se trouve une couche compacte de terre argileuse gris hétérogène, mêlée de limon argileux brun foncé, contenant d'assez nombreux charbons de taille variable (53937). Ce remblai ponctuel est recouvert d'un autre épandage superficiel, de terre argilo-limoneuse de couleur gris clair à gris-brun, compacte et hétérogène, mêlée de quelques galets, cailloutis et mobilier et renfermant d'assez nombreux charbons de taille variable (53927). La couche forme une nappe peu étendue aux contours irréguliers venant combler une légère dépression, en s'appuyant à l'est contre la structure bâtie SB53840 (fig. 159).

À la surface de la couche 53937 est également présente une pellicule de limon fin jaune clair mêlée d'assez nombreux charbons fins à moyen marquant un épisode de sédimentation indifférencié (53936). Celle-ci est recouverte d'une mince pellicule de limon charbonneux (53935), formant



■ Fig. 159 : Vue de détail depuis le nord du remblai charbonneux 53927 venant au contact de SB53840.

une nappe aux contours irréguliers de 1,70 m de long (E-O) pour 1, 20 m de large (N-S), située en limite des palplanches et venant buter à l'est contre l'empierrement SB53840

En limite sud de la zone de fouille, ces couches sont partiellement recouvertes par une couche de terre argileuse brun à gris, compacte et hétérogène, incluant de nombreuses poches de limon jaune (53922 équiv. 53921). Plus épaisse vers le sud au contact des palplanches, ce remblai se termine en biseau vers le nord.

Toujours au sud de la maison à absides (UNF139), vient une couche de terre limono-argileuse de couleur brun-gris foncé, compacte et homogène, mêlée de quelques cendres et charbons de petite taille (53892). En surface, et venant au contact du massif argileux 53788, au sud de celui-ci, est présente une fine couche de limon jaune (53891) s'étendant sur une surface d'environ 1m vers le sud où elle est recouverte par une nouvelle couche de sédimentation (53855) indiquée en surface par la présence de galets et cailloux ainsi que de mobilier disposé à plat. Cette couche est constituée de terre argilo-limoneuse, peu compacte et hétérogène, de couleur brun-gris foncé, mêlée d'assez nombreux charbons fins à moyen (fig. 160).



■ Fig. 160 : Vue depuis le nord de la surface de circulation (53855) apparaissant après fouille de l'us 53587, dans la partie sud-est du secteur 65.

Dans la partie sud-est du secteur, ce niveau est surmonté d'une couche de terre argilo-limoneuse de couleur gris foncé, compacte et homogène, recélant en surface quelques poches de limon jaune clair (53818). La surface est également marquée par la présence d'un cailloutis épars et de mobilier à plat. La couche, qui se termine en biseau vers le nord et s'appuie au sud contre SB53840, recèle d'assez nombreux charbons fins.

Au sud de l'UNF139, venant au contact de celle-ci et notamment au niveau de la porte PR53671, est disposé un amas de terre argileuse de couleur brun jaune moyen, très compacte et homogène (53788). Cet amas, dans lequel on distingue des pains d'argile accolés (dont un amas régulier de 36 x 36 cm), adopte un léger pendage vers le sud (fig. 161). Une fine pellicule de limon présente en surface (53890) indique le lessivage de cet dispositif dont la fonction reprend assez clairement celle antérieurement occupée par la structure bâtie SB53955, à savoir créer une surface régulière immédiatement au niveau de l'accès à l'UNF139.

Au voisinage de la porte de l'UNF139 (PR53671) sont présents trois empreintes de piquets, visibles dans le massif argileux 53788 : PO53792, PO53794 (?) et PO53795 (?).



■ Fig. 161 : Vue depuis l'est de l'alignement de trous de piquets implantés sur le massif argileux (53788) qui borde l'ouverture de porte de la maison absidiale (UNF139).

PO53792 : Empreinte de plan ovale de 9 x 6 cm, pour une profondeur reconnue de plus de 50 cm, déterminée par la présence d'un piquet en bois encore conservé (53793). Ce dernier correspond à une pièce en bois gorgé d'eau présente en position subverticale, mesurant 52 cm de long avec une section ovale de 8 x 5 cm (fig. 162).

PO53794 (?) : Légère empreinte à la surface de la couche 53788, à proximité de l'ouverture de porte de PR53671. Empreinte de plan ovale de 11 cm de long pour 8 cm de large et seulement 7 cm de profondeur, colmatée de limon gris.

PO53795 (?) : Implanté dans le remblai argileux 53788, à proximité de la porte PR53671, empreinte de plan circulaire de 5 cm de diamètre, pour une profondeur observée de 8 cm.

Si l'existence du premier piquet est incontestable, l'identification des deux autres empreintes est plus sujette à caution. Il faut probablement y voir les traces d'un aménagement très temporaire, implanté juste devant l'ouverture de la porte donnant accès à l'UNF139 et ne pouvant donc avoir été laissé en place, sous peine d'entraver le passage. Leur conservation est due à la nature très particulière de l'encaissant, ayant rendu particulièrement visible le colmatage. Le piquet PO53792, demeuré en place dans l'alignement du piédroit occidental de la porte, a quant à lui pu faire partie d'un aménagement secondaire un tant soit peu pérenne, mais il semble également scellé par le même remblai sus-jacent (53787).

Vient ensuite, vers l'est, une couche de terre argileuse de couleur grise, compacte et homogène, épaisse par endroits de près d'une dizaine de centimètres (53787). La couche semble recéler des fragments d'adobes et contient de rares inclusions (charbons, limon jaune). Ses limites sont pour partie incertaines, notamment à l'est au contact de la couche sous-jacente qui semble correspondre à une surface de circulation relativement homogène, se prolongeant au niveau du secteur 70. Recouverte au sud par une sédimentation de sol (53762), elle se prolonge de ce côté au-delà des limites de fouille⁴.

⁴ Il faut peut-être attribuer à ce niveau un tesson isolé au (53753) mis au jour lors du prélèvement pour analyse micromorphologique effectué au niveau du tracé supposé de MR53638 côté NE de la maison absidiale (UNF139) (Pl. IV) : il s'agit d'un fragment de coupe de type grec avec restes de graffiti sur le fond externe. Trois lettres sont visibles, tandis qu'une quatrième a été effacée anciennement. Le fragment, archéologiquement complet, se trouvait pris dans la base de l'élévation en terre de MR53638, manifestement au contact du sédiment argileux gris 53748 et de celui brun jaune 53638. Il était occulté par l'un des blocs présents au niveau de l'abside orientale. Le contexte demeure peu sûr (dépôt intentionnel ?), le fragment ayant été mis au jour à l'occasion du démontage d'une bande témoin laissée en vue d'effectuer un prélèvement pour analyse micromorphologique (...). Il est possible que ce fragment se rattache en réalité au remblai 53787.



■ Fig. 162 : Vue de détail depuis l'Est du reste de poteau en bois (53793) présent au niveau de PO53792.

Cette sédimentation (53762) consiste en une couche de terre argilo-limoneuse de couleur brun-gris foncé, peu compacte et hétérogène. La couche, qui adopte un léger pendage vers le sud où elle passe sous les palplanches, est mêlée de passées et de tâches limoneuses de couleur brun jaune clair et recèle quelques petits charbons. Ses limites vers le nord sont mal définies au contact de la couche 53787 contre laquelle elle se termine en biseau.

3.2.5. L'espace extérieur à l'UNF139 (secteur 65-Ouest)

Ce secteur correspond à l'espace situé à l'ouest de l'UNF139 ainsi qu'aux abords de son abside occidentale. Il est à la fois marqué par l'indigence de traces d'occupation dans la partie nord-ouest de la zone de fouille et par la présence, pérenne tout au long de la séquence 1R4-1R1, d'un four (FR53718) situé dans l'angle sud-ouest de cette même zone. Remanié à plusieurs reprises, ce four voit prendre place à proximité immédiate toute une série d'aménagements, liés à des activités diverses. La stratigraphie de ce secteur ouvert s'avère une fois encore très complexe, avec ponctuellement une succession d'aménagements très rapprochés dans le temps et une série de couches d'occupation faites le plus souvent d'épandages ponctuels. Il demeure ainsi particulièrement malaisé de faire coïncider le phasage de ce secteur avec le découpage proposé par ailleurs. Ici, deux grands moments peuvent toutefois être distingués, qui couvrent d'une part l'état 1R4, d'autre part l'intervalle compris entre les états 1R3 et 1R1.

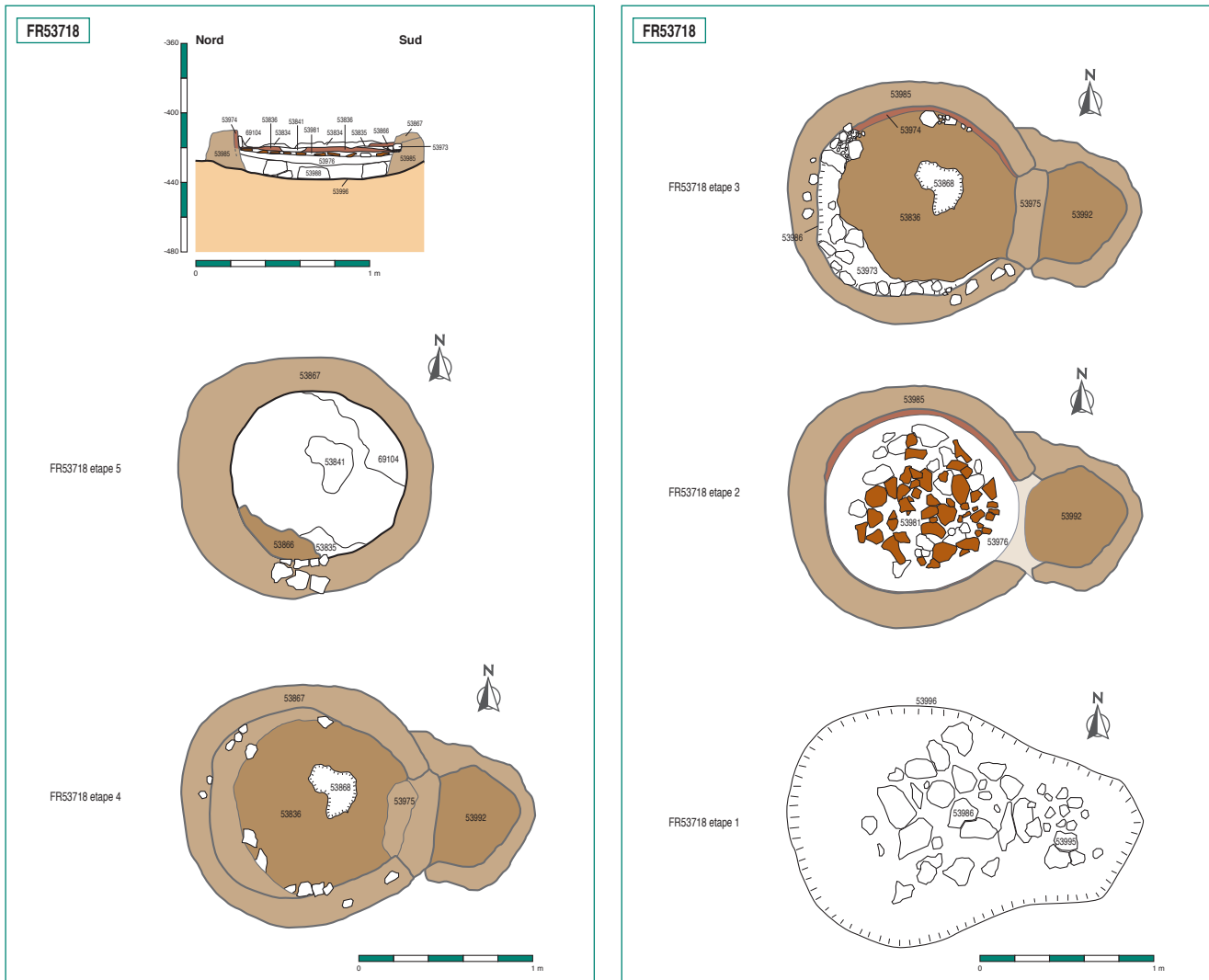
3.2.5.1. Le four FR53718

Cette structure de cuisson est présente dans l'angle sud-ouest de la zone. Elle connaît plusieurs états relatifs à la phase 1R (fig. 163). Le four FR53718 est implanté par le biais d'un creusement de plan en ampoule irrégulier et peu profond d'environ 1,50 m de diamètre, avec un profil légèrement en cuvette (53996). Ce dernier recoupe le niveau de destruction de la phase précédente (69002). Un premier aménagement fait de cailloux est disposé sur le fond de cette dépression. Il se compose d'une part d'un radier (53988) constitué d'une couche de cailloux et moellons bruts noyés dans un sédiment limoneux brun jaune clair, formant une nappe de plan subcirculaire irrégulière d'un diamètre moyen de 1 m (fig. 164). Dans le même temps est disposé en bordure est de la cuvette résultant du creusement 53996, est aménagé un dispositif de cailloux et tessons formant une nappe irrégulière d'environ 45 cm de côtés, faisant office de socle pour l'entrée du four.

Cette dernière est matérialisée par une couche d'argile compacte de couleur brun-jaune clair (53992) formant un dôme de plan circulaire irrégulier d'une quinzaine de centimètres de haut pour un diamètre maximal d'environ 80 cm, dont la surface, légèrement aplanie, est fortement rubéfiée. Cet amas, accolé à l'ouest contre les parois du four, fait office de dispositif d'entrée pour ce dernier.

Les parois du laboratoire (53985) sont édifiées en torchis en limite du creusement 53996. Elles sont réalisées à l'aide d'un épais bourrelet d'argile Bourrelet très compacte et homogène de couleur jaune, adoptant un plan circulaire assez régulier d'environ 1,40 m de diamètre. Côté nord de la chambre de chauffe, la paroi rubéfiée de ce bourrelet a été conservée (53974), tandis que vers le sud elle a été amputée par une réfection postérieure.

Toujours dans ce premier état, une couche meuble et très homogène de limon de couleur jaune clair, stérile (53976), vient recouvrir le radier de cailloutis en s'appuyant contre les parois. Cette couche de limon, épaisse



d'une dizaine de centimètres, forme une chape destinée à régulariser la surface avant l'installation de la sole du four (fig. 165). Elle reçoit un radier à vocation réfractaire (53981) réalisé à l'aide de tessons et de cailloux formant une nappe de plan subcirculaire d'environ 90 cm de diamètre, en position relativement désordonnée, inclus dans une matrice limoneuse comparable à celle de la couche sous-jacente (fig. 166). Une sole d'argile lissée (53836) est disposée sur ce radier qui n'occupe en définitive qu'une partie de l'espace disponible. D'une épaisseur moyenne de 2 à 3 cm, cette couche d'argile est fortement indurée en raison de la rubéfaction et présente une teinte allant du marron-rouge au gris foncé (fig. 167).

Au niveau de l'entrée du four, côté Est, recouvrant la couche 53976, est mis en place un bourrelet d'argile grise légèrement rubéfié en surface, de 55 cm de long pour 18 cm de large et une hauteur de 4 à 5 cm. Probablement disposé dans un second temps, ce bourrelet fait office de limite pour l'ouverture de la chambre de chauffe.

Une première réfection du four intervient par la suite, apparemment concomitant de l'abandon du système d'entrée présent à l'est, la base 53992 étant alors occultée par les remblais présents à l'extérieur du four. Le négatif (53986) témoigne de cet épisode, correspondant à un curage de la structure ayant endommagé à la fois la sole 53836 ainsi que le départ de la voûte, en particulier à l'ouest et au sud où est ensuite disposée une couche de cailloux et graviers (53973). Inégalement conservée, cette

■ Fig. 163 : Les différents états du four FR53718.



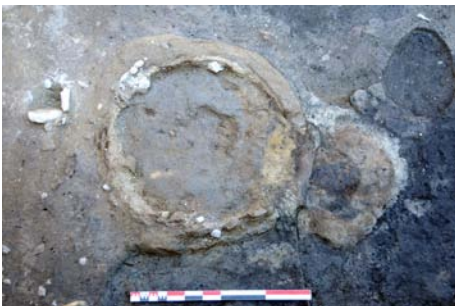
■ Fig. 164 : L'état initial du four FR53718, au niveau du radier 53988.



■ Fig. 165 : Vue zénithale du four FR53718 (premier état) au niveau de la couche limoneuse 53976 présente sous la sole 53836.



■ Fig. 166 : Vue zénithale du four FR53718 (premier état) au niveau du radier 53981 après fouille de la couche limoneuse 53976.



■ Fig. 167 : Vue zénithale du four FR53718, en cours de fouille. La sole 53836.



■ Fig. 168 : Détail du four FR53718 depuis l'ouest, après fouille du radier 53751.

couche est présente contre la paroi, là où la structure antérieure a été le plus endommagée, et fait office de remblai ponctuel tout autant que de préparation pour une nouvelle sole. Les éléments de calibre moyen sont en effet concentrés sur le pourtour du four et semblent manifestement avoir été destinés à asseoir la nouvelle coupole d'argile (53867). L'essentiel de la couche est néanmoins constitué d'un petit gravier qui, initialement, semble avoir été disposé sur l'ensemble de la chambre de chauffe, faisant office de radier réfractaire, fonctionnant avec une nouvelle sole d'argile lissée mise en place par la suite (53866).

Une légère entaille au niveau de la sole 53836 doit vraisemblablement résulter de cet épisode de réfection, qui voit le curage du four et l'oblitération de la plus grande partie de la sole 53866 ainsi que du radier 53973. Un négatif de plan irrégulier (53868), peu profond, est en effet observé vers le centre de la structure, qu'il faut interpréter comme la trace d'un outil utilisé lors ce remaniement. Cette empreinte est colmatée d'un limon brun meuble et homogène (53841), comparable sur le plan sédimentaire à une lentille aux contours irréguliers (69104) présente dans la partie nord-est du four, appuyée contre la paroi 53867.

Les parois sont alors remontées : un nouveau bourrelet d'argile gris clair (53867) se superpose au précédent, prenant appui sur l'arasement de ce dernier ou s'appuyant contre depuis l'extérieur de la structure, aboutissant à son élargissement. Le four présente alors un caractère massif aux contours plus irréguliers qu'auparavant. Quelques cailloux sont présents dans la matrice argileuse qui inclut quelques fins charbons et demeure fortement homogène, ne présentant par ailleurs que de légères traces de rubéfaction.

La nouvelle sole (53866) n'est conservée qu'à l'état de lambeau dans la partie sud-ouest du four, constituée d'une couche d'argile indurée fortement rubéfiée, de couleur noirâtre. Elle recouvre partiellement le cailloutis 53973 ainsi qu'un lambeau de couche sableuse présente dans la partie sud (53835), mis en place immédiatement après le cailloutis 53973, et vient d'appuyer contre le bourrelet argileux (53867) correspondant au remontage des parois du four.

Une nouvelle couche de remblai ponctuel est matérialisée par une mince nappe irrégulière de terre limoneuse grise, meuble et très hétérogène, mêlée de nombreux charbons fins, de sable et de quelques graviers (53834) (fig. 168). Sa déposition intervient après un nouveau de curage du four (53752) ayant oblitéré la sole 53866 ainsi que le radier 53835.

Ce possible résidu de curage de la chambre de chauffe précède la mise en place d'un nouveau radier (53751) constitué de cailloux ainsi que de quelques galets et tessons, qui forme une nappe peu dense de plan subcirculaire d'environ 90 cm de diamètre présentant des traces de rubéfaction. Ce radier est ensuite recouvert d'une chape d'argile lissée (53718) dessinant une empreinte circulaire régulière de couleur brun-noirâtre d'environ 1 m de diamètre, qui correspond au dernier état du four FR53718 (fig. 169). Durant cet état, l'extérieur de la structure, côté sud, est renforcé par trois cailloux agencés de manière sommaire (53727), semble-t-il inclus dans la base de la coupole d'argile.

3.2.5.2. Stratigraphie (états IR5-IR4)

À l'est du four FR53718, une, nappe de sable gris, meuble et homogène, mêlée de fins charbons (53991), vient colmater une légère dépression subsistant après le remblaiement du puits PT69247 (phase 1S). La stratigraphie s'avère ici particulièrement ténue, laissant à penser que des décaissements ont pu amputer une partie de la stratigraphie. Le remblai 53948 déjà décrit, présent dans la partie est du secteur et marquant sur

l'ensemble de la zone la transition entre les états 1R4c et 1R4b, permet toutefois de raccorder au reste de la zone une partie de la stratigraphie de ce secteur occidental.

Une fosse (FS53928) est creusée à l'aplomb du puits PT69247 (phase 1S), alors colmaté. Le creusement initial de cette fosse (53970) recoupe apparemment le remblai 53948. Il présente un plan ovalaire mal défini d'environ 1,40 m de long (N/S) pour 1,20 m de large (E/O), avec un profil en cuvette assez prononcé. La quasi superposition de FS53718 avec le puits de la phase antérieure ne saurait être fortuit. On peut imaginer qu'une dépression ait subsisté, dans ce cas mise à profit pour aménager cette fosse. De fait, il faudrait placer son installation dès la phase 1R5, mais les données stratigraphiques ne permettent pas de confirmer une telle attribution, que l'on considèrera néanmoins comme étant possible.

Un premier comblement limoneux stérile n'est visible que dans la partie nord et est de la fosse, le long des parois et accusant un fort pendage qui s'explique par le fait qu'un nouveau creusement est intervenu peu de temps après (69246), probablement destiné au curage de la fosse. Les lambeaux d'un nouveau comblement de type détritique (69185) sont alors conservés dans la partie est, couche consistant en une mince pellicule de terre carbonneuse mêlée de restes de coquillages (fig. 170). Cette couche est en effet amputée à son tour par un nouveau recreusement (69185) qui adopte le même pendage que précédemment, créant une sorte de *loculus* dans le fond de la fosse dont le diamètre à l'ouverture ne semble en revanche pas avoir été modifié. Cette dépression se voit en fin de compte colmatée par une couche de terre argilo-limoneuse de couleur brun à brun-gris, peu



■ Fig. 169 : Vue depuis le sud-est du four FY53718 en cours de fouille.



■ Fig. 170 : Vue depuis le nord-ouest de la fosse FS53928 en cours de fouille, au niveau du recreusement ayant affecté les premiers comblements de la fosse FS53928.

compacte et hétérogène (69180). L'espace restant est ensuite colmaté par divers apports mêlant remblais superficiels et rejets détritiques. En premier lieu se trouve une couche de limon brun clair meuble et hétérogène (53982), conservée de manière inégale et qui, ponctuellement, semble une fois encore avoir été affectée par un ou plusieurs nettoyages superficiels. Vient ensuite une nouvelle couche de terre argilo-limoneuse, peu compacte et très hétérogène, incluant un rare cailloutis et se présentant sous la forme de passées discontinues qui semblent témoigner de dépôts continus (53953). Le dernier comblement (53928) intervient avec une couche de terre argileuse de couleur brun-gris mêlée de cailloutis qui achève de colmater la dépression encore présente, formant en surface une nappe aux contours irréguliers de 1,40 m de long pour 1 m de large environ (fig. 171).

Cette fosse semble donc avoir fait office de fosse-dépotoir, dont la durée d'utilisation couvre un intervalle de temps réduit, que l'on situera prudemment à cheval sur les états 1R4b et 1R4a, mais qui, comme cela a été évoqué plus haut, a pu fonctionner plus anciennement en parallèle au four FR53718 dont l'existence durant les états 1R5 et 1R4c demeure conjecturale.



■ Fig. 171 : Vue depuis le nord-est de l'ensemble formé par le four FR53718 et la fosse FS53928 dont le creusement (53970) recoupe le remblai 53948.

Synchrone avec cette fosse, un niveau de circulation (53911) se prolonge sur tout le reste du secteur, permettant de raccorder la stratigraphie de ces deux espaces. Il en va de même pour les remblais 53921 et 53922 qui marquent ici un nivellement de la partie méridionale de la zone, venant entre autre sceller la fosse FS53928.

Une série de couches viennent au contact du four FR53718, formant des nappes plus ou moins étendues dont la chronologie relative s'avère difficile à cerner en détail mais qui témoignent de phase d'utilisation de cette structure de combustion

Synchrone avec la phase initiale de cette dernière, une mince couche d'argile gris brun clair (53984) vient partiellement recouvrir le niveau sableux antérieur (53991). Sa surface (53932) est marquée par des passés charbonneuses et cendreuses, présentes au sud du four et venant buter contre celui-ci. Du même côté, vient ensuite une couche d'argile de couleur gris moyen, compacte et homogène (53931), adoptant un pendage vers le sud et se terminant en biseau vers l'est. Sa surface (53930) est marquée une nouvelle fois par une pellicule charbonneuse qui témoigne manifestement de vidanges successives du four. Correspondant à de nouveaux remblais ponctuels ou au résultat de la dégradation des parois, à l'ouest du four FR53718, se trouve une nappe de terre argileuse de couleur gris foncé, compacte et homogène, mêlée de charbons fins (53923).

Ce niveau semble synchrone avec une couche (53906) présente cette fois sur le pourtour du four, au nord, au sud et à l'est. Elle consiste en un amas hétérogène formé d'une succession de passées de cendres et charbons ainsi que d'argile jaune clair, incluant quelques poches cendreuses. L'ensemble forme un dôme sur le pourtour du four, appuyé contre les parois de ce dernier. On peut interpréter cette succession de dépôts comme résultant, soit de la dégradation des parois en bauge, soit de restes de réfections régulières effectuées à l'aide d'argile plastique de même nature que celle conservée à proximité immédiate dans une petite fosse. Ces passées argileuses se mêlent en tout cas à des épandages plus ou moins ponctuels de cendres et charbons issus des vidanges successives.

Il faut d'ailleurs associer à cette séquence un nouvel épandage de charbons (53900) ainsi qu'un remblai ponctuel (53879) de terre argileuse compacte et hétérogène formant un nouvel amas au contact du four FR53718. Cette couche aux limites mal définies semble s'appuyer contre les vestiges de la paroi de la structure et recouvre en partie le niveau détritique 53889 ainsi que la pellicule charbonneuse 53900.

Les abords du four FR53718 voient alors la mise en place d'une série d'aménagements, installés à partir du niveau déterminé par les Us 53906 et 53923 qui témoignent d'une utilisation antérieure de cette structure de cuisson, tandis qu'à ce moment, la fosse FS53928 semble avoir été colmatée.



■ Fig. 172 : Vue de détail depuis le nord de la cuve en torchis CV53896.

Deux autres fosses, de taille plus modeste, ainsi qu'une petite cuve en torchis sont en revanche creusées au nord-est du four, dans l'espace situé entre ce dernier et l'abside occidentale de l'UNF139 (CV53896, FS53902 et FS53916).

La cuve CV53896 est implantée par le biais d'un creusement de plan subcirculaire irrégulier recoupant la sédimentation de sol 53889 et l'amas argileux 53906. Le creusement en cuvette, peu profond, possède une longueur maximale de 70 cm (E/O) pour une largeur de 50 cm environ (N/S). Ce creusement est tapissé sur le pourtour d'une mince couche d'argile jaune compacte, sur une épaisseur de quelques centimètres. Initialement présente dans le fond mais mal conservée (53899) (fig. 172). La structure est colmatée d'une couche de limon sableux jaune meuble et homogène, mêlé de tessons disposés sommairement à plat (53888), formant peut-être une sorte de radier. Son sommet déborde de manière irrégulière au-delà des limites de la cuve, venant recouvrir partiellement le sol 53889 en se confondant avec lui (fig. 173).

La fosse FS53902 est déterminée par un creusement (53903) de plan ovalaire à profil en cuvette, de 55 cm de long pour 40 cm de large et une profondeur maximale d'une dizaine de centimètres. Le comblement unique (53902) consiste en une couche de limon mêlé de cendres et charbons, évoquant une vidange du four situé à proximité immédiate.

La fosse FS53916 est définie par un creusement en cuvette peu profond de plan circulaire d'environ 60 cm de diamètre (53916). Le comblement comporte en premier lieu une couche peu épaisse d'argile de couleur gris moyen, compacte et homogène (53915), évoquant ce qui subsisterait d'une réserve de matériau initialement stockée dans cette fosse. La dépression est finalement comblée par une couche de terre limono-argileuse



■ Fig. 173 : Vue depuis le nord-est du four FR53718 et de ses abords en cours de fouille.

de couleur brun moyen, compacte et hétérogène, incluant d'assez nombreux charbons fins (53914).

Dans l'angle sud-ouest de la zone de fouille, et se prolongeant hors des limites définies par les palplanches, une aire empierrée à l'aide de galets (SB53920). Cet épandage de galets forme une nappe aux contours irréguliers de plus ou moins 1 m de long, dans le sens N/S, pris dans un sédiment argileux. Le démontage de cette nappe a fait apparaître, à la base, un amas aux contours plus réguliers de plan subcirculaire, installé dans une légère dépression (fig. 174).



■ Fig. 174 : Détail de l'amas de galets 53920, depuis l'est, en cours de fouille.



■ Fig. 175 : Vue d'ensemble de la partie occidentale du secteur 65, depuis le nord, après fouille du remblai 53826 et de la couche d'occupation 53755 (surface 53858).

Les fonctions (présümées) inhérentes à ces divers aménagements, permettent de restituer un ensemble cohérent lié au fonctionnement du four FR53718 pour lequel on envisage une destination culinaire. Une petite fosse dépotoir (FS53902) destinée à évacuer les résidus de combustion est associée à une fosse destinée quant à elle à stocker de l'argile nécessaire à la réfection du four (FS53916), tandis qu'une petite cuve en torchis permet de disposer d'eau à proximité immédiate. L'empierrement présent au sud-ouest peut être interprété comme une aire de préparation, sans plus de précision possible.

La stratigraphie du reste du secteur, correspondant à l'espace vide situé au nord du four FR53718 et de ses dispositifs adjacents, s'avère particulièrement ténue.

Faisant suite au niveau de destruction/abandon de la phase 1S, est présente une mince couche de terre limono-argileuse, peu compacte et hétérogène, incluant d'assez nombreux charbons de petite taille (53895). La couche vient colmater une légère dépression, limitée à l'ouest par l'arasement des structures antérieures (MR69047). Les limites vers le sud sont imprécises, au contact de la couche 53906.

Ce niveau correspondant à un remblai indifférencié est surmonté d'une sédimentation de sol mêlée de vidanges de foyers. Ce sol est matérialisé par une couche de limon argileux brun gris, peu compacte et hétérogène, mêlé de passées limoneuses et contenant d'assez nombreux charbons fins (53889). Une surface de circulation cohérente (53858) est alors marquée par des galets épars, des passées cendreuses et un rare mobilier à plat (fig. 175).

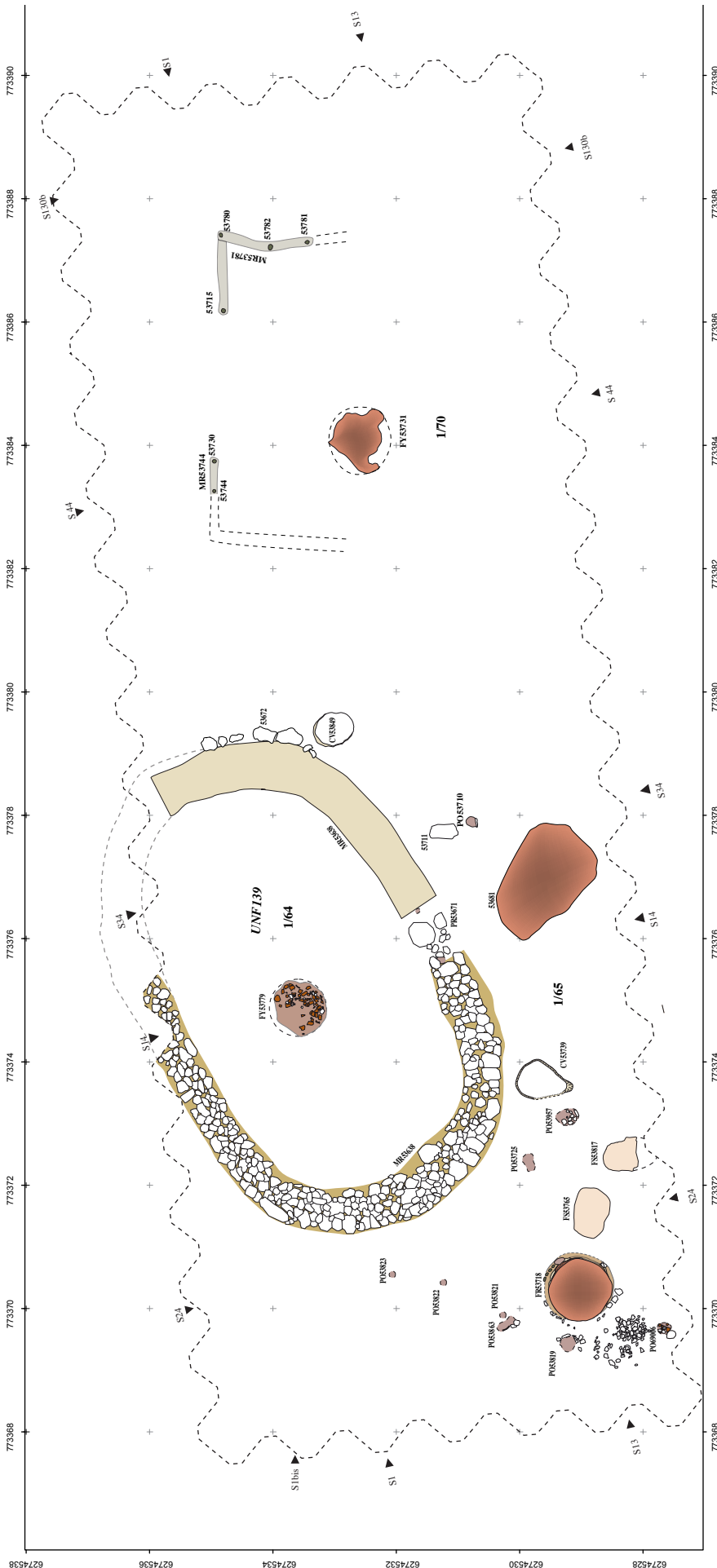
3.3. Phase 1R3

Cet état est caractérisé par une série de changements mineurs définis principalement dans les espaces extérieurs à l'UNF139 (fig. 176).

3.3.1. Un espace ouvert associé à un enclos (secteur 70)

Une nouvelle organisation de l'espace intervient durant cette séquence dans la partie orientale de la zone de fouille. Elle est matérialisée par deux cloisons perpendiculaires d'une quinzaine de centimètres de large (MR53744 et MR53781), formées par des alignements de poteaux (fig. 177). Le premier (MR53781), se compose de trois trous de piquet alignés, dont l'un a livré des restes conservés de bois (53781). L'orientation générale nord-sud marque une légère déformation vers l'ouest due au décalage du piquet central (53782). Celui plus au nord (53780), se situe à 81 cm du deuxième (53782), lui-même à 61 cm du piquet implanté au sud (53780). La longueur de cette cloison (observée sur à peine 1,45 m) devait être initialement plus importante, avec un prolongement vers le sud qui n'a pas été conservé.

La paroi perpendiculaire (MR53744), forme un alignement de trois trous de piquet implantés selon un axe ouest-est. Sa longueur totale conservée est de 4,25 m. Le piquet le plus à l'ouest (53744) est séparé du suivant (53730) par un intervalle de 48 cm. On constate ensuite une interruption du tracé sur une longueur de 2,45 m. Cette interruption peut correspondre à l'ouverture de l'enclos ou du bâtiment léger implanté à cet endroit. En appui de cette hypothèse, on constate que le piquet 53730, qui correspond hypothétiquement à un des « piédroits », est enfoncé plus profondément que les autres, avec une profondeur (base non atteinte) minimale de 15 cm. Un nouveau piquet (53715) marque la reprise de la cloison vers l'est, une distance de 1,25 m le séparant du piquet (53780) marquant l'angle avec MR53781. Chaque piquet possède un diamètre compris entre 3,5 et 7 cm pour une profondeur variant entre 7 et 15 cm minimum. Plus qu'un bâtiment couvert, ces structures légères représentent probablement les restes



d'un enclos quadrangulaire (?) de superficie indéterminée mais qui qu'il en limité dans son extension vers l'ouest par l'UNF139. On peut ainsi restituer une largeur minimale d'environ 5 m, partant du principe que l'entrée nord se trouvait vers le milieu du tracé de la cloison. Le dispositif est en tout cas postérieur à l'UNF140, comme le montre notamment la position du piquet 53715 implanté au-dessus du mur MR53746.

Manifestement situé dans cet enclos (vers le centre ?) se trouve un foyer aménagé (FY53731) indiqué par une simple tâche rubéfiée d'une épaisseur maximale de 3 cm d'environ et conservée de manière inégale sur 1,20 m de long pour 60 cm de large (fig. 178). Elle correspond à un léger recreusement pratiqué dans la couche inférieure (53760). La présence d'une structure de combustion au centre de l'enclos présumé ne contredit pas nécessairement son interprétation fonctionnelle, certaines activités (liées ou non au bétail) pouvant nécessiter l'emploi ponctuel du feu.

3.3.2. L'espace extérieur à l'UNF139 (secteur 65 ; états 1R3/1R1)

3.3.2.1. Stratigraphie (Secteur 65-Est)

Aux abords immédiats de l'UNF139, et plus particulièrement de son entrée, la stratigraphie demeure très ténue, conséquence probable de la pérennité du massif argileux (53788) faisant office de préparation de sol, avec une surface relativement épargnée par les rejets domestiques et autres sédimentations (fig. 179). Les vidanges de foyers et résidus de consommation ont manifestement fait l'objet d'une gestion raisonnée, les rejets étant pour l'essentiel effectués plus loin tandis que ne s'est pas imposée la nécessité de procéder à des remblaiements.

■ Fig. 176 : Plan des vestiges de la phase 1R3.



■ Fig. 177 : Vue générale depuis le sud du niveau d'apparition des restes de la construction en torchis UNF140.

On relève toutefois la présence de ce côté d'une mince couche de terre argilo-limoneuse mêlée de sable, peu compacte et hétérogène et de couleur gris moyen, formant une nappe aux contours irréguliers et d'épaisseur variable, principalement au sud mais également à l'est de l'UNF139. La couche contient d'assez nombreux charbons de petite taille (53704).

Au sud et au sud-est du bâtiment absidial, une surface cohérente correspondant à un niveau de circulation (53682) est indiquée par quelques tessons à plat, des passées charbonneuses, des nappes de limon jaune clair ainsi que par la présence d'un épandage charbonneux (53681). Ce niveau est synchrone avec le sol récent de la maison absidiale (53667) comme le montre son prolongement au niveau de l'ouverture de porte (53671) (fig. 180).

Si le sol apparaît globalement nettoyé, une nappe charbonneuse (53681) partiellement rubéfiée et aux contours irréguliers, mêlée de quelques cailloux, se situe toutefois à environ 70 cm de l'ouverture de porte PR53671, au sud-est de celle-ci. Cette nappe mesure environ 1,70 m de long pour 1,40 m de large et peut être interprétée, soit comme une vidange de structure de combustion, soit comme un foyer à plat (fig. 181)



■ Fig. 178 : Vue depuis l'ouest de la tâche rubéfiée du foyer FY53731.



■ Fig. 179 : Vue depuis le nord de l'intérieur de l'UNF139, au niveau du sol sableux 53659, dans l'axe de l'ouverture de porte 53671. Au second plan, à l'extérieur, la zone charbonneuse correspondant à FY53681.

■ Fig. 180 : Vue depuis l'est de la maison à abside (UNF139) et de ses abords (secteur 65).



C'est apparemment au même moment qu'intervient la mise en place d'un poteau, apparemment isolé (PO53710). Ce dernier est matérialisé par un empreinte associée à un calage de pierre, située à environ 1 m de la paroi externe du mur MR53638 et peu ou prou dans le prolongement du piédroit oriental de la porte PR53671. Le comblement est constitué d'un limon argileux brun gris foncé. Le creusement se caractérise quant à lui par un négatif de plan ovalaire de 17 cm de long (E/O) pour 12 cm de large (N/S) et une profondeur observée de 15 cm avec un profil semble-t-il appointé. Un caillou plat est posé de chant contre la paroi sud du creusement qui recoupe le sol 53704. La présence de trois autres pierres de calage semble assurée mais leur position demeure incertaine.

À proximité immédiate de ce poteau, entre ce dernier et le mur de la maison absidiale (UNF139), est présent un bloc isolé posé à plat sur (et fonctionnant avec) le niveau d'occupation 53682. Il s'agit d'un bloc de pierre calcaire équarri de 48 cm de long pour 33 cm de large et 8 cm d'épaisseur (53711).

Ce bloc a pu faire office de plan de travail, la fonction du poteau adjacent demeurant quant à elle problématique, à moins d'y voir les vestiges d'un auvent dont les autres supports n'auraient pas été repérés à la fouille (fig. 182). On peut, le cas échéant, restituer ici une aire de préparation et de cuisson des repas, opportunément situé près de l'entrée de la maison.



■ Fig. 182 : Vue de détail depuis le nord-est de l'ensemble formé par le trou de poteau PO53710 et le bloc posé à plat 53711, correspondant à une aire de travail située à proximité de la paroi sud de la maison à absides UNF139.

Cette phase est scellée par un niveau de destruction fortement arasé, matérialisé par des lambeaux de couche de destruction hétérogène mêlant des éléments de terre crue fondue (53675) et, sur la plus grande partie du secteur, par une couche de terre à texture hétérogène, à dominante argilo-sableuse de couleur brun à brun gris, d'épaisseur variable mais plus épaisse à l'est et au sud (53635)

3.3.2.2. Stratigraphie (Secteur 65-Ouest)

Dans la partie ouest du secteur, les abords du four FR53718 sont réorganisés, tandis que la structure de cuisson en elle-même se voit modifiée, sans que ne soient changés, ni sa morphologie générale ni son emplacement. Plusieurs fosses (FS53765, FS53817) et une cuve en torchis (CV53739) sont aménagées en lieu et place des dispositifs antérieurs, en reproduisant semble-t-il les mêmes fonctions de dépotoir, de réserve de matériau et de réserve d'eau. Dans le même temps, une série de poteaux sont implantés, dessinant une ou plusieurs structures légères qui isolent un peu plus ce secteur bien précis de l'espace situé plus au nord et à l'ouest.



■ Fig. 183 : Vue de la couche de limon (53765) venant colmater la fosse FS53765.



■ Fig. 184 : Vue de la fosse cendrier FS53765, vidée de son contenu carbonneux.

Une première fosse (FS53765) est située peine située à peine à quelques dizaines de centimètres du four FR53718, à l'est de celui-ci.. Cette fosse-cendrier a fait l'objet de curages successifs avant son abandon. Le creusement initial (53830) est de fait mal défini en raison des interventions postérieures. Il présente un plan ovalaire de 85 cm de long pour 60 cm de large et une profondeur d'une vingtaine de centimètres, avec un profil en cuvette. Dans le fond de la dépression est présente un lambeau de couche stérile constituée de charbons et de cendres mêlées à un sédiment limoneux, conservé sur les parois et une partie du fond de la fosse. Lacunaire en raison du curage de cette dernière, cette couche (53815) atteint au mieux 1 ou 2 cm d'épaisseur. Les traces d'un recreusement (53814) sont ici visibles, qui précède un comblement constitué d'une couche meuble et relativement homogène constituée de limon beige ainsi que de sable jaune mêlée d'assez nombreuses inclusions de fins charbons. Un ultime remplissage intervient enfin (53765), composé d'une terre limono-argileuse peu compacte et hétérogène de couleur gris clair à noirâtre, mêlée de fins charbons et de cendres, pauvre en mobilier, puis d'une couche meuble et relativement hétérogène constituée de limon beige ainsi que de sable jaune (53802) (fig. 183 et fig. 184).

Une deuxième fosse (FS53817) est située à proximité de la fosse FS53765 et de la cuve CV53739, en limite sud de fouille. Elle présente un creusement de plan subcirculaire de 50 cm de diamètre, à profil en U, d'une profondeur de 25 cm (53800). Ce creusement est colmaté d'une couche d'argile grise pure, très compacte et homogène (53817). Ce remplissage dépasse le sommet du creusement, formant un amas. L'argile, très plastique, est mêlée dans la partie supérieure de petites inclusions calcaires, et plus homogène vers le fond. L'ensemble évoque très clairement une réserve de matériau qu'on imagine destiné à des réparations ponctuelles du four (fig. 185).

Une cuve en torchis semi-enterrée (CV53739) se situe un peu plus à l'est, à environ 2,50 m du four FR53718 et 1,50 m de la fosse FS53765. Très dégradée en raison de l'arasement dû à l'implantation plus tardive de la tranchée d'installation du mur MR53254 (phase 1Q), cette structure a néanmoins pu faire l'objet d'observations minimales (fig. 186). Bien qu'incomplet, le creusement de plan ovalaire peut néanmoins être restitué. Le plan est ovalaire, de plus ou moins 1 m de long (N/S) pour 80 cm de large (E/O). Le profil est un « U » évasé avec un fond subhorizontal, avec une profondeur observée d'une vingtaine de centimètres. Une mince



■ Fig. 185 : Vue de détail en coupe, depuis le nord, de la fosse correspondant à une réserve d'argile (FS53817).



couche d'argile de couleur jaune clair (53739) vient tapisser le fond du creusement ainsi que le départ des parois. Mal conservée, cette couche mesure en moyenne moins de 0,5 cm d'épaisseur et doit avoir eu comme fonction celle d'un enduit imperméabilisant.

L'abandon de la structure est matérialisé au niveau de la stratigraphie par un colmatage constitué d'une terre argileuse compacte et homogène, de couleur gris foncé (53732), puis d'un remblai à base de terre argilo-limoneuse gris-brun foncé, compacte et relativement hétérogène, mêlée d'inclusions de limon jaune et contenant d'assez nombreux charbons de petite taille (53728). La cuve, destinée probablement à contenir de l'eau, n'est alors plus fonctionnelle et fait office de dépotoir ponctuel. Ce qui subsiste alors de la dépression est colmaté d'une couche de terre argileuse brun gris à brun-jaune, stérile, compacte et hétérogène (53700) formant une nappe aux contours irréguliers de 1,50 m de long (N/S) pour 1 m de large (E/O). La nature de cette couche laisse à penser qu'elle résulte du démantèlement de la partie aérienne de cette cuve, réalisée en torchis.

Deux poteaux (PO53725 et PO53957) sont situés à environ 80 cm l'un de l'autre, à proximité de la cuve CV53739. Leur relation avec les autres structures du même type, situées plus à l'ouest, n'est pas évidente.

PO53725 : Trou de poteau avec calage de galets. Le calage est constitué de plusieurs galets de module assez régulier (autour d'une dizaine de centimètres) dont la plupart semblent avoir basculé dans la dépression suite à la disparition du poteau en bois. La dynamique de comblement, mêlant une argile grise aux galets, laisse à penser que le poteau a été enlevé et ne s'est pas décomposé sur place. Le creusement possède un plan ovalaire avec des dimensions observées de 25 cm de long pour 16 cm de large et une profondeur de 13 cm (fig. 187).

PO53957 : Trou de poteau aux contours mal définis (53957). Le creusement, d'une profondeur minimale de 34 cm pour un diamètre restitué de 30 cm, associé à un calage de quelques cailloux, présents vers le haut du négatif. Dans ce creusement a été mis au jour les restes d'un poteau en bois gorgé d'eau (53958). La pièce en bois, appointée à la base, est conservé sur une hauteur de 25 cm et possède une section ovale de 11 x 8 cm. (fig. 188)

Plus à l'ouest, à proximité immédiate du four FR53718, c'est un ensemble de 5 trous de poteau et piquets (PO53823, PO53822, PO53821, PO53863, PO53819) qui permet de restituer un alignement sensiblement NE-SO, évoquant peut-être un pare-vent (fig. 189). Il faut probablement rattacher au même dispositif un sixième poteau (PO69006), quant à lui un peu excentré vers le sud.

■ Fig. 186 : Photo de travail du sondage effectué au sud du secteur 65, recoupant la structure CV53739.



■ Fig. 187 : Vue de détail du calage de poteau PO53725 en cours de fouille. Deuxième décapage faisant apparaître les galets basculés dans le trou après disparition du poteau en bois.



■ Fig. 188 : Vue de détail de la base du poteau en bois correspondant à PO53957.

■ Fig. 189 : Vue depuis le nord de l'ensemble de trous de poteaux et de piquets formant un alignement NE-SO à proximité du four FR53718.



PO53823 : Négatif de piquet. Empreinte circulaire de 9 cm de diamètre et d'une profondeur de seulement 5 cm, colmatée d'un sédiment limoneux brun.

PO53822 : Négatif de piquet. Empreinte circulaire de 8 cm de diamètre et d'une profondeur de 12 cm, colmatée d'un sédiment limoneux brun.

PO53821 : Négatif de piquet. Empreinte circulaire de 9 cm de diamètre et d'une profondeur de 29 cm, colmatée d'un sédiment limoneux brun. Le négatif présente un pendage assez prononcé vers le sud.

PO53863 : Trou de poteau avec calage. Le creusement de plan ovale (53863) est associé à un calage de pierres et tesson de grande dimension planté de chant, contre les parois du creusement (53864). Le négatif mesure environ 30 cm de long (N/S) pour 15 cm de large et une profondeur observée de 16 cm. Le colmatage consiste en une couche de limon argileux gris moyen, meuble et homogène (53865) (fig. 190)

PO53819 : Trou de poteau avec calage. Creusement subcirculaire de 25 cm de diamètre pour 17 cm de profondeur (53819) associé à un calage de pierres et tessons (53820) (fig. 191)

PO69006 : Trou de poteau avec calage. Négatif de plan circulaire de 26 cm de diamètre pour une profondeur observée de 30 cm. Calage de cailloux tessons en position verticale (69007) venant au contact des restes du poteau en bois gorgé d'eau encore présent (69006). La pièce conservée est fichée verticalement dans le sol. Elle est conservée sur une longueur de 32 cm pour un diamètre maximal de 9 cm (fig. 192).



■ Fig. 190 : Vue de détail du calage de poteau PO53863.

Si la morphologie du dispositif d'ensemble ne peut véritablement être restituée, on peut toutefois imaginer, comme cela a été dit précédemment,

un paravent destiné à protéger le four des vents dominants, en l'occurrence d'ouest ou de nord-ouest. On peut, le cas échéant, imaginer une structure couverte protégeant des intempéries le four et ses abords immédiats. La remarquable continuité dans l'usage de ce four et, plus généralement de ce secteur à proximité immédiate de l'abside occidentale de l'UNF139, justifierait en effet l'installation d'un tel dispositif, clairement lié à cette unité d'habitation.

La stratigraphie de ce secteur est, une fois de plus, relativement monotone, avec un ensemble de couches peu épaisses résultant d'épisodes de sédimentation lente. Au nord-ouest du secteur, recouvrant le niveau de circulation (53858), prend place une couche de terre argileuse de couleur gris brun foncé, compacte et homogène, se terminant en biseau vers le sud (53826). Ses limites de ce côté sont assez mal définies tandis qu'elle correspond au niveau d'arasement de MR69047 (phase 1S). De ce côté, ce remblai semble avoir été entaillée par le creusement d'une semelle de fondation liée au mur plus récent MR53330 (phase 1Q).

À l'ouest du bâtiment absidial, un niveau est indiqué par une sédimentation de sol marquée en surface par des tessons à plat et quelques galets épars, ainsi que des épandages de cendres et petits charbons (53755). La matrice de la couche est limoneuse, de couleur gris foncé, avec des passées de limon jaune. La couche vient s'appuyer au sud contre le massif argileux lié au four FR53718 (fig. 193).



Une fine couche de terre limono-argileuse de couleur gris moyen, peu compacte et hétérogène, marquée de nombreuses passées limoneuses brun clair avec présence de quelques fins charbons (53709) correspond à une deuxième séquence de sédimentation de sol marquée de rejets domestiques, apparemment tronquée par les terrassements liés à la phase de construction postérieure (phase 1Q). Aux abords du four FR53718, l'Us 53704 témoigne de dépôts similaires permet de raccorder la stratigraphie à l'espace situé au sud et à l'est du bâtiment absidial.

3.4. Phase 1R2

Cet état ne peut être clairement isolé que dans la partie orientale de la zone de fouille (fig. 194). Il est marqué par la construction d'un nouvel enclos (UNF142), repéré principalement grâce à la tranchée de fon-

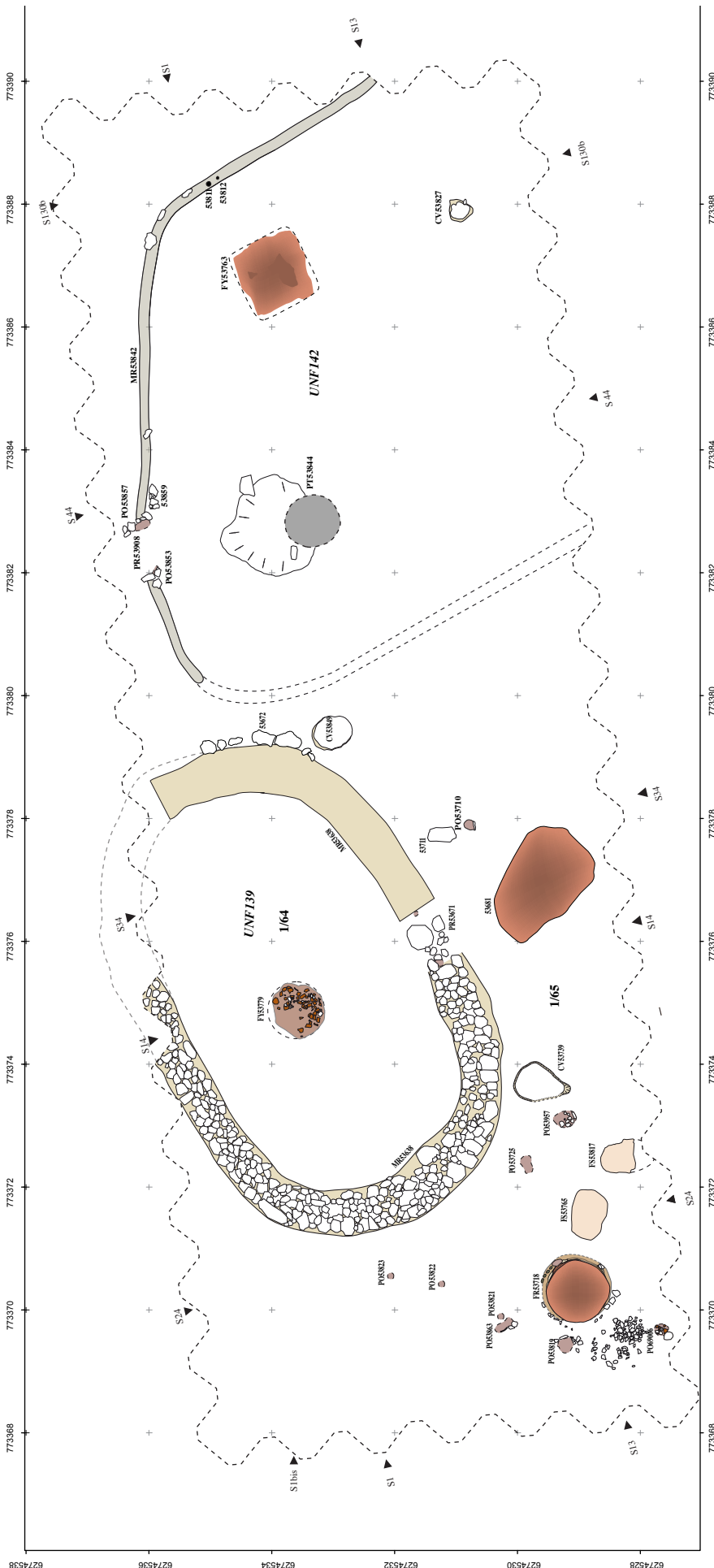


■ Fig. 191 : Vue de détail, depuis l'ouest, du trou de poteau avec calage PO53819.



■ Fig. 192 : Vue de détail du trou de poteau PO69006 contenant encore les restes du poteau en bois.

■ Fig. 193 : Vue depuis le nord du niveau de sol à la surface du remblai 53755, associé au foyer FY53718 et au trou de poteau PO53725.



datation d'une cloison en matériaux légers (MR53842). Le comblement (53842) de cette tranchée correspond à une bande de terre de couleur brune d'une largeur de 16 à 21 cm. Elle recoupe les murs antérieurs de la phase 1R4a (MR53746 et MR53745). De structure meuble et hétérogène, le sédiment se compose d'un mélange de divers matériaux alentours, à savoir des matériaux organiques et de l'argile grise avec des inclusions de charbons (fig. 195). Le creusement (63105), large de 18 à 21 cm suivi sur une longueur de 16 m environ, possède globalement un profil en U malgré quelques irrégularités.

L'intégralité de la tranchée n'a pas mise au jour car son extrémité SE se prolonge au-delà des limites de fouille tandis que son tracé occidental s'est avéré moins bien conservé. Côté ouest, il faut néanmoins restituer un retour sensiblement parallèle à celui de la partie orientale, compte tenu de la proximité de la maison absidiale (UNF139). On peut ainsi restituer un tracé ovalaire ou subrectangulaire d'au minimum 8 m de côtés, soit une superficie utile minimale d'une soixantaine de m² (fig. 196).

Au nord, le tracé de la cloison s'interrompt dessinant une ouverture (PR53908) de 70 cm de large, flanquée de part et d'autre de deux calages de poteaux avec des pierres (fig. 197).

Le premier poteau (PO53853), le plus à l'ouest, comporte un calage (53853) constitué de trois moellons bruts disposés sur le pourtour du creusement. Chacun mesure entre 16 et 20 cm de long pour 14 à 16 cm de large. L'un d'eux présente un trou circulaire qui le traverse de part en part, ce qui indique probablement une fonction antérieure indéterminée puis son réemploi ici en tant que pierre de calage. Le comblement (69120) présente une couleur brun jaune, de texture limono-sableuse peu compacte. Des petits cailloux sont inclus dans ce comblement

■ Fig. 194 : Plan des vestiges de la phase 1R2.

unique qui remplit la totalité du négatif du poteau. Le creusement de plan circulaire régulier de 10 cm de diamètre (69103) possède une profondeur de 15 cm avec des parois verticales et un fond plat.

Le second poteau (PO53857), le plus à l'est, est également associé à un calage (53857) constitué de quatre cailloux et moellons compris entre 8 et 13 cm de large pour 10 à 18 cm de long, dessinant un amas d'une longueur de 50 cm environ, selon un axe NO-SE. Ce poteau correspond au montant est de l'entrée de l'enclos (UNF142). Son comblement (53881) correspond à une couche de couleur jaune orangé, composée de limon argileux, pourvu de quelques cailloutis et de petits charbons moyennement fréquents, avec une texture peu compacte. De forme elliptique d'orientation nord-sud, le creusement (53882) mesure 25 cm par 12 cm pour une profondeur maximale de 15 cm. Les parois verticales aboutissent sur un fond plat pseudo horizontal dont l'ensemble forme un creusement régulier.

Contemporain avec cet enclos, un puits se situe à environ deux mètres en face de l'entrée. De fait, la dépression des couches au nord-ouest de ce dernier suscite quelques commentaires. Situé idéalement face à l'entrée, il est très facile d'imaginer que ladite dépression résulte de l'utilisation



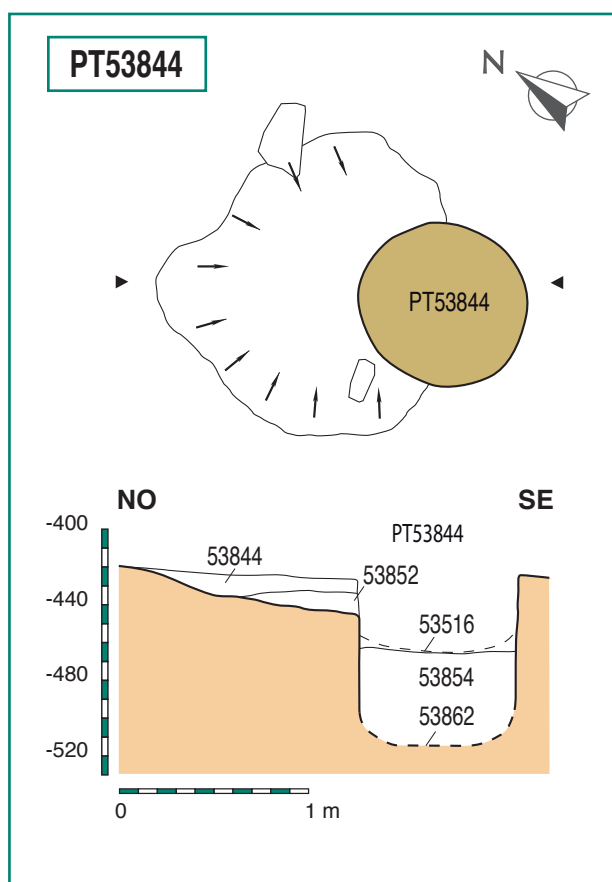
■ Fig. 195 : Vue depuis l'ouest de la cloison MR53842 recoupant les murs MR53847 et MR53746.



■ Fig. 196 : Vue depuis le sud-ouest de la tranchée 53842 formant l'enclos MR53842.



■ Fig. 197 : vue depuis le sud-ouest de la porte PR53908 de l'enclos MR53842.



■ Fig. 198 : plan et coupe du puits PT53844.

même du puits. Dans le cas, au demeurant probable, où cet enclos aurait été destiné à parquer du bétail, la dépression a pu s'être formée naturellement sous l'effet du piétinement des animaux, tout en permettant à ces derniers de s'abreuver plus facilement (fig. 198). On ne peut exclure toutefois que ce point d'eau ait été destiné au puisage.

3.4. Phase 1R1

Une fois encore, cet état ne peut être clairement isolé que dans la partie orientale de la zone de fouille (fig. 199).

3.4.1. Un espace extérieur peu aménagé

L'état le plus récent de la phase 1R n'est matérialisé, dans la partie orientale de la zone de fouille, que par quelques trous de poteau associés à des tronçons de cloisons en matériaux périssables conservés de manière très inégale et n'autorisant pas de restitution en plan.

3.4.1.1. Secteur 61

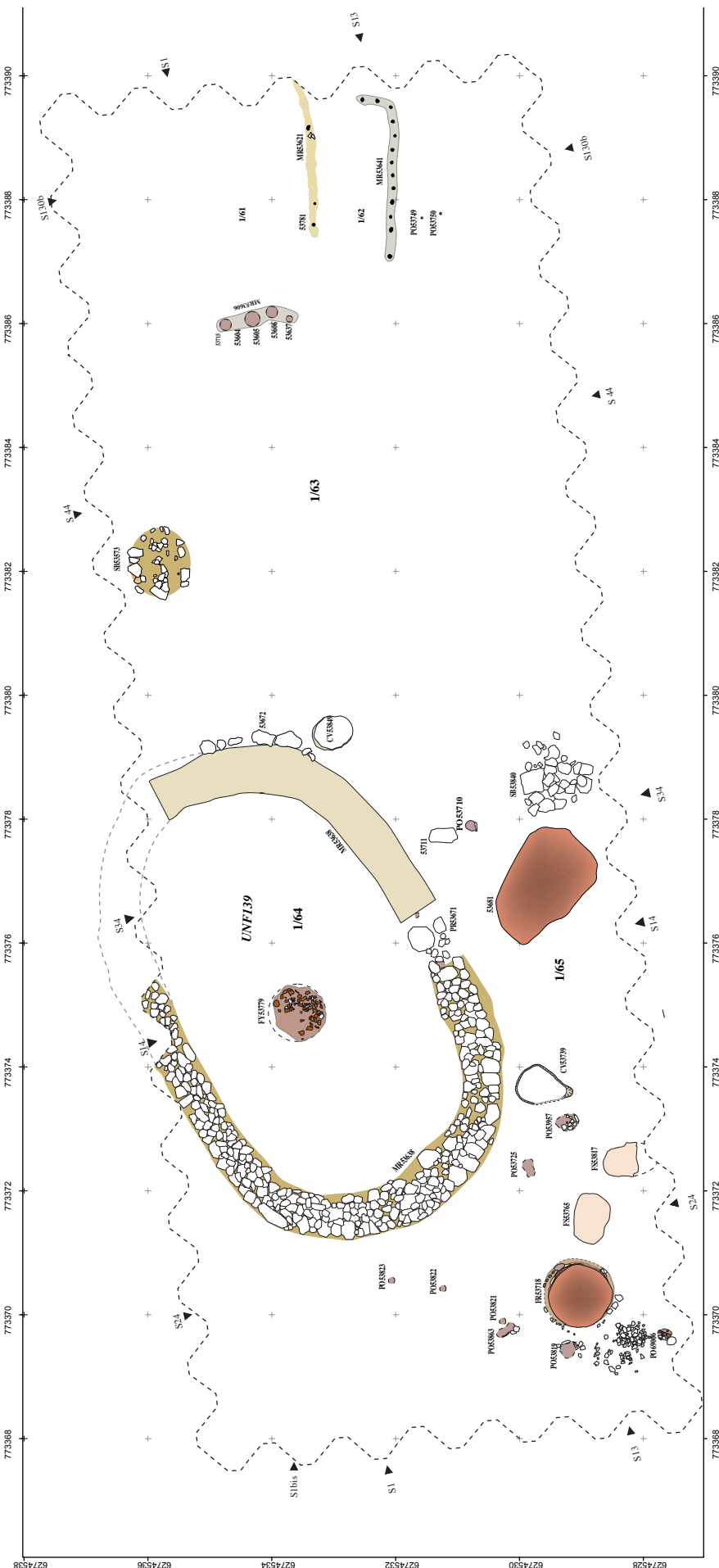
Ce secteur est limité à l'ouest par le mur MR53606 (fig. 200). Il est constitué de quatre restes de poteau en bois décomposé qui ont tous la même texture et la même apparence, à savoir un sédiment meuble, de couleur orange due à l'altération des palplanches en milieu humide. Nous les décrivons un par un, du nord au sud.

Le plus septentrional (53604) présente des dimensions égales à 18 cm de long pour 10 cm de large, pour lequel la profondeur équivaut à 9,5 cm. Le suivant (53605) mesure 24 cm de long pour 12 cm de large avec une

profondeur de 8,5 cm. Le troisième (53637) est légèrement excentré de l'axe formé par les trois autres. Son diamètre est de 10 cm pour un creux égal à 7 cm de hauteur. Enfin, Les dimensions observables du dernier (53606), le plus au sud, représentent 18 cm de long pour 14 cm de large, dont l'enfoncement est égal à 5,5 cm.

Perpendiculairement à l'axe établi par ce premier élément d'architecture, une deuxième cloison dont la mise en œuvre est différente (MR53621), limite le secteur 61 à l'est. Il s'agit d'un mur en torchis avec une tranchée de fondation au fond de laquelle se trouvent trois traces de piquets en bois et des restes d'argile. La tranchée est signalée par un creusement (53622) dont les parois sont légèrement rentrantes sans continuité avec le fond qui, lui, est plan. Le creusement mesure 2,48 m de long pour une largeur de 10 à 15 cm et une profondeur d'environ 10 cm. Le comblement (53621) est une couche de terre argilo-limoneuse de couleur brun gris foncé, peu compacte et relativement hétérogène, venant colmater la tranchée 53622. La couche inclut, de manière éparse, des poches argileuses jaune clair (53631) d'une structure compacte et homogène, ainsi que quelques restes de bois décomposés et de fins charbons, assez rares. Elle recouvre quelques concentrations charbonneuses ou empreintes de bois décomposé qui correspondent à des restes de poteaux ou piquets fichés dans le creusement.

Le premier de ces restes correspond au piquet 53630 (le plus à l'ouest), retrouvé en place, conservé sur au moins 10 cm de profondeur. Son diamètre est de 3 cm (fig. 201). Il n'a pas pu être extrait dans son intégralité. Le second est matérialisé par le comblement du trou de piquet (53658) qui est un limon argileux de couleur brun clair, d'une structure meuble et homogène. Il est présent sur un diamètre et une profondeur de 4 cm. Il se situe à 35 cm du poteau



■ Fig. 199 : Plan des vestiges de la phase 1R1.



■ Fig. 200 : Vue depuis le nord de l'alignement des traces restantes des poteaux en bois formant une cloison en architecture légère entre les secteurs 61 et 63.

53630 et 1,25 m du piquet carbonisé 53624 qui est le troisième visible dans l'élaboration de cette cloison. Il s'agit de restes de bois décomposé de couleur gris jaune. Ce comblement est conservé sur au moins 10 cm de profondeur avec un diamètre équivalent à 3 cm.

Dans l'angle sud-ouest de cet espace délimité par les deux séparations précédemment décrites, un calage de poteau a été repéré (PO53633) (fig. 202). Le dispositif de calage est constitué de trois moellons de 25 à 30 cm de long. Deux d'entre eux sont en place, de chant ; le troisième a basculé vers l'intérieur. Ceux-ci sont installés dans un creusement de 26 cm de diamètre environ. Ce creusement est comblé par un limon fin de couleur brun clair dont la structure est meuble et homogène.

3.4.1.2. Secteur 62

Le secteur 62 est délimité au nord par le mur MR53621 décrit précédemment, au sud par un alignement de treize trous de piquet (MR53641). L'orientation globale suit un axe est-ouest parallèle au mur en torchis MR53621. Cependant, l'extrémité est se termine en demi-cercle ce qui



■ Fig. 201 : Vue de détail depuis le sud d'un reste de poteau en bois 53630 pris dans la cloison MR53621 en cour de fouille.



■ Fig. 202 : Vue générale depuis le nord-ouest du secteur 61.

donne l'impression de fermer l'espace en rejoignant la cloison MR53621 (fig. 203). Les trous de piquet paraissent tous semblables, à savoir d'un diamètre moyen de 5 cm pour une profondeur de 4 à 7,5 cm. Ils sont espacés de 21 à 25 cm d'intervalle. Un morceau de bois a été découvert à l'intérieur du trou 53644 mais aucun piquet en place n'a été mis au jour. Le comblement correspond à un limon argileux, très meuble et homogène. La configuration de cet alignement rappelle d'avantage une cloison légère, élevée en clayonnage, qui délimite un petit espace entre le mur en torchis (MR53621) et ces piquets alignés.



■ Fig. 203 : Vue générale depuis l'est du secteur 62.

3.4.1.3. Secteur 63

Cet espace ne comporte pas de limites définies mais s'apparente davantage à un espace extérieur à ciel ouvert. Le seul agencement présent correspond à une structure bâtie non identifiée (SB53573) située au nord-ouest du secteur 63. La terre la composant est un mélange de briques crues déstructurées, chacune de couleur différente, du beige au brun clair. La forme n'a pas pu être définie clairement, mais la structure pourrait s'ap-



■ Fig. 204 : vue de détail depuis le sud de la structure bâtie SB53573 composée d'un radier irrégulier de cailloux et de moellons.

parenter à une banquette ou plateforme subcirculaire. Elle repose sur un radier (53594) constitué d'une couche discontinue composée de moellons en calcaire non taillés. Ces derniers sont espacés irrégulièrement et posés subhorizontalement sur la couche sous-jacente (53591). L'ensemble dessine une forme ovale irrégulière de 1,36 m de long (E/O) pour 98 cm de large (N/S). (fig. 204)

3.5. Conclusions sur la phase 1R

3.5.1. Chronologie et faciès céramique

Les niveaux attribués à cette phase ont livré un total de plus de 15000 fragments de céramique. La faiblesse de l'intervalle chronologique concerné par cette séquence (dont on estime qu'elle couvre à peine une génération), conjugué à l'impossibilité d'atteindre sur l'ensemble de la zone un découpage cohérent en différentes sous-phases ou états, ne nous permet logiquement que de porter un regard global sur le faciès de cette phase dont on a souligné l'importance en termes de compréhension de l'évolution du site de *Lattara* (fig. 205).

La fourchette chronologique retenue pour la phase 1R couvre le deuxième quart du V^e s. av. n. ère. Cette datation repose une fois encore sur la présence d'un certain nombre de marqueurs chronologiques fiables, au premier rang desquels la céramique attique ainsi que les amphores de Marseille. Le faciès céramique pris dans son ensemble se révèle également porteur de sens, eu égard notamment à la quasi-disparition des céramiques grises monochromes, ceci principalement au profit des pâtes claires de type massaliète, peintes ou non peintes. Rappelons que pour la phase antérieure (1S), la prédominance de ces dernières sur les séries à cuisson réductrice avait déjà été signalée comme étant une des caractéristiques du faciès régional de la première moitié du V^e s. av. n. ère. La tendance observée précédemment se voit donc ici fortement accentuée, ne nous indiquant toutefois qu'une datation relativement lâche dont la limite basse se situe vers le milieu de ce siècle.

La céramique attique est ici bien représentée, avec un panel de formes à la fois relativement étendu (bien que ne concernant presque exclusivement que le service et la consommation de boisson) et couvrant l'ensemble de la séquence -500/-450. Quelques formes anciennes à figures noires sont présentes (coupes des petits maîtres, coupe de Cassel), qu'il faut peut-être considérer comme étant résiduelles, même si on ne peut exclure que certaines pièces aient pu être conservées longtemps. On note en revanche la présence de figures noires tardives plus conformes avec la chronologie retenue, en l'occurrence la coupe-skyphos AT-FN KyR qu'il faut situer au plus tôt vers -480/-475.

L'ensemble demeure malgré tout homogène, avec une large prédominance de formes à vernis noir caractéristiques du V^e s. av. n. ère et plus précisément encore de la première moitié de ce siècle. À ce titre, la forme la mieux représentée est sans conteste la coupe à vernis noir de type C (AT-VN 398-413), dont la chronologie couvre l'intervalle -525/-475. Sont également attestés d'autres types de coupes à boire telle la *Vicup* (AT-VN 434-438) ou l'*Acrocup* (AT-VN 439-441 et 442-445) dont la chronologie renvoie à la première moitié de ce siècle. En revanche, plusieurs exemples de *Castulo Cup* indiquent *a priori* une datation « basse » que l'on ne peut vraiment faire remonter avant le troisième quart du V^e s. av. n. ère. Outre certaines intrusions toujours possibles, le détail typologique de ces pièces invite plutôt à y voir, du moins pour partie, des « prototypes » de cette forme canonique, dans ce cas synonyme d'une datation au milieu du V^e s. av. n. ère. Cela nous donne un TAQ raisonnable pour cette phase 1R, une

analyse plus poussée des formes présentes ainsi que des contextes devant permettre de préciser ces différents points.

Sans surprise, les céramiques à pâte claire ne nous indiquent généralement qu'un intervalle chronologique très large, couvrant parfois les VI^e-IV^e s. av. n. ère. Le répertoire de formes est assez étendu sur le plan fonctionnel et varié sur le plan typologique, reflétant l'importance de cette catégorie au sein de la vaisselle de table. Il est toutefois largement dominé par quelques formes bien précises, liées au service et à la consommation de boisson. C'est notamment le cas des cruches à embouchure ronde CL-MAS 520-540 dont la chronologie demeure toutefois des plus lâche ; en revanche, les coupes à anses et pied haut de type CL-MAS 423 et surtout CL-MAS 425 sont ici caractéristiques et nous indiquent clairement un faciès plutôt centré sur le début du V^e s. av. n. ère.

Tout comme durant la phase précédente, les amphores de Marseille à pâte micacée (pâtes caractéristiques des productions postérieures aux environs de -500) sont représentées par des bords de type A-MAS bd1, A-MAS bd2 et A-MAS bd3 ; les proportions sont néanmoins différentes, avec des écarts sensibles d'un type à l'autre indiquant une nette évolution du faciès. Les bords de type 1, datés des années-500/-475 sont ici minoritaires mais demeurent néanmoins assez présents, avec près de 10 % des formes identifiées. Une fois encore, les bords de type 2, datés de la première moitié du V^e s. av. n. ère, sont prédominants, mais leur taux est néanmoins plus important que précédemment puisque ces derniers avoisinent désormais les 60 % du corpus, tandis que le deuxième groupe le mieux représenté est constitué par des abords de type 3, datés quant à eux des années -500/-425. Cette prédominance des bords de type 2 est caractéristique des années antérieures à -450 et il semble effectivement pertinent de dater plus récemment ces contextes dans le deuxième quart du V^e s. av. n. ère.

Parmi les éléments qui permettent de caler vers -475 le TPQ de cette phase, on signalera la présence de quelques pièces de bucchero nero tardif ainsi que de quelques céramiques attribuables à des ateliers grecs autres que ceux de Marseille, rangés sous l'appellation imparfaite de « céramiques de Grèce de l'Est », qui ne peuvent uniquement être considérées comme étant résiduelles. Si l'on prend en compte le fait que la phase suivante (1Q) doit être datée assez précisément du milieu du V^e s. av. n. ère (v. -460/-440 ?) et que la fin de la phase 1S doit bien être située vers -475, il faut probablement considérer que cette phase 1R couvre en réalité un intervalle de temps plus réduit que celui retenu, à savoir le deuxième quart du V^e s. av. n. ère, pour se situer autour des années -475/-460. Il demeure néanmoins impossible d'affiner cette fourchette, mais ce paramètre se doit d'être pris en compte dans l'interprétation plus globale qui est faite de cette phase.

Par ailleurs, le faciès céramique de la phase 1R appelle un certain nombre de commentaires. En premier lieu, il est frappant de constater sa grande similitude avec celui de la phase antérieure (cf fig. 60). Cela vaut tout d'abord pour les taux d'amphores sur l'ensemble du mobilier céramique, ici à la fois relativement stables et à un niveau élevé ; cela vaut également pour la composition de la vaisselle de table et de cuisine, réserve étant faite de certaines évolutions telles celles évoquées précédemment quant à la raréfaction des céramiques grises monochromes. Les proportions de céramique non tournée indigène sont pour ainsi dire identiques, autour de 63 % des fragments (hors amphores), avec de fait une certaine permanence quant à la place occupée au niveau de la vaisselle de table par les céramiques tournées à cuisson réductrice ou oxydante, la régression des unes par rapport aux autres ne traduisant semble-t-il qu'un effet de mode, sans lien évident avec une quelconque évolution des fonctions qui leur sont associées.

Ce constat doit être mis en balance avec les remarques formulées à propos de la phase 1S, à savoir que la documentation disponible pour cette

dernière doit être considérée comme appartenant pour l'essentiel à un moment « récent », probablement durant les années -480/-470. La similitude entre les deux séquences peut donc s'expliquer, en partie, par de simples arguments chronologiques.

À ce titre, les éléments de chronologie désormais à notre disposition permettent en outre d'écarter toute idée de hiatus. En d'autres mots, il semble bien qu'après cet épisode dont la nature exacte reste à préciser, le site ait été immédiatement réoccupé.

Il n'en demeure pas moins que le faciès de la phase 1R révèle des différences notables avec celui de la phase antérieure. C'est en particulier le cas du répertoire amphorique, en ce sens que les amphores étrusques largement prédominantes avant -475 accusent ici une baisse sensible au profit des amphores massaliètes. Les taux sont en revanche loin de s'inverser comme on pourrait s'y attendre, les deux productions étant alors représentées dans des proportions sensiblement équivalentes. On peut certes évoquer un « bruit de fond » qui nous ferait surévaluer la part des amphores étrusques (dont le panel typologique n'évolue guère), mais leur présence récurrente dans l'ensemble des niveaux d'occupation invite bien à considérer que ces produits sont encore assez largement diffusés à *Lattara* après la rupture des environs de -475, du moins jusqu'au milieu du V^e s. av. n. ère, époque où les productions de Marseille tendent effectivement à devenir omniprésentes.

Le caractère strictement étrusque de la première installation du début du V^e s. av. n. ère a été réfuté au vu des données de la zone 1. Il n'en demeure pas moins que la zone 27 a, de son côté, livre les traces évidentes d'un événement ayant pour conséquence l'éviction de la composante ethnique tyrrhénienne résidant sur place. L'absence de graffites dans les niveaux plus récents (quelle que soit la zone de fouille retenue) tend bien à démontrer que les habitants de ce quartier ne sont pas revenus par la suite.

Cela n'a pourtant pas signifié l'arrêt brutal d'un courant commercial alors bien en place, mais il n'en est moins vrai que le deuxième quart du V^e s. av. n. ère marque effectivement le début d'un nouveau processus initié par Marseille, visant à affirmer sa présence et à diffuser plus largement ses produits en Languedoc, processus auxquels les populations indigènes semblent bien avoir été étroitement associées. En ce sens, le caractère *a priori* très indigène de la zone 1 durant la phase 1R semble logique dans la perspective d'une réappropriation des lieux, et ce d'autant plus que cette même composante locale s'était déjà vue intégrée, d'une manière ou d'une autre, au sein de l'agglomération très « méditerranéenne » du début de ce siècle.

Des questions supplémentaires se posent néanmoins au moment de comparer les données de la zone 1 avec celles de la zone 27. En effet, pour cette phase bien précise et au delà de l'image globale d'une forte présence indigène, indiquée tant par un mobilier où dominent les céramiques non tournées qu'au niveau de l'architecture qui marque une rupture synonyme d'un retour à des modes de construction plus conformes aux standards indigènes en la matière, certaines différences se font (une nouvelle fois) jour entre les deux zones (fig. 206).

À ce niveau, la part des céramiques non tournées s'avère moins importante dans la zone 1 que dans la zone 27. La répartition des différentes catégories de vaisselle ne laisse pas apparaître d'écarts sensibles, hormis en ce qui concerne la céramique à pâte claire qui connaît une faveur particulière dans la zone 1. Dans le même temps, même s'il s'agit d'un groupe minoritaire, la céramique attique atteint dans la zone 1 près du double de ce qu'elle représente dans la zone 27. Si cette image demande à être affinée, il semble que le répertoire de vaisselle, et notamment celui lié au service de table, accuse dans la zone 1 un faciès légèrement plus « méditerranéisé » que dans la zone 27.

Autre constat : si les taux d'amphores sont peu ou prou équivalents d'une zone à l'autre, la répartition des différentes productions nous montre en revanche des écarts sensibles. Tandis que les amphores étrusques et massaliètes sont présentes dans des proportions équivalentes dans la zone 1, ce sont encore les amphores étrusques qui prédominent dans la zone 27. L'association entre amphores massaliètes et ibériques est en outre assez notable. Au delà du constat d'un faciès plus diversifié dans la zone 1, il convient de mettre en perspective ce constat de la présence significative de produits importés d'Espagne avec l'image donnée de manière plus globale par ces arrivages en Gaule méridionale au cours du V^e s. av. n. ère. En effet, pour le Languedoc oriental et la Provence, globalement peu concernés par ces apports (abondants en revanche en Languedoc occidental), les amphores ibériques (voire phénico-puniques) n'arrivent en quantités significatives que sur certains sites littoraux plus ou moins fortement liés au monde grec, voire sur des sites proprement grecs, Marseille en tête (Gailledrat 2004; Sourisseau 2004). De fait, la présence notable d'amphores ibériques dans la zone 1 pourrait bien contribuer à cette image moins « indigène », reflétant en cette occasion des pratiques de consommation spécifiques, tendance qui se voit d'ailleurs fortement accentuée dans ce même quartier au milieu du V^e s. av. n. ère (phase 1Q).

3.5.2. Une phase synonyme de réinstallation sur le site

Les constructions de la phase 1R se superposent à un quartier qui, sans afficher le caractère proprement étrusque de celui de la zone 27, n'en témoigne pas moins de la mise en place d'un urbanisme régulier (ou plutôt à la tentative avortée de mettre en place ce dernier) mettant en jeu des techniques et probablement de plans d'inspiration méditerranéenne (phase 1S). Sur l'ensemble du site, les nouvelles constructions érigées à la charnière du premier et du deuxième quart du V^e s. av. n. ère se caractérisent donc ensuite par l'emploi de techniques à la fois plus communes et plus représentatives de ce que l'on trouve alors en contexte indigène, à savoir le torchis sur poteaux porteurs et la bauge.

De telles constructions ont été observées au niveau de la zone 27 dans le deuxième quart du V^e s. av. n. ère, avec des constructions légères se succédant assez rapidement selon une trame plus ou moins lâche (Lebeaupin, Séjalon 2010) (fig. 207). En apparence, c'est une image similaire que nous renvoie la zone 1, tant en ce qui concerne la présence d'architectures dites « légères » que de la succession rapide des constructions et aménagements divers dans un laps de temps réduit, pouvant témoigner d'une forme d'instabilité liée à l'absence de trame urbaine et donc de cadre matériel définissant l'occupation des lieux.

Les observations réalisées au niveau de la zone 1 permettent toutefois de nuancer ce schéma, et ce à plusieurs niveaux. En premier lieu, bien que le bâtiment absidial (UNF139) soit construit dans un premier temps en torchis sur poteaux porteurs, sa reconstruction rapide (associée à la mise en œuvre de techniques sous certains aspects originales) se fait non seulement exactement au même endroit, mais encore selon un plan et une orientation tout à fait similaires. La régularité du plan a en outre été évoquée, et ne va pas sans poser un certain nombre de questions quant à l'origine de la métrologie ici employée. L'axe NE-SO selon lequel cette maison est bâtie se retrouve d'ailleurs dans l'enclos ovalaire de l'état le plus ancien (1R5) ainsi que dans le bâtiment quadrangulaire édifié durant l'état 1R4 (UNF140). Cela évoque, sinon une orientation prédéfinie, du moins l'existence de lignes directrices volontairement respectées et peut-être dictées avant tout par un souci d'ergonomie, avec des façades ouvrant vers le sud, plus ensoleillé et abrité des vents dominants (O et NO).

Par ailleurs, la partition de l'espace qui se dessine dès le début de la phase 1R se maintient sans grands changements jusqu'à la fin de cette dernière. En effet, une complémentarité se dessine, avec d'un côté une habitation occupant la partie centrale de la zone avec des espaces extérieurs pour partie cloisonnés et apparement « annexés » par des activités domestiques, de l'autre des espaces situés à l'est où l'on restitue la présence continue de dépendances et d'enclos destinés au bétail. Une forme de stabilité se fait alors jour dans l'organisation du quartier, qui contraste avec l'image première d'un espace en proie à d'incessantes mutations.

Les limites de fouille ne permettent malheureusement pas de circonscrire ce qui apparaît comme étant une entité cohérente, associant au moins une unité d'habitation à des constructions annexes, schéma qui nous renvoie l'image somme toute caractéristique d'un habitat indigène à trame lâche où coexistent plusieurs entités de ce type, plus ou moins espacées les unes des autres et pouvant être séparées par des vides, sans que n'intervienne la contrainte d'un urbanisme lié à la présence d'îlots faits de maisons mitoyennes.

Il nous est impossible de dire si une division préalable de l'espace a été opérée, avec pour but d'allouer une portion de terrain à une famille ou un groupe de familles pour s'y installer. Un tel processus et néanmoins probable, la permanence, sinon des constructions en elles-mêmes, du moins de la division fonctionnelle de l'espace, constituant ici l'indice de « limites » posées à l'extension ou au déplacement de l'entité fonctionnelle dont la maison absidiale (UNF139) semble constituer le cœur. Le cas du bâtiment de plan trapézoïdal fonctionnant durant les phases 1R4c et 1R4b (UNF140) est à ce titre problématique, tant les fonctions attachées à cet édifice demeurent incertaines, et rien ne s'oppose à y voir une unité d'habitation voisine de la précédente. En revanche, on note que le caractère somme toute « éphémère » de cette construction contraste avec le soin apporté à sa réalisation. On note également que ce bâtiment fait suite à un enclos et se voit rapidement démantelé pour devenir une sorte de remise ou d'annexe, elle-même rapidement remplacée par un nouvel enclos qui selon toute logique devait abriter du bétail.

Cette question de la division de l'espace s'avère cruciale pour comprendre les mécanismes qui sous-tendent cette phase, synonyme de réinstallation sur le site après un épisode marqué par une rupture franche, d'abord observée au niveau de la zone 27 (incendie du quartier étrusque), et dorénavant de la zone 1 (abandon d'un chantier de construction). L'aspect ou non organisé voire planifié de cette réinstallation, où la composante indigène semble prééminente, mérite en effet réflexion. Autrement dit, a-t-on simplement ici l'image d'un site réinvesti par les populations indigènes (probablement celles antérieurement établies sur le site voisin de La Cougourlude) qui, dans ce cas, n'auraient fait que reproduire un schéma qui leur était propre en termes d'occupation de l'espace et de savoir-faire en termes d'architecture ?

La réponse ne saurait être univoque, ne serait-ce qu'en raison de certaines originalités liées à l'édification de ce quartier. Le cas des UNF139 et 140 est ainsi symptomatique, moins en raison de la coexistence d'un plan absidial (UNF139) avec un plan quadrangulaire (UNF140) qu'en raison de la technique utilisée par les bâtisseurs, notamment pour ce dernier édifice. Si l'usage de la brique crue n'est pas véritablement avéré pour cette phase, la présence de solins maçonnés en pierre liées à la terre (avec dans ce cas des élévations en bauge) constitue en revanche une nouveauté pour la région, du moins si l'on ne tient pas compte de cette « expérience » très marquée par l'empreinte méditerranéenne qui est celle de la phase 1S. Si des indigènes réinvestissent les lieux vers -475, ce qui semble bien être le cas, alors ces derniers reprennent déjà à leur compte certains schémas méditerranéens assimilés antérieurement.

À ce stade il convient de s'interroger sur le rôle plus ou moins actif qu'ont pu jouer d'autres intervenants, méditerranéens cette fois, au premier rang les Grecs dont les produits supplantent désormais les importations étrusques, et ce plus particulièrement dans la zone 1. En d'autres termes, des Grecs (ou d'autres), ont-ils accompagné cette réinstallation ou ont-ils assisté passivement à la création d'un nouveau village indigène susceptible par la suite d'accueillir les acteurs du négoce colonial ? Le fait que cette refondation de *Lattara* se soit accompagnée de l'abandon du village de La Cougourlude nous renvoie, non pas à un simple mouvement de population, mais également à une évolution du système d'échange en place, où le site de *Lattara* récupère à son compte un certain nombre de fonctions antérieurement partagées avec l'établissement de La Cougourlude / Mas de Causse. À partir de cette date, le site de l'embouchure du Lez s'affiche désormais pleinement comme étant un *emporion* ouvert aux négoce méditerranéen, point de contact désormais unique au niveau de l'interface littorale du Montpelliérais et accueillant dès cette date des marchands phocéens avec lesquels des liens privilégiés ont été tissés de longue date (Gailledrat 2014 ; Gailledrat à paraître).

Les différences observées entre les zones 1 et 27, sans être criantes, n'en demeurent pas moins significatives et posent la question d'une plus grande « proximité » des Grecs avec les habitants de la zone 1 qu'avec ceux de la zone 27. Cette « proximité » s'est-elle traduite physiquement par la présence d'individus isolés ou pourquoi pas de familles, éventuellement mixtes ? Les arguments allant dans ce sens demeurent minces, mais on ne peut que rester perplexes devant certains documents tels la *protomé* en terre cuite mise au jour dans l'UNF139 ou encore par un fragment de coupe avec graffiti qui semble avoir été inclus (à dessein ?) dans la maçonnerie de cette même habitation, voire par l'accueil assez privilégié fait par les habitants de ce quartier à la vaisselle attique et aux pâtes claires.

Quoi qu'il en soit, l'idée d'une réoccupation quelque peu « anarchique » du site semble difficile à concevoir et il semble probable qu'effectivement, cette réinstallation ait été accompagnée par des intervenants méditerranéens impliqués dans la logique de l'*emporion*. Pourtant, cette phase 1R ne nous renvoie encore pas l'image d'un plan d'urbanisme préétabli, mais faut-il pour autant rejeter toute idée de « planification » synonyme d'une division de l'espace qui préfigurerait le processus d'urbanisation entamé à partir du milieu du V^e s. av. n. ère, et principalement au niveau de la zone 1 ? On sera tentés de répondre par la négative, non seulement parce que la phase suivante (phase 1Q) témoigne de la pérennité de la division fonctionnelle de l'espace déjà perceptible durant la phase 1R, voire de l'identité de ses habitants et de l'originalité (alors bien plus nette) de leurs pratiques de consommation, mais aussi et surtout parce que cette même phase se doit d'être comprise comme étant délibérément transitoire.

De même que pour la phase 1S où a été mis en évidence le fait que les constructions de type méditerranéen ou adoptant des techniques et schémas méditerranéens n'aient pas été réalisées de manière simultanée, nous montre bien à quel point la notion de « campement » ou d'installation provisoire dans des espaces prédéfinis témoignant d'une forme de lotissement peut éventuellement avoir été de mise durant la phase 1R. Rien ne nous dit en effet qu'un chantier de construction plus ambitieux n'ait pas été initié dès ce moment en un autre point du site, chantier impliquant de fait une certaine durée et un besoin essentiel qui est de loger, de la manière la plus rationnelle possible, la main d'œuvre impliquée dans la reconstruction de l'*emporion*.

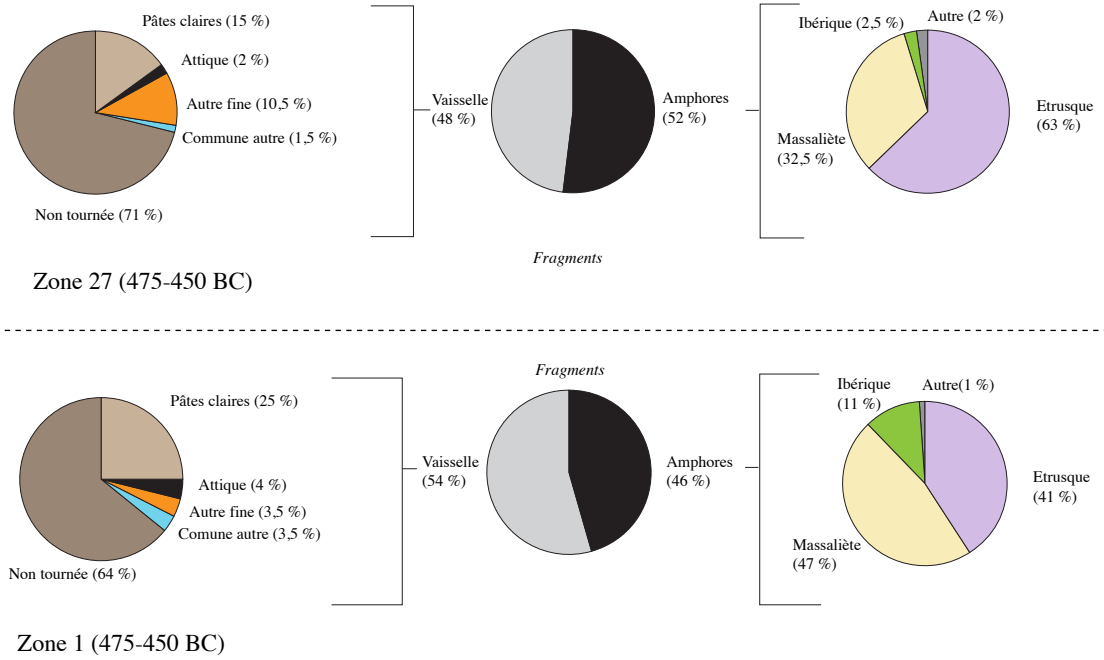
catégorie	NFR nb	NFR %/tot	NFR %/grp	NMI nb	NMI %/tot	NMI %/grp	NBD nb	NBD %/tot	NBD %/grp	forme	type	éléments représentés
bucchero	13	0,09	0,16	10	0,51	0,7	4	0,29	0,36	bol	B-NERO Bo4	1b
										bol	B-NERO Bo5	1b
										autre	B-NERO ind.	1f, 1a
										canthare	B-NERO ind.	1a
										kylix	B-NERO Ky5	1a
										autre	B-NERO n.c.	1b
										bol	B-NERO Bo3 var.	1b
grec-or	30	0,2	0,37	17	0,87	1,19	11	0,8	0,99	kylix	GREC-OR KyB2 ?	1b
										coupe	GREC-OR Cp3a	5b
										autre	GREC-OR ind.	1b, 3f
										olpé	GREC-OR ind.	2t
										kylix	GREC-OR Ky0	1b
										autre	GREC-OR n.c.	1b
										plat à marli	GREC-OR P13	1b
gris mono	221	1,47	2,7	72	3,68	5,06	29	2,12	2,6	coupe	GR-MONO 2	2b
										coupe	GR-MONO 2a	3b
										coupe	GR-MONO 2c	7b
										coupe	GR-MONO 2d	1b
										coupe	GR-MONO 2f	1b
										coupe carénée	GR-MONO 3	1b
										coupe carénée	GR-MONO 3a	1t
										coupe carénée	GR-MONO 3c	1b
										coupe carénée	GR-MONO 3d	1b
										coupe	GR-MONO 5	2f
										jatte	GR-MONO 6	2b, 1t
										jatte	GR-MONO 6a	1b
										jatte	GR-MONO 6d	1b
										urne	GR-MONO 7	3b
										cratère	GR-MONO 7	1b
										coupe	GR-MONO ind.	1f, 1a
										autre	GR-MONO ind.	2b, 10f, 1a, 2d
										urne	GR-MONO ind.	1b
										cratère	GR-MONO 7 var.	1b
cl.-peinte	835	5,55	10,22	237	12,1	16,65	206	15,07	18,48	coupe carénée	CL-MAS 222	3b
										coupe	CL-MAS 233	4b
										coupelle	CL-MAS 239	1b
										jatte	CL-MAS 252	1b
										bol	CL-MAS 321	3b
										bol	CL-MAS 323	2b
										coupe à une anse	CL-MAS 410	3b
										coupe à une anse	CL-MAS 411a	2b
										coupe à une anse	CL-MAS 412	4b
										coupe à une anse	CL-MAS 412a	6b
										coupe à une anse	CL-MAS 412b	2b
										coupe à une anse	CL-MAS 413	4b
										coupe à une anse	CL-MAS 414	1b
										coupe à anses	CL-MAS 420	23b, 28f, 22a
										coupe à anses	CL-MAS 423	32b
										coupe à anses	CL-MAS 425	60b, 5f, 14a
										coupe à anses	CL-MAS 429a	2b
										coupe à anses	CL-MAS 429b	12b
										coupe-skyphos	CL-MAS 429c	2b
										lékanis	CL-MAS 435a	5b
										gobelet à une anse	CL-MAS 450	1b
										cruche	CL-MAS 520	1a
										cruche	CL-MAS 520-540	2b, 2a
										olpé	CL-MAS 521	5b
										olpé	CL-MAS 522	8b
										cruche	CL-MAS 526	2b
										cruche	CL-MAS 527b	1b
										cruche	CL-MAS 543	2b
										vase fermé à anses	CL-MAS 570	1b
										autre	CL-MAS ind.	7b, 11f, 13a, 3d

catégorie	NFR nb	NFR %/tot	NFR %/grp	NMI nb	NMI %/tot	NMI %/grp	NBD nb	NBD %/tot	NBD %/grp	forme	type	éléments représentés
										autre		
										coupe	CL-MAS ind.	5b, 6f, 6a, 1t
										vase fermé	CL-MAS ind.	1f
										coupe à tige	CL-MAS ind.	1f
										coupe à anses	CL-MAS ind.	1a
										cruche	CL-MAS ind.	5a
										graffite	CL-MAS ind.	1f
										couvercle	CL-MAS ind.	1f
attique	323	2,15	3,95	95	4,85	6,68	58	4,24	5,2	skyphos	AT-VN 334-349	2b, 1f
										coupe type C	AT-VN 398-413	17b
										coupe type C	AT-VN 414-431	1b
										coupe type B	AT-VN 432-433	1b
										Vicup	AT-VN 434-438	3b
										Acrocup	AT-VN 439-441	2b
										Acrocup	AT-VN 442-445	2b, 1f
										Castulo cup	AT-VN 469-473	4b
										coupe sans tige	AT-VN 469-b	1b
										coupe-skyphos	AT-VN 580-611	1b
										coupe à une anse	AT-VN 744-763	1b
										coupe à une anse ?	AT-VN 744-763	1b
										coupelle	AT-VN 899-920	1f
										coupelle à pied	AT-VN 966-985	2b
										amphore	AT-FR Am0	1f
										coupe à tige	AT-VN ind.	2f, 2t
										coupe	AT-VN ind.	6b, 2f, 7a
										coupe sans tige	AT-VN ind.	2f
										autre	AT-FN ind.	3d
										kylix	AT-VN ind.	1a
										coupe à anses	AT-VN ind.	3a
										autre	AT-VN ind.	2b, 4f, 5a
										autre	AT-FR ind.	1b, 2d
										olpé	AT-VN ind.	1b
										kylix	AT-FR Ky0	1d
										coupe	AT-FN Ky0	2b
										Acrocup	AT-FR Ky11	1b
										coupe des petit maîtres	AT-FN Ky5	1b, 1d
										coupe de Cassel	AT-FN Ky5a	1d
										coupe de Droop	AT-FN Ky5b	1b
										coupe de type B	AT-FN KyB	2b, 6d
										coupe-skyphos	AT-FN KyR	1b, 1f
										skyphos	AT-FN Sk0	1b
										Castulo cup	AT-VN 469-473 var.	1b
italiote							2	0,15	0,18	autre	ITAL-VN n.c.	2c
autres vn	2	0,01	0,02	2	0,1	0,14				autre	AUT-VN ind.	1a
ib-peinte	35	0,23	0,43	10	0,51	0,7	1	0,07	0,09	jarre	IB-PEINTE 2220	1b
										autre	IB-PEINTE ind.	1d
TOURNÉE FINE	1460	9,71	17,86	444	22,67	31,19	311	22,74	27,9			
pâte-cl.	1203	8	14,72	138	7,04	9,7	68	4,97	6,1	coupe	CL-MAS 220	1b
										coupe	CL-MAS 230	1b
										bol	CL-MAS 321	1b
										coupe à une anse	CL-MAS 411a	1b
										coupe à une anse	CL-MAS 413	3b
										coupe à une anse	CL-MAS 414	2b
										coupe à anses	CL-MAS 420	1f
										coupe à anses	CL-MAS 423	1b
										coupe à anses	CL-MAS 425	1f, 1a
										coupe à anses	CL-MAS 429b	1b
										jarre	CL-MAS 512	1b
										cruche	CL-MAS 520	1f, 1a
										cruche	CL-MAS 520-540	12b
										olpé	CL-MAS 521	1b
										olpé	CL-MAS 521-522	6f
										olpé	CL-MAS 522	2b, 1a
										cruche	CL-MAS 523	1b
										cruche	CL-MAS 525	1b

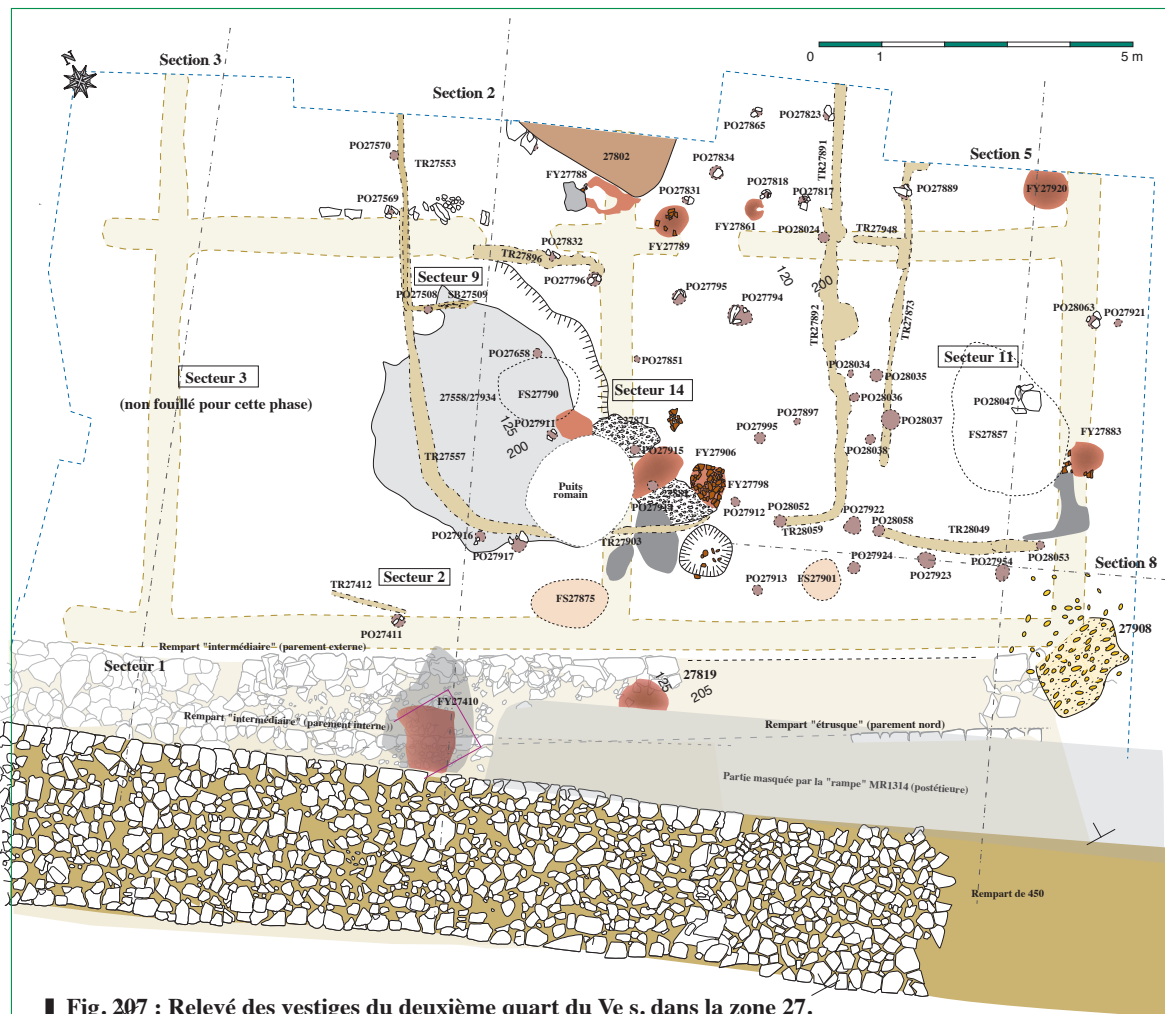
catégorie	NFR	NFR	NFR	NMI	NMI	NMI	NBD	NBD	NBD	forme	type	éléments représentés
	nb	%/tot	%/grp	nb	%/tot	%/grp	nb	%/tot	%/grp			
										cruche	CL-MAS 525	1b
										cruche	CL-MAS 526	1a
										cruche	CL-MAS 540	3b, 1a
										cruche	CL-MAS 542	2b
										cruche	CL-MAS 542a	1b
										cruche	CL-MAS 543	17b
										lécythe aryballistique	CL-MAS 552	2b
										amphore	CL-MAS 576	1b
										autre	CL-MAS ind.	11b, 35f, 9a, 1d, 1t
										coupe à anses	CL-MAS ind.	1f, 1a
										vase fermé	CL-MAS ind.	9f
										coupe	CL-MAS ind.	1a
										mortier	CL-MAS ind.	2f
										cruche	CL-MAS ind.	2f, 1a
										graffite	CL-MAS ind.	2t
										jarre	CL-MAS n.c.	1b
										mortier	CL-MAS n.c.	1b
cct-lor	63	0,42	0,77	22	1,12	1,55	8	0,59	0,72	urne	CCT-LOR 1	7b
										urne	CCT-LOR 1b	1b
										urne	CCT-LOR ind.	1f, 1d
										autre	CCT-LOR ind.	2f, 1d
com-ib	13	0,09	0,16	2	0,1	0,14						
com-itagr	16	0,11	0,2	11	0,56	0,77	3	0,22	0,27	chytra	COM-GRE 1	2b
										caccabé	COM-GRE 2	1b
com-mas	58	0,39	0,71	23	1,17	1,62	1	0,07	0,09	mortier	CL-MAS ind.	5f
										jarre	CL-MAS 512 var.	1b
com-etr	78	0,52	0,95	35	1,79	2,46	12	0,88	1,08	urne	COM-ETR 1	7b, 1t
										urne	COM-ETR 1a	1b
										couvercle	COM-ETR 2	4b
										autre	COM-ETR ind.	1f, 1t
mort-m	34	0,23	0,42	9	0,46	0,63	22	1,61	1,97	mortier	CL-MAS 621	1c, 6b
										mortier	CL-MAS 623a	4b
										mortier	CL-MAS 623b	1c
										mortier	CL-MAS 623c	6b
										mortier	CL-MAS 625	1b
										mortier	CL-MAS 626	3b
mort-e	1	0,01	0,01	1	0,05	0,07	3	0,22	0,27	mortier	COM-ETR 3a	1b
										mortier	COM-ETR 3c	2b
mort-g							1	0,07	0,09	mortier	COM-GRE 7	1b
autres com	25	0,17	0,31	8	0,41	0,56	1	0,07	0,09	coupe	AUT-COM ind.	1b
										autre	AUT-COM ind.	2f, 1t
TOURNÉE COM.	1491	9,94	18,25	249	12,7	17,5	119	8,7	10,68			
CNT-Lor	5221	34,72	63,89	730	37,26	51,3	685	50,11	61,43	coupe	CNT-LOR C0	5b
										coupe	CNT-LOR C1	1c, 210b
										coupe	CNT-LOR C1a	2b
										coupe	CNT-LOR C1b	1b
										coupe	CNT-LOR C1c	1b
										coupe à une anse	CNT-LOR C1d	1b
										coupe	CNT-LOR C2	60b
										coupe	CNT-LOR C3	5b
										coupe	CNT-LOR C3a	1b
										coupe	CNT-LOR C3b	1b
										coupe	CNT-LOR C4	4b
										coupelle	CNT-LOR C5	6b
										autre	CNT-LOR ind.	93b, 152f, 9a, 45d
										jatte	CNT-LOR ind.	1f
										kylix	CNT-LOR ind.	12b, 4f, 2a, 3d
										trou de réparation	CNT-LOR ind.	2t
										urne	CNT-LOR ind.	1f
										jatte	CNT-LOR J1	2b
										jatte	CNT-LOR J1a	16b
										jatte	CNT-LOR J1b	6b
										jatte	CNT-LOR J1c	29b
										jatte	CNT-LOR J1d	25b

catégorie	NFR	NFR	NFR	NMI	NMI	NMI	NBD	NBD	NBD	forme	type	éléments représentés
	nb	%/tot	%/grp	nb	%/tot	%/grp	nb	%/tot	%/grp			
										jatte	CNT-LOR J1d	25b
										jatte	CNT-LOR J1e	4b
										jatte	CNT-LOR J1f	1b
										jatte	CNT-LOR J2	3b
										jatte	CNT-LOR J2a	1b
										coupe	CNT-LOR n.c.	1f
										urne	CNT-LOR U0	1b, 1f, 4d
										urne	CNT-LOR U2	11b
										urne	CNT-LOR U2c	1b
										urne	CNT-LOR U3	88b
										urne	CNT-LOR U5	46b
										urne	CNT-LOR U5a	1b
										urne	CNT-LOR U5d7	1b
										urne	CNT-LOR U6	7b
										urne sans col	CNT-LOR U6	3b
										urne sans col	CNT-LOR U6a	2b
										urne sans col	CNT-LOR U6a2	1b
										urne sans col	CNT-LOR U6b2	1b
										couvercle	CNT-LOR V0	1f
										couvercle	CNT-LOR V1	1b
										couvercle	CNT-LOR V1b	3b
										couvercle	CNT-LOR V2	26b
										couvercle	CNT-LOR V2a	2b
VAISSELLE	8172	54,37		1423	72,63		1115	81,55				
a-etr	2816	18,73	41,11	199	10,16	37,48	109	7,97	43,43	amphore	A-ETR 3	1f, 11t
										amphore	A-ETR 3C	27b, 7f, 28a, 226t
										amphore	A-ETR 4	76b, 18f, 72a, 543t
										amphore	A-ETR 5	5b, 1f, 3a, 78t
										amphore	A-ETR ind.	5a
										amphore	A-ETR ind.	1b, 1f, 2a
a-gre	25	0,17	0,36	12	0,61	2,26	1	0,07	0,4	amphore	A-GRE ind.	3a
										amphore	A-GRE ind.	1f
										amphore	A-GRE n.c.	1b
a-mas	3243	21,57	47,34	207	10,57	38,98	124	9,07	49,4	graffite	A-MAS 1	1t
										amphore	A-MAS bd1	11b, 1a
										amphore	A-MAS bd2	67b
										amphore	A-MAS bd3	37b
										amphore	A-MAS bd3/5	1b
										amphore	A-MAS ind.	4f, 19a, 1d
										autre	A-MAS ind.	8b, 14f, 62a
a-pun	1	0,01	0,01	1	0,05	0,19						
a-ibé	745	4,95	10,88	99	5,05	18,64	15	1,1	5,98	amphore	A-IBE bd2a	4b
										amphore	A-IBE bd2b	1b
										amphore	A-IBE bd3a	2b
										amphore	A-IBE bd4b	1b
										amphore	A-IBE bd4d	1b
										amphore	A-IBE bd4d	3b
										amphore	A-IBE ind.	1b, 2a
										amphore	A-IBE ind.	2b, 3a, 1d
a-ital	1	0,01	0,01	1	0,05	0,19						
a-mgr	1	0,01	0,01	1	0,05	0,19	1	0,07	0,4	amphore	A-MGR 2	1b
a-autres	18	0,12	0,26	11	0,56	2,07	1	0,07	0,4	amphore	A-AUTR ind.	1b
AMPHORES	6850	45,57		531	27,1		251	18,35				
dolium	15	0,1		5	0,26		1	0,07		bord	DOLIUM bd8d	1b
TOTAL	15037			1959			1367					
intrusions							0			Castulo cup	AT-VN 469-473	1d

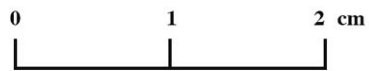
■ Fig. 205 : Tableau typologique du mobilier céramique de la phase 1R (v. -475/-450)



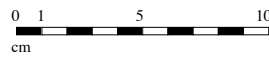
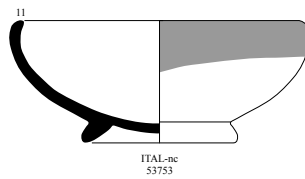
■ Fig. 206 : Graphiques comparés de la répartition du mobilier céramique entre la zone 1 et la zone 27 (v. -475/-450).



■ Fig. 207 : Relevé des vestiges du deuxième quart du Ve s. dans la zone 27.



a) Protomé féminine en terre cuite polychrome de style ionien (Us 53667)



b) Coupe grecque (Italie méridionale ?) à décor de bande peinte de couleur noire. Graffite sur le fond (Us 53753)

■ Pl. IV : Mobiliers grecs provenant d el'UNF 139 (phase 1R)

BIBLIOGRAPHIE

Adalian et al. 2002 : Adalian P., Piercecchi-Marti M.-D., Bourlière-Najean B., Panuel M., Leonetti G., Dutour O. - Nouvelle formule de détermination de l'âge d'un fœtus. *C. R. Biologies*, 325, 2002, p. 261-269.

Dedet 2008 : Dedet B. - *Les enfants dans la société protohistorique l'exemple du Sud de la France*. Rome: Ecole française de Rome, 2008.

Dedet 1990 : B. Dedet, Une maison à absides sur l'oppidum de Gailhan (Gard) au milieu du V^e s. av. J.- C. La question du plan absidial en Gaule du Sud, *Gallia*, 47, p. 29-55.

Fabre, Gardeisen 1999 : V. Fabre V, A. Gardeisen, Dépôts animaliers et inhumations d'enfants au cours du IV^e siècle avant notre ère à Lattes. Dans : *Recherches sur le quatrième siècle avant notre ère à Lattes* (Lattara, 12), ADAL, Lattes, 1999, p. 255-284.

Fabre 1990 : V. Fabre, Rites domestiques dans l'habitat de Lattes sépultures et dépôts d'animaux. Dans : *Fouilles dans la ville antique de Lattes, les îlots 1, 3 et 4-nord du quartier Saint-Sauveur*. (Lattara, 3), ADAL, Lattes, 1990, p. 391-416.

Fazekas, Kosa 1978 : I.-G. Fazekas, F. Kosa, *Forensic fetal osteology*. Budapest. Akadémiai Kiado, 1978.

Gailledrat 2004 : E. Gailledrat, Les amphores ibériques en Languedoc occidental (VI^e-III^e s. av. J.-C.) : acquis et problèmes, *Documents d'Archéologie Méridionale*, 27, 2004, p. 347-377.

Gailledrat 2014 : E. Gailledrat, *Espaces coloniaux et indigènes sur les rivages d'Extrême-Occident méditerranéen (X^e-III^e s. avant notre ère)*, Montpellier, Presses Universitaires de la Méditerranée, 2014, 293 p.

Gailledrat à paraître : E. Gailledrat, New Perspectives about *Emporia* in the Western Mediterranean: Greeks, Etruscans and Native Populations at the Mouth of the Lez (Hérault, France) during the Sixth-Fifth Centuries BC., *Journal of Mediterranean Archaeology*, 28-1 (2015), à paraître.

Gailledrat et al. 2007 : E. Gailledrat, H. Boisson, P. Poupet, Le Traversant à Mailhac (Aude) : un habitat de plaine du Bronze final IIIb et du premier Âge du Fer, *Documents d'Archéologie Méridionale*, 29/30, 2006/2007, p. 19-74.

Garcia, Tréziny 2010 : D. Garcia, H. Tréziny, Maisons à absides dans le monde grec et en Gaule méditerranéenne. Dans H. Tréziny (ed.), *Grecs et indigènes de la Catalogne à la Mer Noire*, « Bibliothèque d'Archéologie Méditerranéenne et Africaine » 3, Paris, p. 371-378.

Garmy, Gailledrat 2013 : P. Garmy, E. Gailledrat (coord.), *Lattara (Lattes, Hérault). Rapport Final d'Opération 2011-2013*, SRA, Montpellier, 2013, 414 p.

Jorda et al. 2008 : C. Jorda, L. Chabal et P. Blanchemanche, Lattara entre terres et eaux. Paléogéographie et paléoboisements autour du port protohistorique, Dans T. Janin et M. Py (coord.), « *Lattara/Lattes (Hérault) : nouveaux acquis, nouvelles questions sur une ville protohistorique et romaine* », *Gallia*, 65 (2008), p. 11-21.

Lebeaupin 2014 : D. Lebeaupin (dir.), *Les origines de Lattara et la présence étrusque. Les données de la zone 27*, Lattes, ADAL, 2014 (Lattara, 22), 347 p.

Lebeaupin, Séjalon 2010 : D. Lebeaupin, P. Séjalon, Evolution d'un groupe d'habitations du V^e siècle dans l'îlot 27. Dans T. Janin (dir.), *Premières données sur le cinquième siècle avant notre ère dans la ville de Lattara*, Lattes, ADAL, 2010 (Lattara, 21), p. 135-202.

Marichal et al. 2003 : R. Marichal, I. Rebé, H. Boisson, E. Gailledrat, T. Janin (dir.), *Les origines de Ruscino (Château-Roussillon, Perpignan, Pyrénées-Orientales), du Néolithique au premier Âge du Fer*, Lattes, ADAL, 2003, 298 p. (Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, 16).

Petitjean 2003 : M. Petitjean, Constructions en terre en Ile-et-Vilaine au XIX^e siècle. Dans C.-A. de Chazelles, A. Klein (dir.), *Echanges transdisciplinaires sur les constructions en terre crue*, 1, Actes de la table-ronde de Montpellier (17-18 novembre 2001), Montpellier, 2003, p. 331-338.

Py 2009 : M. Py, *Lattara, Lattes, Hérault. Comptoir gaulois méditerranéen entre Etrusques, Grecs et Romains*, Paris, Errance, 2009.

Roux 2003 : J.-C. Roux, Exemples de mise en œuvre de murs en terre massive dans la ville portuaire de Lattes (Hérault), aux V^e et première moitié du IV^e s. av. n. è. Dans C.-A. de Chazelles, A. Klein (dir.), *Echanges transdisciplinaires sur les constructions en terre crue*, 1, Actes de la table-ronde de Montpellier (17-18 novembre 2001), Montpellier, 2003, p. 263-273.

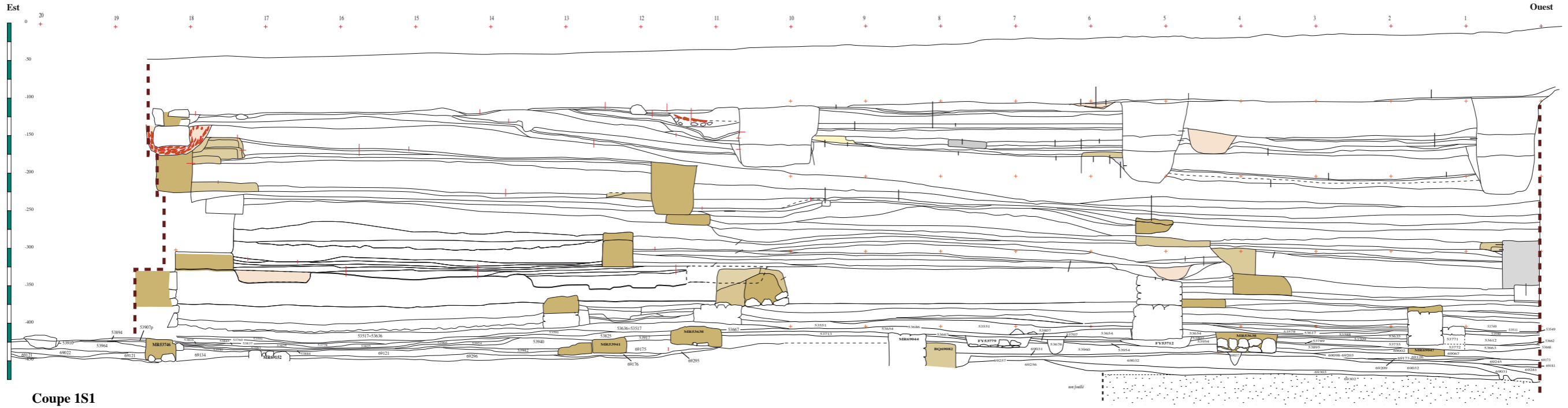
Roux, Cammas 2010 : J.-C. Roux, C. Cammas, Les techniques constructives en bauge dans l'architecture protohistorique de *Lattara*. Dans T. Janin (dir.), *Premières données sur le cinquième siècle avant notre ère dans la ville de Lattara*, Lattes, ADAL, 2010 (Lattara, 21), p. 219-288.

Sellier 1993 : P. Sellier P. L'estimation de l'âge des fœtus et des enfants morts en période périnatale : une révision de Fazekas et Kósa (1978). Communication au colloque : *Croissance et Vieillesse*, 21^e colloque du GALF, Bordeaux 13-15 mai 1995, non publié.

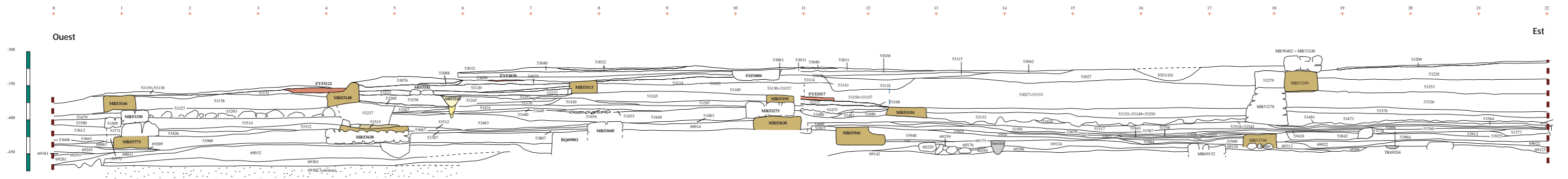
Sourisseau 2004 : J.-C. Sourisseau, Les amphores ibériques et phénico-puniques en Provence et dans la basse-vallée du Rhône (VI^e-V^e s. av. J.-C.), *Documents d'Archéologie Méridionale*, 27, 2004, p. 319-346.

Tréziny 1989 : Métrologie, architecture et urbanisme dans le monde massaliète, *RAN*, 22, p. 1-46.

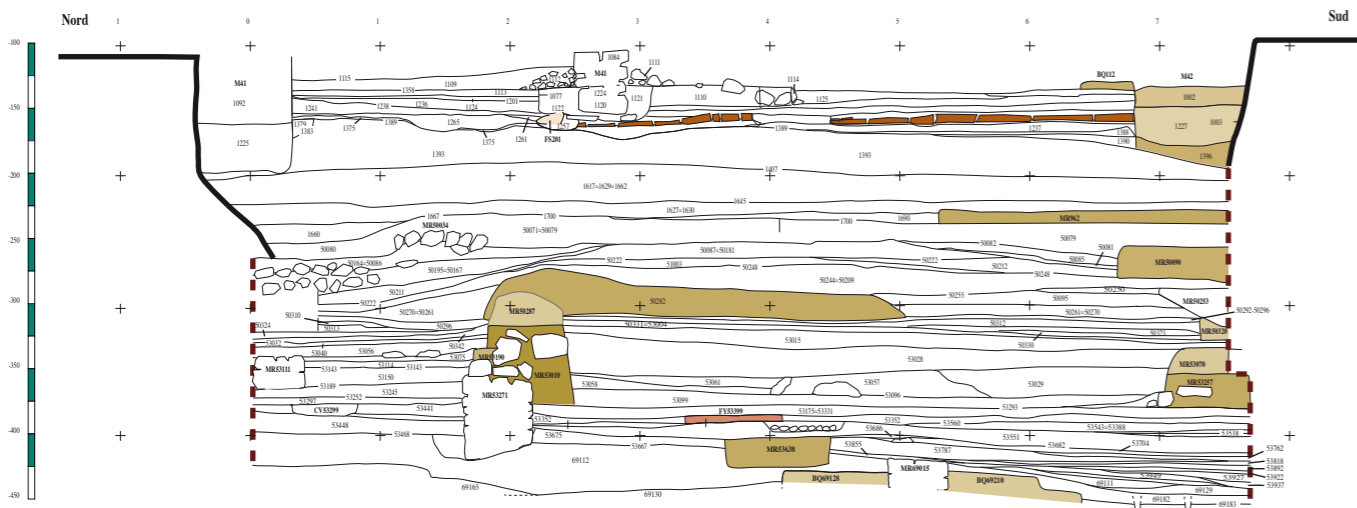
Wendrich 1991 : W. Wendrich, *Who is afraid of basketry ? A guide to recording basketry and cordage for archaeologists and ethnographers*, Leiden, Centre for non-Western studies-Leiden university, 1991, 156 p.



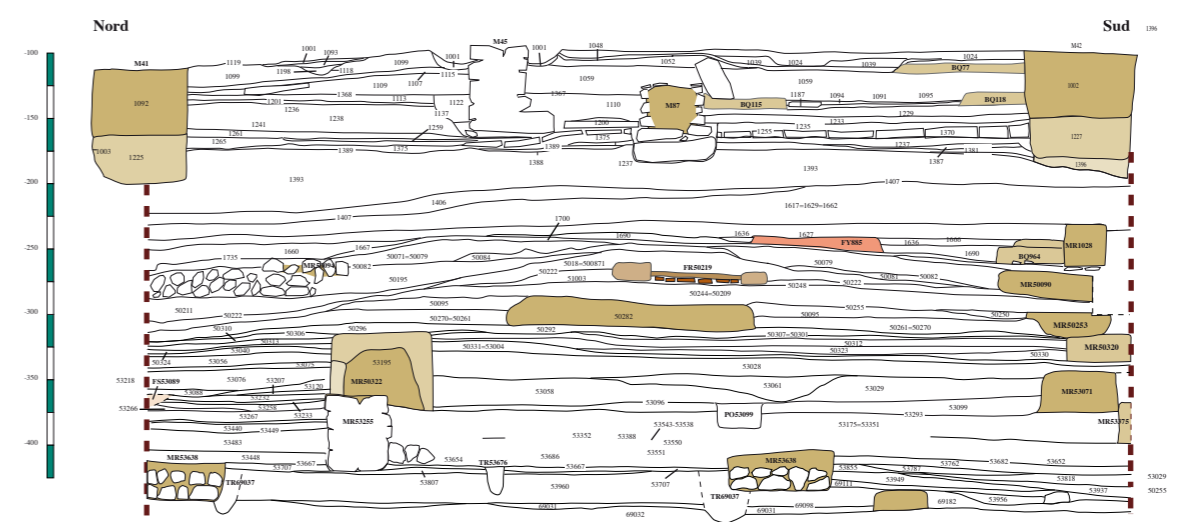
Coupe 1S1



Coupe 1S2004



Coupe 1S34



Coupe 1S14

A NNEXE 1

E TUDE XYOLOGIQUE DE LA STRUCTURE SB 69233.

Léonor Liottier

Introduction

La structure SB69233 est située au nord de la zone 1 (secteur 75) du site de *Lattara*, et est datée de la phase 1R (-475/-450). Elle est composée de tiges végétales ligneuses tressées qui constituent donc un objet de vannerie. Ces tiges, très altérées, sont conservées par imbibition, grâce aux conditions anaérobies, qui caractérisent ces niveaux archéologiques, situés sous le niveau de la nappe phréatique. De cette façon, de nombreux éléments en bois, habituellement absents des sites archéologiques restent intacts, mais la présence de vannerie sur ce site est exceptionnelle pour cette période. En effet, il s'agit du premier exemplaire protohistorique de vannerie étudié sur le site de *Lattara*, puisque les niveaux du puits PT129011 ayant livré quelques fragments d'un panier (Chabal et Feugère, 2005) sont datés du I^{er} s. de n. ère. Les autres restes de vannerie protohistorique trouvés sur le site (zone 27, V^e s. av. n. è.) sont carbonisés et non étudiés à ce jour. D'une façon plus générale, ce type d'objet est très rare en Gaule pour les périodes antérieures à l'Antiquité romaine.

Cette étude est donc l'occasion de renseigner sur le type de vannerie utilisée à *Lattara* (essence, technique de fabrication), mais aussi d'alimenter les connaissances sur les pratiques et usages du bois durant la Protohistoire.

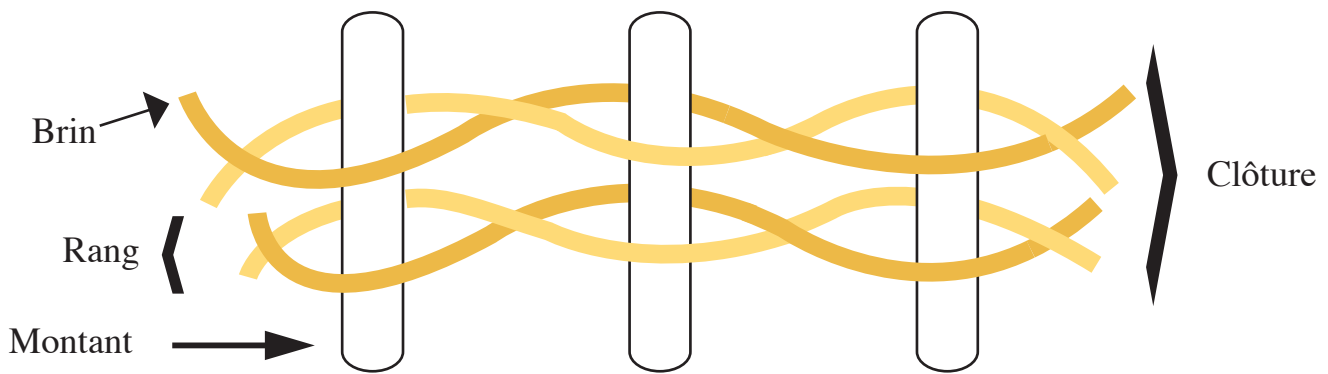
Description générale de la structure

De forme quadrangulaire, aux angles arrondis, la structure SB69233 mesure environ 80 cm d'ouest en est, sur 95 cm du nord au sud. Elle se compose de deux Us distinctes : l'Us69233 regroupe l'ensemble des montants et l'Us69255 désigne les tiges ligneuses composant la clôture (**fig.1 et 2**).

La vannerie est conservée sur tout le périmètre mais de manière inégale, sur une hauteur de 5 à 12 cm, la moitié sud étant globalement moins bien conservée que la partie nord. Cette hauteur correspond à un nombre de rangs de brins tressés et tissés variant de 4 à 6. Le nombre de brins composant chaque rang est très variable (de 2 à 7 observés), conférant un aspect très hétérogène à la structure.

Les montants paraissent relativement régulièrement espacés, entre 9 et 15 cm selon les portions. Un seul montant (non conservé, mais dont la trace de décomposition était visible lors de la fouille) sur la partie sud n'est pas aligné avec les autres. Une autre trace, à peine lisible a également été

Point en super ou tressage clayonné cordé à 2 brins



observée un peu au sud du coin sud-est de la structure, mais aucun élément de clôture verticale n'a été retrouvé associé à ce dernier.

Mode de prélèvement, observations et étude morpho-technique

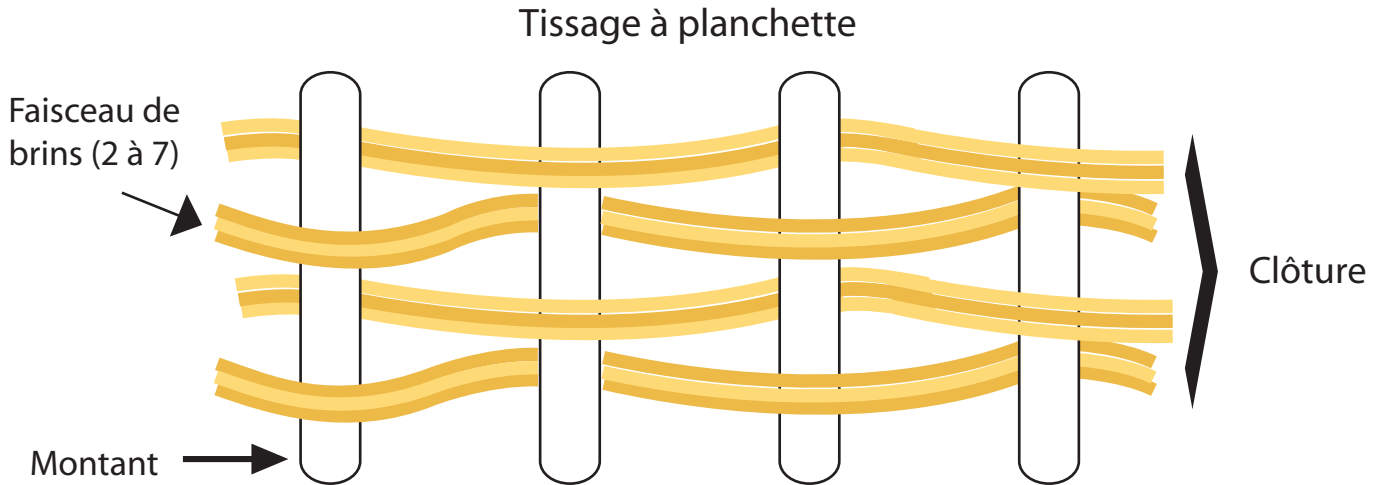
Afin d'opérer les observations nécessaires pour comprendre l'agencement des tiges entre elles et la technique de vannerie employée, la structure a été démontée de façon méthodique, selon deux procédés, permettant une poursuite de l'étude en laboratoire. Une fois la clôture prélevée, les montants ont ensuite été extraits (PrI 69233/1-a à 69233/1-r).

L'observation de la trajectoire et de la longueur des brins étant rendue difficile par leur enchevêtrement, et les difficultés d'observation (objet fixe, très fragile, non manipulable et au ras du sol), il a été d'abord opté pour un prélèvement brin par brin sur la partie sud-est de la structure (PrI 69255/1 à 69255/29). Cela a permis de mesurer la longueur minimale des tiges les plus épaisses, les brindilles étant trop fragiles et fragmentées pour être suivies sur toute leur longueur.

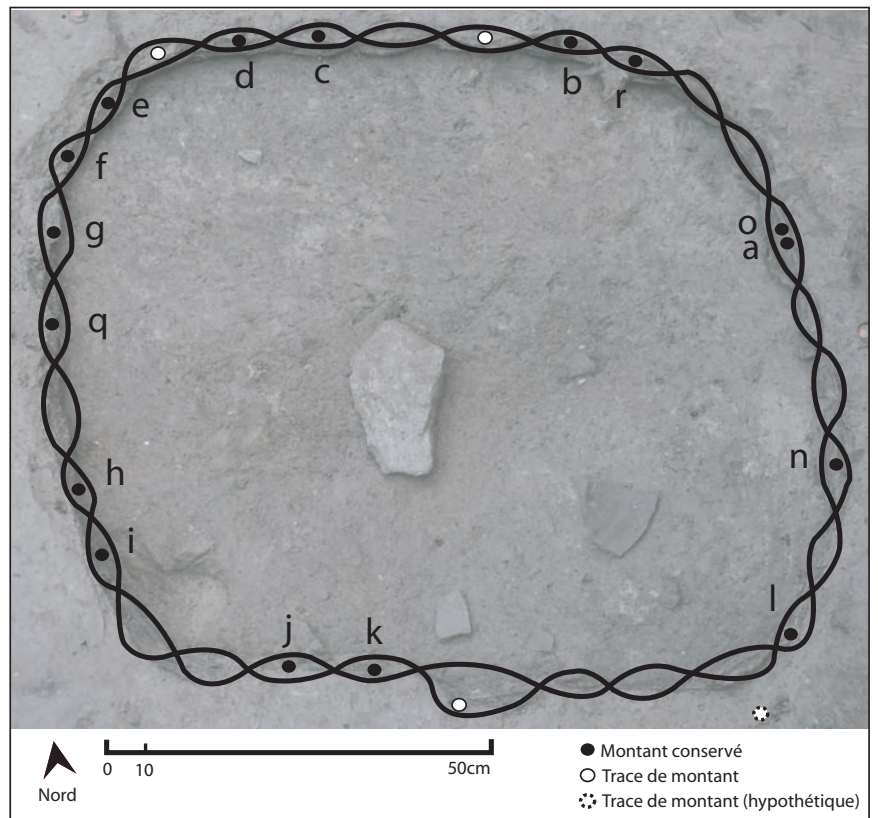
Ainsi, les plus grands éléments restitués sont de 50 cm minimum, leur observation étant souvent impossible sur une distance plus longue. D'autre part, le tressage des brins s'effectuant toujours, en vannerie, depuis leur base, plus épaisse, jusqu'à leur extrémité, plus fine, il est possible de retracer le geste de tressage, qui va ici dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Il n'est pas facile d'orienter la totalité des brins mais à ceux qui ont pu l'être s'ajoute la présence de brins fourchus, dont les ramifications contraintes dans leur direction, se dirigeait également dans ce sens, confirmant l'orientation des brins.

Au niveau des parties est et nord, les entrelacs se distinguant mieux, du fait de l'utilisation d'un brin unique ou d'un faisceau de brindilles bien conservées, des sections entre les montants ont donc été prélevées (PrI

■ Figure 1 : Schéma d'un tressage « en super » (en haut) et partie est et basse de la vannerie, tressée « en super » (en bas) (DAO : L. Liottier, Photo: A. Vacheret)



■ Figure 2 : Schéma de tissage en planchette (en haut) et ce même type tissage observé sur la vannerie SB69233 (en bas) (Photo et DAO: L. Liottier)



■ Figure 3: Schéma de la trame de la vannerie (69255) et des montants (69233) sur fond photographique (photo: Ariane Vacheret, DAO : L. Liottier)

69255/30 à 69255/42). Leur étude a révélé un tressage à deux brins croisés, passant alternativement devant et derrière chaque montant, de type clayonné cordé (Cullin-Mingaud, 2010) (fig.1), également appelé point « en super » (Barbier *et al.*, 1999) sur les parties les plus basses de la vannerie (en contact avec le sol). Un autre point est utilisé pour la clôture, le tissage à planchette. Il s'agit d'une technique de tissage rapide qui consiste à passer alternativement un faisceau de brins devant, puis derrière les montants. Le rang suivant est effectué de la même façon, mais en engageant les brins d'abord derrière, puis devant les montants (fig.2).

Seize montants étaient conservés, sur un minimum de trente et un, si l'on se base sur le nombre d'entrelacs au nombre de trente car l'un d'entre eux contenait deux montants (numérotés a et o) (fig.3). La présence de deux montants peut s'expliquer par la casse du premier montant (o) puisque seule la partie souterraine de ce dernier était conservée.

La plupart des montants étaient appointés (fig.4) pour leur permettre un ancrage profond dans le sol, estimé entre 5 et 15 cm. La plus grande longueur totale conservée est de 29 cm, pour un diamètre 1,2 cm (montant g), le calibre moyen des montants variant entre 7 mm et 1,2 cm.

La distribution des montants est régulière sur tout le périmètre, selon un espacement variant de 10 à 15 cm (fig. 3).



■ Figure 4: Montant 69233-a
(photo : L. Liottier)

Identification du bois : une vannerie en osier

Méthode d'identification

L'observation de la structure anatomique du bois, conservée lorsque le bois est imbibé d'eau, se fait au microscope photonique à réflexion, à des grossissements allant de 100 à 1000 fois. Pour cela, il est nécessaire d'effectuer des coupes, selon trois plans anatomiques du bois — transversal, longitudinal, radial et longitudinal tangentiel — à l'aide d'une lame de rasoir. Il peut cependant arriver que le bois, altéré, ait subi des déformations affectant le degré de précision de l'identification de l'essence ou la rendant impossible.

La détermination s'appuie sur des atlas xylogiques (Schweingruber, 1990) et la collection de référence du CBAE.

Résultats

L'étude de 26 tiges ligneuses de la clôture (brindilles et brins plus épais), ont révélé l'utilisation d'une seule essence : le saule (*Salix sp.*). L'anatomie

du bois ne permet de distinguer que le genre (*Salix*) et non l'espèce.

La mauvaise conservation des montants n'a pas permis leur identification et il est tout juste possible d'affirmer qu'il s'agit d'un bois hétéroxylé (correspondant à un bois de feuillu, indéterminé).

Le saule, une essence appropriée à la vannerie: considérations sur ses propriétés mécaniques et technique.

Différentes essences peuvent convenir pour le tressage, du moment qu'elles fournissent des brins relativement longs et surtout flexibles et non cassants. On peut citer le cornouiller sanguin, le frêne oxyphylle, la filaire, l'alaterne, le phragmite, ou bien les lianes telle que la clématite (Roux et Chabal, 1996 ; Chabal et Feugère, 2005) par exemple, mais le saule est une essence des plus couramment utilisée en Europe, si bien que les espèces de saules utilisées en vannerie prennent un nom spécifique : l'osier. En région Méditerranéenne, les espèces les plus utilisées sont *Salix alba* et *Salix purpurea*, soit le saule blanc et le saule pourpre (Chabal et Feugère, 2005).

L'obtention de tiges adéquates pour un travail de vannerie peut être relativement simple, notamment lorsqu'il n'est pas écorcé (osier brut), comme dans notre cas. En effet, la seule précaution à prendre dans le cas d'osier exploité, est la récolte des tiges en hiver, lorsque la sève est au repos, afin que la coupe favorise la croissance des plants l'année suivante (Vannerie de S. Gabriel et S. Goymer, 2003). L'osier peut alors être stocké et séché. Avant sa mise en œuvre, l'osier brut devra cependant être trempé plusieurs jours pour retrouver toute sa souplesse (Leclerc, 2004).

Discussion - Conclusion

Ainsi, la confection de la vannerie SB69233 a fait appel à deux techniques sur la hauteur conservée ; de bas en haut : un tressage proprement dit, sous forme d'une torche à deux brins (point « en super ») pour consolider la structure, suivi d'une clôture selon la technique du « tissage à planchette », confectionnée avec des tiges plus fines. Ce sont des points simples, connus depuis la Préhistoire en Europe (Leclerc, 2004) et encore utilisés de nos jours pour la fabrication de paniers par exemple. Aucun indice dans sa conception ne permet d'évaluer la forme et la hauteur originales de la vannerie.

L'originalité de cette structure réside dans son ancrage dans le sol, suggérant une utilisation de l'objet *in situ*. L'utilisation de l'osier est un moyen relativement simple, nécessitant des matériaux certainement disponibles dans l'environnement proche du site, pour la construction d'un contenant, pour une quelconque utilisation.

Il est possible d'évoquer différentes hypothèses quant à sa fonction. Il pouvait aussi bien s'agir d'un panier fixe pour contenir une quelconque denrée, d'une cage pour de petits animaux de basse-cour ou bien, comme on peut le rencontrer sur des représentations à Carthage, d'une niche à chien (fig. 5). Les prélèvements destinés à l'étude parasitologique, effectués à l'intérieur de la structure pourront peut-être valider une de ces pistes.

Nous pouvons également envisager qu'il s'agisse d'une vannerie en cours d'élaboration et interrompue avant qu'elle n'ait été terminée. En effet, lors de la réalisation d'objets de grande dimension, il est plus aisé de maintenir les montants plantés dans le sol (fig. 6), puis une fois l'objet terminé, de le détacher et de le retourner. Correspondant aux proportions de la SB69233, il existe de petites embarcations appelées coracles, traditionnellement fabriquées en noisetier, utilisées jusqu'à l'époque subactuelle dans le nord de l'Europe et encore de nos jours en Asie.



■ Figure 5: Cage à poussins et niche. Détails de la mosaïque du Seigneur Iulius de Carthage. Tunis, musée du Bardo (in Cullin-Mingaud, d'après Fantar 1994).



■ Figure 6: Fabrication d'un coracle en trois étapes
(Source photographique: <http://desplanches.vannerie.free.fr> et
<http://www.hazelwoodboats.com>)

Bibliographie

Barbier et al. 1999 : G. Barbier, N. Blanc, G. Coulon, F. Gury, M. Pichonnet, *La vannerie à l'époque gallo-romaine* (Musée d'Argentomagus), Saint-Marcel 1999.

Chabal, Feugère 2005 : L. Chabal, M. Feugère, *Le mobilier organique des puits antiques et autres contextes humides de Lattara*. Dans G. Piqués et R. Buxó (dir.), *Onze puits gallo-romains de Lattara, (Ier s. av. n. è. - IIe s. de n. è.), (Fouilles programmées 1986-2000)* (Lattara, 18).

Cullin-Mingaud 2010 : M. Cullin-Mingaud, *La vannerie dans l'Antiquité romaine. Les ateliers de vanniers et les vanneries de Pompéi, Herculanium et Oplontis*, Naples, 2010, 298 p., ill. (Collection du Centre Jean Bérard, 35 ; Archéologie de l'artisanat antique, 3).

Gabriel, Goymer 2000 : S. Gabriel, S. Goymer, *Vannerie ; jonc, paille, raphia, rotin, osier*. Paris, Eyrolles, 2010, 176p.

Leclerc 2004 : A.-S. Leclerc, *La Vannerie dans l'Antiquité*, Catalogue d'exposition, Musée de Préhistoire d'Île-de-France, Nemours, 14 mars/14 novembre 2004, 59 p.

Roux, Chabal 1996 : J.-C. Roux, L. Chabal, *Une maison en torchis de Lattes au deuxième quart du IVe s. av. n. è.* Dans M. Py (dir.), *Architecture et urbanisme de Lattes antique*, (Lattara, 9), p. 337-371.

Schweingruber 1990 : F.-H. Schweingruber, *Anatomie europäischer Hölzer = Anatomy of european woods*, Stuttgart, 800 p.

A NNEXE 2

L ES PRÉLÈVEMENTS DE LA CAMPAGNE 2014

Nuria Rovira, Stéphanie Dubosq et Margaux Tillier

Introduction

Les protocoles généraux d'échantillonnage appliqués à Lattes sont recueillis dans des publications précédentes (cf. M. Py, *Lattara* 10, 1997, p. 38-43). Durant la campagne de fouilles de 2014, les prélèvements ont été essentiellement destinés à l'obtention de données économiques et environnementales (notamment archéobotaniques et archéozoologiques, mais aussi micromorphologiques) en liaison avec les différentes problématiques d'étude en cours sur la zone 1:

Méthodologie

D'un point de vue méthodologique, les unités stratigraphiques échantillonnées sont choisies parmi les plus homogènes et les plus susceptibles d'apporter des données sur l'exploitation des ressources naturelles végétales ou animales. Ces couches présentent une fourchette chronologique courte et bien établie (égale ou inférieure à 50 ans).

Les prélèvements destinés aux différentes disciplines paléo-économiques et paléo-environnementales sont regroupés dans deux catégories principales: prélèvements *systématiques* (foyers, fosses, trous de poteau et comblements de récipients) et prélèvements *non systématiques* (couches de dépotoir, couches charbonneuses et cendreuses, couches de destruction, sédimentations de sol et remblais). Le critère principal de sélection d'un échantillon est l'apparition de restes organiques, notamment archéobotaniques et archéozoologiques, bien que la fonctionnalité reste également un critère de choix.

Le premier groupe fait l'objet généralement du prélèvement de la totalité du sédiment, notamment quand le volume de sédiment n'excède pas 50 litres. En ce qui concerne le deuxième groupe, un test exploratoire de 20 litres de sédiment est utilisé pour évaluer la richesse de la couche et déterminer le volume de sédiment à prélever par la suite. Il peut s'avérer que ce test soit nul (absence de restes), négatif (nombre insuffisant de restes, ce qui conduit à l'arrêt de l'échantillonnage sur l'US concernée) ou positif (nombre suffisant de restes, ce qui conduit à augmenter le volume de sédiment prélevé sur l'US concernée).

Le traitement des échantillons passe par le tamisage du sédiment, soit par flottation à l'aide d'une machine (tamis intérieur de 4 mm et colonne extérieure de 5, 1, 0,5 et éventuellement 0,25 mm), soit au jet d'eau sur une colonne de tamis (mailles de 5/4, 2/1 et 0,5 mm). Le choix de la technique de tamisage se fait en fonction du type de restes à collecter, mais aussi du volume de sédiment à tamiser. Une fois tamisés, les refus de tamis des fractions de 5, 4, 2 et 1 mm sont triés à l'œil nu et les refus des fractions de 0,5 et 0,25 mm sont stockés pour un tri ultérieur à la loupe binoculaire. Ensuite, les données concernant chaque échantillon sont enregistrées sur Syslat. Enfin, les différents restes sont classés par spécialité et stockés pour leur étude ultérieure.

Le ramassage manuel de la macrofaune, des coquillages, des grands os d'ichtyofaune, des coprolithes et des concentrations de charbons se fait systématiquement lors de la fouille. Les divers restes de faune font l'objet d'un tri préliminaire permettant d'isoler la macrofaune, la microfaune, l'ichtyofaune, l'avifaune, les tortues et d'autres catégories animales.

En parallèle, des prélèvements destinés aux études micromorphologiques et géomorphologiques ont également été réalisés.

Un dernier élément à souligner concernant les restes végétaux est l'attestation tant de la carbonisation que de l'imbibition comme modes principaux de préservation.

La campagne de 2014

Durant la campagne de fouilles de 2014, l'échantillonnage de la zone 1 a porté essentiellement sur les secteurs 67, 68, 72, 73, 74 et 75 pour les phases 1R et 1S (fig. 1) qui viennent s'ajouter à ceux effectués depuis 2009 sur ces mêmes phases couvrant la première moitié du Ve s. av. n. ère (fig. 2 et 3). Un total de 131 échantillons destinés aux disciplines archéozoologiques et archéobotaniques a été ainsi prélevé. De ces prélèvements, 46 ont été destinés au tamisage, ce qui représente un volume de sédiment de 1004,9 litres. En parallèle, 80 échantillons de bois gorgés d'eau, 2 échantillons pour la carpologie (US69121 et 69125), 1 échantillon pour la granulométrie (US69032), 1 échantillon pour la pétrologie (US69251) et 1 échantillon pour la parasitologie (US69265) ont été prélevés sur le terrain lors de la fouille.

Types de prélèvements et disciplines concernées par l'échantillonnage

L'échantillonnage a porté sur les unités stratigraphiques et les structures suivantes (fig. 1) :

- 1 trou de poteau ;
- 1 couche de dépotoir ;
- 5 comblements de fosse ;
- 9 sédimentations de sol ;
- 3 sols d'occupation ;
- 1 niveau d'occupation/destruction ;
- 7 remblais ;
- 1 décharge de foyer ;
- 1 lentille de foyer ;
- 1 contenu de contenant en matériaux périssables ;
- 1 contenant en matériaux périssables ;
- 2 structures bâties ;
- 1 palissade en roseaux ;
- 3 comblements de tranchées ;
- 3 comblements de puits ;

1 pellicule de bois ;
1 couche d'argile ;
1 niveau de sable pur.

La liste ci-dessous tient compte des prélèvements réalisés pour les diverses disciplines concernées par l'échantillonnage ; ceux qui ont livré des restes sont notés entre parenthèses. Les différents types de tests sont également mentionnés.

Anthracologie/xylogologie	125 (123)
Ichtyologie	41 (41)
Carpologie	48 (48)
Malacologie	3 (3)
Macrofaune	0
Microfaune	35 (18)
Autres PRL	4 (24)
Tests positifs	7
Tests négatifs	2
Tests nuls	0
Nb litres traités	1004,9
Nb total PRL	131

La phase 1R

L'échantillonnage de plusieurs unités stratigraphiques et structures de la phase 1R s'est révélé particulièrement intéressant pour la xylogologie et l'anthracologie, puis pour la carpologie et l'ichtyologie.

La structure bâtie SB 69233 a fait l'objet d'une fouille fine et de nombreux prélèvements (L. Liottier) en raison de la conservation d'alignements de pièces de bois (US 69233 et 69255), toute comme les restes d'une palissade en roseaux (*Phragmites* sp.) située à proximité (US 69258). Ces échantillons ont été prélevés et numérotés par groupes suivant leur position sur le terrain.

Un prélèvement de sédiment pour la parasitologie a également été réalisé sous les dalles de la structure bâtie SB 69233 (US 69265) afin de savoir si elle aurait pu servir au maintien en captivité d'animaux. Ensuite, la totalité du sédiment restant a été tamisée, livrant de restes divers : fragments de bois et charbons de bois, carpo-restes et os d'ichtyofaune.

Un contenant réalisé avec des matériaux périssables (vannerie ?) a été également prélevé (US 69147) avec son contenu (US 69144) de caryposes de millet (*Panicum/Setaria*) *a priori* non brûlés.

Plusieurs sédimentations de sol (US 69111, 69123, 69176, 69208 et 69232) et sols d'occupation (US 69251 et 69259) ont fourni de nombreux restes anthracologiques (bois et charbons de bois), carpologiques et d'ichtyofaune. Les ossements de microfaune sont en revanche moins abondants et n'apparaissent pas dans tous les prélèvements.

Les comblements des fosses FS 53928 (US 69185), FS 69148 (US 69153) et FS 69114 (US 69117), ainsi que les comblements des tranchées TR 69197 (US 69197), TR 69199 (US 69199) et TR 69204 (US 69204), présentent également de nombreux restes de végétaux et de poissons, probablement des déchets divers liés éventuellement à des activités de nettoyage.

Enfin, un comblement de trou de poteau (US 69188), une lentille de foyer (US 69264) et une décharge de foyer (US 69201) complètent les prélèvements réalisés pour cette phase.

La phase 1S

L'échantillonnage de la phase chronologique suivante a porté essentiellement sur des remblais (US 69032, 69179, 69181, 69207 et 69229), des sols (US 69167 et 69183), des sédimentations de sol (US 69203, 69245 et 69170) et le comblement d'un puits (US 69211, 69218 et 69243). A ces prélèvements s'ajoutent une couche de dépotoir (US 69280), le comblement d'une structure bâtie (US 69285), une fine pellicule de ce qui ressemble à du bois (US 69279) et une couche d'occupation/destruction (US 69304). De façon générale, l'abondance de restes végétaux conservés par imbibition et carbonisation est similaire à celle de la phase précédente, tout comme celle des restes d'ichtyofaune.

L'état 1S3

Seuls trois échantillons appartiennent à cette phase : deux complements de fosse (US 69151 et 69154) et une couche d'argile (US 69165) prélevée pour la malacologie.

Bilan

Les conditions de conservation anaérobies des niveaux anciens de la zone 1 permettant la conservation de très nombreux restes végétaux sont un atout majeur pour la compréhension des modes d'acquisition et d'exploitation de ces ressources. Ainsi, en plus des restes carbonisés qui témoignent d'un certain nombre d'activités réalisées dans le cadre de la consommation (préparation culinaire, utilisation de combustible), nous avons accès à d'autres restes d'activités plus rarement attestées sauf en cas d'incendies accidentels. Il est à noter en particulier les bois ou les roseaux utilisés comme matériaux de construction pour des structures diverses.

L'abondance de carpo-restes gorgés d'eau, notamment de graines de petite taille, a rendu pratiquement impossible le tri des refus de tamis issus de la flottation dans le temps imparti pour les fouilles. Ces refus ont été donc stockés sans trier, comme ceux de 0,5 mm, en attendant l'étude des contextes archéologiques lors de leur publication.

Les ossements d'animaux, notamment de macrofaune et d'ichtyofaune, sont également très abondants sur les sols d'occupation et dans les remblais sous la forme de déchets de consommation témoins d'une diète carnée riche et variée. La présence de restes d'insectes est à souligner dans certains des contextes échantillonnés. Les coquilles de malacofaune marine semblent par contre moins abondantes que dans les phases postérieures.

75			groupé	-	/a/	x	1R5
75			groupé	-	/a/	x	1R5
75			groupé	-	/a/	x	1R5
75			groupé	-	/a/	x	1R5
75			groupé	-	/a/	x	1R5
75			groupé	-	/a/	x	1R5
75			groupé	-	/a/	x	1R5
75			groupé	-	/a/	x	1R5
75			groupé	-	/a/	x	1R5
75			groupé	-	/a/	x	1R5
75			groupé	-	/a/	x	1R5
75			groupé	-	/a/	x	1R5
75			groupé	-	/a/	x	1R5
75			groupé	-	/a/	x	1R5
75			groupé	-	/a/	x	1R5
75			groupé	-	/a/	x	1R5
75			groupé	-	/a/	x	1R5
75			groupé	-	/a/	x	1R5
75			groupé	-	/a/	x	1R5
75			groupé	-	/a/	x	1R5
75			groupé	-	/a/	x	1R5
75			groupé	-	/a/	x	1R5
75			groupé	-	/a/	x	1R5
75			groupé	-	/a/	x	1R5
73		Palissade en roseaux	groupé	-	/a/	x	1R5
73			groupé	-	/a/	x	1R5
73			groupé	-	/a/	x	1R5
73			groupé	-	/a/	x	1R5
73			groupé	-	/a/	x	1R5
73			groupé	-	/a/	x	1R5
73			groupé	-	/a/	x	1R5
73			groupé	-	/a/	x	1R5
73			groupé	-	/a/	x	1R5
73			groupé	-	/a/	x	1R5
73			groupé	-	/a/	x	1R5
73			groupé	-	/a/	x	1R5
73			groupé	-	/a/	x	1R5
73			groupé	-	/a/	x	1R5
73			groupé	-	/a/	x	1R5
73			groupé	-	/a/	x	1R5
73			groupé	-	/a/	x	1R5
73			groupé	-	/a/	x	1R5
73			groupé	-	/a/	x	1R5
74		Sol	tout	20	/a/i/c/m ² /		1R6
75		Lentille de foyer (cendres et charbons)	tout	2	/a/i/c/m ² /		1R5
75	positif	Structure bâtie	dispersé	10	/a/i/c/m ² /		1R5
75		Voir PRL 1	tout	9	/a/c/		1R5
75		Voir PRL 1-PRL parasitologie	dispersé	-	/x/	x	1R5
67		Pellicule de bois	groupé	2	/a/c/		1T
67		Dépotoir	groupé	30	/a/i/c/m ² /		1S
67		Structure bâtie	groupé	40	/a/i/c/m ² /		1S
75		Structure bâtie	groupé	30	/a/i/c/m ² /		1R6
67		Couche d'occupation/destruction	groupé	50	/a/i/c/m ² /		1T

■ Fig. 1 (suite) : Inventaire des prélèvements 2014.

69233	75	/a/			x	x							1R5
69233	75	/a/			x	x							1R5
69233	75	/a/			x	x							1R5
69151	72	/a/i/c/mf/		10		x	x	x					1R5
69153	72	/a/i/c/mf/		6		x	x	x	x	x	x		1R5
69154	72	/a/i/c/mf/		9		x	x					x	1R5
69176		/a/i/c/mf/	positif	10		x	x	x			x		1R5
69176		/a/i/c/		45		x	x	x			x	x	1R5
69188		/a/i/c/mf/		2		x	x	x			x		1R5
69197		/a/i/c/mf/		8		x	x						1R5
69199	74	/a/i/c/mf/		8		x	x	x					1R5
69199	74	/a/i/c/		10		x	x	x			x		1R5
69204	73	/a/i/c/mf/	positif	9		x	x	x			x	x	1R5
69204	73	/a/		2		x							1R5
69208	75	/a/i/c/mf/	positif	20		x	x	x	x	x	x	x	1R5
69208	75	/a/c/		20		x	x	x					1R5
69232	75	/a/i/c/mf/x/	négatif	20		x	x	x					1R5
69251	75	/a/i/c/mf/		40		x	x	x			x	x	1R5
69251	75	/a/i/c/mf/		18									1R5
69251	75	/x/				x							1R5
69259	74	/a/i/c/mf/		20		x	x	x	x				1R5
69264	75	/a/i/c/mf/		2		x	x	x					1R5
69265	75	/a/i/c/mf/	positif	10		x	x	x			x	x	1R5
69265	75	/a/c/		9		x	x						1R5
69265	75	/x/				x							1R5
69294	75	/a/i/c/mf/		30		x	x	x				x	1R5
69229	74	/a/i/c/mf/		10		x	x	x			x		1S/1R5

■ Fig. 2 : Inventaire de prélèvements de la phase 1R (2009-2014) (fin)

US	Secteur	Disciplines	test	nblitres	manuel	anthracologie	ichtyofaune	carpologie	malacologie	microfaune	autre	Phase
53663	65	/a/			x							1S
53960	67	/a/i/c/mf/		10		x	x	x				1S
69002	67	/x/			x							1S
69032	67	/p/			x							1S
69165	68	/m/		10		x			x			1S
69167	65	/a/i/c/mf/	positif	20		x	x	x			x	1S
69167	65	/a/i/c/		20		x	x				x	1S
69170	67	/a/i/c/mf/		10		x	x	x				1S
69179	67	/a/i/c/mf/		40		x	x					1S
69181	67	/a/i/c/mf/		40		x	x	x				1S
69183	69	/a/i/c/mf/		10		x	x	x			x	1S
69203	67	/a/i/c/mf/		80		x	x	x				1S
69207	67	/a/x/		20		x	x	x			x	1S
69211	67	/a/i/c/mf/		20		x	x	x				1S
69211	67	/a/i/c/		28		x	x			x	x	1S
69218		/a/i/c/mf/	positif	20		x						1S
69218		/a/i/c/		50		x	x	x		x	x	1S
69243	67	/a/i/c/mf/		20		x		x				1S
69245	67	/a/i/c/mf/		40		x	x	x		x	x	1S
69279	67	/a/c/		2		x	x	x		x		1S
69280	67	/a/i/c/mf/		30		x	x	x			x	1S
69285	67	/a/i/c/mf/		40		x	x	x			x	1S
69304	67	/a/i/c/mf/		50		x					x	1S
69229	74	/a/i/c/mf/		10		x	x	x		x		1S/1R5

■ Fig. 3 : Inventaire de prélèvements de la phase 1S (2009-2014).

A

NNEXE 3

C

ONSERVATION-RESTAURATION DU MOBILIER ARCHÉOLOGIQUE PENDANT LA FOUILLE ET GESTION DES MATÉRIAUX ORGANIQUES GORGÉS D'EAU

Julie Touzeau

Introduction

Mise en place dans la chaîne opératoire du fonctionnement de la fouille, la conservation-restauration des objets archéologiques est assurée simultanément au travail de terrain. Nous ne développerons pas ici les étapes de la conservation-restauration du mobilier (aide à la fouille et au prélèvement, dégagement, consolidation, restauration pour étude, stabilisation, orientation vers radio X ou stabilisation en laboratoire extérieur, conditionnement ou encore restauration). Les protocoles adaptés au chantier du site de Saint-Sauveur Lattes sont explicités dans les rapports des triennales précédentes. Nous exposerons les nouveaux protocoles élaborés au fur et à mesure de la découverte des bois gorgés d'eau et vestiges végétaux rencontrés dans la zone 1 durant les trois dernières campagnes de fouille, puis l'évolution des conditionnements du mobilier découlant des modifications de stockage et d'emballage dans les réserves du musée archéologique de Lattes.

Gestion des restes végétaux et bois gorgés d'eau

Dans la zone 1, les vestiges organiques découverts ne sont plus anecdotiques. Conservés en dessous de la nappe phréatique et en milieu anaérobie, les bois et les restes végétaux mis au jour dans cette zone sont gorgés d'eau. Afin de conserver ces vestiges pendant la fouille et durant leur étude, il est impératif de les maintenir dans cet état.

Durant la fouille, des protocoles de conservation de ce type de vestiges ont été mis en place en concertation avec Eric Gailledrat et Ariane Vachet en charge de la fouille de cette zone, et conjointement avec la carpologue Nuria Rovira et l'anthracologue Lucie Chabal. C'est ainsi que les vestiges gorgés d'eau que nous avons souhaité maintenir un laps de temps en place sur le terrain afin d'optimiser leur compréhension par la conservation du lien avec leur contexte archéologique, ont été maintenus humides par la pose de serpillières ou de torchons, régulièrement humidifiés et recouverts d'un film plastique opaque, type bâche noire. Les plus petits artefacts ont été directement conditionnés immergés dans des sachets Minigrip® remplis d'eau du robinet lors de leur découverte. Nuria Rovira et moi-même avons suivi quotidiennement le travail de terrain afin d'être réactive et d'appréhender au mieux la nature des vestiges découverts. Ces derniers correspondent à la fois à des restes végétaux de la consommation

humaines et animales, des restes de litière, des bois de construction, des restes de parois ou d'aménagement divers, des objets comme des bouchons d'amphore et d'autres éléments non identifiés. La variété de ces vestiges oblige à entretenir un dialogue constant avec les divers spécialistes.

Sur le terrain, les gestes de conservation ont été transmis à l'ensemble de l'équipe. Puis les bois gorgés d'eau ont été orientés vers Lucie Chabal (UMR 5059) (. Ils ont été au préalable, nettoyés à l'eau du robinet à l'aide de pinceaux. Une fois le sédiment éliminé ils ont été stockés dans des sachets Minigrip® par US. Une étiquette en polyéthylène Stiron® portant au feutre noir les indications (site, année, US) a été glissée dans chaque sachet ; les mêmes informations ont été reportées sur le sachet lui-même. Pour éviter la formation de microorganismes, l'air a été chassé avant fermeture des sachets polyéthylène afin de limiter la présence d'oxygène en contact avec l'eau. Dans un même souci de conservation, les sachets ont été stockés ensuite dans un bac gerbable (type Allibert®) avec couvercle, à l'abri de la lumière. Les plus gros éléments ont été stockés sans sachet polyéthylène dans un plus grand bac et leur étiquette ficelée autour d'eux (fig. 1). Ils ont été immergés dans l'eau du robinet. Un film étirable de polyéthylène a été posé sur la surface de l'eau afin de limiter le contact avec l'air et l'apport en oxygène. Leur transport a demandé qu'ils soient préalablement enroulés dans des serpillières mouillées afin de maintenir leur humidité jusqu'à leur ré-immersion dans leur lieu de stockage. A l'issue de chaque campagne, durant la semaine de post-fouille, ces bois ont été acheminés dans un conteneur réfrigéré (fig. 2) assurant des conditions climatiques adaptés à leur conservation à long terme. La maintenance et le suivi nécessaire ont été supervisés par Lucie Chabal en charge de leur étude.

Les gestes et les choix de conservation ont été adaptés aux vestiges. Par exemple, lors de cette triennale des bois de construction massifs (fig. 3) ont été découverts dans un état de conservation remarquable. Des pieux, des montants de chambranle de porte et un autre élément servant probablement de crapaudine ont été dégagés, maintenus sur le terrain un certain temps, dégagés, nettoyés et stockés. En revanche, la découverte de vestiges végétaux, comme une pigne de pin et une feuille d'arbre, a nécessité des gestes de conservation différents. La feuille d'arbre a été glissée à l'aide de spatules et de fins filets d'eau sur un film de polyéthylène semi-rigide, un peu électrostatique et transparente (fig. 4). Une première face a été nettoyée à l'aide de pinceau très doux, type pinceau aquarelle. La feuille a été retournée sur un autre film de polyéthylène à l'aide de filets d'eau. Les restes de sédiment ont été éliminés puis la feuille d'arbre (fig. 5) a été photographiée avant d'être stockée dans un conditionnement adapté. Pour assurer sa conservation à long terme, un protocole de séchage lent a été mis en place. Ce choix a été conforté par les discussions avec les restauratrices spécialisées en bois gorgés d'eau issues des laboratoires Arc Antique et Arc Nucléart. La feuille d'arbre a été placée entre les deux films de polyéthylènes pour qu'elle se maintienne à plat avant d'être glissés dans un sachet Minigrip® et quelques gouttes d'eau destinées à maintenir une forte humidité. Le tout est placé dans une boîte hermétique (type Lock&Lock) sur laquelle a été indiquée une date d'ouverture, ce premier conditionnement a été installé dans une seconde boîte hermétique et une troisième. Le tout a été pris en charge par Lucie Chabal qui a suivi le protocole de séchage lent retenu. Ainsi, il a été choisi que le conditionnement global soit stocké dans un réfrigérateur ; que la boîte extérieure soit ouverte comme indiqué dessus, trois mois après la découverte de la feuille, en octobre ; puis que trois mois après c'est à dire en janvier, la seconde boîte soit ouverte ; enfin que le dernier contenant le soit en avril. Le suivi de ce protocole de séchage lent a donné le résultat attendu : la feuille a correctement séché sans perte de matière ou de déformation. Son étude qui a d'abord été faite seulement



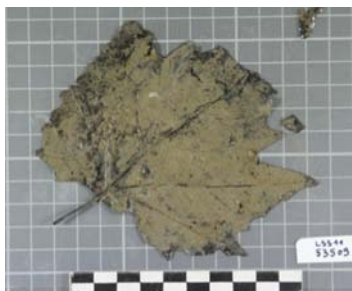
■ Fig 1. Stockage des bois gorgés de dimensions importantes dans un bac gerbable avec couvercle.



■ Fig 2 : Conteneur réfrigéré dans lequel sont stockés les bois gorgés d'eau issus de la fouille de Lattes.



■ Fig 3 : Bois de construction.



■ Fig.4 : Feuille d'arbre posée sur un film de polyéthylène avant élimination du sédiment restant.



■ Fig 5 : feuille d'arbre après élimination du sédiment.



■ Fig 6 : Structures circulaire en tiges végétales entrelacées et petits piquets



■ Fig 7 : Détail des tiges végétales

d'après photo puis a pu être complétée ensuite. La conservation de la pigne de pin a été réalisée selon le même protocole et les résultats sont également satisfaisants. Les contraintes mécaniques et les déformations induites par son séchage ont été contenues par un conditionnement en mousse polyéthylène épousant ses contours. Ces vestiges sont les premiers de ce type découverts à Lattes que nous avons l'occasion de conserver et d'étudier ; le caractère exceptionnel de leur découverte explique certainement l'inexistence des publications consacrées à leur conservation.

D'autres vestiges végétaux ont été découverts lors de la campagne 2014 : il s'agit de structures en matériaux périssables (restes de cloison et restes d'une structure circulaire en tiges végétales entrelacées et petits piquets, fig. 6 et 7) qui ont demandé à être fouillées et démontées sur le terrain pour s'assurer de leur compréhension. Leur conservation d'un seul tenant sans démontage était impossible à cause de leur fragilité due à leur état de conservation et leur assemblage. De plus une étude in-situ et un démontage effectués et supervisés par Léonor Lottier, doctorante (UPV), ont permis d'enregistrer un maximum d'information qui aurait été difficile de transporter en laboratoire ou de transmettre.

Dans la gestion des vestiges de végétaux gorgés d'eau, les décisions sont efficaces et riches d'informations archéologiques si elles sont rapides. Cette triennale a témoigné de ce fonctionnement idéal au sein de l'équipe de fouille de Lattes.

Evolution du conditionnement du petit mobilier

Le mobilier découvert lors des fouilles intègre à terme les réserves du musée archéologique Henri Prades. Le conditionnement et le mode de stockage ont continué à évoluer ces dernières années. Dans les réserves du musée, le petit mobilier est maintenant stocké et individualisé dans des sachets Minigrip® qui sont regroupés dans des boîtes hermétiques en polyéthylène et polypropylène, Miflex®. Le conditionnement durant la fouille a été envisagé de manière cohérente avec ces changements. En collaboration avec Mario Marco, agent du musée Henri Prades, les objets ont été conditionnés dans les contenants du musée de telle sorte qu'ils puissent rejoindre, après étude, les réserves du musée sans subir de modification ou de manipulation.

Les objets après traitement dans le laboratoire de chantier, ont été individualisés dans des sachets Minigrip® avec double étiquetage (informations archéologiques écrites sur le sachet en haut à droite et étiquette en Stiron® écrite au feutre noir stable et durable Staedtler®). Ils ont été regroupés par année, par zone et par matériau dans les boîtes hermétiques.

Le conditionnement des objets est maintenant continu, de la fouille au musée.

Conclusion

Durant les campagnes de fouilles successives, la diversité des vestiges a été étoffée et enrichie. La gestion des restes végétaux et des bois gorgés d'eau ont demandé que soient prises des décisions efficaces concernant la mise en place de protocoles dès la fouille avec les archéologues, les spécialistes en charge de leur étude et la contribution du conservateur-restaurateur. Les résultats sont positifs. La continuité du conditionnement du petit mobilier de la fouille au musée est venue parfaire les objectifs de conservation-restauration.

A N N E X E 4

L I S T I N G D E S U N I T É S S T R A T I G R A P H I Q U E S E T I N V E N T A I R E D U M O B I L I E R

PHASE 1R (-475/-450)

Us 53468

code : LATTARA.
année : 2009.

catégorie : surface.

type : surface d'occupation.

TPO : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

– **Inventaire** : Faune : 6 os ; 14 coquillages. Céramique : 38 fr. [portoirs 4106, 4149, 3972, 4152].

– **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 3 fragments de céramique attique ; 4 fragments de céramique à pâte claire ; 2 fragments d'amphore étrusque ; 2 fragments d'amphore grecque ; 21 fragments d'amphore massaliète ; 1 fragment d'amphore ibérique ; 4 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie** :

• céramique attique à vernis noir : 1 bord de coupe type C AT-VN 398-413 ; 1 bord de Castulo cup AT-VN 469-473

• céramique à pâte claire : 1 fond

• céramique à pâte claire peinte : 1 fond de coupe à anses CL-MAS 420

• amphore étrusque : 1 bord d'amphore A-ETR 3C ; 1 tesson d'amphore A-ETR 4.

– **Remarques** :

Revoir identification de la «Castulo Cup».

– **Datation** : -475/-450.

Us 53517

code : LATTARA.
année : 2009.

catégorie : couche de destruction.

type : couche de destruction de structure en terre.

TPO : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

photos : 7905, 7905a.

prélèvements : x.

– **Inventaire** : Faune : 15 os ; 5 coquillages. Bronze : 1 fragment de plaque décorée. Pierre : 1 galet ayant servi d'outil. Céramique : 222 fr. [portoirs 4286, 4321, 4287, 3981, 3972, 4292].

– **Comptages** : 2 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 2 fragments de céramique attique ; 10 fragments de céramique à pâte claire ; 4 fragments de céramique commune tournée du Languedoc oriental ; 1 fragment de céramique commune étrusque ; 13 fragments d'autre céramique commune ; 29 fragments d'amphore étrusque ; 32 fragments d'amphore massaliète ; 3 fragments d'amphore ibérique ; 125 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 1 fragment de dolium .

– **Statistiques** : Sur le total des fragments : vaisselle 70.7%, amphores 28.8%, dolium 0.5%. Sur les fragments de vaisselle : tournée fine 2.5%, tournée commune 17.8%, non tournée 79.6%

– **Typologie** :

• céramique à pâte claire : 1 fond

• céramique à pâte claire peinte : 1 bord de coupe à anses CL-MAS 423

• céramique non tournée du Languedoc oriental : 1 bord d'urne CNT-LOR U5 ; 6 fonds

• amphore massaliète : 1 bord A-MAS bd3

• amphore étrusque : 1 bord d'amphore A-ETR 4.

– **Datation** : -475/-450.

Us 53531

code : LATTARA.
année : 2008.

catégorie : sol d'habitat.

type : sol de terre rubéfié.

TPO : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

photos : 7623, 7623a, 7623b.

– **Inventaire** : Faune : 7 os ; 3 coquillages. Céramique : 31 fr. [portoirs 4108, 4149, 4152].

– **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire ; 2 fragments d'amphore étrusque ; 1 fragment d'amphore massaliète ; 27 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie** :

• céramique à pâte claire : 1 fond

• céramique non tournée du Languedoc oriental : 1 bord d'urne CNT-LOR U3

• amphore étrusque : 1 bord d'amphore A-ETR 3C ; 1 bord d'amphore A-ETR 4.

– **Datation** : -475/-450.

Us 53535

code : LATTARA.
année : 2009.

catégorie : couche technique.

type : nettoyage avant fouille.

TPO : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

– **Inventaire** : Faune : 3 os ; 1 coquillage. Céramique : 11 fr. [portoirs 4282, 4287, 4292].

– **Comptages** : 1 fragment de céramique attique ; 1 fragment de céramique à pâte claire ; 1 fragment d'amphore étrusque ; 6 fragments d'amphore massaliète ; 2 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie** :

• céramique attique à figures noires : 1 bord de coupe de type B AT-FN KyB

• céramique non tournée du Languedoc oriental : 1 bord de coupelle CNT-LOR C5

• amphore massaliète : 1 bord A-MAS bd3.

– **Datation** : -475/-450.

Us 53546

code : LATTARA.
année : 2009.

catégorie : couche de destruction.

type : couche de destruction de structure en terre.

TPO : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

photos : 7905, 7905a.

– **Inventaire** : Faune : 1 os ; 1 coquillage. Bronze : 1 fragment de lingot. Terre : 1 fragment de sole de foyer. Céramique : 61 fr. [portoirs 4288, 4321, 3972, 4292].

– **Comptages** : 3 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de céramique attique ; 5 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment de céramique commune tournée du Languedoc oriental ; 5 fragments d'amphore étrusque ; 8 fragments d'amphore massaliète ; 1 fragment d'amphore ibérique ; 37 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie** :

• céramique attique à vernis noir : 1 fond de coupe AT-VN

• céramique à pâte claire : 1 bord de cruche CL-MAS 542

• céramique à pâte claire peinte : 1 bord de coupe à anses CL-MAS 423

• céramique commune tournée du Languedoc oriental : 1 bord d'urne CCT-LOR 1b

• céramique grise monochrome : 1 bord de coupe GR-MONO 2 ; 1 bord d'urne GR-MONO 7

• céramique non tournée du Languedoc oriental : 1 bord de coupe CNT-LOR C2 ; 1 bord d'urne CNT-LOR U2c ; 1 fond

• amphore massaliète : 1 bord A-MAS bd2 ; 1 anse d'amphore A-MAS.

– **Datation** : -475/-450.

Us 53556

code : LATTARA.

année : 2009.
 catégorie : couche de remblai.
 type : remblai de limon argileux.
 TPQ : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R.
 documents : 001S0901.

Us 53560

code : LATTARA.
 année : 2009.
 catégorie : couche de remblai.
 type : remblai à base de déchets de foyer.
 TPQ : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R.

Us 53565

code : LATTARA.
 année : 2009.
 catégorie : sol d'habitat.
 type : sol de terre limono-argileux.
 TPQ : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R.
 – **Inventaire** : Céramique : 23 fr. [portoir 4285].
 – **Comptages** : 2 fragments de céramique grise monochrome ; 2 fragments de céramique à pâte claire ; 4 fragments d'amphore étrusque ; 6 fragments d'amphore massaliète ; 9 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
 – **Typologie** :
 • céramique non tournée du Languedoc oriental : 1 bord de coupe CNT-LOR C1
 • amphore massaliète : 1 bord A-MAS bd2.
 – **Datation** : -475/-450.

Us 53569

code : LATTARA.
 année : 2009.
 catégorie : couche de remblai.
 type : remblai de matériaux multiples.
 TPQ : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R.
 – **Inventaire** : Faune : 8 os. Pierre : 1 aiguiseur ?. Céramique : 80 fr. [portoirs 4285, 4287, 3981, 4321].
 – **Comptages** : 1 fragment de céramique grise monochrome ; 9 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 2 fragments de céramique attique ; 5 fragments de céramique à pâte claire ; 8 fragments d'amphore étrusque ; 17 fragments d'amphore massaliète ; 2 fragments d'amphore ibérique ; 36 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
 – **Typologie** :
 • céramique à pâte claire peinte : 1 fond
 • céramique non tournée du Languedoc oriental : 1 bord de coupe CNT-LOR C2 ; 2 bords de coupes CNT-LOR C4 ; 1 bord de coupelle CNT-LOR C5 ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1a ; 1 bord d'urne CNT-LOR U5
 • amphore massaliète : 1 bord A-MAS bd2.
 – **Datation** : -475/-450.

Us 53571

code : LATTARA.
 année : 2009.
 catégorie : couche de destruction.
 type : couche de destruction de structure en terre.
 TPQ : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R.
 – **Inventaire** : Faune : 35 os ; 10 coquillages. Fer : 1 scorie vitrifiée. Céramique : 75 fr. [portoirs 4316, 4298, 4292, 4321].
 – **Comptages** : 6 fragments de céramique grise monochrome ; 3 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 3 fragments de céramique attique ; 17 fragments de céramique à pâte claire ; 3 fragments d'autre céramique commune ; 1 fragment de céramique commune tournée du Languedoc oriental ; 4 fragments d'amphore étrusque ; 6 fragments d'amphore massaliète ; 3 fragments d'amphore ibérique ; 29 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental *Remarques* : Isolation photo : 1f de AT-VN (1 décor).
 – **Typologie** :
 • céramique attique à figures noires : 1 décor de coupe de type B AT-FN KyB
 • céramique attique à vernis noir : 1 anse de coupe AT-VN
 • autre céramique commune : 1 tesson
 • céramique à pâte claire : 2 bords de cruches CL-MAS 520-540
 • céramique à pâte claire peinte : 1 bord de coupe à une anse CL-MAS 413
 • céramique grise monochrome : 1 tesson de jatte GR-MONO 6.
 – **Remarques** :
 coupe attique recolle avec 53600 et 53571, même vase.
 – **Datation** : -475/-450.

Us 53572

code : LATTARA.
 année : 2009.
 catégorie : sol d'habitat.
 type : sol de terre concrétisé par des tessons.
 TPQ : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R.
 prélèvements : x.

Us 53573

code : LATTARA.
 année : 2009.
 Fait : SB53573.

catégorie : structure bâtie.
 type : structure bâtie non déterminée.
 Z : sup : -4,03 m/ inf : -4,08 m.
 TPQ : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R.
 photos : 7946, 7946a, 7956, 7956a.
 – **Inventaire** : Céramique : 6 fr. [portoir 4288].
 – **Comptages** : 2 fragments d'amphore massaliète ; 4 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
 – **Datation** : -475/-450.

Us 53577

code : LATTARA.
 année : 2009.
 catégorie : identification préliminaire.
 TPQ : -450.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R.

Us 53583

code : LATTARA.
 année : 2009.
 catégorie : identification préliminaire.
 TPQ : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R.
 photos : 7975, 7975a, 7975b, 7975c, 7976, 7976a, 7976b, 7976c, 8063, 8121, 8121a.

Us 53584

code : LATTARA.
 année : 2009.
 catégorie : sol d'habitat.
 type : sol de terre charbonneux.
 TPQ : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R.
 – **Inventaire** : Faune : 42 os ; 1 coquillage. Céramique : 38 fr. [portoirs 4291, 4287, 4292].
 – **Comptages** : 2 fragments de céramique grise monochrome ; 3 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 6 fragments de céramique à pâte claire ; 5 fragments d'amphore étrusque ; 7 fragments d'amphore massaliète ; 15 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
 – **Typologie** :
 • céramique à pâte claire : 1 bord de coupe à anses CL-MAS 429b
 • céramique grise monochrome : 1 tesson de coupe carénée GR-MONO 3a
 • céramique non tournée du Languedoc oriental : 2 bords d'urnes CNT-LOR U3
 • amphore étrusque : 1 fond d'amphore A-ETR 4.
 – **Datation** : -475/-450.

Us 53585

code : LATTARA.
 année : 2009.
 catégorie : couche de remblai.
 type : remblai de limon argileux.
 TPQ : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R.
 photos : 7975, 7975a, 7975b, 7975c, 7976, 7976a, 7976b, 7976c, 7999, 8000, 8001, 8008, 7999a, 8000a, 8000b, 8001a, 8009, 8009a, 8009b, 8010, 8010a, 8010b, 8010c, 8011, 8011a, 8012, 8012a, 8013, 8013a, 8032, 8033, 8033a.

Us 53587

code : LATTARA.
 année : 2009.
 catégorie : sol d'habitat.
 type : sol de terre concrétisé par des tessons.
 TPQ : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R.
 photos : 7942, 7942a, 7940, 7939, 7939a, 7939b, 7943.
 prélèvements : x.
 – **Inventaire** : Faune : 5 os ; 3 coquillages. Pierre : 1 aiguiseur ?. Céramique : 101 fr. [portoirs 4285, 4287, 4292, 4321].
 – **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 2 fragments de céramique attique ; 10 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment de céramique commune tournée du Languedoc oriental ; 9 fragments d'amphore étrusque ; 19 fragments d'amphore massaliète ; 8 fragments d'amphore ibérique ; 51 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
 – **Statistiques** : Sur le total des fragments : vaisselle 64.4%, amphores 35.6%
 – **Typologie** :
 • céramique attique à vernis noir : 1 bord de coupe type B AT-VN 432-433 ; 1 tesson de coupe à tige AT-VN
 • céramique à pâte claire : 1 bord de coupe à anses CL-MAS 423 ; 1 bord de cruche CL-MAS 542a ; 1 fond
 • céramique non tournée du Languedoc oriental : 2 bords de coupelles CNT-LOR C5 ; 1 bord d'urne CNT-LOR U3 ; 1 bord d'urne CNT-LOR U5 ; 1 bord d'urne sans col CNT-LOR U6b2 ; 1 fond
 • amphore ibérique : 1 bord A-IBE bd4d
 • amphore massaliète : 1 bord A-MAS bd3 ; 1 anse d'amphore A-MAS
 • amphore étrusque : 2 anses d'amphores A-ETR.
 – **Datation** : -475/-450.

Us 53589

code : LATTARA.
 année : 2009.
 Fait : FY53589.
 catégorie : foyer.

Us 53606

code : LATTARA.
 année : 2009.
 Fait : MR53606.
 catégorie : poteau.
 type : restes de poteau en bois décomposé .
 Z : sup : -4,17 m.
 TPQ : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R.
 photos : 7961, 7961a, 7960, 8008, 8009, 8009a, 8009b, 8010, 8010a, 8010b, 8010c, 8011, 8011a, 8012, 8012a, 8106, 8118, 8118a, 8121, 8121a, 8063, 8064, 8105, 8105a, 8096, 8096a, 8098, 8098a, 8104.

Us 53614

code : LATTARA.
 année : 2009.
 Fait : FY53596.
 catégorie : foyer.
 type : radier de sole de foyer en pierres.
 TPQ : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R.
 photos : 7970, 7970a, 7970b, 7978, 7978a.

Us 53615

code : LATTARA.
 année : 2009.
 catégorie : couche d'habitat.
 type : sédimentation de sol riche en détritux.
 TPQ : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R.
 photos : 7975, 7975a, 7975b, 7975c, 7976, 7976a, 7976b, 7976c.
 prélèvements : x.
 – **Inventaire** : Faune : 133 os ; 3 coquillages. Céramique : 63 fr. [portoirs 4293, 4287, 3981, 4292].
 – **Comptages** : 1 fragment de céramique grise monochrome ; 12 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 4 fragments de céramique attique ; 13 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment de céramique commune massaliète ; 3 fragments d'amphore étrusque ; 20 fragments d'amphore massaliète ; 5 fragments d'amphore ibérique ; 4 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
 – **Typologie** :
 • céramique attique à vernis noir : 1 bord d'Acropup AT-VN 439-441
 • céramique à pâte claire peinte : 4 bords et 3 anses de coupe à anses CL-MAS 425 ; 1 fond de vase fermé CL-MAS
 • céramique non tournée du Languedoc oriental : 1 bord d'urne CNT-LOR U3
 • amphore massaliète : 1 bord A-MAS bd2 ; 1 anse d'amphore A-MAS.
 – **Datation** : -475/-450.

Us 53618

code : LATTARA.
 année : 2009.
 catégorie : couche de remblai.
 type : remblai de limon argileux.
 TPQ : -450.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R.
 photos : 7987, 7987a, 7987b, 7987c.
 – **Inventaire** : Faune : 5 os ; 1 coquillage. Céramique : 13 fr. [portoirs 4313, 4298, 4292].
 – **Comptages** : 1 fragment de céramique grise monochrome ; 1 fragment de céramique attique ; 1 fragment de céramique à pâte claire ; 4 fragments d'amphore étrusque ; 1 fragment d'amphore ibérique ; 5 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
 – **Typologie** :
 • céramique attique à vernis noir : 1 tesson de coupe à tige AT-VN.
 – **Datation** : -450/-450.

Us 53621

code : LATTARA.
 année : 2009.
 Fait : MR53621.
 catégorie : mur.
 type : comblement de tranchée d'implantation d'une cloison en torchis.
 Z : sup : -4,12 / inf : -4,19.
 TPQ : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R.
 photos : 7981, 7981a, 7981b, 7981c, 7975, 7975a, 7975b, 7975c, 7976, 7976a, 7976b, 7976c, 7999, 8000, 8001, 8008, 7999a, 8000a, 8000b, 8001a, 8009, 8009a, 8009b, 8010, 8010a, 8010b, 8010c, 8011, 8011a, 8012, 8012a, 8013, 8013a, 8031, 8032, 8033, 8033a, 8063, 8105, 8105a, 8106, 8121, 8121a.
 – **Inventaire** : Faune : 4 os ; 1 coquillage. Céramique : 13 fr. [portoirs 4317, 4298, 4292].
 – **Comptages** : 2 fragments de céramique grecque orientale ; 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 5 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment de céramique commune tournée du Languedoc oriental ; 1 fragment d'amphore massaliète ; 1 fragment d'amphore ibérique ; 2 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
 – **Typologie** :
 • céramique à pâte claire : 1 bord de cruche CL-MAS 520-540
 • céramique à pâte claire peinte : 1 bord de coupe à une anse CL-MAS 412b.
 – **Datation** : -475/-450.

Us 53622

code : LATTARA.
 année : 2009.
 Fait : MR53621.
 catégorie : mur.
 type : creusement de tranchée d'implantation d'une cloison en torchis.

TPQ : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R.
 photos : 7981, 7981a, 7981b, 7981c, 7999, 8000, 8001, 8008, 7999a, 8000a, 8000b, 8001a, 8009, 8009a, 8009b, 8010, 8010a, 8010b, 8010c, 8011, 8011a, 8012, 8012a, 8013, 8013a, 8121, 8121a, 8063.

Us 53624

code : LATTARA.
 année : 2009.
 Fait : MR53621.
 catégorie : poteau.
 type : Empreinte de poteau carbonisé.
 TPQ : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R.
 photos : 7981, 7981a, 7981b, 7981c, 8008, 8009, 8009a, 8009b, 8010, 8010a, 8010b, 8010c, 8011, 8011a, 8012, 8012a, 8013, 8013a, 8031, 8121, 8121a, 8063.

Us 53626

code : LATTARA.
 année : 2009.
 catégorie : autres types.
 type : Objet en bois.
 Z : inf : -4,10 m.
 TPQ : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R.
 photos : 7983, 7987, 7983a, 7987a, 7987b, 7987c.
 – **Inventaire** : Divers : 1 objet en bois en 5 fragments (élément d'aire ?). *Remarques* : L'objet en bois 53626 est déposé pour étude au laboratoire de l'UMR 5059 [portoir].

– **Datation** : -475/-450.

Us 53629

code : LATTARA.
 année : 2009.
 catégorie : autres types.
 type : Objet en bois.
 TPQ : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R.
 photos : 7999, 8000, 8001, 7999a, 8000a, 8000b, 8001a.
 – **Inventaire** : Divers : 1 objet en bois en 3 fragments. *Remarques* : l'objet en bois 53629 est déposé au laboratoire de l'UMR 5059 [portoir].

– **Datation** : -475/-450.

Us 53630

code : LATTARA.
 année : 2009.
 Fait : MR53621.
 catégorie : poteau.
 type : restes de poteau en bois .
 TPQ : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R.
 photos : 8008, 8009, 8009a, 8009b, 8010, 8010a, 8010b, 8010c, 8011, 8011a, 8012, 8012a, 8013, 8013a, 8032, 8033, 8033a, 8121, 8121a, 8063.
 prélèvements : x.
 – **Inventaire** : Faune : 4 os. Céramique : 4 fr. [portoirs 4313, 4298, 3972].
 – **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire ; 1 fragment d'amphore étrusque ; 1 fragment d'amphore massaliète ; 1 fragment d'amphore ibérique .
 – **Typologie** :
 • amphore massaliète : 1 bord A-MAS bd2
 • amphore étrusque : 1 anse d'amphore A-ETR.
 – **Datation** : -475/-450.

Us 53631

code : LATTARA.
 année : 2009.
 Fait : MR53621.
 catégorie : mur.
 type : reste d'argile de la cloison.
 TPQ : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R.
 photos : 7999, 8000, 8001, 8008, 8009, 8009a, 8009b, 8010, 8010a, 8010b, 8010c, 8011, 8011a, 8012, 8012a, 8013, 8013a, 8121, 8121a, 8063.

Us 53632

code : LATTARA.
 année : 2011.
 Fait : PO53633.
 catégorie : poteau.
 type : creusement de trou de poteau.
 TPQ : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R.
 photos : 7999, 8000, 8001, 8008, 8009, 8009a, 8009b, 8010, 8010a, 8010b, 8010c, 8011, 8011a, 8012, 8012a, 8013, 8013a, 8185, 8200, 8200a, 8200b, 8200c, 8200d.

Us 53633

code : LATTARA.
 année : 2011.
 Fait : PO53633.
 catégorie : poteau.
 type : comblement de trou de poteau.

code : LATTARA.
 année : 2009.
 Fait : MR53641.
 catégorie : poteau.
 type : comblement de trou de piquet.
 TPO : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R.
 photos : 7999, 8000, 8001, 8008, 8009, 8010, 8011, 8012, 7999a, 8000a, 8000b, 8001a, 8009a, 8009b, 8010a, 8010b, 8010c, 8011a, 8012a, 8063, 8105, 8105a, 8118, 8118a, 8121, 8121a, 8096, 8096a, 8098, 8098a, 8104.

Us 53644

code : LATTARA.
 année : 2009.
 Fait : MR53641.
 catégorie : poteau.
 type : comblement de trou de piquet.
 TPO : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R.
 photos : 7999, 8000, 8001, 8008, 8009, 8010, 8011, 8012, 7999a, 8000a, 8000b, 8001a, 8009a, 8009b, 8010a, 8010b, 8010c, 8011a, 8012a, 8063, 8105, 8105a, 8118, 8118a, 8121, 8121a, 8096, 8096a, 8098, 8098a, 8104.
 prélèvements : x.

Us 53645

code : LATTARA.
 année : 2009.
 Fait : MR53641.
 catégorie : poteau.
 type : comblement de trou de piquet.
 TPO : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R.
 photos : 7999, 8000, 8001, 8008, 8009, 8010, 8011, 8012, 7999a, 8000a, 8000b, 8001a, 8009a, 8009b, 8010a, 8010b, 8010c, 8011a, 8012a, 8063, 8105, 8105a, 8118, 8118a, 8121, 8121a, 8096, 8096a, 8098, 8098a, 8104.

Us 53646

code : LATTARA.
 année : 2009.
 Fait : MR53641.
 catégorie : poteau.
 type : comblement de trou de piquet.
 TPO : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R.
 photos : 7999, 8000, 8001, 8008, 8009, 8010, 8011, 8012, 7999a, 8000a, 8000b, 8001a, 8009a, 8009b, 8010a, 8010b, 8010c, 8011a, 8012a, 8063, 8105, 8105a, 8118, 8118a, 8121, 8121a, 8096, 8096a, 8098, 8098a, 8104.

Us 53647

code : LATTARA.
 année : 2009.
 Fait : MR53641.
 catégorie : poteau.
 type : comblement de trou de piquet.
 TPO : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R.
 photos : 7999, 8000, 8001, 8008, 8009, 8010, 8011, 8012, 7999a, 8000a, 8000b, 8001a, 8009a, 8009b, 8010a, 8010b, 8010c, 8011a, 8012a, 8063, 8105, 8105a, 8118, 8118a, 8121, 8121a, 8096, 8096a, 8098, 8098a, 8104.

Us 53649

code : LATTARA.
 année : 2009.
 catégorie : couche de remblai.
 type : remblai superficiel.
 TPO : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R.
 photos : 8008, 8009, 8010, 8011, 8012, 8009a, 8009b, 8010a, 8010b, 8010c, 8011a, 8012a.
 – **Inventaire** : Faune : 4 os. Céramique : 4 fr. [portoirs 4293, 4298].
 – **Comptages** : 2 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment d'amphore étrusque ; 1 fragment d'amphore massaliète .
 – **Typologie** :
 • céramique à pâte claire : 1 fond.
 – **Datation** : -475/-450.

Us 53650

code : LATTARA.
 année : 2009.
 Fait : MR53641.
 catégorie : poteau.
 type : comblement de trou de piquet.
 TPO : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R.
 photos : 8008, 8009, 8010, 8011, 8012, 8009a, 8009b, 8010a, 8010b, 8010c, 8011a, 8012a, 8063, 8105, 8105a, 8118, 8118a, 8121, 8121a, 8096, 8096a, 8098, 8098a, 8104.

Us 53651

code : LATTARA.
 année : 2009.
 Fait : MR53641.
 catégorie : poteau.

type : comblement de trou de piquet.
 TPO : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R.
 photos : 8008, 8009, 8010, 8011, 8012, 8009a, 8009b, 8010a, 8010b, 8010c, 8011a, 8012a, 8063, 8105, 8105a, 8118, 8118a, 8121, 8121a, 8096, 8096a, 8098, 8098a, 8104.

Us 53652

code : LATTARA.
 année : 2009.
 Fait : MR53641.
 catégorie : poteau.
 type : comblement de trou de piquet.
 TPO : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R.
 photos : 8008, 8009, 8010, 8011, 8012, 8009a, 8009b, 8010a, 8010b, 8010c, 8011a, 8012a, 8063, 8105, 8105a, 8118, 8118a, 8121, 8121a, 8096, 8096a, 8098, 8098a, 8104.

Us 53653

code : LATTARA.
 année : 2009.
 Fait : MR53641.
 catégorie : poteau.
 type : comblement de trou de piquet.
 TPO : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R.
 photos : 8008, 8009, 8010, 8011, 8012, 8009a, 8009b, 8010a, 8010b, 8010c, 8011a, 8012a, 8063, 8105, 8105a, 8118, 8118a, 8121, 8121a, 8096, 8096a, 8098, 8098a, 8104.

Us 53654

code : LATTARA.
 année : 2009.
 catégorie : couche de destruction.
 type : couche de destruction hétérogène.
 TPO : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R.
 photos : 7988, 7988a, 7984, 7984a, 7986, 7986a, 7986b.
 – **Inventaire** : Faune : 39 os ; 28 coquillages. Pierre : 1 fragment d'aiguiseur. Céramique : 179 fr. [portoirs 4299, 4298, 3981, 3972, 4292, 4321].
 – **Comptages** : 2 fragments de céramique grise monochrome ; 6 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 4 fragments de céramique attique ; 17 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment d'autre céramique commune ; 20 fragments d'amphore étrusque ; 59 fragments d'amphore massaliète ; 7 fragments d'amphore ibérique ; 53 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 9 fragments de dolium. **Intrusions** : 1 fragment d'autres céramique fines .
 – **Statistiques** : Sur le total des fragments : vaisselle 46.6%, amphores 48.3%, dolium 5.1%
 – **Typologie** :
 • céramique attique à vernis noir : 1 bord de coupe type C AT-VN 398-413 ; 1 bord de Vicup AT-VN 434-438
 • céramique à pâte claire : 1 bord de cruche CL-MAS 520-540 ; 1 bord et 2 fonds
 • céramique à pâte claire peinte : 1 bord de coupe carénée CL-MAS 222 ; 1 bord de coupe à anses CL-MAS 423
 • céramique non tournée du Languedoc oriental : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 2 bords de coupes CNT-LOR C2 ; 1 bord de coupelle CNT-LOR C5 ; 2 bords de jattes CNT-LOR J1c ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1d ; 2 bords d'urnes CNT-LOR U2 ; 2 bords d'urnes CNT-LOR U3 ; 5 fonds
 • amphore massaliète : 2 bords A-MAS bd3 ; 1 fond et 4 anses d'amphores A-MAS
 • amphore étrusque : 2 bords d'amphores A-ETR 4
 • intrusions : 1 décor de Castulo cup AT-VN 469-473.
 – **Remarques** :
 Intrusion : 1d AT-VN 469-473 (ove irrégulier).
 – **Datation** : -475/-450.

Us 53657

code : LATTARA.
 année : 2009.
 catégorie : couche d'habitat.
 type : Espace ouvert.
 TPO : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R.
 photos : 8014, 8014a.
 prélèvements : x.
 – **Inventaire** : Faune : 19 os ; 3 coquillages. Céramique : 22 fr. [portoirs 4296, 4298, 3972, 4292].
 – **Comptages** : 1 fragment de céramique grecque orientale ; 1 fragment de céramique grise monochrome ; 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de céramique commune tournée du Languedoc oriental ; 8 fragments de céramique commune ibérique ; 1 fragment d'amphore étrusque ; 4 fragments d'amphore massaliète ; 3 fragments d'amphore ibérique ; 2 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
 – **Typologie** :
 • céramique à pâte claire peinte : 1 bord de coupe CL-MAS
 • céramique grecque orientale : 1 bord de kylix GREC-OR KyB2 ?
 • amphore massaliète : 1 bord A-MAS bd1.
 – **Datation** : -475/-450.

Us 53658

code : LATTARA.
 année : 2009.
 Fait : MR53621.
 catégorie : poteau.
 type : comblement de trou de piquet.
 TPO : -475.
 TAQ : -450.

Phase : 1R.
photos : 8048, 8063, 8121, 8121a.

Us 53659

code : LATTARA.
année : 2011.
catégorie : sol d'habitat.
type : sol de terre sableux.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
photos : 7980, 7980a, 8115, 8115a, 8065, 8065a, 8065b, 8097, 8097a, 8099, 8099a, 8099b, 8100, 8100a, 8100b, 8100c, 8107, 8107a, 8107b, 8107c, 8108, 8109, 8109a, 8110, 8110a, 8111, 8111a, 8113, 8113a, 8120, 8122, 8122a, 8122b.
– Inventaire : Faune : 4 os ; 1 coquillage. Bronze : 1 aiguille restaurée, réserve métaux musée). Céramique : 38 fr. [portoirs 4364, 4371, 4343, 4345].
– Comptages : 2 fragments de céramique grise monochrome ; 2 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de céramique attique ; 1 fragment de céramique ibérique peinte ; 7 fragments de céramique à pâte claire ; 2 fragments de céramique commune tournée du Languedoc oriental ; 1 fragment de céramique commune italique ; 2 fragments de céramique commune étrusque ; 9 fragments d'amphore étrusque ; 8 fragments d'amphore massaliète ; 3 fragments d'amphore ibérique .
– Typologie :
• céramique attique à vernis noir : 1 bord
• céramique à pâte claire : 1 bord de cruche CL-MAS 540
• céramique à pâte claire peinte : 1 bord de coupe à une anse CL-MAS 412 ; 1 bord de cruche CL-MAS 526
• céramique grise monochrome : 1 bord de jatte GR-MONO 6a
• céramique non tournée du Languedoc oriental : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 2 bords d'urne sans cols CNT-LOR U6 ; 1 fond
• amphore étrusque : 1 bord et 2 tessons d'amphores A-ETR 3C ; 5 tessons d'amphores A-ETR 4 ; 1 tesson d'amphore A-ETR 5.
– Datation : -475/-450.

Us 53660

code : LATTARA.
année : 2009.
catégorie : autres types.
type : Objet en bois.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
photos : 8014, 8014a.
prélèvements : x.
– Inventaire : Divers : 1 bouchon d'amphore en liège. Remarques : le bouchon d'amphore en liège est déposé au laboratoire de l'UMR 5059 [portoir].
– Datation : -475/-450.

Us 53662

code : LATTARA.
année : 2009.
catégorie : couche de remblai.
type : remblai superficiel.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
– Inventaire : Faune : 10 os ; 1 coquillage. Céramique : 21 fr. [portoirs 4318, 4298, 4292].
– Comptages : 4 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 7 fragments de céramique à pâte claire ; 2 fragments d'amphore étrusque ; 6 fragments d'amphore massaliète ; 1 fragment d'amphore ibérique ; 1 fragment de céramique non tournée du Languedoc oriental .
– Typologie :
• céramique à pâte claire peinte : 1 bord de coupe à une anse CL-MAS 412b ; 1 bord de coupe à anses CL-MAS 425 ; 1 bord de coupe à anses CL-MAS 429a ; 1 fond.
– Datation : -475/-450.

Us 53664

code : LATTARA.
année : 2009.
catégorie : couche de remblai.
type : remblai de limon argileux.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
– Inventaire : Faune : 5 os ; 1 coquillage. Céramique : 29 fr. [portoirs 4314, 4298, 4292].
– Comptages : 11 fragments de céramique grise monochrome ; 1 fragment de céramique à pâte claire ; 1 fragment de céramique commune tournée du Languedoc oriental ; 2 fragments d'amphore étrusque ; 2 fragments d'amphore massaliète ; 12 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
– Typologie :
• céramique à pâte claire : 1 fond
• céramique grise monochrome : 1 bord d'urne GR-MONO 7
• céramique non tournée du Languedoc oriental : 1 bord de coupe CNT-LOR C1
• amphore massaliète : 1 anse d'amphore A-MAS.
– Datation : -475/-450.

Us 53666

code : LATTARA.
année : 2009.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
photos : 8106, 8064.

Us 53667

code : LATTARA.
année : 2009.

catégorie : surface.
type : surface d'occupation.
TPQ : -475.
TAQ : -450.

Phase : 1R.
photos : 8114, 8114a, 8115, 8115a, 8065, 8065a, 8065b, 8097, 8097a, 8099, 8099a, 8099b, 8100, 8100a, 8100b, 8100c, 8107, 8107a, 8107b, 8107c, 8108, 8109, 8109a, 8110, 8110a, 8111, 8111a, 8113, 8113a, 8116, 8116a, 8120, 8122, 8122a, 8122b, 5986, 5986a, 5986b.
– Inventaire : Faune : 17 os. Terre : 1 tête de statuette féminine en terre cuite (Koré ?). Céramique : 33 fr. [portoirs 4318, 4298, 3972, 4321].
– Comptages : 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 9 fragments de mortier massaliète ; 1 fragment d'amphore étrusque ; 1 fragment d'amphore grecque ; 13 fragments d'amphore massaliète ; 1 fragment d'amphore ibérique ; 7 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
– Typologie :
• céramique à pâte claire peinte : 1 fond de coupe à tige CL-MAS
• mortier massaliète : 1 bord de mortier CL-MAS 621
• céramique non tournée du Languedoc oriental : 1 bord de coupe CNT-LOR C1.
– Datation : -475/-450.

Us 53668

code : LATTARA.
année : 2009.
catégorie : surface.
type : surface d'occupation.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
photos : 8047, 8047a, 8046, 8046a.
– Inventaire : Faune : 16 os ; 1 coquillage. Céramique : 74 fr. [portoirs 4299, 4298, 3972, 4292].
– Comptages : 2 fragments de céramique grise monochrome ; 6 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 2 fragments de céramique attique ; 18 fragments de céramique à pâte claire ; 8 fragments d'amphore étrusque ; 1 fragment d'amphore grecque ; 19 fragments d'amphore massaliète ; 18 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
– Typologie :
• céramique à pâte claire : 1 fond de vase fermé CL-MAS
• céramique à pâte claire peinte : 1 bord de bol CL-MAS 321 ; 1 bord de coupe à anses CL-MAS 423
• céramique non tournée du Languedoc oriental : 2 bords de coupes CNT-LOR C2 ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1b
• amphore massaliète : 1 tesson de graffite A-MAS 1.
– Datation : -475/-450.

Us 53669

code : LATTARA.
année : 2009.
catégorie : poteau.
type : Piquet en bois.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
photos : 8048, 8049, 8048a, 8049a.

Us 53670

code : LATTARA.
année : 2009.
catégorie : sol d'habitat.
type : sol de terre concrétisé par des tessons.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
photos : 8048, 8049, 8048a, 8049a, 8064, 8096, 8096a, 8098, 8098a, 8104, 8118, 8118a.
– Inventaire : Faune : 17 os. Os : 1 corne ayant servi d'outil (plantoir ?). Céramique : 105 fr. [portoirs 4314, 4298, 3972, 4321].
– Comptages : 4 fragments de céramique grise monochrome ; 9 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 3 fragments de céramique attique ; 10 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment de mortier massaliète ; 14 fragments d'amphore étrusque ; 27 fragments d'amphore massaliète ; 2 fragments d'amphore ibérique ; 35 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
– Statistiques : Sur le total des fragments : vaisselle 59%, amphores 41%
– Typologie :
• céramique attique à figures noires : 1 bord de skyphos AT-FN SK0
• céramique à pâte claire peinte : 1 bord de coupe à anses CL-MAS 425 ; 1 bord de cruche CL-MAS 520-540 ; 1 anse
• céramique grise monochrome : 2 bords de coupes GR-MONO 2c
• mortier massaliète : 1 bord de mortier CL-MAS 623c
• céramique non tournée du Languedoc oriental : 1 bord de coupe CNT-LOR C2 ; 1 bord de coupe CNT-LOR C4 ; 2 bords de jattes CNT-LOR J1c ; 1 bord d'urne CNT-LOR U2 ; 1 fond de couvercle CNT-LOR V0
• amphore massaliète : 1 bord A-MAS bd3
• amphore étrusque : 2 bords d'amphores A-ETR 4 ; 1 anse d'amphore A-ETR.
– Datation : -475/-450.

Us 53671

code : LATTARA.
année : 2009.
Fait : PR53671.
catégorie : porte.
type : ouverture de porte.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
photos : 8114, 8114a, 8115, 8115a, 8061, 8061a, 8061b, 8065, 8065a, 8065b, 8097, 8097a, 8099, 8099a, 8099b, 8100, 8100a, 8100b, 8100c, 8107, 8107a, 8107b, 8107c, 8108, 8110, 8110a, 8111, 8111a, 8112, 8113, 8113a, 8120, 8122, 8122a, 8122b.

Us 53672

code : LATTARA.
 année : 2009.
 catégorie : mur.
 type : base de mur en pierres.
 TPQ : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R.
 photos : 8065, 8065a, 8065b, 8097, 8097a, 8099, 8099a, 8099b, 8110, 8110a, 8120, 8122, 8122a, 8122b.

Us 53673

code : LATTARA.
 année : 2009.
 Fait : POS3673.
 catégorie : poteau.
 type : calage de trou de poteau avec des pierres.
 TPQ : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R.
 photos : , 8158, 8175, 8299.

Us 53674

code : LATTARA.
 année : 2009.
 catégorie : couche de remblai.
 type : remblai de limon argileux.
 TPQ : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R.
 – **Inventaire** : Faune : 8 os. Pierre : 1 fragment de table de meule en grès grossier. Céramique : 57 fr. [portoirs 4315, 4298, 4321].
 – **Comptages** : 2 fragments de céramique grise monochrome ; 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de céramique attique ; 1 fragment de céramique à pâte claire ; 2 fragments d'autre céramique commune ; 6 fragments d'amphore étrusque ; 5 fragments d'amphore massaliète ; 1 fragment d'amphore ibérique ; 38 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
 – **Typologie** :
 • céramique attique à vernis noir : 1 bord de coupe AT-VN
 • autre céramique commune : 1 fond
 • céramique grise monochrome : 1 bord d'urne GR-MONO 7
 • céramique non tournée du Languedoc oriental : 3 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 4 bords de coupes CNT-LOR C2 ; 1 bord d'urne CNT-LOR U2.
 – **Datation** : -475/-450.

Us 53675

code : LATTARA.
 année : 2009.
 catégorie : couche de destruction.
 type : couche de destruction hétérogène.
 TPQ : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R.
 – **Inventaire** : Faune : 16 os ; 9 coquillages. Céramique : 111 fr. dont 1 fond de mort-m avec traces de pigments rouges, isolé pour photo (portoir photo) [portoirs 4315, M 5938, 4298, 3972, 4292].
 – **Comptages** : 1 fragment de céramique grise monochrome ; 10 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 7 fragments de céramique attique ; 14 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment de céramique commune italique ; 2 fragments de mortier massaliète ; 5 fragments de céramique commune massaliète ; 24 fragments d'amphore étrusque ; 26 fragments d'amphore massaliète ; 1 fragment d'amphore ibérique ; 20 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
 – **Statistiques** : Sur le total des fragments : vaisselle 54.1%, amphores 45.9%
 – **Typologie** :
 • céramique attique à vernis noir : 1 bord d'Acrocup AT-VN 442-445 ; 1 bord de Castulo cup AT-VN 469-473 ; 1 anse de coupe AT-VN
 • céramique à pâte claire : 1 fond de cruche CL-MAS 520 ; 1 fond ; 1 fond de coupe à anses CL-MAS ; 2 fonds de mortiers CL-MAS
 • céramique à pâte claire peinte : 1 bord de coupe à anses CL-MAS 425 ; 1 bord d'olpé CL-MAS 521 ; 1 anse de coupe à anses CL-MAS
 • céramique non tournée du Languedoc oriental : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 1 bord de coupelle CNT-LOR C5 ; 1 fond
 • amphore massaliète : 1 bord A-MAS bd3 ; 2 anses d'amphores A-MAS
 • amphore étrusque : 5 bords d'amphores A-ETR 4.
 – **Remarques** :
 1 fond de mort-m avec traces de pigments rouges : échantillon isolé pour photo.
 – **Datation** : -475/-450.

Us 53676

code : LATTARA.
 année : 2009.
 Fait : MRS53676.
 catégorie : mur.
 type : négatif de cloison en matériaux perissables.
 TPQ : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R.
 photos : 8116, 8116a, 8065, 8065a, 8065b, 8097, 8097a, 8099, 8099a, 8099b, 8100, 8100a, 8100b, 8100c, 8107, 8107a, 8107b, 8107c, 8108, 8111, 8111a, 8122, 8122a, 8122b.

Us 53677

code : LATTARA.
 année : 2009.
 Fait : POS3677.
 catégorie : poteau.
 type : calage de trou de poteau avec des pierres.
 TPQ : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R.

photos : 8116, 8116a, 8117, 8117a, 8122, 8122a, 8122b.

Us 53678

code : LATTARA.
 année : 2009.
 catégorie : identification préliminaire.
 TPQ : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R.
 prélèvements : x.
 – **Inventaire** : Faune : 41 os ; 9 coquillages [portoirs 4289, 4292].

Us 53679

code : LATTARA.
 année : 2009.
 catégorie : poteau.
 type : calage de trou de poteau avec des pierres?.
 TPQ : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R.

Us 53680

code : LATTARA.
 année : 2009.
 catégorie : mur.
 type : sablière de mur.
 TPQ : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R.
 photos : 8065, 8065a, 8065b, 8097, 8097a, 8099, 8099a, 8099b, 8110, 8110a, 8111, 8111a, 8120.

Us 53681

code : LATTARA.
 année : 2009.
 catégorie : foyer.
 type : décharge de foyer [cendres et charbons].
 TPQ : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R.
 photos : 8115, 8115a, 8061, 8061a, 8061b, 8062, 8062a, 8062b, 8112, 8122, 8122a, 8122b.
 – **Inventaire** : Faune : 4 os. Céramique : 23 fr. [portoirs 4317, 4298].
 – **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire ; 4 fragments d'amphore étrusque ; 13 fragments d'amphore massaliète ; 1 fragment d'amphore ibérique ; 4 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
 – **Typologie** :
 • céramique non tournée du Languedoc oriental : 1 fond
 • amphore massaliète : 1 anse d'amphore A-MAS.
 – **Datation** : -475/-450.

Us 53682

code : LATTARA.
 année : 2009.
 catégorie : sol d'habitat.
 type : sol de terre marqué par des traces charbonneuses.
 TPQ : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R.
 photos : 8114, 8114a, 8060, 8060a, 8065, 8065a, 8065b, 8097, 8097a, 8112, 8122, 8122a, 8122b.
 – **Inventaire** : Faune : 2. Fer : 1 couteau à dos anguleux muni d'un rivet (stabilisé). Céramique : 36 fr. [portoirs 4314, 4292, 4321].
 – **Comptages** : 1 fragment de céramique grise monochrome ; 11 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment de mortier massaliète ; 5 fragments d'amphore étrusque ; 13 fragments d'amphore massaliète ; 1 fragment d'amphore ibérique ; 4 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
 – **Typologie** :
 • céramique à pâte claire : 1 fond
 • céramique grise monochrome : 1 fond
 • céramique non tournée du Languedoc oriental : 1 bord de coupe CNT-LOR C1
 • amphore massaliète : 1 bord A-MAS bd3.
 – **Datation** : -475/-450.

Us 53683

code : LATTARA.
 année : 2009.
 Fait : MRS53641.
 catégorie : poteau.
 type : comblement de trou de piquet.
 TPQ : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R.
 photos : 7999, 8000, 8001, 8008, 8009, 8010, 8011, 8012, 7999a, 8000a, 8000b, 8001a, 8009a, 8009b, 8010a, 8010b, 8010c, 8011a, 8012a, 8118, 8118a, 8121, 8121a, 8063, 8105, 8105a, 8096, 8096a, 8098, 8098a, 8104.

Us 53684

code : LATTARA.
 année : 2009.
 Fait : MRS53641.
 catégorie : poteau.
 type : comblement de trou de piquet.
 TPQ : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R.
 photos : 7999, 8000, 8001, 8008, 8009, 8010, 8011, 8012, 7999a, 8000a, 8000b, 8001a, 8009a, 8009b, 8010a, 8010b, 8010c, 8011a, 8012a, 8118, 8118a, 8121, 8121a, 8063,

8105, 8105a, 8096, 8096a, 8098, 8098a, 8104.

Us 53690

code : LATTARA.
année : 2011.
catégorie : couche technique.
type : nettoyage avant fouille.
TPO : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
– **Inventaire** : Faune : 18 os ; 6 coquillages. Céramique : 242 fr. [portoirs 4340, 4343, 4345].
– **Comptages** : 2 fragments de céramique grecque orientale ; 1 fragment de céramique grise monochrome ; 11 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 5 fragments de céramique attique ; 12 fragments de céramique à pâte claire ; 3 fragments de céramique commune massaliète ; 48 fragments d'amphore étrusque ; 59 fragments d'amphore massaliète ; 24 fragments d'amphore ibérique ; 75 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 2 fragments de dolium. *Remarques* : Nettoyage avant fouille.
– **Statistiques** : Sur le total des fragments : vaisselle 45%, amphores 54.1%, dolium 0.8%. Sur les fragments de vaisselle : tournée fine 17.4%, tournée commune 13.8%, non tournée 68.8%.
– **Typologie** :
• céramique attique à figures noires : 1 décor
• céramique à pâte claire : 1 bord de cruche CL-MAS 520-540 ; 1 fond
• céramique à pâte claire peinte : 2 fonds et 1 anse de coupe à anses CL-MAS 420 ; 1 bord de coupe à anses CL-MAS 423 ; 1 bord de coupe à anses CL-MAS 425 ; 1 anse de cruche CL-MAS
• céramique commune massaliète : 1 fond de mortier CL-MAS
• mortier massaliète : 2 bords de mortiers CL-MAS 623a
• céramique non tournée du Languedoc oriental : 2 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 1 bord de coupe CNT-LOR C2 ; 2 bords de jattes CNT-LOR J1c ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1d ; 2 bords d'urnes CNT-LOR U5 ; 1 bord de couvercle CNT-LOR V2 ; 6 fonds
• amphore massaliète : 2 bords d'amphores A-MAS bd2 ; 1 bord et 2 anses
• amphore étrusque : 1 bord, 1 anse et 8 tessons d'amphores A-ETR 3C ; 2 bords, 1 fond, 2 anses et 27 tessons d'amphores A-ETR 4 ; 6 tessons d'amphores A-ETR 5.
– **Datation** : -475/-450.

Us 53698

code : LATTARA.
année : 2011.
catégorie : surface.
type : surface d'occupation.
TPO : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
photos : 8150, 8154, 8177, 8212, 8212a, 8317.
prélèvements : x.
– **Inventaire** : Faune : 164 os ; 1 coquillage. Terre : 1 frag. de torchis. *Remarques* : FAUNE : esquilles d'os provenant du tamisage dans le sac macrofaune. Céramique : 896 fr. [portoirs 4349, 4350, 4343, 3981, 3972, 4345, 4371].
– **Comptages** : 4 fragments de céramique grise monochrome ; 50 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 31 fragments de céramique attique ; 1 fragment de l'atelier des petites estampilles ; 71 fragments de céramique à pâte claire ; 11 fragments de céramique commune tournée du Languedoc oriental ; 136 fragments d'amphore étrusque ; 132 fragments d'amphore massaliète ; 45 fragments d'amphore ibérique ; 413 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 2 fragments de dolium.
– **Statistiques** : Sur le total des fragments : vaisselle 64.8%, amphores 34.9%, dolium 0.2%. Sur les fragments de vaisselle : tournée fine 14.8%, tournée commune 14.1%, non tournée 71.1%.
– **Typologie** :
• céramique attique à figures noires : 1 décor
• céramique attique à vernis noir : 1 bord de coupe type C AT-VN 398-413 ; 1 bord de Vicup AT-VN 434-438 ; 1 fond de coupe à tige AT-VN
• céramique à pâte claire : 1 fond d'olpé CL-MAS 521-522 ; 2 bords de cruches CL-MAS 543 ; 1 fond et 1 décor
• céramique à pâte claire peinte : 1 bord de bol CL-MAS 323 ; 1 bord de coupe à une anse CL-MAS 412 ; 3 bords, 2 fonds et 4 anses de coupe à anses CL-MAS 420 ; 1 bord de coupe à anses CL-MAS 423 ; 2 bords de coupe à anses CL-MAS 425
• céramique commune tournée du Languedoc oriental : 1 décor
• céramique grise monochrome : 1 fond
• céramique non tournée du Languedoc oriental : 13 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 5 bords de coupes CNT-LOR C2 ; 2 bords de jattes CNT-LOR J1e ; 7 bords d'urnes CNT-LOR U3 ; 11 bords d'urnes CNT-LOR U5 ; 1 bord d'urne sans col CNT-LOR U6a2 ; 1 bord de couvercle CNT-LOR V1 ; 16 bords, 11 fonds et 8 décors
• amphore ibérique : 2 bords d'amphores A-IBE bd4d ; 2 anses
• amphore massaliète : 3 bords d'amphores A-MAS bd2 ; 1 bord, 1 fond et 7 anses
• amphore étrusque : 1 bord et 18 tessons d'amphores A-ETR 3C ; 4 bords, 6 anses et 100 tessons d'amphores A-ETR 4 ; 7 tessons d'amphores A-ETR 5.
– **Datation** : -475/-450.

Us 53699

code : LATTARA.
année : 2011.
catégorie : couche de remblai.
type : remblai superficiel.
TPO : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
– **Inventaire** : Faune : 4 os. Céramique : 3 fr. [portoirs 4342, 4343].
– **Comptages** : 1 fragment d'amphore massaliète ; 2 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental.
– **Datation** : -475/-450.

Us 53700

code : LATTARA.
année : 2011.
fait : CV53739.
catégorie : couche de destruction.

type : couche de destruction de structure en terre.

TPO : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
photos : 8149.
longueur_max : 1,90.
largeur_max : 1.
partiel : x.

Us 53701

code : LATTARA.
année : 2011.
fait : PO53701.
catégorie : poteau.
type : comblement de trou de poteau.
TPO : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
photos : 8150.
– **Inventaire** : Faune : 1 os. Céramique : 4 fr. [portoirs 4342, 4343].
– **Comptages** : 1 fragment d'amphore étrusque ; 3 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental.
– **Datation** : -475/-450.

Us 53702

code : LATTARA.
année : 2011.
fait : PO53701.
catégorie : poteau.
type : creusement de trou de poteau.
TPO : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
photos : 8153.
profondeur : 0,09.

Us 53704

code : LATTARA.
année : 2011.
catégorie : couche de sédimentation.
type : sédimentation indifférenciée.
TPO : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
prélèvements : x.
– **Inventaire** : Faune : 148 os ; 25 coquillages. Fer : 1 crochet. Terre : 1 frag. de lampe à pâte claire. Céramique : 408 fr. [portoirs 4342, 4343, 3981, 3972, 4345, 4371].
– **Comptages** : 10 fragments de céramique grise monochrome ; 35 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 9 fragments de céramique attique ; 41 fragments de céramique à pâte claire ; 2 fragments de céramique commune tournée du Languedoc oriental ; 48 fragments d'amphore étrusque ; 70 fragments d'amphore massaliète ; 15 fragments d'amphore ibérique ; 178 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental.
– **Statistiques** : Sur le total des fragments : vaisselle 67.4%, amphores 32.6%. Sur les fragments de vaisselle : tournée fine 19.6%, tournée commune 15.6%, non tournée 64.7%.
– **Typologie** :
• céramique attique à figures noires : 1 bord de coupe AT-FN Ky0 ; 1 bord de coupe de Droop AT-FN Ky5b
• céramique attique à vernis noir : 2 anses
• céramique à pâte claire : 1 fond d'olpé CL-MAS 521-522 ; 1 anse de cruche CL-MAS 526 ; 1 fond de cruche CL-MAS
• céramique à pâte claire peinte : 1 bord de coupe à une anse CL-MAS 412a ; 1 bord de coupe à anses CL-MAS 423 ; 2 bords de coupe à anses CL-MAS 425 ; 1 bord d'olpé CL-MAS 521 ; 2 bords d'olpés CL-MAS 522 ; 1 bord et 4 anses de coupés CL-MAS ; 3 anses de cruches CL-MAS
• céramique grise monochrome : 1 bord de jatte GR-MONO 6 ; 1 anse de coupe GR-MONO
• céramique non tournée du Languedoc oriental : 6 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 1 bord de coupe CNT-LOR C2 ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1c ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1e ; 4 bords d'urnes CNT-LOR U6 ; 3 bords de couvercles CNT-LOR V2 ; 4 bords, 8 fonds et 2 décors
• amphore massaliète : 2 bords d'amphores A-MAS bd1 ; 1 bord d'amphore A-MAS bd3 ; 1 fond, 1 anse et 1 décor d'amphores A-MAS
• amphore étrusque : 14 tessons d'amphores A-ETR 3C ; 1 anse et 22 tessons d'amphores A-ETR 4 ; 1 bord et 8 tessons d'amphores A-ETR 5.
– **Datation** : -475/-450.

Us 53705

code : LATTARA.
année : 2011.
fait : PO53673.
catégorie : poteau.
type : comblement de trou de poteau.
TPO : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
photos : 8158, 8175, 8178.

Us 53706

code : LATTARA.
année : 2011.
fait : PO53673.
catégorie : poteau.
type : creusement de trou de poteau.
TPO : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
photos : 8158, 8175, 8178.

Us 53707

code : LATTARA.

année : 2011.

catégorie : sol d'habitat.

type : sol de terre battue.

TPQ : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

photos : 8439, 8350, 8350a, 8350b, 8350c.

– **Inventaire** : Faune : 10 os. Céramique : 34 fr. [portoirs 4357, 4343].– **Comptages** : 2 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 2 fragments de céramique attique ; 4 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment de céramique commune massaliète ; 4 fragments d'amphore étrusque ; 12 fragments d'amphore massaliète ; 2 fragments d'amphore ibérique ; 7 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental.– **Typologie** :

• céramique attique à vernis noir : 1 bord de Castulo cup AT-VN 469-473 ; 1 bord de coupe-skyphos AT-VN 580-611

• céramique à pâte claire : 1 bord de coupe à une anse CL-MAS 414

• céramique à pâte claire peinte : 1 fond de coupe à anses CL-MAS 420 ; 1 fond

• amphore massaliète : 1 bord d'amphore A-MAS bd3.

– **Datation** : -475/-450.**Us 53708**

code : LATTARA.

année : 2011.

fait : POS3708.

catégorie : creusement-comblement.

type : creusement-comblement de trou de poteau.

TPQ : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

photos : 8176, 8176a, 8216, 8216a, 8217, 8218, 8218a, 8218b.

Us 53709

code : LATTARA.

année : 2011.

catégorie : couche de sédimentation.

type : sédimentation indifférenciée.

TPQ : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

prélèvements : x.

– **Inventaire** : Faune : 30 os. Remarques : FAUNE : esquilles d'os provenant du tamisage dans le sac macrofaune.. Céramique : 197 fr. [portoirs 4350, 4343].– **Comptages** : 11 fragments de céramique grise monochrome ; 13 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 3 fragments de céramique attique ; 6 fragments de céramique à pâte claire ; 10 fragments de céramique commune tournée du Languedoc oriental ; 1 fragment de céramique commune étrusque ; 1 fragment d'autre céramique commune ; 1 fragment de céramique commune massaliète ; 45 fragments d'amphore étrusque ; 16 fragments d'amphore ibérique ; 90 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental.– **Statistiques** : Sur le total des fragments : vaisselle 69%, amphores 31%. Sur les fragments de vaisselle : tournée fine 19.9%, tournée commune 14%, non tournée 66.2%– **Typologie** :

• céramique à pâte claire : 1 fond et 1 anse

• céramique à pâte claire peinte : 2 bords et 1 anse de coupe à anses CL-MAS 420 ; 1 bord de coupe à anses CL-MAS 423

• céramique commune tournée du Languedoc oriental : 1 bord d'urne CCT-LOR 1

• céramique commune massaliète : 1 fond de mortier CL-MAS

• céramique non tournée du Languedoc oriental : 4 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1c ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1d ; 2 bords d'urnes CNT-LOR U3 ; 1 bord de couvercle CNT-LOR V2 ; 2 bords

• amphore étrusque : 5 tessons d'amphores A-ETR 3C ; 13 tessons d'amphores A-ETR 4 ; 7 tessons d'amphores A-ETR 5.

– **Datation** : -475/-450.**Us 53710**

code : LATTARA.

année : 2011.

fait : POS3710.

catégorie : creusement-comblement.

type : creusement-comblement de trou de poteau.

TPQ : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

photos : 8172, 8172a, 8173, 8173a, 8173b.

Us 53711

code : LATTARA.

année : 2011.

catégorie : autres types.

type : bloc isolé.

TPQ : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

documents : 001P1106.

Us 53712

code : LATTARA.

année : 2011.

fait : FY53712.

catégorie : foyer.

type : sole de foyer en terre cuite détériorée.

TPQ : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

photos : 8174, 8176, 8176a.

Us 53714

code : LATTARA.

année : 2011.

fait : FY53712.

catégorie : foyer.

type : radier de sole de foyer en tessons.

TPQ : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

photos : 8187, 8187a, 8187b, 8187c, 8189, 8189a, 8190.

– **Inventaire** : Céramique : 121 fr. [portoir 4342].– **Comptages** : 5 fragments de céramique commune massaliète ; 10 fragments d'amphore étrusque ; 96 fragments d'amphore massaliète ; 2 fragments d'amphore ibérique ; 8 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental.– **Statistiques** : Sur le total des fragments : vaisselle 10.7%, amphores 89.3%– **Typologie** :

• céramique à pâte claire : 1 fond

• céramique commune massaliète : 1 fond de mortier CL-MAS

• mortier massaliète : 1 ex. complet et 1 bord de mortiers CL-MAS 621

• amphore massaliète : 1 anse

• amphore étrusque : 1 tesson d'amphore A-ETR 3C ; 9 tessons d'amphores A-ETR 4.

– **Datation** : -475/-450.**Us 53715**

code : LATTARA.

année : 2011.

fait : MR53744.

catégorie : poteau.

type : comblement de trou de poteau.

TPQ : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

documents : 001P1108.

photos : 8188, 8237, 8237a, 8238, 8238a, 8238b, 8239, 8239a, 8239b, 8252, 8254, 8254a, 8270, 8270a, 8273, 8273a, 8470, 8470a, 8471, 8471a, 8472, 8472a, 8495, 8495a, 8495b.

Us 53716

code : LATTARA.

année : 2011.

fait : MR53638.

catégorie : mur.

type : creusement de tranchée de fondation de mur.

TPQ : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

photos : 8186, 8186a, 8186b, 8216, 8216a, 8217, 8218, 8218a, 8218b, 8249, 8249a, 8249b, 8249c, 8262, 8262a, 8262b, 8318, 8318a, 8318b, 8318c.

Us 53717

code : LATTARA.

année : 2011.

fait : MR53744.

catégorie : poteau.

type : creusement de trou de poteau.

TPQ : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

photos : 8188.

Us 53718

code : LATTARA.

année : 2011.

fait : FR53718.

catégorie : four.

type : sole de four en terre cuite pleine.

TPQ : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

photos : 8201, 8201a, 8202, 8251, 8191, 8191a.

Us 53730

code : LATTARA.

année : 2011.

fait : MR53744.

catégorie : creusement-comblement.

type : creusement-comblement de trou de poteau.

TPQ : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

documents : 001P1108.

photos : 8237, 8237a, 8238, 8238a, 8238b, 8239, 8239a, 8239b, 8252, 8254, 8254a, 8270, 8270a, 8273, 8273a, 8470, 8470a, 8471, 8471a, 8495, 8495a, 8495b.

Us 53719

code : LATTARA.

année : 2011.

fait : FR53596.

catégorie : poteau.

type : comblement de trou de piquet.

TPQ : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

photos : , 8191, 8191a.

Us 53720

code : LATTARA.

année : 2011.

Fait : FR53596.
catégorie : poteau.
type : comblement de trou de piquet.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
photos : 8191, 8191a.

Us 53723
code : LATTARA.
année : 2011.
Fait : FY53596.
catégorie : poteau.
type : comblement de trou de piquet.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.

Us 53724
code : LATTARA.
année : 2011.
Fait : FY53596.
catégorie : autres types.
type : empreinte indéterminée.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
photos : 8191, 8191a.

Us 53725
code : LATTARA.
année : 2011.
Fait : PO53725.
catégorie : creusement-comblement.
type : creusement-comblement de trou de poteau.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
photos : 8202, 8205, 8215.

Us 53726
code : LATTARA.
année : 2011.
catégorie : couche de remblai.
type : remblai de limon argileux.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.

Us 53727
code : LATTARA.
année : 2011.
Fait : FR53718.
catégorie : foyer.
type : bordure de foyer en pierres.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
photos : 8251.

Us 53728
code : LATTARA.
année : 2011.
Fait : CV53739.
catégorie : couche de dépotoir.
type : couche de dépotoir comblant une dépression.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
photos : 8164, 8165, 8165a, 8192.
prélèvements : x.
 – **Inventaire** : Faune : 7 os [portoir 4382].

Us 53731
code : LATTARA.
année : 2011.
Fait : FY53731.
catégorie : foyer.
type : trace rubéfiée de foyer lenticulaire.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
photos : 8203, 8226.
prélèvements : x.
 – **Inventaire** : Faune : 5 os. *Céramique* : 14 fr. [portoirs 4365, 4343].
 – **Comptages** : 1 fragment d'amphore ibérique ; 13 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental.
 – **Typologie** :
 • *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord d'urne CNT-LOR U5 ; 1 fond et 2 décors.

Us 53721
code : LATTARA.
année : 2011.
Fait : FR53596.
catégorie : poteau.
type : comblement de trou de piquet.

Phase : 1R.
photos : 8191, 8191a.

Us 53722
code : LATTARA.
année : 2011.
Fait : FY53596.
catégorie : poteau.
type : comblement de trou de piquet.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
photos : 8191, 8191a.

Us 53732
code : LATTARA.
année : 2011.
Fait : CV53739.
catégorie : cuve.
type : fond de cuve en torchis.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
photos : 8192, 8207, 8207a.
 – **Inventaire** : Faune : 1 os. *Céramique* : 6 fr. [portoirs 4365, 4343].
 – **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment d'amphore étrusque ; 4 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental.
 – **Typologie** :
 • *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 coupe CNT-LOR C2a2.

Us 53733
code : LATTARA.
année : 2011.
Fait : FY53712.
catégorie : foyer.
type : creusement de fosse d'implantation de foyer.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
photos : 8212, 8212a, 8250.

Us 53734
code : LATTARA.
année : 2011.
catégorie : couche de remblai.
type : remblai de limon argileux.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.

Us 53735
code : LATTARA.
année : 2011.
Fait : PO53735.
catégorie : creusement-comblement.
type : creusement-comblement de trou de poteau.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
photos : 8227.

Us 53736
code : LATTARA.
année : 2011.
Fait : PR53671.
catégorie : poteau.
type : calage de trou de poteau avec des pierres.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
photos : 8219, 8220, 8220a, 8224, 8224a, 8225.

Us 53737
code : LATTARA.
année : 2011.
Fait : PR53671.
catégorie : creusement-comblement.
type : creusement-comblement de trou de poteau.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
photos : 8216, 8216a, 8217, 8218, 8218a, 8218b, 8219, 8220, 8220a.
prélèvements : x.

Us 53738
code : LATTARA.
année : 2011.
Fait : PR53671.
catégorie : creusement-comblement.
type : creusement-comblement de trou de poteau.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
photos : 8223, 8223a, 8224, 8224a, 8225.
prélèvements : x.

Us 53739
code : LATTARA.

année : 2011.
 Fait : CV53739.
 catégorie : cuve.
 type : parement de cuve en torchis.
 TPQ : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R.
 photos : 8192, 8207, 8207a.

Us 53740

code : LATTARA.
 année : 2011.
 Fait : CV53739.
 catégorie : cuve.
 type : creusement de fosse d'implantation de cuve.
 TPQ : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R.
 photos : 8304, 8570.

Us 53741

code : LATTARA.
 année : 2011.
 catégorie : couche de remblai.
 type : remblai de nivellement à base de matériaux de destruction.
 TPQ : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R.
 prélèvements : x.

Us 53742

code : LATTARA.
 année : 2011.
 catégorie : amas.
 type : amas de matériaux de construction.
 TPQ : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R.

Us 53743

code : LATTARA.
 année : 2011.
 Fait : POS3743.
 Ensemble : UNF140.
 catégorie : poteau.
 type : piquet.
 TPQ : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R.
 photos : 8237, 8237a, 8238, 8238a, 8238b, 8239, 8239a, 8239b, 8252, 8253, 8253a, 8254, 8254a, 8471, 8471a, 8472, 8472a.
 prélèvements : x.

Us 53744

code : LATTARA.
 année : 2011.
 Fait : MRS3744.
 catégorie : creusement-comblement.
 type : creusement-comblement de trou de poteau.
 TPQ : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R.
 documents : 001P1108.
 photos : 8237, 8237a, 8238, 8238a, 8238b, 8239, 8239a, 8239b, 8252, 8253, 8253a, 8254, 8254a, 8628, 8270, 8270a, 8273, 8273a, 8470, 8470a, 8471, 8471a, 8495, 8495a, 8495b, 8628a.

Us 53745

code : LATTARA.
 année : 2011.
 Fait : MRS3745.
 Ensemble : UNF140.
 catégorie : mur.
 type : élévation de mur en torchis.
 TPQ : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R.
 photos : 8316, 8213, 8214, 8228, 8229, 8237, 8237a, 8238, 8238a, 8238b, 8239, 8239a, 8239b, 8252, 8253, 8253a, 8254, 8254a, 8299, 8301, 8301a, 8377, 8377a, 8377b, 8403, 8403a, 8403b, 8404, 8404a, 8404b, 8602, 8617, 8618, 8619, 8629, 8630, 8471, 8471a, 8472, 8472a, 8617a, 8618a, 8618b.
 prélèvements : x.
 – **Inventaire** : Faune : 1 os. *Céramique* : 2 fr. [portoirs 4359, 3972].
 – **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de céramique non tournée du Languedoc oriental .
 – **Typologie** :
 • *céramique à pâte claire peinte* : 1 bord de jatte CL-MAS 252.
 – **Datation** : -475/-450.

Us 53746

code : LATTARA.
 année : 2011.
 Fait : MRS3746.
 Ensemble : UNF140.
 catégorie : mur.
 type : élévation de mur en terre.
 TPQ : -475.
 TAQ : -450.

Phase : 1R.

photos : 8213, 8237, 8237a, 8238, 8238a, 8238b, 8239, 8239a, 8239b, 8252, 8253, 8253a, 8254, 8254a, 8299, 8301, 8301a, 8471, 8471a, 8472, 8472a, 8620, 8621, 8629, 8630, 9103, 9103a, 9104, 9105, 9105a, 9106, 9107, 9108, 9109, 9126, 9126a, 9127, 9127a, 9128, 9128a, 9130, 9130a, 9131, 9132, 9132a.

Us 53747

code : LATTARA.
 année : 2011.
 Fait : MRS3747.
 Ensemble : UNF140.
 catégorie : mur.
 type : élévation de mur en terre.
 TPQ : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R.
 photos : 8213, 8237, 8237a, 8238, 8238a, 8238b, 8239, 8239a, 8239b, 8252, 8253, 8253a, 8254, 8254a, 8299, 8471, 8471a, 8472, 8472a, 8629, 8630, 8865, 8868, 9103, 9103a, 9104, 9105, 9105a, 9106, 9107, 9108, 9109, 9126, 9126a, 9127, 9127a, 9128, 9128a, 9130, 9130a, 9131, 9132, 9132a.

Us 53748

code : LATTARA.
 année : 2011.
 Fait : MRS3638.
 catégorie : mur.
 type : base de mur en briques bauge.
 TPQ : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R.
 photos : 8249, 8249a, 8249b, 8249c, 8262, 8262a, 8262b, 8285, 8285a, 8285b, 8285c, 8318, 8318a, 8318b, 8318c.
 – **Inventaire** : Faune : 42 os ; 4 coquillages. *Céramique* : 189 fr. [portoirs 4354, 4343, 3972, 4345].
 – **Comptages** : 1 fragment de céramique grecque orientale ; 2 fragments de céramique grise monochrome ; 6 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de céramique attique ; 12 fragments de céramique à pâte claire ; 7 fragments de céramique commune étrusque ; 39 fragments d'amphore étrusque ; 19 fragments d'amphore massaliète ; 12 fragments d'amphore ibérique ; 90 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
 – **Statistiques** : Sur le total des fragments : vaisselle 63%, amphores 37%. Sur les fragments de vaisselle : tournée fine 8.4%, tournée commune 16%, non tournée 75.6%
 – **Typologie** :
 • *céramique à pâte claire* : 1 fond d'olpé CL-MAS 521-522
 • *céramique à pâte claire peinte* : 1 anse de coupe à anses CL-MAS 420 ; 1 bord de coupe à anses CL-MAS 423
 • *céramique grecque orientale* : 1 bord de coupe GREC-OR Cp3a
 • *céramique grise monochrome* : 1 bord de coupe carénée GR-MONO 3c
 • *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 4 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1f ; 2 bords d'urnes CNT-LOR U3 ; 2 bords d'urne sans cols CNT-LOR U6a ; 1 bord, 4 fonds et 1 décor
 • *amphore massaliète* : 1 bord d'amphore A-MAS bd3 ; 2 anses
 • *amphore étrusque* : 1 bord, 1 anse et 7 tessons d'amphores A-ETR 3C ; 1 bord et 24 tessons d'amphores A-ETR 4 ; 1 bord, 1 anse et 3 tessons d'amphores A-ETR 5.
 – **Datation** : -475/-450.

Us 53749

code : LATTARA.
 année : 2011.
 Fait : POS3749.
 catégorie : creusement-comblement.
 type : creusement-comblement de trou de poteau.
 TPQ : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R.
 photos : 8235, 8235a.

Us 53750

code : LATTARA.
 année : 2011.
 Fait : POS3750.
 catégorie : creusement-comblement.
 type : creusement-comblement de trou de poteau.
 TPQ : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R.
 photos : 8235, 8235a.

Us 53751

code : LATTARA.
 année : 2011.
 Fait : FR53718.
 catégorie : foyer.
 type : radier de sole de foyer en tessons et pierres.
 TPQ : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R.
 photos : 8351, 8351a.
 – **Inventaire** : *Céramique* : 3 fr. [portoir 4344].
 – **Comptages** : 1 fragment d'amphore étrusque ; 2 fragments d'amphore massaliète .
 – **Typologie** :
 • *amphore étrusque* : 1 anse d'amphore A-ETR 4.
 – **Datation** : -475/-450.

Us 53752

code : LATTARA.
 année : 2011.
 Fait : FR53718.

catégorie : four.
type : curage du laboratoire d'un four.
TPO : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.

Us 53753

code : LATTARA.
année : 2011.
catégorie : couche technique.
type : us crée pour enregistrer le mobilier.
TPO : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
– **Inventaire** : Céramique : 1 fr. [portoir 4350].
– **Comptages** : 1 fragment d'ital-vn *Remarques* : Céramique peinte non classée provenant d'un atelier d'Etrurie (?).
– **Typologie** :
• *céramique italique à vernis noir* : 1 complet.
– **Remarques** :
coupe complète non classée italique à vernis noir. à déterminer avec graffiti sous le fond (2 lettres visibles + 1 effacée).
– **Datation** : -475/-450.

Us 53754

code : LATTARA.
année : 2011.
catégorie : autres types.
type : objet en bois.
TPO : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
photos : 8246, 8246a.
prélèvements : x.
– **Inventaire** : Divers : 1 cuillère en bois (?) [portoir].
– **Datation** : -475/-450.

Us 53755

code : LATTARA.
année : 2011.
catégorie : couche de sédimentation.
type : sédimentation indifférenciée.
TPO : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
photos : 8286, 8286a, 8202.
– **Inventaire** : Faune : 83 os ; 7 coquillages. Terre : 1 jeton retailé sur A-ETR. Céramique : 220 fr. [portoirs 4357, 4343, 3972, 4345, 4371].
– **Comptages** : 1 fragment de bucchero nero ; 6 fragments de céramique grise monochrome ; 26 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 27 fragments de céramique à pâte claire ; 3 fragments de céramique commune tournée du Languedoc oriental ; 51 fragments d'amphore massaliète ; 2 fragments d'autres amphores ; 104 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental *Remarques* : Où sont les 19 fragments d'amphore étrusque signalés dans Typocer ??? (MP).
– **Statistiques** : Sur le total des fragments : vaisselle 75.9%, amphores 24.1%. Sur les fragments de vaisselle : tournée fine 19.8%, tournée commune 18%, non tournée 62.3%
– **Typologie** :
• *céramique attique à vernis noir* : 1 bord de coupelle à pied AT-VN 966-985 ; 1 anse
• *autre céramique commune* : 1 fond
• *céramique à pâte claire* : 1 bord de cruche CL-MAS 520-540 ; 1 fond et 1 anse
• *céramique à pâte claire peinte* : 1 bord de coupe CL-MAS 233 ; 1 bord, 4 fonds et 1 anse de coupe à anses CL-MAS 420 ; 2 bords de coupe à anses CL-MAS 423 ; 2 bords de coupe à anses CL-MAS 425 ; 1 bord de gobelet à une anse CL-MAS 450 ; 1 bord d'olpé CL-MAS 522 ; 1 fond
• *céramique commune tournée du Languedoc oriental* : 1 bord d'urne CCT-LOR 1
• *céramique grise monochrome* : 1 fond
• *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 6 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 2 bords de coupes CNT-LOR C2 ; 2 bords de jattes CNT-LOR J1a ; 1 bord d'urne CNT-LOR U5a ; 3 bords d'urnes CNT-LOR U6 ; 1 bord de couvercle CNT-LOR V2 ; 2 tessons de trou de réparations CNT-LOR ; 4 bords et 2 fonds
• *amphore massaliète* : 1 bord d'amphore A-MAS bd3 ; 1 bord d'amphore A-MAS bd3/5 ; 1 anse
• *amphore étrusque* : 4 tessons d'amphores A-ETR 3C ; 1 bord, 2 anses et 6 tessons d'amphores A-ETR 4 ; 5 tessons d'amphores A-ETR 5.
– **Datation** : -475/-450.

Us 53756

code : LATTARA.
année : 2011.
Fait : MR53638.
catégorie : mur.
type : fondation de mur en pierres liées à la terre.
TPO : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
photos : 8249, 8249a, 8249b, 8249c, 8262, 8262a, 8262b, 8285, 8285a, 8285b, 8285c, 8318, 8318a, 8318b, 8318c.

Us 53757

code : LATTARA.
année : 2011.
catégorie : couche de dépotoir.
type : couche de dépotoir isolée.
TPO : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
photos : 8213.

prélèvements : x.
– **Inventaire** : Faune : 21 os. Céramique : 19 fr. [portoirs 4354, 4343].
– **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire ; 1 fragment d'amphore étrusque ; 1 fragment d'amphore massaliète ; 16 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental.
– **Typologie** :
• *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1.
– **Datation** : -475/-450.

Us 53758

code : LATTARA.
année : 2011.
Ensemble : UNF140.
catégorie : couche de destruction.
type : couche de destruction de structure carbonisée.
TPO : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
prélèvements : x.
– **Inventaire** : Faune : 21 os ; 1 coquillage. Céramique : 25 fr. [portoirs 4354, 4343, 4345].
– **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de céramique attique ; 3 fragments d'amphore étrusque ; 4 fragments d'amphore massaliète ; 16 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental.
– **Typologie** :
• *céramique attique à vernis noir* : 1 anse de coupe AT-VN.
– **Datation** : -475/-450.

Us 53759

code : LATTARA.
année : 2011.
catégorie : couche de remblai.
type : remblai de nivellement à base de matériaux de destruction.
TPO : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
– **Inventaire** : Faune : 3 os. Céramique : 6 fr. [portoirs 4354, 4343, 3972].
– **Comptages** : 1 fragment de céramique attique ; 1 fragment de céramique à pâte claire ; 1 fragment d'amphore massaliète ; 3 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental.
– **Datation** : -475/-450.

Us 53760

code : LATTARA.
année : 2011.
catégorie : surface.
type : surface d'occupation.
TPO : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
documents : 001P1114.
photos : 8213, 8299, 8300, 8315.
– **Inventaire** : Faune : 6 os. Pierre : 1 frag. de meule à va et vient en grès. Céramique : 54 fr. [portoirs 4354, 4343, 4371].
– **Comptages** : 1 fragment de céramique grecque orientale ; 2 fragments de céramique attique ; 11 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment de céramique commune tournée du Languedoc oriental ; 14 fragments d'amphore massaliète ; 1 fragment d'amphore ibérique ; 24 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental.
– **Typologie** :
• *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 2 bords de coupes CNT-LOR C2 ; 2 bords d'urnes CNT-LOR U5 ; 2 fonds.
– **Datation** : -475/-450.

Us 53761

code : LATTARA.
année : 2011.
catégorie : couche de dépotoir.
type : couche de dépotoir isolée.
TPO : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
photos : 8270, 8270a, 8273, 8273a.
prélèvements : x.
– **Inventaire** : Faune : 26 os. Céramique : 61 fr. [portoirs 4354, 4343].
– **Comptages** : 1 fragment de céramique grise monochrome ; 3 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 2 fragments de céramique à pâte claire ; 5 fragments d'amphore étrusque ; 50 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental.
– **Typologie** :
• *céramique à pâte claire* : 1 tesson
• *céramique à pâte claire peinte* : 1 anse
• *céramique grise monochrome* : 1 bord de coupe GR-MONO 2d
• *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 3 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 2 bords de coupes CNT-LOR C2 ; 1 bord de coupe CNT-LOR C3 ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1a ; 2 bords d'urnes CNT-LOR U3 ; 2 bords
• *amphore étrusque* : 3 tessons d'amphores A-ETR 4 ; 1 tesson d'amphore A-ETR 5.
– **Remarques** :
1 trou de réparation sur tesson cl-anc.
– **Datation** : -475/-450.

Us 53762

code : LATTARA.
année : 2011.
catégorie : couche de sédimentation.
type : sédimentation indifférenciée.
TPO : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
– **Inventaire** : Faune : 26 os ; 8 coquillages. Céramique : 123 fr. [portoirs 4354, 4343,

3972, 4345].

– **Comptages** : 3 fragments de céramique grise monochrome ; 7 fragments de céramique attique ; 1 fragment de céramique ibérique peinte ; 1 fragment de céramique à pâte claire ; 1 fragment de céramique commune étrusque ; 31 fragments d'amphore étrusque ; 5 fragments d'amphore ibérique ; 35 fragments d'amphore massaliète ; 39 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Statistiques** : Sur le total des fragments : vaisselle 42.3%, amphores 57.7%

– **Typologie** :

- *céramique à pâte claire* : 1 bord de cruche CL-MAS 543 ; 1 bord
- *céramique à pâte claire peinte* : 2 bords de coupe à anses CL-MAS 420 ; 1 bord de coupe à anses CL-MAS 423
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 2 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1d ; 1 bord de jatte CNT-LOR J2a ; 1 bord de couvercle CNT-LOR V2 ; 1 bord
- *amphore ibérique* : 1 anse
- *amphore massaliète* : 1 bord d'amphore A-MAS bd2 ; 1 anse
- *amphore étrusque* : 1 fond et 4 tessons d'amphores A-ETR 3C ; 3 bords, 1 fond, 1 anse et 12 tessons d'amphores A-ETR 4 ; 9 tessons d'amphores A-ETR 5.

– **Datation** : -475/-450.

Us 53763

code : LATTARA.

année : 2011.

Fait : FY53763.

catégorie : foyer.

type : socle d'implantation de foyer.

TPQ : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

documents : 001P1114.

photos : 8299, 8300, 8399, 8399a.

Us 53764

code : LATTARA.

année : 2011.

Fait : FY53763.

catégorie : foyer.

type : sole de foyer en terre cuite.

TPQ : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

documents : 001P1114.

photos : 8300.

Us 53765

code : LATTARA.

année : 2011.

Fait : FS53765.

catégorie : fosse.

type : comblement de fosse de type dépotoir.

TPQ : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

photos : 8283, 8283a, 8284, 8284a, 8286, 8286a, 8382, 8382a, 8421, 8421a.

– **Inventaire** : *Céramique* : 1 fr. [portoir 4359].

– **Comptages** : 1 fragment de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Datation** : -475/-450.

Us 53766

code : LATTARA.

année : 2011.

Fait : MR53773.

catégorie : mur.

type : arasement de mur antique.

TPQ : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

photos : 8282, 8284, 8284a, 8504.

Us 53767

code : LATTARA.

année : 2011.

Fait : FY53763.

catégorie : foyer.

type : radier de sole de foyer en tessons.

TPQ : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

documents : 001P1114.

photos : 8300, 8315, 8352, 8352a.

– **Inventaire** : *Faune* : 1 os. *Céramique* : 47 fr. [portoirs 4364, 4343].

– **Comptages** : 13 fragments d'amphore étrusque ; 31 fragments d'amphore massaliète ; 3 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie** :

- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de jatte CNT-LOR J1c ; 1 fond
- *amphore étrusque* : 1 fond.

– **Datation** : -475/-450.

Us 53768

code : LATTARA.

année : 2011.

Ensemble : UNF140.

catégorie : creusement-comblement.

type : creusement-comblement de trou.

TPQ : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

photos : 8257, 8257a, 8301, 8301a, 8625, 8625a.

Us 53769

code : LATTARA.

année : 2011.

Fait : POS3769.

catégorie : poteau.

type : base de poteau en bois.

TPQ : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

photos : 8305, 8305a, 8305b, 8305c, 8305d, 8313, 8313a, 8313b, 8313c, 8313d, 8313e.

prélèvements : x.

Us 53770

code : LATTARA.

année : 2011.

Fait : POS3769.

catégorie : poteau.

type : négatif de trou de poteau.

TPQ : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

photos : 8313, 8313a, 8313b, 8313c, 8313d, 8313e.

Us 53774

code : LATTARA.

année : 2011.

Fait : POS3774.

catégorie : creusement-comblement.

type : creusement-comblement de trou de poteau.

TPQ : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

Us 53775

code : LATTARA.

année : 2011.

Fait : POS3775.

catégorie : creusement-comblement.

type : creusement-comblement de trou de poteau.

TPQ : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

Us 53776

code : LATTARA.

année : 2011.

catégorie : surface.

type : surface d'occupation.

TPQ : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

photos : 8317.

– **Inventaire** : *Céramique* : 28 fr. [portoir 4354].

– **Comptages** : 1 fragment de céramique attique ; 3 fragments de céramique à pâte claire ; 5 fragments d'amphore étrusque ; 4 fragments d'amphore massaliète ; 1 fragment d'amphore ibérique ; 14 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie** :

- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 2 décors.

– **Datation** : -475/-450.

Us 53777

code : LATTARA.

année : 2011.

catégorie : couche de remblai.

type : remblai de nivellement à base de matériaux de destruction.

TPQ : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

– **Inventaire** : *Faune* : 20 os ; 3 coquillages. *Céramique* : 70 fr. [portoirs 4365, 4343, 4345].

– **Comptages** : 1 fragment de céramique grise monochrome ; 3 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de céramique à pâte claire ; 14 fragments d'amphore massaliète ; 14 fragments d'amphore étrusque ; 37 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie** :

- *céramique attique à vernis noir* : 1 bord de Castulo cup AT-VN 469-473 ; 1 fond de coupe à tige AT-VN
- *céramique à pâte claire peinte* : 1 bord de coupe à anses CL-MAS 420
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 2 décors
- *amphore étrusque* : 2 tessons d'amphores A-ETR 3C ; 9 tessons d'amphores A-ETR 5.

fragments d'amphore massaliète ; 14 fragments d'amphore ibérique ; 309 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Statistiques** : Sur le total des fragments : vaisselle 78.5%, amphores 21.5%. Sur les fragments de vaisselle : tournée fine 9.3%, tournée commune 8.8%, non tournée 82%

– **Typologie** :

- *céramique attique à vernis noir* : 1 bord d'Acrocup AT-VN 439-441
 - *céramique à pâte claire* : 1 tesson de graffite CL-MAS
 - *céramique à pâte claire peinte* : 3 bords de coupe à anses CL-MAS 423 ; 3 fonds
 - *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 6 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 4 bords de coupes CNT-LOR C2 ; 2 bords de jattes CNT-LOR J1a ; 2 bords de jattes CNT-LOR J1c ; 1 bord d'urne CNT-LOR U5 ; 1 bord d'urne sans col CNT-LOR U6 ; 2 bords de couvercles CNT-LOR V2 ; 12 bords, 4 fonds, 2 anses et 3 décors de kyllix CNT-LOR
 - *amphore ibérique* : 2 bords d'amphores A-IBE bd2a
 - *amphore massaliète* : 1 bord d'amphore A-MAS bd2 ; 1 bord d'amphore A-MAS bd3 ; 1 bord et 1 anse
 - *amphore étrusque* : 14 tessons d'amphores A-ETR 3C ; 4 bords, 1 anse et 46 tessons d'amphores A-ETR 4 ; 2 tessons d'amphores A-ETR 5.
- **Datation** : -475/-450.

Us 53779

code : LATTARA.

année : 2011.

Fait : FY53779.

catégorie : foyer.

type : sole de foyer en terre cuite détériorée.

TPQ : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

photos : 8383, 8383a.

Us 53780

code : LATTARA.

année : 2011.

Fait : MR53781.

catégorie : creusement-comblement.

type : creusement-comblement de trou de poteau.

TPQ : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

documents : 001P1108.

photos : 8468, 8498, 8470, 8470a, 8495, 8495a, 8495b.

prélèvements : x.

Us 53781

code : LATTARA.

année : 2011.

Fait : MR53781.

catégorie : creusement-comblement.

type : creusement-comblement de trou de poteau.

TPQ : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

documents : 001P1108.

photos : 8380, 8386, 8386a, 8498, 8300, 8315, 8352, 8352a, 8399, 8399a, 8470, 8470a, 8495, 8495a, 8495b.

prélèvements : x.

Us 53782

code : LATTARA.

année : 2011.

Fait : MR53781.

catégorie : creusement-comblement.

type : creusement-comblement de trou de poteau.

TPQ : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

documents : 001P1108.

photos : 8380, 8498, 8352, 8352a, 8399, 8399a, 8470, 8470a, 8471, 8471a, 8495, 8495a, 8495b.

– **Inventaire** : Céramique : 1 fr. [portoir 4350].

– **Comptages** : 1 fragment de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Datation** : -475/-450.

Us 53785

code : LATTARA.

année : 2011.

Fait : PO53785.

catégorie : creusement-comblement.

type : creusement-comblement de trou de poteau.

TPQ : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

Us 53787

code : LATTARA.

année : 2011.

catégorie : couche de remblai.

type : remblai de terre.

TPQ : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

– **Inventaire** : Faune : 145 os ; 19 coquillages. Plomb : 1 coulure. Céramique : 478 fr. [portoirs 4363, 4343, 3972, 4345, 4371].

– **Comptages** : 1 fragment de bucchero nero ; 10 fragments de céramique grise monochrome ; 26 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 6 fragments de céramique attique ; 1 fragment de céramique ibérique peinte ; 1 fragment de céramique grecque orientale ; 4 fragments de céramique à pâte claire ; 2 fragments de céramique commune tournée du Languedoc oriental ; 2 fragments de céramique commune étrusque ; 4 frag-

ments de céramique commune italique ; 78 fragments d'amphore étrusque ; 78 fragments d'amphore massaliète ; 17 fragments d'amphore ibérique ; 1 fragment d'autres amphores ; 247 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Statistiques** : Sur le total des fragments : vaisselle 63.6%, amphores 36.4%. Sur les fragments de vaisselle : tournée fine 14.8%, tournée commune 3.9%, non tournée 81.2%

– **Typologie** :

- *céramique attique à vernis noir* : 1 bord de coupe type C AT-VN 398-413 ; 1 bord de coupelle à pied AT-VN 966-985 ; 1 bord et 1 fond
 - *bucchero nero* : 1 bord
 - *céramique à pâte claire* : 1 bord de jarre CL-MAS 512 ; 1 bord de lécythe aryballistique CL-MAS 552 ; 3 fonds
 - *céramique à pâte claire peinte* : 1 bord de bol CL-MAS 321 ; 1 bord de coupe à une anse CL-MAS 410 ; 1 bord de coupe à une anse CL-MAS 412a ; 2 bords de coupe à anses CL-MAS 425 ; 1 bord d'olpé CL-MAS 522 ; 1 fond de graffite CL-MAS ; 1 fond
 - *céramique commune tournée du Languedoc oriental* : 1 bord d'urne CCT-LOR 1 ; 1 fond
 - *céramique commune grecque* : 1 bord de caccabé COM-GRE 2
 - *céramique grecque orientale* : 1 bord de coupe GREC-OR Cp3
 - *céramique grise monochrome* : 1 fond de coupe GR-MONO 5 ; 1 anse et 2 décors
 - *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 15 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 4 bords de coupes CNT-LOR C2 ; 3 bords de coupes CNT-LOR C3 ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1a ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1b ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1c ; 2 bords de jattes CNT-LOR J1d ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1e ; 2 bords, 11 fonds, 2 anses et 1 décor
 - *amphore ibérique* : 2 bords
 - *amphore massaliète* : 2 bords d'amphores A-MAS bd2
 - *amphore étrusque* : 16 tessons d'amphores A-ETR 3C ; 3 bords, 2 anses et 41 tessons d'amphores A-ETR 4 ; 2 bords et 13 tessons d'amphores A-ETR 5.
- **Datation** : -475/-450.

Us 53788

code : LATTARA.

année : 2012.

catégorie : porte.

type : pas de porte sans emmarchement.

TPQ : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

photos : 8572, 8572a, 8718.

– **Inventaire** : Faune : 1 os. Céramique : 6 fr. [portoirs 4395, 4382].

– **Comptages** : 4 fragments de céramique à pâte claire ; 2 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

Us 53789

code : LATTARA.

année : 2011.

Fait : MR53745.

Ensemble : UNF140.

catégorie : enduit.

type : enduit de terre.

TPQ : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

photos : 8214.

prélèvements : x.

Us 53790

code : LATTARA.

année : 2011.

Ensemble : UNF140.

catégorie : couche d'habitat.

type : sédimentation de sol riche en cendres et charbons.

TPQ : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

photos : 8214, 8586, 8586a.

prélèvements : x.

Us 53791

code : LATTARA.

année : 2011.

Fait : MR53745.

Ensemble : UNF140.

catégorie : mur.

type : élévation de mur en torchis.

TPQ : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

Us 53792

code : LATTARA.

année : 2011.

Fait : PO53792.

catégorie : poteau.

type : négatif de trou de poteau.

TPQ : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

photos : 8572, 8572a.

Us 53793

code : LATTARA.

année : 2011.

Fait : PO53792.

catégorie : poteau.

type : base de poteau en bois.

TPQ : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

photos : 8410, 8410a, 8410b, 8410c.
prélèvements : x.

Us 53794

code : LATTARA.
année : 2011.
Fait : PO53794.
catégorie : creusement-comblement.
type : creusement-comblement de trou de poteau.
TPO : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
photos : 8572, 8572a.

Us 53795

code : LATTARA.
année : 2011.
Fait : PO53795.
catégorie : creusement-comblement.
type : creusement-comblement de trou de poteau.
TPO : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
photos : 8572, 8572a.

Us 53796

code : LATTARA.
année : 2011.
Fait : FY53779.
catégorie : foyer.
type : radier de sole de foyer en tessons.
TPO : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
documents : 001P1104.
photos : 8409, 8409a.
– **Inventaire** : Céramique : 59 fr. [portoir 4359].
– **Comptages** : 4 fragments de céramique grise monochrome ; 24 fragments de céramique à pâte claire ; 25 fragments d'amphore massaliète ; 6 fragments d'amphore ibérique .
– **Typologie** :
• *céramique à pâte claire* : 1 bord de cruche CL-MAS 543 ; 1 fond
• *mortier massaliète* : 2 bords de mortiers CL-MAS 621
• *amphore massaliète* : 5 bords d'amphores A-MAS bd2 ; 2 bords d'amphores A-MAS bd3 ; 1 fond et 1 anse
• *amphore étrusque* : 3 tessons d'amphores A-ETR 3C ; 13 tessons d'amphores A-ETR 4 ; 1 bord et 3 tessons d'amphores A-ETR 5.
– **Datation** : -475/-450.

Us 53797

code : LATTARA.
année : 2011.
Fait : PO53785.
catégorie : poteau.
type : base de poteau en bois.
TPO : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
photos : 8423, 8423a, 8423b, 8423c, 8443, 8443a.
prélèvements : x.

Us 53798

code : LATTARA.
année : 2011.
Fait : FY53779.
catégorie : foyer.
type : radier de sole de foyer en pierres.
TPO : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
documents : 001P1104.
photos : 8424, 8424a, 8424b.

Us 53799

code : LATTARA.
année : 2011.
Fait : FY53779.
catégorie : couche de remblai.
type : remblai de terre.
TPO : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
documents : 001P1104.
– **Inventaire** : Faune : 62 os. Bronze : 1 fibule (restaurée, réserve métaux musée). Céramique : 117 fr. [portoirs 4357, 4371, 4382, 3981, 3972].
– **Comptages** : 5 fragments de céramique grise monochrome ; 10 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 4 fragments de céramique attique ; 5 fragments de céramique à pâte claire ; 17 fragments d'amphore étrusque ; 29 fragments d'amphore massaliète ; 1 fragment d'autres amphores ; 46 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
– **Statistiques** : Sur le total des fragments : vaisselle 59.8%, amphores 40.2%
– **Typologie** :
• *céramique à pâte claire peinte* : 1 bord de coupe à une anse CL-MAS 410 ; 1 bord de coupe à anses CL-MAS 420 ; 1 anse
• *céramique grise monochrome* : 1 bord
• *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 2 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1d ; 1 bord d'urne CNT-LOR U5 ; 3 bords et 1 décor.
– **Datation** : -475/-450.

Us 53800

code : LATTARA.

année : 2011.
Fait : FS53817.
catégorie : fosse.
type : creusement de fosse.
TPO : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
photos : , 8574, 8574a, 8574b, 8574c.

Us 53801

code : LATTARA.
année : 2011.
Fait : FY53779.
catégorie : foyer.
type : creusement de fosse d'implantation de foyer.
TPO : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.

Us 53803

code : LATTARA.
année : 2011.
Fait : FY53779.
catégorie : couche de remblai.
type : remblai superficiel.
TPO : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
documents : 001P1104.

Us 53804

code : LATTARA.
année : 2011.
Fait : FY53779.
catégorie : foyer.
type : radier de sole de foyer en tessons et pierres.
TPO : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
photos : 8452, 8563.
– **Inventaire** : Faune : 16 os ; 4 coquillages. Céramique : 95 fr. [portoirs 4365, 4382, 4345].
– **Comptages** : 2 fragments de céramique grise monochrome ; 3 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 3 fragments de céramique attique ; 14 fragments de céramique à pâte claire ; 32 fragments d'amphore étrusque ; 17 fragments d'amphore massaliète ; 7 fragments d'amphore ibérique ; 17 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
– **Typologie** :
• *céramique attique à vernis noir* : 3 anses
• *céramique à pâte claire* : 1 cruche CL-MAS 525 var. ; 1 fond et 1 anse
• *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1c ; 1 bord d'urne CNT-LOR U5d ; 1 bord d'urne sans col CNT-LOR U6
• *amphore massaliète* : 1 bord d'amphore A-MAS bd1 ; 3 bords d'amphores A-MAS bd2 ; 1 bord d'amphore A-MAS bd3 ; 1 bord et 1 anse
• *amphore étrusque* : 1 bord, 1 anse et 2 tessons d'amphores A-ETR 3C ; 2 bords et 22 tessons d'amphores A-ETR 4 ; 2 bords et 2 tessons d'amphores A-ETR 5.
– **Remarques** : cruche cl-anc 525 var. complète à pâte rougeâtre et engobe blanc, à revoir. .
– **Datation** : -475/-450.

Us 53805

code : LATTARA.
année : 2011.
Fait : FY53779.
catégorie : foyer.
type : creusement de fosse d'implantation de foyer.
TPO : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
documents : 001P1104.

Us 53806

code : LATTARA.
année : 2011.
Fait : FY53779.
catégorie : foyer.
type : sole de foyer en terre cuite lisse.
TPO : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
photos : 8452.

Us 53807

code : LATTARA.
année : 2011.
catégorie : sol d'habitat.
type : recharge de sol avec de la terre.
TPO : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
photos : 8350, 8350a, 8350b, 8350c, 8439.
– **Inventaire** : Faune : 6 os ; 1 coquillage. Céramique : 36 fr. [portoirs 4359, 4382, 4345].
– **Comptages** : 2 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 2 fragments de céramique attique ; 7 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment de céramique commune étrusque ; 5 fragments d'amphore étrusque ; 3 fragments d'amphore massaliète ; 16 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
– **Typologie** :

• *céramique à pâte claire peinte* : 1 bord de cruche CL-MAS 526
 • *mortier étrusque* : 1 bord de mortier COM-ETR 3c.
 – **Remarques** :
 mortier étrusque peint à l'intérieur.
 – **Datation** : -475/-450.

Us 53808

code : LATTARA.
 année : 2011.
 Fait : PO53808.
 catégorie : poteau.
 type : calage de trou de poteau avec des pierres.
 TPQ : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R.
 photos : 8511, 8511a.

Us 53809

code : LATTARA.
 année : 2011.
 Fait : PO53808.
 catégorie : poteau.
 type : comblement de trou de poteau.
 TPQ : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R.
 photos : 8511, 8511a.
 – **Inventaire** : Faune : 1 os. Céramique : 1 fr. [portoirs 4359, 4382].
 – **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire peinte.
 – **Datation** : -475/-450.

Us 53810

code : LATTARA.
 année : 2011.
 Fait : PO53808.
 catégorie : poteau.
 type : creusement de trou de poteau.
 TPQ : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R.
 photos : 8511, 8511a.

Us 53811

code : LATTARA.
 année : 2012.
 Fait : TR53842.
 Ensemble : UNF142.
 catégorie : poteau.
 type : base de poteau en bois.
 TPQ : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R2.
 documents : 001P1109.
 photos : 8469, 8469a, 8469b.
 prélèvements : x.

Us 53812

code : LATTARA.
 année : 2012.
 Fait : TR53842.
 Ensemble : UNF142.
 catégorie : poteau.
 type : base de poteau en bois.
 TPQ : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R2.
 documents : 001P1109.
 photos : 8469, 8469a, 8469b.
 prélèvements : x.

Us 53813

code : LATTARA.
 année : 2011.
 catégorie : surface.
 type : surface d'occupation.
 TPQ : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R.
 photos : 8495, 8496, 8557, 8422, 8422a, 8495a, 8495b, 8496a, 8496b, 8496c.
 prélèvements : x.
 – **Inventaire** : Faune : 26 os ; 1 coquillage. Céramique : 148 fr. [portoirs 4364, 4382, 3972, 4345].
 – **Comptages** : 3 fragments de céramique grise monochrome ; 2 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 29 fragments de céramique à pâte claire ; 50 fragments d'amphore massaliète ; 6 fragments d'amphore ibérique ; 58 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental.
 – **Statistiques** : Sur le total des fragments : vaisselle 62.2%, amphores 37.8%
 – **Typologie** :
 • *céramique à pâte claire* : 1 bord de cruche CL-MAS 525 ; 1 bord de cruche CL-MAS 543 ; 1 fond
 • *céramique à pâte claire peinte* : 1 fond
 • *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1a ; 2 bords d'urnes CNT-LOR U5 ; 3 fonds et 1 décor
 • *amphore massaliète* : 2 bords d'amphores A-MAS bd3 ; 2 fonds et 3 anses
 • *amphore étrusque* : 1 bord et 4 tessons d'amphores A-ETR 3C ; 1 bord, 1 anse et 36 tessons d'amphores A-ETR 4.
 – **Datation** : -475/-450.

Us 53814

code : LATTARA.
 année : 2011.
 Fait : FS53765.
 catégorie : fosse.
 type : creusement de fosse.
 TPQ : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R.
 photos : 8481, 8571.

Us 53815

code : LATTARA.
 année : 2011.
 Fait : FS53765.
 catégorie : fosse.
 type : comblement de fosse avec des cendres et charbons.
 TPQ : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R.
 photos : 8571.
 prélèvements : x.
 – **Inventaire** : Faune : 1 os [portoir 4382].

Us 53816

code : LATTARA.
 année : 2011.
 Ensemble : UNF140.
 catégorie : couche de remblai.
 type : remblai de limon.
 TPQ : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R.
 photos : 8473, 8473a, 8624, 8624a, 8626.
 prélèvements : x.
 – **Inventaire** : Céramique : 4 fr. [portoir 4359].
 – **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire ; 2 fragments d'amphore massaliète ; 1 fragment de céramique non tournée du Languedoc oriental.
 – **Datation** : -475/-450.

Us 53817

code : LATTARA.
 année : 2011.
 Fait : FS53817.
 catégorie : amas.
 type : amas d'argile.
 TPQ : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R.
 photos : 8512, 8574, 8574a, 8574b, 8574c.
 prélèvements : x.

Us 53818

code : LATTARA.
 année : 2011.
 catégorie : couche de remblai.
 type : remblai de terre.
 TPQ : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R.
 prélèvements : x.
 – **Inventaire** : Faune : 63 os ; 14 coquillages. Céramique : 293 fr. [portoirs 4365, 4382, 3972, 4345].
 – **Comptages** : 1 fragment de céramique grecque orientale ; 12 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 2 fragments de céramique attique ; 1 fragment de céramique ibérique peinte ; 18 fragments de céramique à pâte claire ; 41 fragments d'amphore étrusque ; 1 fragment d'amphore grecque ; 5 fragments d'amphore ibérique ; 5 fragments d'autres amphores ; 67 fragments d'amphore massaliète ; 140 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental.
 – **Statistiques** : Sur le total des fragments : vaisselle 59.4%, amphores 40.6%. Sur les fragments de vaisselle : tournée fine 9.2%, tournée commune 10.3%, non tournée 80.5%
 – **Typologie** :
 • *céramique attique à vernis noir* : 1 fond
 • *céramique à pâte claire* : 1 bord de coupe à une anse CL-MAS 411a ; 1 bord de coupe à une anse CL-MAS 413 ; 1 bord de cruche CL-MAS 543 ; 2 fonds
 • *céramique à pâte claire peinte* : 1 bord de coupe à une anse CL-MAS 411a ; 1 anse de coupe à anses CL-MAS 420 ; 3 bords, 1 fond et 1 anse
 • *céramique grecque orientale* : 1 fond
 • *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 14 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 2 bords de jattes CNT-LOR J1a ; 3 bords de jattes CNT-LOR J1c ; 2 bords de jattes CNT-LOR J1d ; 1 bord d'urne CNT-LOR U3 ; 2 bords d'urnes CNT-LOR U5 ; 1 bord de couvercle CNT-LOR V1b ; 3 fonds
 • *amphore massaliète* : 1 bord d'amphore A-MAS bd2 ; 2 anses
 • *amphore étrusque* : 1 bord d'amphore A-ETR 3C ; 1 anse d'amphore A-ETR 5.
 – **Datation** : -475/-450.

Us 53819

code : LATTARA.
 année : 2011.
 Fait : PO53819.
 catégorie : poteau.
 type : creusement de trou de poteau.
 TPQ : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R.
 photos : 8506.

Us 53820

code : LATTARA.
année : 2012.
Fait : POS53819.
catégorie : poteau.
type : calage de trou de poteau avec pierres et tessons.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
photos : 8506.
 – **Inventaire** : *Faune* : 1 os. *Céramique* : 23 fr. [portoirs 4365, 4382].
 – **Comptages** : 2 fragments de céramique à pâte claire ; 8 fragments de céramique commune massaliète ; 2 fragments d'amphore étrusque ; 11 fragments d'amphore massaliète.
 – **Typologie** :
 • *mortier massaliète* : 1 bord de mortier CL-MAS 621
 • *amphore étrusque* : 1 anse d'amphore A-ETR 4.
 – **Datation** : -475/-450.

Us 53821

code : LATTARA.
année : 2011.
Fait : POS53821.
catégorie : creusement-comblement.
type : creusement-comblement de trou de poteau.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
photos : 8505, 8505a.

Us 53822

code : LATTARA.
année : 2011.
Fait : POS53822.
catégorie : creusement-comblement.
type : creusement-comblement de trou de poteau.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
photos : 8505, 8505a.

Us 53823

code : LATTARA.
année : 2011.
Fait : POS53823.
catégorie : creusement-comblement.
type : creusement-comblement de trou de poteau.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
photos : 8505, 8505a.

Us 53824

code : LATTARA.
année : 2011.
catégorie : couche de remblai.
type : remblai de terre.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
photos : 8571.
 – **Inventaire** : *Faune* : 31 os ; 3 coquillages. *Terre* : 1 frag. de lampe attique. *Céramique* : 71 fr. [portoirs 4364, 4382, 4345, 4371].
 – **Comptages** : 2 fragments de céramique grise monochrome ; 12 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de céramique attique ; 1 fragment de céramique ibérique peinte ; 5 fragments de céramique à pâte claire ; 2 fragments d'amphore grecque ; 23 fragments d'amphore massaliète ; 7 fragments d'amphore ibérique ; 1 fragment d'autres amphores ; 17 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental.
 – **Typologie** :
 • *céramique à pâte claire peinte* : 1 bord de coupe à une anse CL-MAS 410 ; 4 bords de coupe à anses CL-MAS 423 ; 1 anse
 • *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 1 décor
 • *amphore grecque* : 1 bord d'amphore A-GRE n.c.
 – **Datation** : -475/-450.

Us 53825

code : LATTARA.
année : 2012.
catégorie : couche de sédimentation.
type : sédimentation indifférenciée.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
 – **Inventaire** : *Faune* : 6 os. *Céramique* : 132 fr. [portoirs 4364, 4382, 3972].
 – **Comptages** : 1 fragment de céramique grecque orientale ; 6 fragments de céramique grise monochrome ; 4 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 3 fragments de céramique attique ; 10 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment de céramique commune tournée du Languedoc oriental ; 1 fragment de céramique commune massaliète ; 5 fragments d'amphore étrusque ; 16 fragments d'amphore massaliète ; 10 fragments d'amphore ibérique ; 75 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental.
 – **Statistiques** : *Sur le total des fragments* : vaisselle 76.5%, amphores 23.5%. *Sur les fragments de vaisselle* : tournée fine 13.9%, tournée commune 11.9%, non tournée 74.3%.
 – **Typologie** :
 • *céramique attique à vernis noir* : 1 bord de Vicup AT-VN 434-438 ; 1 anse
 • *céramique à pâte claire* : 1 bord de cruche CL-MAS 543
 • *céramique à pâte claire peinte* : 1 fond de coupe à anses CL-MAS 420 ; 2 bords de coupe à anses CL-MAS 423
 • *céramique commune massaliète* : 1 fond de mortier CL-MAS
 • *céramique grise monochrome* : 1 fond

• *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 2 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1c ; 2 bords d'urnes CNT-LOR U5 ; 3 bords et 1 décor
 • *amphore massaliète* : 1 bord d'amphore A-MAS bd2 ; 1 bord
 • *amphore étrusque* : 3 tessons d'amphores A-ETR 3C ; 2 bords, 1 anse et 14 tessons d'amphores A-ETR 4.
 – **Datation** : -475/-450.

Us 53826

code : LATTARA.
année : 2011.
catégorie : couche de remblai.
type : remblai de terre.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
 – **Inventaire** : *Faune* : 50 os ; 3 coquillages. *Terre* : 1 frag. de lampe à pâte claire. *Céramique* : 91 fr. [portoirs 4364, 4382, 3972, 4345, 4371].
 – **Comptages** : 4 fragments de céramique grise monochrome ; 11 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 2 fragments d'amphore ibérique ; 38 fragments d'amphore massaliète ; 36 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental.
 – **Typologie** :
 • *céramique à pâte claire peinte* : 2 bords de coupe à anses CL-MAS 423 ; 1 bord de coupe à anses CL-MAS 429b ; 1 anse
 • *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 2 bords d'urnes CNT-LOR U5 ; 3 fonds, 1 anse et 1 décor
 • *amphore massaliète* : 2 bords d'amphores A-MAS bd2 ; 2 anses
 • *amphore étrusque* : 1 anse d'amphore A-ETR 3C ; 1 bord et 9 tessons d'amphores A-ETR 4 ; 1 tesson d'amphore A-ETR 5.
 – **Datation** : -475/-450.

Us 53827

code : LATTARA.
année : 2011.
Fait : CV53827.
catégorie : cuve.
type : remplissage de cuve.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
documents : 001P1112.
photos : 8513, 8513a, 8532, 8532a, 8532b.
prélèvements : x.
 – **Inventaire** : *Faune* : 2 os. *Céramique* : 2 fr. [portoirs 4359, 4382].
 – **Comptages** : 1 fragment d'amphore étrusque ; 1 fragment de céramique non tournée du Languedoc oriental.
 – **Datation** : -475/-450.

Us 53828

code : LATTARA.
année : 2011.
Fait : CV53827.
catégorie : cuve.
type : parement de cuve en torchis.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
documents : 001P1112.
photos : 8513, 8513a, 8532, 8532a, 8532b.

Us 53829

code : LATTARA.
année : 2011.
Fait : CV53827.
catégorie : cuve.
type : creusement.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
documents : 001P1112.
photos : 8513, 8513a, 8532, 8532a, 8532b, 8535, 8535a.

Us 53830

code : LATTARA.
année : 2011.
Fait : FS53765.
catégorie : fosse.
type : creusement de fosse.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
photos : 8481.

Us 53831

code : LATTARA.
année : 2011.
Fait : POS53831.
Ensemble : UNF140.
catégorie : creusement-comblement.
type : creusement-comblement de trou de poteau.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
photos : 8237, 8237a, 8238, 8238a, 8238b, 8239, 8239a, 8239b, 8253, 8253a, 8254, 8254a, 8471, 8471a, 8472, 8472a.

Us 53832

code : LATTARA.
année : 2011.

Fait : FY53779.
catégorie : foyer.
type : creusement de fosse d'implantation de foyer.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
photos : 8563.

Us 53833

code : LATTARA.
année : 2011.
catégorie : couche de sédimentation.
type : sédimentation.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
 – *Inventaire* : *Faune* : 2 os. *Céramique* : 8 fr. [portoirs 4359, 3972].
 – *Comptages* : 1 fragment de céramique à pâte claire ; 6 fragments d'amphore massaliète ; 1 fragment de céramique non tournée du Languedoc oriental .
 – *Datation* : -475/-450.

Us 53834

code : LATTARA.
année : 2011.
Fait : FR53718.
catégorie : four.
type : comblement du laboratoire d'un four avec des cendres et charbons.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
photos : 8499, 8499a, 8571.

Us 53835

code : LATTARA.
année : 2012.
Fait : FR53718.
catégorie : four.
type : radier de sole de four.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
photos : 8562, 8528, 8528a, 8562a.

Us 53836

code : LATTARA.
année : 2012.
Fait : FR53718.
catégorie : four.
type : sole de four en terre cuite pleine.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
photos : 8562, 8528, 8528a, 8562a, 8787, 8787a, 8788, 8790, 8790a, 8815, 8816, 8817, 8818, 8818a, 8838, 8838a, 8838b, 8839, 8839a, 8840, 8840a, 8841, 8841a, 8843, 8844, 8844a, 8846, 8846a, 8847, 8872, 8912, 8913.

Us 53837

code : LATTARA.
année : 2011.
Ensemble : UNF140.
catégorie : sol d'habitat.
type : sol de terre concrétisé par des tessons.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
photos : 8442, 8442a.
 – *Inventaire* : *Céramique* : 14 fr. [portoir 4359].
 – *Comptages* : 3 fragments d'amphore étrusque ; 1 fragment d'amphore massaliète ; 2 fragments d'amphore ibérique ; 8 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
 – *Typologie* :
 • *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C2
 • *amphore étrusque* : 1 anse d'amphore A-ETR 4.
 – *Datation* : -475/-450.

Us 53838

code : LATTARA.
année : 2012.
catégorie : poteau.
type : calage de trou de poteau.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
photos : 8628, 8628a.
 – *Inventaire* : *Céramique* : 2 fr. [portoir 4395].
 – *Comptages* : 1 fragment d'amphore étrusque ; 1 fragment de céramique non tournée du Languedoc oriental .

Us 53839

code : LATTARA.
année : 2011.
Fait : SB53840.
catégorie : couche de remblai.
type : remblai superficiel.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
 – *Inventaire* : *Céramique* : 4 fr. [portoir 4359].

– *Comptages* : 2 fragments de céramique à pâte claire ; 2 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
 – *Datation* : -475/-450.

Us 53840

code : LATTARA.
année : 2012.
Fait : SB53840.
catégorie : structure bâtie.
type : alignement de pierres.
Phase : 1R.
photos : 8544, 8760, 8761, 8762, 8763, 8802, 8803.

Us 53841

code : LATTARA.
année : 2011.
Fait : FR53718.
catégorie : couche de destruction.
type : couche de destruction indifférenciée.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
photos : 8562, 8562a.

Us 53842

code : LATTARA.
année : 2012.
Fait : TR53842.
Ensemble : UNF142.
catégorie : mur.
type : comblement de tranchée de fondation de mur.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R2.
photos : 8602, 8620, 8621, 8621a, 8632, 8741, 8741a, 8741b.
 – *Inventaire* : *Faune* : 17 os ; 3 coquillages. *Terre* : 1 rondelle en torchis. *Céramique* : 65 fr. [portoirs 4395, 4382, 4387, 4452].
 – *Comptages* : 2 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de céramique attique ; 7 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment de céramique commune massaliète ; 9 fragments d'amphore étrusque ; 19 fragments d'amphore massaliète ; 1 fragment d'amphore ibérique ; 25 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
 – *Typologie* :
 • *céramique à pâte claire* : 1 bord de cruche CL-MAS 543
 • *mortier massaliète* : 1 bord de mortier CL-MAS 623c
 • *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 4 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1 ; 1 bord d'urne CNT-LOR U5 ; 3 fonds
 • *amphore massaliète* : 1 bord d'amphore A-MAS bd3
 • *amphore étrusque* : 1 anse.
 – *Datation* : -475/-450.

Us 53843

code : LATTARA.
année : 2011.
Ensemble : UNF140.
catégorie : couche d'habitat.
type : sédimentation de sol homogène.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
photos : 8595, 8596, 8596a.
prélèvements : x.
 – *Inventaire* : *Faune* : 3 os. *Céramique* : 4 fr. [portoirs 4359, 4382].
 – *Comptages* : 2 fragments d'amphore étrusque ; 2 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
 – *Typologie* :
 • *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1.
 – *Datation* : -475/-450.

Us 53844

code : LATTARA.
année : 2011.
Fait : PT53844.
catégorie : couche de remblai.
type : remblai de nivellement à base de matériaux de destruction.
Z : -4,22.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
photos : 8568, 8568a, 8633.
prélèvements : x.
 – *Inventaire* : *Faune* : 4 os ; 3 coquillages. *Os* : 1 bois de cerf travaillé. *Céramique* : 10 fr. [portoirs 4359, 4365, 4382, 4345, 4371].
 – *Comptages* : 5 fragments d'amphore massaliète ; 4 fragments d'amphore étrusque ; 1 fragment de céramique non tournée du Languedoc oriental .
 – *Typologie* :
 • *amphore massaliète* : 1 anse
 • *amphore étrusque* : 1 bord d'amphore A-ETR 4.
 – *Datation* : -475/-450.

Us 53845

code : LATTARA.
année : 2011.
catégorie : couche de dépotoir.
type : couche de dépotoir isolée.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.

type : creusement de tranchée de fondation de mur.

TPO : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

photos : 8617, 8618, 8617a, 8618a, 8618b.

Us 53862

code : LATTARA.

année : 2011.

Fait : PT53844.

catégorie : puits.

type : creusement d'une fosse de puits.

TPO : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

photos : 8622.

Us 53863

code : LATTARA.

année : 2011.

Fait : PO53863.

catégorie : poteau.

type : creusement de trou de poteau.

TPO : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

photos : 8604, 8606.

Us 53864

code : LATTARA.

année : 2012.

Fait : PO53863.

catégorie : poteau.

type : calage de trou de poteau avec pierres et tessons.

TPO : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

photos : 8604.

– **Inventaire** : *Céramique* : 1 fr. [portoir 4419].

– **Comptages** : 1 fragment d'amphore étrusque .

– **Datation** : -475/-450.

Us 53865

code : LATTARA.

année : 2011.

Fait : PO53863.

catégorie : poteau.

type : comblement de trou de poteau.

TPO : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

photos : 8604.

Us 53866

code : LATTARA.

année : 2012.

Fait : FR53718.

catégorie : four.

type : sole de four en terre cuite pleine.

TPO : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

Us 53867

code : LATTARA.

année : 2012.

Fait : FR53718.

catégorie : four.

type : paroi de four en torchis.

TPO : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

Us 53868

code : LATTARA.

année : 2011.

Fait : FR53718.

catégorie : trou.

type : creusement de trou.

TPO : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

Us 53869

code : LATTARA.

année : 2011.

Fait : MR53745.

Ensemble : UNF140.

catégorie : mur.

type : élévation de mur en torchis.

TPO : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

photos : 8586, 8586a.

prélèvements : x.

Us 53870

code : LATTARA.

année : 2011.

Fait : MR53745.

Ensemble : UNF140.

catégorie : mur.

type : élévation de mur en torchis.

TPO : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

prélèvements : x.

Us 53871

code : LATTARA.

année : 2011.

Fait : MR53745.

Ensemble : UNF140.

catégorie : mur.

type : élévation de mur en torchis.

TPO : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

prélèvements : x.

Us 53872

code : LATTARA.

année : 2012.

catégorie : sol d'habitat.

type : sol de terre battue.

Phase : 1R.

Us 53873

code : LATTARA.

année : 2012.

catégorie : couche technique.

type : nettoyage avant fouille.

TPO : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

– **Inventaire** : *Faune* : 15 os ; 1 coquillage. *Céramique* : 64 fr. [portoirs 4394, 4382, 4387].

– **Comptages** : 10 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 3 fragments de céramique ibérique peinte ; 13 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment de céramique commune tournée du Languedoc oriental ; 1 fragment de céramique commune étrusque ; 18 fragments d'amphore massaliète ; 7 fragments d'amphore étrusque ; 11 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie** :

• *céramique à pâte claire peinte* : 1 bord de coupe à une anse CL-MAS 413 ; 1 bord et 1 anse de coupe à anses CL-MAS 420 ; 1 bord de coupe à anses CL-MAS 423 ; 1 décor

• *céramique ibérique peinte* : 1 décor

• *amphore massaliète* : 1 bord d'amphore A-MAS bd2 ; 1 anse

• *amphore étrusque* : 1 tesson d'amphore A-ETR 3C ; 1 anse et 6 tessons d'amphores A-ETR 4.

– **Remarques** :

1 frag ibé-peinte décoré de bandes parallèles

1 frag cl-p subgéométrique rhodanien ?.

– **Datation** : -475/-450.

Us 53874

code : LATTARA.

année : 2012.

Fait : FS53874.

catégorie : fosse.

type : comblement de fosse avec de la terre.

TPO : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

photos : 8707, 8708, 8709.

– **Inventaire** : *Céramique* : 1 fr. [portoir 4395].

– **Comptages** : 1 fragment d'amphore étrusque .

Us 53875

code : LATTARA.

année : 2012.

Fait : FY63875.

catégorie : foyer.

type : radier de sole de foyer en pierres.

TPO : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

photos : 8706.

– **Inventaire** : *Céramique* : 11 fr. [portoir 4394].

– **Comptages** : 1 fragment de mortier massaliète ; 7 fragments d'amphore étrusque ; 3 fragments d'amphore massaliète .

– **Typologie** :

• *mortier massaliète* : 1 bord de mortier CL-MAS 623a

• *amphore massaliète* : 1 anse

• *amphore étrusque* : 1 anse et 6 tessons d'amphores A-ETR 3C.

– **Datation** : -475/-450.

Us 53876

code : LATTARA.

année : 2012.

catégorie : mur.

type : radier de mur en pierres liées à la terre.

TPO : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

– **Inventaire** : *Faune* : 14 os ; 1 coquillage. *Pierre* : 1 bloc taillé indéterminé. *Céramique* : 72 fr. [portoirs 4399, 4382, 3972, 4387, 4452].

– **Comptages** : 2 fragments de céramique grise monochrome ; 5 fragments de céramique

à pâte claire peinte ; 3 fragments de céramique attique ; 2 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment de céramique commune italique ; 25 fragments d'amphore étrusque ; 5 fragments d'amphore massaliète ; 3 fragments d'amphore ibérique ; 26 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie :**

- *céramique attique à figures rouges* : 1 décor
- *céramique attique à vernis noir* : 1 bord de coupe type C AT-VN 398-413 ; 1 bord d'olpe AT-VN
- *céramique à pâte claire peinte* : 1 bord de coupe CL-MAS 233 ; 1 bord de coupe à anses CL-MAS 425 ; 1 anse de coupe CL-MAS
- *céramique grise monochrome* : 1 bord de coupe GR-MONO 2a ; 1 bord
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de jatte CNT-LOR J1d ; 1 bord de jatte CNT-LOR J2 ; 2 bords d'urnes CNT-LOR U3 ; 1 bord, 1 fond et 1 décor
- *amphore massaliète* : 1 bord d'amphore A-MAS bd1
- *amphore étrusque* : 1 anse d'amphore A-ETR 3C ; 1 anse d'amphore A-ETR 4.

– **Remarques :**

1 bord gr-mono 2a à pâte très micacée.

– **Datation** : -475/-450.

Us 53877

code : LATTARA.

année : 2012.

Fait : FS53877.

catégorie : fosse.

type : comblement de fosse avec de la terre.

TPO : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

photos : 8708, 8709.

– **Inventaire** : Céramique : 5 fr. [portoirs 4394].

– **Comptages** : 5 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

Us 53878

code : LATTARA.

année : 2012.

Fait : FS53878.

catégorie : fosse.

type : comblement de fosse avec de la terre.

TPO : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

photos : 8708, 8709.

– **Inventaire** : Faune : 3 os. Céramique : 6 fr. [portoirs 4394, 4382].

– **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire ; 3 fragments d'amphore massaliète ; 2 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie :**

- *céramique à pâte claire* : 1 fond de coupe à anses CL-MAS 420.

Us 53879

code : LATTARA.

année : 2012.

catégorie : couche de remblai.

type : remblai de limon argileux.

TPO : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

– **Inventaire** : Faune : 14 os. Céramique : 44 fr. [portoirs 4394, 4382].

– **Comptages** : 5 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment d'autre céramique à vernis noir ; 1 fragment de céramique à pâte claire ; 4 fragments de céramique commune massaliète ; 1 fragment de céramique commune étrusque ; 8 fragments d'amphore massaliète ; 2 fragments d'amphore ibérique ; 22 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie :**

- *mortier massaliète* : 1 bord de mortier CL-MAS 623a
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 1 bord d'urne CNT-LOR U3 ; 1 bord de couvercle CNT-LOR V2a ; 1 fond et 1 décor
- *amphore massaliète* : 1 bord d'amphore A-MAS bd1 ; 1 anse
- *amphore étrusque* : 6 tessons d'amphores A-ETR 3 ; 1 bord, 1 fond et 1 anse d'amphores A-ETR 4.

– **Remarques :**

le fond a-etr 4 est percé, entonnoir.

– **Datation** : -475/-450.

Us 53880

code : LATTARA.

année : 2012.

Fait : FS53874.

catégorie : fosse.

type : creusement de fosse.

Phase : 1R.

Us 53881

code : LATTARA.

année : 2012.

Fait : PO53857.

Ensemble : UNF142.

catégorie : poteau.

type : comblement de trou de poteau.

Phase : 1R.

Us 53882

code : LATTARA.

année : 2012.

Fait : PO53857.

Ensemble : UNF142.

catégorie : poteau.

type : creusement de trou de poteau.

TPO : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

– **Inventaire** : Céramique : 4 fr. [portoir 4410].

– **Comptages** : 3 fragments d'amphore massaliète ; 1 fragment de céramique non tournée du Languedoc oriental .

Us 53883

code : LATTARA.

année : 2012.

Ensemble : UNF140.

catégorie : couche d'habitat.

type : sédimentation de sol homogène.

TPO : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

– **Inventaire** : Faune : 5 os. Céramique : 6 fr. [portoirs 4394, 4386].

– **Comptages** : 4 fragments d'amphore massaliète ; 2 fragments d'amphore étrusque .

– **Typologie :**

- *amphore massaliète* : 1 anse

- *amphore étrusque* : 1 bord et 1 anse d'amphores A-ETR 3C.

Us 53884

code : LATTARA.

année : 2012.

Ensemble : UNF140.

catégorie : couche d'habitat.

type : sédimentation de sol homogène.

TPO : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

photos : 8734, 8735, 8735a, 9216, 9216a.

prélèvements : x.

– **Inventaire** : Faune : 10 os (3sacs). Céramique : 4 fr. [portoirs 4395, 4382].

– **Comptages** : 2 fragments d'amphore massaliète ; 2 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

Us 53885

code : LATTARA.

année : 2012.

catégorie : couche de sédimentation.

type : sédimentation d'espace extérieur.

TPO : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

photos : 8708, 8709, 8825, 8825a, 8826, 8912, 8913.

– **Inventaire** : Faune : 2 os. Bronze : 1 fibule de type «golfé du Lion». Céramique : 22 fr. [portoirs 4410, 4452, 4382, 3972].

– **Comptages** : 1 fragment de céramique commune italique ; 7 fragments d'amphore massaliète ; 14 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie :**

- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 1 bord d'urne CNT-LOR U3 ; 1 bord.

– **Datation** : -475/-450.

Us 53886

code : LATTARA.

année : 2012.

Fait : FS53877.

catégorie : fosse.

type : creusement de fosse.

Phase : 1R.

Us 53887

code : LATTARA.

année : 2012.

Fait : FS53878.

catégorie : fosse.

type : creusement de fosse.

Phase : 1R.

Us 53888

code : LATTARA.

année : 2012.

Fait : CV53896.

catégorie : cuve.

type : remplissage de cuve indifférencié.

TPO : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

photos : 8609, 8609a, 8609b, 8609c.

– **Inventaire** : Faune : 1 os. Céramique : 39 fr. [portoirs 4394, 4382].

– **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire ; 16 fragments d'amphore étrusque ; 18 fragments d'amphore massaliète ; 2 fragments d'amphore ibérique ; 2 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie :**

- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 fond
- *amphore massaliète* : 1 bord d'amphore A-MAS bd2 ; 3 anses
- *amphore étrusque* : 1 bord d'amphore A-ETR 4.

– **Datation** : -475/-450.

Us 53889

code : LATTARA.

année : 2012.

catégorie : couche d'épandage.

type : épandage de matériaux divers.

TPO : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

photos : 8712, 8609, 8609a, 8609b, 8609c.

– **Inventaire** : Faune : 35 os (2sacs) ; 1 coquillage. *Céramique* : 109 fr. [portoirs 4394, 4382, 3981, 3972, 4387].

– **Comptages** : 10 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 8 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment de mortier massaliète ; 1 fragment de céramique commune massaliète ; 31 fragments d'amphore étrusque ; 27 fragments d'amphore massaliète ; 3 fragments d'amphore ibérique ; 28 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental *Remarques* : comptages à revoir !

– **Statistiques** : Sur le total des fragments : vaisselle 44%, amphores 56%

– **Typologie** :

- *céramique à pâte claire* : 1 anse
- *céramique à pâte claire peinte* : 1 fond de coupe à anses CL-MAS 420
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1a ; 1 bord de coupe CNT-LOR C1c ; 1 bord de coupe CNT-LOR C3a ; 1 bord de coupe CNT-LOR C3b ; 2 fonds et 1 décor
- *amphore massaliète* : 1 bord d'amphore A-MAS bd2 ; 1 anse
- *amphore étrusque* : 1 bord d'amphore A-ETR 3C ; 1 bord et 1 anse d'amphores A-ETR 4 ; 1 tesson d'amphore A-ETR 5.

– **Remarques** :

US A RÉVOIR EN ENTIER !!!

Us 53890

code : LATTARA.

année : 2012.

catégorie : couche de sédimentation.

type : sédimentation naturelle.

TPO : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

Us 53891

code : LATTARA.

année : 2012.

TPO : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

Us 53892

code : LATTARA.

année : 2012.

catégorie : couche de sédimentation.

type : sédimentation indifférenciée.

TPO : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

photos : 8760, 8761, 8762, 8763.

prélèvements : x.

– **Inventaire** : Faune : 54 os (2sacs macro) ; 3 coquillages. *Céramique* : 216 fr. [portoirs 4395, 4410, 4382, 3981, 3972, 4387].

– **Comptages** : 1 fragment de bucchero nero ; 3 fragments de céramique grise monochrome ; 10 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 3 fragments de céramique attique ; 25 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment de céramique commune étrusque ; 4 fragments de céramique commune massaliète ; 37 fragments d'amphore étrusque ; 31 fragments d'amphore massaliète ; 12 fragments d'amphore ibérique ; 89 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Statistiques** : Sur le total des fragments : vaisselle 63%, amphores 37%. Sur les fragments de vaisselle : tournée fine 12.5%, tournée commune 22.1%, non tournée 65.4%

– **Typologie** :

- *céramique attique à vernis noir* : 1 anse de coupe AT-VN
 - *céramique à pâte claire* : 1 bord et 1 fond
 - *céramique à pâte claire peinte* : 1 bord de coupe à anses CL-MAS 423 ; 1 bord de coupe à anses CL-MAS 425 ; 1 anse
 - *céramique commune étrusque* : 1 bord d'urne COM-ETR 1a
 - *céramique grise monochrome* : 1 bord de jatte GR-MONO 6
 - *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 4 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 1 bord de coupe CNT-LOR C2 ; 1 bord d'urne CNT-LOR U3 ; 1 bord, 2 fonds et 1 décor
 - *amphore massaliète* : 2 bords d'amphores A-MAS bd2
 - *amphore étrusque* : 1 anse d'amphore A-ETR 4.
- **Datation** : -475/-450.

Us 53893

code : LATTARA.

année : 2012.

catégorie : creusement-comblement.

type : creusement-comblement de trou de poteau.

TPO : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

– **Inventaire** : *Céramique* : 3 fr. [portoir 4395].

– **Comptages** : 1 fragment d'amphore massaliète ; 1 fragment d'amphore étrusque ; 1 fragment de céramique non tournée du Languedoc oriental .

Us 53894

code : LATTARA.

année : 2012.

catégorie : couche d'épandage.

type : épandage de matériaux divers.

TPO : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

prélèvements : x.

– **Inventaire** : Faune : 113 os (2saacs macro) ; 2 coquillages. *Céramique* : 89 fr. [portoirs ?, 4410, 4382, 3981, 3972, 4387].

– **Comptages** : 8 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 3 fragments de céramique attique ; 5 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment de céramique commune étrusque ; 26 fragments d'amphore étrusque ; 11 fragments d'amphore massaliète ; 7 fragments d'amphore ibérique ; 28 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie** :

- *céramique attique à vernis noir* : 1 bord de skyphos AT-VN 334-349
 - *céramique à pâte claire* : 1 bord de cruche CL-MAS 543 ; 1 bord de lécythe aryballistique CL-MAS 552
 - *amphore massaliète* : 1 bord d'amphore A-MAS bd2
 - *amphore étrusque* : 1 bord et 1 anse d'amphores A-ETR 3C ; 1 bord et 1 anse d'amphores A-ETR 4.
- **Datation** : -475/-450.

Us 53895

code : LATTARA.

année : 2012.

catégorie : couche de remblai.

type : remblai superficiel.

TPO : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

prélèvements : x.

– **Inventaire** : Faune : 34 os ; 3 coquillages. Os : 1 tortue. *Céramique* : 86 fr. [portoirs 4395, 4382, 3981, 3972, 4387, 3626].

– **Comptages** : 3 fragments de bucchero nero ; 4 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 2 fragments de céramique attique ; 9 fragments de céramique à pâte claire ; 8 fragments d'amphore étrusque ; 9 fragments d'amphore massaliète ; 3 fragments d'amphore ibérique ; 48 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie** :

- *céramique attique à vernis noir* : 1 fond d'Acrocup AT-VN 442-445
 - *bucchero nero* : 1 bord de bol B-NERO Bo4 ; 1 anse de kylix B-NERO Ky5
 - *céramique à pâte claire peinte* : 1 bord de coupe à anses CL-MAS 425 ; 1 bord de coupe à anses CL-MAS 429b
 - *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 4 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 3 bords de couvercles CNT-LOR V2 ; 4 bords, 2 fonds et 1 décor
 - *amphore étrusque* : 1 anse d'amphore A-ETR 4.
- **Datation** : -475/-475.

Us 53896

code : LATTARA.

année : 2012.

Fait : CV53896.

catégorie : cuve.

type : creusement de fosse d'implantation de cuve en torchis.

TPO : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

photos : 8732, 8732a, 8733.

Us 53897

code : LATTARA.

année : 2012.

catégorie : couche d'épandage.

type : épandage de matériaux divers.

TPO : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

– **Inventaire** : Faune : 9 os ; 1 coquillage. *Céramique* : 28 fr. [portoirs 4395, 4382, 4387].

– **Comptages** : 2 fragments de céramique grise monochrome ; 6 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de céramique attique ; 4 fragments d'amphore étrusque ; 6 fragments d'amphore massaliète ; 1 fragment d'amphore ibérique ; 8 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie** :

- *amphore étrusque* : 1 bord d'amphore A-ETR 4.

Us 53898

code : LATTARA.

année : 2012.

catégorie : couche de remblai.

type : remblai superficiel.

TPO : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

Us 53899

code : LATTARA.

année : 2012.

Fait : CV53896.

catégorie : cuve.

type : paroi de cuve en torchis.

TPO : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

photos : 8733.

– **Inventaire** : *Céramique* : 8 fr. [portoir 4399].

– **Comptages** : 3 fragments d'amphore étrusque ; 5 fragments d'amphore massaliète .

Us 53900

code : LATTARA.

année : 2012.

catégorie : couche d'épandage.

type : épandage de charbons.

TPO : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

prélèvements : x.

– **Inventaire** : *Céramique* : 11 fr. [portoir 4399].

– **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 2 fragments de céramique à pâte claire ; 3 fragments d'amphore étrusque ; 1 fragment d'amphore massaliète ; 1 fragment d'amphore ibérique ; 3 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

Us 53901

code : LATTARA.
année : 2012.
catégorie : couche d'épandage.
type : épandage de matériaux divers.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
prélèvements : x.
 – **Inventaire** : *Faune* : 31 os ; 1 coquillage. *Céramique* : 64 fr. [portoirs 4410, 4382, 4387].
 – **Comptages** : 1 fragment de bucchero nero ; 1 fragment de céramique grise monochrome ; 2 fragments de céramique à pâte claire ; 17 fragments d'amphore étrusque ; 5 fragments d'amphore massaliète ; 8 fragments d'amphore ibérique ; 1 fragment d'autres amphores ; 29 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental.
 – **Typologie** :
 • *bucchero nero* : 1 bord de bol B-NERO Bo3 var.
 • *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 2 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 2 bords d'urnes CNT-LOR U5 ; 2 bords et 1 décor.
 – **Datation** : -475/-450.

Us 53902

code : LATTARA.
année : 2012.
Fait : FS53902.
catégorie : fosse.
type : comblement de fosse avec des cendres et charbons.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
prélèvements : x.
 – **Inventaire** : *Faune* : 4 os. *Céramique* : 3 fr. [portoirs 4410, 4382].
 – **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de céramique à pâte claire ; 1 fragment de céramique non tournée du Languedoc oriental.

Us 53903

code : LATTARA.
année : 2012.
Fait : FS53902.
catégorie : fosse.
type : creusement de fosse.
Phase : 1R.

Us 53904

code : LATTARA.
année : 2012.
catégorie : couche de destruction.
type : couche de destruction de structure carbonisée.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
photos : 8748, 8752, 8752a, 8834.
prélèvements : x.
 – **Inventaire** : *Céramique* : 2 fr. [portoir 4409].
 – **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de céramique non tournée du Languedoc oriental.
 – **Typologie** :
 • *céramique à pâte claire peinte* : 1 fond de coupe à anses CL-MAS 420.

Us 53905

code : LATTARA.
année : 2012.
catégorie : couche de sédimentation.
type : sédimentation indifférenciée.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
photos : 8708, 8709.
 – **Inventaire** : *Faune* : 86 os ; 3 coquillages. *Céramique* : 289 fr. [portoirs 4399, 4382, 3972, 4387].
 – **Comptages** : 5 fragments de céramique grecque orientale ; 5 fragments de céramique grise monochrome ; 18 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 2 fragments de céramique attique ; 19 fragments de céramique à pâte claire ; 6 fragments de céramique commune étrusque ; 50 fragments d'amphore étrusque ; 44 fragments d'amphore massaliète ; 12 fragments d'amphore ibérique ; 128 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental.
 – **Statistiques** : *Sur le total des fragments* : vaisselle 63.3%, amphores 36.7%. *Sur les fragments de vaisselle* : tournée fine 16.4%, tournée commune 13.7%, non tournée 69.9%
 – **Typologie** :
 • *céramique attique à vernis noir* : 1 fond de coupelle AT-VN 899-920
 • *céramique à pâte claire* : 1 bord de coupe CL-MAS 230 ; 1 bord et 1 anse d'olpés CL-MAS 522 ; 3 bords de cruches CL-MAS 543 ; 1 fond
 • *céramique à pâte claire peinte* : 1 bord et 1 anse de coupe à anses CL-MAS 420 ; 2 bords de coupe à anses CL-MAS 425 ; 1 bord de coupe à anses CL-MAS 429b ; 1 bord, 1 fond et 1 anse
 • *céramique grecque orientale* : 1 bord de coupe GREC-OR Cp3a ; 1 bord et 1 fond
 • *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 2 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 3 bords de coupes CNT-LOR C2 ; 1 bord de coupe CNT-LOR C3 ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1d ; 1 bord d'urne CNT-LOR U5 ; 4 fonds et 1 anse
 • *amphore massaliète* : 2 bords d'amphores A-MAS bd3 ; 1 anse
 • *amphore étrusque* : 1 bord, 1 anse et 19 tessons d'amphores A-ETR 3C ; 2 anses et 23 tessons d'amphores A-ETR 4 ; 3 tessons d'amphores A-ETR 5 ; 1 bord.
 – **Datation** : -475/-450.

Us 53906

code : LATTARA.
année : 2012.
catégorie : couche de destruction.
type : couche de destruction hétérogène.

TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
prélèvements : x.
 – **Inventaire** : *Faune* : 64 os ; 1 coquillage. *Os* : 2 tortue. *Céramique* : 101 fr. [portoirs 4410, 4382, 3981, 3972, 4387, 3626].
 – **Comptages** : 11 fragments de céramique grise monochrome ; 9 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 4 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment d'autre céramique commune ; 19 fragments d'amphore étrusque ; 14 fragments d'amphore massaliète ; 5 fragments d'amphore ibérique ; 38 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental.
 – **Statistiques** : *Sur le total des fragments* : vaisselle 62.4%, amphores 37.6%
 – **Typologie** :
 • *céramique à pâte claire peinte* : 1 bord de coupe à anses CL-MAS 423 ; 1 bord et 1 décor
 • *céramique grise monochrome* : 1 bord de cratère GR-MONO 7 var.
 • *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 1 bord de coupe CNT-LOR C2 ; 1 fond.
 – **Datation** : -475/-450.

Us 53907

code : LATTARA.
année : 2012.
catégorie : couche de destruction.
type : couche de destruction de structure en adobes.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
 – **Inventaire** : *Faune* : 11 os. *Céramique* : 16 fr. [portoirs 4394, 4382, 4386].
 – **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire ; 3 fragments d'amphore étrusque ; 4 fragments d'amphore massaliète ; 8 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental.
 – **Typologie** :
 • *céramique à pâte claire* : 1 fond.

Us 53908

code : LATTARA.
année : 2012.
Fait : PR53908.
Ensemble : UNF142.
catégorie : porte.
type : ouverture de porte.
Phase : 1R.
photos : 8716, 8717.

Us 53909

code : LATTARA.
année : 2012.
Fait : FY53909.
catégorie : foyer.
type : trace rubéfiée de foyer lenticulaire.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
photos : 8759, 8759a, 8759b.
prélèvements : x.
 – **Inventaire** : *Céramique* : 15 fr. [portoir 4410].
 – **Comptages** : 2 fragments de céramique à pâte claire ; 2 fragments d'amphore massaliète ; 1 fragment d'amphore ibérique ; 10 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental.

Us 53910

code : LATTARA.
année : 2012.
catégorie : surface.
type : surface d'occupation.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
photos : 8741, 8741a, 8741b.
 – **Inventaire** : *Faune* : 16 os ; 2 coquillages. *Céramique* : 54 fr. [portoirs 4410, 4382, 3981, 4387].
 – **Comptages** : 1 fragment de céramique grise monochrome ; 1 fragment de céramique attique ; 2 fragments de céramique à pâte claire ; 17 fragments d'amphore étrusque ; 4 fragments d'amphore ibérique ; 1 fragment d'autres amphores ; 10 fragments d'amphore massaliète ; 18 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental.
 – **Typologie** :
 • *céramique à pâte claire* : 1 anse
 • *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 1 bord de couvercle CNT-LOR V2 ; 1 bord et 1 fond
 • *amphore massaliète* : 1 bord d'amphore A-MAS bd1 ; 1 bord d'amphore A-MAS bd2
 • *amphore étrusque* : 1 bord et 2 anses d'amphores A-ETR 4.
 – **Datation** : -475/-450.

Us 53911

code : LATTARA.
année : 2012.
catégorie : surface.
type : surface d'occupation.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
photos : 8763, 8760, 8761.
 – **Inventaire** : *Terre* : 2 fusaïoles. *Céramique* : 45 fr. [portoirs 4409, 4452].
 – **Comptages** : 1 fragment de céramique grise monochrome ; 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 7 fragments de céramique commune étrusque ; 17 fragments d'amphore étrusque ; 7 fragments d'amphore massaliète ; 1 fragment d'amphore ibérique ; 11 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental.
 – **Typologie** :

• *céramique commune étrusque* : 1 fond
 • *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de jatte CNT-LOR J2 ; 1 fond
 • *amphore étrusque* : 1 anse et 4 tessons d'amphores A-ETR 3C ; 1 bord, 1 anse et 10 tessons d'amphores A-ETR 4 ; 1 tesson d'amphore A-ETR 5.
 – **Remarques** :
 1 fond com-etr colle avec us 53905
 vérifier si autres collages !
 – **Datation** : -475/-450.

Us 53912

code : LATTARA.
 année : 2012.
 catégorie : sol de cour.
 type : sol de cour indifférencié.
 TPQ : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R.
 prélèvements : x.
 – **Inventaire** : Faune : 90 os ; 6 coquillages. *Céramique* : 59 fr. [portoirs 4409, 4382, 3972, 4387].
 – **Comptages** : 2 fragments de céramique grise monochrome ; 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de céramique attique ; 3 fragments de céramique à pâte claire ; 12 fragments d'amphore étrusque ; 13 fragments d'amphore massaliète ; 1 fragment d'amphore ibérique ; 26 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental.
 – **Typologie** :
 • *céramique attique à vernis noir* : 1 bord de skyphos AT-VN 334-349
 • *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 1 bord de coupe CNT-LOR C2 ; 1 fond et 1 décor
 • *amphore étrusque* : 1 tesson d'amphore A-ETR 3C ; 11 tessons d'amphores A-ETR 4.
 – **Datation** : -475/-450.

Us 53913

code : LATTARA.
 année : 2012.
 Fait : FS53913.
 catégorie : fosse.
 type : comblement de fosse avec des cendres et charbons.
 TPQ : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R.
 photos : 8786, 8822, 8745.
 prélèvements : x.
 – **Inventaire** : Faune : 54 os. *Céramique* : 11 fr. [portoirs 4399, 4382, 3981, 3972].
 – **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 8 fragments d'amphore étrusque ; 1 fragment d'amphore massaliète ; 1 fragment de céramique non tournée du Languedoc oriental.
 – **Typologie** :
 • *amphore étrusque* : 5 tessons d'amphores A-ETR 3C ; 3 tessons d'amphores A-ETR 4.
 – **Datation** : -475/-450.

Us 53914

code : LATTARA.
 année : 2012.
 Fait : FS53916.
 catégorie : fosse.
 type : comblement de fosse avec de la terre.
 TPQ : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R.
 – **Inventaire** : Faune : 3 os. *Céramique* : 5 fr. [portoirs ?, 4382].
 – **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 2 fragments d'amphore étrusque ; 1 fragment d'amphore massaliète ; 1 fragment de céramique non tournée du Languedoc oriental.
 – **Typologie** :
 • *céramique à pâte claire peinte* : 1 fond de coupe à anses CL-MAS 420
 • *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1.
 – **Datation** : -475/-450.

Us 53915

code : LATTARA.
 année : 2012.
 Fait : FS53916.
 catégorie : fosse.
 type : comblement de fosse avec de la terre.
 TPQ : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R.

Us 53916

code : LATTARA.
 année : 2012.
 Fait : FS53916.
 catégorie : fosse.
 type : creusement de fosse.
 TPQ : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R.

Us 53917

code : LATTARA.
 année : 2012.
 catégorie : couche de remblai.
 type : remblai à base de destruction de structure en terre.
 TPQ : -475.
 TAQ : -475.
 Phase : 1R.
 – **Inventaire** : Faune : 25 os. *Céramique* : 55 fr. [portoirs 4399, 4382, 3972].

– **Comptages** : 2 fragments de céramique grise monochrome ; 4 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 9 fragments de céramique attique ; 1 fragment d'autre céramique à vernis noir ; 1 fragment de céramique commune étrusque ; 17 fragments d'amphore étrusque ; 8 fragments d'amphore massaliète ; 3 fragments d'amphore ibérique ; 10 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental.
 – **Typologie** :
 • *céramique attique à figures rouges* : 1 bord d'Acrocup AT-FR Ky11
 • *céramique attique à vernis noir* : 1 bord de coupe type C AT-VN 398-413
 • *céramique à pâte claire peinte* : 1 bord de coupe à anses CL-MAS 420 ; 1 bord de coupe à anses CL-MAS 425
 • *céramique grise monochrome* : 1 bord de coupe carénée GR-MONO 3
 • *céramique italique à vernis noir* : 1 complet
 • *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1
 • *amphore étrusque* : 8 tessons d'amphores A-ETR 3C ; 2 anses et 9 tessons d'amphores A-ETR 4.
 – **Remarques** :
 1 bord gr-mono 3 metallescent
 1 complet ital-vn n.c. colle avec us 53753, associé à 53753.
 – **Datation** : -475/-475.

Us 53918

code : LATTARA.
 année : 2012.
 Fait : FS53913.
 catégorie : fosse.
 type : creusement de fosse.
 Phase : 1R.
 photos : 8822, 8745.

Us 53919

code : LATTARA.
 année : 2012.
 catégorie : couche de remblai.
 type : remblai indifférencié.
 TPQ : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R.
 – **Inventaire** : Faune : 1 os ; 2 coquillages. *Céramique* : 21 fr. [portoirs 4399, 4382, 4387].
 – **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de céramique attique ; 1 fragment de céramique commune massaliète ; 5 fragments d'amphore étrusque ; 2 fragments d'amphore massaliète ; 5 fragments d'amphore ibérique ; 6 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental.
 – **Typologie** :
 • *céramique à pâte claire peinte* : 1 fond de coupe à anses CL-MAS 420
 • *mortier massaliète* : 1 bord de mortier CL-MAS 626
 • *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 1 bord d'urne CNT-LOR U3
 • *amphore étrusque* : 1 bord d'amphore A-ETR 4.
 – **Datation** : -475/-450.

Us 53920

code : LATTARA.
 année : 2012.
 Fait : SB53920.
 catégorie : couche d'épandage.
 type : épandage de galets.
 TPQ : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R.
 photos : 8791, 8791a, 8797.
 – **Inventaire** : Faune : 1 os. *Céramique* : 8 fr. [portoirs 4409, 3981].
 – **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire ; 1 fragment de céramique commune tournée du Languedoc oriental ; 3 fragments d'amphore massaliète ; 1 fragment d'autres amphores ; 2 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental.
 – **Typologie** :
 • *amphore massaliète* : 1 bord d'amphore A-MAS bd2.
 – **Datation** : -475/-450.

Us 53921

code : LATTARA.
 année : 2012.
 catégorie : couche de remblai.
 type : remblai indifférencié.
 TPQ : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R.
 – **Inventaire** : Faune : 9 os. *Céramique* : 33 fr. [portoirs 4409, 4382].
 – **Comptages** : 4 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 3 fragments de céramique à pâte claire ; 3 fragments d'amphore massaliète ; 23 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental.
 – **Typologie** :
 • *céramique à pâte claire peinte* : 1 anse de coupe à anses CL-MAS 420 ; 1 bord de coupe à anses CL-MAS 425
 • *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 2 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 1 bord de couvercle CNT-LOR V2 ; 1 décor.
 – **Datation** : -475/-450.

Us 53922

code : LATTARA.
 année : 2012.
 catégorie : couche de remblai.
 type : remblai à base de destruction de structure en terre.
 TPQ : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R.
 – **Inventaire** : Faune : 2 os. *Céramique* : 8 fr. [portoirs 4409, 4382].
 – **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de céramique à pâte claire ; 1 fragment d'amphore étrusque ; 3 fragments d'amphore massaliète ; 2 frag-

ments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie** :

• *amphore massaliète* : 1 bord d'amphore A-MAS bd2.

– **Datation** : -475/-450.

Us 53923

code : LATTARA.

année : 2012.

catégorie : couche de remblai.

type : remblai de terre.

TPO : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

photos : 8819.

– **Inventaire** : Faune : 4 os ; 3 coquillages. *Céramique* : 31 fr. [portoirs 4409, 4382, 4387].

– **Comptages** : 1 fragment de céramique grise monochrome ; 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 2 fragments de céramique à pâte claire ; 6 fragments d'amphore étrusque ; 9 fragments d'amphore massaliète ; 1 fragment d'autres amphores ; 11 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie** :

• *céramique grise monochrome* : 1 bord de jatte GR-MONO 6d

• *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 2 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 1 bord d'urne CNT-LOR U3 ; 1 fond

• *amphore massaliète* : 1 bord d'amphore A-MAS bd2

• *amphore étrusque* : 1 bord d'amphore A-ETR 3C ; 1 bord, 2 anses et 4 tessons d'amphores A-ETR 4 ; 1 tesson d'amphore A-ETR 5.

– **Remarques** :

1 bord gr-mono 6d avec trou de réparation.

– **Datation** : -475/-450.

Us 53924

code : LATTARA.

année : 2012.

Ensemble : UNF140.

catégorie : couche d'habitat.

type : sédimentation de sol riche en cendres et charbons.

TPO : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

– **Inventaire** : Faune : 1 coquillage. *Céramique* : 4 fr. [portoirs 4399, 4387].

– **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire ; 3 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie** :

• *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1c.

Us 53925

code : LATTARA.

année : 2012.

catégorie : surface.

type : surface d'occupation.

TPO : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

– **Inventaire** : Faune : 9 os. Os : 1 outil indéf. en corne ou en andouiller. *Céramique* : 82 fr. [portoirs 4408, 4382, 3972, 4452].

– **Comptages** : 1 fragment de céramique grise monochrome ; 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 34 fragments d'amphore étrusque ; 17 fragments d'amphore massaliète ; 12 fragments d'amphore ibérique ; 1 fragment d'amphore grecque ; 16 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie** :

• *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1c ; 2 bords d'urnes CNT-LOR U3

• *amphore grecque* : 1 fond

• *amphore ibérique* : 1 bord d'amphore A-IBE bd4d

• *amphore massaliète* : 1 bord d'amphore A-MAS bd2 ; 1 anse

• *amphore étrusque* : 1 bord et 9 tessons d'amphores A-ETR 3C ; 1 bord, 1 anse et 25 tessons d'amphores A-ETR 4.

– **Remarques** :

1 tesson gr-mono métalléscent colle avec us 53934

1 bord cnt-lor C1 colle avec us 53934.

– **Datation** : -475/-450.

Us 53926

code : LATTARA.

année : 2012.

Fait : FS53913.

catégorie : fosse.

type : comblement de fosse avec de la terre.

TPO : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

photos : 8798, 8745.

– **Inventaire** : Faune : 1 os. *Céramique* : 6 fr. [portoirs 4408, 4382].

– **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de céramique attique ; 1 fragment de céramique à pâte claire ; 1 fragment d'amphore étrusque ; 2 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie** :

• *céramique attique à vernis noir* : 1 fond de coupe à tige AT-VN

• *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord d'urne CNT-LOR U5.

Us 53927

code : LATTARA.

année : 2012.

catégorie : couche de remblai.

type : remblai superficiel.

TPO : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

photos : 8801, 8802, 8803.

– **Inventaire** : Faune : 5 os. *Céramique* : 30 fr. [portoirs 4399, 4382].

– **Comptages** : 2 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 10 fragments de céramique commune massaliète ; 10 fragments d'amphore étrusque ; 2 fragments d'amphore ibérique ; 6 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie** :

• *céramique à pâte claire peinte* : 1 bord de coupe-skyphos CL-MAS 429c

• *mortier massaliète* : 1 mortier CL-MAS 623b

• *amphore étrusque* : 1 anse et 10 tessons d'amphores A-ETR 3C.

Us 53928

code : LATTARA.

année : 2012.

Fait : FS53928.

catégorie : fosse.

type : comblement de fosse hétérogène.

TPO : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

– **Inventaire** : Faune : 2 os. *Céramique* : 4 fr. [portoirs 4409, 4382].

– **Comptages** : 4 fragments d'amphore massaliète .

– **Typologie** :

• *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 fond.

– **Datation** : -475/-450.

Us 53929

code : LATTARA.

année : 2012.

Fait : FY53929.

Ensemble : UNF140.

catégorie : foyer.

type : comblement de fosse-foyer.

TPO : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

photos : 8820, 8820a.

prélèvements : x.

– **Inventaire** : Faune : 13 os (2sacs) ; 1 coquillage. *Céramique* : 4 fr. [portoirs 4410, 4382, 4387].

– **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire ; 3 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie** :

• *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 1 fond.

– **Datation** : -475/-450.

Us 53930

code : LATTARA.

année : 2012.

catégorie : couche d'épandage.

type : épandage indifférencié.

Phase : 1R.

Us 53931

code : LATTARA.

année : 2012.

catégorie : couche de remblai.

type : remblai indifférencié.

TPO : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

– **Inventaire** : Faune : 1 os. *Terre* : 3 frag. de torchis. *Céramique* : 23 fr. [portoirs 4410, 3972, 4452].

– **Comptages** : 3 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment de céramique commune massaliète ; 4 fragments d'amphore étrusque ; 8 fragments d'amphore massaliète ; 7 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie** :

• *mortier massaliète* : 1 bord de mortier CL-MAS 621

• *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 2 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 1 fond.

– **Datation** : -475/-450.

Us 53932

code : LATTARA.

année : 2012.

catégorie : surface.

type : surface d'occupation.

TPO : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

prélèvements : x.

– **Inventaire** : Faune : 9 os. Os : 3 tortue. *Céramique* : 8 fr. [portoirs 4421, 4444, 3626].

– **Comptages** : 1 fragment de céramique attique ; 4 fragments de céramique à pâte claire ; 2 fragments d'amphore massaliète ; 1 fragment d'amphore étrusque .

– **Typologie** :

• *céramique à pâte claire* : 1 bord de cruche CL-MAS 520-540.

– **Datation** : -475/-450.

Us 53934

code : LATTARA.

année : 2012.

catégorie : couche de remblai.

type : remblai superficiel.

TPO : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

– **Inventaire** : Faune : 7 os ; 3 coquillages. *Céramique* : 23 fr. [portoirs 4408, 4382, 4387].

– **Comptages** : 1 fragment de céramique grise monochrome ; 5 fragments de céramique

à pâte claire peinte ; 3 fragments de céramique à pâte claire ; 2 fragments d'amphore étrusque ; 3 fragments d'amphore massaliète ; 9 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

Typologie :

- *céramique à pâte claire* : 1 bord de cruche CL-MAS 542
- *céramique à pâte claire peinte* : 1 bord de coupe carénée CL-MAS 222
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 2 bords de coupes CNT-LOR C2 ; 1 bord d'urne CNT-LOR U3
- *amphore étrusque* : 1 tesson d'amphore A-ETR 3C ; 1 anse d'amphore A-ETR 4.

Remarques :

1 tesson gr-mono et 1 bord cnt-lor C2 collent avec us 53925.

Us 53935

code : LATTARA.
année : 2012.
catégorie : couche de dépotoir.
type : couche de dépotoir en lentille.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.

- **Inventaire** : *Céramique* : 6 fr. [portoir 4409].
- **Comptages** : 1 fragment d'amphore massaliète ; 5 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
- **Typologie** :
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1.
- **Datation** : -475/-450.

Us 53936

code : LATTARA.
année : 2012.
catégorie : couche de sédimentation.
type : sédimentation indifférenciée.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
photos : 8823, 8824, 8824a.

- **Inventaire** : *Faune* : 1 os. *Céramique* : 15 fr. [portoirs 4408, 4382].
- **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 3 fragments d'amphore étrusque ; 6 fragments d'amphore massaliète ; 5 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
- **Typologie** :
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 fond.

Us 53937

code : LATTARA.
année : 2012.
catégorie : couche de remblai.
type : remblai à base de destruction de structure en terre.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
prélèvements : x.

- **Inventaire** : *Faune* : 26 os (2sacs). *Céramique* : 45 fr. [portoirs 4409, 4382].
- **Comptages** : 3 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment de céramique commune étrusque ; 10 fragments d'amphore étrusque ; 6 fragments d'amphore massaliète ; 3 fragments d'amphore ibérique ; 22 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
- **Typologie** :
- *céramique à pâte claire peinte* : 1 bord de coupe à anses CL-MAS 425 ; 1 anse de cruche CL-MAS 520
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 3 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 1 bord de couvercle CNT-LOR V2 ; 1 bord, 1 fond et 1 décor
- *amphore étrusque* : 5 tessons d'amphores A-ETR 3C ; 1 anse et 4 tessons d'amphores A-ETR 4.
- **Datation** : -475/-450.

Us 53938

code : LATTARA.
année : 2012.
Fait : SB53938.
catégorie : structure bâtie.
type : structure bâtie de type indéfini.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.

Us 53939

code : LATTARA.
année : 2012.
Fait : PR69001.
Ensemble : UNF140.
catégorie : poteau.
type : creusement de trou de poteau.
Phase : 1R.
photos : 8866, 8866a.

Us 53940

code : LATTARA.
année : 2012.
catégorie : couche de destruction.
type : couche de destruction de structure en terre.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
photos : 8822, 8823, 9217, 9217a, 8824, 8824a.

- **Inventaire** : *Faune* : 25 os ; 2 coquillages. *Céramique* : 127 fr. [portoirs ?, 4382, 3972, 4337].
- **Comptages** : 3 fragments de céramique grecque orientale ; 1 fragment de céramique

grise monochrome ; 3 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de céramique attique ; 3 fragments de céramique à pâte claire ; 59 fragments d'amphore étrusque ; 20 fragments d'amphore massaliète ; 7 fragments d'amphore ibérique ; 30 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Statistiques** : *Sur le total des fragments* : vaisselle 32.3%, amphores 67.7%

Typologie :

- *céramique grecque orientale* : 1 bord de coupe GREC-OR Cp3a
- *mortier massaliète* : 1 bord de mortier CL-MAS 623c
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 2 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1d ; 2 bords d'urnes CNT-LOR U5 ; 1 fond
- *amphore ibérique* : 1 bord d'amphore A-IBE bd2b ; 1 bord d'amphore A-IBE bd3a
- *amphore massaliète* : 1 bord et 1 anse d'amphores A-MAS bd1 ; 1 bord d'amphore A-MAS bd2
- *amphore étrusque* : 1 bord et 2 anses d'amphores A-ETR 4.
- **Datation** : -475/-450.

Us 53941

code : LATTARA.
année : 2012.
Fait : MR53941.
Ensemble : UNF140.
catégorie : mur.
type : élévation de mur en bauge.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.

- **Inventaire** : *Céramique* : 8 fr. [portoir 4421].

– **Comptages** : 1 fragment de céramique attique ; 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment d'amphore étrusque ; 1 fragment d'amphore massaliète ; 4 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

Typologie :

- *céramique à pâte claire peinte* : 1 décor
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord.
- **Datation** : -475/-450.

Us 53942

code : LATTARA.
année : 2012.
Fait : MR53942.
Ensemble : UNF140.
catégorie : mur.
type : élévation de mur en bauge.
Phase : 1R.
photos : 9025, 9025a.

Us 53943

code : LATTARA.
année : 2012.
catégorie : couche technique.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.

- **Inventaire** : *Céramique* : 9 fr. [portoir 4410].

– **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 6 fragments d'amphore étrusque ; 1 fragment d'amphore massaliète ; 1 fragment de céramique non tournée du Languedoc oriental .

Typologie :

- *céramique à pâte claire peinte* : 1 fond de coupe à anses CL-MAS 420
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 fond.
- **Datation** : -475/-450.

Us 53944

code : LATTARA.
année : 2012.
Fait : PO53944.
Ensemble : .
catégorie : poteau.
type : comblement de trou de poteau.
Phase : 1R.

Us 53945

code : LATTARA.
année : 2012.
Fait : PO53944.
catégorie : poteau.
type : calage de trou de poteau avec des pierres.
Phase : 1R.
photos : 8852.

Us 53946

code : LATTARA.
année : 2012.
Fait : PO53944.
catégorie : poteau.
type : creusement de trou de poteau.
Phase : 1R.

Us 53947

code : LATTARA.
année : 2012.
Fait : PR69001.
Ensemble : UNF140.
catégorie : porte.
type : chambranle de porte en bois [positif].
Phase : 1R.
photos : 8848, 8866, 8868, 8866a, 8973, 8973a, 9019, 9019a, 9019b, 9020, 9044, 9044a, 9045, 9045a, 9045b, 9046, 9046a, 9047, 9047a, 9103, 9103a, 9104, 9105, 9105a, 9106, 9107, 9108, 9109, 9126, 9126a, 9127, 9127a, 9128, 9128a, 9130, 9130a, 9131, 9132,

9132a, 9150, 9150a, 9150b, 9150c, 9210, 9210a, 9211, 9211a, 9211b.
prélèvements : x.

Us 53948

code : LATTARA.
année : 2012.
catégorie : couche de remblai.
type : remblai à base de destruction de structure en terre.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
photos : 8743, 8743a, 8744, 8744a.
– **Inventaire** : Faune : 51 os ; 6 coquillages (2sacs). *Céramique* : 208 fr. [portoirs 4421, 4382, 3981, 3972, 4387].
– **Comptages** : 3 fragments de céramique grecque orientale ; 2 fragments de céramique grise monochrome ; 1 fragment de céramique attique ; 6 fragments de céramique à pâte claire ; 70 fragments d'amphore étrusque ; 42 fragments d'amphore massaliète ; 5 fragments d'amphore ibérique ; 79 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental.
– **Statistiques** : Sur le total des fragments : vaisselle 43.8%, amphores 56.2%.
– **Typologie** :
• *céramique attique à vernis noir* : 1 fond
• *céramique à pâte claire* : 1 bord de bol CL-MAS 321
• *céramique à pâte claire peinte* : 4 fonds de coupe à anses CL-MAS 420 ; 1 bord de coupe à anses CL-MAS 423 ; 2 bords de coupe à anses CL-MAS 425
• *céramique grise monochrome* : 1 bord de coupe GR-MONO 2f
• *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 6 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 1 bord d'urne CNT-LOR U3 ; 3 bords de couvercles CNT-LOR V2 ; 1 bord, 1 fond et 1 anse
• *amphore massaliète* : 1 bord d'amphore A-MAS bd2 ; 1 bord et 1 anse
• *amphore étrusque* : 1 anse d'amphore A-ETR 4.
– **Datation** : -475/-450.

Us 53949

code : LATTARA.
année : 2012.
catégorie : couche de remblai.
type : remblai à base de destruction de structure en terre.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
– **Inventaire** : Faune : 11 os. Fer : 1 serpette. *Céramique* : 28 fr. [portoirs 4419, 4382, 4452].
– **Comptages** : 1 fragment de bucchero nero ; 3 fragments de céramique à pâte claire ; 4 fragments d'amphore massaliète ; 1 fragment d'amphore ibérique ; 19 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental.
– **Typologie** :
• *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 2 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 1 bord
• *amphore massaliète* : 1 bord d'amphore A-MAS bd3
• *amphore étrusque* : 1 anse et 6 tessons d'amphores A-ETR 3C ; 1 fond et 3 tessons d'amphores A-ETR 4.
– **Remarques** :
1 fond a-etr 4 percé.
– **Datation** : -475/-450.

Us 53950

code : LATTARA.
année : 2012.
Fait : PR69001.
Ensemble : UNF140.
catégorie : seuil.
type : crapaudine indépendante en bois.
Phase : 1R.
photos : 8859, 8865, 8868, 8859a, 8859b, 8973, 8973a, 9019, 9019a, 9019b, 9020, 9218, 9044, 9044a, 9045, 9045a, 9045b, 9046, 9046a, 9047, 9047a, 9214, 9215, 9215a.
prélèvements : x.

Us 53951

code : LATTARA.
année : 2012.
catégorie : couche de destruction.
type : couche de destruction de structure carbonisée.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
prélèvements : x.

Us 53952

code : LATTARA.
année : 2012.
Ensemble : UNF140.
catégorie : couche d'habitat.
type : sédimentation de sol indifférenciée.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1Rb.
prélèvements : x.
– **Inventaire** : Faune : 11 os. *Céramique* : 4 fr. [portoirs 4410, 4382].
– **Comptages** : 1 fragment d'amphore étrusque ; 1 fragment d'amphore massaliète ; 1 fragment d'amphore ibérique ; 1 fragment de céramique non tournée du Languedoc oriental.
– **Typologie** :
• *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1
• *amphore massaliète* : 1 bord d'amphore A-MAS bd3.
– **Datation** : -475/-450.

Us 53953

code : LATTARA.
année : 2012.

Fait : FS53928.
catégorie : fosse.
type : comblement de fosse avec de la terre.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
– **Inventaire** : Faune : 2 os. *Céramique* : 11 fr. [portoirs 4410, 4382].
– **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de céramique à pâte claire ; 1 fragment d'amphore étrusque ; 5 fragments d'amphore massaliète ; 1 fragment d'amphore italique ; 2 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental. **Remarques** : VERIFIER IDENTIFICATION «A-ITAL» (à passer en «intrusion» si besoin est).
– **Typologie** :
• *céramique à pâte claire peinte* : 1 anse.
– **Datation** : -475/-450.

Us 53954

code : LATTARA.
année : 2012.
catégorie : couche de remblai.
type : remblai de nivellement à base de matériaux de destruction.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
– **Inventaire** : Faune : 3 os. *Céramique* : 26 fr. [portoirs 4410, 4382].
– **Comptages** : 1 fragment de céramique grise monochrome ; 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de céramique à pâte claire ; 1 fragment de céramique commune massaliète ; 8 fragments d'amphore étrusque ; 8 fragments d'amphore massaliète ; 1 fragment d'amphore ibérique ; 5 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental.
– **Typologie** :
• *céramique à pâte claire* : 1 bord de cruche CL-MAS 520-540
• *céramique à pâte claire peinte* : 1 fond de coupe CL-MAS
• *mortier massaliète* : 1 bord de mortier CL-MAS 626
• *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 1 bord de couvercle CNT-LOR V2.
– **Datation** : -475/-450.

Us 53955

code : LATTARA.
année : 2012.
Fait : SB53955.
catégorie : structure bâtie.
type : alignement de pierres.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
photos : 9011, 9011a, 8896, 8897, 8898.

Us 53956

code : LATTARA.
année : 2012.
Fait : SB53955.
catégorie : couche d'épandage.
type : épandage de sable.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
photos : 9011, 9011a, 8896, 8897, 8898, 8972, 8972a.
– **Inventaire** : *Céramique* : 12 fr. [portoir 4436].
– **Comptages** : 4 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de céramique commune italique ; 2 fragments d'amphore étrusque ; 2 fragments d'amphore massaliète ; 3 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental.
– **Typologie** :
• *céramique à pâte claire peinte* : 1 fond de coupe à anses CL-MAS 420
• *céramique commune grecque* : 1 bord de chitra COM-GRE 1
• *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de couvercle CNT-LOR V1b ; 1 bord
• *amphore massaliète* : 1 bord d'amphore A-MAS bd2
• *amphore étrusque* : 1 fond d'amphore A-ETR 4.
– **Remarques** :
1 bd com-gre voir Ampurias.
– **Datation** : -475/-450.

Us 53957

code : LATTARA.
année : 2012.
Fait : PO53957.
catégorie : poteau.
type : calage de trou de poteau avec des pierres.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
photos : 8873, 8891, 8892, 8891a.

Us 53958

code : LATTARA.
année : 2012.
Fait : PO53957.
catégorie : poteau.
type : poteau en bois.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
photos : 8873, 8891, 8892, 8891a.
prélèvements : x.

Us 53959

code : LATTARA.
 année : 2012.
 catégorie : couche d'épandage.
 type : épandage de pierres et tessons.
 TPO : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R.
 photos : 8874, 8874a, 8875.
 – **Inventaire** : Faune : 2 os. Terre : 4 frag. de torchis. Céramique : 7 fr. [portoirs 4409, 4382].
 – **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de céramique commune italique ; 4 fragments d'amphore grecque ; 1 fragment d'amphore ibérique .
 – **Typologie** :
 • mortier grec : 1 bord de mortier COM-GRE 7
 • amphore massaliète : 1 bord d'amphore A-MAS bd2 ; 1 bord et 1 anse
 • amphore étrusque : 1 bord, 1 fond, 1 anse et 5 tessons d'amphores A-ETR 3C.
 – **Remarques** :
 1 bord mortier grec surcruit avec coulure.
 – **Datation** : -475/-450.

Us 53961

code : LATTARA.
 année : 2012.
 Fait : FY53961.
 Ensemble : UNF140.
 catégorie : foyer.
 type : lentille de foyer [cendres et charbons].
 TPO : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R.
 photos : 8889, 8889a.
 prélèvements : x.
 – **Inventaire** : Faune : 7 os [portoirs 4382, 3981].

Us 53962

code : LATTARA.
 année : 2012.
 catégorie : creusement-comblement.
 type : creusement-comblement de tranchée indifférenciée.
 Phase : 1R.

Us 53963

code : LATTARA.
 année : 2012.
 Fait : FY53961.
 Ensemble : UNF140.
 catégorie : foyer.
 type : plaque d'argile supportant un foyer.
 Phase : 1R.
 photos : 8901, 8889, 8889a.

Us 53964

code : LATTARA.
 année : 2012.
 catégorie : couche de remblai.
 type : remblai à base de dépotoir.
 TPO : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R.
 prélèvements : x.
 – **Inventaire** : Faune : 320 os ; 40 coquillages. Fer : 1 ressort + ardillon de fibule. Divers : 1 gros fragment de poix ; 1 rouelle en étain ; 1 scorie de fer. Céramique : 1728 fr. [portoirs 4438, 4439, 4440, 4441, 4442, 4444, 3981, 3972, 4387, 4452].
 – **Comptages** : 2 fragments de bucchero nero ; 7 fragments de céramique grecque orientale ; 11 fragments de céramique grise monochrome ; 77 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 8 fragments de céramique attique ; 9 fragments de céramique ibérique peinte ; 54 fragments de céramique à pâte claire ; 5 fragments de céramique commune massaliète ; 428 fragments d'amphore étrusque ; 1 fragment d'amphore grecque ; 426 fragments d'amphore massaliète ; 186 fragments d'amphore ibérique ; 3 fragments d'autres amphores ; 511 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
 – **Statistiques** : Sur le total des fragments : vaisselle 39.6%, amphores 60.4%. Sur les fragments de vaisselle : tournée fine 16.7%, tournée commune 8.6%, non tournée 74.7%
 – **Typologie** :
 • céramique attique à figures noires : 1 bord de coupe AT-FN Ky0
 • céramique attique à vernis noir : 2 bords de coupe type C AT-VN 398-413 ; 1 bord de coupe type C AT-VN 414-431 ; 1 bord de Castulo cup AT-VN 469-473 var.
 • autre céramique à vernis noir : 1 anse
 • bucchero nero : 1 anse
 • céramique à pâte claire : 1 bord de coupe à une anse CL-MAS 414 ; 1 bord de cruche CL-MAS 540 ; 1 fond et 1 anse
 • céramique à pâte claire peinte : 3 bords de coupe à une anse CL-MAS 412a ; 1 bord, 3 fonds et 4 anses de coupe à anses CL-MAS 420 ; 4 bords de coupe à anses CL-MAS 425 ; 8 bords de coupe à anses CL-MAS 429b ; 2 bords d'olpés CL-MAS 521 ; 1 bord d'olpé CL-MAS 522 ; 1 anse de cruche CL-MAS
 • céramique commune grecque : 1 bord de chytra COM-GRE 1
 • céramique grecque orientale : 1 bord de coupe GREC-OR Cp3a ; 1 bord de kylix GREC-OR Ky0 ; 1 bord ; 2 tessons d'olpés GREC-OR
 • céramique grise monochrome : 1 fond de coupe GR-MONO 5
 • céramique non tournée du Languedoc oriental : 18 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 5 bords de coupes CNT-LOR C2 ; 2 bords de jattes CNT-LOR J1a ; 6 bords de jattes CNT-LOR J1c ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1d ; 13 bords d'urnes CNT-LOR U3 ; 2 bords de couvercles CNT-LOR V2 ; 16 bords, 21 fonds et 9 décors
 • amphore ibérique : 1 bord d'amphore A-IBE bd2a ; 1 bord d'amphore A-IBE bd3a
 • amphore massaliète : 2 bords d'amphores A-MAS bd1 ; 14 bords d'amphores A-MAS bd2 ; 7 bords d'amphores A-MAS bd3 ; 2 fonds et 12 anses
 • amphore étrusque : 2 bords, 2 fonds et 1 anse d'amphores A-ETR 3C ; 11 bords, 5 fonds et 10 anses d'amphores A-ETR 4 ; 1 fond et 1 anse d'amphores A-ETR 5.

– **Remarques** :
 1 anse autre-vn à revoir.
 – **Datation** : -475/-450.

Us 53965

code : LATTARA.
 année : 2012.
 Fait : SP53966.
 catégorie : sépulture.
 type : comblement de fosse de sépulture à inhumation primaire.
 Phase : 1R.
 photos : 8916, 8916a.

Us 53966

code : LATTARA.
 année : 2012.
 Fait : SP53966.
 catégorie : sépulture.
 type : squelette en inhumation primaire.
 Phase : 1R.
 photos : 8916, 8916a.
 prélèvements : x.
 – **Inventaire** : Divers : squelette incomplet de périnatal [portoir 3752].

Us 53967

code : LATTARA.
 année : 2012.
 Fait : SP53966.
 catégorie : sépulture.
 type : creusement de fosse de sépulture en pleine terre.
 Phase : 1R.
 photos : 8916, 8916a.
 forme : hémisphérique.
 longueur_max : 0.35.
 longueur_min : 0.27.
 largeur_max : 0.29.
 largeur_min : 0.27.
 profondeur : 0.15.
 surface : 0.075.
 volume : 0.007.

Us 53968

code : LATTARA.
 année : 2012.
 Fait : PO53968.
 catégorie : poteau.
 type : négatif de trou de poteau.
 TPO : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R.
 photos : 8938.

Us 53969

code : LATTARA.
 année : 2012.
 Fait : PO53968.
 catégorie : poteau.
 type : comblement de trou de poteau.
 TPO : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R.
 photos : 8938.
 prélèvements : x.

Us 53970

code : LATTARA.
 année : 2012.
 Fait : FS53928.
 catégorie : fosse.
 type : creusement de fosse.
 TPO : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R.
 photos : 8743, 8743a, 8744, 8744a.
 – **Inventaire** : Céramique : 30 fr. [portoir 4410].
 – **Comptages** : 18 fragments d'amphore étrusque ; 4 fragments d'amphore massaliète ; 6 fragments d'amphore ibérique ; 2 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
 – **Typologie** :
 • amphore massaliète : 1 bord d'amphore A-MAS bd2
 • amphore étrusque : 1 fond et 5 tessons d'amphores A-ETR 3 ; 3 anses et 6 tessons d'amphores A-ETR 4.
 – **Datation** : -475/-450.

Us 53971

code : LATTARA.
 année : 2012.
 Fait : FY53929.
 Ensemble : UNF140.
 catégorie : foyer.
 type : creusement de fosse-foyer.
 Phase : 1R4b.
 photos : 8907.

Us 53972

code : LATTARA.
 année : 2012.

Fait : FY53961.
Ensemble : UNF140.
catégorie : foyer.
type : radier de sole de foyer en tessons et pierres.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
photos : 8889, 8889a, 8914, 8914a, 8935.
 – *Inventaire* : *Céramique* : 45 fr. [portoir 4419].
 – *Comptages* : 25 fragments d'amphore étrusque ; 17 fragments d'amphore massaliète ; 3 fragments d'amphore ibérique .
 – *Typologie* :
 • *amphore étrusque* : 1 bord et 1 anse d'amphores A-ETR 3C.
 – *Datation* : -475/-450.

Us 53973
code : LATTARA.
année : 2012.
Fait : FR53718.
catégorie : four.
type : radier de sole de four en pierres.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.

Us 53974
code : LATTARA.
année : 2012.
Fait : FR53718.
catégorie : four.
type : paroi de laboratoire d'un four en torchis.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.

Us 53975
code : LATTARA.
année : 2012.
Fait : FR53718.
catégorie : four.
type : limite d'ouverture de four en torchis.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
photos : 8787, 8787a, 8788, 8790, 8790a, 8815, 8816, 8817, 8818, 8818a.

Us 53976
code : LATTARA.
année : 2012.
Fait : FR53718.
catégorie : four.
type : comblement d'un four avec du limon.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
photos : 8931, 8939, 8939a.

Us 53977
code : LATTARA.
année : 2012.
Fait : FY53929.
Ensemble : UNF140.
catégorie : foyer.
type : trace rubéfiée.
Phase : 1R.
photos : 8907.

Us 53978
code : LATTARA.
année : 2012.
Fait : FY53929.
Ensemble : UNF140.
catégorie : foyer.
type : comblement de fosse-foyer.
Phase : 1R.
photos : 8917.
prélèvements : x.
 – *Inventaire* : *Faune* : 5 os [portoirs 4382, 3981].

Us 53979
code : LATTARA.
année : 2012.
Fait : FY53929.
Ensemble : UNF140.
catégorie : foyer.
type : creusement de fosse-foyer.
Phase : 1R4c.
photos : 8917, 8934.

Us 53982
code : LATTARA.
année : 2012.
Fait : FS53928.
catégorie : fosse.
type : comblement de fosse avec de la terre.
Phase : 1R.

Us 53983
code : LATTARA.
année : 2012.
catégorie : couche de remblai.
type : remblai indifférencié.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
 – *Inventaire* : *Faune* : 5 os. *Céramique* : 34 fr. [portoirs 4433, 4444, 3981].
 – *Comptages* : 4 fragments de céramique à pâte claire ; 10 fragments d'amphore étrusque ; 5 fragments d'amphore massaliète ; 15 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
 – *Typologie* :
 • *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de jatte CNT-LOR J1d ; 2 bords d'urnes CNT-LOR U3 ; 1 bord et 1 fond
 • *amphore étrusque* : 1 bord d'amphore A-ETR 4.
 – *Datation* : -475/-450.

Us 53984
code : LATTARA.
année : 2012.
catégorie : couche de remblai.
type : remblai superficiel.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.

Us 53985
code : LATTARA.
année : 2012.
Fait : FR53718.
catégorie : four.
type : paroi de four en torchis.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
photos : 8931, 8939, 8939a, 8981.

Us 53986
code : LATTARA.
année : 2012.
Fait : FR53718.
catégorie : four.
type : curage de four.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.

Us 53988
code : LATTARA.
année : 2012.
Fait : FR53718.
catégorie : four.
type : radier de sole de four en pierres.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
photos : 8981.

Us 53989
code : LATTARA.
année : 2012.
Fait : MR53746.
Ensemble : UNF140.
catégorie : mur.
type : radier de mur en pierres liées à la terre.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
 – *Inventaire* : *Céramique* : 10 fr. [portoir 4532].
 – *Comptages* : 2 fragments d'amphore étrusque ; 7 fragments d'amphore massaliète ; 1 fragment de céramique non tournée du Languedoc oriental .
 – *Typologie* :
 • *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 fond d'urne CNT-LOR
 • *amphore massaliète* : 1 bord d'amphore A-MAS bd2 ; 1 fond.
 – *Datation* : -475/-450.

Us 53990
code : LATTARA.
année : 2012.
Fait : MR53747.
Ensemble : UNF140.
catégorie : mur.
type : radier de mur en pierres liées à la terre.
Phase : 1R.
photos : 9174, 9174a, 9174b, 9174c, 9174d.

Us 53991
code : LATTARA.
année : 2012.
catégorie : couche de remblai.
type : remblai superficiel.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
 – *Inventaire* : *Faune* : 12 os ; 1 coquillage. *Céramique* : 25 fr. [portoirs 4419, 4382, 4387].
 – *Comptages* : 1 fragment de céramique grise monochrome ; 4 fragments de céramique

à pâte claire peinte ; 1 fragment de céramique à pâte claire ; 7 fragments d'amphore étrusque ; 3 fragments d'amphore massaliète ; 9 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie :**

- *céramique à pâte claire peinte* : 1 bord de coupe à anses CL-MAS 425
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord
- *amphore étrusque* : 2 tessons d'amphores A-ETR 3C ; 4 tessons d'amphores A-ETR 4 ; 1 tesson d'amphore A-ETR 5.

– **Datation** : -475/-450.

Us 69001

code : LATTARA.

année : 2012.

Fait : PR69001.

Ensemble : UNF140.

catégorie : porte.

type : pas de porte sans emmarchement.

Phase : 1R.

photos : 8973, 8973a, 9019, 9019a, 9019b, 9020, 9044, 9044a, 9045, 9045a, 9045b, 9046, 9046a, 9047, 9047a, 9103, 9103a, 9104, 9105, 9105a, 9106, 9107, 9108, 9109, 9126, 9126a, 9127, 9127a, 9128, 9128a, 9130, 9130a, 9131, 9132, 9132a, 9150, 9150a, 9150b, 9150c, 9174, 9174a, 9174b, 9174c, 9174d, 9210, 9210a, 9211, 9211a, 9211b.

Us 69004

code : LATTARA.

année : 2012.

catégorie : couche de remblai.

type : remblai superficiel.

TPQ : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

photos : 8990, 9010.

– **Inventaire** : Faune : 2 os. *Céramique* : 4 fr. [portoirs 4425, 4446].

– **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment d'amphore étrusque ; 1 fragment d'amphore massaliète ; 1 fragment de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie :**

- *céramique à pâte claire peinte* : 1 bord de coupe-skyphos CL-MAS 429c
- *amphore massaliète* : 1 bord d'amphore A-MAS bd2.

– **Datation** : -475/-450.

Us 69005

code : LATTARA.

année : 2012.

catégorie : couche d'habitat.

type : sédimentation de sol riche en cendres et charbons.

TPQ : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

photos : 8990, 9010.

prélèvements : x.

– **Inventaire** : Faune : 24 os. *Céramique* : 4 fr. [portoirs 4421, 4446].

– **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire ; 1 fragment d'amphore massaliète ; 2 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Datation** : -475/-450.

Us 53992

code : LATTARA.

année : 2012.

Fait : FR53718.

catégorie : four.

type : limite d'alandier de four en torchis.

TPQ : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

photos : 8787, 8787a, 8788, 8790, 8790a, 8815, 8816, 8817, 8818, 8818a, 8838, 8838a, 8838b, 8839, 8839a, 8840, 8840a, 8841, 8841a, 8842, 8843, 8845, 8846, 8846a, 8847, 8872, 8912, 8913, 8931, 8939, 8939a, 8981.

– **Inventaire** : *Céramique* : 12 fr. [portoir 4410].

– **Comptages** : 10 fragments d'amphore massaliète ; 2 fragments d'amphore étrusque .

– **Typologie :**

- *amphore massaliète* : 1 anse
- *amphore étrusque* : 1 anse.

– **Datation** : -475/-450.

Us 53993

code : LATTARA.

année : 2012.

Fait : PR69001.

Ensemble : UNF140.

catégorie : porte.

type : chambranle de porte en bois [positif].

Phase : 1R.

photos : 8973, 8973a, 9019, 9019a, 9019b, 9020, 9044, 9044a, 9045, 9045a, 9045b, 9046, 9046a, 9047, 9047a, 9103, 9103a, 9104, 9105, 9105a, 9106, 9107, 9108, 9109, 9126, 9126a, 9127, 9127a, 9128, 9128a, 9130, 9130a, 9131, 9132, 9132a, 9150, 9150a, 9150b, 9150c, 9174, 9174a, 9174b, 9174c, 9174d, 9210, 9210a, 9211, 9211a, 9211b, 9213, 9213a.

prélèvements : x.

– **Inventaire** : [portoir].

Us 53995

code : LATTARA.

année : 2012.

Fait : FR53718.

catégorie : four.

type : radier de sole de four en tessons et pierres.

TPQ : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

– **Inventaire** : *Céramique* : 2 fr. [portoir 4419].

– **Comptages** : 2 fragments d'amphore massaliète .

– **Typologie :**

- *amphore massaliète* : 1 fond.

– **Datation** : -475/-450.

Us 53996

code : LATTARA.

année : 2012.

Fait : FR53718.

catégorie : four.

type : creusement de fosse d'implantation de four.

TPQ : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

Us 53997

code : LATTARA.

année : 2012.

Fait : SB53997.

Ensemble : UNF140.

catégorie : poteau.

type : base de poteau en bois.

Phase : 1R.

prélèvements : x.

Us 53998

code : LATTARA.

année : 2012.

Fait : SB53997.

Ensemble : UNF140.

catégorie : poteau.

type : base de poteau en bois.

Phase : 1R.

prélèvements : x.

Us 53999

code : LATTARA.

année : 2012.

catégorie : poteau.

type : base de poteau en bois.

Phase : 1R.

Us 69006

code : LATTARA.

année : 2012.

Fait : PO69006.

catégorie : poteau.

type : base de poteau en bois.

Phase : 1R.

photos : 9012, 9012a.

prélèvements : x.

Us 69007

code : LATTARA.

année : 2012.

Fait : PO69006.

catégorie : poteau.

type : calage de trou de poteau avec des tessons.

TPQ : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

photos : 9012, 9012a.

– **Inventaire** : *Céramique* : 9 fr. [portoir 4425].

– **Comptages** : 5 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment d'amphore ibérique ; 3 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie :**

- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord.

– **Datation** : -475/-450.

Us 69008

code : LATTARA.

année : 2012.

Fait : SL69008.

Ensemble : UNF140.

catégorie : sol.

type : sol pavé de dalles brutes.

TPQ : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

photos : 9019, 9019a, 9019b, 9020, 9044, 9044a, 9045, 9045a, 9045b, 9046, 9046a, 9103, 9103a, 9104, 9105, 9105a, 9106, 9107, 9108, 9109, 9126, 9126a, 9127, 9127a, 9128, 9128a, 9130, 9130a, 9131, 9132, 9132a.

forme : quadrangulaire.

longueur_max : 4.

largeur_max : 1.50.

surface : 6.

entier : x.

– **Inventaire** : *Céramique* : 1 fr. [portoir 4532].

– **Comptages** : 1 fragment d'amphore étrusque .

– **Datation** : -475/-450.

Us 69010

code : LATTARA.

année : 2012.

catégorie : couche d'habitat.

type : sédimentation de sol riche en cendres et charbons.
Phase : 1R.
photos : 8897, 8898.
 – **Inventaire** : Pierre : 1 perle. Verre : 1 perle [portoir 4452].

Us 69011

code : LATTARA.
année : 2012.
Fait : FS69011.
catégorie : fosse.
type : comblement de fosse avec de la terre.
TPQ : -500.
TAQ : -475.
Phase : 1R.
photos : 9013, 9033, 9033a.
prélèvements : x.
 – **Inventaire** : Faune : 22 os (2 sacs). Céramique : 12 fr. [portoirs 4421, 4382].
 – **Comptages** : 1 fragment de céramique grise monochrome ; 2 fragments de céramique à pâte claire ; 4 fragments d'amphore étrusque ; 5 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental.
 – **Typologie** :
 • *céramique à pâte claire* : 1 fond de cruche CL-MAS
 • *céramique grise monochrome* : 1 fond
 • *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 1 bord de couvercle CNT-LOR V2a.
 – **Datation** : -500/-475.

Us 69012

code : LATTARA.
année : 2012.
Fait : FS69012.
catégorie : fosse.
type : comblement de dépression avec des pierres.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
photos : 9014, 9014a, 9034.
prélèvements : x.
 – **Inventaire** : Faune : 15 os. Os : 1 tortue. Céramique : 16 fr. [portoirs 4425, 4446, 3626].
 – **Comptages** : 1 fragment de céramique commune étrusque ; 2 fragments d'amphore étrusque ; 5 fragments d'amphore massaliète ; 2 fragments d'amphore ibérique ; 6 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental.
 – **Typologie** :
 • *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de jatte CNT-LOR J1b
 • *amphore massaliète* : 1 bord d'amphore A-MAS bd2.
 – **Datation** : -475/-450.

Us 69013

code : LATTARA.
année : 2012.
Fait : FY69013.
catégorie : foyer.
type : trace rubéfiée.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
photos : 9015, 9015a, 9051, 9051a.
prélèvements : x.
 – **Inventaire** : Divers : 1 scorie de fer. Céramique : 14 fr. [portoirs 4425, 4452].
 – **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire ; 2 fragments d'amphore étrusque ; 6 fragments d'amphore ibérique ; 5 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental.
 – **Typologie** :
 • *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord.
 – **Datation** : -475/-450.

Us 69014

code : LATTARA.
année : 2012.
catégorie : couche de remblai.
type : remblai de nivellement à base de matériaux de destruction.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
 – **Inventaire** : Céramique : 7 fr. [portoir 4425].
 – **Comptages** : 1 fragment de bucchero nero ; 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de céramique à pâte claire ; 2 fragments de céramique commune étrusque ; 2 fragments d'amphore massaliète.
 – **Typologie** :
 • *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord d'urne CNT-LOR U3.
 – **Datation** : -475/-450.

Us 69016

code : LATTARA.
année : 2012.
Fait : SB69016.
Ensemble : UNF139.
catégorie : structure bâtie.
type : structure bâtie de type indéfini.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.

Us 69019

code : LATTARA.
année : 2012.
Fait : FS69011.

catégorie : fosse.
type : creusement de fosse.
TPQ : -500.
TAQ : -475.
Phase : 1R.
photos : 9048.

Us 69020

code : LATTARA.
année : 2012.
Fait : PO69020.
catégorie : poteau.
type : base de poteau en bois.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R5.
photos : 9643, 9643a, 9665, 9665a, 9666, 9682, 9682a, 9682b, 9682c, 9683, 9683a, 9683b.

Us 69021

code : LATTARA.
année : 2012.
Fait : MR53942.
Ensemble : UNF140.
catégorie : mur.
type : radier de mur en pierres liées à la terre.
Phase : 1R.

Us 69022

code : LATTARA.
année : 2012.
catégorie : couche de remblai.
type : remblai de nivellement à base de matériaux rapportés.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
prélèvements : x.
 – **Inventaire** : Faune : 54 os ; 7 coquillages. Céramique : 342 fr. [portoirs 4436, 4446, 3972, 4387].
 – **Comptages** : 2 fragments de céramique grise monochrome ; 12 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 2 fragments de céramique attique ; 11 fragments de céramique ibérique peinte ; 22 fragments de céramique à pâte claire ; 2 fragments de céramique commune étrusque ; 1 fragment de mortier massaliète ; 111 fragments d'amphore étrusque ; 60 fragments d'amphore massaliète ; 48 fragments d'amphore ibérique ; 71 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental.
 – **Statistiques** : Sur le total des fragments : vaisselle 36%, amphores 64%. Sur les fragments de vaisselle : tournée fine 22%, tournée commune 20.3%, non tournée 57.7%
 – **Typologie** :
 • *céramique attique à vernis noir* : 1 bord de coupe type C AT-VN 398-413
 • *céramique à pâte claire* : 1 bord de cruche CL-MAS 543 ; 1 bord d'amphore CL-MAS 576 ; 2 anses ; 1 tesson de graffiti CL-MAS
 • *céramique à pâte claire peinte* : 1 bord de coupe CL-MAS 233 ; 1 fond de coupe à anses CL-MAS 420 ; 1 bord de coupe à anses CL-MAS 425 ; 1 bord d'olpé CL-MAS 522 ; 1 bord de cruche CL-MAS 527b ; 1 anse
 • *céramique commune étrusque* : 1 bord d'urne COM-ETR 1
 • *céramique grise monochrome* : 1 bord de cratère GR-MONO 7
 • *mortier massaliète* : 1 bord de mortier CL-MAS 626
 • *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 2 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1c ; 1 bord d'urne CNT-LOR U3 ; 1 bord d'urne CNT-LOR U5 ; 2 bords, 3 fonds et 1 décor
 • *amphore massaliète* : 1 bord d'amphore A-MAS bd1 ; 1 bord d'amphore A-MAS bd2 ; 2 fonds et 4 anses
 • *amphore étrusque* : 3 anses d'amphores A-ETR 3C ; 3 bords et 3 anses d'amphores A-ETR 4 ; 2 tessons d'amphores A-ETR 5.
 – **Datation** : -475/-450.

Us 69023

code : LATTARA.
année : 2012.
catégorie : couche d'habitat.
type : sédimentation de sol riche en cendres et charbons.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.

Us 69025

code : LATTARA.
année : 2012.
Fait : PO69025.
catégorie : creusement-comblement.
type : empreinte de trou de poteau.
Phase : 1R.

Us 69026

code : LATTARA.
année : 2012.
Fait : PO69026.
catégorie : creusement-comblement.
type : empreinte de trou de poteau.
Phase : 1R.

Us 69027

code : LATTARA.
année : 2012.
Fait : PR69001.
Ensemble : UNF140.
catégorie : seuil.
type : seuil de porte en pierres appareillées.

Phase : 1R.

photos : 8973, 8973a, 9019, 9019a, 9019b, 9020, 9044, 9044a, 9045, 9045a, 9045b, 9046, 9046a, 9047, 9047a, 9150, 9150a, 9150b, 9150c, 9210, 9210a, 9211, 9211a, 9211b.

Us 69028

code : LATTARA.

année : 2012.

Fait : PO69028.

catégorie : poteau.

type : empreinte de trou de poteau.

TPQ : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

photos : 9151, 9151a, 9152.

Us 69033

code : LATTARA.

année : 2012.

catégorie : couche de sédimentation.

type : sédimentation d'espace à ciel ouvert.

TPQ : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

– **Inventaire** : Faune : 25 os ; 2 coquillages. Bronze : 1 frag. de ressort de fibule. Céramique : 171 fr. [portoirs 4435, 4452, 4446, 4387].

– **Comptages** : 9 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 4 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment de céramique commune italique ; 1 fragment de céramique commune étrusque ; 1 fragment de mortier étrusque ; 61 fragments d'amphore étrusque ; 23 fragments d'amphore massaliète ; 13 fragments d'amphore ibérique ; 58 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Statistiques** : Sur le total des fragments : vaisselle 43.3%, amphores 56.7%

– **Typologie** :

- céramique à pâte claire : 1 fond

- céramique à pâte claire peinte : 1 bord de bol CL-MAS 323 ; 1 bord de coupe à une anse CL-MAS 412 ; 1 bord de coupe à anses CL-MAS 423 ; 1 fond et 1 anse de coupes CL-MAS

- mortier étrusque : 1 bord de mortier COM-ETR 3c

- céramique non tournée du Languedoc oriental : 5 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 2 bords d'urnes CNT-LOR U3 ; 3 bords, 1 fond et 1 décor

- amphore ibérique : 1 décor

- amphore massaliète : 1 bord d'amphore A-MAS bd1 ; 1 bord d'amphore A-MAS bd2 ; 2 fonds

- amphore étrusque : 1 bord et 3 anses d'amphores A-ETR 3C ; 2 bords, 1 fond et 1 anse d'amphores A-ETR 4.

– **Datation** : -475/-450.

Us 69034

code : LATTARA.

année : 2012.

Fait : FY69013.

catégorie : foyer.

type : sole de foyer en terre cuite détériorée.

TPQ : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

Us 69036

code : LATTARA.

année : 2012.

Fait : FY69013.

catégorie : foyer.

type : comblement de fosse d'implantation de foyer avec du sable.

TPQ : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

photos : 9074, 9074a, 9100, 9100a.

– **Inventaire** : Céramique : 11 fr. [portoir 4425].

– **Comptages** : 4 fragments d'amphore étrusque ; 7 fragments d'amphore massaliète .

– **Datation** : -475/-450.

Us 69037

code : LATTARA.

année : 2012.

Fait : TR69037.

Ensemble : UNF139.

catégorie : tranchée.

type : creusement de tranchée indifférenciée.

Phase : 1R.

photos : 9063, 9094, 9095, 9096, 9101, 9101a, 9101b, 9102, 9102a.

Us 69038

code : LATTARA.

année : 2012.

Fait : TR69037.

Ensemble : UNF139.

catégorie : tranchée.

type : comblement de tranchée d'implantation de cloison en torchis.

TPQ : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

photos : 9063, 9101, 9101a, 9101b, 9102, 9102a.

– **Inventaire** : Faune : 2 os ; 1 coquillage. Céramique : 8 fr. [portoirs 4425, 4446, 4387].

– **Comptages** : 1 fragment de céramique attique ; 3 fragments d'amphore étrusque ; 1 fragment d'amphore ibérique ; 2 fragments d'amphore massaliète ; 1 fragment d'amphore grecque .

– **Typologie** :

- amphore massaliète : 1 anse

- amphore étrusque : 1 tesson d'amphore A-ETR 3C ; 1 tesson d'amphore A-ETR 4 ; 1

tesson d'amphore A-ETR 5.

– **Datation** : -475/-450.

Us 69039

code : LATTARA.

année : 2012.

Fait : TR69037.

Ensemble : UNF139.

catégorie : mur.

type : sablière de mur.

TPQ : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

photos : 9063, 9092, 9093, 9097, 9098, 9098a, 9099.

– **Inventaire** : Céramique : 1 fr. [portoir 4425].

– **Comptages** : 1 fragment d'amphore étrusque .

– **Datation** : -475/-450.

Us 69040

code : LATTARA.

année : 2012.

catégorie : couche technique.

type : décapage artificiel.

TPQ : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

– **Inventaire** : Faune : 50 os. Céramique : 100 fr. [portoirs 4433, 4446, 3981].

– **Comptages** : 2 fragments de céramique grise monochrome ; 10 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de céramique attique ; 5 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment de céramique commune massaliète ; 18 fragments d'amphore étrusque ; 33 fragments d'amphore massaliète ; 6 fragments d'amphore ibérique ; 1 fragment d'autres amphores ; 23 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Statistiques** : Sur le total des fragments : vaisselle 42%, amphores 58%

– **Typologie** :

- céramique attique à vernis noir : 1 anse de coupe AT-VN

- céramique à pâte claire : 1 bord de cruche CL-MAS 543 ; 1 fond

- céramique à pâte claire peinte : 1 anse de coupe à anses CL-MAS 420 ; 1 bord de coupe à anses CL-MAS 425

- céramique commune massaliète : 1 fond de mortier CL-MAS

- céramique grise monochrome : 2 fonds

- amphore massaliète : 1 bord d'amphore A-MAS bd2 ; 1 fond et 2 anses.

– **Datation** : -475/-450.

Us 69042

code : LATTARA.

année : 2012.

Fait : PO69042.

Ensemble : UNF139.

catégorie : poteau.

type : base de poteau en bois.

Z : -4,95 (inf).

Phase : 1R.

photos : 9093, 9097, 9098, 9098a, 9099.

prélèvements : x.

Us 69043

code : LATTARA.

année : 2012.

catégorie : poteau.

type : base de poteau en bois.

TPQ : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

Us 69048

code : LATTARA.

année : 2012.

Fait : MR53941.

Ensemble : UNF140.

catégorie : mur.

type : creusement de tranchée de fondation de mur.

TPQ : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

Us 69049

code : LATTARA.

année : 2012.

Fait : BQ69049.

Ensemble : UNF140.

catégorie : banquettes.

type : élévation de banquettes en bauge.

Phase : 1R.

photos : 9044, 9044a, 9045, 9045a, 9045b, 9046, 9046a, 9103, 9103a, 9104, 9105, 9105a, 9106, 9107, 9108, 9109, 9126, 9126a, 9127, 9127a, 9128, 9128a, 9130, 9130a, 9131, 9132, 9132a.

Us 69050

code : LATTARA.

année : 2012.

catégorie : poteau.

type : base de poteau en bois.

Phase : 1R.

Us 69051

code : LATTARA.

année : 2012.

Fait : PO69051.

catégorie : poteau.
type : base de poteau en bois.
TPO : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R5.
photos : 9643, 9643a, 9664, 9664a, 9664b, 9665, 9665a, 9666, 9667, 9667a, 9667b, 9667c, 9667d, 9667e, 9667f, 9667g.

Us 69052
code : LATTARA.
année : 2012.
catégorie : poteau.
type : base de poteau en bois.
Phase : 1R.

Us 69053
code : LATTARA.
année : 2012.
Fait : FY69013.
catégorie : foyer.
type : comblement de fosse d'implantation de foyer avec des pierres.
TPO : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
photos : 9074, 9074a, 9100, 9100a.
 – *Inventaire* : *Faune* : 2 os. *Pierre* : 1 frag. de meule. *Céramique* : 11 fr. [portoirs 4425, 4446, 4452].
 – *Comptages* : 7 fragments d'amphore étrusque ; 3 fragments d'amphore massaliète ; 1 fragment de céramique non tournée du Languedoc oriental .
 – *Typologie* :
 • *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 fond
 • *amphore étrusque* : 1 tesson d'amphore A-ETR 3C ; 2 anses et 6 tessons d'amphores A-ETR 4.
 – *Datation* : -475/-450.

Us 69055
code : LATTARA.
année : 2012.
catégorie : poteau.
type : base de poteau en bois.
Phase : 1R.

Us 69056
code : LATTARA.
année : 2012.
Fait : PO69077.
catégorie : poteau.
type : creusement de trou de poteau.
Phase : 1R.

Us 69057
code : LATTARA.
année : 2012.
Fait : PO69077.
catégorie : poteau.
type : calage de trou de poteau avec pierres et galets.
Phase : 1R.

Us 69058
code : LATTARA.
année : 2012.
Fait : PO69078.
catégorie : poteau.
type : creusement de trou de poteau.
Phase : 1R.

Us 69059
code : LATTARA.
année : 2012.
Fait : PO69078.
catégorie : poteau.
type : calage de trou de poteau avec des pierres.
Phase : 1R.

Us 69060
code : LATTARA.
année : 2012.
Fait : PO69083.
catégorie : poteau.
type : creusement de trou de poteau.
Phase : 1R.

Us 69061
code : LATTARA.
année : 2012.
Fait : PO69083.
catégorie : poteau.
type : calage de trou de poteau avec pierres et galets.
Phase : 1R.

Us 69063
code : LATTARA.
année : 2012.
Fait : SB53997.
Ensemble : UNF140.
catégorie : poteau.
type : calage de trou de poteau avec des pierres.
Phase : 1R.

Us 69064
code : LATTARA.
année : 2012.
Fait : PR69001.
Ensemble : UNF140.
catégorie : poteau.
type : calage de trou de poteau avec des pierres.
Phase : 1R.
photos : 9150, 9150a, 9150b, 9150c.

Us 69065
code : LATTARA.
année : 2012.
Fait : PR69001.
Ensemble : UNF140.
catégorie : poteau.
type : calage de trou de poteau avec des pierres.
Phase : 1R.

Us 69068
code : LATTARA.
année : 2012.
catégorie : creusement-comblement.
type : creusement-comblement de trou de poteau.
Phase : 1R.

Us 69069
code : LATTARA.
année : 2012.
catégorie : creusement-comblement.
type : creusement-comblement de trou de poteau.
Phase : 1R.

Us 69070
code : LATTARA.
année : 2012.
catégorie : poteau.
type : piquet.
Phase : 1R.

Us 69071
code : LATTARA.
année : 2012.
catégorie : creusement-comblement.
type : creusement-comblement de trou de poteau.
Phase : 1R.

Us 69072
code : LATTARA.
année : 2012.
catégorie : creusement-comblement.
type : creusement-comblement de trou de poteau.
Phase : 1R.

Us 69073
code : LATTARA.
année : 2012.
catégorie : creusement-comblement.
type : creusement-comblement de trou de poteau.
Phase : 1R.

Us 69074
code : LATTARA.
année : 2012.
catégorie : creusement-comblement.
type : creusement-comblement de trou de poteau.
Phase : 1R.

Us 69075
code : LATTARA.
année : 2012.
catégorie : creusement-comblement.
type : creusement-comblement de trou de poteau.
Phase : 1R.

Us 69076
code : LATTARA.
année : 2012.
catégorie : creusement-comblement.
type : creusement-comblement de trou de poteau.
Phase : 1R.

Us 69077
code : LATTARA.
année : 2012.
Fait : PO69077.
catégorie : poteau.
type : comblement de trou de poteau.
TPO : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.

photos : 9133, 9133a, 9133b.
 – *Inventaire* : *Céramique* : 1 fr. [portoir 4425].
 – *Comptages* : 1 fragment de céramique non tournée du Languedoc oriental .
 – *Datation* : -475/-450.

Us 69078

code : LATTARA.
 année : 2012.
 Fait : PO69078.
 catégorie : poteau.
 type : comblement de trou de poteau.
 TPO : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R.
 photos : 9133, 9133a, 9133b.
 – **Inventaire** : Céramique : 4 fr. [portoir 4425].
 – **Comptages** : 1 fragment d'amphore massaliète ; 3 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
 – **Typologie** :
 • céramique non tournée du Languedoc oriental : 1 bord d'urne CNT-LOR U3.
 – **Datation** : -475/-450.

Us 69079
 code : LATTARA.
 année : 2012.
 Fait : FY69013.
 catégorie : foyer.
 type : creusement de fosse d'implantation de foyer.
 TPO : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R.

Us 69080
 code : LATTARA.
 année : 2012.
 Fait : PO69080.
 Ensemble : UNF139.
 catégorie : creusement-comblement.
 type : empreinte de poteau.
 TPO : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R.

Us 69081
 code : LATTARA.
 année : 2012.
 Fait : PO69081.
 Ensemble : UNF139.
 catégorie : creusement-comblement.
 type : empreinte de poteau.
 TPO : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R.

Us 69083
 code : LATTARA.
 année : 2012.
 Fait : PO69083.
 catégorie : poteau.
 type : comblement de trou de poteau.
 Phase : 1R.
 photos : 9133, 9133a, 9133b.

Us 69084
 code : LATTARA.
 année : 2012.
 Fait : PO69084.
 catégorie : creusement-comblement.
 type : creusement-comblement de trou de poteau.
 TPO : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R5.

Us 69085
 code : LATTARA.
 année : 2012.
 catégorie : creusement-comblement.
 type : creusement-comblement de trou de poteau.
 Phase : 1R.

Us 69086
 code : LATTARA.
 année : 2012.
 catégorie : creusement-comblement.
 type : creusement-comblement de trou de poteau.
 Phase : 1R.

Us 69087
 code : LATTARA.
 année : 2012.
 catégorie : creusement-comblement.
 type : creusement-comblement de trou de poteau.
 Phase : 1R.

Us 69088
 code : LATTARA.
 année : 2012.
 catégorie : creusement-comblement.
 type : creusement-comblement de trou de poteau.
 Phase : 1R.

Us 69089
 code : LATTARA.
 année : 2012.

catégorie : creusement-comblement.
 type : creusement-comblement de trou de poteau.
 Phase : 1R.

Us 69091
 code : LATTARA.
 année : 2012.
 Fait : PO69028.
 catégorie : poteau.
 type : base de poteau en bois.
 TPO : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R.
 photos : 9151, 9151a, 9152.
 prélèvements : x.

Us 69093
 code : LATTARA.
 année : 2012.
 catégorie : couche d'épandage.
 type : épandage de galets.
 TPO : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R.
 – **Inventaire** : Faune : 15 os ; 1 coquillage. Céramique : 34 fr. [portoirs 4425, 4446, 4387].
 – **Comptages** : 1 fragment de céramique grecque orientale ; 1 fragment de céramique grise monochrome ; 2 fragments de céramique commune italique ; 1 fragment de céramique commune massaliète ; 7 fragments d'amphore étrusque ; 14 fragments d'amphore massaliète ; 2 fragments d'amphore ibérique ; 6 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
 – **Typologie** :
 • céramique commune massaliète : 1 bord de jarre CL-MAS 512 var.
 • céramique non tournée du Languedoc oriental : 2 bords de coupes CNT-LOR C1.
 – **Datation** : -475/-450.

Us 69096
 code : LATTARA.
 année : 2012.
 catégorie : amas.
 type : amas de matériaux de construction.
 TPO : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R.

Us 69097
 code : LATTARA.
 année : 2012.
 Fait : FY69097.
 catégorie : foyer.
 type : plaque d'argile supportant un foyer.
 TPO : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R.
 photos : 9138, 9138a, 9153, 9153a.
 – **Inventaire** : Céramique : 17 fr. [portoir 4425].
 – **Comptages** : 4 fragments d'amphore étrusque ; 8 fragments d'amphore massaliète ; 5 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
 – **Typologie** :
 • céramique non tournée du Languedoc oriental : 1 bord d'urne CNT-LOR U3.
 – **Datation** : -475/-450.

Us 69101
 code : LATTARA.
 année : 2012.
 catégorie : creusement-comblement.
 type : creusement-comblement de trou de poteau.
 Phase : 1R.

Us 69102
 code : LATTARA.
 année : 2012.
 Fait : PO53853.
 Ensemble : UNF142.
 catégorie : poteau.
 type : comblement de trou de poteau.
 Phase : 1R.

Us 69103
 code : LATTARA.
 année : 2012.
 Fait : PO53853.
 Ensemble : UNF142.
 catégorie : poteau.
 type : creusement de trou de poteau.
 Phase : 1R.

Us 69104
 code : LATTARA.
 année : 2012.
 Fait : FR53718.
 catégorie : four.
 type : radier de sole de four.
 TPO : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R.

Us 69105

code : LATTARA.
 année : 2012.
 Fait : TR53842.
 Ensemble : UNF142.
 catégorie : tranchée.
 type : creusement de tranchée.
 TPO : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R2.

Us 69111

code : LATTARA.
 année : 2014.
 catégorie : couche de sédimentation.
 type : sédimentation indifférenciée.
 TPO : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R.
 prélèvements : x.
 – **Inventaire** : Bronze : 1 tige indéterminée. Terre : 4 fragments de torchis indéterminés. Céramique : 54 fr. [portoirs 4518, 4534].
 – **Comptages** : 2 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 22 fragments d'amphore étrusque ; 8 fragments d'amphore massaliète ; 22 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
 – **Typologie** :
 • céramique à pâte claire peinte : 1 bord de vase fermé à anses CL-MAS 570
 • céramique non tournée du Languedoc oriental : 2 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1a ; 1 bord d'urne CNT-LOR U3 ; 2 bords et 3 fonds
 • amphore massaliète : 1 anse
 • amphore étrusque : 1 anse d'amphore A-ETR 3C ; 2 bords d'amphores A-ETR 4.
 – **Remarques** :
 1 bord d'amphore cl-p 570 avec bande peinte sur la lèvre.
 – **Datation** : -475/-450.

Us 69113

code : LATTARA.
 année : 2014.
 Fait : FY69113.
 catégorie : foyer.
 type : plaque d'argile supportant un foyer.
 TPO : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R4b.
 photos : 9571, 9572, 9572a, 9573, 9573a.

Us 69114

code : LATTARA.
 année : 2014.
 Fait : FS69114.
 catégorie : fosse.
 type : creusement de fosse.
 TPO : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R4b.
 photos : 9571, 9572, 9572a.

Us 69115

code : LATTARA.
 année : 2014.
 Fait : FS69114.
 catégorie : fosse.
 type : comblement de fosse avec de la terre.
 TPO : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R4b.

Us 69116

code : LATTARA.
 année : 2014.
 Fait : FS69114.
 catégorie : fosse.
 type : comblement de fosse avec de la terre.
 TPO : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R4b.
 – **Inventaire** : Céramique : 16 fr. [portoir 4517].
 – **Comptages** : 11 fragments d'amphore massaliète ; 5 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
 – **Typologie** :
 • céramique non tournée du Languedoc oriental : 1 bord de coupe CNT-LOR C1a ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1a ; 1 fond
 • amphore massaliète : 1 bord d'amphore A-MAS bd2.
 – **Datation** : -475/-450.

Us 69117

code : LATTARA.
 année : 2014.
 Fait : FS69114.
 catégorie : fosse.
 type : comblement de fosse avec des cendres et charbons.
 TPO : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R4b.
 prélèvements : x.
 – **Inventaire** : Céramique : 7 fr. [portoir 4527].
 – **Comptages** : 3 fragments d'amphore massaliète ; 4 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
 – **Typologie** :

• céramique non tournée du Languedoc oriental : 1 bord de coupe à une anse CNT-LOR C1d.
 – **Datation** : -475/-450.

Us 69118

code : LATTARA.
 année : 2014.
 Fait : FY69113.
 catégorie : foyer.
 type : plaque d'argile supportant un foyer.
 TPO : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R4b.

Us 69119

code : LATTARA.
 année : 2014.
 Fait : FS69119.
 catégorie : fosse.
 type : creusement de fosse.
 TPO : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R4b.
 photos : 9571, 9572, 9572a, 9573, 9573a.

Us 69120

code : LATTARA.
 année : 2014.
 Fait : FS69119.
 catégorie : fosse.
 type : comblement de fosse avec de la terre.
 TPO : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R4b.
 – **Inventaire** : Céramique : 1 fr. [portoir 4527].
 – **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire .

Us 69121

code : LATTARA.
 année : 2014.
 catégorie : couche de remblai.
 type : remblai superficiel.
 TPO : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R4b.
 – **Inventaire** : Céramique : 110 fr. [portoir 4519].
 – **Comptages** : 2 fragments de céramique grise monochrome ; 29 fragments d'amphore étrusque ; 19 fragments d'amphore massaliète ; 17 fragments d'amphore ibérique ; 43 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
 – **Statistiques** : Sur le total des fragments : vaisselle 40.9%, amphores 59.1%
 – **Typologie** :
 • céramique commune massaliète : 1 bord de mortier COM-MAS 623c
 • céramique non tournée du Languedoc oriental : 3 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 1 bord de coupe CNT-LOR C2 ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1c ; 1 bord d'urne CNT-LOR U3 ; 1 bord et 2 fonds ; 1 bord de couvercle CNT-LOR ; 1 décor
 • amphore massaliète : 1 bord d'amphore A-MAS bd2 ; 2 anses
 • amphore étrusque : 1 bord d'amphore A-ETR 3C ; 1 bord d'amphore A-ETR 4.
 – **Remarques** :
 1 bord couvercle cnt-lor n.c. us 69123 associé à l'us 69121.
 – **Datation** : -475/-450.

Us 69123

code : LATTARA.
 année : 2014.
 catégorie : couche d'épandage.
 type : épandage de matériaux divers.
 TPO : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R4b.
 prélèvements : x.
 – **Inventaire** : Céramique : 433 fr. [portoir 4520].
 – **Comptages** : 6 fragments de céramique grise monochrome ; 41 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 2 fragments de céramique attique ; 16 fragments de céramique à pâte claire ; 11 fragments de céramique commune étrusque ; 117 fragments d'amphore étrusque ; 60 fragments d'amphore massaliète ; 18 fragments d'amphore ibérique ; 162 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
 – **Statistiques** : Sur le total des fragments : vaisselle 55%, amphores 45%. Sur les fragments de vaisselle : tournée fine 20.6%, tournée commune 11.3%, non tournée 68.1%
 – **Typologie** :
 • céramique attique à vernis noir : 1 bord de coupe type C AT-VN 398-413
 • céramique à pâte claire : 2 fonds et 1 anse
 • céramique à pâte claire peinte : 2 bords et 3 anses de coupe à anses CL-MAS 420 ; 2 bords de coupe à anses CL-MAS 423 ; 2 bords de coupe à anses CL-MAS 425 ; 1 bord de coupe à anses CL-MAS 429a ; 2 bords de lékanis CL-MAS 435a ; 1 bord d'olpé CL-MAS 521 ; 1 fond de couvercle CL-MAS
 • céramique commune étrusque : 1 bord de couvercle COM-ETR 2
 • céramique grise monochrome : 1 fond
 • mortier étrusque : 1 bord de mortier COM-ETR 3a
 • céramique non tournée du Languedoc oriental : 11 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 5 bords de coupes CNT-LOR C2 ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1c ; 2 bords de jattes CNT-LOR J1d ; 1 bord de jatte CNT-LOR J2 ; 10 bords d'urnes CNT-LOR U3 ; 2 bords d'urnes CNT-LOR U5 ; 3 bords et 3 fonds
 • amphore massaliète : 2 bords d'amphores A-MAS bd2 ; 1 bord d'amphore A-MAS bd3 ; 1 bord et 2 anses
 • amphore étrusque : 1 bord et 1 fond d'amphores A-ETR 4.
 – **Remarques** :
 1 fond décoré cl-p = possible couvercle de lékané (n°69123.15)
 1 bord cl-p 435 avec décor de bandes peintes ondules (n°69123.8)

1 fond a-etr 4 retaillé = entonnoir ?

1 bord couvercle cnt-lor n.e. us 69123 associé à l'us 69121.

– **Datation** : -475/-450.

Us 69124

code : LATTARA.

année : 2014.

catégorie : couche de remblai.
type : remblai de limon argileux.

TPO : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R4c/1R4b.

– **Inventaire** : *Céramique* : 46 fr. [portoir 4529].

– **Comptages** : 1 fragment de bucchero nero ; 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de céramique attique ; 5 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment de céramique commune étrusque ; 3 fragments d'amphore massaliète ; 22 fragments d'amphore étrusque ; 12 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie** :

- *céramique attique à figures rouges* : 1 décor
- *bucchero nero* : 1 anse de canthare B-NERO
- *céramique à pâte claire peinte* : 1 bord de coupe à anses CL-MAS 420
- *céramique commune étrusque* : 1 bord d'urne COM-ETR 1
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 1 bord d'urne CNT-LOR U3
- *amphore étrusque* : 1 bord et 1 anse d'amphores A-ETR 4.

– **Datation** : -475/-450.

Us 69125

code : LATTARA.

année : 2014.

catégorie : couche de remblai.

type : remblai de nivellement à base de matériaux rapportés.

TPO : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R4b.

photos : 9571, 9572, 9572a.

– **Inventaire** : *Terre* : 1 fragment de torchis indéterminé. *Pierre* : 1 galet indéterminé. *Céramique* : 62 fr. [portoirs 4517, 4534].

– **Comptages** : 6 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 5 fragments de céramique à pâte claire ; 13 fragments d'amphore étrusque ; 16 fragments d'amphore massaliète ; 1 fragment d'amphore ibérique ; 21 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie** :

- *céramique à pâte claire* : 1 bord de cruche CL-MAS 540 ; 1 bord de cruche CL-MAS 543 ; 1 anse de cruche CL-MAS
- *céramique à pâte claire peinte* : 1 bord de coupe à une anse CL-MAS 411a ; 1 anse de coupe à anses CL-MAS 420 ; 1 bord de lékanis CL-MAS 435a
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de jatte CNT-LOR J1c ; 1 bord d'urne CNT-LOR U3 ; 1 bord de couvercle CNT-LOR V2 ; 1 décor
- *amphore étrusque* : 1 anse et 4 tessons d'amphores A-ETR 3C ; 1 bord et 6 tessons d'amphores A-ETR 4.

– **Datation** : -475/-450.

Us 69127

code : LATTARA.

année : 2014.

catégorie : couche technique.

type : décapage artificiel.

TPO : -500.

TAQ : -450.

Phase : 1R-1S.

– **Inventaire** : *Céramique* : 25 fr. [portoir 4518].

– **Comptages** : 1 fragment de céramique grise monochrome ; 3 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 2 fragments de céramique à pâte claire ; 4 fragments d'amphore étrusque ; 15 fragments d'amphore massaliète .

– **Typologie** :

- *céramique à pâte claire peinte* : 1 anse de coupe à anses CL-MAS 420 ; 1 bord de coupe à anses CL-MAS 425
- *céramique grise monochrome* : 1 bord de coupe GR-MONO 2a
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1d.

– **Datation** : -500/-450.

Us 69131

code : LATTARA.

année : 2014.

Fait : FY69097.

catégorie : foyer.

type : socle d'implantation de foyer en matériaux hétérogènes.

TPO : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

– **Inventaire** : *Céramique* : 36 fr. [portoir 4518].

– **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire ; 19 fragments d'amphore étrusque ; 6 fragments d'amphore massaliète ; 10 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie** :

- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 1 bord de coupe CNT-LOR C2
- *amphore étrusque* : 1 fond d'amphore A-ETR 4.

– **Datation** : -475/-450.

Us 69132

code : LATTARA.

année : 2014.

Fait : FY69097.

catégorie : couche de remblai.

type : remblai superficiel.

TPO : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R.

photos : 9579, 9579a.

– **Inventaire** : *Céramique* : 53 fr. [portoir 4530].

– **Comptages** : 6 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 4 fragments de céramique commune étrusque ; 12 fragments d'amphore étrusque ; 2 fragments d'amphore massaliète ; 3 fragments d'amphore ibérique ; 26 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie** :

- *bucchero nero* : 1 fond
- *céramique à pâte claire peinte* : 1 bord de coupe à anses CL-MAS 420 ; 1 bord de coupe à anses CL-MAS 423
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord d'urne CNT-LOR U3 ; 1 bord, 2 fonds et 1 décor
- *amphore étrusque* : 1 bord et 1 anse d'amphores A-ETR 3C.

– **Datation** : -475/-450.

Us 69133

code : LATTARA.

année : 2014.

Fait : FY69097.

catégorie : foyer.

type : radier de sole de foyer en pierres.

Phase : 1R.

photos : 9579, 9579a.

Us 69134

code : LATTARA.

année : 2014.

catégorie : couche de remblai.

type : remblai hétérogène.

TPO : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R4c/1R4b.

– **Inventaire** : *Céramique* : 24 fr. [portoir 4517].

– **Comptages** : 16 fragments d'amphore étrusque ; 1 fragment d'amphore massaliète ; 1 fragment d'amphore ibérique ; 6 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie** :

- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1d.

– **Datation** : -475/-450.

Us 69135

code : LATTARA.

année : 2014.

catégorie : couche de remblai.

type : remblai de nivellement à base de matériaux rapportés.

Phase : 1R2.

Us 69136

code : LATTARA.

année : 2014.

catégorie : couche de remblai.

type : remblai de nivellement à base de matériaux rapportés.

TPO : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R2.

photos : 9578, 9578a.

– **Inventaire** : *Céramique* : 6 fr. [portoir 4518].

– **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire ; 2 fragments d'amphore étrusque ; 2 fragments d'amphore massaliète ; 1 fragment de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie** :

- *amphore massaliète* : 1 bord et 1 anse.

– **Datation** : -475/-450.

Us 69138

code : LATTARA.

année : 2014.

catégorie : couche de remblai.

type : remblai de nivellement à base de matériaux rapportés.

TPO : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R2.

– **Inventaire** : *Céramique* : 16 fr. [portoir 4518].

– **Comptages** : 2 fragments de céramique grise monochrome ; 2 fragments de céramique à pâte claire ; 4 fragments d'amphore étrusque ; 1 fragment d'amphore ibérique ; 7 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie** :

- *céramique grise monochrome* : 1 bord de coupe carénée GR-MONO 3d
 - *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord d'urne CNT-LOR U5 ; 1 bord et 1 fond.
- **Remarques** :
1 bord gr-mono 3d à bord retroussé avec décor ondulé et incisions.

– **Datation** : -475/-450.

Us 69139

code : LATTARA.

année : 2014.

Fait : FY69095.

catégorie : foyer.

type : creusement de fosse d'implantation de foyer.

Phase : 1R.

Us 69141

code : LATTARA.
 année : 2014.
 Fait : PO69140.
 catégorie : poteau.
 type : creusement de trou de poteau.
 Phase : 1R-1S.
 photos : 9581.

Us 69143
 code : LATTARA.
 année : 2014.
 Fait : SB69143.
 catégorie : structure bâtie.
 type : alignement de pierres.
 TPQ : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R4b.
 photos : 9580, 9580a, 9580b, 9587, 9589.

Us 69144
 code : LATTARA.
 année : 2014.
 catégorie : amas.
 type : amas.
 TPQ : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R4b.
 photos : 9580, 9580a, 9580b.
 prélèvements : x.

Us 69145
 code : LATTARA.
 année : 2014.
 catégorie : couche d'habitat.
 type : sédimentation de sol homogène.
 TPQ : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R4.
 photos : 9729, 9580, 9580a, 9580b.
 – **Inventaire** : Céramique : 30 fr. [portoir 4517].
 – **Comptages** : 2 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de céramique commune étrusque ; 12 fragments d'amphore étrusque ; 8 fragments d'amphore massaliète ; 7 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
 – **Typologie** :
 • *céramique commune étrusque* : 1 tesson d'urne COM-ETR 1
 • *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de couvercle CNT-LOR V1b
 • *amphore étrusque* : 1 bord d'amphore A-ETR 4.
 – **Datation** : -475/-450.

Us 69147
 code : LATTARA.
 année : 2014.
 catégorie : contenant en matériaux périssable enplace.
 type : contenant en matériaux périssable enplace.
 TPQ : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R4b.
 photos : 9587.
 prélèvements : x.

Us 69148
 code : LATTARA.
 année : 2014.
 Fait : FS69148.
 catégorie : fosse.
 type : creusement de fosse.
 TPQ : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R5.
 photos : 9584.

Us 69151
 code : LATTARA.
 année : 2014.
 Fait : FS69148.
 catégorie : fosse.
 type : comblement de fosse avec de la terre.
 TPQ : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R5.
 photos : 9588.
 prélèvements : x.
 – **Inventaire** : Céramique : 9 fr. [portoir 4517].
 – **Comptages** : 5 fragments d'amphore étrusque ; 1 fragment d'amphore ibérique ; 3 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
 – **Typologie** :
 • *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de jatte CNT-LOR J1d
 • *amphore étrusque* : 1 anse d'amphore A-ETR 3C ; 1 bord d'amphore A-ETR 4.
 – **Datation** : -475/-450.

Us 69153
 code : LATTARA.
 année : 2014.
 Fait : FS69148.
 catégorie : fosse.
 type : comblement de fosse avec de la terre.
 TPQ : -475.
 TAQ : -450.

Phase : 1R5.
 photos : 9588.
 prélèvements : x.
 – **Inventaire** : Céramique : 1 fr. [portoir 4517].
 – **Comptages** : 1 fragment d'amphore ibérique .
 – **Datation** : -475/-450.

Us 69154
 code : LATTARA.
 année : 2014.
 Fait : FS69148.
 catégorie : fosse.
 type : comblement de fosse avec des cendres et charbons.
 TPQ : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R5.
 photos : 9588, 9591, 9591a.
 prélèvements : x.
 – **Inventaire** : Céramique : 9 fr. [portoir 4519].
 – **Comptages** : 7 fragments d'amphore étrusque ; 2 fragments d'amphore massaliète .

Us 69156
 code : LATTARA.
 année : 2014.
 catégorie : couche d'habitat.
 type : sédimentation de sol riche en détritux.
 TPQ : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R2.
 – **Inventaire** : Céramique : 46 fr. [portoir 4517].
 – **Comptages** : 3 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 5 fragments de céramique à pâte claire ; 2 fragments de céramique commune italique ; 13 fragments d'amphore étrusque ; 7 fragments d'amphore massaliète ; 16 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
 – **Typologie** :
 • *bucchero nero* : 1 bord de bol B-NERO Bo5
 • *céramique à pâte claire peinte* : 1 bord de coupe à une anse CL-MAS 412
 • *céramique commune étrusque* : 1 bord d'urne COM-ETR 1
 • *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C4 ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1 ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1c
 • *amphore ibérique* : 1 bord d'amphore A-IBE bd2a
 • *amphore étrusque* : 2 anses d'amphores A-ETR 4.
 – **Remarques** :
 1 bord com-etr 1 avec peinture rouge sur la lèvre.
 – **Datation** : -475/-450.

Us 69158
 code : LATTARA.
 année : 2014.
 Fait : PO69158.
 Ensemble : UNF144.
 catégorie : poteau.
 type : base de poteau en bois.
 TPQ : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R5.

Us 69159
 code : LATTARA.
 année : 2014.
 Fait : PO69159.
 Ensemble : UNF144.
 catégorie : poteau.
 type : base de poteau en bois.
 TPQ : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R5.

Us 69160
 code : LATTARA.
 année : 2014.
 Fait : PO69160.
 Ensemble : UNF144.
 catégorie : poteau.
 type : base de poteau en bois.
 TPQ : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R5.

Us 69161
 code : LATTARA.
 année : 2014.
 Fait : PO69161.
 Ensemble : UNF144.
 catégorie : poteau.
 type : base de poteau en bois.
 TPQ : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R5.

Us 69162
 code : LATTARA.
 année : 2014.
 Fait : PO69162.
 Ensemble : UNF144.
 catégorie : poteau.
 type : base de poteau en bois.
 TPQ : -475.

TAQ : -450.
Phase : 1R5.

Us 69163

code : LATTARA.
année : 2014.
catégorie : couche de remblai.
type : remblai de limon sableux.
TPO : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R4.

– **Inventaire** : Céramique : 10 fr. [portoir 4523].
– **Comptages** : 2 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 7 fragments d'amphore étrusque ; 1 fragment d'amphore massaliète .
– **Typologie** :
• *céramique à pâte claire peinte* : 1 bord de coupe à anses CL-MAS 425
• *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 1 bord d'urne CNT-LOR U3.
– **Datation** : -475/-450.

Us 69164

code : LATTARA.
année : 2014.
catégorie : couche d'habitat.
type : sédimentation de sol hétérogène.
TPO : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R5.
photos : 9607, 9607a.
prélèvements : x.

– **Inventaire** : Céramique : 84 fr. [portoir 4518].
– **Comptages** : 8 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 47 fragments d'amphore étrusque ; 5 fragments d'amphore massaliète ; 3 fragments d'amphore ibérique ; 21 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
– **Typologie** :
• *céramique à pâte claire peinte* : 1 bord de coupe CL-MAS 233 ; 1 bord de coupe à anses CL-MAS 420 ; 1 bord de coupe à anses CL-MAS 425
• *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 1 bord de coupe CNT-LOR C2 ; 1 bord d'urne CNT-LOR U3 ; 1 bord et 1 fond
• *amphore étrusque* : 1 bord, 1 anse et 24 tessons d'amphores A-ETR 3C.
– **Datation** : -475/-450.

Us 69166

code : LATTARA.
année : 2014.
catégorie : surface.
type : surface de destruction.
TPO : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
longueur_max : 2,20.
longueur_min : 0,10.
largeur_max : 0,30.
partiel : x.

Us 69168

code : LATTARA.
année : 2014.
Fait : TR69168.
catégorie : creusement-comblement.
type : creusement-comblement de tranchée indifférenciée.
TPO : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
photos : 9592, 9593, 9596, 9597, 9598, 9598a, 9599, 9602, 9603, 9632, 9632a, 9627, 9631, 9631a, 9626.
– **Inventaire** : Céramique : 7 fr. [portoir 4519].
– **Comptages** : 2 fragments d'amphore étrusque ; 5 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
– **Typologie** :
• *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de jatte CNT-LOR J1c ; 1 bord d'urne CNT-LOR U2 ; 1 décor
• *amphore étrusque* : 1 bord d'amphore A-ETR 4.
– **Datation** : -475/-450.

Us 69171

code : LATTARA.
année : 2014.
catégorie : couche de remblai.
type : remblai superficiel.
Phase : 1R.
photos : 9596, 9597, 9598, 9598a, 9599.

Us 69172

code : LATTARA.
année : 2014.
catégorie : couche de remblai.
type : remblai superficiel.
TPO : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R4b.
photos : 9594, 9594a.
– **Inventaire** : Fer : 2 fragments d'une tige. Terre : 4 fragments de colorants (?). Céramique : 44 fr. [portoirs 4518, 4534].
– **Comptages** : 1 fragment de bucchero nero ; 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 2 fragments de céramique à pâte claire ; 2 fragments de céramique commune étrusque ; 21 fragments d'amphore étrusque ; 1 fragment d'amphore massaliète ; 16 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie** :
• *céramique à pâte claire peinte* : 1 bord de coupe à anses CL-MAS 420
• *céramique commune étrusque* : 1 bord d'urne COM-ETR 1 ; 1 bord de couvercle COM-ETR 2
• *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 1 bord d'urne CNT-LOR U3 ; 1 bord.
– **Datation** : -475/-450.

Us 69175

code : LATTARA.
année : 2014.
catégorie : surface.
type : surface d'occupation.
TPO : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R5.
photos : 9595, 9595a.
– **Inventaire** : Céramique : 25 fr. [portoir 4517].
– **Comptages** : 2 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 9 fragments d'amphore étrusque ; 2 fragments d'amphore massaliète ; 5 fragments d'amphore ibérique ; 7 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
– **Typologie** :
• *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de jatte CNT-LOR J1d ; 1 fond
• *amphore étrusque* : 1 fond d'amphore A-ETR 3C ; 1 bord d'amphore A-ETR 4.
– **Datation** : -475/-450.

Us 69176

code : LATTARA.
année : 2014.
catégorie : couche de sédimentation.
type : sédimentation d'espace extérieur.
TPO : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R5.
prélèvements : x.
– **Inventaire** : Céramique : 97 fr. [portoir 4523].
– **Comptages** : 9 fragments de céramique à pâte claire ; 2 fragments de céramique commune étrusque ; 28 fragments d'amphore étrusque ; 11 fragments d'amphore massaliète ; 7 fragments d'amphore ibérique ; 40 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
– **Typologie** :
• *céramique à pâte claire peinte* : 1 fond de coupe à anses CL-MAS 420 ; 2 bords de coupe à anses CL-MAS 425 ; 1 bord de lékanis CL-MAS 435a
• *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 2 bords de jattes CNT-LOR J1d ; 2 bords d'urnes CNT-LOR U2 ; 1 bord d'urne CNT-LOR U3
• *amphore étrusque* : 1 fond, 1 anse et 8 tessons d'amphores A-ETR 3C ; 1 bord et 27 tessons d'amphores A-ETR 4.
– **Datation** : -475/-450.

Us 69180

code : LATTARA.
année : 2014.
Fait : FS53928.
catégorie : fosse.
type : comblement de fosse avec de la terre.
TPO : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
– **Inventaire** : Céramique : 22 fr. [portoir 4523].
– **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 7 fragments d'amphore étrusque ; 2 fragments d'amphore massaliète ; 12 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
– **Typologie** :
• *céramique attique à vernis noir* : 1 bord de coupe type C AT-VN 398-413
• *amphore étrusque* : 1 anse d'amphore A-ETR 4.
– **Datation** : -475/-450.

Us 69184

code : LATTARA.
année : 2014.
Fait : FS53928.
catégorie : fosse.
type : creusement de fosse avec traces d'outils.
Phase : 1R.
photos : 9604, 9606, 9606a.

Us 69185

code : LATTARA.
année : 2014.
Fait : FS53928.
catégorie : fosse.
type : comblement de fosse de type dépotoir.
Phase : 1R.
photos : 9604, 9606, 9606a.
prélèvements : x.
– **Inventaire** : Céramique : 3 fr. [portoir 4532].
– **Comptages** : 3 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
– **Datation** : -475/-450.

Us 69188

code : LATTARA.
année : 2014.
Fait : PO69188.
catégorie : creusement-comblement.
type : creusement-comblement de trou de poteau.
TPO : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R5.

photos : 9628, 9630, 9630a, 9612, 9626.

prélèvements : x.

– **Inventaire** : *Céramique* : 10 fr. [portoir 4519].

– **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 4 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment de céramique commune étrusque ; 1 fragment d'amphore étrusque ; 3 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie** :

- céramique commune étrusque : 1 tesson
- céramique non tournée du Languedoc oriental : 1 fond.

– **Remarques** :

1 tesson com-etr avec peinture rouge à l'intérieur.

– **Datation** : -475/-450.

Us 69189

code : LATTARA.

année : 2014.

Fait : PO69189.

catégorie : creusement-comblement.

type : creusement-comblement de trou de poteau.

TPQ : -475.

TAQ : -450.

Phase : IR5.

prélèvements : x.

Us 69190

code : LATTARA.

année : 2014.

Fait : PO69190.

catégorie : creusement-comblement.

type : creusement-comblement de trou de poteau.

TPQ : -475.

TAQ : -450.

Phase : IR5.

photos : 9628, 9630, 9630a, 9626.

prélèvements : x.

Us 69191

code : LATTARA.

année : 2014.

Fait : PO69191.

catégorie : creusement-comblement.

type : creusement-comblement de trou de poteau.

TPQ : -475.

TAQ : -450.

Phase : IR.

photos : 9697, 9697a, 9610, 9611.

Us 69192

code : LATTARA.

année : 2014.

Fait : PO69192.

catégorie : creusement-comblement.

type : creusement-comblement de trou de poteau.

TPQ : -475.

TAQ : -450.

Phase : IR.

photos : 9697, 9697a, 9610, 9611.

Us 69193

code : LATTARA.

année : 2014.

Fait : PO69193.

catégorie : creusement-comblement.

type : creusement-comblement de trou de poteau.

TPQ : -475.

TAQ : -450.

Phase : IR.

photos : 9697, 9697a, 9610, 9611.

Us 69194

code : LATTARA.

année : 2014.

Fait : PO69194.

catégorie : creusement-comblement.

type : creusement-comblement de trou de poteau.

TPQ : -475.

TAQ : -450.

Phase : IR.

photos : 9697, 9697a, 9610, 9611.

Us 69195

code : LATTARA.

année : 2014.

Fait : PO69195.

catégorie : creusement-comblement.

type : creusement-comblement de trou de poteau.

TPQ : -475.

TAQ : -450.

Phase : IR.

photos : 9697, 9697a, 9610, 9611.

Us 69196

code : LATTARA.

année : 2014.

catégorie : couche de remblai.

type : remblai de sable et cailloutis.

TPQ : -475.

TAQ : -450.

Phase : IR5.

– **Inventaire** : *Céramique* : 3 fr. [portoir 4526].

– **Comptages** : 3 fragments d'amphore étrusque .

– **Datation** : -475/-450.

Us 69197

code : LATTARA.

année : 2014.

Fait : TR69197.

catégorie : tranchée.

type : comblement de tranchée.

TPQ : -475.

TAQ : -450.

Phase : IR5.

photos : 9627, 9628, 9630, 9630a, 9631, 9631a, 9613, 9613a, 9626.

prélèvements : x.

– **Inventaire** : *Céramique* : 1 fr. [portoir 4526].

– **Comptages** : 1 fragment de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Datation** : -475/-450.

Us 69198

code : LATTARA.

année : 2014.

Fait : TR69197.

catégorie : tranchée.

type : creusement de tranchée indifférenciée.

TPQ : -475.

TAQ : -450.

Phase : IR5.

Us 69199

code : LATTARA.

année : 2014.

Fait : TR69199.

catégorie : tranchée.

type : comblement de tranchée indifférenciée.

TPQ : -475.

TAQ : -450.

Phase : IR5.

photos : 9627, 9628, 9630, 9630a, 9631, 9631a, 9610, 9611, 9613, 9613a, 9626.

prélèvements : x.

Us 69200

code : LATTARA.

année : 2014.

Fait : TR69199.

catégorie : tranchée.

type : creusement de tranchée indifférenciée.

TPQ : -475.

TAQ : -450.

Phase : IR5.

Us 69201

code : LATTARA.

année : 2014.

catégorie : foyer.

type : décharge de foyer [cendres et charbons].

TPQ : -475.

TAQ : -450.

Phase : IR4c.

prélèvements : x.

– **Inventaire** : *Céramique* : 10 fr. [portoir 4527].

– **Comptages** : 10 fragments d'amphore étrusque .

– **Typologie** :

- amphore étrusque : 1 bord d'amphore A-ETR 4.

– **Datation** : -475/-450.

Us 69202

code : LATTARA.

année : 2014.

Fait : PT69247.

catégorie : puits.

type : comblement de puits avec de la terre.

Phase : IR-IS.

photos : 9604, 9606, 9606a, 9614, 9614a, 9615, 9619, 9619a, 9619b.

Us 69204

code : LATTARA.

année : 2014.

Fait : TR69204.

Ensemble : UNF144.

catégorie : tranchée.

type : comblement de tranchée indifférenciée.

TPQ : -475.

TAQ : -450.

Phase : IR5.

photos : 9630, 9630a, 9664, 9664a, 9664b, 9665, 9665a, 9666, 9667, 9667a, 9667b,

9667c, 9667d, 9667e, 9667f, 9667g, 9667h, 9667i, 9667j, 9667k, 9667l, 9667m, 9667n,

9667o, 9682, 9682a, 9682b, 9682c, 9683, 9683a, 9683b, 9625.

prélèvements : x.

– **Inventaire** : *Céramique* : 18 fr. [portoir 4528].

– **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 7 fragments d'amphore étrusque ; 2 fragments d'amphore ibérique ; 8 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie** :

- amphore étrusque : 1 anse d'amphore A-ETR 3C.

– **Datation** : -475/-450.

Us 69205

code : LATTARA.
 année : 2014.
 Fait : TR69204.
 Ensemble : UNF144.
 catégorie : tranchée.
 type : creusement de tranchée indifférenciée.
 TPO : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R5.

Us 69206

code : LATTARA.
 année : 2014.
 Fait : PO69206.
 Ensemble : UNF144.
 catégorie : poteau.
 type : base de poteau en bois.
 TPO : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R5.

Us 69208

code : LATTARA.
 année : 2014.
 Fait : SB69233.
 catégorie : couche de sédimentation.
 type : sédimentation indifférenciée.
 TPO : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R5.
 photos : 9637, 9637a, 9638, 9638a.
 prélèvements : x.
 – **Inventaire** : Céramique : 4 fr. [portoir 4532].
 – **Comptages** : 1 fragment de céramique grise monochrome ; 2 fragments d'amphore étrusque ; 1 fragment de céramique non tournée du Languedoc oriental .
 – **Typologie** :
 • *céramique grise monochrome* : 1 fond.
 – **Datation** : -475/-450.

Us 69213

code : LATTARA.
 année : 2014.
 Fait : TR69213.
 catégorie : creusement-comblement.
 type : creusement-comblement de tranchée.
 TPO : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R.
 photos : 9622, 9623, 9632, 9632a, 9627, 9631, 9631a, 9626.

Us 69214

code : LATTARA.
 année : 2014.
 Fait : PO69214.
 catégorie : creusement-comblement.
 type : creusement-comblement de trou de poteau.
 TPO : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R5.

Us 69215

code : LATTARA.
 année : 2014.
 Fait : PO69214.
 catégorie : poteau.
 type : calage de trou de poteau avec des pierres.
 TPO : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R5.

Us 69228

code : LATTARA.
 année : 2014.
 Fait : SB69228.
 catégorie : structure bâtie.
 type : alignement de pierres.
 TPO : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R5.
 photos : 9592, 9593, 9632, 9632a.

Us 69226

code : LATTARA.
 année : 2014.
 Fait : PO69226.
 catégorie : creusement-comblement.
 type : creusement-comblement de trou de poteau.
 Phase : 1R.
 photos : 9622, 9623, 9632, 9632a.

Us 69227

code : LATTARA.
 année : 2014.
 Fait : PO69227.
 catégorie : creusement-comblement.
 type : creusement-comblement de trou de poteau.
 TPO : -475.

TAQ : -450.
 Phase : 1R.
 photos : 9622, 9623, 9632, 9632a.

Us 69229

code : LATTARA.
 année : 2014.
 Fait : SL69259.
 catégorie : couche de construction.
 type : couche préparatoire à une construction.
 TPO : -475.
 TAQ : -475.
 Phase : 1S/1R5.
 photos : 9628, 9629, 9629a, 9630, 9630a, 9689, 9690, 9626.
 prélèvements : x.
 – **Inventaire** : Céramique : 10 fr. [portoir 4529].
 – **Comptages** : 2 fragments de céramique à pâte claire ; 3 fragments d'amphore étrusque ; 4 fragments d'amphore massaliète ; 1 fragment de céramique non tournée du Languedoc oriental .
 – **Datation** : -475/-475.

Us 69230

code : LATTARA.
 année : 2014.
 Fait : SB69230.
 catégorie : structure bâtie.
 type : alignement de pierres.
 TPO : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R5.
 photos : 9632, 9632a, 9627, 9626.

Us 69231

code : LATTARA.
 année : 2014.
 catégorie : surface.
 type : surface de circulation.
 TPO : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R5.
 photos : 9633, 9633a, 9633b, 9635, 9635a, 9635b, 9638, 9638a.
 – **Inventaire** : Céramique : 22 fr. [portoir 4527].
 – **Comptages** : 17 fragments d'amphore étrusque ; 5 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
 – **Typologie** :
 • *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord.
 – **Datation** : -475/-450.

Us 69232

code : LATTARA.
 année : 2014.
 catégorie : couche de sédimentation.
 type : sédimentation indifférenciée.
 TPO : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R5.
 prélèvements : x.
 – **Inventaire** : Céramique : 30 fr. [portoir 4531].
 – **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de céramique attique ; 16 fragments d'amphore étrusque ; 1 fragment d'amphore massaliète ; 11 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
 – **Typologie** :
 • *céramique attique à vernis noir* : 1 fond
 • *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1a ; 1 bord d'urne CNT-LOR U3 ; 1 décor
 • *amphore étrusque* : 1 bord d'amphore A-ETR 3C ; 1 anse d'amphore A-ETR 4.
 – **Datation** : -475/-450.

Us 69233

code : LATTARA.
 année : 2014.
 Fait : SB69233.
 catégorie : structure bâtie.
 type : alignement de pièces de bois.
 TPO : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R5.
 photos : 9765, 9652, 9652a, 9662, 9662a, 9662b, 9662c, 9663, 9663a, 9670, 9671, 9671a, 9672, 9673, 9674, 9674a, 9698, 9698a, 9698b, 9698c, 9698d, 9698e, 9698f, 9698g, 9698h, 9698i, 9698j, 9698k, 9698l, 9698m, 9698n, 9698o, 9698p, 9698q, 9700, 9700a, 9701, 9701a, 9702, 9702a, 9702b, 9709, 9709a, 9710, 9710a.
 prélèvements : x.

Us 69219

code : LATTARA.
 année : 2014.
 Fait : FS69219.
 catégorie : fosse.
 type : creusement de fosse.
 TPO : -475.
 TAQ : -450.
 Phase : 1R5.

Us 69220

code : LATTARA.
 année : 2014.
 Fait : FS69219.
 catégorie : fosse.

type : comblement de fosse avec de la terre.

TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R5.

Us 69221

code : LATTARA.
année : 2014.
Fait : FS69221.
catégorie : fosse.

type : creusement de fosse.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R5.

– **Inventaire** : *Céramique* : 1 fr. [portoir 4532].

– **Comptages** : 1 fragment de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Datation** : -475/-450.

Us 69222

code : LATTARA.
année : 2014.
Fait : FS69221.
catégorie : fosse.

type : comblement de fosse avec de la terre.

TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R6.

– **Inventaire** : *Céramique* : 17 fr. [portoir 4526].

– **Comptages** : 2 fragments d'amphore étrusque ; 3 fragments d'amphore massaliète ; 12 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie** :

• *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 1 fond.

– **Datation** : -475/-450.

Us 69223

code : LATTARA.
année : 2014.
Fait : PO69223.
catégorie : creusement-comblement.
type : creusement-comblement de trou de poteau.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R5.

Us 69225

code : LATTARA.
année : 2014.
catégorie : couche de remblai.
type : remblai superficiel.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R6.

– **Inventaire** : *Céramique* : 27 fr. [portoir 4527].

– **Comptages** : 2 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 19 fragments d'amphore étrusque ; 6 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie** :

• *céramique grecque orientale* : 1 fond

• *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de jatte CNT-LOR J1d

• *amphore étrusque* : 1 fond et 4 anses d'amphores A-ETR 4.

– **Datation** : -475/-450.

Us 69244

code : LATTARA.
année : 2014.
catégorie : surface.
type : surface d'occupation.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R5.

Us 69246

code : LATTARA.
année : 2014.
Fait : FS53928.
catégorie : fosse.
type : creusement de fosse.
Phase : 1R.

Us 69248

code : LATTARA.
année : 2014.
catégorie : fosse.
type : creusement de fosse avec traces d'outils.
Phase : 1R.
photos : 9614, 9614a, 9615.

Us 69251

code : LATTARA.
année : 2014.
catégorie : sol d'habitat.
type : sol de terre indifférencié.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R5.
photos : 9638, 9638a, 9662, 9662a, 9662b, 9662c, 9663, 9663a.
prélèvements : x.

– **Inventaire** : *Verre* : 1 perle en pâte de verre. *Céramique* : 118 fr. [portoirs 4528, 4534].

– **Comptages** : 1 fragment de céramique grise monochrome ; 17 fragments de céramique

à pâte claire peinte ; 14 fragments de céramique à pâte claire ; 2 fragments de céramique commune étrusque ; 36 fragments d'amphore étrusque ; 20 fragments d'amphore massaliète ; 28 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Statistiques** : Sur le total des fragments : vaisselle 52.5%, amphores 47.5%

– **Typologie** :

• *céramique à pâte claire* : 1 bord de cruche CL-MAS 543

• *céramique à pâte claire peinte* : 1 bord de coupe à anses CL-MAS 423 ; 1 bord de coupe à anses CL-MAS 425 ; 1 bord de coupe à anses CL-MAS 429b

• *céramique commune étrusque* : 1 bord d'urne COM-ETR 1 ; 1 bord de couvercle COM-ETR 2

• *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 2 bords de couvercles CNT-LOR V2 ; 1 fond

• *amphore étrusque* : 1 fond et 1 anse d'amphores A-ETR 3C.

– **Datation** : -475/-450.

Us 69252

code : LATTARA.
année : 2014.
catégorie : couche de remblai.
type : remblai de sable et cailloutis.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R5.

Us 69253

code : LATTARA.
année : 2014.
catégorie : surface.
type : surface de circulation.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R5.
photos : 9608, 9609, 9609a.

Us 69254

code : LATTARA.
année : 2014.
Fait : SB69233.
catégorie : sol.
type : sol pavé de dalles brutes.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R5.
photos : 9637, 9637a, 9638, 9638a, 9649, 9650, 9650a, 9651, 9652, 9652a.

Us 69255

code : LATTARA.
année : 2014.
Fait : SB69233.
catégorie : structure bâtie.
type : alignement de pièces de bois.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R5.
photos : 9652, 9652a, 9662, 9662a, 9662b, 9662c, 9663, 9663a, 9670, 9671, 9671a, 9672, 9673, 9674, 9674a, 9698, 9698a, 9698b, 9698c, 9698d, 9698e, 9698f, 9698g, 9698h, 9698i, 9698j, 9698k, 9698l, 9698m, 9698n, 9698o, 9698p, 9698q, 9700, 9700a, 9701, 9701a, 9702, 9702a, 9702b, 9709, 9709a.
prélèvements : x.

Us 69258

code : LATTARA.
année : 2014.
Fait : TR69204.
Ensemble : UNF144.
catégorie : palissade.
type : palissade en roseaux (*Phragmites* sp.).
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R5.
photos : 9643, 9643a, 9644, 9644a, 9644b, 9644c, 9644d, 9644e, 9644f, 9644g, 9644h, 9644i, 9644j, 9645, 9645a, 9645b, 9645c, 9645d, 9645e, 9645f, 9645g, 9645h, 9645i, 9664, 9664a, 9664b, 9665, 9665a, 9666, 9667, 9667a, 9667b, 9667c, 9667d, 9667e, 9667f, 9667g, 9667h, 9667i, 9667j, 9667k, 9667l, 9667m, 9667n, 9667o.
prélèvements : x.

Us 69259

code : LATTARA.
année : 2014.
Fait : SL69259.
catégorie : sol d'habitat.
type : sol de terre en argile.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R5.
photos : 9626, 9628, 9629, 9629a, 9630, 9630a, 9612.
prélèvements : x.

– **Inventaire** : *Céramique* : 59 fr. [portoir 4527].

– **Comptages** : 3 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de céramique attique ; 10 fragments de céramique commune étrusque ; 28 fragments d'amphore étrusque ; 5 fragments d'amphore massaliète ; 12 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie** :

• *céramique attique à vernis noir* : 1 anse

• *céramique à pâte claire peinte* : 1 bord de coupe à anses CL-MAS 420 ; 1 bord

• *céramique commune étrusque* : 1 bord d'urne COM-ETR 1

• *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord et 1 décor

• *amphore massaliète* : 1 fond

• amphore étrusque : 2 fonds et 1 anse d'amphores A-ETR 4.

– **Remarques** :

1 bord com-etr 1 avec peinture sur lèvres extérieures.

– **Datation** : -475/-450.

Us 69260

code : LATTARA.

année : 2014.

Fait : PO69260.

Ensemble : UNF144.

catégorie : creusement-comblement.

type : creusement-comblement de trou de poteau.

TPQ : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R5.

Us 69261

code : LATTARA.

année : 2014.

Fait : PO69261.

Ensemble : UNF144.

catégorie : poteau.

type : base de poteau en bois.

TPQ : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R5.

Us 69262

code : LATTARA.

année : 2014.

Fait : PO69262.

Ensemble : UNF144.

catégorie : poteau.

type : base de poteau en bois.

TPQ : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R5.

Us 69263

code : LATTARA.

année : 2014.

Fait : PO69263.

catégorie : poteau.

type : base de poteau en bois.

TPQ : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R5.

prélèvements : x.

Us 69264

code : LATTARA.

année : 2014.

Fait : FY69264.

catégorie : foyer.

type : lentille de foyer [cendres et charbons].

TPQ : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R5.

prélèvements : x.

Us 69265

code : LATTARA.

année : 2014.

Fait : SB69233.

catégorie : couche de terre.

type : couche de terre.

TPQ : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R5.

prélèvements : x.

Us 69266

code : LATTARA.

année : 2014.

catégorie : couche de remblai.

type : remblai de nivellement à base de matériaux de destruction.

TPQ : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R6.

– **Inventaire** : Céramique : 3 fr. [portoir 4529].

– **Comptages** : 2 fragments de céramique commune étrusque ; 1 fragment d'amphore étrusque .

– **Typologie** :

• céramique commune étrusque : 1 bord d'urne COM-ETR 1 ; 1 bord de couvercle COM-ETR 2.

– **Datation** : -475/-450.

Us 69267

code : LATTARA.

année : 2014.

catégorie : amas.

type : amas de bois.

TPQ : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R5.

photos : 9682, 9682a, 9682b, 9682c, 9683, 9683a, 9683b.

prélèvements : x.

Us 69268

code : LATTARA.

année : 2014.

catégorie : couche d'épandage.

type : épandage de sable.

TPQ : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R5.

photos : 9682, 9682a, 9682b, 9682c, 9683, 9683a, 9683b.

Us 69294

code : LATTARA.

année : 2014.

catégorie : couche de construction.

type : couche finalisant une construction.

TPQ : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R5.

photos : 9638, 9638a, 9649, 9650, 9650a, 9652, 9652a, 9670, 9671, 9671a, 9672.

– **Inventaire** : Céramique : 6 fr. [portoir 4529].

– **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 3 fragments d'amphore étrusque ; 1 fragment d'amphore massaliète ; 1 fragment de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie** :

• céramique à pâte claire peinte : 1 bord de coupe à anses CL-MAS 425.

– **Datation** : -475/-450.

Us 69296

code : LATTARA.

année : 2014.

catégorie : couche de remblai.

type : remblai de limon argileux.

TPQ : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R5.

– **Inventaire** : Pierre : 1 perle en pierre. Céramique : 21 fr. [portoirs 4529, 4534].

– **Comptages** : 1 fragment de céramique grise monochrome ; 1 fragment de céramique attique ; 1 fragment de céramique commune étrusque ; 14 fragments d'amphore étrusque ; 4 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental. **Remarques** : a-etr poissée.

– **Typologie** :

• céramique non tournée du Languedoc oriental : 1 bord de couvercle CNT-LOR V2 ; 1 bord

• amphore étrusque : 2 bords et 1 anse d'amphores A-ETR 3C.

– **Remarques** :

a-etr poissée.

– **Datation** : -475/-450.

Us 69297

code : LATTARA.

année : 2014.

Fait : PO69162.

Ensemble : UNF144.

catégorie : poteau.

type : calage de trou de poteau avec des pierres.

TPQ : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R5.

Us 69298

code : LATTARA.

année : 2014.

catégorie : couche technique.

type : rassemblement de mobiliers de plusieurs us.

TPQ : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R6.

– **Inventaire** : Céramique : 2 fr. [portoir 4529].

– **Comptages** : 2 fragments d'amphore étrusque .

– **Datation** : -475/-450.

Us 69299

code : LATTARA.

année : 2014.

Fait : PO69206.

Ensemble : UNF144.

catégorie : poteau.

type : comblement de trou de poteau.

TPQ : -475.

TAQ : -450.

Phase : 1R5.

Us 69300

code : LATTARA.

année : 2014.

catégorie : couche technique.

type : rassemblement de mobiliers de plusieurs us.

TPQ : -500.

TAQ : -450.

Phase : 1S/1R.

– **Inventaire** : Céramique : 13 fr. [portoir 4530].

– **Comptages** : 13 fragments d'amphore étrusque .

– **Datation** : -500/-450.

Us 69305

code : LATTARA.

année : 2014.

Fait : PO69305.

Ensemble : UNF144.

catégorie : poteau.
type : base de poteau en bois.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R5.

Us 69306

code : LATTARA.
année : 2014.
catégorie : couche technique.
type : us crée pour enregistrer le mobilier.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R.
– **Inventaire** : *Céramique* : 10 fr. [portoir 4531].
– **Comptages** : 2 fragments de céramique à pâte claire ; 5 fragments d'amphore étrusque ; 3 fragments d'amphore massaliète *Remarques* : a-etr poissée.
– **Typologie** :
• *céramique à pâte claire* : 1 bord de cruche CL-MAS 543.
– **Remarques** :
a-etr poissée.
– **Datation** : -475/-450.

Us 69307

code : LATTARA.
année : 2014.
Fait : PO69206.
Ensemble : UNF144.
catégorie : poteau.
type : creusement de trou de poteau.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R5.

Us 69313

code : LATTARA.
année : 2014.
catégorie : couche de terre.
type : couche de terre indifférenciée.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1R5.

PHASE 1S (-500/-475)

Us 53663

code : LATTARA.
année : 2009.
catégorie : couche de destruction.
type : couche de destruction de structure en terre.
TPO : -500.
TAQ : -475.
Phase : 1S.
– **Inventaire** : Faune : 30 os ; 5 coquillages. Céramique : 105 fr. [portoirs 4315, 4298, 3972, 4292].
– **Comptages** : 2 fragments de céramique grise monochrome ; 8 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 13 fragments de céramique attique ; 1 fragment de céramique ibérique peinte ; 17 fragments de céramique à pâte claire ; 2 fragments de mortier massaliète ; 13 fragments d’amphore étrusque ; 28 fragments d’amphore massaliète ; 5 fragments d’amphore ibérique ; 16 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental.
– **Statistiques** : Sur le total des fragments : vaisselle 56.2%, amphores 43.8%
– **Typologie** :
• céramique attique à vernis noir : 2 bords de coupelles AT-VN 939-950 ; 1 bord et 1 fond de coupes AT-VN
• céramique à pâte claire : 1 fond d’olpe CL-MAS 521-522
• céramique à pâte claire peinte : 1 anse de cruche CL-MAS 520-540 ; 1 anse de cruche CL-MAS 540
• céramique non tournée du Languedoc oriental : 3 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 1 bord d’urne CNT-LOR U3 ; 1 bord
• amphore massaliète : 1 anse d’amphore A-MAS.
– **Datation** : -500/-475.

Us 53685

code : LATTARA.
année : 2009.
fait : MR69044.
catégorie : mur.
type : base de mur en pierres liées à la terre.
TPO : -500.
TAQ : -475.
Phase : 1S.
photos : 8105, 8105a, 8099, 8099a, 8099b, 8107, 8107a, 8107b, 8107c, 8108.

Us 53713

code : LATTARA.
année : 2012.
catégorie : couche de remblai.
type : remblai à base de destruction de structure en terre.
TPO : -500.
TAQ : -475.
Phase : 1S.
– **Inventaire** : Céramique : 39 fr. [portoir 4433].
– **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire ; 21 fragments d’amphore étrusque ; 5 fragments d’amphore massaliète ; 12 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental.
– **Typologie** :
• céramique à pâte claire : 1 bord de gobelet à une anse CL-MAS 450
• céramique non tournée du Languedoc oriental : 1 bord de coupe CNT-LOR C2 ; 2 bords de jattes CNT-LOR J1c
• amphore étrusque : 10 tessons d’amphores A-ETR 3C ; 2 anses et 11 tessons d’amphores A-ETR 4.
– **Datation** : -500/-475.

Us 53772

code : LATTARA.
année : 2011.
catégorie : couche de destruction.
type : remblai indifférencié.
TPO : -500.
TAQ : -475.
Phase : 1S.
– **Inventaire** : Faune : 23 os ; 1 coquillage. Céramique : 42 fr. [portoirs 4354, 4343, 3972, 4345].
– **Comptages** : 4 fragments de céramique grecque orientale ; 3 fragments de céramique grise monochrome ; 4 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de céramique attique ; 3 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment de céramique commune tournée du Languedoc oriental ; 6 fragments d’amphore étrusque ; 14 fragments d’amphore massaliète ; 6 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental.
– **Typologie** :
• céramique commune tournée du Languedoc oriental : 1 bord.
– **Datation** : -500/-475.

Us 53773

code : LATTARA.
année : 2012.
fait : MR53773.
catégorie : mur.
type : élévation de mur en bauge.
TPO : -500.
TAQ : -475.
Phase : 1S.

Us 53960

code : LATTARA.
année : 2012.
catégorie : couche de destruction.
type : couche de destruction de structure en adobes.

TPO : -500.

TAQ : -475.

Phase : 1S.

prélèvements : x.

– **Inventaire** : Faune : 167 os ; 20 coquillages. Terre : 1 frag. de lampe en terre cuite. Os : 1 tortue. Remarques : 2 sacs pour avi et ichthy. Céramique : 762 fr. [portoirs 4437, 4438, 4444, 4382, 3981, 3972, 4387, 4452, 3626].

– **Comptages** : 2 fragments de bucchero nero ; 4 fragments de céramique grecque orientale ; 29 fragments de céramique grise monochrome ; 19 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 24 fragments de céramique attique ; 2 fragments de céramique ibérique peinte ; 65 fragments de céramique à pâte claire ; 2 fragments de céramique commune étrusque ; 1 fragment de céramique commune massaliète ; 330 fragments d’amphore étrusque ; 5 fragments d’amphore grecque ; 64 fragments d’amphore massaliète ; 51 fragments d’amphore ibérique ; 164 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental.

– **Statistiques** : Sur le total des fragments : vaisselle 40.9%, amphores 59.1%. Sur les fragments de vaisselle : tournée fine 25.6%, tournée commune 21.8%, non tournée 52.6%

– **Typologie** :

- céramique attique à figures noires : 1 bord de coupe AT-FN Ky0
- céramique attique à vernis noir : 4 bords de coupe type C AT-VN 398-413 ; 1 bord de Vi-cup AT-VN 434-438 ; 3 bords et 4 anses de coupes AT-VN ; 1 fond de coupe à tige AT-VN
- bucchero nero : 1 bord de bol B-NERO Bo5 ; 1 bord de canthare B-NERO C3e var.
- céramique à pâte claire : 1 bord de cruche CL-MAS 543 ; 1 bord d’amphore CL-MAS 576 ; 1 bord et 1 fond de cruches CL-MAS
- céramique à pâte claire peinte : 1 bord de coupe CL-MAS 233 ; 1 bord de coupe à anses CL-MAS 423 ; 2 bords de coupe à anses CL-MAS 425 ; 1 bord d’olpe CL-MAS 521 ; 1 bord d’olpe CL-MAS 522 ; 2 anses
- céramique commune étrusque : 2 bords de mortiers COM-ETR
- céramique grecque orientale : 1 bord de coupe GREC-OR Cp3a
- céramique grise monochrome : 1 bord d’olpe GR-MONO 10 var. ; 1 bord de coupe GR-MONO 2a ; 1 coupe GR-MONO 2b
- indéterminé : 1 tessons de graffiti AUTRE
- céramique non tournée du Languedoc oriental : 8 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 3 bords de coupes CNT-LOR C2 ; 4 bords d’urnes CNT-LOR U3 ; 2 bords de couvercles CNT-LOR V2 ; 8 bords, 6 fonds et 1 anse
- amphore grecque : 1 bord d’amphore A-GRE n.c. ; 1 anse
- amphore massaliète : 1 bord d’amphore A-MAS bd1 ; 2 bords d’amphores A-MAS bd2 ; 1 fond et 3 anses
- amphore étrusque : 2 bords, 2 fonds et 3 anses d’amphores A-ETR 3C ; 7 bords et 4 anses d’amphores A-ETR 4.

– **Datation** : -500/-475.

Us 53987

code : LATTARA.
année : 2012.
fait : SB69009.
Phase : 1S.
photos : 8972, 8972a.

Us 69002

code : LATTARA.
année : 2012.
catégorie : couche de remblai.
type : remblai indifférencié.
TPO : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1S.
– **Inventaire** : Faune : 65 os ; 3 coquillages. Céramique : 168 fr. [portoirs 4425, 4446, 3972, 4387].
– **Comptages** : 6 fragments de céramique grise monochrome ; 13 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de céramique attique ; 6 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment de céramique commune italique ; 1 fragment de céramique commune étrusque ; 1 fragment de céramique commune massaliète ; 22 fragments d’amphore étrusque ; 18 fragments d’amphore massaliète ; 10 fragments d’amphore ibérique ; 89 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental Remarques : gr-mono métalléscente (surcuits ?).
– **Statistiques** : Sur le total des fragments : vaisselle 70.2%, amphores 29.8%. Sur les fragments de vaisselle : tournée fine 16.9%, tournée commune 7.6%, non tournée 75.4%
– **Typologie** :
• céramique à pâte claire peinte : 1 bord de coupe à une anse CL-MAS 414 ; 3 bords de coupe à anses CL-MAS 420 ; 4 bords de coupe à anses CL-MAS 425
• céramique non tournée du Languedoc oriental : 4 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 4 bords d’urnes CNT-LOR U3 ; 3 bords, 2 fonds et 1 décor
• amphore massaliète : 1 anse
• amphore étrusque : 1 bord d’amphore A-ETR 3C.
– **Datation** : -475/-450.

Us 69003

code : LATTARA.
année : 2012.
fait : SB69003.
catégorie : fosse.
type : creusement de fosse.
TPO : -500.
TAQ : -475.
Phase : 1S.
photos : 8990, 9010, 9680, 9681.

Us 53994

code : LATTARA.
année : 2012.
fait : MR69044.
catégorie : mur.
type : arase en terre.
TPO : -500.
TAQ : -475.
Phase : 1S.
– **Inventaire** : Céramique : 12 fr. [portoir 4419].

– **Comptages** : 1 fragment d'amphore étrusque ; 1 fragment d'amphore massaliète ; 10 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
– **Datation** : -500/-475.

Us 69009

code : LATTARA.
année : 2014.
fait : SB69009.
catégorie : banquette.
type : élévation de banquette en bauge.
TPO : -500.
TAQ : -475.
Phase : 1S.
photos : 9169, 9169a, 9171, 9171a, 9677, 9677a, 9678.

Us 69015

code : LATTARA.
année : 2012.
fait : MR69015.
catégorie : mur.
type : base de mur en pierres liées à la terre.
TPO : -500.
TAQ : -475.
Phase : 1S.
photos : 9060, 9060a, 9731, 9732, 9733, 9697, 9697a, 9721, 9721a.

Us 69017

code : LATTARA.
année : 2012.
catégorie : couche de destruction.
type : couche de destruction hétérogène.
TPO : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1S.
– **Inventaire** : Faune : 2 os ; 1 coquillage. *Céramique* : 6 fr. [portoirs 4425, 4446, 4387].
– **Comptages** : 2 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment d'amphore étrusque ; 2 fragments d'amphore massaliète ; 1 fragment d'amphore ibérique .
– **Typologie** :
• *céramique à pâte claire* : 1 fond.
– **Datation** : -475/-450.

Us 69018

code : LATTARA.
année : 2012.
catégorie : couche d'habitat.
type : sédimentation de sol hétérogène.
TPO : -500.
TAQ : -475.
Phase : 1S.
– **Inventaire** : Faune : 1 os. *Céramique* : 10 fr. [portoirs 4425, 4446].
– **Comptages** : 2 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de céramique à pâte claire ; 1 fragment d'amphore étrusque ; 1 fragment d'amphore massaliète ; 5 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
– **Datation** : -500/-475.

Us 69029

code : LATTARA.
année : 2012.
catégorie : autres types.
type : élément de construction en bois.
TPO : -500.
TAQ : -475.
Phase : 1S.
photos : 9049, 9049a, 9050, 9052.
prélèvements : x.

Us 69030

code : LATTARA.
année : 2012.
catégorie : autres types.
type : élément de construction en bois.
TPO : -500.
TAQ : -475.
Phase : 1S.
photos : 9049, 9049a, 9050, 9053.
prélèvements : x.

Us 69031

code : LATTARA.
année : 2014.
catégorie : sol d'habitat.
type : préparation de sol faite d'une couche de terre.
TPO : -500.
TAQ : -475.
Phase : 1S.
photos : 9049, 9049a, 9050, 9052, 9053, 9055, 9056, 9056a, 9057, 9057a, 9058, 9059, 9061, 9620, 9620a, 9639, 9657, 9641, 9640, 9691, 9692, 9694, 9685, 9686, 9062, 9062a, 9641a, 9640a.
– **Inventaire** : *Céramique* : 23 fr. [portoir 4526].
– **Comptages** : 3 fragments de céramique grise monochrome ; 3 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de céramique attique ; 1 fragment de céramique ibérique peinte ; 5 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment d'amphore ibérique ; 9 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
– **Typologie** :
• *céramique attique à vernis noir* : 1 fond de skyphos AT-VN 334-349
• *céramique à pâte claire peinte* : 1 bord de cruche CL-MAS 543 ; 1 fond
• *céramique grise monochrome* : 1 bord de coupe carénée GR-MONO 3c
• *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 1 bord

d'urne CNT-LOR U3.
– **Datation** : -500/-475.

Us 69032

code : LATTARA.
année : 2014.
catégorie : couche de remblai.
type : remblai de sable pur.
TPO : -500.
TAQ : -475.
Phase : 1S.
photos : 9049, 9049a, 9050, 9052, 9053, 9055, 9056, 9056a, 9057, 9057a, 9058, 9059, 9061, 9642, 9642a, 9653, 9654, 9656, 9657, 9655, 9688, 9691, 9692, 9693, 9694, 9699, 9699a.
– **Inventaire** : *Céramique* : 97 fr. [portoir 4531].
– **Comptages** : 1 fragment de céramique commune punique ; 1 fragment de céramique commune étrusque ; 76 fragments d'amphore étrusque ; 19 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
– **Typologie** :
• *céramique commune étrusque* : 1 bord de couvercle COM-ETR 2
• *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 1 bord de couvercle CNT-LOR V2
• *amphore étrusque* : 1 fond et 12 tessons d'amphores A-ETR 3C ; 2 bords, 1 fond, 2 anses et 64 tessons d'amphores A-ETR 4.
– **Datation** : -500/-475.

Us 69035

code : LATTARA.
année : 2012.
catégorie : couche de remblai.
type : remblai superficiel.
TPO : -500.
TAQ : -475.
Phase : 1S.

Us 69041

code : LATTARA.
année : 2012.
fait : SB69041.
catégorie : structure bâtie.
type : alignement de pierres.
TPO : -500.
TAQ : -475.
Phase : 1S.

Us 69044

code : LATTARA.
année : 2014.
fait : MR69044.
catégorie : mur.
type : base de mur en pierres liées à la terre.
TPO : -500.
TAQ : -475.
Phase : 1S.
photos : 9057, 9057a, 9058, 9059, 9060, 9060a, 9061, 9717, 9717a, 9719, 9719a, 9732, 9733, 9734, 9734a, 9749, 9751, 9752, 9753, 9754, 9755, 9756.
– **Inventaire** : *Céramique* : 1 fr. [portoir 4529].
– **Comptages** : 1 fragment de dolium .
– **Typologie** :
• *dolium* : 1 bord de dolium DOLIUM bd1d.
– **Datation** : -500/-475.

Us 69045

code : LATTARA.
année : 2014.
fait : MR69045.
catégorie : mur.
type : base de mur en pierres liées à la terre.
TPO : -500.
TAQ : -475.
Phase : 1S.
photos : 9059, 9732, 9733, 9749, 9751, 9729.

Us 69046

code : LATTARA.
année : 2014.
fait : PO69046.
catégorie : poteau.
type : calage de trou de poteau avec des pierres.
TPO : -500.
TAQ : -475.
Phase : 1S.
photos : 9642, 9642a, 9653, 9654, 9655.

Us 69047

code : LATTARA.
année : 2014.
fait : MR69047.
catégorie : mur.
type : élévation de mur en bauge.
TPO : -500.
TAQ : -475.
Phase : 1S.
photos : 9057, 9057a, 9058, 9059, 9061, 9605, 9605a, 9586.
– **Inventaire** : *Fer* : 2 scories. *Terre* : 1 rondelle en terre cuite. *Céramique* : 166 fr. [portoirs 4527, 4534].
– **Comptages** : 1 fragment de céramique grecque orientale ; 6 fragments de céramique grise monochrome ; 19 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 5 fragments de

céramique attique ; 12 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment de céramique commune étrusque ; 43 fragments d'amphore étrusque ; 22 fragments d'amphore massaliète ; 9 fragments d'amphore ibérique ; 48 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– *Statistiques* : Sur le total des fragments : vaisselle 55.4%, amphores 44.6%

– *Typologie* :

- *céramique attique à vernis noir* : 1 bord de coupelle AT-VN 939-950 ; 2 anses
- *céramique à pâte claire peinte* : 1 bord de coupe à une anse CL-MAS 412 ; 1 fond de coupe à anses CL-MAS 420 ; 3 bords de coupe à anses CL-MAS 425 ; 1 bord de coupe à anses CL-MAS 429b ; 1 fond d'olpé CL-MAS 521-522 ; 1 bord et 1 anse
- *céramique commune étrusque* : 1 bord d'urne COM-ETR 1
- *céramique grise monochrome* : 1 bord de coupe GR-MONO 2 ; 1 fond
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 2 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 1 bord de coupe CNT-LOR C2 ; 3 bords de jattes CNT-LOR J1c ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1d ; 1 bord d'urne CNT-LOR U2 ; 2 bords d'urnes CNT-LOR U3 ; 1 bord d'urne CNT-LOR U5 ; 1 fond
- *amphore ibérique* : 1 bord d'amphore A-IBE bd4d
- *amphore massaliète* : 1 anse
- *amphore étrusque* : 3 tessons d'amphores A-ETR 3C ; 1 bord, 1 anse et 35 tessons d'amphores A-ETR 4 ; 3 tessons d'amphores A-ETR 5.

– *Datation* : -500/-475.

Us 69054

code : LATTARA.

année : 2012.

catégorie : couche de sédimentation.

type : sédimentation de sol.

TPQ : -500.

TAQ : -475.

Phase : 1S.

– *Inventaire* : Faune : 19 os. *Céramique* : 48 fr. [portoirs 4433, 4446, 3981].

– *Comptages* : 2 fragments de céramique grise monochrome ; 2 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 3 fragments de céramique à pâte claire ; 20 fragments d'amphore étrusque ; 4 fragments d'amphore massaliète ; 1 fragment d'amphore ibérique ; 16 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– *Typologie* :

- *céramique à pâte claire peinte* : 1 anse de coupe à anses CL-MAS 420
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 2 bords de couvercles CNT-LOR V2 ; 1 bord.

– *Datation* : -500/-475.

Us 69062

code : LATTARA.

année : 2014.

Fait : SB69009.

catégorie : structure bâtie.

type : alignement de pierres.

Phase : 1S.

Us 69066

code : LATTARA.

année : 2012.

catégorie : autres types.

type : bois minéralisé.

Phase : 1S.

Us 69067

code : LATTARA.

année : 2012.

catégorie : couche de remblai.

type : remblai indifférencié.

TPQ : -500.

TAQ : -475.

Phase : 1S.

– *Inventaire* : Faune : 32 os. *Céramique* : 90 fr. [portoirs 4425, 4446, 3972].

– *Comptages* : 1 fragment de bucchero nero ; 5 fragments de céramique grise monochrome ; 1 fragment de céramique attique ; 5 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de céramique grecque orientale ; 5 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment de céramique commune italique ; 29 fragments d'amphore massaliète ; 2 fragments d'amphore italique ; 1 fragment d'autres amphores ; 12 fragments d'amphore étrusque ; 27 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– *Typologie* :

- *céramique attique à vernis noir* : 1 bord
- *bucchero nero* : 1 bord de bol B-NERO Bo4
- *céramique à pâte claire* : 1 bord de lécythe aryballistique CL-MAS 551 ; 2 anses
- *céramique à pâte claire peinte* : 1 bord de coupe à anses CL-MAS 425
- *céramique grecque orientale* : 1 bord
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C2 ; 1 bord d'urne CNT-LOR U5 ; 2 bords, 1 fond et 1 décor
- *amphore massaliète* : 1 bord d'amphore A-MAS bd2
- *amphore étrusque* : 1 bord et 1 anse d'amphores A-ETR 4.

– *Remarques* :

revoir le bord grec-or n.c.

– *Datation* : -500/-475.

Us 69082

code : LATTARA.

année : 2014.

Fait : BQ69082.

catégorie : banquette.

type : élévation de banquette en bauge.

TPQ : -500.

TAQ : -475.

Phase : 1S.

photos : 9018, 9018a, 9057, 9057a, 9058, 9059, 9060, 9060a, 9061, 9715.

– *Inventaire* : *Céramique* : 20 fr. [portoir 4532].

– *Comptages* : 2 fragments de bucchero nero ; 2 fragments de céramique attique ; 3 fragments de céramique à pâte claire ; 2 fragments de mortier grec ; 1 fragment de céra-

mique commune massaliète ; 6 fragments d'amphore étrusque ; 2 fragments d'amphore massaliète ; 1 fragment d'amphore ibérique ; 1 fragment de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– *Typologie* :

- *bucchero nero* : 1 fond
- *amphore étrusque* : 1 bord d'amphore A-ETR 3B ; 1 bord d'amphore A-ETR 3C ; 1 bord d'amphore A-ETR 4.

– *Remarques* :

a-etr poissée.

– *Datation* : -500/-475.

Us 69090

code : LATTARA.

année : 2014.

Fait : SB69090.

catégorie : structure bâtie.

type : structure informelle en pierres.

Phase : 1S.

photos : 9172, 9173.

Us 69092

code : LATTARA.

année : 2012.

catégorie : couche de sédimentation.

type : sédimentation indifférenciée.

TPQ : -500.

TAQ : -475.

Phase : 1S.

– *Inventaire* : Faune : 2 os ; 1 coquillage. *Céramique* : 27 fr. [portoirs 4425, 4446, 4387].

– *Comptages* : 1 fragment de céramique grise monochrome ; 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 10 fragments d'amphore étrusque ; 5 fragments d'amphore massaliète ; 3 fragments d'amphore ibérique ; 7 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– *Typologie* :

- *amphore massaliète* : 1 anse.

– *Datation* : -500/-475.

Us 69094

code : LATTARA.

année : 2012.

Fait : SB69094.

catégorie : structure bâtie.

type : structure bâtie de type indéfini.

TPQ : -500.

TAQ : -475.

Phase : 1S.

photos : 9057, 9057a, 9058, 9059, 9061.

Us 69098

code : LATTARA.

année : 2012.

catégorie : sol d'habitat.

type : sol de terre argilo-sableux.

TPQ : -500.

TAQ : -475.

Phase : 1S.

photos : 9648, 9648a.

– *Inventaire* : *Céramique* : 9 fr. [portoir 4425].

– *Comptages* : 2 fragments de céramique à pâte claire ; 5 fragments d'amphore étrusque ; 1 fragment d'amphore massaliète ; 1 fragment d'amphore ibérique .

– *Datation* : -500/-475.

Us 69099

code : LATTARA.

année : 2012.

catégorie : sol d'habitat.

type : recharge de sol avec de la terre.

TPQ : -500.

TAQ : -475.

Phase : 1S.

– *Inventaire* : Faune : 3 os. Os : 1 tortue. *Céramique* : 35 fr. [portoirs 4425, 4446, 3981, 3626].

– *Comptages* : 1 fragment de céramique à pâte claire ; 12 fragments d'amphore étrusque ; 5 fragments d'amphore massaliète ; 2 fragments d'amphore ibérique ; 15 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– *Typologie* :

- *céramique à pâte claire* : 1 fond de cruche CL-MAS
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 2 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 1 bord.

– *Datation* : -500/-475.

Us 69100

code : LATTARA.

année : 2012.

catégorie : couche de remblai.

type : remblai indifférencié.

TPQ : -500.

TAQ : -475.

Phase : 1S.

– *Inventaire* : Faune : 8 os ; 1 coquillage. *Céramique* : 54 fr. [portoirs 4433, 4446, 4387].

– *Comptages* : 3 fragments de céramique grecque orientale ; 1 fragment de céramique grise monochrome ; 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 3 fragments de céramique à pâte claire ; 11 fragments d'amphore étrusque ; 12 fragments d'amphore massaliète ; 4 fragments d'amphore ibérique ; 19 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– *Typologie* :

- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 2 bords d'urnes CNT-LOR U3 ; 1 bord

- amphore étrusque : 2 bords d'amphores A-ETR 4.
- **Datation** : -500/-475.

Us 69106

code : LATTARA.
année : 2012.
catégorie : autres types.
type : surface.
TPO : -500.
TAQ : -475.
Phase : 1S.

Us 69285

code : LATTARA.
année : 2014.
fait : SB69003.
catégorie : identification préliminaire.
type : couche.
TPO : -500.
TAQ : -475.
Phase : 1S.
photos : 9680, 9681.
prélèvements : x.

- **Inventaire** : Pierre : 1 branche de corail. *Céramique* : 27 fr. [portoirs 4525, 4534].
- **Comptages** : 4 fragments de céramique à pâte claire ; 5 fragments d'amphore étrusque ; 2 fragments d'amphore massaliète ; 16 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental.
- **Typologie** :
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord.
- **Datation** : -500/-475.

Us 69108

code : LATTARA.
année : 2014.
catégorie : couche technique.
TPO : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1S.
– **Inventaire** : Terre : 1 fusaïole fragmentaire. *Céramique* : 441 fr. [portoirs 4524, 4525, 4534].

- **Comptages** : 2 fragments de céramique grise monochrome ; 44 fragments de céramique à pâte claire ; 6 fragments de céramique commune étrusque ; 2 fragments de céramique commune massaliète ; 118 fragments d'amphore étrusque ; 73 fragments d'amphore massaliète ; 3 fragments d'amphore punique ; 39 fragments d'amphore ibérique ; 154 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental.
- **Statistiques** : Sur le total des fragments : vaisselle 47.2%, amphores 52.8%. Sur les fragments de vaisselle : tournée fine 1%, tournée commune 25%, non tournée 74%
- **Typologie** :
- *céramique attique à figures noires* : 1 décor
- *céramique à pâte claire* : 1 bord de cruche CL-MAS 543 ; 1 fond
- *céramique à pâte claire peinte* : 1 bord de coupe à anses CL-MAS 425 ; 1 bord de cruche CL-MAS 520 ; 1 fond d'olpe CL-MAS 521-522 ; 1 bord de cruche CL-MAS 540 ; 1 bord d'amphore CL-MAS 576 ; 2 fonds ; 1 anse d'amphore CL-MAS
- *céramique commune massaliète* : 1 bord de jarre COM-MAS 512 var. ; 1 bord de mortier COM-MAS 630
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 9 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 2 bords de coupes CNT-LOR C2 ; 3 bords d'urnes CNT-LOR U2 ; 3 bords d'urnes CNT-LOR U3 ; 1 bord d'urne sans col CNT-LOR U6 ; 2 bords de couvercles CNT-LOR V2 ; 2 bords, 4 fonds et 4 décors
- *amphore massaliète* : 1 bord d'amphore A-MAS bd2 ; 1 bord d'amphore A-MAS bd3
- *amphore étrusque* : 2 anses d'amphores A-ETR 3C ; 2 bords et 2 anses d'amphores A-ETR 4
- *intrusions* : 1 décor de AT-FR.
- **Datation** : -475/-450.

Us 69109

code : LATTARA.
année : 2014.
TPO : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1S.

- **Inventaire** : Verre : 1 perle en pâte de verre. *Céramique* : 102 fr. [portoirs 4525, 4534].
- **Comptages** : 2 fragments de céramique grise monochrome ; 6 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 14 fragments de céramique à pâte claire ; 28 fragments d'amphore étrusque ; 11 fragments d'amphore massaliète ; 1 fragment d'amphore ibérique ; 40 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental.
- **Statistiques** : Sur le total des fragments : vaisselle 60.8%, amphores 39.2%
- **Typologie** :
- *céramique à pâte claire* : 1 fond de cruche CL-MAS
- *céramique à pâte claire peinte* : 2 fonds de coupe à anses CL-MAS 420 ; 1 bord de coupe à anses CL-MAS 425 ; 1 anse
- *céramique grise monochrome* : 1 bord de jatte GR-MONO 6
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 4 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 2 bords d'urnes CNT-LOR U3 ; 1 bord de couvercle CNT-LOR V1b ; 1 décor
- *amphore massaliète* : 1 bord d'amphore A-MAS bd3
- *amphore étrusque* : 1 bord, 1 fond et 1 anse d'amphores A-ETR 3C ; 1 bord et 1 anse d'amphores A-ETR 4.
- **Datation** : -475/-450.

Us 69110

code : LATTARA.
année : 2014.
catégorie : couche technique.
type : nettoyage avant fouille.
TPO : -475.
TAQ : -450.
Phase : 1S.
– **Inventaire** : Pierre : 1 fragment de meule. *Céramique* : 17 fr. [portoirs 4532, 4534].

- **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de céramique grise monochrome ; 2 fragments de céramique à pâte claire ; 5 fragments d'amphore étrusque ; 1 fragment d'amphore massaliète ; 7 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
- **Typologie** :
- *céramique attique à vernis noir* : 1 bord de coupelle AT-VN 939-950
- *céramique grise monochrome* : 1 fond de coupe GR-MONO
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1c.
- **Datation** : -475/-450.

Us 69112

code : LATTARA.
année : 2014.
catégorie : couche de destruction.
type : couche de destruction de structure en terre.
TPO : -475.
TAQ : -475.
Phase : 1S1.
photos : 9574, 9575.

- **Inventaire** : Céramique : 75 fr. [portoir 4531].
- **Comptages** : 2 fragments de céramique grise monochrome ; 1 fragment de céramique à pâte claire ; 45 fragments d'amphore étrusque ; 4 fragments d'amphore massaliète ; 6 fragments d'amphore ibérique ; 17 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
- **Typologie** :
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C2 ; 1 bord de couvercle CNT-LOR V2 ; 1 bord
- *amphore étrusque* : 1 bord et 4 anses d'amphores A-ETR 4.
- **Remarques** :
- 2 anses d'a-etr de petites tailles.
- **Datation** : -475/-475.

Us 69122

code : LATTARA.
année : 2014.
catégorie : amas.
type : amas de tessons.
Phase : 1S.
photos : 9574, 9575.

- **Inventaire** : Pierre : 1 pierre ovoïde indéterminée. *Céramique* : 150 fr. [portoirs 4521, 4522, 4534].
- **Comptages** : 3 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 2 fragments de céramique à pâte claire ; 4 fragments de céramique commune étrusque ; 109 fragments d'amphore étrusque ; 6 fragments d'amphore massaliète ; 1 fragment d'amphore ibérique ; 25 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
- **Statistiques** : Sur le total des fragments : vaisselle 22.7%, amphores 77.3%
- **Typologie** :
- *céramique à pâte claire peinte* : 1 bord de coupe à anses CL-MAS 423 ; 1 anse de cruche CL-MAS
- *céramique commune étrusque* : 1 fond d'urne COM-ETR
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord d'urne CNT-LOR U3 ; 3 fonds
- *amphore massaliète* : 1 fond
- *amphore étrusque* : 1 bord, 1 fond et 1 anse d'amphores A-ETR 3C ; 3 bords et 3 fonds d'amphores A-ETR 4.
- **Datation** : -500/-475.

Us 69126

code : LATTARA.
année : 2014.
catégorie : couche de remblai.
type : remblai de terre.
TPO : -500.
TAQ : -475.
Phase : 1S.
photos : 9605, 9605a.

- **Inventaire** : Bronze : 1 pied de fibule. Fer : 1 scorie. Terre : 1 rondelle en terre cuite. *Céramique* : 93 fr. [portoirs 4519, 4534].
- **Comptages** : 6 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 7 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment de céramique commune italique ; 16 fragments d'amphore étrusque ; 24 fragments d'amphore massaliète ; 8 fragments d'amphore ibérique ; 31 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
- **Typologie** :
- *céramique attique à vernis noir* : 1 bord de coupelle AT-VN 854-862
- *céramique à pâte claire peinte* : 1 bord de coupe CL-MAS 241 ; 2 anses de coupe à anses CL-MAS 420 ; 1 bord
- *céramique grise monochrome* : 1 bord de plat à marli GR-MONO 4
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 2 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1c ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1d ; 1 bord d'urne CNT-LOR U2 ; 2 bords d'urnes CNT-LOR U3 ; 2 bords, 1 fond et 1 anse
- *amphore massaliète* : 2 anses
- *amphore étrusque* : 1 bord et 1 fond d'amphores A-ETR 4.
- **Datation** : -500/-475.

Us 69127

code : LATTARA.
année : 2014.
catégorie : couche technique.
type : décapage artificiel.
TPO : -500.
TAQ : -450.
Phase : 1R-1S.

- **Inventaire** : Céramique : 25 fr. [portoir 4518].
- **Comptages** : 1 fragment de céramique grise monochrome ; 3 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 2 fragments de céramique à pâte claire ; 4 fragments d'amphore étrusque ; 15 fragments d'amphore massaliète .
- **Typologie** :
- *céramique à pâte claire peinte* : 1 anse de coupe à anses CL-MAS 420 ; 1 bord de coupe

à anses CL-MAS 425

- *céramique grise monochrome* : 1 bord de coupe GR-MONO 2a
 - *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1d.
- **Datation** : -500/-450.

Us 69128

code : LATTARA.
année : 2014.
Fait : BQ69128.
catégorie : banquettes.
type : élévation de banquettes en bauge.
TPQ : -500.
TAQ : -475.
Phase : 1S.
photos : 9574, 9575, 9752, 9724, 9725, 9726, 9727, 9727a, 9728, 9746, 9749.

Us 69129

code : LATTARA.
année : 2014.
catégorie : couche de remblai.
type : remblai superficiel.
TPQ : -500.
TAQ : -475.
Phase : 1S.
– **Inventaire** : *Céramique* : 11 fr. [portoir 4517].
– **Comptages** : 1 fragment de céramique commune étrusque ; 7 fragments d'amphore étrusque ; 2 fragments d'amphore ibérique ; 1 fragment de céramique non tournée du Languedoc oriental .
– **Typologie** :
• *amphore étrusque* : 1 bord d'amphore A-ETR 4.
– **Datation** : -500/-475.

Us 69130

code : LATTARA.
année : 2014.
catégorie : couche de construction.
type : remblai de limon pur.
Phase : 1S.
photos : 9577, 9577a, 9577b, 9577c, 9724, 9725, 9726, 9727, 9727a, 9728, 9746, 9748, 9749, 9752.

Us 69137

code : LATTARA.
année : 2014.
catégorie : couche de construction.
type : remblai de terre.
TPQ : -500.
TAQ : -475.
Phase : 1S.
photos : 9577, 9577a, 9577b, 9577c, 9724, 9725, 9726, 9727, 9727a, 9728, 9746, 9748, 9749, 9752.

Us 69140

code : LATTARA.
année : 2014.
Fait : PO69140.
catégorie : poteau.
type : calage de trou de poteau avec des pierres.
Phase : 1S.
photos : 9581, 9583.

Us 69141

code : LATTARA.
année : 2014.
Fait : PO69140.
catégorie : poteau.
type : creusement de trou de poteau.
Phase : 1R-1S.
photos : 9581.

Us 69142

code : LATTARA.
année : 2014.
catégorie : amas.
type : amas de matériaux de construction.
Phase : 1S.
photos : 9582, 9583, 9724, 9725, 9726, 9728.

Us 69146

code : LATTARA.
année : 2014.
Fait : PO69146.
catégorie : creusement-comblement.
type : creusement-comblement de trou de poteau.
Phase : 1S.
photos : 9582, 9583.

Us 69152

code : LATTARA.
année : 2014.
Fait : MR69152.
catégorie : mur.
type : solin de mur .
TPQ : -500.
TAQ : -475.
Phase : 1S.
photos : 9730, 9731, 9747, 9720.

Us 69155

code : LATTARA.
année : 2014.
Fait : CV69155.
catégorie : cuve.
type : parement de cuve en torchis.
Phase : 1S.
photos : 9600, 9601, 9586, 9590, 9590a.

Us 69157

code : LATTARA.
année : 2014.
Fait : CV69155.
catégorie : cuve.
type : remplissage de cuve à base de destruction de structure en terre.
Phase : 1S.

Us 69165

code : LATTARA.
année : 2014.
catégorie : identification préliminaire.
TPQ : -500.
TAQ : -475.
Phase : 1S.
prélèvements : x.

Us 69167

code : LATTARA.
année : 2014.
catégorie : sol d'habitat.
type : sol de terre marqué par des traces charbonneuses.
TPQ : -500.
TAQ : -475.
Phase : 1S.
photos : 9596, 9597, 9598, 9598a, 9599.
prélèvements : x.
– **Inventaire** : *Céramique* : 11 fr. [portoir 4523].
– **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de céramique attique ; 8 fragments d'amphore étrusque ; 1 fragment d'amphore massaliète .
– **Typologie** :
• *céramique attique à vernis noir* : 1 bord de skyphos AT-VN 334-349
• *amphore étrusque* : 5 tessons d'amphores A-ETR 3C ; 3 tessons d'amphores A-ETR 4.
– **Datation** : -500/-475.

Us 69170

code : LATTARA.
année : 2014.
catégorie : couche de sédimentation.
type : sédimentation indifférenciée.
TPQ : -500.
TAQ : -475.
Phase : 1S.
– **Inventaire** : *Céramique* : 5 fr. [portoir 4532].
– **Comptages** : 1 fragment d'amphore étrusque ; 1 fragment d'amphore massaliète ; 3 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
– **Typologie** :
• *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord.
– **Datation** : -500/-475.

Us 69173

code : LATTARA.
année : 2014.
catégorie : sol d'habitat.
type : sol de terre charbonneux.
TPQ : -500.
TAQ : -475.
Phase : 1S.
photos : 9600, 9601, 9618, 9618a, 9657.
prélèvements : x.
– **Inventaire** : *Pierre* : 1 fragment de molette [portoir 4534].
– **Datation** : -500/-475.

Us 69174

code : LATTARA.
année : 2014.
Fait : PO69174.
catégorie : creusement-comblement.
type : creusement-comblement de trou de poteau.
TPQ : -500.
TAQ : -475.
Phase : 1S.
photos : 9600, 9601, 9694, 9691, 9692.

Us 69177

code : LATTARA.
année : 2014.
Fait : CV69155.
catégorie : cuve.
type : creusement d'implantation de cuve en torchis.
Phase : 1S.

Us 69178

code : LATTARA.
année : 2014.
catégorie : couche de remblai.
TPQ : -500.

TAQ : -475.
Phase : 1S.

Us 69179

code : LATTARA.
année : 2014.
catégorie : couche de remblai.
type : remblai de terre.
TPQ : -500.
TAQ : -475.
Phase : 1S.

prélèvements : x.
– **Inventaire** : *Céramique* : 25 fr. [portoir 4518].
– **Comptages** : 1 fragment de céramique grise monochrome ; 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de céramique à pâte claire ; 5 fragments d'amphore étrusque ; 2 fragments d'amphore massaliète ; 15 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
– **Typologie** :
• *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 fond
• *amphore massaliète* : 1 bord d'amphore A-MAS bd3.
– **Datation** : -500/-475.

Us 69181

code : LATTARA.
année : 2014.
catégorie : couche de remblai.
type : remblai de terre.
TPQ : -500.
TAQ : -475.
Phase : 1S.

prélèvements : x.
– **Inventaire** : *Terre* : 1 rondelle perforée. *Céramique* : 207 fr. [portoirs 4526, 4534].
– **Comptages** : 1 fragment de bucchero nero ; 4 fragments de céramique grise monochrome ; 21 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 4 fragments de céramique attique ; 11 fragments de céramique à pâte claire ; 44 fragments d'amphore étrusque ; 30 fragments d'amphore massaliète ; 4 fragments d'amphore ibérique ; 88 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
– **Statistiques** : *Sur le total des fragments* : vaisselle 62.3%, amphores 37.7%. *Sur les fragments de vaisselle* : tournée fine 23.3%, tournée commune 8.5%, non tournée 68.2%
– **Typologie** :
• *céramique attique à figures noires* : 1 décor
• *céramique attique à vernis noir* : 2 anses
• *bucchero nero* : 1 anse de kylix B-NERO Ky5
• *céramique à pâte claire* : 2 fonds
• *céramique à pâte claire peinte* : 2 fonds et 2 anses de coupe à anses CL-MAS 420 ; 2 bords de coupe à anses CL-MAS 423 ; 1 bord de coupe à anses CL-MAS 425 ; 1 bord de coupe-scyphos CL-MAS 429c ; 1 bord de lékanis CL-MAS 435a ; 1 bord d'olpe CL-MAS 521
• *céramique grise monochrome* : 1 bord de coupe GR-MONO 2 ; 2 fonds
• *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 4 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 1 bord de coupe CNT-LOR C2 ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1c ; 2 bords de jattes CNT-LOR J1d ; 1 bord de jatte CNT-LOR J2 ; 1 bord ; 1 bord d'urne CNT-LOR U2 ; 3 bords d'urnes CNT-LOR U3 ; 5 fonds et 2 tessons
• *amphore massaliète* : 1 fond et 4 anses
• *amphore étrusque* : 2 bords d'amphores A-ETR 4.
– **Datation** : -500/-475.

Us 69182

code : LATTARA.
année : 2014.
catégorie : couche de destruction.
type : couche de destruction de structure en terre.
TPQ : -500.
TAQ : -475.
Phase : 1S.

prélèvements : x.
– **Inventaire** : *Céramique* : 6 fr. [portoir 4529].
– **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de céramique attique ; 1 fragment de céramique à pâte claire ; 1 fragment d'amphore étrusque ; 2 fragments d'amphore massaliète .
– **Typologie** :
• *céramique attique à vernis noir* : 1 fond
• *amphore massaliète* : 1 anse.
– **Datation** : -500/-475.

Us 69183

code : LATTARA.
année : 2014.
catégorie : surface.
type : surface d'occupation.
TPQ : -500.
TAQ : -475.
Phase : 1S.

prélèvements : x.
– **Inventaire** : *Verre* : 1 petite perle. *Céramique* : 12 fr. [portoirs 4529, 4534].
– **Comptages** : 1 fragment de céramique attique ; 1 fragment de céramique à pâte claire ; 10 fragments d'amphore étrusque .
– **Typologie** :
• *amphore étrusque* : 2 bords d'amphores A-ETR 4.
– **Datation** : -500/-475.

Us 69186

code : LATTARA.
année : 2014.
fait : PT69247.
catégorie : fosse.
type : comblement de fosse avec de la terre.
TPQ : -500.

TAQ : -475.
Phase : 1S.
photos : 9604, 9606, 9606a.

– **Inventaire** : *Céramique* : 19 fr. [portoir 4519].
– **Comptages** : 1 fragment de céramique attique ; 1 fragment de céramique à pâte claire ; 7 fragments d'amphore étrusque ; 1 fragment d'amphore massaliète ; 9 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
– **Typologie** :
• *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord d'urne CNT-LOR U3.
– **Datation** : -500/-475.

Us 69187

code : LATTARA.
année : 2014.
fait : MR69187.
catégorie : mur.
type : solin de mur .
TPQ : -500.
TAQ : -475.
Phase : 1S.
photos : 9735, 9720.

Us 69202

code : LATTARA.
année : 2014.
fait : PT69247.
catégorie : puits.
type : comblement de puits avec de la terre.
Phase : 1R-1S.
photos : 9604, 9606, 9606a, 9614, 9614a, 9615, 9619, 9619a, 9619b.

Us 69203

code : LATTARA.
année : 2014.
catégorie : couche d'habitat.
type : sédimentation de sol homogène.
TPQ : -500.
TAQ : -475.
Phase : 1S.
photos : 9648, 9648a, 9657.
prélèvements : x.
– **Inventaire** : *Bronze* : 1 goupille ou épingle. *Pierre* : 1 pendeloque. *Céramique* : 196 fr. [portoirs 4528, 4534].
– **Comptages** : 4 fragments de céramique grise monochrome ; 14 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 21 fragments de céramique à pâte claire ; 3 fragments de céramique commune étrusque ; 67 fragments d'amphore étrusque ; 14 fragments d'amphore massaliète ; 5 fragments d'amphore ibérique ; 68 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
– **Statistiques** : *Sur le total des fragments* : vaisselle 56.1%, amphores 43.9%. *Sur les fragments de vaisselle* : tournée fine 16.4%, tournée commune 21.8%, non tournée 61.8%
– **Typologie** :
• *céramique à pâte claire* : 2 bords de cruches CL-MAS 543
• *céramique à pâte claire peinte* : 1 bord et 1 anse de coupe à anses CL-MAS 420 ; 1 anse de cruche CL-MAS
• *céramique grise monochrome* : 1 bord de coupe GR-MONO 2a ; 1 bord de coupe GR-MONO 5c
• *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 5 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 1 bord de coupe CNT-LOR C2 ; 2 bords de jattes CNT-LOR J1a ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1c ; 2 bords
• *amphore massaliète* : 1 bord d'amphore A-MAS bd1
• *amphore étrusque* : 1 bord d'amphore A-ETR 3C ; 2 bords et 2 anses d'amphores A-ETR 4.
– **Datation** : -500/-475.

Us 69207

code : LATTARA.
année : 2014.
catégorie : couche de remblai.
type : remblai superficiel.
Phase : 1S.

prélèvements : x.
– **Inventaire** : *Céramique* : 3 fr. [portoir 4532].
– **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 2 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
– **Datation** : -500/-475.

Us 69209

code : LATTARA.
année : 2014.
catégorie : sol d'habitat.
type : recharge de sol avec de la terre.
TPQ : -500.
TAQ : -475.
Phase : 1S.

– **Inventaire** : *Céramique* : 27 fr. [portoir 4523].
– **Comptages** : 2 fragments de céramique grise monochrome ; 6 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 10 fragments d'amphore étrusque ; 2 fragments d'amphore massaliète ; 7 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
– **Typologie** :
• *céramique à pâte claire peinte* : 1 bord de coupe à anses CL-MAS 425
• *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1d ; 1 fond.
– **Datation** : -500/-475.

Us 69210

code : LATTARA.
année : 2014.
fait : BQ69210.

catégorie : banquette.
type : élévation de banquette en bauge.
Phase : 1S.

Us 69211

code : LATTARA.
année : 2014.
Fait : PT69247.
catégorie : puits.
type : comblement de puits avec de la terre.
TPQ : -500.
TAQ : -475.
Phase : 1S.
prélèvements : x.
– **Inventaire** : Céramique : 3 fr. [portoir 4532].
– **Comptages** : 3 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
– **Datation** : -500/-475.

Us 69216

code : LATTARA.
année : 2014.
Fait : TR69282.
catégorie : creusement-comblement.
type : creusement-comblement de tranchée indifférenciée.
Phase : 1S.

Us 69217

code : LATTARA.
année : 2014.
Fait : SB69217.
catégorie : structure bâtie.
type : structure bâtie de type indéfini.
TPQ : -500.
TAQ : -475.
Phase : 1S.
photos : 9618, 9618a.

Us 69218

code : LATTARA.
année : 2014.
Fait : PT69247.
catégorie : puits.
type : comblement de puits de type dépotoir.
Z : -5,12.
TPQ : -500.
TAQ : -475.
Phase : 1S.
photos : 9619, 9619a, 9619b, 9621, 9621a, 9622, 9623, 9624, 9624a, 9624b, 9624c, 9636, 9636a, 9636b.
prélèvements : x.
– **Inventaire** : Terre : 7 fragments de torchis indéterminés. Céramique : 26 fr. [portoirs 4523, 4534].
– **Comptages** : 1 fragment de céramique attique ; 1 fragment de céramique à pâte claire ; 2 fragments de céramique commune étrusque ; 11 fragments d'amphore étrusque ; 6 fragments d'amphore massaliète ; 5 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
– **Typologie** :
• *céramique attique à figures noires* : 1 bord de coupe de type C AT-FN KyC1
• *céramique commune étrusque* : 1 bord d'urne COM-ETR 1
• *mortier étrusque* : 1 bord de mortier COM-ETR 3a
• *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1d
• *amphore étrusque* : 1 bord d'amphore A-ETR 3C.
– **Remarques** :
1 bord mortier com-etr 3a avec peinture rouge et marron intérieur et extérieur qui colle avec us 69303

1 bord at-fn KyC1 à revoir.
– **Datation** : -500/-475.

Us 69224

code : LATTARA.
année : 2014.
catégorie : surface.
type : surface indifférenciée.
TPQ : -500.
TAQ : -475.
Phase : 1S.
– **Inventaire** : Céramique : 1 fr. [portoir 4532].
– **Comptages** : 1 fragment d'amphore étrusque .
– **Datation** : -500/-475.

Us 69229

code : LATTARA.
année : 2014.
Fait : SL69259.
catégorie : couche de construction.
type : couche préparatoire à une construction.
TPQ : -475.
TAQ : -475.
Phase : 1S/1R5.
photos : 9628, 9629, 9629a, 9630, 9630a, 9689, 9690, 9626.
prélèvements : x.
– **Inventaire** : Céramique : 10 fr. [portoir 4529].
– **Comptages** : 2 fragments de céramique à pâte claire ; 3 fragments d'amphore étrusque ; 4 fragments d'amphore massaliète ; 1 fragment de céramique non tournée du Languedoc oriental .
– **Datation** : -475/-475.

Us 69234

code : LATTARA.
année : 2014.
Fait : TR69282.
catégorie : poteau.
type : piquet en bois gorgé d'eau.
Phase : 1S.
photos : 9616, 9616a, 9616b, 9617, 9617a, 9639, 9641, 9640, 9699, 9699a.
prélèvements : x.

Us 69235

code : LATTARA.
année : 2014.
Fait : TR69282.
catégorie : poteau.
type : piquet en bois gorgé d'eau.
Phase : 1S.
photos : 9616, 9616a, 9616b, 9617, 9617a, 9639, 9641, 9640, 9699, 9699a.
prélèvements : x.

Us 69236

code : LATTARA.
année : 2014.
Fait : TR69282.
catégorie : poteau.
type : piquet en bois gorgé d'eau.
Phase : 1S.
photos : 9639, 9641, 9640, 9699, 9699a.
prélèvements : x.

Us 69237

code : LATTARA.
année : 2014.
Fait : TR69282.
catégorie : poteau.
type : piquet en bois gorgé d'eau.
Phase : 1S.
photos : 9639, 9641, 9640, 9699, 9699a.
prélèvements : x.

Us 69238

code : LATTARA.
année : 2014.
Fait : TR69282.
catégorie : poteau.
type : piquet en bois gorgé d'eau.
Phase : 1S.
photos : 9639, 9641, 9640, 9699, 9699a.
prélèvements : x.

Us 69239

code : LATTARA.
année : 2014.
Fait : TR69282.
catégorie : poteau.
type : piquet en bois gorgé d'eau.
Phase : 1S.
photos : 9639, 9641, 9640, 9699, 9699a.
prélèvements : x.

Us 69240

code : LATTARA.
année : 2014.
Fait : TR69282.
catégorie : poteau.
type : piquet en bois gorgé d'eau.
TPQ : -500.
TAQ : -475.
Phase : 1S.
photos : 9639, 9641, 9640, 9699, 9699a.
prélèvements : x.

Us 69241

code : LATTARA.
année : 2014.
Fait : PO69046.
catégorie : poteau.
type : comblement de trou de poteau.
TPQ : -500.
TAQ : -475.
Phase : 1S.
– **Inventaire** : Pierre : 1 perle cylindrique. Céramique : 4 fr. [portoirs 4523, 4534].
– **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire ; 2 fragments d'amphore étrusque ; 1 fragment d'autres amphores *Remarques* : 1 tesson a-autres peut-être de type a-etr 5 ? à revoir.
– **Datation** : -500/-475.

Us 69242

code : LATTARA.
année : 2014.
Fait : PO69046.
catégorie : poteau.
type : creusement de trou de poteau.
Phase : 1S.
photos : 9749, 9752.

Us 69243

code : LATTARA.

année : 2014.

Fait : PT69247.

catégorie : puits.

type : comblement de puits avec des matériaux hétérogènes.

Z : -5,45.

TPQ : -500.

TAQ : -475.

Phase : 1S.

– **Inventaire** : Terre : 2 lots de fragments de vase en torchis. Céramique : 7 fr. [portoirs 4523, 4534].

– **Comptages** : 6 fragments d’amphore étrusque ; 1 fragment d’amphore massaliète .

– **Datation** : -500/-475.

Us 69245

code : LATTARA.

année : 2014.

catégorie : couche d’habitat.

type : sédimentation de sol riche en cendres et charbons.

TPQ : -500.

TAQ : -475.

Phase : 1S.

– **Inventaire** : Pierre : 1 fragment de meule. Céramique : 96 fr. [portoirs 4526, 4534].

– **Comptages** : 5 fragments de céramique grise monochrome ; 9 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 9 fragments de céramique à pâte claire ; 2 fragments de céramique commune massaliète ; 23 fragments d’amphore étrusque ; 10 fragments d’amphore massaliète ; 38 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie** :

- *céramique à pâte claire peinte* : 1 bord, 1 fond et 1 anse de coupe à anses CL-MAS 420 ; 3 bords de coupe à anses CL-MAS 425
 - *céramique commune massaliète* : 1 fond de mortier COM-MAS 620-640
 - *céramique grise monochrome* : 1 fond
 - *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 2 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 1 bord de jatte CNT-LOR J2 ; 1 bord d’urne CNT-LOR U3 ; 2 bords
 - *amphore massaliète* : 1 bord d’amphore A-MAS bd1
 - *amphore étrusque* : 1 bord d’amphore A-ETR 4.
- **Datation** : -500/-475.

Us 69247

code : LATTARA.

année : 2014.

Fait : PT69247.

catégorie : puits.

type : creusement d’une fosse de puits.

TPQ : -500.

TAQ : -475.

Phase : 1S.

photos : 9619, 9619a, 9619b, 9621, 9621a, 9624, 9624a, 9624b, 9624c, 9636, 9636a, 9636b, 9646, 9647.

Us 69249

code : LATTARA.

année : 2014.

catégorie : couche de remblai.

type : remblai superficiel.

Phase : 1S.

Us 69250

code : LATTARA.

année : 2014.

catégorie : surface.

type : surface d’occupation.

Phase : 1S.

Us 69256

code : LATTARA.

année : 2014.

catégorie : identification préliminaire.

type : couche.

Phase : 1S.

photos : 9736, 9736a, 9736b, 9742, 9749, 9752, 9753, 9754, 9755, 9756, 9761, 9703, 9703a, 9706, 9707, 9708, 9714, 9714a, 9714b, 9716, 9716a, 9717, 9717a, 9718, 9718a, 9719, 9719a, 9733, 9734, 9734a.

Us 69257

code : LATTARA.

année : 2014.

catégorie : surface.

type : surface d’occupation.

TPQ : -500.

TAQ : -500.

Phase : 1S.

photos : 9736, 9736a, 9736b, 9749, 9752, 9753, 9754, 9755, 9756, 9719, 9719a, 9706, 9707, 9708, 9717, 9717a.

– **Inventaire** : Céramique : 18 fr. [portoir 4529].

– **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de céramique commune étrusque ; 15 fragments d’amphore étrusque ; 1 fragment de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie** :

- *mortier étrusque* : 1 bord de mortier COM-ETR 3a
- *amphore étrusque* : 1 anse d’amphore A-ETR 4.

– **Datation** : -500/-500.

Us 69269

code : LATTARA.

année : 2014.

Fait : PO69269.

catégorie : poteau.

type : base de poteau en bois.

TPQ : -500.

TAQ : -475.

Phase : 1S.

Us 69270

code : LATTARA.

année : 2014.

Fait : PO69270.

catégorie : creusement-comblement.

type : creusement-comblement de trou de poteau.

TPQ : -500.

TAQ : -475.

Phase : 1S.

photos : 9660.

Us 69271

code : LATTARA.

année : 2014.

Fait : PO69271.

catégorie : creusement-comblement.

type : creusement-comblement de trou de poteau.

TPQ : -500.

TAQ : -475.

Phase : 1S.

photos : 9660, 9684.

Us 69272

code : LATTARA.

année : 2014.

catégorie : couche d’épandage.

type : épandage de tessons.

TPQ : -500.

TAQ : -475.

Phase : 1S.

photos : 9656.

– **Inventaire** : Céramique : 52 fr. [portoir 4525].

– **Comptages** : 51 fragments d’amphore étrusque ; 1 fragment de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie** :

- *amphore étrusque* : 3 anses d’amphores A-ETR 4.

– **Datation** : -500/-475.

Us 69273

code : LATTARA.

année : 2014.

Fait : PO69273.

catégorie : creusement-comblement.

type : creusement-comblement de trou de poteau.

TPQ : -500.

TAQ : -475.

Phase : 1S.

photos : 9653, 9654, 9655.

Us 69274

code : LATTARA.

année : 2014.

Fait : PO69274.

catégorie : creusement-comblement.

type : creusement-comblement de trou de poteau.

TPQ : -500.

TAQ : -475.

Phase : 1S.

Us 69275

code : LATTARA.

année : 2014.

Fait : PO69275.

catégorie : creusement-comblement.

type : creusement-comblement de trou de poteau.

TPQ : -500.

TAQ : -475.

Phase : 1S.

photos : 9659.

Us 69276

code : LATTARA.

année : 2014.

Fait : PO69275.

catégorie : creusement-comblement.

type : creusement-comblement de trou de poteau.

TPQ : -500.

TAQ : -475.

Phase : 1S.

photos : 9659.

Us 69277

code : LATTARA.

année : 2014.

Fait : TR69277.

catégorie : tranchée.

type : creusement de tranchée indifférenciée.

TPQ : -500.

TAQ : -475.

Phase : 1S.

photos : 9687, 9687a, 9688, 9693, 9695, 9695a, 9696, 9686, 9712, 9712a, 9684.

Us 69278

code : LATTARA.
année : 2014.
Fait : PO69278.
catégorie : creusement-comblement.
type : creusement-comblement de trou de poteau.
TPQ : -500.
TAQ : -475.
Phase : 1S.
photos : 9653, 9654, 9655.

Us 69279
code : LATTARA.
année : 2014.
catégorie : identification préliminaire.
TPQ : -500.
TAQ : -475.
Phase : 1S.
prélèvements : x.

Us 69280
code : LATTARA.
année : 2014.
catégorie : couche de dépotoir.
type : couche de dépotoir comblant une dépression.
TPQ : -500.
TAQ : -475.
Phase : 1S.
photos : 9679.
prélèvements : x.
 – **Inventaire** : *Céramique* : 45 fr. [portoir 4529].
 – **Comptages** : 5 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de céramique attique ; 1 fragment de céramique grise monochrome ; 15 fragments d'amphore étrusque ; 5 fragments d'amphore massaliète ; 18 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
 – **Typologie** :
 • *céramique attique à vernis noir* : 1 anse de skyphos AT-VN
 • *céramique à pâte claire peinte* : 1 fond de coupe CL-MAS
 • *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 2 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 1 fond
 • *amphore massaliète* : 1 anse
 • *amphore étrusque* : 1 fond d'amphore A-ETR 4.
 – **Datation** : -500/-475.

Us 69281
code : LATTARA.
année : 2014.
catégorie : couche de remblai.
type : remblai de terre.
TPQ : -500.
TAQ : -475.
Phase : 1S.
photos : 9657, 9679.
 – **Inventaire** : *Céramique* : 95 fr. [portoir 4528].
 – **Comptages** : 1 fragment de bucchero nero ; 3 fragments de céramique grise monochrome ; 3 fragments de céramique attique ; 6 fragments de céramique à pâte claire ; 39 fragments d'amphore étrusque ; 12 fragments d'amphore massaliète ; 1 fragment d'amphore ibérique ; 30 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
 – **Typologie** :
 • *céramique attique à vernis noir* : 1 fond et 1 anse de coupe à tiges AT-VN
 • *céramique à pâte claire peinte* : 1 bord de coupe à anses CL-MAS 423 ; 1 bord d'olpe CL-MAS 521
 • *céramique grise monochrome* : 1 fond
 • *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 3 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 1 bord de coupe CNT-LOR C2 ; 2 bords de jattes CNT-LOR J1c ; 2 bords d'urnes CNT-LOR U3 ; 1 bord de couvercle CNT-LOR V2 ; 1 bord et 2 fonds
 • *amphore massaliète* : 2 anses
 • *amphore étrusque* : 1 bord d'amphore A-ETR 3C ; 1 anse d'amphore A-ETR 4.
 – **Datation** : -500/-475.

Us 69282
code : LATTARA.
année : 2014.
Fait : TR69282.
catégorie : tranchée.
type : creusement de tranchée indifférenciée.
TPQ : -500.
TAQ : -475.
Phase : 1S.
photos : 9620, 9620a, 9639, 9641, 9640, 9699, 9699a, 9713, 9713a, 9658, 9679, 9685, 9641a, 9640a.
 – **Inventaire** : *Céramique* : 3 fr. [portoir 4527].
 – **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire ; 1 fragment d'amphore massaliète ; 1 fragment de céramique non tournée du Languedoc oriental .
 – **Typologie** :
 • *céramique à pâte claire* : 1 bord de cruche CL-MAS 543
 • *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1.
 – **Datation** : -500/-475.

Us 69283
code : LATTARA.
année : 2014.
Fait : TR69287.
catégorie : poteau.
type : piquet en bois gorgé d'eau.
Phase : 1S.
photos : 9679.
prélèvements : x.

Us 69284
code : LATTARA.
année : 2014.
Fait : TR69287.
catégorie : poteau.
type : piquet en bois gorgé d'eau.
Phase : 1S.
photos : 9679.
prélèvements : x.

Us 69286
code : LATTARA.
année : 2014.
Fait : BQ69286.
catégorie : banquette.
type : élévation de banquette en bauge.
Phase : 1S.
photos : 9749.

Us 69287
code : LATTARA.
année : 2014.
Fait : TR69287.
catégorie : tranchée.
type : creusement de tranchée indifférenciée.
Phase : 1S.
photos : 9687, 9687a, 9699, 9699a, 9686, 9713, 9713a, 9685.

Us 69288
code : LATTARA.
année : 2014.
Fait : TR69288.
catégorie : tranchée.
type : creusement de tranchée indifférenciée.
TPQ : -500.
TAQ : -475.
Phase : 1S.
photos : 9639, 9641, 9640, 9687, 9687a, 9699, 9699a, 9686, 9713, 9713a, 9685.

Us 69290
code : LATTARA.
année : 2014.
Fait : TR69290.
catégorie : tranchée.
type : creusement de tranchée indifférenciée.
TPQ : -500.
TAQ : -475.
Phase : 1S.
photos : 9687, 9687a, 9688, 9693, 9695, 9695a, 9696, 9686, 9712, 9712a, 9684.

Us 69289
code : LATTARA.
année : 2014.
Fait : TR69289.
catégorie : tranchée.
type : creusement de tranchée indifférenciée.
TPQ : -500.
TAQ : -475.
Phase : 1S.
photos : 9687, 9687a, 9699, 9699a, 9686, 9713, 9713a, 9685.

Us 69291
code : LATTARA.
année : 2014.
Fait : TR69290.
catégorie : tranchée.
type : creusement de tranchée indifférenciée.
Phase : 1S.
photos : 9688, 9695, 9695a.

Us 69292
code : LATTARA.
année : 2014.
Fait : TR69292.
catégorie : tranchée.
type : creusement de tranchée indifférenciée.
TPQ : -500.
TAQ : -475.
Phase : 1S.
photos : 9687, 9687a, 9688, 9693, 9695, 9695a, 9696, 9686, 9712, 9712a, 9684.

Us 69293
code : LATTARA.
année : 2014.
catégorie : sol d'habitat.
type : sol de terre indifférencié.
TPQ : -500.
TAQ : -475.
Phase : 1S.
photos : 9601, 9657, 9691, 9692, 9694.

Us 69295
code : LATTARA.
année : 2014.
catégorie : couche de destruction.
type : couche de destruction de structure en terre.
TPQ : -475.
TAQ : -450.

Phase : 1S.

– **Inventaire** : Céramique : 47 fr. [portoir 4530].

– **Comptages** : 1 fragment de céramique grecque orientale ; 39 fragments d'amphore étrusque ; 1 fragment d'amphore massaliète ; 6 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie** :

• *céramique grecque orientale* : 1 bord de coupe GREC-OR Cp3a

• *amphore étrusque* : 1 bord et 1 anse d'amphores A-ETR 3C ; 1 anse d'amphore A-ETR 4.

– **Datation** : -475/-450.

type : solin de mur .

Phase : 1S.

photos : 9722, 9722a.

Us 69300

code : LATTARA.

année : 2014.

catégorie : couche technique.

type : rassemblement de mobiliers de plusieurs us.

TPO : -500.

TAQ : -450.

Phase : 1S/1R.

– **Inventaire** : Céramique : 13 fr. [portoir 4530].

– **Comptages** : 13 fragments d'amphore étrusque .

– **Datation** : -500/-450.

Us 69301

code : LATTARA.

année : 2014.

Fait : PO69301.

catégorie : poteau.

type : piquet en bois gorgé d'eau.

TPO : -500.

TAQ : -475.

Phase : 1S.

photos : 9699, 9699a.

prélèvements : x.

Us 69303

code : LATTARA.

année : 2014.

catégorie : couche de remblai.

type : remblai d'argile sableuse.

TPO : -500.

TAQ : -475.

Phase : 1S.

photos : 9699, 9699a, 9703, 9703a, 9704, 9705, 9712, 9712a, 9713, 9713a, 9714, 9714a, 9714b.

– **Inventaire** : Céramique : 30 fr. [portoir 4530].

– **Comptages** : 1 fragment de céramique attique ; 1 fragment de céramique à pâte claire ; 1 fragment de céramique commune étrusque ; 23 fragments d'amphore étrusque ; 3 fragments d'amphore massaliète ; 1 fragment de céramique non tournée du Languedoc oriental . *Remarques* : a-etr poissée.

– **Typologie** :

• *céramique attique à vernis noir* : 1 anse

• *mortier étrusque* : 1 bord de mortier COM-ETR 3a

• *amphore étrusque* : 1 bord et 3 anses d'amphores A-ETR 4.

– **Remarques** :

a-etr poissée

bord com-etr 3a colle avec bord com-etr 3a de l'us 69218.

– **Datation** : -500/-475.

Us 69304

code : LATTARA.

année : 2014.

catégorie : identification préliminaire.

type : couche .

TPO : -500.

TAQ : -500.

Phase : 1S.

photos : 9717, 9717a, 9718, 9718a, 9719, 9719a, 9733, 9734, 9734a, 9749, 9752, 9753, 9754, 9755, 9756.

prélèvements : x.

– **Inventaire** : Céramique : 2 fr. [portoir 4532].

– **Comptages** : 1 fragment d'amphore étrusque ; 1 fragment de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Datation** : -500/-500.

Us 69308

code : LATTARA.

année : 2014.

Fait : PO69308.

catégorie : poteau.

type : poteau en bois.

Phase : 1S.

photos : 9736, 9736a, 9736b.

Us 69312

code : LATTARA.

année : 2014.

catégorie : creusement-comblement.

type : creusement-comblement de trou de poteau.

Phase : 1S.

photos : 9675, 9676, 9676a, 9677, 9677a, 9678.

Us 69311

code : LATTARA.

année : 2014.

Fait : MR69311.

catégorie : mur.

